



HAL
open science

Rieux-Volvestre (Haute-Garonne), “ Centre bourg ”. Rapport d’Opération d’Archéologie Préventive

Michaël Gourvennec

► **To cite this version:**

Michaël Gourvennec. Rieux-Volvestre (Haute-Garonne), “ Centre bourg ”. Rapport d’Opération d’Archéologie Préventive. [Rapport de recherche] Archeodunum; Ministère de la Culture et de la Communication, DRAC-SRA Occitanie (Toulouse). 2017. hal-02129739

HAL Id: hal-02129739

<https://hal.science/hal-02129739>

Submitted on 14 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport d'Opération d'Archéologie Préventive

Volume I/I - Textes - Figures - Annexes

Colomiers, juillet 2017

Région MIDI-PYRÉNÉES / Département de la HAUTE-GARONNE (31)

RIEUX-VOLVESTRE



Code INSEE : 31 455
Code opération Patriarche : 147850
Arrêté de prescription : n° 2012/406
Arrêté de désignation : n° 2014/286

Sous la direction de Michaël GOURVENNEC
Avec les contributions de Audrey BARADAT,
Flore DIVEREZ, Magali GARY, Virginie JOLLY.

Avertissement

Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10). Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE (31)

RIEUX-VOLVESTRE, Centre bourg

Rapport d'Opération d'Archéologie Préventive

Illustration de couverture : Vue en élévation de l'enceinte sud de Rieux-Volvestre.

Sous la direction de Michaël GOURVENNEC

Avec les contributions de Audrey BARADAT, Flore DIVEREZ, Magali GARY, Virginie JOLLY.

Mise en page : Sandrine Swal

Sommaire

SECTION 1 : DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Fiche signalétique du site	11
Générique de l'opération.....	13
Notice scientifique.....	14
Fiche d'état du site.....	
Localisation du site à l'échelle régionale (1/250 000)	18
Localisation du site à l'échelle locale (1/25 000).....	19
Extrait du cadastre.....	20
Copie de l'Arrêté de prescription.....	21
Copie de l'arrêté d'autorisation de fouille.....	27
Copie de l'extrait du Projet Scientifique et Technique (PSTI)	34

SECTION 2 : TEXTES ET FIGURES

1. Présentation	50
1.1 État des connaissances avant l'opération.....	51
1.1.1 Contexte géographique et géologique.....	51
1.1.2 Contexte historique et archéologique	51
1.1.2.1 Indices tenus d'occupations pré-médiévales	51
1.1.2.2 Origines du village de Rieux-Volvestre.....	52
1.1.2.3 Le bourg de Rieux-Volvestre : un centre de pouvoirs.....	52
1.1.2.4 Organisation et développement du bourg.....	53
1.1.2.5 Réaménagement et urbanisme du bourg à la fin du Moyen Âge et durant l'Époque moderne	54
1.1.3 Objectifs de la fouille	55
1.2 Méthodologie de l'intervention.....	56
1.2.1 Méthodologie de terrain	56
1.2.1.1 Le terrassement des tranchées.....	56
1.2.1.2 Contraintes techniques.....	57
1.2.1.3 Le suivi des travaux	58
1.2.1.4 Enregistrement des données et relevés	59
1.2.1.5 Prélèvement et gestion du mobilier.....	59
1.2.2 Exploitation des données en post-fouille	60
1.2.2.1 Les structures archéologiques.....	60
1.2.2.2 Plans et DAO.....	60
1.2.2.3 Le mobilier.....	60
1.3 Communication et remerciements	61
1.3.1 Les comptes-rendus de réunion durant le chantier.....	61
1.3.2 La diffusion auprès de la communauté scientifique.....	61
1.3.3 Remerciements.....	61

2. Description des vestiges	62
2.1 Stratigraphie et problématiques environnementales.....	62
2.1.1 <i>La place du Préau</i>	62
2.1.2 <i>La rue de la Bastide</i>	63
2.1.3 <i>La rue de la Coquère</i>	63
2.1.4 <i>Le chemin du moulin de l'Abbé</i>	63
2.1.5 <i>La place de la Caserne</i>	64
2.1.6 <i>La rue des Murs de la Ville</i>	64
2.1.7 <i>La rue de l'Hôpital</i>	65
2.1.8 <i>La Grande rue Saint-Cizi</i>	65
2.1.9 <i>Le chemins des Fossés de la Bastide</i>	65
2.1.10 <i>Conclusion</i>	66
2.2 La place du Préau	66
2.2.1 <i>L'espace funéraire</i>	66
2.2.1.1 <i>Pratiques funéraires</i>	67
2.2.1.2 <i>Données biologiques</i>	67
2.3 La rue de la Bastide	69
2.3.1 <i>La voie VO 62</i>	69
2.3.2 <i>Le pont PN 101</i>	69
2.3.3 <i>Le fossé FO 84</i>	70
2.3.4 <i>Les murs MR 82 et MR 106</i>	70
2.3.4.1 <i>Le mur MR 82</i>	71
2.3.4.2 <i>Le mur MR 106</i>	71
2.3.5 <i>Les maçonneries SB 73, SB 94 et SB 144</i>	71
2.3.5.1 <i>La maçonnerie SB 73</i>	71
2.3.5.2 <i>La maçonnerie SB 94</i>	72
2.3.5.3 <i>La maçonnerie SB 144</i>	72
2.3.6 <i>Les murs MR 293 et MR 64</i>	72
2.3.6.1 <i>Le mur MR 293</i>	72
2.3.6.2 <i>Le mur MR 64</i>	73
2.3.7 <i>La voie VO 67</i>	73
2.3.8 <i>Les murs MR 121 et MR 123</i>	73
2.3.8.1 <i>Le mur MR 121</i>	73
2.3.8.2 <i>Le mur MR 123</i>	74
2.3.9 <i>L'égout CN 44</i>	74
2.3.10 <i>Les fosses FS 45, FS 58, FS 110</i>	74
2.3.10.1 <i>La fosse FS 45</i>	74
2.3.10.2 <i>La fosse FS 58</i>	74
2.3.10.3 <i>La fosse FS 110</i>	75
2.3.11 <i>Les fossés F O47 et FO 49</i>	75
2.3.11.1 <i>Le fossé FO 47</i>	75
2.3.11.2 <i>Le fossé FO 49</i>	75
2.3.12 <i>Synthèse</i>	75
2.3.12.1 <i>Les niveaux de circulations</i>	75
2.3.12.2 <i>Un ensemble de fortifications ?</i>	76
2.3.12.3 <i>Aménagements ou réaménagements du faubourg de la Bastide</i>	77
2.3.12.4 <i>Une occupation antérieure à l'établissement du faubourg de la Bastide ?</i>	77
2.4 La rue de la Coquère	77
2.4.1 <i>L'excavation d'une partie de la rue</i>	77
2.4.2 <i>Les fosses</i>	78
2.4.2.1 <i>La fosse FS 209</i>	78
2.4.2.2 <i>La fosse FS 216</i>	78
2.4.2.3 <i>La fosse FS 218</i>	78
2.4.2.4 <i>La fosse FS 268</i>	78

2.4.3	<i>Marqueurs topographiques et éléments en élévation d'un système défensif</i>	79
2.5	La place de la Caserne	79
2.5.1	<i>Un système défensif?</i>	79
2.5.1.1	Le fossé FO 157	79
2.5.1.2	Le mur MR 281	80
2.5.1.3	La fondation SB 283	80
2.5.2	<i>La voie VO 165</i>	80
2.5.3	<i>La maçonnerie SB 169</i>	81
2.5.4	<i>Un espace urbanisé</i>	81
2.5.4.1	Le mur MR 171	81
2.5.4.2	L'ensemble CAV 189 : les murs MR 189, MR 285 MR 287	81
2.5.4.3	Les murs MR 187 et MR 191	82
2.5.4.4	Le mur MR 180	82
2.5.4.5	La fosse FS 174	82
2.5.5	<i>Un espace funéraire</i>	83
2.5.5.1	Orientation et implantation	84
2.5.5.2	Méthodologie	84
2.5.6	<i>Synthèse</i>	85
2.5.6.1	Un système défensif	85
2.5.6.2	Urbanisation et dédensification	85
2.5.6.3	Un espace funéraire	86
2.6	La rue des Murs de la Ville	86
2.6.1	<i>Les vestiges de l'ensemble conventuel des Cordeliers ?</i>	87
2.6.1.1	Le mur MR 227	87
2.6.1.2	Les murs MR 233 et MR 235	87
2.6.1.3	La tranchée TR 291 et la fosse FS 225	87
2.6.2	<i>Un troisième espace funéraire : la continuité du cimetière des Cordeliers ?</i>	88
2.6.2.1	Orientation et implantation	88
2.6.2.2	Méthodologie	89
2.6.3	<i>Excavations en fond de rue</i>	89
2.6.3.1	La fosse FS 242	89
2.6.3.2	La fosse FS 252	89
2.6.4	<i>La voie VO 195</i>	90
2.7	La Grande rue Saint-Cizi	90
2.7.1	<i>Une succession de niveaux de circulations ?</i>	90
2.7.2	<i>Le mur MR 261</i>	91
2.7.3	<i>Le mur MR 266</i>	91
2.8	La rue Escoussière des Paous	91
2.8.1	<i>Description des maçonneries</i>	92
2.8.2	<i>Description des sédiments en fond de cavité</i>	93
2.8.3	<i>Conclusion</i>	93

3. Études et analyses..... 95

3.1	Études de mobilier	95
3.1.1	<i>La céramique</i>	95
3.1.1.1	La céramique médiévale (XI ^e -XIII ^e siècles)	95
3.1.1.2	La céramique de la transition médiévale-moderne (XV ^e -mi XVI ^e siècle)	96
3.1.1.3	Conclusion	97
3.1.2	<i>La faune</i>	97
3.1.3	<i>La tabletterie</i>	98
3.1.4	<i>Les éléments lapidaires</i>	98
3.2	Catalogue des sépultures	99
3.2.1	<i>Catalogue des sépultures de la tranche 1</i>	99

3.2.1.1 La sépulture SP 06.....	99
3.2.1.2 La sépulture SP 09	99
3.2.1.3 La sépulture SP 12.....	100
3.2.1.4 La sépulture SP 15.....	100
3.2.1.5 La sépulture SP 19.....	101
3.2.1.6 La sépulture SP 22	101
3.2.1.7 La sépulture SP 28.....	102
3.2.1.8 La sépulture SP 31.....	103
3.2.1.9 Le squelette SQ 156.....	103
3.2.1.10 L'U.S. 25.....	103
3.2.2 Étude des sépultures de la tranche 2	104
3.2.2.1 La sépulture SP 184	104
3.2.2.2 La sépulture SP 196	105
3.2.2.3 La sépulture SP 199	105
3.2.2.4 La sépulture SP 200	106
3.2.2.5 La sépulture SP 203	106
3.2.2.6 La sépulture SP 207	107
3.2.2.7 La sépulture SP 249	108
3.2.2.8 La sépulture SP 270	108
3.2.2.9 La sépulture SP 275	109
3.2.2.10 La sépulture SP 278	110
3.3 Analyses et datations.....	110
3.3.1 <i>La datation par radiocarbone.....</i>	<i>110</i>
4. Synthèse et mise en perspectives	114
4.1 Pérennisation des voies de circulation	114
4.2 Densification de l'espace aux marges de la ville.....	115
4.3 Développement du faubourg de la Bastide.....	116
4.4 Urbanisme et dédensification de l'espace urbain	118
5. Références bibliographiques.....	121
Figures	
Liste des figures	130
Figures.....	135
Table des tableaux et des illustrations	128
SECTION 3 : INVENTAIRES ET ANNEXES	
Annexe 1 : Inventaire des faits archéologiques.....	294
Annexe 2 : Inventaire des Unités Stratigraphiques.....	302

Annexe 3 : Inventaire du mobilier.....	330
Annexe 3.1 : Inventaire du mobilier céramique.....	330
Annexe 3.2 : Inventaire de la faune.....	336
Annexe 3.3 : Inventaire des éléments architecturaux.....	336
Annexe 4 : Inventaire des photographies	337
Annexe 5 : Inventaire de la documentation graphique.....	339
Annexe 6 : Inventaire général des collections archéologiques (Base Bernard, caisses de mobilier).....	341
Annexe 7 : Inventaire des archives remises au SRA.....	344
Annexe 8 : Inventaire de la documentation numérique.....	344
Annexe 9 : Comptes-rendus hebdomadaires	345
Annexe 10 : Programme du colloque	
« l'archéologie au village. Le village et ses transformations, du Moyen Âge au premier cadastre »	365

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Fiche signalétique du site

Localisation du site

Région :	Midi-Pyrénées
Département :	Haute-Garonne (31)
Commune :	Rieux-Volvestre
Adresse :	Centre bourg Rue Escoussière des Paous
Code INSEE :	31 455
Numéro de l'opération :	OA 147850
Références cadastrales :	Centre Bourg : 2014, section E, feuille 02 Rue Escoussière des Paous : 2014, section E, feuille 02, parcelles : Mur de soutènement de la rue, attenant aux parcelles 512 et 1263
Coordonnées géographiques (Lambert III) :	Centre Bourg : X = 507606 ; Y = 107016 Rue Escoussière des Paous : X = 1554170.10 ; Y = 2230174.16
Altitude moyenne :	215 m NGF
Statut du terrain :	Communal
Surface du projet :	Centre Bourg : 1127 mètres linéaires (soit environ 1014 m ²) Rue Escoussière des Paous : 7 m ²
Propriétaire :	Commune de Rieux-Volvestre

Nature et référence de l'opération

Type d'opération :	Suivi de travaux
Arrêté de prescription :	N°2012/406 en date du 10/12/2012
Nature du projet :	Extension du réseau d'assainissement
Maître d'ouvrage :	Centre Bourg : Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne Rue Escoussière des Paous : Maire de Rieux-Volvestre
Opérateur :	Archeodunum SAS 8, allée Michel de Montaigne 31770 - Colomiers
Arrêté de désignation du responsable scientifique :	N 2014/286
Responsable scientifique :	Michaël Gourvennec
Organisme de rattachement :	Archeodunum SAS
Dates d'intervention sur le terrain :	du 15/07 au 26/09/2014 et du 16/03 au 18/06/2015.
Lieu de conservation du mobilier :	Archeodunum SAS (Colomiers) pour études puis dépôt archéologique du SRA Midi-Pyrénées à Toulouse.
Archives de fouille :	1 carton archive (cahier de fouille, fiches US et Faits, minutes, inventaires de terrain) ; 5 caisses de mobilier ; 1 DVD (photos numériques ; documents informatiques).

Mots-clés des thésaurus

Thésaurus « Chronologie »

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Paléolithique | <input type="checkbox"/> Âge du Fer |
| <input type="checkbox"/> inférieur | <input type="checkbox"/> Hallstatt (premier âge du Fer) |
| <input type="checkbox"/> moyen | <input type="checkbox"/> La Tène (second âge du Fer) |
| <input type="checkbox"/> supérieur | <input type="checkbox"/> Antiquité romaine (gallo-romain) |
| <input type="checkbox"/> Mésolithique et Epipaléolithique | <input type="checkbox"/> République romaine |
| <input type="checkbox"/> Néolithique | <input type="checkbox"/> Empire romain |
| <input type="checkbox"/> ancien | <input type="checkbox"/> Haut-Empire (jusqu'en 284) |
| <input type="checkbox"/> moyen | <input type="checkbox"/> Bas-Empire (de 285 à 476) |
| <input type="checkbox"/> récent | ■ Epoque médiévale |
| <input type="checkbox"/> Chalcolithique | <input type="checkbox"/> Haut Moyen Âge |
| <input type="checkbox"/> Protohistoire | ■ Moyen Âge |
| <input type="checkbox"/> Âge du Bronze | ■ Bas Moyen Âge |
| <input type="checkbox"/> ancien | ■ Temps modernes |
| <input type="checkbox"/> moyen | ■ Epoque contemporaine |
| <input type="checkbox"/> final | <input type="checkbox"/> Ere industrielle |

Thésaurus « Interprétation »

Sujets et thèmes

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Edifice public | <input type="checkbox"/> Fossé |
| ■ Edifice religieux | ■ Sépulture |
| ■ Edifice militaire | <input type="checkbox"/> Souterrain |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment commercial | <input type="checkbox"/> Abris |
| <input type="checkbox"/> Structure funéraire | <input type="checkbox"/> Mégalithe |
| ■ Voirie | <input type="checkbox"/> Artisanat alimentaire |
| <input type="checkbox"/> Hydraulique | <input type="checkbox"/> Four |
| <input type="checkbox"/> Habitat rural | <input type="checkbox"/> Atelier métallurgique |
| <input type="checkbox"/> Villa | <input type="checkbox"/> Artisanat |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment agricole | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> Structure agraire | Mobilier |
| ■ Urbanisme | <input type="checkbox"/> Industrie lithique |
| ■ Maison | ■ Industrie osseuse |
| ■ Structure urbaine | ■ Céramique |
| <input type="checkbox"/> Foyer | <input type="checkbox"/> Restes végétaux |
| ■ Fosse | |

Etudes annexes

- | | |
|---|--|
| ■ Faune | ■ Géologie/pédologie |
| <input type="checkbox"/> Flore | ■ Datation |
| <input type="checkbox"/> Objet métallique | ■ Anthropologie |
| <input type="checkbox"/> Arme | <input type="checkbox"/> Paléontologie |
| <input type="checkbox"/> Outil | <input type="checkbox"/> Zoologie |
| <input type="checkbox"/> Parure | <input type="checkbox"/> Botanique |
| <input type="checkbox"/> Habillement | <input type="checkbox"/> Palynologie |
| <input type="checkbox"/> Trésor | <input type="checkbox"/> Macrorestes |
| <input type="checkbox"/> Monnaie | ■ Analyse de céramiques |
| <input type="checkbox"/> Verre | <input type="checkbox"/> Analyse de métaux |
| <input type="checkbox"/> Mosaïque | ■ Acquisition de données |
| <input type="checkbox"/> Peinture | <input type="checkbox"/> Numismatique |
| ■ Sculpture | <input type="checkbox"/> Conservation |
| <input type="checkbox"/> Inscription | <input type="checkbox"/> Restauration |
| <input type="checkbox"/> Autre : | <input type="checkbox"/> Autre : |

Générique de l'opération

Intervenants phase préparatoire et suivi administratif

DRAC Midi-Pyrénées - Service Régional de l'Archéologie

Hôtel des Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem
32, rue de la Dalbade - 31000 – Toulouse

Michel VAGINAY (Conservateur régional)
Pascal FOUCHER (Conservateur du patrimoine)

Archeodunum SAS - agence de Toulouse

8, allée Michel de Montaigne - 31770 Colomiers

Isabelle PARRON, Directrice
Sébastien JOUBERT, Directeur administratif, antenne Toulouse

Intervenants phase terrain (85,5 j/h)

Équipe de fouille :

Michaël GOURVENNEC, responsable d'opération
Bruno BOSCH-ZANARDO, technicien
Magali GARY, technicienne
Cécile ROUSSEAU, anthropologue

Topographie :

Virginie JOLY
Emmanuelle MEUNIER

Intervenants post-fouille (95 j/h)

Rédaction :

Michaël GOURVENNEC

Lavage, Inventaires :

Magali GARY
Michaël GOURVENNEC
Ambre KEDZIERSKI

Infographie :

Flore DIVEREZ
Virginie JOLLY

Études spécialisées :

Audrey BARADAT (Archeodunum) : anthropologie.
Flore DIVEREZ (Archeodunum) : anthropologie.
Sylvain FOUCRAS (Archeodunum) : faune.
Magali GARY (Archeodunum) : céramique.
Michaël GOURVENNEC (Archeodunum) : archives.

Mise en forme du rapport

Sandrine SWAL

Notice scientifique

Auteur : Michaël Gourvennec (Archeodunum)

Numéro d'OA : 147850

Responsable de l'opération : Michaël Gourvennec (Archeodunum)

Nature de l'opération : Opération de sauvegarde par l'étude (OSE), 2014-2015

Couverture géographique : Midi-Pyrénées > Haute-Garonne (31) > Rieux-Volvestre

Code INSEE de la commune : 31455

Mots-clés du thésaurus : mur d'enceinte, porte urbaine, fossé défensif, pont, voie, sépulture, fosse, fossé, cave, mur, céramique, faune, tabletterie.

Chronologie : Moyen Âge, Temps Modernes, époque contemporaine.

Keywords : Middle Age, Modern Times, Contemporary Period, urban wall, urban gate, defensive ditch, bridge, road, grave, pit, ditch, cellar, pottery, fauna, bone tool.

Titre : Rieux-Volvestre (31)

Sous-titre : « Centre bourg »

Dans le cadre de la mise en œuvre du réseau d'assainissement collectif de Rieux-Volvestre, il a été prescrit et réalisé un suivi archéologique de travaux. Les travaux se sont déroulés en deux tranches ; une première a eu lieu entre juillet et septembre 2014 alors que la seconde a eu lieu entre mars et juin 2015. La première tranche a concerné la place du Préau, la rue de la Bastide et le chemin du Moulin de l'Abbé.

Située au sud-est de la Haute-Garonne, la ville s'implante dans un méandre de l'Arize. Les origines de Rieux-Volvestre sont méconnues. De rares traces d'occupations gallo-romaines sont signalées sur la commune (Massendari J., Leclant J. : 2006 : 315-316). Le village de Rieux est mentionné dès la fin du XII^e siècle (Ourliac 1987 : 162) et il dispose de consuls dès le milieu du XIII^e siècle (Ourliac 1984 : 227-229).

Le château est mentionné en 1238 (Vic, Vaissète 1879 : 706). Il prend certainement place sur la rive droite de la Garonne, à l'emplacement de l'actuel cimetière dont le toponyme « la Casterette » est toujours mentionné sur le plan cadastral dit « napoléonien ».

L'église dédiée à Notre-Dame est une paroisse jusqu'au moment de sa son érection en cathédrale et donc de l'évêché de Rieux en 1317 (Vic *et al.* 1872 : 440).

Les travaux ont permis de révéler la présence d'une zone d'inhumation sous la place du Préau (**fig. 1**). Les sépultures apparaissent dans une matrice argileuse dont il est impossible de différencier l'encaissant du comblement. De fait, il n'a pas été possible de déterminer les contours des fosses. Ce sont au total neuf individus qui sont inhumés sur une superficie d'environ 15 m². L'orientation des squelettes oscille entre ouest/est et nord-nord-ouest/sud-sud-est. La tête du défunt est toujours placée du côté situé entre l'ouest et le nord-nord-ouest. Un seul niveau de sépulture a été perçu mais, compte tenu de l'exiguïté de la fenêtre, il est possible que plus d'un niveau subsiste. Il est également probable que l'espace d'inhumation se développe plus sous largement sous l'actuelle place du Préau. Une datation ¹⁴C a livré une fourchette chronologique entre 1451 et 1632.

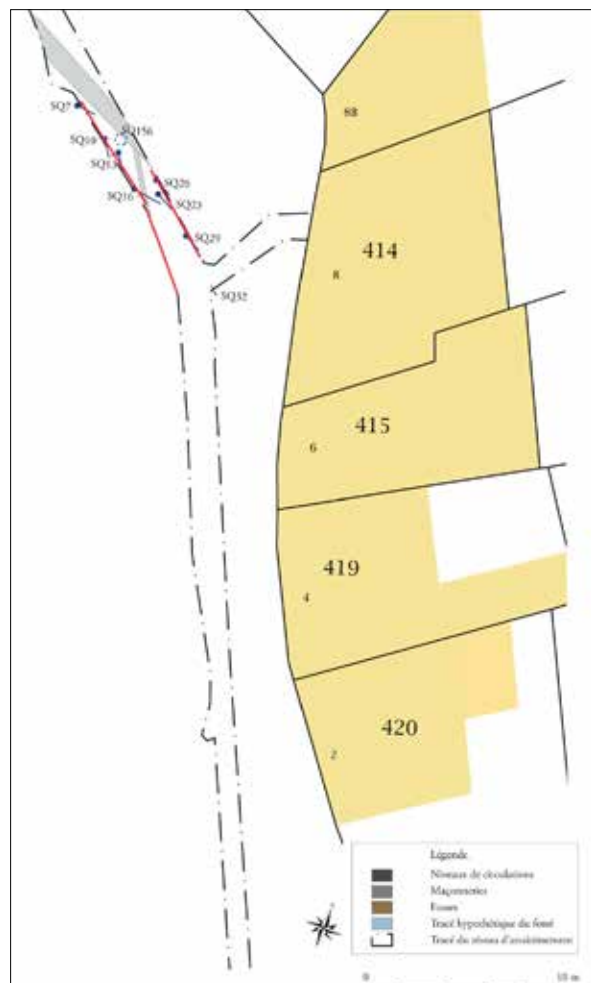


Figure 1 : Plan des sépultures mises au jour (fond de carte : cadastre.gouv.fr)

L'extension du faubourg médiéval et moderne de la Bastide a été mise en évidence lors de la mise au jour du pont d'entrée de la ville. Il est bâti au moyen de briques liées par un mortier de chaux et se compose d'une voûte en plein cintre prenant appui contre deux culées disposées à l'est et à l'ouest. La voûte dispose également d'un bandeau de voûte extradossé. Elle est surmontée du vestige du tablier. Le pont présente des dimensions conséquentes (7,40 m de long pour 3,5 m de large) ; il est orienté nord-sud et enjambe un fossé.

Ce fossé, orienté nord-sud, est large de 6,40 m et se développait vraisemblablement entre les deux bras de l'Arize selon un axe nord-sud. Le fossé est maintenu sur ses bords est et ouest par des escarpes et contre-escarpes (au moins à proximité du fossé) bâties au moyen de briques liées par un mortier de chaux.

Associé à ces deux éléments, d'imposantes fondations ont été identifiées. Elles se caractérisent par des galets de grandes dimensions noyés dans un mortier de chaux sableux. Disposées contre le pont et en amont de celui-ci, ils correspondent aux vestiges de la tour-porte du faubourg désigné dans les compoix du *xvi^e* siècle comme la porte du « barry de la Bastide et de Notre Dame du portal » (AD 31, 2 E 10306 et 2 E 10307, *folii* 461 et 71).

Ce système de voirie et de défense, mis en place afin de protéger et délimiter le faubourg de la Bastide, est probablement édifié au plus tard dans la première moitié du *xiv^e* siècle (**fig. 2**).



Figure 2 : Localisation des fortifications du faubourg de la Bastide (fond de carte : cadastre.gouv.fr)

Enfin, et de manière plus anecdotique, un tronçon d'égouts bâti au moyen de briques liées au mortier de chaux a été reconnu. Son mode de construction le rattache à la période moderne voire à l'époque contemporaine.

La seconde phase du suivi a concerné la place de la caserne, les rues de la Coquère, des Murs de la Ville (ou rue des Fossés de la Ville selon le cadastre actuel), des Fossés de la Bastide, de l'Hôpital et la Grande rue Saint-Cizi.

Sur la place de la Caserne, cette seconde phase de travaux a permis de révéler la présence d'une imposante structure fossoyée large de 14 m et observée sur une profondeur de 1,80 m (le fond de la structure n'ayant pas été atteint). Cette structure, interprétée comme un fossé, présente des parois évasées et pourrait présenter un profil en V. Ce fossé est au contact immédiat, dans sa partie sud-ouest, d'un mur bâti en briques assisées régulièrement et liées au moyen d'un mortier de chaux fin et compact. Cet ensemble correspond à la première fortification de Rieux-Volvestre associant fossé, enceinte et porte ou tour-porte qui est déjà édifiée à la fin du *xiii^e* siècle. Toujours place de la Caserne, plusieurs murs ont été mis au jour dont certains correspondant avec certitude à des caves. Ces murs témoignent de la trame parcellaire préexistante à l'édification de la place.

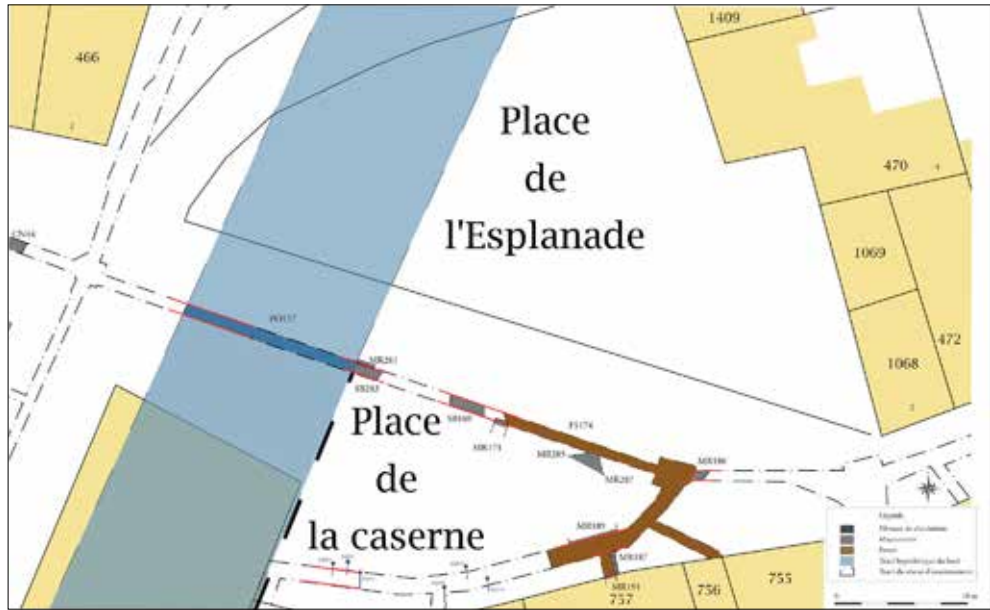


Figure 3 : Localisation des fortifications de la place de la Caserne (fond de carte : cadastre.gouv.fr)

Une seconde zone d’inhumation a été mise en évidence sur la place, après celle mise au jour en 2014 (fig. 3). Les sépultures apparaissent dans une matrice limono-argileuse dont il est impossible de différencier l’encaissant du comblement. De fait, il n’a pas été possible de déterminer les contours des fosses qui apparaissent entre 0,30 et 0,40 m sous le niveau de la place. Ce sont au total six individus qui sont inhumés sur une superficie d’environ 30 m². L’orientation des squelettes se fait selon un axe nord-nord-ouest/sud-sud-est. Un seul niveau de sépulture a été perçu mais, compte tenu de l’exiguïté de la fenêtre, il est possible que plus d’un niveau subsiste. Il est également probable que l’espace d’inhumation se développe plus largement sous l’actuelle place de la Caserne et en direction de l’ancienne gendarmerie (parcelles 768 et 770, section E, feuille 02). Deux autres sépultures ont été mises au jour au sud de la place de la Caserne dans la rue des Murs de la Ville (fig.4). Elles apparaissent dans une matrice argileuse dont il est impossible de différencier l’encaissant du comblement. Comme précédemment, l’orientation des squelettes se fait selon un axe nord-nord-ouest/sud-sud-est. Un seul niveau de sépulture a été perçu mais, compte tenu de l’exiguïté de la fenêtre, il est possible que plus d’un niveau subsiste. Il est également probable que l’espace d’inhumation se développe plus largement sous l’actuelle rue des murs de la ville ou sous les parcelles adjacentes.

Ces sépultures se situent en périphérie de l’ensemble conventuel des Cordeliers dont l’église est consacrée à la fin du XIV^e siècle. Les datations 14C obtenues sur deux squelettes nous livrent une fourchette chronologique comprise entre 1269 et 1413. Il semblerait donc que cet espace funéraire corresponde au cimetière du couvent des Cordeliers.

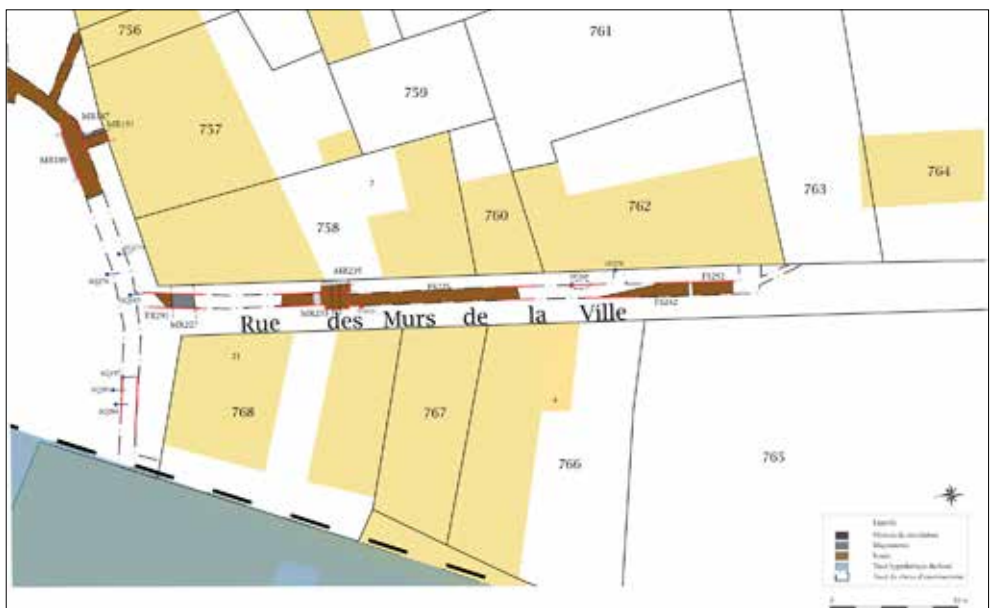


Figure 4 : Plan des sépultures mises au jour (fond de carte : cadastre.gouv.fr)

Le long de la rue des Murs de la Ville, un mur bâti en briques et galets en assises alternées et liés au moyen d'un mortier de chaux compact a été aperçu. Il est orienté perpendiculairement à l'axe de la rue. Un important niveau de remblais et/ou de démolition a été aperçu, immédiatement après le mur, sur l'essentiel du parcours de la rue. Plusieurs éléments lapidaires ont été relevés dans ce niveau, notamment un chapiteau engagé décoré de feuilles de vignes et recouverte d'un enduit blanc et un fût de colonne engagée décoré de cannelures recouvertes d'un enduit de couleur jaune, rouge et ocre (il est fortement possible que ces teintes soient dues à la dégradation du pigment). Ces éléments proviennent probablement du couvent des Cordeliers, dont certains vestiges (trois murs) ont été observé le long de la rue des Murs de la Ville (**fig. 4**).

La rue de la Coquère a révélé la présence de quelques fosses de petites dimensions et d'une fosse de dimensions très importantes dont les vocations sont inconnues.

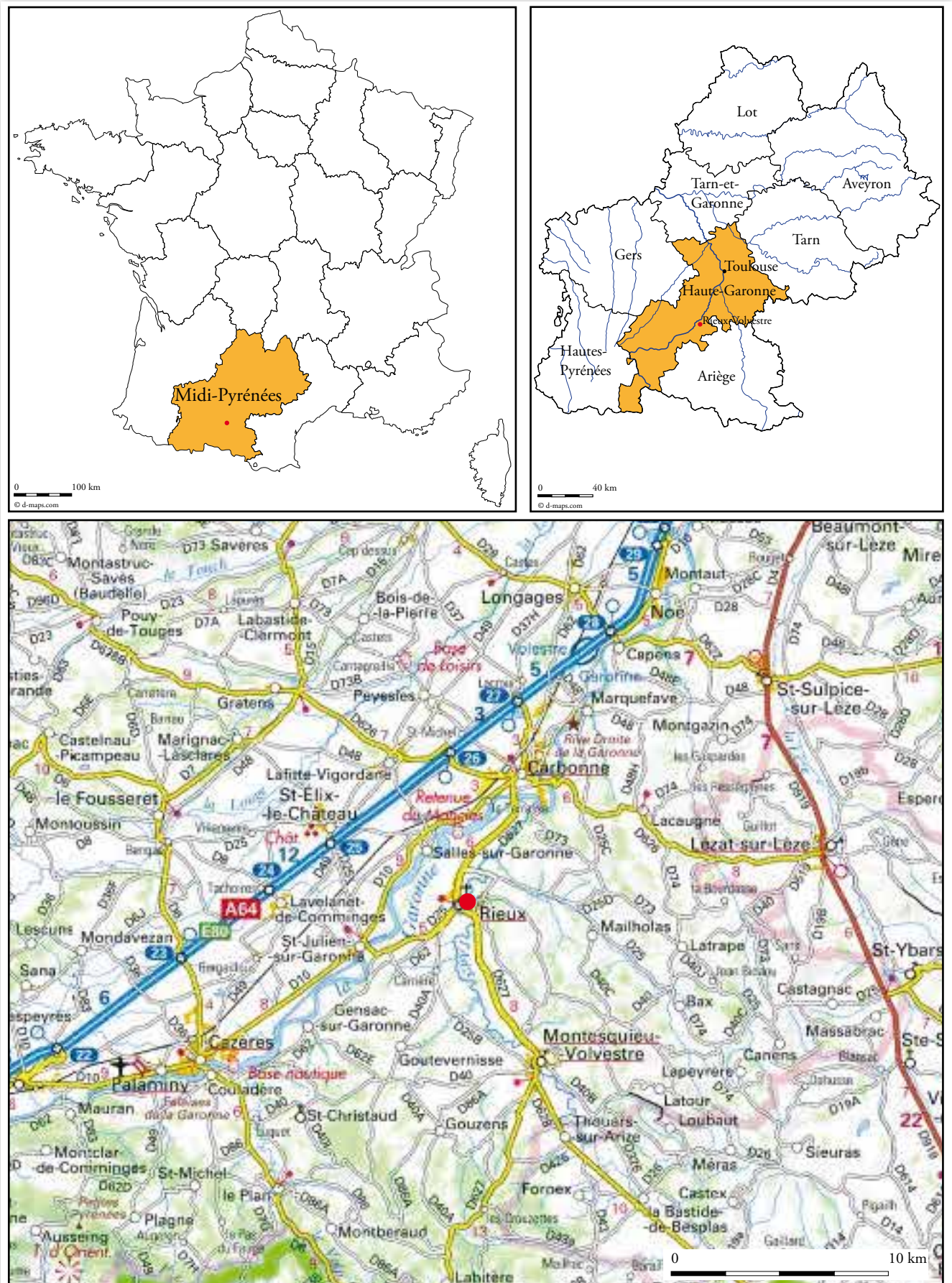
Les travaux de la Grande rue Saint-Cizi ont permis de mettre au jour un niveau de circulation et de dépotoir courant tout le long de la rue et confirmant l'ancienneté de cet axe de circulation. L'abondant mobilier céramique offre une datation pour ce niveau comprise entre le XI^e et le XIII^e siècle. Ce niveau est recouvert par deux autres niveaux de circulations, l'un datant probablement de la fin du Moyen Âge et ayant fonctionné jusqu'au début du XVIII^e siècle tandis que le dernier niveau de circulation a pu être en fonction durant la fin de l'Époque moderne et le XIX^e siècle.

Les tranchées le long de la rue de l'Hôpital et de la rue des Fossés de la Bastide n'ont révélé aucune trace de vestige. En ce qui concerne la rue de l'Hôpital, la remontée du niveau de grave n'a pas permis la conservation de potentiels vestiges à l'exception d'un niveau charbonneux lenticulaire. La rue des Fossés de la Bastide présente une stratigraphie succincte composée d'un niveau de remblais formé de fragments de briques et de tuiles reposant sur le substrat argileux.

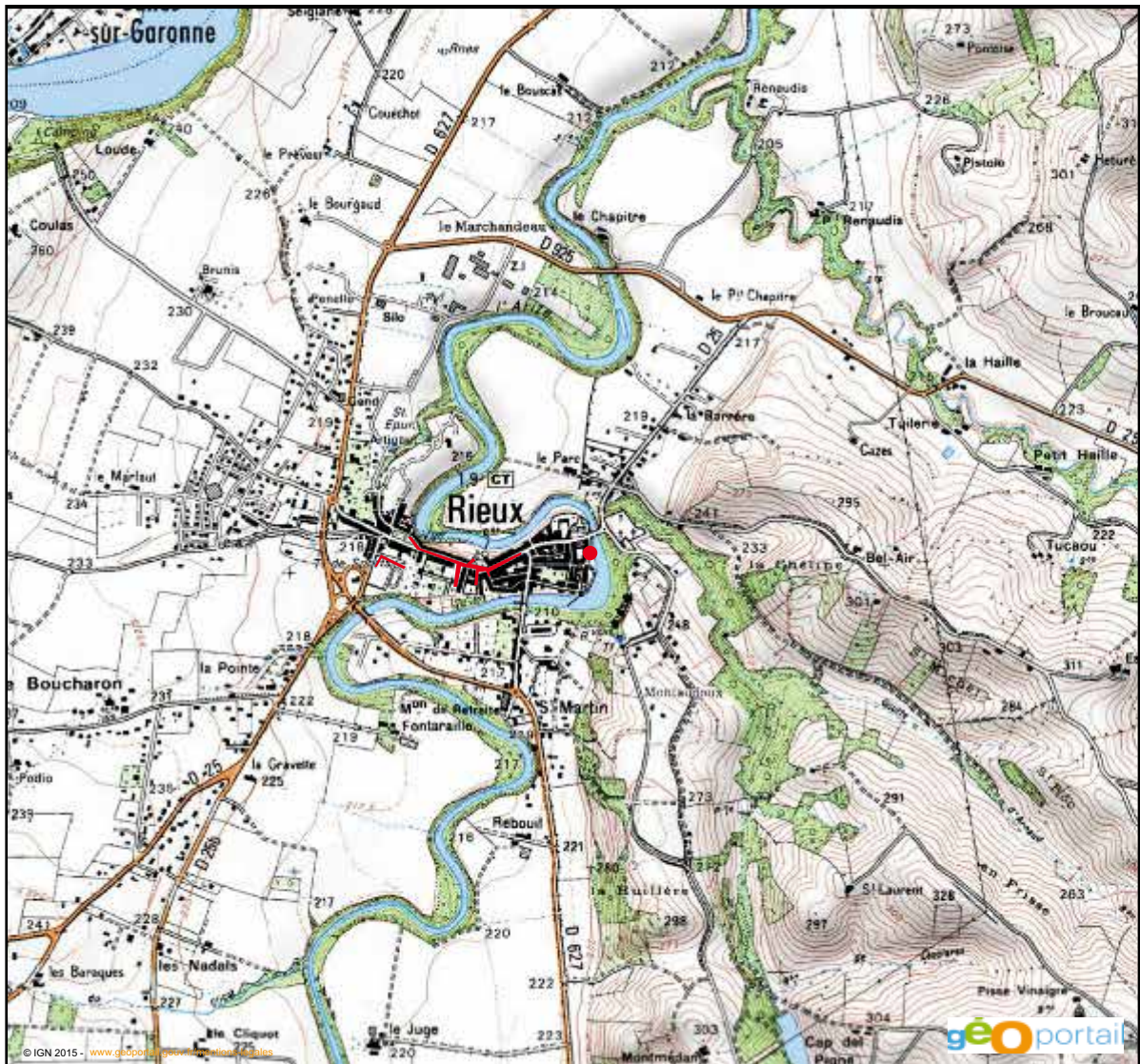
Fiche d'état du site

À l'issue de l'opération de suivi de travaux, l'ensemble des structures repérées ont été documentées, enregistrées et fouillées. Les squelettes présents dans l'emprise du tracé ont été prélevés. Les tranchées ont été comblées, compactées et goudronnées.

Localisation du site à l'échelle régionale (1/250 000)



Localisation du site à l'échelle locale (1/25 000)



0 1 km

Extrait du cadastre

Département :
HAUTE GARONNE
Commune :
RIEUX

Section : E
Feuille : 000 E 02
Échelle d'origine : 1/1250
Échelle d'édition : 1/4000

Date d'édition : 01/06/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2016 Ministère de l'Économie et des
Finances

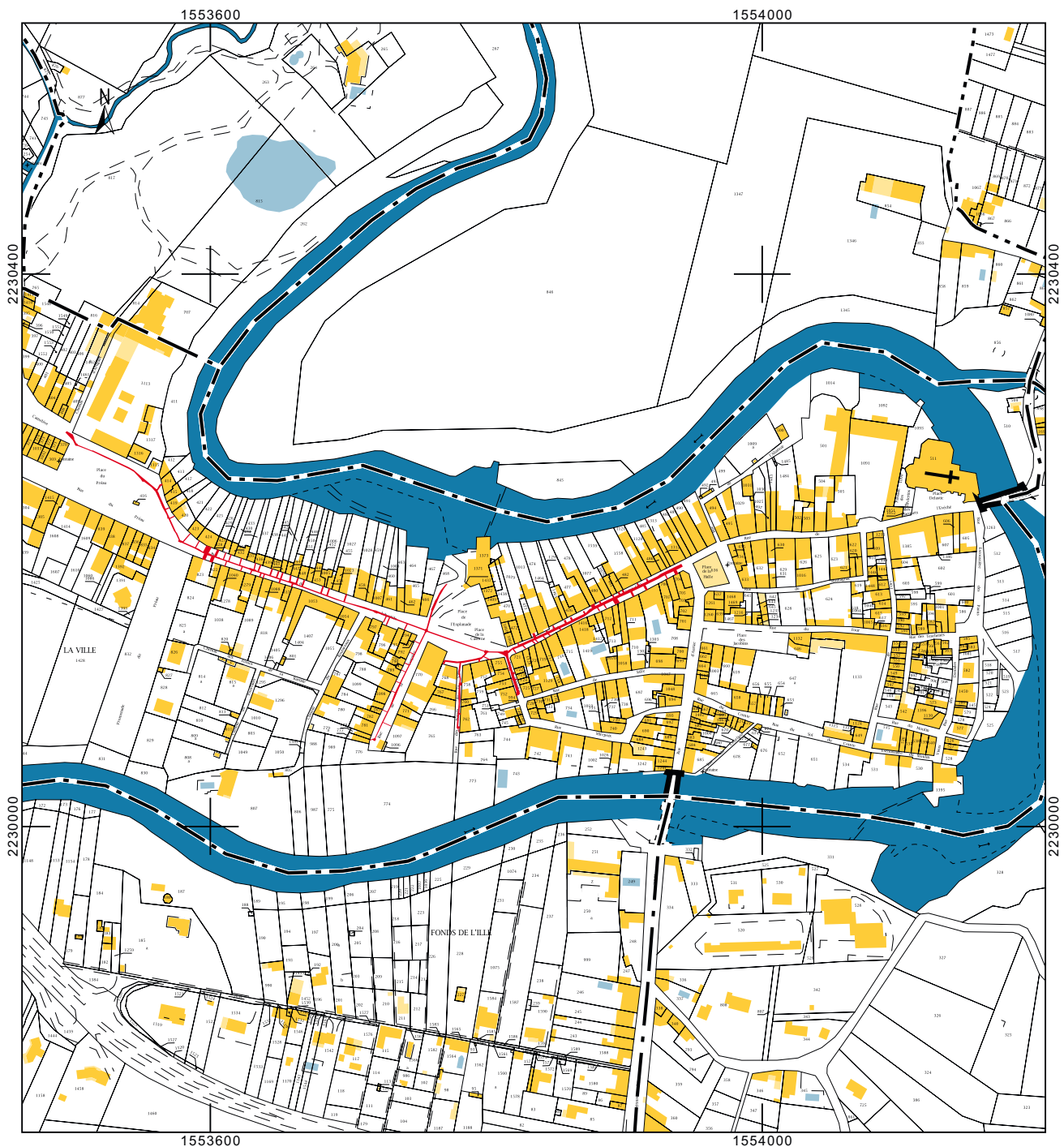
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MURET
159 Avenue Jacques Douzans 31600
31600 MURET
tél. 05.62.23.12.40 - fax 05.62.23.12.32
cdf.muret@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Copie de l'Arrêté de prescription



PRÉFET DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Direction régionale des
affaires culturelles

Toulouse, le 10 décembre 2012

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : P. FOUCHER
Téléphone : 05 67 73 2102
Télécopie : 05 61 99 98 82
Courriel :
pascal.foucher@culture.gouv.fr

Référence : MV/PF-11307

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté n° 2012 / ⁴⁰⁶ ci-joint portant prescription de fouille archéologique.


Conformément aux dispositions de l'article 37 du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, la maîtrise d'ouvrage de l'opération de fouille vous incombe.

Il vous appartient de choisir l'opérateur d'archéologie préventive agréé qui sera chargé de la réalisation de cette fouille.

Je suis tenu par ailleurs de vous informer qu'en cas de contestation de votre part, le délai de recours pendant lequel vous pouvez saisir le tribunal administratif compétent est de deux mois.

Veuillez agréer, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles,


Pour le Directeur régional,
Le Conservateur régional de l'archéologie
Michel Vaginay

Syndicat Mixte de l'Eau et de
Assainissement de Haute-Garonne
Z.I. de Montaudran
3 rue André Villet
31400 TOULOUSE

Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées – 32, rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6 – Tél. 05 67 73 20 20 – Fax 05 61 23 12 71
www.midi-pyrennes.pref.gouv.fr



PRÉFET DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Arrêté n° 2012 / 406 portant prescription
de la réalisation d'une fouille archéologique.

**Le Préfet de la région Midi-Pyrénées, Préfet de la Haute-Garonne,
Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,**

VU le code du patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU le décret n° 2007-823 du 11 mai 2007 relatif au Conseil national et aux commissions interrégionales de la recherche archéologique.

VU l'arrêté du Préfet de la région Midi-Pyrénées n° 2011/SGAR du 2 mai 2011 portant délégation de signature à Monsieur Dominique PAILLARSE, directeur régional des affaires culturelles ;

VU l'arrêté du directeur régional des affaires culturelles de Midi-Pyrénées du 3 mai 2011 portant délégation de signature à Monsieur Michel VAGINAY, conservateur régional de l'archéologie ;

VU le dossier de confirmation de l'intention de réaliser les travaux en date du 15 novembre 2012, reçu le 23 novembre 2012 ;

CONSIDÉRANT qu'en raison de :

Leur localisation dans le centre historique du bourg de Rieux-Volvestre, les travaux envisagés (réseau d'assainissement) sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique et justifient une opération de sauvegarde par l'étude scientifique,

A R R Ê T E

Article 1^{er} : une intervention de suivi des travaux visant, par des études, des travaux de terrains et de laboratoire, à recueillir les données archéologiques présente sur le site, à en faire l'analyse, à en assurer la compréhension et à présenter l'ensemble des résultats dans un rapport final, sera réalisée préalablement aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

- ✚ Région : Midi-Pyrénées
- ✚ Département : Haute-Garonne
- ✚ Commune : Rieux-Volvestre

Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées – 32, rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6 – Tél. 05 67 73 20 20 – Fax 05 61 23 12 71
www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr

✚ Lieu-dit : centre bourg
✚ Cadastre : année : section : Parcelle(s) :
✚ Propriétaire : voie communale
✚ Coordonnées Lambert : x : y : ;
✚ Numéro d'entité archéologique « Patriarche » : 23972 / 31 455 0117

Article 2 : la réalisation de l'opération de fouille d'archéologie préventive incombe à la personne projetant d'exécuter les travaux, désignée ci-après « l'aménageur », donnant lieu à la présente prescription :

- Nom : Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne
- Raison sociale :
- Adresse : Z.I. de Montaudran, 3 rue André Villet, 31400 TOULOUSE

Article 3 : l'opération de fouille d'archéologie préventive peut être confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, à un service archéologique territorial agréé ou à toute autre personne de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu au chapitre IX du décret n° 2004-490 susvisé.

Article 4 : l'aménageur conclut avec l'opérateur un contrat qui précise :

- La date prévisionnelle de début de l'opération de fouilles, sa durée et le prix de réalisation des fouilles ;
- Les conditions et délais de la mise à disposition du terrain par l'aménageur et de l'intervention de l'opérateur ;
- Les indemnités dues par l'une ou l'autre partie en cas de dépassement des délais convenus ;
- La date de remise du rapport final d'opération ;

Si l'aménageur est une personne publique soumise au code des marchés publics, le contrat contient en outre les mentions obligatoires prévues par ledit code.

Article 5 : le contrat prévu à l'article 4 du présent arrêté, signé par les deux parties et accompagné du justificatif de l'agrément de l'opérateur est transmis par l'aménageur au Préfet de Région (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées, Service Régional de l'Archéologie). Cette transmission vaut demande de l'autorisation de fouille prévue au deuxième alinéa de l'article L. 523-9 du code du patrimoine.

Lorsque l'aménageur est une personne privée, la transmission est complétée par une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée attestant que les conditions prévues à l'article 44 du décret n° 2004-490 susvisé sont satisfaites.

Article 6 : le contrat prévu à l'article 4 du présent arrêté définit le projet scientifique d'intervention et les conditions de sa mise en œuvre. Ce projet détermine les modalités de la réalisation de la prescription, notamment les méthodes techniques employées et les moyens humains et matériels prévus. Il est établi par l'opérateur sur la base du cahier des charges scientifique.

Article 7 : le Préfet de Région (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées, Service Régional de l'Archéologie) dispose d'un délai de deux mois à compter de la réception du dossier transmis pour délivrer l'autorisation de fouille ou la refuser en cas de non conformité au cahier des charges scientifique annexé au présent arrêté. L'absence de décision notifiée dans le délai précité vaut refus de l'autorisation.

Article 8 : en cas de refus, le Préfet de Région (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées, Service Régional de l'Archéologie) peut proposer à l'aménageur de lui présenter un projet amendé dans un délai et selon des modifications qu'il lui indique. Le Préfet de Région dispose alors d'un délai de quinze jours à compter de la nouvelle présentation du projet pour notifier sa décision. À défaut, la demande est réputée rejetée.

Article 9 : l'Etat autorise les fouilles après avoir contrôlé la conformité du contrat avec les prescriptions de fouilles édictées par le présent arrêté.

Article 10 : l'arrêté d'autorisation comporte le nom du responsable d'opération, désigné par le Préfet de Région, sur proposition de l'opérateur.

Article 11 : le directeur régional des affaires culturelles de Midi-Pyrénées est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la personne qui projette les travaux et à l'autorité compétente pour instruire la demande d'autorisation.

Fait à Toulouse, le 10 décembre 2012

Pour le Préfet de Région, et par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles


Pour le Directeur régional,
Le Conservateur régional de l'archéologie
Michel Vaginay

ANNEXES:

- ANNEXE 1 : Cahier des charges de l'intervention
- ANNEXE 2 : Tracé du réseau des tranchées

Notification à

- Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne, Z.I. de Montaudran, 3 rue André Villet, 31400 TOULOUSE

Copie à

- Préfecture(s) de département(s)
- Mairie(s)
- Préfecture de Région (archivage)

Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées – 32, rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6 – Tél. 05 67 73 20 20 – Fax 05 61 23 12 71
www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr

A N N E X E

Vu pour être annexé à l'arrêté

CAHIER DES CHARGES DE L'INTERVENTION

406

1 - Objectif de la fouille :

Cette opération consistera en un suivi des travaux relatifs au raccordement du centre bourg de Rieux Volvestre sur le réseau d'assainissement collectif existant.

2 - Données scientifiques :

Les travaux envisagés se situent dans le centre bourg médiéval de Rieux Volvestre. L'ouverture de tranchées pour installer de nouveaux réseaux dans toute la zone médiévale de ce bourg (cf. plan annexé) présente un fort risque archéologique correspondant à la mise au jour de structures et de vestiges archéologiques.

3 - Principes méthodologiques :

Toute ouverture de tranchées dans la zone figurant sur le plan annexé devra être réalisée sous surveillance archéologique. Les archéologues pourront à tout moment interrompre les travaux afin de procéder aux observations d'analyses nécessaires (réfection de coupes, relevés stratigraphiques, couverture photographique) voire à une opération de fouille ponctuelle si l'importance des découvertes archéologiques le requiert. Il s'agira que l'opérateur archéologique et les entreprises BTP mandatées travaillent en bonne synergie, selon un calendrier d'intervention précis.

4.- Profil du responsable d'opération : médiéviste et/ou moderniste

5 - Données techniques (durée phase terrain et post fouille, spécialistes nécessaires...)

Phase terrain : inspection des coupes stratigraphiques dégagées lors de l'ouverture des tranchées et/ou fouille des structures et des niveaux éventuels d'épandage de mobilier qui pourraient être mis au jour. La durée d'intervention se calera sur celle des travaux d'ouverture des tranchées prévues par les entreprises BTP mandatées. Prévoir une équipe indicative de 2 personnes, qui pourra être étoffée en fonction des découvertes archéologiques effectuées, à laquelle il conviendra d'adjoindre les compétences nécessaires en matière de topographie, de photographie et de sédimentologie.

Phase étude : étude d'une durée équivalente à celle de terrain, au minimum, pour l'exploitation des données et la rédaction du document final de synthèse, avec une équipe adaptée pour intégrer les spécialistes nécessaires aux études et à l'exploitation des éléments mis au jour sur le terrain (étude céramique, étude mobilier métallique, étude archivistique, étude archéozoologique, paléoenvironnement, infographie ...).

Les moyens pour conduire les travaux de conservation préventive et de mise en état pour étude des vestiges fragiles (notamment les vestiges organiques et métalliques : traitement d'urgence, consolidation...) et réaliser les analyses (sédimentologie, anthracologie, datations ¹⁴C...) qui apparaîtront nécessaires, en fonction des découvertes, pour assurer la tenue des objectifs définis par la présente prescription, devront être prévus.

Le ou les lieux de garde des mobiliers archéologiques et données documentaires issus de la fouilles jusqu'à leur remise à l'Etat. Lors de la remise du rapport final, seront précisés dans le projet d'opération et tout projet de mouvement sera notifié à l'Etat pour lui permettre d'assurer dans les meilleures conditions le contrôle prévu par la réglementation en vigueur.

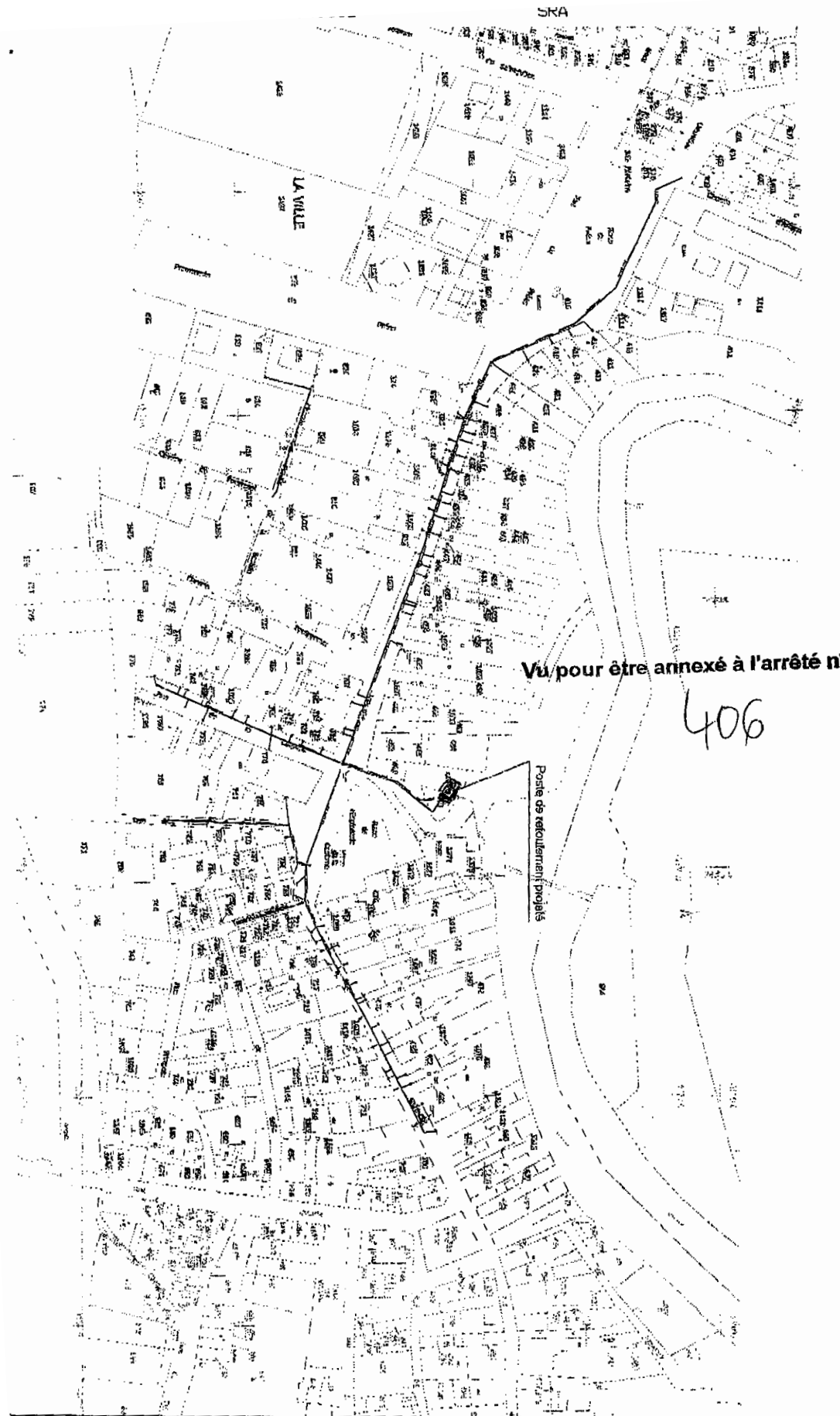
6- Délai prévisionnel de remise du rapport final : 6 mois à compter de la date de début de l'intervention.

Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées – 32, rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6 – Tél. 05 67 73 20 20 – Fax 05 61 23 12 71
www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr

COMMUNE DE RIEUX VOLVESTRE
 TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT
 DANS LE CENTRE BOURG

PLAN D'ENSEMBLE
 TRAVAUX PROJETES

PILO



Vu pour être annexé à l'arrêté n°

406

DATE	INITIALES	FONCTION
10/11/2022		Chargeur d'arrêté
1/1/2020		

	Syndicat Mixte de l'eau et de l'assainissement 2022 RUE DE LA MAISON 31100 RIEUX VOLVESTRE
	M&O PLU M&O PLU 10000 RIEUX VOLVESTRE
	HYDRETIJDES HYDRETIJDES 10000 RIEUX VOLVESTRE
	O.P.P. OFFICE PUBLIC DE PROPRIÉTÉ PRIVÉE 10000 RIEUX VOLVESTRE

Copie de l'arrêté d'autorisation de fouille



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Direction régionale des
affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : P. FOUCHER
Téléphone : 05 67 73 21
Télécopie : 05 61 99 98 82
Courriel :
@culture.gouv.fr

Référence : MV/PF-17090

Toulouse, le 30 juin 2014

La Préfète de la région Midi-Pyrénées par intérim

à

M. Michaël GOURVENNEC
1 rue Antoine Darquier
31000 TOULOUSE

Objet : Opération de fouille archéologique préventive à (Rieux-Volvestre, Centre bourg, Haute-Garonne).

Réf. :

PJ : Arrêté 2014 /286 du 30 juin 2014 portant autorisation de réaliser une opération de fouille

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté portant autorisation de procéder à la réalisation de l'opération de fouille archéologique préventive, cité en objet qui vous désigne par ailleurs en qualité de responsable de cette opération.

À ce titre, il vous revient désormais de respecter les normes fixées par les arrêtés du ministre de la Culture en date du 16 septembre 2004 portant définition des normes, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques et par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Pour la Préfète de région par intérim et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles

Laurent ROTURIER

Laurent Roturier
Directeur régional des affaires culturelles

Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées – 32, rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6 – Tél. 05 67 73 20 20 – Fax 05 61 23 12 71
www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr



PRÉFET DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

**Arrêté n° 2014 / 286 portant autorisation de procéder
à la réalisation d'une opération de fouille archéologique
préventive**

**La Préfète de l'Aveyron, Préfète de la région Midi-Pyrénées par intérim,
Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,**

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Midi-Pyrénées n° 2014/SGAR du 20 juin 2014 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, directeur régional des affaires culturelles ;

VU l'arrêté n° 2012 / 406 du 10 décembre 2012 portant prescription de la réalisation d'une fouille archéologique ;

VU la demande d'autorisation de fouille présenté par la personne projetant d'exécuter les travaux en date du 6 juin 2014 ;

VU le contrat passé entre la personne projetant d'exécuter les travaux et la personne chargée de la réalisation des fouilles en date du 29 avril 2014 ;

après avis de la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique sud-ouest en date du 25-26 juin 2014 ;

A R R E T E

Article 1er :

La personne maître d'ouvrage de l'intervention archéologique est :

Nom : Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne
Raison sociale :
Adresse : Z.I. de Montaudran, 3 rue André Villet, 31400 TOULOUSE

est autorisée à faire procéder à une opération de fouille concernant en Région Midi-Pyrénées :

le(s) site(s) de : Centre bourg
Département : Haute-Garonne
Commune : Rieux Volvestre
Cadastre : Année : Parcelle(s) :
Lieu-dit :
Numéro de site :
Coordonnées Lambert : x = y = z = m
Numéro d'entité archéologique « Patriarche » : 23972 / 31 455 0117

Article 2 : La personne chargée de la réalisation des fouilles désignée ci-après comme « l'opérateur » est :

Nom : ARCHEODUNUM
Raison sociale :
Adresse : Agence Sud-Ouest, 8 allées Michel de Montaigne, 31770 COLOMIERS

Article 3 : La personne désignée en qualité de responsable scientifique de l'opération archéologique est :

Nom : GOURVENNEC
Prénom : Michaël
Adresse : 1 rue Antoine Darquier, 31000 TOULOUSE
Organisme de rattachement : Archéodunum
Raison sociale :

Le responsable scientifique est l'interlocuteur du préfet de région et le garant de la qualité scientifique de l'opération archéologique. À ce titre, il prend, dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'intervention de l'opérateur, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport dont il dirige la rédaction.

Article 4 : l'opérateur exécute les fouilles conformément aux décisions prises et aux prescriptions imposées par l'Etat et sous la surveillance de ses représentants, en application des dispositions du livre V du code du patrimoine. Les observations du représentant de l'Etat formulées à l'issue des visites de contrôle ou réunions de chantier sont communiquées par écrit à l'opérateur et à l'aménageur. L'aménageur, l'opérateur et le responsable scientifique de l'opération assurent, chacun pour ce qui le concerne, la mise en œuvre effective des observations et des instructions du représentant de l'Etat.

En cas de non-respect des observations et instructions du représentant de l'Etat, le préfet de région met le responsable scientifique et l'opérateur en demeure de s'y conformer. Il procède de même en cas d'obstruction au contrôle. L'aménageur est informé de cette mise en demeure.

Si les intéressés ne prennent pas les mesures demandées dans le délai prescrit, le préfet de région peut :

- en cas de manquement imputable au responsable scientifique, en désigner un nouveau ;

Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées – 32, rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6 – Tél. 05 67 73 20 20 – Fax 05 61 23 12 71
www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr

○ en cas de manquement imputable à l'opérateur, engager la procédure de retrait de l'autorisation des fouilles, telle que prévue à l'article L. 531-6 du code du patrimoine. Il doit notifier à l'aménageur et à l'opérateur son intention de provoquer le retrait. Les fouilles sont alors suspendues. Pendant la durée de la suspension, l'aménageur prend toute mesure utile à la conservation des vestiges mis au jour et à la sécurité du chantier. Les fouilles ne peuvent être reprises que sur décision expresse du préfet. Toutefois, si celui-ci ne s'est pas prononcé dans un délai de six mois sur la suite à donner à son intention de provoquer le retrait, les fouilles peuvent être reprises dans les conditions fixées par l'autorisation.

En cas de retrait de l'autorisation de fouilles du fait de l'opérateur, les dispositions du premier alinéa de l'article L. 531-7 du code du patrimoine sont applicables.

Article 5 : L'opérateur de la fouille remet au préfet de région (Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées) le rapport de fouilles, élaboré à l'issue de l'analyse et de l'exploitation des données, sous l'autorité du responsable scientifique de l'opération, dans le délai fixé par le cahier des charges scientifique et selon les normes fixées par l'arrêté du 27 septembre 2004. Il informe l'aménageur de cette remise.

Le préfet de région vérifie la conformité du rapport aux normes de contenu et de présentation et fait procéder à son évaluation scientifique par la commission interrégionale de la recherche archéologique. Il informe l'aménageur, l'opérateur et le responsable scientifique de la fouille et leur communique, le cas échéant, des recommandations en vue de l'exploitation scientifique du rapport.

Un exemplaire du rapport est adressé à l'aménageur et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives si ce dernier n'est pas l'opérateur.

Article 6 Les objets mobiliers provenant des opérations d'archéologie préventives ne peuvent être placés sous la garde de l'opérateur pendant une durée supérieure à deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération du terrain.

Pendant cette durée, l'opérateur assure l'identification, l'inventaire, le classement et le conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier conformément à l'arrêté du 16 septembre 2004. Il prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets et assure, en tant que de besoin, leur mise en état pour étude.

À la remise du rapport et, au plus tard, à l'expiration du délai de deux ans, le mobilier est remis à l'Etat.

Avec le mobilier, l'opérateur remet à l'Etat, aux fins d'archivage, la documentation scientifique constituée en cours d'opération.

Article 7 : une annexe au présent arrêté fixe les modalités d'identification, de classement, de conditionnement et de versement à l'Etat de la documentation scientifique et du mobilier archéologique issus de la fouille d'archéologie préventive visée ci-dessus.

Article 8 : le directeur régional des affaires culturelles de Midi-Pyrénées est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la personne qui projette les travaux, à l'opérateur et à l'autorité compétente pour instruire la demande d'autorisation.

Fait à Toulouse, le 30 juin 2014

Pour la Préfète de Région par intérim, et par délégation,
le Directeur régional des affaires culturelles

Laurent ROTURIER

Laurent Roturier
Directeur régional des affaires culturelles

Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées – 32, rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6 – Tél. 05 67 73 20 20 – Fax 05 61 23 12 71
www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr

ANNEXE

Vu pour être annexé à l'arrêté n°

2014/286 -

Modalités d'identification, d'inventaire, de classement, de conditionnement et de versement à l'État de la documentation scientifique et du mobilier archéologique issus des diagnostics et des fouilles préventives

En concertation entre l'INRAP et le SRA de la DRAC Midi-Pyrénées, un protocole a été établi pour répondre aux exigences relatives à la gestion de la documentation scientifique et du mobilier archéologique (arrêtés du ministre de la Culture du 16 septembre et du 27 septembre 2004) et assurer de manière simple et efficace leur versement à l'État.

La clôture de toute opération archéologique préventive implique la remise concomitante au SRA du rapport d'opération, de la documentation scientifique et des mobiliers archéologiques. La règle vaut indifféremment pour les diagnostics et les fouilles préventives.

Durant la phase de post fouille, la durée nécessaire au traitement de la documentation scientifique et des mobiliers (identification, inventaire, classement, conditionnement) sera prévue dans les plannings des opérations. Le responsable de l'opération veille au respect des consignes définies par la réglementation en vigueur et dont les modalités pratiques sont précisées dans le présent document.

-1- la documentation scientifique

«La documentation scientifique constituée au cours d'une opération d'archéologie préventive se compose des catégories suivantes :

- 1.- documents graphiques (plan, relevés, minutes, dessins)
- 2.- documents photographiques et audio-visuels
- 3.- documents numériques
- 4.- documents écrits (carnets et fiches d'enregistrement, correspondance, rapport d'étude)
- 5.- moulages et empreintes
- 6.- matériaux naturels et de nature biologique recueillis lors de l'opération

Cette documentation, constituée des originaux pour les documents graphiques, photographiques et écrits est classée, indexée et inventoriée » (arrêté du 16/09/2004, art. 1).

Les modalités de classement, d'indexation et d'inventaire de cette documentation (catégories 1 à 4) sont laissées à l'appréciation des responsables d'opérations sous réserve que chaque pièce comporte un identifiant permettant de la rattacher sans ambiguïté à l'opération qui la générée.

Un classement (catégories 1 à 4) selon les catégories fixées dans l'article 1 de l'arrêté rappelé ci-dessus et selon les modalités indiquées (par grand type selon les supports ou modes de conditionnement) est fortement recommandé.

Le conditionnement des catégories 1 à 4 sera assuré de la manière suivante :

les pièces de petit format seront rassemblées dans des boîtes à archives ;

- chaque boîte comportera sur sa face supérieure et sur un petit côté l'identifiant de l'opération (cf. étiquette autocollante du bordereau) et le numéro d'ordre de la boîte (1/5, ...)

- Si plus de 2 boîtes sont nécessaires, elles seront rassemblées dans un carton normalisé sur lequel sera porté l'identifiant de l'opération.
- Les pièces de grand format (les plans) seront conditionnées dans des tubes cartonnés comportant l'identifiant de l'opération et numérotés à la suite des boîtes à archives. Chaque tube sera clos à chaque extrémité par un bouchon non marqué.

L'intégralité de la documentation scientifique « sera accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant les codes utilisés avec la signification » (article 4 de l'arrêté du 16/09/2004) qui sera rangée dans la boîte n°1.

-2- les mobiliers archéologiques et les catégories 5 et 6 de la documentation

Le mobilier s'entend au sens défini par l'arrêté du 16 septembre 2004: « *les objets transformés par l'activité humaine, recueillis lors de l'opération.* »

Il faut y ajouter les catégories 5 et 6 de la documentation scientifiques, pour lesquelles l'article 1 de l'arrêté mentionné précédemment indique que « *les matériaux naturels et de nature biologique (catégories 5 et 6) sont classés et conditionnés par matière et identifiés de la même manière que le mobilier archéologique. Mention est apposée de leur destination : analyse ou conservation à long terme. Pour les matières périssables destinées à l'analyse, une date de validité est portée sur les conteneurs.* » (article 1 de l'arrêté du 16/09/2004). (cf. *infra* pour le conditionnement et le classement).

Le terme « objet » employé ci-dessous désigne à la fois le mobilier et les catégories 5 et 6 de la documentation.

Les objets provenant de l'opération font l'objet d'un inventaire systématique et d'un classement par matière (lithique, céramique, métal, matière organique travaillée, faune...) et par unité de prélèvement (US en règle générale). Cet inventaire est livré en annexe du rapport d'opération et un exemplaire est annexé au bordereau de versement (cf. *infra*). Il référence également les objets isolés (cf. *infra*) en mentionnant ceux qui ont fait l'objet de traitement de conservation particulier (radiographie...).

Les objets sont conditionnés dans des pochettes ou des boîtes (d'un matériau adapté à la conservation préventive des objets) comportant le marquage de l'identifiant de l'opération et de l'unité de prélèvement (code d'opération, US...). Ce marquage sera rappelé systématiquement sur une étiquette plastique (stiron) placée à l'intérieur des contenants et fera le lien avec l'inventaire général.

Chaque objet présentant un intérêt muséographique ou ayant subi une restauration, si sa taille le permet, ainsi que tout objet dont le volume interdit son conditionnement en bac comporte un identifiant (code opération, unité de prélèvement et numéro d'ordre dans l'unité de prélèvement) inscrit de manière indélébile et discrète.

Les contenants de lots et les objets isolés sont conditionnés dans des bacs « norme Europe ». Entre les trois modèles de capacités différentes (21 litres, 30 litres et 45 litres) on privilégiera les bacs de taille moyenne (30 litres). Le modèle le plus petit (21 litres) sera réservé aux petites séries ainsi que, dans la mesure du possible, aux vestiges les plus lourds (lithique notamment). La forme haute conviendra aux éléments volumineux dont la hauteur excède la taille du bac de 30 litres. Chaque bac sera rempli de manière raisonnable et raisonnée et de manière à permettre des empilements sans risque de dégâts aux objets. Une étiquette aisément lisible sera apposée sur chaque bac. Elle comportera le n° du département, le nom de la commune, le nom de l'opération, le code de l'opération, le numéro de la prescription, la désignation de son contenu (matière) et un numéro d'ordre dans l'opération (1/75, 2/75...).

Les objets isolés (de taille compatible avec un rangement en bac) sont regroupés dans un ou plusieurs bacs identifié(s) comme précédemment et avec, dans la rubrique « désignation du contenu », la mention supplémentaire : «objets isolés» ou plus précisément le type d'objets (tessons diagnostiques, outils, nucleus, ...).

Les remontages d'objets seront limités aux stricts besoins de l'étude et dans la mesure du possible partiellement démontés pour faciliter leur stockage dans les bacs.

Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées – 32, rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6 – Tél. 05 67 73 20 20 – Fax 05 61 23 12 71
www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr

L'ensemble des contenants et objets est accompagné d'une notice explicitant le mode d'inventaire, de classement et de conditionnement, fournissant les codes utilisés avec leur signification qui sera intégré en introduction de l'inventaire.

-3- modalités de la remise de la documentation et des mobiliers

A la remise du rapport d'opération (diagnostic et fouille) par l'opérateur au SRA, après s'être assuré de sa recevabilité propre (respect de la prescription et des normes de contenu et de présentation du rapport, notamment en matière d'inventaires), et dans un délai d'un mois maximum, le SRA prend contact avec l'opérateur pour arrêter la date de versement de la documentation scientifique et du mobilier à l'État.

Ce versement est fait en présence du responsable d'opération, du responsable du centre archéologique pour l'opérateur et de deux représentants mandatés par le SRA (l'agent chargé du suivi de la prescription et l'agent chargé de la gestion du dépôt régional).

Un bordereau de versement est établi au préalable par le responsable de l'opération. Il comporte tous les éléments pour recenser l'ensemble des contenants (documentation et mobilier) et identifier l'opération.

Le mobilier et la documentation scientifique sont versés ensemble et de manière exhaustive. Toute absence (analyse ou traitement en cours...) devra être mentionnée et justifiée dans la rubrique «observations» du bordereau de versement. L'organisme en charge des objets en question doit être précisé (références et coordonnées).

La signature du bordereau de versement par les représentants des deux parties vaut prise en charge de la documentation et des mobiliers et réception administrative et complète du rapport d'opération.

Copie de l'extrait du Projet Scientifique et Technique (PSTI)



Projet scientifique et technique d'intervention

Suivi archéologique de travaux

N° 2014-02-25 TLS

10 février 2014

Suivi archéologique des travaux d'extension du réseau d'assainissement dans le centre bourg. Rieux-Volvestre (Haute-Garonne)

Maître d'ouvrage

SYNDICAT MIXTE DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT
DE HAUTE-GARONNE
Territoire Sud
657 Chemin de la Graouade
31 800 SAINT-GAUDENS

Opérateur archéologique

ARCHEODUNUM SAS
500 rue Juliette Récamier
69 970 Chaponnay

Agrément en qualité d'opérateur
d'archéologie préventive délivré le
22/01/2009 (J.O. du 25/02/2009),
étendu par arrêté du 08/03/2012

Dossier suivi par :

Sylvie Campech
Agence Sud-Ouest
06 87 48 43 03
s.campech@archeodunum.fr

Sommaire

1. Contexte et objectifs	3
1.1. Contexte général du projet.....	3
1.2. État des connaissances	3
1.3. Objectifs de l’opération	4
2. Organisation et planning	5
2.1. Planning prévisionnel.....	5
2.2. Mise à disposition et démobilisation du terrain	5
3. Acquisition des données de terrain : la fouille.....	7
3.1. Réunion de chantier	7
3.2. Protocole de suivi de travaux et de détection des structures.....	7
3.3. Protocole de fouille.....	8
3.4. Moyens humains et matériels-Détail quantitatif et estimatif (DQE).....	9
3.5. Remise en état du terrain à la fin de l’intervention	9
4. Méthodologie phase post-fouille	9
4.1. Traitement des données.....	10
4.2. Le rapport et le devenir des vestiges mobilier	11
4.3. Moyens archéologiques- Détail quantitatif et estimatif (DQE)	11
5. Composition de l’équipe/organigramme.....	13
6. Gestion de la sécurité	13
6.1. Mise en sécurité de l’aire de fouille	13
6.2. Gestion des installations de chantier	13
6.3. Prévention des risques professionnels	14
6.4. Mesure de prévention des risques exportés et importés.....	14

1. Contexte et objectifs

1.1. Contexte général du projet

Les vestiges archéologiques présents sur la commune de Rieux-Volvestre appartiennent, pour les mieux conservés, à une large fourchette chronologique allant de l'Antiquité à la période moderne. Les périodes reconnues sont :

- l'Antiquité
- le Moyen Âge
- la période moderne

Devant l'opportunité de comprendre, sur une très longue période, la fondation et l'évolution du village de Rieux-Volvestre, le Service Régional de l'Archéologie a prescrit une opération de suivi archéologique de travaux sur 804 m linéaires sur la globalité du projet (une tranche ferme et une tranche conditionnelle). **Notons que le tracé concernant la tranche conditionnelle est susceptible de renfermer un potentiel archéologique plus important que la tranche ferme.** En effet, ce tracé court à l'intérieur du village médiéval et moderne.

1.2. État des connaissances

En l'absence d'opération de diagnostic archéologique sur le village de Rieux-Volvestre, les connaissances concernant ce dernier sont fonction des découvertes anciennes.

La commune de Rieux-Volvestre a été occupée depuis l'Antiquité, au moins, comme en témoigne les différentes découvertes isolées mentionnées dans la carte archéologique de la Gaule. Notons la présence d'un établissement du Haut Empire (I^{er}-IInd siècle ap. J.-C.) ainsi qu'un possible itinéraire antique passant sur la commune. Ce dernier relierait Toulouse à Saint-Girons. Cependant, en l'état actuel des connaissances, il est impossible de lier la fondation du village à une occupation antique. De la même façon, les origines du village de Rieux-Volvestre sont incertaines. Aux alentours du X^e siècle, l'abbaye de Lézat fonde un prieuré bénédictin. Puis, au milieu du XII^e siècle, le village obtient une charte de coutumes. L'église de Rieux-Volvestre est consacrée en 1222. Elle est élevée au rang de cathédrale en 1317 lorsque Jean XXII érige Rieux-Volvestre en évêché. Le village, devenu siège épiscopal (jusqu'en 1801), prospère jusqu'au XIX^e siècle. À cette date, le plan cadastral dit « napoléonien » nous permet de connaître l'occupation du sol au sein du village mais également le long de l'actuelle rue de Labastide et de la place du Préau. L'espace est faiblement urbanisé à l'extérieur des limites supposées du village médiéval.

1.3.Objectifs de l'opération

Les objectifs de cette opération de fouille archéologique préventive ont été fixés par le Service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées dans son cahier des charges annexé à l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2012. Ils portent sur les points suivants :

- Effectuer une surveillance archéologique de toute ouverture de tranchée dans la zone figurant sur le plan annexé.
- Inspecter les coupes stratigraphiques dégagées lors de l'ouverture des tranchées. Cette inspection consistera en la réfection des coupes, le relevé stratigraphique et la couverture photographique des coupes ainsi dégagées.
- Effectuer une opération de fouille ponctuelle des structures et des niveaux d'épandage de mobilier, si l'importance des découvertes archéologiques le requiert.
- Comprendre les conditions d'implantation, la nature et les formes des structures dégagées, la durée d'occupation.
- Préciser autant qu'il se peut la chronologie de toutes les structures dégagées.

2. Organisation et planning

2.1.Planning prévisionnel

On rappelle que le terrain est restitué au maître d'ouvrage dès que l'achèvement de la fouille a été constaté par le Service régional de l'archéologie. Le délai consacré à l'étude et à la rédaction du rapport n'a pas d'impact sur la poursuite des travaux d'aménagement ou de construction.

Le planning prévisionnel du suivi archéologique des travaux sera réalisé en fonction de celui de l'entreprise de BTP retenue par le maître d'ouvrage. De fait, l'intervention archéologique se déroulera selon un planning défini en concertation avec le maître d'ouvrage ou à défaut avec le Titulaire des travaux de canalisations. Notons que l'opération de suivi archéologique porte sur le creusement des tranchées. Les opérations de pose des canalisations et de remblaiement des tranchées ne nécessitent pas de surveillance archéologique.

2.2.Mise à disposition et démobilisation du terrain

Au démarrage du chantier

L'intervention archéologique pourra débuter dès la réception de la notification du marché par l'aménageur et la délivrance de l'autorisation de fouille par la Préfecture de la Région Midi-Pyrénées, selon le planning défini en concertation avec le maître d'ouvrage.

La société Archeodunum devra avoir libre accès au terrain durant toute la durée de l'opération archéologique.

Un procès-verbal de mise à disposition des terrains sera dressé avant ou pendant l'installation du chantier par l'opérateur. Il sera dressé contradictoirement par l'aménageur et l'opérateur ou leurs représentants ayant pouvoirs d'engagement.

Le maître d'ouvrage fera son affaire des éléments suivants :

- piquetage préalable de la zone à fouiller, définie dans le cahier des charges du Service régional de l'archéologie ;
- sécurisation du site pendant les travaux et la fouille
- travaux techniques de creusement pour les réseaux, décapage des éléments de voirie (trottoirs, enrobé).

L'opérateur fera son affaire des éléments suivants après avoir recueilli l'avis du maître d'ouvrage et de son mandataire :

- démarches administratives liées à l'accomplissement des travaux et prestations ;

A la fin du chantier

Lorsque la mission de l'opérateur prend fin, un procès verbal de fin de chantier est établi contradictoirement par l'opérateur et l'aménageur.

Le procès verbal constate en particulier :

- Que tous les terrains sur lesquels porte une prescription de fouilles ont bien été traités par l'opérateur,
- Que les volumes de terrain à fouiller ont bien été respectés (cotes de fond de fouille respectées),
- Que les terrains sont libérés par l'opérateur,
- Que de manière générale les prescriptions de fouilles ont été respectées.

L'aménageur peut dès lors transmettre le procès-verbal signé au préfet de région en lui notifiant l'achèvement des travaux afin d'obtenir l'attestation de libération des terrains.

3. Acquisition des données de terrain : la fouille

Le suivi de travaux devra permettre d'atteindre les objectifs fixés par la prescription et définis par le cahier des charges du Service régional de l'archéologie. L'ensemble de la méthodologie sera soumise au Service régional de l'archéologie et définie en concertation avec lui.

L'équipe d'archéologues devra constamment optimiser son mode d'intervention et l'adapter à la nature et à la densité des vestiges, en conciliant et en respectant les objectifs fixés par la prescription, les délais et les mesures de sécurité.

3.1. Réunion de chantier

La qualité et le suivi du calendrier de l'opération sont assurés régulièrement par le responsable administratif de l'opération. Des réunions d'avancement seront organisées, sur site, régulièrement entre le responsable administratif et le responsable scientifique, le Service régional de l'archéologie et le maître d'ouvrage.

En préalable au démarrage de la phase d'exploitation du terrain, et en relation avec l'agent du Service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées chargé du suivi de cette opération, le responsable d'opération prendra connaissance du calendrier prévisionnel du projet auprès de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, et il prendra contact avec les différents acteurs concernés.

Au cours de la phase de terrain, le Conservateur régional de l'archéologie et son représentant, ainsi que la maîtrise d'ouvrage, seront régulièrement informés par courrier ou messagerie électronique, de l'état d'avancement de l'opération de terrain. Le Conservateur régional de l'archéologie sera en outre immédiatement avisé de toute découverte archéologique majeure. A l'issue de la phase terrain, un projet de programmation des moyens prévus pour la phase post-fouille sera transmis au SRA.

3.2. Protocole de suivi de travaux et de détection des structures

Le creusement de tranchées sera réalisé sur **804 m linéaire, soit 456 m linéaires pour la tranche ferme et 348 m linéaires pour la tranche conditionnelle**. Selon les plans fournis, la profondeur des tranchées n'excèdera pas **2 m et sera en moyenne d'1,30 m**. La réalisation de l'ouverture de ces tranchées sera effectuée par le maître d'ouvrage ou, à défaut, par le Titulaire des travaux de canalisations. Ces travaux seront réalisés sous la surveillance du responsable d'opération archéologique.

Cette phase permettra de procéder aux observations et analyses nécessaires : inspection des coupes stratigraphiques, réfection des coupes, relevés stratigraphiques et couverture photographique des. Selon l'importance des

vestiges archéologiques mis au jour, il pourra être procédé à une fouille ponctuelle des structures et des niveaux d'épandage ainsi dégagés .

L'évacuation des terres issues du creusement des tranchées sont à la charge du maître d'ouvrage ou, à défaut, du Titulaire des travaux de canalisations.

3.3. Protocole de fouille

Les structures archéologiques, une fois repérées, seront systématiquement nettoyées. Des plans et coupes détaillés accompagnés de descriptifs et d'une couverture photographique seront ensuite réalisés.

Le rapport stratigraphique de toutes structures archéologiques (sol, élément de bâtiment, structure fossoyée, fosses, sépultures...) avec les couches archéologiques reconnues sera établi.

L'enregistrement des données de fouille et du mobilier sera conduit de manière à permettre une exploitation spatiale. Les mobiliers seront enregistrés et prélevés par unité stratigraphique.

Si l'importance des découvertes nécessite une opération de fouille archéologique ponctuelle, les protocoles décrits ci-dessous seront mis en œuvre.

Les maçonneries feront l'objet d'un nettoyage soigné et d'un relevé au « pierre à pierre » en utilisant les techniques appropriées à l'importance du travail. Des démontages seront effectués ponctuellement afin d'étudier le phasage des constructions. Les matériaux (appareil, mortier...), leur mise en œuvre, les négatifs, remplois, traces de taille, les césures et les liaisons seront documentés et enregistrés en vue de caractériser les structures mise au jour. Des prélèvements de mortier pourront être effectués en tant que de besoin. L'analyse des liaisons stratigraphiques permettra d'appréhender leur chronologie et leur évolution dans le temps. Une étude documentaire (pour les périodes médiévales et modernes) à partir des plans anciens et autres documents d'archives permettra d'orienter les choix de fouilles.

Les niveaux de circulation et les sols seront fouillés et étudiés avec soin, par tronçons en fonction de leur étendue.

Toutes **les structures en creux** seront fouillées manuellement au moins par moitié, voire suivant la pertinence en totalité (trous de poteau par exemple). Les fosses de dimensions importantes, hors découvertes particulières, seront échantillonnées mécaniquement par moitié. Les relevés stratigraphiques des fosses et autres comblements de structures seront systématiques.

Prélèvements et analyses. Des échantillons seront pris dans toutes les couches suspectées de contenir des macro-restes ou des restes palynologiques, selon un protocole d'intervention défini par les spécialistes respectifs. Le

géomorphologue et une palynologue coordonneront les prélèvements nécessaires.

Le prélèvement des objets métalliques et des matériaux organiques sera fait avec toutes les précautions d'usage. Après inventaire et tri des objets, les lots pertinents seront remis, autant qu'il se peut au fur et à mesure de la fouille, aux laboratoires pour mise en état pour étude.

Si des faits archéologiques d'autres époques reconnues sont mis en évidence, le protocole de fouille sera déterminé, au cas par cas, en étroite relation avec le Service régional de l'archéologie.

3.4. Moyens humains et matériels-Détail quantitatif et estimatif (DQE)

Une affectation prévisionnelle des moyens humains et techniques peut être envisagée comme suit.

L'affectation prévisionnelle des principaux moyens techniques concerne l'entreprise de BTP retenue par le maître d'ouvrage.

Equipes / semaines	1	Total
Responsable d'opération	3,05 j.	61 j.
Topographe	0,3 j.	6 j.

Soit un total de 67 journées/homme pour l'ensemble de la fouille (tranche ferme et conditionnelle).

3.5. Remise en état du terrain à la fin de l'intervention

Aucune remise en état des terrains ne sera exécutée par l'opérateur archéologique. La remise en état du site incombant au maître d'ouvrage ou, à défaut, au Titulaire des travaux de canalisations.

Le maître d'ouvrage pourra recevoir, sur sa demande, un plan comportant les éléments planimétriques et altimétriques nécessaires pour assurer une description complète des décaissements exécutés.

4. Méthodologie phase post-fouille

Suivi archéologique des travaux d'extension
du réseau d'assainissement dans le centre bourg.
Rieux-Volvestre (Haute-Garonne)

Le traitement primaire des données de fouille (informatisation des données de fouille, inventaire des mobiliers, prélèvements) pourra être engagé durant la phase terrain au fur et à mesure de l'avancement de la fouille.

4.1. Traitement des données

Lorsque l'intervention de terrain est achevée, l'opérateur débute la phase d'exploitation des données acquises afin de respecter les prescriptions et produire le rapport final d'archéologie préventive (RFAP). L'exploitation est réalisée par l'opérateur dans ses locaux. Le rapport final se conformera en particulier aux art. 56 à 60 du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004, et aux arrêtés des 16 et 27 septembre 2004 précisant les normes de contenu, de fond et de forme du RFAP.

Dans le cadre de l'exploitation générale des données acquises, l'opérateur étudie les objets exhumés lors des travaux, en dresse l'inventaire et en assure temporairement la conservation et la garde. Pour cette mission, l'opérateur ne pourra disposer d'un délai supérieur à deux années comptées à partir de la date figurant sur l'attestation de libération des terrains délivrée par le préfet de région.

En phase post-fouille, aux côtés du responsable d'opération, du topographe, de l'infographe, du photographe, du géomorphologue, des gestionnaires du mobilier, seront présents les spécialistes des études de mobiliers pour toutes les catégories nécessaires : céramique, métal, faune, ossements humains, restes palynologiques, macro-restes...

Le processus habituel de mise au net et d'exploitation de la documentation, d'étude du mobilier archéologique, puis de synthèse, sera mis en œuvre en adaptant notre méthodologie à la spécificité du site.

L'étude post-fouille se déroulera selon le processus suivant :

- Saisies dans une base de données informatique des données de terrain. Les plans et coupes seront numérisés.
- Mise au net et transcription informatique des enregistrements de terrain (texte et graphique).
- Lavage, étude, dessin et conditionnement du mobilier. Les inventaires présenteront toutes les catégories de mobiliers au sein de chaque unité stratigraphique.
- Phasage des structures et rédaction des parties descriptives.
- Élaboration du plan-masse complet de la zone étudiée et des plans synthétiques de phasage permettant la compréhension des informations consignées dans le rapport.
- Rédaction des inventaires nécessaires (mobilier, structures, documentation, etc.).

- Recherche historique : synthèse bibliographique, lecture des archives et remise en contexte des données textuelles ; travail comparatif.
- Mise en contexte de la fouille et mise en perspective des résultats.
- Élaboration du rapport final d'archéologie préventive.

4.2. Le rapport et le devenir des vestiges mobilier

Un exemplaire du rapport final d'archéologie préventive sera transmis à l'aménageur par le Service Régional de l'Archéologie après validation par la CIRA.

Le mobilier archéologique ne quittera en aucun cas le territoire national français. Le stockage et l'étude se feront dans les locaux de la société à l'adresse suivante : Archeodunum, 08 allée Michel de Montaigne 31 770 Colomiers.

A la fin de ce délai, l'opérateur remet à l'Etat le mobilier de fouille, ainsi que la documentation de fouilles correspondante, à fins d'archivage.

4.3. Moyens archéologiques- Détail quantitatif et estimatif (DQE)

Une affectation prévisionnelle des moyens humains peut être envisagée comme suit.

Equipes / semaines	20
Responsable	35 j.
Topographe, DAO	12 j.
Spécialistes (céramique, métal...)	13 j.
TOTAL	60 j.

Soit un total de 60 journées/homme pour l'ensemble de la post-fouille (tranche ferme et conditionnelle).

Des analyses pourront être menées suivant la pertinence des questionnements qui se poseront en cours d'étude et cela dans la limite du budget d'analyse proposé. Cette provision suit la demande du cahier des charges qui préconise une enveloppe conséquente pour assister l'étude archéologique par un ensemble exhaustif d'analyses physiques et chimiques. La provision proposée est de 900 €.

Le choix de ces analyses (datation ¹⁴C, dendrochronologie, thermoluminescence, anthracologie, analyses paléo-environnementales complémentaires (datation

Suivi archéologique des travaux d'extension
du réseau d'assainissement dans le centre bourg.
Rieux-Volvestre (Haute-Garonne)

N° 2014-02-25 TLS

04/05/2015

OSL) et paléo-métallurgie (isotope et chimie), radiographie des mobiliers métalliques, stabilisation préventive pour étude de mobilier en bois, verre, métal, remontage de vase, etc.) sera conjointement défini par le responsable d'opération, ses adjoints spécialistes et le Service Régional d'Archéologie. La provision ne sera entamée qu'avec l'accord du Service Régional de l'Archéologie.

Suivi archéologique des travaux d'exter
du réseau d'assainissement dans le centre bc
Rieux-Volvestre (Haute-Garo

5. Composition de l'équipe/organigramme

A ce jour, sans connaître la date exacte de l'intervention en projet, nous ne pouvons donner qu'une équipe provisoire.

Responsable d'opération, archéologue médiéviste :

Michaël Gourvennec

Céramologue

Magali Gary

Topographe :

Virginie Jolly

Techniciens et spécialistes :

à définir avec le responsable d'opération selon la disponibilité des personnels.

Datation :

- BETA Analytic
- Christelle Belingard, Limoges ou laboratoire « CEDRE », Besançon

Organismes pressentis pour la stabilisation des objets :

- Objets métalliques : CREAM, Vienne ou Materia Viva Toulouse
- Objets et matière organiques : ArchNuclear, Grenoble
- Objets en autre matériau : Utica, Saint-Denis

6. Gestion de la sécurité

6.1. Mise en sécurité de l'aire de fouille

La mise en sécurité de l'aire de fouille sera réalisée par le maître d'ouvrage et à la charge de ce dernier.

6.2. Gestion des installations de chantier

Le Titulaire des travaux de canalisations mettra à disposition de l'opérateur archéologique un bureau dans les baraques de chantier.

6.3.Prévention des risques professionnels

Le personnel est équipé en EPI-chaussures de sécurité, casque et gilet rétro-réfléchissant.

Le Décret du 8 janvier 1965 est connu et appliqué.

Toute personne non autorisée est interdite sur le chantier.

Seuls les archéologues habilités à diriger la pelle mécanique peuvent être présents dans le rayon du bras de cette dernière et uniquement s'ils sont munis de leurs EPI. Ils doivent adopter une position visible par le conducteur d'engin et établir des codes visuels simples avec le conducteur d'engins pour l'exécution des travaux.

Le chef de chantier (le Responsable d'opération) dispose d'un téléphone portable pour prévenir en cas de problème.

6.4.Mesure de prévention des risques exportés et importés

L'opérateur établit un PPSPS en collaboration avec le Coordonnateur de Sécurité et de Protection désigné par le maître d'ouvrage afin d'évaluer les risques du chantier et les risques générés par la co-activité. L'opérateur met en œuvre les mesures de préventions indiquées dans le PPSPS.

Concernant la gestion des risques, le suivi des terrassements et les fouilles se feront dans la cadre strict de l'emprise des travaux. La gestion de la sécurité se fera en concertation avec l'entreprise de travaux publics qui effectuera les travaux de terrassement et/ou de fouille.

TEXTES ET FIGURES

1. Présentation

Ce rapport présente les résultats du suivi archéologique de travaux mené à Rieux-Volvestre dans le département de la Haute-Garonne (*cf. supra* § Section 1, Localisation du site à l'échelle régionale). Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement réalisé par le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne (SMEA 31) touchant l'extension du réseau d'assainissement collectif du centre de Rieux-Volvestre. La nature du projet, impactant le sous-sol de la ville, a motivé la prescription d'une opération de suivi archéologique de travaux par le Service Régional de l'Archéologie représenté par Pascal Foucher (arrêté de prescription n°2012/406).

Les travaux et la prescription concernent la place du Préau, la rue de la Bastide, la place de la Caserne, la rue de la Coquère, la rue des Murs de la Ville, la rue de l'Hôpital, la rue Saint-Cizi et le chemin des Fossés de la Bastide (**fig. 001**).

Cette opération portait sur 1127 mètres linéaires (soit environ 1014 m²). Elle s'est déroulée entre le 15 juillet 2014 et le 18 juin 2015 pour un total de 77 jours ouvrés avec un effectif moyen d'une personne.

Les travaux ont été effectués en deux tranches, chacune étant scindée en deux phases. La première tranche concernait la place du Préau et la rue de la Bastide (fig. 001). La phase 1 de cette tranche a débuté le 15 juillet 2014 par les creusements le long de la place du Préau. Cette première phase s'est achevée le 29 juillet 2014. Les travaux ont ensuite repris le long de la rue de la Bastide le 25 août 2014 et se sont achevés le 22 septembre 2014.

La seconde tranche a débuté le 17 mars 2015 par la place de la Caserne. La première phase concernait, en plus de la place de la Caserne, les rues de la Coquère et des Murs de la Ville (fig. 001). Elle s'est achevée le 8 mai 2015. La seconde phase était dévolue aux travaux de la Grande rue Saint-Cizi, de la rue de l'Hôpital et du chemin des Fossés de la Bastide (fig. 001). L'opération s'est déroulée entre le 18 mai 2015 et le 18 juin 2015.

Outre le suivi de travaux, une étude d'archéologie du bâti menée par Virginie Joly a été effectuée à la demande de la municipalité de Rieux-Volvestre. Celle-ci fait suite à l'effondrement d'une partie du rempart entraînant un affaissement de la chaussée et un danger pour les riverains et usagers de la rue et des terrains situés en contrebas. Le Service Régional de l'Archéologie a demandé qu'une étude d'archéologie du bâti soit menée avant travaux. Le relevé des maçonneries a eu lieu lors de deux demi-journées (les 23 et 28 Avril 2015). À la demande du Service Régional d'Archéologie, cette étude est insérée dans le présent rapport.

Tranches	Phases	Nom de rue	Début	Fin	Jours/hommes
1	1	Place du Préau	15/07/14	29/07/14	13,5
1	2	Rue de la Bastide	25/08/14	25/09/14	24
1	2	Chemin du Moulin de l'Abbé	03/08/14	03/08/14	1
2	1	Place de la Caserne	17/03/15	27/03/15	10
2	1	Rue de la Coquère	30/03/15	10/04/15	9,5
2	1	Rue des Murs de la Ville	15/04/15	28/04/15	7,5
2	1	Rue Escoussière des Paous	23/04/15	28/04/15	2
2	2	Rue de l'Hôpital	01/06/15	05/06/15	3
2	2	Chemin des Fossés de la Ville	18/05/15	29/05/15	3
2	2	Grande rue Saint-Cizi	18/05/15	18/06/15	15
					88,5

Tableau 1 : Calendrier des interventions par sections du tracé.

1.1 État des connaissances avant l'opération

1.1.1 Contexte géographique et géologique

La ville de Rieux-Volvestre se situe au sud-est de la région Midi-Pyrénées, à environ 44 km au sud-ouest de Toulouse. La ville prend place dans un méandre de l'Arize, un affluent de la Garonne. Elle est enserrée, au nord, au sud et à l'est, par cette rivière. Rieux-Volvestre est située au nord du Volvestre, une zone géographique comprise entre les vallées de l'Arize et du Volp, et constituée de la basse plaine de l'Arize et de coteaux molassiques. La ville se situe à la jonction de ces deux formations géologiques. Elle est installée sur la basse plaine de l'Arize, cotée Fz1 sur la carte géologique (**fig. 002**). Cette formation géologique se caractérise par des « dépôts de cailloux venus des Pyrénées, soit directement, soit par remaniement des alluvions plus anciennes », par des couches de graviers et des dépôts sableux disséminés au milieu des graviers, le tout recouvert par des limons d'inondations actuels (Cavaillé 1970 : 2). Ces alluvions, correspondant au bas niveau de l'Arize, se terminent à quelques centaines de mètres à l'ouest de la ville. Les niveaux géologiques sont alors caractérisés par des alluvions issues des basses terrasses de la Garonne et de l'Arize, cotées Fy1 (**fig. 002**). Ces deux formations sont attribuées au début du Würmien pour Fy1 et au Würmien final pour Fz1 (Cavaillé 1970 : 3-4).

À l'est de Rieux-Volvestre, soit en rive droite de l'Arize et immédiatement après cette dernière, se situent les coteaux molassiques constitués par des marnes et molasses de l'oligocène (cotées g3-2), des éboulis et solifluxions issus de la molasse (cotés m-gRc) attribués au Würmien final (Cavaillé 1970 : 8-9) et des formations superficielles éluviales sur la molasse (cotées m-gRe, **fig. 002**).

Enfin, notons que l'Arize a creusé un lit profond, évalué entre 12 et 15 m de profondeur, dans les alluvions de type Fz1 afin de suivre l'enfoncement récent de la Garonne (Cavaillé 1970 : 2).

1.1.2 Contexte historique et archéologique

La connaissance archéologique du territoire de Rieux-Volvestre est ténue, même pour la période antique. Les périodes historiques sont mieux connues même s'il demeure encore certaines incertitudes. Nous exposerons donc dans un premier temps l'ensemble des vestiges archéologiques connus avant de nous intéresser à l'origine et au développement de Rieux-Volvestre du Moyen Âge au début du XIX^e siècle.

1.1.2.1 Indices ténus d'occupations pré-médiévales (**fig. 003**)

Le territoire de la commune de Rieux-Volvestre n'a pas été l'objet d'investigations archéologiques approfondies. La carte archéologique de la Gaule recense cinq découvertes antérieures au Moyen Âge (Massendari, Leclant 2006 : 315-316). Ce recensement ne tient pas compte des éléments lapidaires un temps conservés dans le palais épiscopal et dont la provenance serait à attribuer à la villa de Martres-Tolosane (Massendari, Leclant 2006 : 315).

Entre les lieux-dits Coulas et Loude, sur la rive droite de la Garonne, ont été observées des constructions en lien probable avec un aménagement portuaire d'origine gallo-romain. Des éléments de *tegulae* et *d'imbrices*, des fragments d'amphores, de céramique commune, de sigillée sud-gauloise et des éléments de constructions ont été recueillis entre les lieux-dits La Plaine et Dinatis lors de prospections menées par J. Hénique en 2002. Lors de ces mêmes prospections des fragments d'amphores italiques Dressel I ont été mis au jour à Maillan (Massendari, Leclant 2006 : 316). Enfin, notons deux découvertes non référencées géographiquement. L'une correspond à un lot de monnaies attribuées aux Volques-Tectosages et la seconde est un fragment de marbre blanc de Saint-Béat provenant d'une stèle funéraire antique réutilisée probablement durant l'Époque moderne (Massendari, Leclant 2006 : 316). Il s'agit là des seuls éléments éclairant le passé protohistorique et antique de la commune de Rieux-Volvestre.

1.1.2.2 Origines du village de Rieux-Volvestre

Le territoire actuel de la commune recense un nombre relativement important d'églises « rurales » créant un maillage paroissial autour de Rieux-Volvestre. Ces églises, dont certaines ne sont plus en élévation, apparaissent dans le cartulaire de l'abbaye de Lézat dans la seconde moitié du XII^e siècle (Allègre 1971 ; Johans 1991).

C'est d'ailleurs dans ce même cartulaire que l'on voit apparaître le toponyme de Rieux. Celui-ci dérive des formes *rivalt*, *rivo*, *rivis*, ou *rivorum* dont la forme semble se fixer avec *rivis* aux alentours des XII^e-XIII^e siècles comme en témoignent les actes du cartulaire de l'abbaye de Lézat (*cf. infra* § **tableau 2**).

Mention	Date	N° de l'acte	Tome et page
rivalt	1140	252	1 / 19
villa de rivo	1196	1261	2 / 162
villa de rivis	1224	140	1 / 105-107
villa de rivis	1244	152	1 / 116-118
consulum de rivis	1246	290	1 / 227-229
villam rivorum	1247	130	1 / 98

Tableau 2 : Mention des différentes formes du toponyme de Rieux dans le cartulaire de l'Abbaye de Lézat d'après Ourliac 1984 ; 1987.

L'implantation d'un village à cet emplacement est liée à deux facteurs. En premier lieu, on note la présence d'un *castrum* sur la rive gauche de l'Arize à l'emplacement du toponyme la Casterette¹. Ce *castrum*, défendu au sud-est par le *balat d'Hauterive* (**fig. 004**) était détenu en co-seigneurie par les Tersac et les Gensac (Pradalié 2014 : 186), les seigneurs de Gensac étant la branche cadette des Tersac (Johans 1991 : 75). Les ruines du château étaient toujours visibles à cet emplacement en 1768, le site du château était alors utilisé comme un jardin (Contrasty 1985 : 24). Une prospection de surface au lieu-dit la Casterette, menée en 1991 par Emmanuel Johans, a permis de recueillir quatorze fragments de céramique médiévale de type commune à cuisson réductrice et à pâte grise à noire. Parmi ces fragments, on note la présence d'un bord déjeté dont la forme est attribuable au XII^e siècle (Johans 1991 : 76). Outre le *castrum* des Tersac, le pouvoir seigneurial est matérialisé par un autre édifice. Il s'agit d'une tour, dénommée la « tourasse », édifiée dans le courant du XIII^e siècle et qui disposait alors sur la façade d'une rangée de baies géminées surmontées par un étage en bois comme le suggère la présence des corbeaux (**fig. 005**).

Le second facteur est la détention par l'abbaye de Lézat de plusieurs biens (alleux, casal, terres, vignes et églises sur le territoire de l'actuelle commune (Jalabert 1988 : 25), ainsi que les droits sur une église, Notre-Dame de Rieux, depuis 987 (Contrasty 1985 : 29). Il semble, selon le même auteur que l'église soit en lien avec un prieuré. Cette église est encore mentionnée en 1129 lors d'une donation : *Hoc totum fuit factum et affirmatum ante hostium Sancte Marie de Riu* (Cau-Durban 1896 : acte n°33).

La présence de deux pouvoirs, aristocratique et ecclésiastique, a certainement favorisé l'implantation d'une population villageoise en ce lieu facilement défendable puisqu'entouré par l'Arize au nord, à l'est et au sud.

1.1.2.3 Le bourg de Rieux-Volvestre : un centre de pouvoirs

Assez rapidement, la co-seigneurie de Rieux acquiert une certaine importance. Ce changement de statut s'opère à partir de la première moitié du XIII^e siècle. En effet, en 1238 les droits de la famille Gensac sur Rieux reviennent au comte de Toulouse, puis au sénéchal du roi de France, Alphonse de Poitiers en 1249 et enfin au roi de France à la mort de celui-ci en 1271 (Johans 1991 : 78). Ainsi, le XIII^e siècle voit une partie des droits seigneuriaux de Rieux passer au pouvoir comtal puis au pouvoir royal. Dès lors, la protection royale sur Rieux renforce son influence politique faisant de la cité un centre de pouvoirs. Cette influence

¹ AD31, sous-série 3 P, cote 3 P 4194.

se traduit en premier lieu par l'érection de Rieux au rang de judicature royale par Alphonse de Poitiers, en 1254 (Contrasty 1985 : 44), qui s'accompagne de la mise en place d'une prison royale (fig. 006).

Dans le courant du XIII^e siècle, Rieux devient le siège d'un archiprêtre et voit alors son influence religieuse grandir (Pradalié 2014 : 187). En 1275 (Johans 1991 : 78) ou 1277 (Contrasty 1985 : 53-55 ; Pradalié 2014 : 187), l'ordre des Dominicains s'implante à Rieux, entre l'actuelle place des Jacobins (surnom de l'ordre des Dominicains) et la rue d'Auriac (fig. 006). Une église, un cloître, un couvent et un collège sont créés (Contrasty 1985 : 53-55). De rares vestiges du cloître subsistent dans l'un des murs de la place. Puis en 1282, ce sont les Frères mineurs ou Franciscains (surnommés les Cordeliers) qui s'installent à Rieux, d'abord à proximité des Jacobins puis un peu plus loin (fig. 006). Nous reviendrons ci-dessous sur ce déplacement. La présence d'un archiprêtre, d'un prieuré et de deux ensembles conventuels démontre la vitalité religieuse de la cité. Cette vitalité est, en partie, à l'origine de la création de l'évêché de Rieux-Volvestre au début du XVI^e siècle.

En 1317, un an après l'élection de Jacques Duèze, le diocèse de Toulouse considéré comme trop vaste est démantelé (Ménard 1983 : 277). Jean XXII crée ainsi le diocèse de Rieux, autour du bourg du même nom (Vic *et al.* 1872 : 440). L'église du prieuré obtient alors le statut d'église cathédrale. L'année suivante, en 1318, le pape Jean XXII fonde à Rieux un chapitre cathédral (Contrasty 1985 : 67). Cette érection de Rieux en évêché entraîne la construction d'un premier palais épiscopal dès le XIV^e siècle (Johans 1981 : 74, (fig. 006). Celui-ci est détruit par un incendie en 1510 (ainsi qu'une partie des archives) puis reconstruit durant les XVI^e et XVII^e siècles, avant d'être définitivement démoli au début du XIX^e siècle (Pradalié 2014 : 191). La création de l'évêché modifie considérablement l'espace occupé par les édifices religieux. Afin d'agrandir l'église, alors trop modeste pour son statut de cathédrale, et d'édifier un palais épiscopal, l'évêque Jean Tissandier achète vingt parcelles dans les années 1330 : maisons, jardins, cours et hôtels (Contrasty 1985 : 77).

La transformation du paysage politique de Rieux s'est déroulé assez rapidement à partir du milieu du XIII^e siècle pour connaître son apogée durant le XIV^e siècle. La vitalité politique du bourg et la présence des pouvoirs seigneuriaux, ecclésiastiques et royaux marquent alors considérablement l'organisation et le développement du bourg. La cité de Rieux-Volvestre devient pendant cette période le siège d'autorités locales d'importance (évêché, judicature royale) se traduisant par son emprise administrative sur les villages environnants (Petrowiste 2007a : 10).

1.1.2.4 Organisation et développement du bourg

Nous avons vu précédemment l'essor politique de Rieux-Volvestre. Cette localité acquiert entre le XII^e et le XIV^e siècle des fonctions administratives et commerciales nous permettant de la définir comme un bourg, à la suite de la définition proposée par Judicaël Petrowiste (Petrowiste 2007a : 6-14).

Les coutumes accordées en 1202 marquent les prémices du changement de statut de Rieux. Toutefois, celles-ci semblent fixer une tradition ancienne, peut-être des privilèges accordés un demi-siècle plus tôt (Contrasty 1985 : 35). Cette charte de coutumes fait l'objet de confirmations ou de transactions durant tout le XIII^e siècle, en 1213, 1247 et 1289 au moins (Gleizes 1860 : 342). Le bourg de Rieux est suffisamment développé au début du XIII^e siècle pour obtenir ces chartes. Ce changement de statut se traduit également par la dénomination de Rieux dans les actes de cette période (*cf. supra* § tableau 2). Rieux-Volvestre n'est plus seulement désigné par un toponyme mais également par des adjectifs soulignant son statut : *villa*, *villam*, *consulum*)

La fonction commerciale de la ville est perceptible dès 1197. À cette date, la cité est le siège de la perception des leudes et péages (Petrowiste 2007b : 733). Dès lors, on peut penser qu'un marché existe déjà (Petrowiste 2007a : 108) Celui-ci est mentionné dans la charte de coutumes en 1202 et il est hebdomadaire (Contrasty 1985 : 37, Petrowiste 2007b : 738). Celui-ci se tenait peut-être déjà à l'emplacement de l'actuelle halle, à la jonction des rues Saint-Cizi, de l'Évêché et d'Auriac.

Ces éléments suggèrent donc une certaine ampleur urbaine. Cette ampleur se manifeste par l'existence dès le XII^e siècle de six faubourgs : Notre-Dame, Cambelève, Pradeau, Saint-Martin, Saint-Sulpice et

Saint-Hilaire (Contrasty 1985 : 24). L'essor du bourg se traduit par l'existence de ces faubourgs, mais également par l'attrait que constitue cette localité auprès des ordres religieux. Notons toutefois que le nombre de faubourgs et la précocité de leur mention mis en avant par J. Contrasty n'a pas pu être vérifié. Ce nombre semble élevé, notamment pour le XII^e siècle, et cela en l'absence d'édifices ou d'ordres religieux pouvant favoriser l'agrégation d'un habitat (Catalo *et al.* 2009 : 22-23). Il faut généralement attendre le courant du XIII^e siècle pour voir se développer de manière conséquente des faubourgs en périphérie des centres urbains (Catalo *et al.* 2009 : 27). Plus que de faubourgs, il pourrait s'agir de portion de territoire sur lesquelles Rieux exercerait son contrôle.

Les différents faubourgs de Rieux-Volvestre sont ensuite mentionnés dans le compoix de 1550², toujours au nombre de six : Bouterau, Notre-Dame, Pradeau, Cambelève, Villeneuve Saint-Martin et Saint-Martin. On retrouve les mêmes faubourgs six ans plus tard³, seul celui de Notre Dame est alors mentionné comme le « barry de la bastide et de Notre Dame du portal ». On dénombre un septième barri, celui de la tuilerie, tandis que des quartiers dénommés « jardems » font leur apparition. Ils sont au nombre de trois (Botareau, Saint-Sulpice et hors de la porte du Pradeau)

Durant la seconde moitié du XIII^e siècle les Jacobins puis les Cordeliers s'installent à Rieux. En 1282, les Franciscains qui se sont implantés trop près des Jacobins se déplacent suite à un accord entre les deux parties. Les Cordeliers s'installent et fondent leur église et leur couvent à proximité du faubourg de la Bastide, à l'extrémité de l'enceinte fortifiée, près des murailles et fossés (Contrasty 1985 : 58). Cet ensemble conventuel est également pourvu de salles, de cellules et d'un cimetière (Ménard 1983 : 283). L'église est achevée et consacrée en 1313 (Johans 1981 :78). Les Cordeliers ont alors interdiction de percer une porte dans l'enceinte⁴. Ces éléments nous permettent d'affirmer qu'une première ligne de fortification est en place au plus tard à la fin du XIII^e siècle dans ce secteur (**fig. 007**). Celle-ci prend place au niveau de l'actuelle place de la Caserne.

Les premières mentions de fortifications pour le faubourg du Préau ou Pradeau (il s'agit du faubourg se situant à l'ouest du bourg) remontent à la fin du XIV^e siècle. En effet, une chapelle (Notre-Dame du Portal) est mentionnée dans le livre de tailles de 1373 et celle-ci fait corps avec la porte (Ménard 1983 : 283). Ainsi, au plus tard à la fin du XIV^e siècle ce faubourg est fortifié (fig. 007). Cette mise en défense semble effective quelques décennies auparavant. Rieux est assiégée par des compagnies de routiers en 1362 et 1363 qui occupent alors une partie de la ville, mais le faubourg de la Bastide ne semble pas avoir subi de dégâts (Contrasty 1985 : 98-99).

Le bourg de Rieux dispose dès la fin du XIV^e siècle d'un double système défensif protégeant l'ouest du bourg. L'un protégeant le « vieux bourg » et le second le faubourg du Pradeau. Ces systèmes défensifs sont eux-mêmes composés d'une enceinte, d'un fossé et d'une porte garantissant l'accès au bourg. Les côtés nord, est et sud du bourg sont à la fois défendus par la barrière naturelle que constitue l'Arize mais également par une enceinte. Selon J. Contrasty, trois portes existaient dès le XIV^e siècle qui permettaient et défendaient le passage sur les trois ponts du bourg : le pont de Lajous, le pont d'Auriac et le pont de Carbonne (Contrasty 1985 : 25).

1.1.2.5 Réaménagement et urbanisme du bourg à la fin du Moyen Âge et durant l'Époque moderne (fig. 008)

La période moderne est bien représentée dans l'architecture civile du bourg. Ces maisons et immeubles témoignent d'une certaine vitalité de Rieux à cette période. Notons que le présent paragraphe s'attachera à présenter rapidement quelques édifices reconnus et qu'il serait nécessaire, pour une étude approfondie, d'avoir recours à une étude d'inventaire du patrimoine *via* l'Inventaire général afin de disposer de données sérielles.

2 AD31, série E, cote 2 E 10306.

3 AD31, série E, cote 2 E 10307.

4 AD31, série G, cote 2 G 166.

Le quartier de l'évêché, autour de l'actuelle place de Monseigneur Lastic, permet de se rendre compte des évolutions et transformations du bâti civil et religieux entre le XV^e et le XVII^e siècle. On recense ainsi deux maisons à pan-de-bois datant de la fin du Moyen Âge (XV^e siècle)⁵. Elles sont situées en face de la cathédrale, aux numéros 1 et 3 de la place Lastic. Une troisième maison, à pan-de-bois également et située au 5 place Lastic, date de la fin du Moyen Âge ou du début de l'Époque moderne, soit des années 1475-1525⁶. Dans la rue de l'Évêché, à l'entrée de la maison capitulaire (XVII^e siècle), on note un épigraphe « *dom[us] c[a]p[ituli] eccl[esie] r[ivensis]* ». L'architecture de cette porte semble appartenir au XVII^e siècle. Une autre maison, rue d'Auriac cette fois, dispose sur sa façade au-dessus de la porte d'entrée d'un blason avec un chronographe indiquant l'année 1580. Un autre chronographe, mentionnant l'année 1686, est également visible rue de l'Évêché.

Cette période est également celle où le bourg de Rieux doit faire face à des enjeux importants d'entretien de ses infrastructures, notamment pendant les Guerres de Religion. Vers 1570, les consuls font réparer les enceintes et les rehaussent de « quatre pans » (Contrasty 1985 : 209). En 1580, le faubourg Saint-Martin est pris et occupé par les protestants. Afin d'éviter que ceux-ci n'utilisent les ruines à leur profit, les habitants de Rieux, avec l'accord des consuls et de l'évêque, les démolissent ainsi que son église (Contrasty 1985 : 211). Après les réfections de 1570, l'enceinte est une nouvelle fois consolidée en 1597-1598 (Contrasty 1985 : 330).

Tout au long du XVII^e siècle, la ville réaffirme ses droits sur les fortifications. En 1621, on entreprend des réparations sur une partie de l'enceinte (Johans 1991 : 79), tandis qu'en 1689 les consuls de la ville renonçant à certains privilèges excluent les « murailles et fossés » de ce renoncement (Contrasty 1985 : 41).

Les ponts sont source de problèmes financiers tant leur entretien s'avère onéreux et récurrent comme en témoignent les nombreuses délibérations relatives à ces réparations : entre 1588 et 1597⁷, entre 1613 et 1622⁸, puis entre 1657 et 1662⁹ et enfin entre 1683 et 1689¹⁰. Durant les années 1683-1689 ce sont les ponts Lajous, à l'est, et d'Auriac à l'ouest qui sont l'objet de réparations (Johans 1991 : 70).

Le XVIII^e siècle voit l'édification de nouvelles routes et les vieilles fortifications de Rieux semblent gêner la circulation. La porte de Carbonne est démolie ainsi que la chapelle Notre-Dame du Portal et la portion de rempart protégeant le faubourg de la Bastide entre 1777 et 1786 (Johans 1991 : 80).

En 1784, la communauté de Rieux souhaite voir une caserne de gendarmes s'installer. Le roi donne alors l'autorisation d'utiliser les matériaux issus de la démolition de la porte de Carbonne, de la chapelle et de l'enceinte. Il donne également le consistoire, la prison et un mur du couvent des Cordeliers (Ménard 1983 : 283 ; Contrasty 1985 : 330).

Les couvents des Jacobins et des Cordeliers sont désaffectés en 1791 (Contrasty 1985 : 421) et démolis en 1815 (Ménard 1983 : 283). Ils n'apparaissent donc plus sur le plan cadastral dit « napoléonien » de 1823¹¹.

1.1.3 Objectifs de la fouille

Les objectifs de la fouille ont été définis par le Service Régional de l'Archéologie dans son cahier des charges. Ils portent sur la reconnaissance et l'enregistrement de tout vestige archéologique susceptible d'être mis au jour. Le but étant d'appréhender la formation, l'évolution et les transformations du bourg de Rieux-Volvestre. La confrontation des données analytiques aux sources archivistiques disponibles doit permettre de fournir un contexte historique du site, la finalité de cette étude étant la mise en perspective du site à l'échelle régionale.

5 Classées au titre des Monuments Historiques en 1947 et en 1950. Les fiches de ces édifices (références PA00094438 et PA00094440) sont librement consultables sur le site Architecture & Patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication : <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>

6 Classée au titre des Monuments Historiques en 1927, référence PA00094439. La fiche de ce monument est librement consultable sur le site Architecture & Patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication : <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>.

7 AD31, série C, cote 2 Mi 1027 et 2 Mi 1028.

8 AD31, série C, cote 1 C 2294, 1 C 2295, 1 C 2296, 1 C 2298.

9 AD31 série C, cote 1 C 2310, 1 C 2311, 1 C 2312.

10 AD31, série C, cote 1 C 2328, cote 1 C 2334.

11 AD31, sous-série 3 P, cote 3 P 4194.

L'étude du rempart, rue Escoussière des Paous, avait pour objectif l'analyse et la documentation des constructions afin d'en déterminer les techniques d'édification et de mise en œuvre, ainsi que la reconnaissance et l'observation de la stratigraphie des sédiments contenus par ce dernier.

1.2 Méthodologie de l'intervention

1.2.1 Méthodologie de terrain

Michaël Gourvennec, Virginie Joly

La surveillance de travaux a été menée sur l'ensemble du tracé, comprenant la tranchée principale et les nombreuses tranchées annexes, conformément à la prescription établie par le service régional de l'archéologie de la région Midi-Pyrénées. L'équipe, composée du responsable d'opération et ponctuellement de deux personnes supplémentaires, est intervenue sur le terrain durant 85,5 jours/homme, entre le 15 juillet 2014 et le 18 juin 2015.

Les méthodes (fouille, enregistrement, relevé, prélèvement, etc.) mises en œuvre pour la réalisation de cette opération et établies en concertation avec le SRA ont cherché à assurer au mieux la sauvegarde de l'information dans les délais et conditions impartis. Afin d'atteindre les objectifs fixés par la prescription et définis par le cahier des charges, la méthodologie a été adaptée et optimisée en cours de fouille afin de disposer d'une documentation complète qui renseigne l'ensemble des vestiges mis au jour à l'issue du décapage.

Concernant l'étude du rempart, rue Escoussière des Paous, les premières heures ont été consacrées au dégagement partiel de la végétation au moyen d'un sécateur pour ne pas risquer de déstabiliser les maçonneries. Puis le travail de prise de dimensions, d'observation et d'enregistrement des informations a commencé. Il nous a été impossible de faire des photos redressées en raison d'un manque de recul, de la présence de végétation et de forts dénivelés.

Les entités maçonnées liées à la chaux ont fait l'objet d'un relevé photographique et d'un croquis à l'échelle en plan et en élévation. Malgré les dépôts et les mousses qui restreignaient la lecture archéologique des matériaux, des observations ont permis d'établir un phasage de ces constructions, ainsi que des liens avec les aménagements extérieurs. Par contre, en raison du risque d'éboulement de la cavité créée par la brèche, il ne nous a pas été possible de redresser la coupe du fond et les observations stratigraphiques n'ont pu être que succinctes et incomplètes.

1.2.1.1 Le terrassement des tranchées

L'ensemble du tracé du réseau d'assainissement a fait l'objet d'un terrassement mécanique réalisé par trois entreprises de BTP différentes et utilisant un matériel de terrassement varié. Lors de la première tranche des travaux réalisée par la société CEGETP et comprenant les phases une et deux, le terrassement a été effectué à l'aide d'une mini-pelle hydraulique chenillée de cinq tonnes et demies munie d'un godet à dents de 0,90 m de large (entre le 15 et le 29 juillet 2014) puis d'une pelle mécanique hydraulique chenillée de huit tonnes munie d'un godet à dents de 0,90 m de large (entre le 25 août et le 25 septembre 2014). La première phase de la seconde tranche a vu une autre entreprise prendre le relais des travaux. Cette entreprise, la société SOCAT, a d'abord utilisé une pelle mécanique hydraulique sur roue de dix tonnes munie d'un godet à dents pivotant à 360° d'une largeur de 0,90 m (du 17 mars au 28 avril 2015). La seconde phase des travaux a vu la même société utiliser une autre mini-pelle, hydraulique et chenillée de cinq tonnes et demies munie d'un godet à dents de 0,90 m de large, tandis que la société SOGATRAP utilisait une pelle mécanique hydraulique chenillée de dix tonnes et une mini-pelle hydraulique chenillée de cinq tonnes, toutes deux munies d'un godet à dents de 0,90 m de large (**fig. 009**, photographie A).

Le terrassement débute d'abord par le sciage et l'enlèvement de la couche d'enrobé (**U.S. 01**). Celle-ci est présente sur l'ensemble du tracé à l'exception de la rue des Murs de la Ville et du chemin des Fossés de la Bastide. Cette opération est excessivement bruyante et génère une importante quantité de poussière pouvant gêner la lecture des coupes une fois la tranchée ouverte (fig. 009, photographie B). Ensuite, le terrassement à proprement parler débute et s'effectue, quel que soit l'engin mécanique ou la société, au moyen d'un godet à dents de 0,90 m de large. Notons que la tranchée principale est creusée dans premier temps afin de poser le réseau principal. Ce n'est qu'une fois cette opération terminée (pose des tuyaux, comblement de la tranchée et compactage) que les tranchées annexes, latérales à la tranchée principale soit celles dites de « branchement » sont creusées. Cette phase des travaux a été réalisée par deux équipes lors des phases 2 des tranches 1 et 2 (rue de la Bastide et Grande rue Saint-Cizi).

La profondeur des tranchées varie en fonction du cahier des charges émis par la SMEA31 et dont le respect est soumis au contrôle du maître d'œuvre, la société HYDRETUDES. Cette profondeur varie assez fortement d'un secteur à l'autre du tracé. Tandis que la tranchée courant sur la place du Préau est profonde de 1,20 m en moyenne, celles de la rue de l'Hôpital et de la Grande rue Saint-Cizi ont une profondeur excédant 1,80 m. La tranchée la plus profonde se situe le long de la rue des Murs de la Ville avec une profondeur moyenne de 2,10 m.

Nom de rue	Profondeur moyenne
Place du Préau	1,2 m
Rue de la Bastide	1,75 m
Place de la Caserne	1,77 m
Rue de la Coquères	1,35 m
Rue des Murs de la Ville	2,1 m
Chemin des Fossés de la Bastide	1,76 m
Rue de l'Hôpital	1,88 m
Grande rue Saint-Cizi	1,83 m

Tableau 3 : Profondeur moyenne des tranchées par sections du tracé.

1.2.1.2 Contraintes techniques

La principale contrainte technique relève de l'utilisation systématique d'un godet à dents pour les opérations de terrassements. Or, ce type de godet foisonne immédiatement le sédiment rendant difficile sinon impossible la lecture en plan des structures « fragiles » comme les fosses, fossés, trous de poteaux et sépultures. Et cela malgré le fonctionnement par passes successives établi avec les différents conducteurs d'engins mécaniques. Cette organisation a été mise en place avec plus ou moins de difficulté en fonction des cas. Notons, que l'ensemble des sépultures ont subi une dégradation partielle, plus ou moins importante en fonction des cas. Cette dégradation est due à l'utilisation de ce type de godet ne permettant pas d'appréhender les sépultures dès leur niveau d'apparition, mais lors de l'apparition des os longs essentiellement. Les structures maçonnées opposant une résistance plus importante, il est plus simple de les percevoir en plan dès leur apparition.

La seconde contrainte relève de l'intervention de trois sociétés distinctes, et donc de l'intervention de différentes équipes. Cet état de fait nous a obligé à établir à chaque fois un protocole de fonctionnement avec les équipes, et malgré un dialogue constant avec les différents intervenants une période de latence a eu lieu. Cette période de latence découle pour une part importante de la méconnaissance du « fait archéologique » dans son ensemble (modalités d'intervention, but recherché, moyens mis en œuvre etc.) par les différents acteurs des terrassements.

Autre contrainte, dépendant directement de celle mentionnée ci-dessus, le changement systématique d'engins mécaniques et de conducteurs d'engins s'est révélé problématique. Nous avons travaillé, au cours des deux tranches de travaux, avec pas moins de six engins différents pour autant de conducteurs. Cela a entraîné un différentiel d'appréhension du terrassement en fonction des tracés concernés. Certains conducteurs, plus

expérimentés, ont eu moins de difficultés à fonctionner par passes successives même lors de tranchées profondes, à contourner les nombreux réseaux préexistants et à sauvegarder du mieux qu'il était possible les différents vestiges le temps de l'intervention afin de documenter les structures en question. Toutefois, d'autres conducteurs moins expérimentés ont eu plus de difficultés à appréhender ce fonctionnement et à le mettre en œuvre.

À leur décharge, la profondeur des tranchées, la présence de nombreux réseaux (parallèles ou perpendiculaires aux tranchées), l'instabilité du sédiment et la présence de nombreux vestiges archéologiques n'ont pas facilité la tâche des conducteurs d'engins.

Les tranchées excédant régulièrement 1,30 m de profondeur, notre intervention a dû être réalisée en deux temps. Un premier temps dévolu au nettoyage de la coupe et au relevé graphique et photographique de celle-ci dans des conditions de sécurité maximales, et un second temps consacré au relevé des informations de la partie basse de la coupe depuis le haut de la tranchée. Les effondrements des parois des tranchées ont été très nombreux dans les rues des Murs de la Ville, de l'Hôpital et, dans une moindre mesure, dans la Grande rue Saint-Cizi et la place de la Caserne. Ces effondrements sont dus, pour la rue des Murs de la Ville et la place de la Caserne, à la présence de vestiges archéologiques fossoyés et comblés par des sédiments sableux excessivement instables (**fig. 010**). Concernant la Grande rue Saint-Cizi et la rue de l'Hôpital, cette instabilité est liée au substrat graveleux (**U.S. 05, fig. 011**, photographie A).

Ces effondrements sont donc le fait de plusieurs causes : présence de vestiges archéologiques instables, profondeur importante des tranchées et instabilité du substrat. Ces effondrements et la profondeur des tranchées ont rendu dangereuse l'exploitation des données et structures aperçues en coupe. Ils ont également conditionné l'utilisation régulière de blindages afin de maintenir les parois des tranchées, ce qui a également occasionné des difficultés dans l'exploitation des données.

Autre contrainte, la présence d'une pluriactivité lors de la seconde phase de la seconde tranche. En effet, entre le 18 mai et le 18 juin deux entreprises sont intervenues concomitamment dans la Grande rue Saint-Cizi, la rue de l'Hôpital et le chemin des Fossés de la Bastide. Ce fonctionnement a obligé à un va-et-vient incessant entre les différents tronçons afin de ne perdre aucune information potentielle. La moindre densité des vestiges sur le tronçon du chemin des Fossés de la Bastide a permis une surveillance accrue des tronçons plus denses, comme celui de la Grande rue Saint-Cizi.

La dernière contrainte et non des moindres, réside en l'exercice du suivi de travaux en lui-même. Outre toutes les contraintes évoquées ci-dessus, l'étroitesse de la « fenêtre archéologique » rend difficile la visibilité et l'interprétation de nombreuses structures qui sont souvent coupées par de très nombreux réseaux préexistants. De plus, cette fenêtre étroite ne permet pas une bonne prise de vue photographique, ne bénéficiant pas du recul nécessaire.

Enfin, l'étude de bâti sur la portion de rempart situé rue Escoussière des Paous a été limitée en raison des nombreux risques liés en partie aux intempéries. En effet, cette section servant de collecteur des eaux pluviales, le fort débit ayant entraîné l'effondrement d'une partie des maçonneries, l'accès au site s'est révélé dangereux notamment du fait de la présence d'eaux sales et des risques d'effondrements (fig. 011, photographie B).

1.2.1.3 Le suivi des travaux

La reconnaissance de structures fossoyées dès leurs niveaux d'apparitions a représenté le défi le plus important. En effet, l'utilisation systématique d'un godet à dents ne permet pas une visibilité optimale du sous-sol. Toutefois, lorsque des structures en creux (fosses, fossés) ont été observées en plan elles ont fait l'objet d'une fouille manuelle sur l'intégralité de leur emprise au sein de la tranchée avant que leur profil ne soit documenté en coupe. Afin de ne pas retarder les travaux, le choix a été fait de fouiller en plan les structures apparaissant lors du terrassement et de documenter celles-ci en coupe (photographies et relevés). Cependant, de nombreuses structures ont été seulement aperçues en coupe du fait du foisonnement important et massif du sédiment lors de la phase de terrassement. Néanmoins, quel que soit le moment où la structure a été identifiée, une seule et même méthodologie a été mise en place.

À l'issue du terrassement, toutes les structures fossoyées ont été intégralement fouillées, leur mobilier prélevé tout comme les ossements issus de sépultures, et seuls leurs vestiges en coupe latérale des tranchées subsiste aujourd'hui. Les structures maçonnées rencontrées sur le parcours des différentes tranchées ont été démolies au moyen d'un brise roche hydraulique ou de marteaux piqueurs en fonction de la solidité des éléments bâtis ainsi que de la puissance du B.H.R., elle-même liée à la puissance de l'engin mécanique.

1.2.1.4 Enregistrement des données et relevés

L'ensemble des structures a été enregistré sous la forme de FAITs archéologiques dont la nomenclature reprend celle définie par le logiciel d'enregistrement SYSLAT¹² (système d'information archéologique destiné à l'enregistrement et à l'exploitation des données de fouille – base de données SQL)

La base de l'enregistrement est fondée sur l'Unité Stratigraphique (U.S.). Les Unités Stratigraphiques (U.S.) renvoient d'une part aux FAITs (creusement, comblement, niveau de sol, etc.) et d'autre part aux couches dites « sédimentaires » (terrain naturel et recouvrement, remblais). Les Unités Stratigraphiques Construites (U.S.C.) ont été attribuées aux structures maçonnées. Concernant l'étude du rempart rue Escoussière des Paous, les parties en élévation ont été documentées en Unités Construites (U.C.).

La numérotation FAITs se compose d'une suite alphanumérique comportant deux lettres et une suite de chiffres. Les deux lettres du FAIT correspondent aux structures mises au jour : CN pour canalisation, FO pour fossé, FS pour fosse, MR pour mur, PN pour pont, SB pour une structure bâti indéterminée, SL pour sol, SP pour sépulture, SQ pour squelette, TR pour tranchée. Les chiffres renvoient à l'U.S. constitutive du FAIT. D'une façon générale et pour les structures fossoyées en particulier, l'U.S. constitutive du FAIT est celle de son creusement. En ce qui concerne les structures maçonnées, l'U.S. constitutive du fait est soit celle de son creusement lorsqu'une tranchée de fondation existe soit l'U.S.C. de la maçonnerie si aucune tranchée n'a été perçue.

Au total, 100 FAITs et 303 U.S./U.S.C. ont été enregistrés (Annexes 1 et 2). Leur numérotation a été effectuée en continu au fur et à mesure de l'avancement de la fouille. Les U.S./U.S.C. de la phase de suivi de travaux sont comprises entre les U.S. 01 et 292. Afin d'éviter tout risque potentiel de doublon, les U.S. et U.C. de l'étude du rempart ont débuté au numéro 1000. L'enregistrement des structures et des unités stratigraphiques a été formalisé sous forme de fiches individuelles regroupant les principales caractéristiques des vestiges rencontrés (relations stratigraphiques, description, localisation, altitudes, croquis, éléments associés : photos, relevés, points topographiques, etc.). Dans le cas de structures ne comportant que deux U.S. (creusement et comblement ou unité stratigraphique construite), l'enregistrement a été simplifié : toutes les données sont regroupées dans la fiche de fait.

Les altitudes ont été prises par rapport aux différentes stations topographiques implantées le long du cheminement du terrassement et calées en NGF. Les orientations des vestiges sont exprimées par rapport au nord géographique. L'ensemble des vestiges (plans, coupes, vue d'ensembles, détails) a fait l'objet d'une couverture photographique numérique systématique au fur et à mesure de l'avancement de la fouille (Annexe 4). Les relevés des structures (plans et coupes) ont été réalisés sur calque millimétré à l'échelle 1:20 et inventoriés selon la nomenclature établie par le SRA Midi-Pyrénées (G1 à G48, annexe 5). Enfin la lecture du terrain et de l'organisation spatiale des structures a été facilitée, durant la durée du chantier, par la réalisation d'un relevé topographique géoréférencé. Ce plan masse a été réalisé au 1:200 (**fig. 012**).

1.2.1.5 Prélèvement et gestion du mobilier

L'ensemble du mobilier a été prélevé systématiquement depuis la phase de terrassement. Il a été conditionné et inventorié dès la phase terrain par catégories (céramique, faune, métal, verre, ossements humains, etc.) dans des sacs auxquels sont ajoutés des étiquettes plastifiées portant la référence du site (nom du site, numéro d'opération archéologique, année), le numéro d'U.S. et, le cas échéant, les numéros de fait, conformément aux normes établies par le service régional de l'archéologie dans son cahier des charges.

12 Le manuel est librement téléchargeable à cette adresse : <http://syslat.on-rev.com/forum/?q=node/101>.

1.2.2 Exploitation des données en post-fouille

L'exploitation des données a été amorcée dès la fin de la première tranche de l'opération, dans la perspective du rapport final d'archéologie. Elle s'est toutefois déroulée sur plusieurs périodes distinctes. Les 27 et 28 novembre 2014, du 2 au 22 décembre 2014, du 14 au 20 janvier 2015, les 13, 14 et 30 avril 2015, les 8 et 9 juin 2015, du 15 au 25 juin 2015, du 18 au 23 octobre 2015. Durant ce laps de temps, les différentes études spécialisées ont été menées (étude céramologique, étude des restes fauniques, étude d'archives, étude anthropologique), ainsi que la consolidation des données, la finalisation du plan masse et l'amorce de la phase de DAO. Concernant l'étude anthropologique, celle-ci a été menée par trois spécialistes différents. La phase d'enregistrement sur le terrain pour la tranche 1 a été assurée par Cécile Rousseau. L'étude anthropologique de cette tranche a été menée par Flore Diverez. Lors de la seconde tranche, l'enregistrement sur le terrain a été assuré par Michaël Gourvennec et l'étude par Audrey Baradat. La phase de traitement des informations concernant les structures archéologiques fouillées, mais également la rédaction du rapport ont débuté le 13 février 2017 et se sont terminées le 08 juin 2017, après une interruption courant du 10 avril au 12 mai 2017. La rédaction du présent rapport a été réalisée par Michaël Gourvennec, sauf mention contraire. L'étude d'une section du rempart de Rieux-Volvestre été rédigée par Virginie Joly. L'infographie a été réalisée par Flore Diverez, Virginie Joly et Michaël Gourvennec. Les figures d'illustration ont été montées par Virginie Joly et Michaël Gourvennec. Les études spécialisées ont été rédigées par Magaly Gary pour la céramique, Sylvain Foucras pour la faune, Audrey Baradat et Flore Diverez pour l'anthropologie, et Michaël Gourvennec pour les études d'archives. La mise en page finale du rapport a été assurée par Sandrine Swal. Enfin, notons que le choix de la présentation du présent rapport revient à l'opérateur, Archeodunum.

1.2.2.1 Les structures archéologiques

L'ensemble des données enregistrées sur le terrain a été saisi dans un tableur Excel. Il comporte la liste des faits, la liste des unités stratigraphiques, l'inventaire des minutes et des photographies, l'inventaire du mobilier (céramique, faune, etc.) et enfin le catalogue des sépultures. Cette phase a permis l'harmonisation des données et la suppression de numéros redondants, mais également de compléter certaines descriptions et de les mettre en relation avec les relevés et les photographies. Un inventaire des points pris au tachéomètre a également été réalisé. Sur cette base, chaque ensemble a fait l'objet d'une description précise et d'un phasage en chronologie relative.

Les diagrammes stratigraphiques présentés sont établis selon la méthode Harris. La discontinuité des séquences stratigraphiques sur un tracé de plus d'un kilomètre de long ne nous permet pas de présenter un diagramme unique pour l'ensemble des structures. Les diagrammes seront donc présentés par sections de tracé et lorsque la densité de vestiges le nécessite.

1.2.2.2 Plans et DAO

Les relevés topographiques ont été réalisés sur le terrain par Virginie Joly et Emmanuelle Meunier. Ils ont permis de dresser au fur et à mesure un plan général des vestiges, de localiser les différentes structures relevées et les coupes réalisées lors de la fouille. Les relevés de terrain ont été traités sous Adobe Illustrator® par Flore Diverez, Virginie Joly et Michaël Gourvennec. Le dessin de mobilier (céramique, etc.) a été réalisé par les auteurs des études, sauf mention contraire.

1.2.2.3 Le mobilier

Le lavage de la céramique a été effectué au sein des bâtiments de l'opérateur, Archeodunum, dans les locaux du 8 allée Michel de Montaigne 31770 Colomiers par Audrey Baradat, Flore Diverez, Michaël Gourvennec et Ambre Kedzierski. Les résultats ont été mis en relation avec les données sur chaque structure, afin d'apporter une information à la fois chronologique (établissement d'un phasage en chronologie absolue) et fonctionnelle. Une fois traité, le mobilier a été conditionné dans des caisses par types de mobi-

lier (céramique, faune, verre, métal, etc.), et comporte la numérotation indiquée dans les recommandations du service régional de l'archéologie Midi-Pyrénées.

- Le mobilier céramique a été étudié par Magali Gary (Archeodunum).
- La faune a été étudiée par Sylvain Foucras (Archeodunum).
- Les ossements issus de sépultures ont été étudiés par Flore Diverez pour la tranche 1 et Audrey Baradat pour la tranche 2 (Archeodunum).

Tout le mobilier a fait l'objet de textes de présentation, de synthèses et d'inventaires distincts. Certains éléments, les plus caractéristiques, ont été dessinés (présentées dans la partie 2).

1.3 Communication et remerciements

1.3.1 Les comptes-rendus de réunion durant le chantier

Durant la phase de suivi de travaux, un compte-rendu hebdomadaire a été envoyé aux différents acteurs du projet d'aménagement. Ceux-ci faisaient état de l'avancée des travaux ainsi que des découvertes réalisées. On retrouvera l'intégralité de ces comptes-rendus en annexe (annexe 9).

1.3.2 La diffusion auprès de la communauté scientifique

Une communication sera présentée le 20 septembre 2017 lors du colloque « L'archéologie au village. Le village et ses transformations, du Moyen Âge au premier cadastre » organisé par le département des Pyrénées-Orientales - Service Archéologique Départemental et l'université de Perpignan Via Domitia sous la direction scientifique de Jean-Loup Abbé, Élise Boucharlat, Monique Bourin, Aymat Catafau, Madeleine Châtelet, Florent Hautefeuille, Olivier Passarrius, Laurent Schneider et Élisabeth Zadora-Rio. Celle-ci portera sur « Un village et son espace : l'évolution de Rieux-Volvestre (Haute-Garonne) à travers l'exemple du faubourg de La Bastide » (annexe 10).

1.3.3 Remerciements

Nous souhaitons remercier la SMEA31 (Société Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne) et plus particulièrement Monsieur Demange pour l'aide fournie tant dans la phase de préparation de l'opération que lors de son exécution.

Nous souhaitons également remercier la mairie de Rieux-Volvestre et plus particulièrement Madame le Maire, Madame Vézat, et Monsieur Audoubert, premier adjoint, pour leur accueil.

Monsieur Utrilla, maître d'œuvre pour HYDRETUDES, pour son aide lors de l'exécution des travaux et tout particulièrement lors des différentes phases de coordination.

Les sociétés CEGETP, SOCAT et SOGATRAP et leurs équipes respectives pour leur aide et leur collaboration.

2. Description des vestiges

La seconde partie du présent rapport nous verra exposer dans un premier temps la stratigraphie générale reconnue lors du suivi de travaux, qu'elle soit d'origine anthropique ou naturelle. Cette description se fera par section du tracé car la distance linéaire est trop importante pour permettre une description cohérente des différents niveaux sédimentaires reconnus. Cette première étape fournira un contexte général permettant d'appréhender la stratigraphie dans laquelle s'insèrent les différentes structures.

Dans un second temps seront décrit l'ensemble des structures mises au jour lors du suivi de travaux et lors de l'étude archéologique du rempart. Cette description se fera également par section de tracé. Une présentation des occupations au moyen d'une trame chronologique obligeant à de trop nombreux aller-retour entre les différentes sections. Cette description se fera donc selon une logique géographique avec un déroulé d'est en ouest selon les rues concernées, bien que cette présentation ne reprenne pas exactement le calendrier du terrassement des tranchées. Au sein de chaque section de description, les structures seront présentées autant que possible par phasage ou du moins par classement chronologique large.

Enfin, les toponymes retenus (ceux des rues et chemins) correspondent non pas à ceux du cadastre actuel mais à ceux usités sur le territoire communal et sur la carte IGN. En effet, les toponymes portés sur le cadastre diffèrent parfois de ceux rencontrés sur le terrain ou portés sur la carte IGN. Chaque section fera donc l'objet d'une présentation planimétrique sur fond cadastral et mentionnant systématiquement les noms des rues et chemins tels qu'ils sont aujourd'hui usités.

2.1 Stratigraphie et problématiques environnementales

Le relevé de la stratigraphie « générale » – par générale nous entendons les séquences stratigraphiques correspondant à des unités stratigraphiques non ponctuelles (substrats, remblais, etc.) – opéré le long du tracé a été réalisé au moyen de logs d'un mètre de large. Ces logs sont situés selon des intervalles dont la régularité était fonction de l'avancée des travaux. Lorsque des structures apparaissaient, les logs ont cédé la place à des relevés en coupe des structures. C'est pourquoi, les logs ne couvrent pas l'ensemble du tracé, certaines portions étant documentées en coupe par ailleurs. L'objectif de ces logs, numérotés de 1 à 44 pour la tranche 1 et de 100 à 133 pour la tranche 2, est de disposer d'une succession stratigraphique sur la longueur du tracé afin d'appréhender les phénomènes géomorphologiques et anthropiques de formation des espaces parcourus.

2.1.1 La place du Préau

Compte tenu de la faible profondeur de la tranchée sur la section de la place du Préau, la stratigraphie n'a pu être reconnue sur une profondeur importante. La stratigraphie générale sur la place du Préau est relativement uniforme. L'enrobé (U.S. 01), dont le niveau d'apparition oscille entre 217,86 m et 218,33 m NGF, est installé sur un remblai de pose (U.S. 151), lui-même installé ponctuellement sur un remblai sableux (U.S. 152). Ces niveaux récents reposent directement sur le substrat dans la partie occidentale de la place (fig. 013), mais ils sont installés sur un remblai (U.S. 03 ≈ 04 ≈ 18 ≈ 36 ≈ 55) argilo-limoneux composé de fragments de calcaire, galets et graviers et de fragments de TCA dans la partie orientale de la place (fig. 014, fig. 015). Ce remblai apparaît entre 217,93 m et 217,32 m NGF et son épaisseur oscille entre 0,34 m et 0,14 m. Il est installé sur le substrat argileux (U.S. 05), apparaissant entre 217,80 m et 217,30 m NGF, dont une variante (U.S. 34) se retrouve à l'interface entre l'U.S. 05 et le toit de la grave, U.S. 35 (fig. 015) qui apparaît à une altitude de 216,42 m NGF.

À la lecture de cette séquence stratigraphique, il ressort que la place du Préau a été l'objet de nivellements assez récents, dont l'U.S. 18 fournirait le *terminus post quem* et l'U.S. 151 le *terminus ante quem*. Ce TPQ pourrait correspondre à l'érection de l'école communale sur la place postérieurement à 1823, date de l'établissement du plan cadastral dit napoléonien¹³.

2.1.2 La rue de la Bastide

La stratigraphie de la rue de la Bastide (**fig. 016, fig. 017, fig. 018**) a été mieux reconnue notamment du fait de la longueur de la tranchée et de sa profondeur moyenne. On retrouve toujours le niveau d'enrobé (U.S. 01, oscillant entre 215,77 m et 217,44 m NGF), correspondant au niveau de circulation actuel, et les remblais d'installation de ce même niveau (U.S. 151) dont l'épaisseur varie de 0,02 m à 0,30 m. Ces niveaux reposent sur un niveau de remblai (U.S. 36), dont le seuil d'apparition variable dépend de l'épaisseur de l'U.S. 151, soit entre 215,63 m et 217,40 m, disposé sur le substrat argileux (U.S. 05) lui-même disposé sur la grave (U.S. 05). Notons la présence de l'**U.S. 62** à l'extrémité nord-ouest de la rue, qui correspond à un niveau de voie antérieur à l'U.S. 01 et qui est disposée sur l'U.S. 36. Elle fera l'objet d'une description plus importante ci-dessous (*cf. infra* § 2.3.1). La régularité des niveaux supérieurs d'apparition des U.S. laisse envisager un nivellement important de la rue, probablement lors de la réfection de la voirie et de la création d'une rue goudronnée.

2.1.3 La rue de la Coquère

La rue de la Coquère (**fig. 019**) présente une séquence stratigraphique dont le faciès est plus uniforme dans la partie nord de la rue que dans la partie sud. Ainsi, on observe que l'U.S. 01, dont le niveau d'apparition oscille entre 214,71 m et 215,63 m NGF, est disposée sur un remblai argilo-limoneux gris composé de galets et graviers (**U.S. 208**). Cette U.S. semble correspondre à un niveau de stabilisation de la voirie afin d'y installer l'U.S. 01. Cette U.S., épaisse de 0,16 m à 0,48 m, est d'ailleurs disposée sur le comblement d'une fosse (**FS 209**) aux dimensions importantes creusée dans le substrat, U.S. 05. À la différence des sections précédemment décrites où l'U.S. 05, correspondant à un niveau argileux, reposait sur la grave, elle repose ici sur l'**U.S. 53** qui correspond à un niveau marneux dont le toit apparaît à 212,03 m NGF.

Cette séquence, U.S. 05 sur U.S. 53 ne se retrouve nulle part ailleurs. Seule la section du chemin du Moulin de l'Abbé nous a permis d'observer à nouveau ce niveau de marne.

La partie sud de la rue de la Coquère, connaît toujours la superposition des U.S. 01 et 208 mais celle-ci repose alors soit directement sur la grave (U.S. 35) elle-même connaissant une interface sableuse (**U.S. 02**) soit sur un important niveau de remblais (**U.S. 224**) caractérisé par des blocs de marne mêlés à de rares fragments de briques et de tuiles. La provenance de ces fragments de marne est incertaine. Peut-être s'agit-il des résidus du creusement de FO 157. Cette unité apparaît à 215,35 m NGF et a été observée jusqu'à 213,95 m NGF soit une profondeur observée de 1,40 m. Notons toutefois que la puissance de cette U.S. n'a pu être évaluée car son « fond » n'a pas été atteint.

2.1.4 Le chemin du moulin de l'Abbé

Le terrassement de ce chemin s'est déroulé durant la seconde phase de la première tranche du suivi de travaux, le 3 mars 2014. Cette section du tracé présente un dénivelé important. En effet, ce chemin mène à un ancien moulin à eau implanté sur l'Arize. Ainsi, l'altitude supérieure de la rue est de 214,76 m au sud, contre 211,21 m NGF au nord, aux abords de la rivière (**fig. 020**). Cette section dans sa partie nord

¹³ AD31, sous-série 3 P, cote 3 P 4194.

présente une séquence stratigraphique relativement homogène bien que perturbée en partie supérieure. On constate la présence de l'U.S. 01 qui repose sur son niveau de pose, U.S. 151, ou bien sur un remblai récent composé de nombreux fragments d'enrobé (**U.S. 51**). On note la présence de deux niveaux de remblais, composés de fragments de TCA sensiblement équivalents. Ces niveaux reposent sur le niveau argileux, U.S. 05, lui-même disposé sur une U.S. d'interface riche en oxyde de fer, **U.S. 54**. Cette U.S. correspond à l'interface entre l'U.S. 05 et l'U.S. 53 correspondant à niveau de marne. Notons, qu'il s'agit de la seconde et dernière occurrence de cette unité stratigraphique.

Enfin, cette section du tracé ne comportait aucun vestige archéologique significatif hormis la succession de niveaux de remblais déjà décrite. Le chemin du Moulin de l'Abbé ne fera donc pas l'objet d'une présentation dans la suite du rapport.

2.1.5 La place de la Caserne

La section correspondant aux creusements de la place de la Caserne comprend une première phase en direction de la Grande rue Saint-Cizi et une seconde correspondant à la bifurcation en direction de la rue des Murs de la Ville.

L'endroit où se croisent les rues de la Bastide, de la Coquère, le chemin du Moulin de l'Abbé et la place de la Caserne correspond à un nœud où de nombreuses U.S. ont été identifiées que l'on ne rencontre pas nécessairement ailleurs (**fig. 021**). Sous le niveau d'enrobé, U.S. 01, on rencontre le lit de pose, U.S. 151, reposant sur un remblai (**U.S. 37**) caractérisé par une matrice argileuse incluant de rares graviers apparaissant à 214,41 m NGF. Cette unité stratigraphique pourrait correspondre à la fin du remblai observé le long de la place du Préau et de la rue de la Bastide (U.S. 03 ≈ 04 ≈ 18 ≈ 36 ≈ 55). Ce niveau repose sur l'**U.S. 43 ≈ 165**, qui est égale à l'U.S. 62 que nous décrirons ci-dessous (*cf. infra* § 2.5.2). Ce niveau de circulation est disposé sur un premier remblai apparaissant à 214,11 m NGF, **U.S. 40**, caractérisé par une matrice limono-sableuse comprenant de nombreux fragments de TCA. Un second remblai a pu être discerné sous l'U.S. 40. Il apparaît à 213,33 m NGF. Ce remblai, **U.S. 41**, se caractérise par des graviers et galets mêlés incluant de rares fragments de TCA. Ces deux remblais pouvant correspondre à deux faciès d'une seule et même U.S. Enfin, l'**U.S. 42 = 02** apparaît à 213,36 m NGF.

Ailleurs sur la place de la Caserne, on ne retrouve qu'un seul niveau de remblai directement sous le niveau d'enrobé. Il s'agit de l'**U.S. 160** possiblement équivalente aux U.S. 40 et 41. Ce remblai repose directement sur l'**U.S. 159** qui est égale à l'U.S. 35, et correspond à la grave, plus exactement à une remontée du toit de la grave. En effet, quelques mètres plus loin l'U.S. 05 s'intercale entre l'U.S. 160 et l'U.S. 35. Ce niveau de grave apparaît à une altitude comprise entre 214,06 m et 214,35 m NGF. La remontée du toit de la grave est également documentée par les coupes des structures reconnues lors du creusement des tranchées le long de la place de la Caserne.

2.1.6 La rue des Murs de la Ville

En ce qui concerne la rue des Murs de la Ville, seule une partie de la rue a été documentée par des logs (**fig. 022**). En effet, la majeure partie de cette rue, riche en vestiges archéologiques a fait l'objet de différents relevés de coupes. De plus, les structures repérées dans cette rue présentent des dimensions importantes et occupent l'essentiel de l'espace terrassé.

Ainsi, on observe la présence de l'U.S. 62 en partie supérieure de la séquence stratigraphique de la rue. Cette rue en légère pente nord-sud, conditionne le niveau d'apparition de l'U.S. 62. Celle-ci apparaît à 215,64 m NGF au nord contre 215,40 m NGF au sud. Ce niveau de voie repose sur un niveau de remblai, **U.S. 206**, qui pourrait correspondre au lit de pose de la voie. Ce niveau repose soit sur le substrat argileux, U.S. 05, soit sur la grave lorsque celle-ci voit son toit remonter au détriment de la présence de l'U.S. 05.

2.1.7 La rue de l'Hôpital

Le suivi de travaux concernant cette rue s'est déroulé durant la phase 2 de la seconde tranche des travaux, du 1^{er} au 5 juin 2015, soit en parallèle du suivi de travaux de la Grande rue Saint-Cizi. La rue de l'Hôpital présente (**fig. 023**), comme l'ensemble des autres sections hormis la rue des Murs de la Ville, un niveau d'enrobé, U.S. 01. Cependant, celui est plus fin qu'ailleurs. Il mesure seulement 0,04 m d'épaisseur contre 0,18 m en moyenne. Ce niveau repose directement sur un niveau de circulation, U.S. 62, lui-même disposé sur l'**U.S. 256**. Cette unité stratigraphique apparaît à une altitude comprise entre 215,24 m et 214,97 m NGF. Ce niveau d'apparition est fonction du dénivelé nord-sud de la rue. Ce remblai est caractérisé par une matrice sableuse. Il semblerait qu'il ait servi de lit de pose à l'US 62. On note la présence ponctuelle d'un fin niveau de remblai, **U.S. 265**. Il se caractérise par une matrice argilo-limoneuse comprenant de nombreux fragments de faune et de céramique, et il est disposé sur le niveau de grave, U.S. 35, dont la remontée est prégnante sur cette section. Enfin, notons qu'un banc de sable, U.S. 02, a également été perçu sur le niveau de grave.

Cette section du tracé ne comportait aucun vestige archéologique significatif hormis la succession de niveaux de remblais déjà décrite. La rue de l'Hôpital ne fera donc pas l'objet d'une présentation dans la suite du rapport.

2.1.8 La Grande rue Saint-Cizi

La Grande rue Saint-Cizi présente une séquence stratigraphique relativement homogène mais scindée en deux types de succession (**fig. 024**). Ainsi, la partie est de la rue connaît une stratigraphie simple : sous l'U.S. 01, repose un niveau de circulation, U.S. 62, reposant lui-même sur le substrat argileux, U.S. 05, ou sur le niveau de grave, U.S. 35, en fonction des remontées de cette unité. Toutefois, et assez rapidement, cette succession stratigraphique se complexifie légèrement. Ainsi, le niveau d'enrobé apparaît entre 215,11 m NGF, à l'extrémité ouest de la rue, et 215,74 m, à l'extrémité est, selon un pendage est-ouest. Sous ce niveau se retrouve toujours la voie, U.S. 62, mais cette dernière repose rapidement sur l'U.S. 256, pouvant correspondre au lit de pose de ce niveau de circulation. Cette U.S., d'une épaisseur relativement constante sur tout au long de la rue, soit environ 0,30 m, apparaît entre 214,99 m et 215,44 m NGF. Ce niveau de remblai recouvre l'**U.S. 257** qui se caractérise par une matrice argilo-limoneuse comprenant des fragments de briques et de tuiles ainsi que des fragments de céramique moderne et ponctuellement par la présence de galets agencés en calade. Il semble que ce niveau ait été une voie de circulation. Il apparaît entre 214,87 m NGF et 215,34 m NGF et possède une épaisseur oscillant entre 0,30 m et 0,12 m. Cette unité recouvre l'**U.S. 258** caractérisée par une matrice argilo-limoneuse avec de nombreux fragments de faune et de céramique et d'une épaisseur comprise entre 0,18 m et 0,40 m. Ce niveau présente des traces d'oxydations verdâtre lui conférant un aspect hydromorphe. Cette U.S. dont le niveau d'apparition est compris entre 214,57 m et 215,24 m NGF recouvre l'U.S. 05 qui est alors présente sur toute la longueur de la rue.

2.1.9 Le chemins des Fossés de la Bastide

Le suivi de travaux de cette section du tracé, en déconnection avec le tracé du réseau principal, a eu lieu durant la phase 2 de la seconde tranche des travaux et en parallèle du terrassement de la tranchée de la Grande rue Saint-Cizi. Il s'est déroulé du 18 au 29 mai 2015. La section du chemin des Fossés de la Bastide est discontinue du réseau principal. Cette section présente une stratigraphie homogène nous renvoyant l'image d'une faible occupation du secteur (**fig. 025**). La séquence stratigraphique de ce chemin débute avec l'**U.S. 254**. Ce remblai d'une épaisseur variant entre 0,40 m et 0,60 m est caractérisé par un sédiment limoneux mêlant de nombreux fragments de céramique du XIX^e et du XX^e siècle (**annexe 3.1**). Il apparaît

à une altitude comprise entre 222,42 m NGF dans la partie occidentale du tracé, et 221,99 m NGF à l'est du tracé. Ce niveau repose sur le substrat argileux, U.S. 05, hormis à l'extrémité orientale du tracé où l'on observe un remblai, **U.S. 255**, d'une épaisseur de 0,40 m et caractérisé par une matrice limoneuse comprenant de nombreux fragments de TCA et de céramiques attribuables à la fin du XIX^e siècle ou le début du XX^e siècle (annexe 3.1). Cette U.S. repose alors sur l'U.S. 05 qui est en contact avec l'U.S. 35 dont le niveau d'apparition se fait à 220,09 m NGF.

Cette section du tracé ne comportait aucun vestige archéologique significatif hormis la succession de niveaux de remblais déjà décrite. Le chemin des Fossés de la Bastide ne fera donc pas l'objet d'une présentation dans la suite du rapport.

2.1.10 Conclusion

Les différents logs réalisés tout au long de ce suivi de travaux ont permis de documenter la séquence stratigraphique générale des différentes rues concernées par le tracé.

En premier lieu, on constate, malgré la présence quasi systématique du niveau d'enrobé, un niveau de circulation apparaissant assez haut et toujours actif dans la rue des Murs de la Ville. Ce niveau, nous permettra par la suite de phaser plus précisément les différentes structures en fonction de leurs relations avec cette unité stratigraphique présente tout au long du tracé principal même ponctuellement. On note également la présence de remblais, dont certains peuvent avoir contribué à l'assise de la voie. Cependant, de nombreux remblais n'apparaissent que ponctuellement et ne peuvent, en l'état, être rattachés à un quelconque phénomène d'aménagement.

Enfin, les différents niveaux sédimentaires (argile, grave, sable et marne) ont été perçus, parfois ponctuellement comme le niveau de marne, U.S. 53, tandis que d'autres ont été mieux documentés tel le niveau d'argile, U.S. 05, et la grave, U.S. 35, ainsi que leurs interactions. Notons que les U.S. 02, 05 et 35 sont d'origine fluviale. La présence ou l'absence de la grave a très nettement impacté la stabilité des tranchées, entraînant de nombreux effondrements de parois.

2.2 La place du Préau

La place du Préau a constitué le point de départ de l'opération de suivi de travaux. L'intégralité de la phase 1 de la tranche 1 a été dévolue au terrassement de la tranchée sur la place. Cette phase s'est déroulée du 15 au 29 juillet 2014. La partie occidentale du tracé n'a pas révélé de vestiges particuliers hormis une succession stratigraphique simple et homogène (**fig. 026**, cf. *supra* § 2.1.1.). La section de tracé en direction de la rue de la Bastide, d'axe nord-ouest sud-est, a révélé neuf sépultures (**fig. 027**). Celles-ci apparaissent sous l'U.S. 18 correspondant à un niveau de remblai et sont creusées dans le substrat, U.S. 05. Ces sépultures, et notamment les restes osseux sont très fragmentés à cause de l'utilisation d'un godet à dents pour le terrassement. L'emploi de ce type de godet foisonne immédiatement le sédiment et gêne considérablement la lecture des vestiges.

2.2.1 L'espace funéraire

Flore Diverez

L'espace funéraire mis au jour sur la place du Préau se compose, en l'état de nos connaissances, de neuf sépultures (SP 06, SP 09, SP 12, SP 15, SP 19, SP 22, SP 28, SP 31 et SP 156, cf. *infra* § 3.2.1). Elles ont été observées lors du creusement de la tranchée au nord-est de la place du Préau, sur une surface d'envi-

ron 13 m de long, selon l'axe nord-ouest/sud-est, sur 2,5 m de large, selon l'axe nord-est/sud-ouest, soit 32,5 m² au minimum (**fig. 028**). La sépulture SP 06 est L'U.S. 25, contenant des os humains avec des cassures anciennes, n'a pas été comptabilisée dans le total étant donné que ces ossements pourraient appartenir à une des sépultures citées précédemment et qui aurait pu être partiellement perturbée.

Les tombes apparaissent à une altitude comprise entre 217,12 et 217,78 m NGF, avec un pendage observable du nord-ouest vers le sud-est. Elles sont implantées dans le substrat U.S. 05, caractérisé par un sédiment argileux, homogène et compact, de couleur marron clair. Le comblement des sépultures étant identique à l'encaissant, les creusements des fosses n'ont pas été perçus. Ainsi, nous ne pouvons pas décrire leur morphologie.

Un seul niveau d'inhumation a été repéré, mais nous ne pouvons exclure que d'autres sépultures soient présentes en dessous. Une des sépultures, SP 06, a fait l'objet d'une datation par comptage du radiocarbone résiduel. Les résultats offrent une datation, à 95,4 % de probabilité, entre 1445 et 1632. Enfin, notons que ces datations offrent deux plages chronologiques plus restreintes mais avec un taux de probabilité plus faible. Ainsi deux pics de probabilités au sein de cet écart peuvent être envisagés. Un premier concerne les années 1445-1524, avec 61,6 % de probabilité et un second pic à 33,8 % de probabilité allant de 1558 à 1632 (*cf. infra* § 3.2.1).

Par extension, et compte tenu de l'orientation similaire des autres sépultures, il apparaît que cet espace funéraire a été utilisé à *minima* durant la fin du Moyen Âge et le début de l'Époque moderne.

2.2.1.1 Pratiques funéraires

L'orientation a pu être déterminée pour sept sépultures et elle oscille entre ouest/est et nord-nord-ouest/sud-sud-est. La tête du défunt est toujours placée du côté situé entre l'ouest et le nord-nord-ouest. Le détail des orientations est résumé dans le tableau suivant.

Orientation	O/E	ONO/ESE	NO/SE	NNO/SSE	Indet.
Nb de sép.	1	1	3	2	2

Tableau 4 : Tableau d'orientation des sépultures mises au jour sur la place du Préau.

Pour les cinq sépultures dont la position de squelette est déterminable, le défunt est allongé sur le dos. Le crâne est observable pour trois d'entre eux (SP 15, SP 19 et SP 28) et, dans les trois cas, il est légèrement tourné vers leur côté droit. La position des membres supérieurs est appréciable pour trois sépultures. Pour SP 06, le défunt a l'avant-bras droit replié sur l'abdomen puisque sa main droite repose sur ou sous l'ilium gauche. Les avant-bras du sujet de SP 15 reposent de manière parallèle sur l'abdomen tandis que l'individu de SP 28 a l'avant-bras droit replié sur le thorax mais l'avant-bras gauche fléchi sur l'abdomen, la main gauche prenant appui sur le coude droit.

De manière générale, le peu d'ossements, de faces d'apparition et de connexions observables ont empêché toute interprétation du milieu de décomposition, à l'exception des sépultures SP 15 et SP 22 où une décomposition en espace vide serait envisageable, et de SP 28 où une décomposition en espace vide peut être avancée, avec présence d'un contenant ou d'une enveloppe souple étroite.

2.2.1.2 Données biologiques

Conservation et représentation du squelette

Toutes les sépultures étudiées dans le cadre de ce suivi de travaux ayant été observées en coupe et non dégagées dans leur totalité, la représentation du squelette - pourcentage d'ossements restants dans la tombe - n'a pas été appréciée. La conservation du squelette a été cotée en trois stades, définis par E. Cabot (Cabot 2000) :

- bonne : ossements conservés dans leur grande majorité et permettant une approche métrique complète ;
- moyenne : ossements en partie conservés, permettant une prise de mesure partielle ;
- mauvaise : ossements très fragmentés voir à l'état d'esquilles, n'autorisant aucune mesure.

La conservation des os est moyenne pour cinq sépultures et mauvaise pour les quatre autres.

Métrique

Étant donné l'état lacunaire de la collection et son état de conservation, aucune mesure n'a été prise sur les ossements.

Âge et sexe

L'estimation de l'âge des individus immatures repose sur plusieurs critères : la maturation dentaire (Moorrees *et al.* 1963a et 1963b ; Ubelaker 1978), la maturation osseuse (Birkner 1980 ; Coqueugniot *et al.* 2010) et le format des os (Stloukal, Hanakova 1978). Dans la présente étude, une catégorie d'individu «de taille adulte» a été créée afin de classer des sujets dont l'âge ne peut pas être affiné par manque d'éléments osseux observables. Cette catégorie comprend donc les individus âgés d'au moins 15 ans, d'après différents critères comme l'épaisseur de l'os cortical des os longs, l'épaisseur des fragments de calotte crânienne ou encore l'apex fermé des 2^{èmes} et 3^{èmes} molaires. Aucun os coxal n'était suffisamment bien conservé pour pouvoir estimer l'âge (Schmitt 2005) ou déterminer le sexe (Bruzek, 2002 ; Murail *et al.* 2005) des individus adultes.

Pour l'individu immature SP 06, seule la maturation osseuse a pu être étudiée et a permis d'estimer un âge compris entre 7 et 12 ans (Coqueugniot *et al.* 2010). Pour le reste, six sujets de taille adulte et un adulte ont été identifiés, un défunt restant d'âge indéterminé.

La faiblesse de cet échantillon ne permet pas d'établir des statistiques concernant le recrutement funéraire.

État sanitaire et pathologies

Pour présenter l'état sanitaire bucco-dentaire de cette collection, la présence d'usure, de tartre et de caries a été cotée. Cependant, ces données sont données à titre purement informatif, aucune statistique et interprétation ne pouvant être menées étant donné la faiblesse de l'échantillon : seulement 28 dents pour les neuf squelettes étudiés.

Les stades d'usure ont été évalués suivant les recommandations de H. Smith (Smith 1984) selon 8 stades (*cf.* tableau 4). Toutes les dents de la collection présentent des usures, réparties entre les stades 2 et 6, qui sont récapitulées dans le tableau suivant.

Stades d'usure	1	2	3	4	5	6	7	8
SQ10				2	1			
SQ16				2	6			
SQ20			4					
SQ29		4	6	1		2		
Total	0	4	10	5	7	2	0	0

Tableau 5 : Tableau des stades d'usures des restes osseux issus des sépultures.

La présence de tartre a été cotée suivant les 3 stades d'intensité proposés par D. Brothwell (Brothwell 1981) : stade 1 (dépôt léger), stade 2 (dépôt moyen) et stade 3 (dépôt considérable). 15 dents sur 28 ne présentent pas de tartre. Du tartre a été observé au stade 1 pour quatre dents, au stade 2 pour une et au stade 3 pour les huit autres.

Stades d'intensité du tartre	Absent	1	2	3
SQ10	2		1	
SQ16				8
SQ20		4		
SQ29	13			
Total	15	4	1	8

Tableau 6 : Tableau des stades d'intensité du tartre dentaire.

La dimension des caries, si présence il y a, a été cotée suivant les trois stades présentés par F. Bocquentin (Bocquentin 2003) : stade 1 (petite), stade 2 (moyenne) et stade 3 (envahissante, **fig. 029**). Parmi les 28 dents étudiées, seules trois caries ont été observées. Une de stade 2 est présente sur une molaire supérieure appartenant au squelette SQ 10 (SP 09, **fig. 030**) et deux de stade 3 situées sur des probables prémolaires du sujet SQ 29 (SP 28).

Notons également la perte ante-mortem de cinq molaires inférieures chez le sujet SQ 16 (SP 15). Ce même individu présente également une pathologie osseuse. Il s'agit d'un cas d'ostéophytose, plus ou moins développée, sur la face antérieure de huit vertèbres thoraciques (**fig. 030**).

2.3 La rue de la Bastide

Le suivi de travaux de la rue de la Bastide s'est déroulé durant la seconde phase de la première tranche des terrassements. Cette phase a duré du 28 août au 29 septembre 2014. Cette rue représente la plus longue surface linéaire traitée dans le cadre de cette opération. L'extrémité nord-ouest de la rue concentre la majorité des vestiges repérés tout au long de cette rue. Ainsi, dans un premier temps cette partie s'attachera à décrire cet ensemble avant de s'intéresser aux structures plus isolées de la rue.

2.3.1 La voie VO 62 (**fig. 031, fig. 032, fig. 033**)

La voie **VO 62** a d'abord été observée le long de la rue de la Bastide. Celle-ci est présente dans de nombreuses autres sections du tracé du réseau mais c'est dans cette rue que la voie VO 62 a été le mieux étudiée. Elle a été observée tout au long de la rue de la Bastide, qui présente un dénivelé en direction de la place de la Caserne selon un axe nord-ouest sud-est. Elle apparaît donc à une altitude de 217,52 m NGF à l'extrémité nord-ouest de la rue contre 217,01 m d'altitude supérieure à l'autre extrémité de la rue. L'U.S. 62 se compose de galets de rivière disposés de manière jointive. Cette unité présente une épaisseur moyenne de 0,09 m qui oscille en 0,08 m et 0,10 m. La disposition régulière des galets offrant un plan uniforme et la présence de l'**U.S.C 62** de part et d'autre de la rue et tout au long de son tracé nous permet d'avancer l'hypothèse d'une voie de circulation.

Ce niveau de circulation est recouvert par l'U.S. 03 \approx 04 \approx 18 \approx 36 \approx 55, qui correspond à un niveau de remblai attribué à la période moderne (*cf.* annexe 3.1) reposant sous l'enrobé (U.S. 01). Il recouvre l'ensemble des autres vestiges archéologiques mis au jour tout au long de la rue. Cette U.S. repose en effet sur l'**U.S. 57**, correspondant à un niveau de remblai composé d'un sédiment argilo-limoneux riche en fragments de tuiles et de briques. Les fragments de céramique recueillis au sein de cette U.S. appartiennent tous au bas Moyen Âge. De plus, bien qu'aucune relation directe n'ait été observé entre ce niveau de voie et la maçonnerie **SB 73**, on remarque l'absence de cette U.S. en coupe de la tranchée latérale soit entre les maçonneries **SB 94** et **SB 144** espace pourtant vierge de toute occupation. De plus cette U.S. vient s'appuyer contre la maçonnerie SB 94, suggérant ainsi que la voie et les maçonneries ont fonctionné de façon synchrone. Il s'agirait alors de la limite occidentale du pavement et donc de l'urbanisation du faubourg de la Bastide. De fait, la position de cette U.S. dans la séquence stratigraphique (*cf. infra* § 2.3.14) permet de l'associer à une phase tardive de l'aménagement de la rue. Il peut donc s'agir d'un système de circulation mis en place entre la fin du Moyen Âge et le début du XIX^e siècle.

2.3.2 Le pont PN 101 (**fig. 034, fig. 035, fig. 036**)

Le pont **PN 101** a été observé à l'extrémité de la rue. Ce pont est maçonné au moyen de briques assisées régulièrement à joints épais et liées au moyen d'un mortier de chaux compact. Notons que quelles que

soient les U.S.C. composant le pont, la mise en œuvre est homogène. Ainsi, ce dernier ne semble pas avoir subi de remaniements. Le pont PN 101 se compose d'une voûte en plein cintre dont seul le bandeau de voûte extradossé (**U.S.C. 103**) a réellement pu être observé dans des conditions optimales. L'U.S.C. 103 prend appui contre deux culées disposées à l'est (**U.S.C. 102**) et à l'ouest (**U.S.C. 105**). L'U.S.C. 104 semble correspondre au vestige du tablier. Les dimensions du pont sont conséquentes. Toutefois, la profondeur de celui-ci excédant la profondeur de la tranchée, il n'a pas été observé dans son intégralité. Donc, le pont PN 101 apparaît à une altitude de 217,80 m NGF et a été observé jusqu'à 216 m NGF soit sur une profondeur de 1,80 m. Le pont est long de 7,82 m pour une largeur de 4,40 m. Notons qu'une tranchée latérale afin de raccorder une parcelle au réseau principal a été creusée à la perpendiculaire de l'axe du pont, passant par la voûte de ce dernier. Malgré mes avertissements quant au danger probable d'une telle tranchée (effondrement de la voûte), cette tranchée a tout de même été creusée. Le résultat en a été l'effondrement complet de la voûte du pont qui était alors en parfait état. Toutefois, cet effondrement nous a permis de reconnaître un peu plus finement le comblement du fossé enjambé par le pont.

D'un point de vue sédimentaire, le pont PN 101 est recouvert par l'U.S. 03 et est donc antérieur à la période contemporaine. Toutefois, il semble fonctionner avec les structures SB 73, **MR 82**, **FO 84** et SB 94. Même si aucune relation stratigraphique directe n'existe entre la voie VO 62 et le pont, il est possible que les deux niveaux aient été contemporains. Le pont prenant alors le relais de la VO 62 en ce qui concerne le support de circulation.

Le pont PN 101 est orienté nord-ouest sud-est. Il se situe en léger décalage par rapport au centre de l'actuelle rue. Cette position laisse entrevoir un remaniement de l'axe de la rue de la Bastide peut être en lien avec une phase de réalignement des façades. Ce pont correspond à l'entrée dans la ville par le faubourg de la Bastide et matérialise donc l'urbanisation maximale de Rieux-Volvestre au moment de l'édification du pont, matérialisation de l'espace du faubourg qui est renforcée par la présence du fossé FO 84.

2.3.3 Le fossé FO 84 (fig. 034, fig. 037)

Le fossé FO 84 apparaît à une altitude de 217,66 m NGF et n'a pas été observé dans son intégralité. En effet, la profondeur de ce fossé excède la profondeur de la tranchée. L'altitude inférieure observée est de 215,86 m NGF. Le fossé FO 84 adopte une orientation nord-est sud-ouest et a été observé sur toute sa largeur, soit 6,60 m, et sur une portion longue de 10,24 m pour une profondeur observée de 1,80 m par le biais de coupes transversale et longitudinale. Les parois sont verticales car contenues par les murs **MR 82** et **MR 106**, au moins aux alentours immédiats du pont. Le fossé est comblé par huit U.S. (**U.S. 85**, **86**, **87**, **88**, **89**, **90**, **91**, **131** et **132**) dont la composition est sensiblement similaire (cf. Annexe 2). Il s'agit pour l'essentiel de complements limono-sableux ou sableux de teinte beige avec parfois des inclusions de graviers et de fragments de TCA. Aucun élément céramique n'a pu être recueilli lors de la fouille en plan d'une section du fossé. De fait, il est impossible de dater avec précision son abandon. Toutefois, étant donné que le fossé FO 84 fonctionne avec le pont PN 101, il est possible que son abandon soit concomitant de celui du pont et donc antérieur à l'U.S. 03.

2.3.4 Les murs MR 82 et MR 106 (fig. 034)

Nous avons déjà vu que le fossé FO 84 était contenu au nord-ouest et au sud-est par deux murs. Ces murs, **MR 82** et **MR 106** ≈ **MR 113**, ont été observés de part et d'autre de la tranchée de réseau sans qu'il ait été possible de les observer dans leur longueur. Cependant, leur position en amont et en aval du fossé et disposés parallèlement à celui-ci nous incite à décrire ces deux murs ensemble. De fait, il semble qu'ils aient eu la même fonction.

2.3.4.1 Le mur MR 82 (fig. 037)

Le mur MR 82 (\approx MR 141) est situé à l'est du pont PN 101 et du fossé FO 84 selon une orientation nord-est sud-ouest parallèlement au mur MR 106. Il apparaît à une altitude de 217,66 m NGF et a été observé jusqu'à 215,86 m NGF, la tranchée de réseau n'ayant pas atteint la partie inférieure du mur. Ce mur correspond à une maçonnerie de briques assisées régulièrement à joints épais au moyen d'un mortier de chaux compact. Ce mur contient la partie orientale du fossé FO 84 dont les comblements viennent s'appuyer contre le mur. De même, il semble que la maçonnerie SB 73 vienne s'appuyer contre ce mur, participant d'un même ensemble. Le mur MR 82 est large de 0,80 m et a été observé sur une longueur de 1,30 m. Même s'il n'a pas été observé sur une longueur importante, il semble probable que ce dernier se poursuive tant en direction du nord-est que du sud-ouest, au moins de façon à canaliser les flux potentiellement générés par le fossé. Enfin, notons que la mise en œuvre de ce mur est similaire à celle déjà observée sur le pont PN 101 ou le mur MR 106.

2.3.4.2 Le mur MR 106 (fig. 036, fig. 037)

Le mur MR 106 (\approx MR 113) est situé à l'ouest du pont PN 101 et du fossé FO 84 selon une orientation nord-est sud-ouest parallèlement au mur MR 82. Il apparaît à une altitude de 217,80 m NGF et a été observé jusqu'à 216 m NGF, la tranchée de réseau n'ayant pas atteint la partie inférieure du mur. Ce mur correspond à une maçonnerie de briques assisées régulièrement à joints épais au moyen d'un mortier de chaux compact. Ce mur contient la partie ouest du fossé FO 84 dont les comblements viennent s'appuyer contre le mur. Le mur MR 106 est large de 0,60 m et a été observé sur une longueur de 0,90 m. Même s'il n'a pas été observé sur une longueur importante, il semble probable que ce dernier se poursuive tant en direction du nord-est que du sud-ouest, au moins de façon à canaliser les flux potentiellement générés par le fossé. Enfin, notons que la mise en œuvre de ce mur est similaire à celle déjà observée sur le pont PN 101 ou le mur MR 82.

2.3.5 Les maçonneries SB 73, SB 94 et SB 144 (fig. 034)

On observe en amont du pont PN 101, soit à l'est de celui-ci, la présence de structures maçonnées aux dimensions conséquentes. Celles-ci présentent une mise en œuvre différente des murs précédemment décrits, mais semblables entre elles. Cette différence ne nous permet pas de les catégoriser avec précision. C'est pourquoi ces structures ont été cotées en « SB » pour structures bâties (indéterminées). Il nous a donc paru important de les décrire ensemble. Les maçonneries SB 73 et SB 94 semblent être équivalentes même si le FAIT SB 94 comporte des différences notables dans sa mise en œuvre.

2.3.5.1 La maçonnerie SB 73 (fig. 038, fig. 039, coupe C)

La maçonnerie SB 73 a été observée sur la coupe sud de la tranchée. Elle apparaît à une altitude de 217,66 m NGF jusqu'à 215,86 m NGF soit une profondeur de 1,80 m. La profondeur de la structure excédant celle de la tranchée, elle n'a pas été observée dans son intégralité. Notons que la maçonnerie SB 73 est liée à SB 94. Seule la mise en œuvre légèrement différente nous incite à les dissocier. La tranchée de fondation, U.S. 73, présente un profil régulier avec des parois verticales et est comblée par une maçonnerie, U.S.C 75, composée de galets de rivière de grand module noyés dans un mortier de chaux sableux et friable. Cette maçonnerie est recouverte par un niveau de remblai, U.S. 03, et vient s'appuyer contre le mur MR 82 suggérant une synchronie des deux structures. Elle coupe également le mur MR 293. Les caractéristiques de cette maçonnerie permettent d'envisager l'hypothèse d'une fondation d'un bâtiment imposant. En effet, la structure SB 73 est longue de 5 m pour une largeur totale, c'est-à-dire en y incluant SB 94, de 2,76 m.

2.3.5.2 La maçonnerie SB 94 (fig. 039, coupe B, fig. 040)

La maçonnerie SB 94 a été observée sur la coupe nord de la tranchée. Elle apparaît à une altitude de 217,80 m NGF jusqu'à 216 m NGF soit une profondeur de 1,80 m. La profondeur de la structure excédant celle de la tranchée, elle n'a pas été observée dans son intégralité. Bien que très similaires entre elles, la mise en œuvre des unités stratigraphiques construites de SB 94 est légèrement différente. Ainsi, tout comme pour SB 73, la tranchée de fondation, **U.S. 94**, présente un profil régulier avec des parois verticales et est comblée par une maçonnerie, **U.S.C 97 = 99 ≈ U.S.C 98**, composée de galets de rivière de grand module noyé dans un mortier de chaux sableux et friable. Toutefois, on remarque une alternance d'assise de briques, **U.S.C 96 ≈ 100**, liées au moyen d'un mortier de chaux compact et débordant. Ainsi, l'U.S.C 100 repose sur les U.S.C. 97 = 99, qui elle-même repose sur l'U.S.C. 96, qui est à son tour disposée sur l'U.S.C. 98. Les maçonneries de galets étant peu stables du fait du mortier friable, il est possible que les U.S.C. de briques aient eu une vocation de stabilisation de l'ensemble. Enfin, l'**U.S.C. 95**, dont la mise en œuvre est similaire aux autres U.S.C. de briques (c'est-à-dire maçonnée au moyen de briques assisées régulièrement à joints épais et liées au moyen d'un mortier de chaux compact et débordant) sert d'appui à toutes les U.S.C. précédentes. D'un point de vue stratigraphique, cette structure est recouverte par l'U.S. 03. Notons également que la fondation SB 94 vient s'appuyer contre le mur MR 142 (≈ MR 82). Les deux maçonneries sont liées entre elles.

Enfin, malgré la présence des U.S.C. 95, 96 et 100 sur la maçonnerie SB 94, mais non observées sur la maçonnerie SB 73, la similarité de la mise en œuvre et la relation physique observée en plan entre ces deux structures nous incite à les inclure au sein d'une relation d'équivalence si ce n'est d'égalité.

Les caractéristiques de cette maçonnerie permettent d'envisager l'hypothèse d'une fondation de bâtiment imposant. En effet, la structure SB 94 est longue de 5 m pour une largeur totale, c'est-à-dire en y incluant SB 73, de 2,76 m.

2.3.5.3 La maçonnerie SB 144 (fig. 039, coupe A)

La maçonnerie SB 144 présente de fortes similarités avec les maçonneries SB 73 et SB 94. Et plus particulièrement avec SB 73. Cette maçonnerie apparaît à une altitude de 217,57 m NGF et a été observée jusqu'à 215,87 m NGF. La profondeur de la structure excédant la profondeur de la tranchée, elle n'a pas pu être observée dans son intégralité. La tranchée de fondation, **U.S. 144**, présente un profil régulier avec des parois verticales et est comblée par une maçonnerie, **U.S.C. 145**, composée de galets de grand module noyés dans un mortier de chaux sableux et friable. La mise en œuvre de cette U.S. est identique à celles des maçonneries de SB 73 et SB 94. De dimensions importantes, malgré l'étroite fenêtre d'observation, soit 1,92 m de large pour 1,74 m de long, cette maçonnerie semble correspondre au pendant septentrional des maçonneries mises au jour plus au sud. De fait, outre la proximité de ces structures, les caractéristiques de cette maçonnerie permettent d'envisager l'hypothèse d'une fondation.

2.3.6 Les murs MR 293 et MR 64 (fig. 034)

Les murs MR 293 et MR 64 se trouvent à une distance d'un peu plus de trois mètres l'un de l'autre et leur mise en œuvre est sensiblement identique. Ils pourraient également faire partie d'un seul et même ensemble. C'est pourquoi ils sont regroupés et décrits ensemble.

2.3.6.1 Le mur MR 293 (fig. 038, fig. 039)

Le mur MR 293 apparaît à une altitude de 217,56 m NGF et atteint 216,76 m NGF soit une profondeur de 0,80 m. Il a été observé seulement sur la coupe sud de la tranchée principale et se trouve en limite de celle-ci. La tranchée de fondation du mur, **U.S. 293**, présente un profil régulier avec des parois verticales et un fond plat. Le mur, **U.S.C. 74**, est maçonné au moyen de briques assisées régulièrement à joints épais. Les briques (dans leur majorité) sont de même module. Elles sont liées au moyen d'un mortier de

chaux sableux, friable et débordant. Ce mur a été observé sur une largeur de 1,44 m. Il est recouvert par l'U.S.C. 62 et les **U.S. 68**, remblai composé d'un sédiment argilo-limoneux riches en fragments de tuiles et briques. L'**U.S.C. 67**, que nous décrirons plus bas (*cf. infra* § 2.3.8), vient s'appuyer contre l'U.S.C. 74. Ce mur est également coupé par la fondation SB 73.

Il est difficile d'interpréter cette structure. Elle est antérieure à SB 73 et à l'U.S.C. 62, et peut être contemporaine de l'U.S. 67. Il pourrait s'agir de la fondation d'un mur de façade avant un possible réalignement de façade. Elle peut aussi correspondre à l'avancée d'une parcelle sur la rue.

2.3.6.2 Le mur MR 64 (fig. 041)

Le mur **MR 64** apparaît à une altitude de 217,28 m NGF et atteint 216,74 m NGF soit une profondeur de 0,54 m. Il a été observé seulement sur la coupe sud de la tranchée principale et il se trouve en limite de celle-ci. La tranchée de fondation du mur, **U.S. 64**, présente un profil régulier avec des parois verticales et un fond plat. À la différence de la tranchée de MR 293 qui est pleine, la tranchée du mur MR 64 est légèrement débordante. Elle est ainsi plus large de 0,04 m et plus profonde de 0,18 m que l'**U.S.C. 65**. Cette U.S.C. est maçonnée au moyen de briques assisées régulièrement à joints épais. Les briques sont de même module. Elles sont liées au moyen d'un mortier de chaux sableux, friable et débordant. Ce mur a été observé sur une largeur de 1,52 m. Il est recouvert par l'U.S. 68, et coupe l'**U.S. 57**, un niveau de remblai composé d'un sédiment argilo-limoneux riche en fragments de tuiles et briques, tandis que l'U.S.C 67 vient s'appuyer contre l'U.S.C. 65.

Il est difficile d'interpréter cette structure. Elle est antérieure à l'U.S.C. 62 et peut être contemporaine de l'U.S. 67. Il pourrait s'agir de la fondation d'un mur de façade avant un possible réalignement de façade. Il peut aussi correspondre à l'avancée d'une parcelle sur la rue.

2.3.7 La voie VO 67 (fig. 041)

La voie VO 67 correspond à un niveau de calade, **U.S.C. 67**, caractérisé par des galets disposés de manière jointive. Ce niveau de circulation est présent sans interruption entre les murs MR 293 et MR 64 (soit une longueur de 3,14 m) et un lambeau est peut-être présent au sud-est de la rue, recouvrant la fosse FS 45. Il apparaît à 217,24 m et atteint 217,08 m NGF soit une épaisseur de 0,16 m en moyenne.

La voie VO 67 est installée sur le substrat argileux, U.S. 05, et semble venir s'appuyer contre les murs MR 293 et MR 64. Elle est antérieure à l'U.S. 57 ce qui fournirait un TAQ avant la fin du Moyen Âge. Il pourrait s'agir du plus ancien vestige de voie de circulation de ce faubourg de Rieux-Volvestre.

2.3.8 Les murs MR 121 et MR 123 (fig. 042)

Les murs MR 121 et MR 123 sont situés au nord-ouest de la rue. Ils sont apparus lors du creusement d'une tranchée latérale. Ils présentent les mêmes caractéristiques et sont parallèles. C'est pourquoi ils sont décrits ensemble.

2.3.8.1 Le mur MR 121 (fig. 043)

Le mur MR 121 apparaît sous le niveau d'enrobé, U.S. 01, à une altitude de 217,19 m et atteint 216,29 m NGF soit une profondeur de 0,90 m. Ce mur large de 0,30 m dispose d'une tranchée de fondation, **U.S. 121**, régulière aux parois verticales et au fond plat. La maçonnerie, **U.S.C. 122**, se caractérise par des briques, de module similaire, assisées régulièrement à joints épais assemblées au moyen d'un mortier de chaux compact. La fonction de ce mur est incertaine tout comme sa datation. Son insertion au sein de la séquence stratigraphique n'étant pas suffisamment précise. En effet, il est recouvert l'U.S. 01 et coupe les deux niveaux de substrat, U.S. 05 et 35, sans qu'aucune autre relation stratigraphique n'ait été observée.

Seule certitude, il fonctionne de manière synchrone avec MR 123 tant ces deux structures présentent un faciès identique.

2.3.8.2 Le mur MR 123 (fig. 043)

Le mur MR 123 apparaît sous le niveau d'enrobé, U.S. 01, et le trottoir, **U.S. 116**, à une altitude de 217,19 m et atteint 216,29 m NGF soit une profondeur de 0,90 m. Ce mur large de 0,54 m dispose d'une tranchée de fondation, **U.S. 123**, régulière aux parois verticales et au fond plat. La maçonnerie, **U.S.C. 124**, se caractérise par des briques, de module similaire, assisées régulièrement à joints épais et assemblées au moyen d'un mortier de chaux compact. La fonction de ce mur est incertaine tout comme sa datation, son insertion au sein de la séquence stratigraphique n'étant pas suffisamment précise. En effet, il est recouvert par les U.S. 01 et 116, et coupe les deux niveaux de substrat, U.S. 05 et 35, sans qu'aucune autre relation stratigraphique n'ait été observée. Seule certitude, il fonctionne de manière synchrone avec MR 123 tant ces deux structures présentent un faciès identique.

2.3.9 L'égout CN 44 (fig. 044, fig. 045, fig. 046)

L'égout **CN 44** a été observé à l'extrémité sud-est de la rue de la Bastide. Il est perpendiculaire au tracé de la tranchée de réseau et adopte donc une orientation selon un axe nord-est/sud-ouest. Il apparaît sous l'U.S. 36 à une altitude de 214,37 m et atteint 213,07 m NGF soit une profondeur de 1,30 m. La structure est large de 1,80 m. La tranchée de fondation, **U.S. 44**, présente des parois verticales et un fond plat. L'égout est bâti au moyen de deux parements disposés à l'est et à l'ouest, soit respectivement **U.S.C. 154** et **U.S.C. 155**, maçonnés au moyen de galets calibrés et liés par du mortier de chaux compact. Ces parements, identiques, sont large de 0,45 m et ont été observés sur une longueur de 1,30 m. Ils recouvrent l'**U.S.C. 153** qui correspond à la voûte de l'égout formant le canal. Cette voûte est réalisée au moyen de briques liées par un mortier de chaux friable. La voûte surplombe une surface utile de 0,50 m de large.

La mise en œuvre de cette structure nous permet de l'interpréter comme une canalisation, et plus probablement un égout.

2.3.10 Les fosses FS 45, FS 58, FS 110 (fig. 042, fig. 044)

Plusieurs fosses ont été observées lors du creusement des tranchées dans la rue de la Bastide. Recelant peu voire pas de mobilier, ces structures apparaissent isolées au sein de l'axe de communication du faubourg.

2.3.10.1 La fosse FS 45 (fig. 047)

La fosse FS 45 se situe à l'extrémité sud-est de la rue. Elle apparaît à une altitude de 214,62 m et atteint 214,22 m NGF soit une profondeur de 0,40 m. La fosse est de plan oblong, soit 2,80 m de longueur pour une largeur d'un mètre. Le creusement, **U.S. 45**, présente des parois évasées et un fond concave. La fosse est comblée par une seule U.S., l'**U.S. 46**. Hormis des restes de faune, aucun mobilier n'a été recueilli. La fosse est creusée dans le substrat argileux, U.S. 05, et est recouverte par l'U.S. 36.

2.3.10.2 La fosse FS 58 (fig. 048)

La fosse **FS 58** se situe dans la moitié nord-ouest de la rue de la Bastide. Elle apparaît à une altitude de 216,79 m et atteint 216,43 m NGF, soit une profondeur de 0,36 m. La fosse est de plan circulaire d'un diamètre de 0,34 m. Le creusement, **U.S. 58**, présente des parois légèrement évasées et un fond concave lui conférant un profil en U. La fosse est comblée par une seule U.S., l'**U.S. 59** comportant de nombreux fragments de TCA. La fosse est creusée dans le substrat argileux, U.S. 05, et entame une altération de la grave, **U.S. 60**. Elle est recouverte par l'U.S. 57.

2.3.10.3 La fosse FS 110 (fig. 049)

La fosse **FS 110** a été observée dans une tranchée latérale, au sud de la fosse FS 45. Elle apparaît à une altitude de 214,98 m et atteint 214,30 m NGF soit une profondeur de 0,68 m. La fosse présente un plan circulaire de 0,80 m de diamètre. Le creusement, **U.S. 110**, présente des parois évasées et un fond en cuvette lui conférant un profil en U. La fosse se compose de deux comblements épousant les contours du creusement. Le comblement supérieur, **U.S. 111**, se caractérise par un sédiment limono-argileux avec des fragments de céramique, notamment des fragments de faïence, ainsi que des fragments de TCA. Le comblement inférieur, **U.S. 112**, est composé de galets disposés en fond de fosse et contre les parois. La fosse est creusée dans le substrat argileux, U.S. 05, elle coupe l'U.S. 36 et est recouverte par l'U.S. 151.

2.3.11 Les fossés FO 47 et FO 49 (fig. 044)

Les fossés **FO 47** et **FO 49** sont situés dans la moitié sud de la rue. Ils ont été interprétés comme des fossés car ils présentaient le même faciès de part et d'autre de la tranchée tout en occupant la largeur de celle-ci. Ils sont tous deux parallèles et orientés selon un axe nord-est sud-ouest. C'est pourquoi ils sont présentés ensemble.

2.3.11.1 Le fossé FO 47 (fig. 050, fig. 051)

Le fossé FO 47 apparaît à une altitude de 215 m et atteint 214,01 m NGF soit une profondeur conservée de 0,99 m. Son creusement, **U.S. 47**, est large de 1,05 m et présente un profil régulier avec des parois légèrement évasées et un fond en cuvette. Son comblement, **U.S. 48**, est unique et se caractérise par la présence de nombreux galets et fragments de tuiles ainsi que quelques fragments de faune et de briques.

Le fossé FO 47 est creusé dans le substrat argileux, U.S. 05, et est recouvert par l'U.S. 57. Il pourrait s'agir d'un fossé bordier antérieur à l'établissement et à l'extension du faubourg du Pradeau.

2.3.11.2 Le fossé FO 49 (fig. 050, fig. 052)

Le fossé FO 49 apparaît à une altitude de 217,16 m et atteint 214,33 m NGF soit une profondeur conservée de 0,80 m. Son creusement, **U.S. 49**, est large de 2,20 m et présente un profil légèrement irrégulier avec des parois évasées et un fond en cuvette. Son comblement, **U.S. 50**, est unique et se caractérise par la présence de nombreux fragments de faune et de briques.

Le fossé FO 49 est creusé dans le substrat argileux, U.S. 05, et s'arrête sur le toit de la grave, U.S. 35. Il est recouvert par l'U.S. 57. Il pourrait s'agir d'un fossé bordier antérieur à l'établissement et à l'extension du faubourg de la Bastide.

2.3.12 Synthèse (fig. 053)

La rue de la Bastide correspond à un segment dense en vestiges mis au jour par rapport à l'ensemble du tracé. Il est donc nécessaire d'établir un premier état des découvertes réalisées dans ce secteur afin de les mettre en relation les unes avec les autres.

2.3.12.1 Les niveaux de circulations

Le creusement de la tranchée dans la rue de la Bastide a révélé deux niveaux de voirie superposés, VO 66 et VO 67. La voie VO 67 dont la mise en œuvre décrite plus haut (*cf. supra* § 2.3.7) est similaire voire identique à celle de la voie VO 62. Ces éléments nous permettent d'identifier l'U.S.C. 67 comme un espace de circulation, une calade. Toutefois, bien que similaire, ce niveau de circulation n'est pas contemporain de celui de l'U.S.C. 62. Son positionnement dans la séquence stratigraphique permet de conclure à son antériorité. Ce niveau, observé à trois reprises, est disposé à chaque fois sur le substrat argileux, U.S. 05 et

est recouvert, notamment entre les murs MR 64 et MR 293 par un niveau de remblai, l'U.S. 68, qui a pu servir de lit de pose à l'U.S.C. 62, mais également par l'U.S. 57. Il apparaît donc que cet espace de circulation est antérieur aux XIII^e-XIV^e siècle, avec toutes les précautions dues aux datations par un mobilier céramique certes homogène mais provenant d'un niveau de remblais. De fait, il pourrait correspondre à un premier aménagement des espaces de circulation du faubourg de la Bastide, qui aurait alors atteint son extension maximale.

Un second niveau de circulation, VO 62, a été identifié sur la majeure partie de la rue (fig. 031). C'est le niveau le mieux documenté. Ce niveau se compose, comme décrit plus haut (*cf. supra* § 2.3.1) de galets de rivières calibrés et disposés de manière jointive. Cette disposition nous incite donc à voir dans cette U.S.C. une calade. Ce niveau correspond donc à un espace de circulation de l'axe principal du faubourg de la Bastide. Ce dernier s'organise autour de cet axe. Les parcelles sont distribuées perpendiculairement à celui-ci selon le modèle des « villages rue ». La position stratigraphique de ce niveau nous permet de l'inclure dans une phase chronologique entre l'U.S. 57, dont le mobilier permet de dater ce niveau des XIII^e-XIV^e siècles, et l'U.S. 03 dont le mobilier remonte à l'Époque moderne. Ainsi, ce niveau de circulation a pu être mis en place et avoir fonctionné entre le XIII^e siècle et la fin du XVIII^e siècle. Toutefois, il faut prendre conscience des limites d'un tel raisonnement chronologique. En effet, le mobilier issu de ces unités stratigraphiques provient de remblais dont la datation est soumise à hypothèse tant qu'ils n'ont pas été reconnus de manière plus importante. Rappelons néanmoins que le mobilier, quoique restreint en termes de nombre de reste, est parfaitement homogène.

Enfin il semble que ce niveau de voirie fonctionne de façon concomitante avec les maçonneries SB 73, SB 94 et SB 144.

2.3.12.2 Un ensemble de fortifications ?

Les structures FO 84, MR 82, MR 106, SB 73, SB94, SB 144 et PN101 présentent toutes des relations de contemporanéité avec l'une ou l'autre des structures citées. Il apparaît donc que cet ensemble de vestiges fait partie d'un tout cohérent. De plus, la mise en œuvre est similaire lorsqu'il s'agit de maçonnerie de briques ou lorsqu'il s'agit de systèmes de fondation au moyen de galets noyés dans un mortier de chaux.

Le FO 84 présente, de par ses dimensions, toutes les caractéristiques de l'enceinte fossoyée. Son tracé pourrait rejoindre les rives de l'Arize, au nord-est et au sud-ouest afin de le mettre en eau comme cela est indiqué par J. Contrasty (Contrasty 1985 : 25). Ce fossé est bordé, en amont et en aval, par deux murs : MR 82 et MR 106. Quoique de faible épaisseur, mais cet élément n'est pas réellement signifiant comme nous le verrons ci-dessous (*cf. infra* § 2.8), l'une de ces deux structures a pu faire office de mur d'enceinte. En l'état, et par comparaison, nous attribuerons cette fonction au mur MR 82 notamment du fait de son positionnement en amont du système fossoyé.

Ainsi le faubourg de la Bastide dispose d'un double système défensif, c'est-à-dire d'un fossé doublé d'un rempart. Le pont PN 101 franchit cet espace défensif afin de permettre la circulation entre l'intérieur et l'extérieur du faubourg. Toutefois, les espaces d'accès sont souvent des points faibles dans les lignes de défenses. C'est pourquoi ces points de passages et ces ouvertures (poterne, porte, pont) sont souvent fortifiées.

Si l'on tient compte de la similarité de la mise en œuvre entre SB 73 SB 94 et SB 144 ainsi que de leur synchronie et leurs dimensions importantes nous pouvons émettre l'hypothèse qu'il s'agit de fondations de structures défensives, de fortifications. Cette hypothèse est étayée par le positionnement en amont du pont et s'appuyant contre celui-ci. Ils n'empiètent d'ailleurs pas sur l'espace dévolu à la circulation du pont. Bien que ces vestiges, SB 73 ≈ SB 94 et SB 144, soit distants l'un de l'autre de 2,20 m, ils pourraient correspondre aux fondations d'un même bâtiment, peut-être d'une tour, ou plutôt d'une tour-porte. En effet, un espace est laissé vacant, vierge de toute occupation au sol puisque seul le substrat est affleurant, et cet espace correspond à la fois à la distance séparant les deux maçonneries mais correspond également à l'axe du pont donc à l'espace dédié au franchissement du pont permettant de circuler dans le faubourg. Le franchissement de la tour ou tour-porte se ferait ainsi par cet espace dont la superficie est de 11 m². Ainsi, il existerait un système défensif double rempart et fossé) disposant d'un accès au faubourg (le pont) et cet accès serait protégé par

une fortification (tour-porte). Ce système de fossé doublé d'une enceinte et protégé par une porte est d'ailleurs mentionné par J. Contrasty (Contrasty 1985 : 25).

2.3.12.3 Aménagements ou réaménagements du faubourg de la Bastide

Certains vestiges mis au jour durant le suivi de travaux de la rue de la Bastide témoignent de l'occupation de ce faubourg du bourg de Rieux-Volvestre.

Les murs MR 64 et MR 293 semblent contemporains du premier niveau de voirie, VO 67, et pourraient donc correspondre à une avancée des parcelles bâties sur la rue avant qu'un réaligement des façades ne donne à la rue son aspect actuel. Deux autres murs, MR 121 et MR 123, sont tout aussi difficiles à interpréter d'autant plus que les relations stratigraphiques les positionnent entre les niveaux géologiques et l'enrobé. Toutefois, la position de ces deux murs, parallèles entre eux et avec les façades pourrait indiquer, là encore, une avancée des parcelles bâties sur la rue. Ces fondations nous permettraient de documenter l'évolution de la distribution des parcelles sur la rue de la Bastide si l'hypothèse de parcelles bâties était retenue.

Enfin, un égout, CN 144, semble constituer le dernier aménagement du faubourg antérieurement au nivellement général de la rue avec les remblais 03 ≈ 04 ≈ 18 ≈ 36 ≈ 55.

Ces structures témoignent, imparfaitement et de façon lacunaire, de l'occupation du faubourg et des différents aménagements lui conférant son aspect actuel.

2.3.12.4 Une occupation antérieure à l'établissement du faubourg de la Bastide ?

Hormis la fosse FS 110 dont le mobilier et la position stratigraphique nous permet de l'inclure à une phase tardive de l'occupation du faubourg, soit dans le courant du XIX^e siècle, plusieurs structures en creux semblent documenter une occupation plus précoce du faubourg. Ainsi, et malgré l'absence de mobilier datant dans le comblement de ces structures, le positionnement dans la séquence stratigraphique des deux fossés, FO 47 et FO 49, nous permet d'envisager qu'ils aient été abandonnés au plus tard au moment de l'aménagement d'un premier niveau de voirie le long de la rue de la Bastide durant les XIII^e-XIV^e siècles. Ces fossés pourraient donc correspondre à des fossés bordiers et/ou parcellaires délimitant des espaces ruraux agraires ou pastoraux. Les fosses FS 45 et FS 58 participent de la même phase chronologique, et relèveraient donc d'une occupation rurale de l'espace de la rue de la Bastide. Ces structures témoignent de l'occupation rurale de cet espace avant son urbanisation et la mise en place d'un faubourg, probablement durant le XII^e ou le XIII^e siècle, puisque ce faubourg est mentionné en 1282¹⁴ (Contrasty 1985 : 59).

2.4 La rue de la Coquère (fig. 054)

Le suivi de travaux concernant la rue de la Coquère a eu lieu durant la phase 1 de la tranche 2. Le suivi de cette section de terrassement s'est déroulé du 30 mars au 10 avril 2015.

2.4.1 L'excavation d'une partie de la rue

La stabilité du sous-sol de la rue de la Coquère a été une source de problèmes, notamment pour la pose de l'enrobé et son maintien. L'instabilité du sous-sol, conjuguée aux nombreuses allées et venues des véhicules de sapeurs-pompiers ont accrues l'affaissement de la route. Afin de remédier à ce problème un décaissement des sédiments a été effectué sur 0,40 m de profondeur et sur une longueur de 15 m en amont et en aval de la caserne de pompiers. Ce creusement a été enregistré comme une fosse, **FS 213**, et son comblement, **U.S. 222**, se compose de graviers gris similaires à l'**U.S. 208** qui correspond à un remblai de nivellement et de pose de l'U.S. 01. Ce creusement a été effectué sur toute la moitié ouest de la rue, quelques décennies avant le suivi de travaux faisant l'objet de ce rapport.

14 AD31, série G, sous-série 2 G, cote 2 G 166.

2.4.2 Les fosses

Plusieurs fosses ont été mises au jour lors du terrassement de la tranchée de réseau le long de la rue de la Coquère. L'absence de mobilier datant et la faiblesse des renseignements stratigraphiques ne nous permettent pas de les attribuer à une quelconque phase. Toutefois, la similarité de leurs comblements pourrait être un indice de contemporanéité de ces structures.

2.4.2.1 La fosse FS 209 (fig. 055)

La fosse **FS 209** est présente sur toute la moitié nord de la rue et elle apparaît à une altitude de 214,07 m pour atteindre une altitude de 212,63 m NGF, soit une profondeur maximale de 1,10 m. Son creusement, **U.S. 209**, est long de 37,50 m pour une largeur observée de 1,20 m. La fosse possède des parois évasées et un fond plat. Elle est comblée par l'**U.S. 212** qui est caractérisée par une matrice argileuse comportant de nombreux fragments de TCA. Cette fosse est creusée dans le niveau de grave, **U.S. 35** et elle est coupée par la fosse **FS 213**.

2.4.2.2 La fosse FS 216 (fig. 056)

La fosse **FS 216** a été observée dans la moitié sud de la rue, au nord-est de la fosse **FS 268**. Cette fosse apparaît à 215,03 m et atteint 213,75 m NGF soit une profondeur maximale de 1,30 m. Cette fosse est large de 1,08 m et son creusement, **U.S. 216**, présente des parois concaves et un fond en cuvette lui conférant un profil en U. Le comblement de cette fosse, **U.S. 217**, se caractérise par une matrice argileuse incluant de nombreux fragments de TCA. Malgré la fouille de cette structure dans l'emprise de la tranchée, aucun vestige mobilier autre que des fragments de tuiles et de briques n'a été recueilli. Le profil de cette fosse, relativement étroit, pourrait correspondre à la morphologie d'un silo, sans toutefois que cette hypothèse puisse être corroborée. La fosse **FS 216** est creusée dans la grave, **U.S. 35**. Elle est coupée dans sa partie ouest par la fosse **FS 213** et elle est recouverte dans sa partie est par l'**U.S. 208**.

2.4.2.3 La fosse FS 218 (fig. 057)

La fosse **FS 218** a été observée dans la moitié sud de la rue, au sud des fosses **FS 216** et **FS 268**. Cette fosse apparaît à 215,20 m et atteint 214,30 m NGF soit une profondeur maximale de 0,70 m. Cette fosse, longue de 2,74 m mais dont la largeur n'a pas pu être appréciée, dispose d'un creusement, **U.S. 218**, avec des parois évasées et un fond plat. Le comblement de cette fosse, **U.S. 219**, est similaire à celui de **FS 216** et se caractérise par une matrice argileuse incluant de nombreux fragments de TCA. Malgré la fouille de cette structure dans l'emprise de la tranchée, aucun vestige mobilier céramique n'a été recueilli. Cette fosse est creusée dans la grave, **U.S. 35** et est coupée dans sa partie ouest par la fosse **FS 213**. Elle est recouverte par l'**U.S. 01** dans sa partie est.

2.4.2.4 La fosse FS 268 (fig. 058)

La fosse **FS 268** a été observée dans la moitié sud de la rue, au sud-ouest de la fosse **FS 216** et au nord de la fosse **FS 218**. Cette fosse apparaît à 214,77 m et atteint 213,81 m NGF, soit une profondeur maximale de 0,94 m. Cette fosse est large de 0,98 m et son creusement, **U.S. 268**, présente des parois concaves et un fond en cuvette lui conférant un profil en U, similaire à celui de **FS 216**. Le comblement de cette fosse, **U.S. 269**, se caractérise par une matrice argileuse incluant de nombreux fragments de TCA. Malgré la fouille de cette structure dans l'emprise de la tranchée, aucun vestige mobilier pouvant permettre une datation n'a été recueilli. Le profil de cette fosse, relativement étroit, pourrait correspondre à la morphologie d'un silo, sans toutefois que cette hypothèse puisse être corroborée. Cette fosse est creusée dans la grave, **U.S. 35**, et est coupée par la fosse **FS 213**. Notons que les fosses **FS 216** et **FS 268** ne se coupent pas, malgré leur proximité géographique.

2.4.3 Marqueurs topographiques et éléments en élévation d'un système défensif (fig. 059)

Le terrassement le long de la rue de la Coquère a été l'occasion d'observer un dénivelé important entre le niveau de la rue et la parcelle E 1097. Cette différence de niveau est de l'ordre de 2,66 m entre le niveau actuel de la rue et le sol de parcelle E 1097. De plus, en fond de parcelle, nous avons pu observer les vestiges du mur d'enceinte de Rieux-Volvestre. Le dénivelé observé pourrait donc correspondre au vestige du fossé FO 157.

Le mur d'enceinte a été observé non seulement au fond de la parcelle E 1097 mais également depuis les parcelles E 773, E 774 et E 776. Celui-ci présente de nombreux remaniements tels des ouvertures (portes et fenêtres) ménagées dans l'épaisseur du mur et actuellement sous le niveau de jardin de la parcelle E 765. Ce mur d'enceinte est bâti en briques assisées régulièrement et liées au moyen d'un mortier de chaux compact sur une fondation de galets de rivière noyés dans un mortier de chaux (fig. 060, photographie A). Il est également muni de plusieurs contreforts espacés régulièrement et dont certains supportent un arc en plein-cintre (fig. 060, photographie B). La vocation de ces arcs est peut-être architectonique afin de mieux répartir les poussées qui s'exercent sur le mur. Notons que l'espace surmonté par ces arcs est obturé, parfois doublement par des murs (fig. 061, photographie A). Des niches ont été aménagées dans l'épaisseur du mur ainsi qu'une fontaine surmontée d'une voûte en cul-de-four (fig. 061, photographie B). Ces observations, réalisées en parallèle du suivi de travaux et grâce au propriétaire des parcelles concernées, se sont limitées à des prises de vues photographiques. Une étude d'archéologie du bâti sur cette portion de rempart permettrait de connaître plus en avant la mise en œuvre et les différentes modifications qu'a connues cette enceinte.

2.5 La place de la Caserne (fig. 062)

La place de la Caserne a été le point de départ de la première phase de la seconde tranche du suivi de travaux. Ainsi, la première phase du suivi de travaux a débuté le 17 mars et s'est achevée, pour la place de la Caserne, le 27 mars 2015.

2.5.1 Un système défensif ?

Trois structures aux dimensions importantes ont été mises au jour à l'ouest de la place de la Caserne. Leurs dimensions, leurs relations stratigraphiques et l'agencement similaire à celui mis en évidence rue de la Bastide nous incitent à les décrire ensemble.

2.5.1.1 Le fossé FO 157 (fig. 063, fig. 064, fig. 065)

Un creusement aux dimensions importantes a été mis au jour dès le début de la seconde tranche. Il s'agit d'un fossé, FO 157, apparaissant à 214,42 m et atteignant 213,10 m NGF, soit une profondeur observée de 1,30 m. La profondeur de la structure excédant la profondeur de la tranchée, le fossé FO 157 n'a pas pu être observé dans son intégralité. La largeur du fossé (13,40 m) nous incite à l'interpréter comme un système fossoyé défensif à l'image de celui mis au jour dans la rue de la Bastide.

Ce fossé est orienté selon un axe nord-est sud-ouest et donc parallèlement au fossé FO 84. Son creusement, U.S. 157, présente des parois évasées et un surcreusement central donnant à l'ensemble un profil en V. Cinq comblements (U.S. 158, 161, 162, 163 et 164) ont été différenciés bien qu'ils présentent tous un faciès sableux. Seule l'U.S. 158 a livré du mobilier céramique attribuable à la période moderne. Ce fossé coupe les U.S. 05 (argile), 159 (grave) et 02 (sable). Il est recouvert par un remblai riche en fragments de briques et de tuiles, et vient s'appuyer contre le mur MR 281 et la fondation SB 283.

Ce fossé semble avoir été l'un des éléments constitutifs du système défensif de Rieux-Volvestre. Notons que le dénivelé décrit ci-dessus (*cf. supra* § 2.4.3) correspond à peu près au tracé hypothétique du fossé si on prolonge ses limites en direction du nord-est et du sud-ouest. De fait, il constitue certainement un marqueur de l'extension du bourg de Rieux-Volvestre, probablement antérieur à l'expansion maximale du faubourg de la Bastide.

2.5.1.2 Le mur MR 281 (fig. 063 : photographie B, fig. 065)

Le mur MR 281 a été observé directement à l'est du fossé FO 157, fossé qui vient s'appuyer contre le mur. Celui-ci apparaît à 214,53 m et a été observé jusqu'à 213,03 m NGF, soit sur une profondeur de 1,34 m. La profondeur du mur excédant la profondeur de la tranchée, celui-ci n'a pas été observé dans son intégralité. La tranchée de fondation, **U.S. 281**, du mur présente un profil régulier avec des parois verticales. Le mur, **U.S.C. 282**, épouse les contours de la tranchée et est donc large de 0,80 m. Il est maçonné au moyen de briques assisées régulièrement à joints fins et liées par un mortier de chaux compact. Le mur a été observé en limite nord de la tranchée et semble adopter une orientation selon un axe nord-est sud-ouest.

Ce mur est recouvert par un lambeau de l'**U.S.C. 62** et la fondation **SB 283** s'appuie contre le mur **MR 282** à l'est tout comme le fait le fossé FO 157 à l'ouest. Il est difficile d'interpréter cette structure compte tenu de l'étroitesse de la fenêtre. Toutefois, sa position en relation directe avec le fossé nous permet d'envisager une fonction défensive de ce mur.

2.5.1.3 La fondation SB 283 (fig. 064 : photographie B, fig. 065)

La maçonnerie **SB 283** a été mise au jour à l'est du fossé FO 157 et se situe au sud du mur **MR 282**. Cette maçonnerie est apparue à une altitude de 214,53 m et a été observée jusqu'à 213,09 m, soit sur une profondeur de 1,34 m, et sur une largeur complète de 190 m. La tranchée de fondation, **U.S. 283**, présente des parois verticales lui conférant un profil régulier. Cette fondation, **U.S.C. 284**, se caractérise par un blocage de galets de grande dimension noyés dans un mortier de chaux sableux et donc friable. Notons que cette friabilité a provoqué un effondrement partiel du blocage lors de l'ouverture de la tranchée.

La structure **SB 283** est recouverte dans sa partie nord-est par un lambeau de l'**U.S.C. 62** et directement par le niveau d'enrobé (**U.S. 01**) au sud-est. Cette maçonnerie s'appuie contre le mur **MR 282** à la fois à l'est et au sud de celui-ci. Enfin, cette maçonnerie coupe les niveaux de substrat, à l'est, que sont les **U.S. 05** (argile) et **35** (grave).

La mise en œuvre similaire à ce qui a été observé rue de la Bastide et le positionnement, contre **MR 282** et **FO 157**, nous permettent d'envisager une fondation d'un bâtiment à vocation défensive.

2.5.2 La voie VO 165 (fig. 063 : photographie A, fig. 065, fig. 066)

Un niveau de calade similaire à celui mis en évidence rue de la Bastide (**VO 62**) a été observé sur la place de la Caserne. Il se caractérise par des galets disposés de manière jointive sans liant apparent (**U.S.C. 165**). Ce niveau apparaît à une altitude de 214,55 m et atteint 214,41 m NGF, soit une épaisseur moyenne de 0,14 m. Il a été observé sur une longueur restreinte, soit environ 3,40 m. Il est recouvert par l'**U.S. 160** qui correspond à un remblai composé de fragments de **TCA** et de galets. Ces galets pourraient provenir du remaniement de l'**U.S.C. 165**. Ce niveau recouvre en partie le comblement du fossé **FO 157** et les structures bâties **MR 282** et **SB 283**.

L'équivalence de ce niveau de voie avec **VO 62** n'est pas établi, notamment si le fait qu'il recouvre le fossé **FO 84**, comblé *a minima* durant l'Époque moderne, est avéré. Il pourrait s'agir d'un système de circulation mis en place suite à l'abandon du système défensif et en lien avec le réaménagement de l'espace connu aujourd'hui comme la place de la Caserne et la place de l'Esplanade.

2.5.3 La maçonnerie SB 169 (fig. 066, fig. 067 : photographie A)

À environ 5,5 m au sud-est de la fondation SB 283, une structure similaire, SB 169, a été mise au jour. Celle-ci apparaît à une altitude de 214,60 m et atteint 213,16 m NGF. La tranchée de fondation, **U.S. 169**, a donc été observée sur une profondeur de 1,46 m qui ne constitue pas la profondeur totale de la structure, celle-ci excédant la profondeur de la tranchée de réseau. Les parois ouest et est sont verticales et sont distantes de 2,42 m qui correspond donc à la largeur observée. La tranchée de fondation est comblée par l'**U.S.C. 170** qui se caractérise par des galets de grandes dimensions noyés dans un mortier de sable et de chaux friable. La maçonnerie SB 169 coupe l'**U.S. 173**, qui correspond à un remblai de démolition, et les deux niveaux de substrat (U.S. 05 et 35) et est recouverte par l'U.S. 01.

La mise en œuvre suggère qu'il s'agit d'une fondation de type blocage, similaire aux fondations déjà observée rue de la Bastide et place de la Caserne. La position de ces autres structures nous permettait d'envisager une fonction défensive. Il semble que ce ne soit pas le cas ici puisque la structure SB 169 se trouve en retrait par rapport au système défensif mis en évidence sur cette place.

2.5.4 Un espace urbanisé

Le suivi archéologique des travaux de la place de la Caserne a permis de mettre au jour un ensemble de structures bâties qui laisse envisager une organisation du parcellaire plus dense qu'actuellement sur cet espace. Ces structures présentant une mise en œuvre proche et appartenant visiblement à un même mouvement d'organisation et d'occupation de la place de la Caserne, elles seront décrites ensembles.

2.5.4.1 Le mur MR 171 (fig. 066, fig. 067 : photographie B)

Le mur **MR 171** a été observé en limite sud de la tranchée, à 0,90 m au sud-est de la fondation SB 169. Ce mur est apparu à une altitude de 214,64 m et a été observé jusqu'à 213,16 m NGF, la profondeur de la tranchée étant plus réduite que la profondeur du mur. Ce mur dispose d'une tranchée de fondation aux parois verticales, **U.S. 171**, et accueille l'**U.S.C 172**. Cette unité stratigraphique construite se caractérise par une maçonnerie de briques assisées régulièrement à joints fins liées au moyen d'un mortier de chaux compact. Ce mur est orienté selon un axe nord-est sud-ouest. Ce mur coupe l'U.S. 173 et l'U.S. 35 et est recouvert par l'U.S. 01. Enfin, notons que la fosse **FS 174** vient s'appuyer partiellement contre le mur.

Ce mur n'occupe pas la largeur de la tranchée et ne se prolonge donc pas en direction du nord-est. Il est large de 0,98 m et a été observé sur une profondeur de 1,46 m. Le module du mur, notamment sa largeur, correspond à ceux des autres murs décrits plus bas. Il pourrait correspondre à un vestige d'une parcelle bâtie occupant l'espace aujourd'hui vacant de la place de la Caserne.

2.5.4.2 L'ensemble CAV 189 : les murs MR 189, MR 285 MR 287 (fig. 068, fig. 069)

Les murs **MR 285** et **MR 287** se situent à 6,4 m au sud-est du mur MR 171. Ils sont apparus à une altitude de 214,20 m et ont été observés sur une profondeur de 1,32 m soit une altitude inférieure observée de 213,16 m NGF. En effet, la profondeur de ces structures excède la profondeur de la tranchée. Ces deux murs ou plus exactement l'angle formé par ces murs a été observé en limite sud du terrassement suite à un effondrement des parois de la tranchée. Il s'agit d'une maçonnerie, **U.S.C. 286** et **288**, de briques assisées régulièrement et à joints fins et liées au moyen d'un mortier de chaux compact. Ils sont recouverts par l'**U.S. 178** tandis que l'**U.S. 179** vient s'appuyer contre ces deux murs. La largeur de ces murs est difficile à appréhender puisque observée au niveau de l'angle formé par ceux-ci. Le mur MR 285 est orienté selon un axe nord-est/sud-ouest, tandis que le mur MR 287 l'est selon un axe nord-ouest/sud-est. À l'évidence ces deux murs appartiennent à un seul et même bâtiment.

Nous pouvons rapprocher de ces deux murs le mur **MR 189** qui a été observé plus au sud lors du terrassement de la tranchée en direction de la rue des Murs de la Ville. Il a été aperçu en limite nord de la tranchée. Il apparaît à une altitude de 214,78 m et a été observé sur une profondeur de 1,70 m, soit une altitude inférieure de 213,30 m NGF. La profondeur du mur excède la profondeur de la tranchée. Il est recouvert par les U.S. 178 et 179 ainsi que le niveau d'enrobé U.S. 01 et il coupe le substrat U.S. 05 et 35. Ce mur est constitué d'une maçonnerie de briques assisées régulièrement à joints fins et liées au moyen d'un mortier de chaux compact (**U.S.C. 190**). Il est orienté selon un axe est-ouest, et est long de 3,68 m. Notons que l'angle oriental de ce mur se situe à l'exact opposé de l'angle des murs MR 285 et 287. De fait, ces trois murs pourraient appartenir à un seul et même ensemble. Étant donné la profondeur des structures nous envisageons l'hypothèse qu'il s'agisse d'une cave (**CAV 189**). Cette cave aurait alors une longueur totale de 6,20 m pour une largeur de 3,68 m, ces mesures incluant l'épaisseur des murs. Celle-ci disposerait alors d'une superficie totale d'environ 23 m² et d'une superficie utile de 8,36 m² si l'on considère que les murs ont une épaisseur moyenne de 0,90 m.

2.5.4.3 Les murs MR 187 et MR 191 (fig. 070, fig. 071)

Les murs **MR 187** et **MR 191** ont été observés au sud du mur MR 189 lors du terrassement d'une tranchée dite de « branchement » en direction de la parcelle E 756. Le mur MR 187 correspond au mur le plus ancien des deux, en effet celui-ci est coupé par le mur MR 191. Il est apparu à une altitude de 214,70 m et a été observé jusqu'à 213,44 m, soit sur une profondeur de 1,50 m. La profondeur du mur excédant la profondeur de la tranchée, il n'a pas été observé dans son intégralité. Ce mur se caractérise par une maçonnerie de briques assisées régulièrement à joints fins et liées au moyen d'un mortier de chaux compact (**U.S.C. 188**). Le mur MR 187 peut être interprété comme un mur d'une division ancienne de la parcelle E 757 avant qu'un réaménagement de l'espace de la place de la Caserne ne fasse reculer les façades des maisons comme en témoigne le mur MR 191.

Le mur MR 191 correspond au mur le plus récent, en effet celui-ci s'appuie contre le mur MR 187. Il est apparu à une altitude de 215,02 m et a été observé jusqu'à 213,44 m soit sur une profondeur de 1,60 m. La profondeur du mur excédant la profondeur de la tranchée, il n'a pas été observé dans son intégralité. Ce mur se caractérise par une maçonnerie de briques assisées régulièrement à joints fins et liées au moyen d'un mortier de chaux compact (**U.S.C. 192**). Le mur MR 191 peut être interprété comme le mur de façade de la parcelle E 757 et donc la limite de la parcelle sur l'espace public. Cette limite semble avoir été reculée par rapport à l'emplacement du mur MR 187. Il correspond également au mur nord de la cave de cette même parcelle.

2.5.4.4 Le mur MR 180 (fig. 072, fig. 073, fig. 074)

Le mur **MR 180** a été observé à 7,20 m au sud-est des murs MR 285 et MR 287. Il est apparu perpendiculairement à la tranchée à une altitude de 214,46 m et a été observé jusqu'à 213,16 m NGF, soit sur une profondeur de 1,30 m. La profondeur du mur excédant la profondeur de la tranchée, il n'a pas été observé dans son intégralité. Ce mur se caractérise par une maçonnerie de briques assisées régulièrement à joints fins et liées au moyen d'un mortier de chaux compact (**U.S.C. 181**). Il est recouvert par l'U.S. 178 et coupe la grave, U.S.35. Le mur MR 180 est large d'un mètre et est orienté selon une axe nord-est/sud-ouest. Légèrement plus épais que les modules des autres murs, un mètre contre 0,90 m en moyenne, et ne pouvant être rattaché à un autre mur mis au jour sur la place, il est donc difficile d'interpréter cette structure. Il semble toutefois participer, à l'image des autres structures bâties, au phénomène « urbain » de la place avant qu'elle ne devienne un espace vacant.

2.5.4.5 La fosse FS 174 (fig. 075)

La fosse FS 174 a été observée sur un vaste espace au sein de la place de la Caserne. Son creusement (**U.S. 174**), dont seules les limites occidentales ont été observées, présente des parois verticales. Cette fosse a été observée sur une profondeur maximale d'1,70 m et sur une superficie importante. Cette fosse a ainsi

été observée sur 14,10 m de large d'ouest en est et sur 14,60 m de long du nord au sud. Son comblement (**U.S. 175**) est relativement uniforme. Il se caractérise par une matrice sableuse fortement chaulée incluant de nombreux fragments de briques et de tuiles. Un second comblement (**U.S. 179**), identifié en partie sud et similaire à l'U.S. 174 (matrice de sable et chaux mêlés, fragment de briques et de tuiles), a livré des assises de briques, celles-ci étant toujours en connexion (fig. 075, photographie B). Cette fosse et ses différents complements s'appuient contre les structures bâties mises au jour sur la place de la Caserne. Il apparaît donc qu'il s'agit d'un niveau de démolition des murs, associé à un remblaiement et un nivellement de l'espace de la place de la Caserne. Cet espace était visiblement urbanisé avant qu'un phénomène de dédensification du tissu urbain n'intervienne et transforme cet espace en place. Celui-ci est nécessairement intervenu avant l'établissement du plan cadastral dit « napoléonien » soit un *terminus ante quem* correspondant à l'année 1823¹⁵.

2.5.5 Un espace funéraire (fig. 076)

Audrey Baradat, Michaël Gourvenec

Lors du terrassement de la partie sud de la place de la Caserne, en direction de la rue des Murs de la Ville, plusieurs sépultures ont été mises au jour (*cf. infra* § 3.2.2). Le terrassement de cette partie de la place de la Caserne a été effectué en trois temps. Tout d'abord, un sondage a été réalisé pour vérifier la présence des réseaux d'adduction d'eau à l'angle de la rue des Murs de la Ville. Ensuite, le terrassement a été mené jusqu'à l'entrée de la rue des Murs de la Ville. Enfin, et après une interruption liée au terrassement du début de la rue de l'Hôpital, le terrassement de la place de la Caserne s'est poursuivi en direction de la parcelle E 770. Le terrassement en trois étapes n'a pas permis d'appréhender correctement les sépultures. Là encore, comme sur la place du Préau, l'utilisation d'un godet à dents n'a pas facilité la perception de ces sépultures. L'étude présente des lacunes par rapport à celle de la première tranche. La principale est qu'aucun anthropologue n'était présent sur le terrain. Ainsi toutes les données pouvant servir à définir le type d'inhumation et l'espace de décomposition par des observations, l'utilisation de fiches spécifiques, et une bonne couverture photographique, n'ont pas été réalisées. De plus, les individus ne sont représentés que très partiellement. L'étude se limite donc, pour l'essentiel, à des observations biologiques.

Huit structures contenant des ossements humains ont été mises au jour au sud de la place de la Caserne. Dans un premier temps un groupe de trois individus (**SQ 185, SQ 276 et SQ 279**) a été mis au jour. Ceux-ci n'ont pas été identifiés immédiatement, les ossements étant très fragmentés et la fouille en plan du niveau dont étaient issus ces ossements n'ayant pas permis d'identifier une limite de fosse ou des ossements en place. Notons que les individus **SQ 199** et **SQ 207** proviennent de fragments d'ossements dont la provenance est incertaine car issue des déblais du terrassement.

Un groupe de trois autres sépultures a été mis au jour à l'est de ce premier corpus. Elles apparaissent à 0,30 m sous le niveau d'enrobé, U.S. 01, soit à une altitude de 215,02 m NGF. Ce niveau d'apparition haut ne nous a pas permis d'identifier rapidement ces sépultures. De fait, seule la sépulture **SP 203** a pu être fouillée partiellement en plan. Les sépultures **SP 196** et **SP 200** n'ayant été identifiées qu'après le redressement de la coupe contenant la sépulture SP 203. Le creusement des fosses n'est pas perceptible tant le comblement de ces sépultures est identique à l'encaissant (**U.S. 193**). Ces trois sépultures sont recouvertes par un remblai (**U.S. 206**), peut-être de nivellement. Il apparaît que les sépultures SP 196, SP 200 et SP 203 et les individus SQ 185, SQ 199, SQ 207, SQ 276 et SQ 279 appartiennent à un seul et même ensemble funéraire qui pourrait dater de la seconde moitié du XIII^e siècle. En effet, la sépulture SP 200 a fait l'objet d'une datation par comptage du radiocarbone résiduel et a livré une datation à 95,4 % de probabilité comprise entre 1259 et 1385. Deux pics de probabilités au sein de cet écart peuvent être envisagés mais avec une probabilité restreinte. Ainsi, un premier pic de probabilité (81,7 %) concerne les années 1259-1306

15 AD31, sous-série 3 P, cote 3 P 4194.

tandis que le second pic se situe, avec un seuil de probabilité à 13,7 %, entre les années 1363 et 1385 (*cf. infra* § 3.2.1). Concernant cet espace funéraire, le relevé des coupes ne permet pas de conclure à l'existence de plusieurs niveaux de sépultures. Toutefois, cette indication ne peut en aucun cas être considérée comme une preuve formelle.

2.5.5.1. Orientation et implantation

Toutes les tombes rencontrées lors de la deuxième tranche des travaux sont orientées nord-sud, avec des squelettes ayant le haut du corps au nord. Il est difficile de le démontrer compte tenu de la mince fenêtre d'observation, mais il se peut que cette orientation, différente de la commune ouest-est, soit due à la présence d'un bâtiment ou d'un autre type de structure obligeant une implantation particulière, nous y reviendrons plus loin (*cf. infra* § 2.5.6.3).

La position des individus n'a pu être établie compte tenu de l'état lacunaire de chaque squelette. Pour cet espace, une exception donne des informations partielles : les membres inférieurs de SQ 204 qui se présentent en extension, et présupposent probablement un individu allongé sur le dos.

2.5.5.2. Méthodologie

Comme pour la première phase, toutes les structures contenant des ossements humains ont été observées en coupe et n'ont fait l'objet que d'un dégagement partiel. Le taux de conservation de chaque tombe n'a pu être établi, de même que leur éventuelle interaction avec d'autres structures. Pour ces mêmes raisons, aucune mesure n'a pu être faite sur les ossements étudiés.

La détermination de l'âge au décès

Tout d'abord, il faut garder à l'esprit que le squelette répond à des facteurs biologiques, génétiques et environnementaux qui doivent inciter à la prudence dans toutes estimations. Par ailleurs, les méthodes utilisées sont fondées sur des mesures précises, souvent difficiles à observer sur le terrain. Enfin, la méthode de détermination de l'âge au décès demande une adaptation constante en fonction de la classe d'âge de l'individu observé.

Ici, tous les individus semblent être adultes, mais cela ne peut être totalement vérifié car seules des petites parties des squelettes ont pu être observées. Pour cette même raison, aucune classe d'âge n'a pu être déterminée avec précision.

La détermination du sexe

Aucune détermination n'a pu être faite sur les fragments étudiés.

Étude des pathologies

Tous les individus ont été observés mais étant donné la taille réduite de l'échantillon, aucun graphe ni croisement avec le sexe ou l'âge ne pourra être présenté.

Traumatiques :

Deux pathologies traumatiques ont pu être observées sur les individus des tombes 184 et 203. La première consiste en une fracture de la clavicule droite au niveau de l'extrémité acromiale. Elle est totalement résorbée mais très mal réduite, ce qui entraîne un raccourcissement de l'ossement. Ce phénomène ainsi que la déviation de l'axe longitudinal pourraient être l'indice de l'absence d'une intervention d'un médecin ou de l'absence d'une immobilisation durable de l'individu. La deuxième pathologie traumatique s'observe sur l'individu 204 au niveau de sa première phalange proximale du pied gauche où l'on peut voir une porosité profonde au centre de la face articulaire proximale.

Caractères discrets ou pathologies congénitales :

Il a été possible d'observer quelques caractères discrets ou pathologies congénitales comme sur le SQ 197

présentant des os surnuméraires sur les sutures lambdoïdes, ou sur le SQ 201 dont un foramen supratrochléaire sur l'humérus gauche est visible.

Les dents :

Une hypoplasie de l'émail dentaire a été observée sur l'individu 197. C'est une anomalie de la constitution de l'émail souvent rattachée à des carences nutritionnelles au cours de l'enfance.

Compte tenu de la faible représentation de chaque squelette l'usure dentaire mineure n'a pu être remarquée que sur l'individu 197.

Marqueurs d'activités :

Des marqueurs d'activité ou de sollicitation musculaire ont pu s'observer sur le membre supérieur droit de l'individu 201.

2.5.6 Synthèse (fig. 077)

À l'image de la rue de la bastide, la place de la Caserne a livré un nombre significatif de vestiges, qu'ils soient fossoyés, bâtis ou dédiés aux défunts. Il est donc nécessaire de réaliser une première synthèse de ces données afin d'en restituer les principaux éléments directeurs.

2.5.6.1 Un système défensif

Trois structures, FO 157, MR 281 et SB 283 présentent toutes les caractéristiques d'éléments constitutifs d'une fortification. En premier lieu, le fossé FO 157 dont les dimensions et l'orientation en font le pendant du fossé FO 84 mis au jour dans la rue de la Bastide. Cette orientation, nord-est sud-ouest permet, si l'on prolonge ce tracé, de rejoindre l'Arize tant au nord-est qu'au sud-ouest. Notons toutefois qu'un dénivelé important existe tant au nord, au niveau du chemin du Moulin de l'Abbé, qu'au sud, le long des parcelles E 764, 765 et 776. Ce fossé constituerait ainsi une des premières enceintes fossoyées, si ce n'est la première, de Rieux-Volvestre. Celui-ci semble avoir été en fonction depuis la seconde moitié du XIII^e siècle jusqu'à une période récente puisque son comblement semble intervenir dans le courant de la période moderne. Ce fossé s'appuie contre deux structures bâties, MR 281 et SB 283, dont il est difficile de définir la nature exacte mais qui semblent participer à ce même mouvement de fortification de cet espace. En effet, leur mise œuvre est identique aux fondations de fortifications mise en évidence dans la rue de la Bastide et par comparaison avec le mur d'enceinte aperçu rue de la Coquère. De fait, ces deux structures pourraient correspondre à la porte défendant l'entrée du bourg (Contrasty 1985 : 25 ; Johans 1991 : 80 ; Pradalié 2014 : 187). On pourrait rapprocher de cet ensemble la fondation SB 169 tant sa mise en œuvre est identique à celle de SB 283 ou bien celles de la rue de la Bastide. Toutefois, sa position relativement loin à l'est du fossé, ne permet pas de définir le rôle qu'aurait pu jouer un bâtiment situé à cet emplacement.

Ainsi cet ensemble de fortification correspond à un marqueur spatial fort de l'expansion du bourg de Rieux-Volvestre. Il permet également de faire une distinction précise entre les biens appartenant au village et ceux relevant du faubourg. L'abandon de ce système fortifié semble s'être fait dans le courant de l'Époque moderne, probablement postérieurement aux guerres de religion qui ont touché durement le diocèse de Rieux (Contrasty 1985 : 209-211). Cet abandon va peut-être de pair avec la création d'une place et la démolition des parcelles bâties situées sur l'actuelle place de la Caserne.

2.5.6.2 Urbanisation et dédensification

Le creusement de la tranchée le long de la place de la Caserne a été l'occasion de percevoir la densité du bâti dans cet espace du village. Au total, ce sont sept murs qui ont été observés dont six (MR 171, MR 180, MR 187, MR 189, MR 285 et MR 287) qui nous permettent d'appréhender l'espace bâti préexistant à la place, et un mur (MR 191) qui témoigne du réaménagement de cet espace. Hormis le mur MR 171 qui

apparaît sous l'U.S. 01, tous ces murs apparaissent sous un remblai (U.S. 178) qui vient niveler l'espace de la place de la Caserne. Le mobilier issu de cette U.S. est daté de l'Époque moderne (annexe 3.1). De plus, le comblement de la fosse FS 174 (U.S. 175 et 179) vient s'appuyer contre ces murs et est clairement un comblement issu de la démolition d'éléments bâtis en brique et liés à la chaux. Ainsi, la contemporanéité de ces structures est avérée, sans qu'il soit possible d'identifier une synchronie stricte de celles-ci. Les murs formant la cave CAV 189 (MR 189, MR 285 et MR 287) et la profondeur de l'ensemble des murs nous permettent de rattacher les autres murs à ce type de construction. Il apparaît alors que les bâtiments se situant sur la place disposaient de caves, comme c'est encore le cas de ceux bordant l'actuelle place de la Caserne et la Grande rue Saint-Cizi où des soupiraux ont été observés.

L'espace occupé par ces bâtiments et situé à l'intérieur de l'enceinte matérialisée par le fossé FO 157 et les fondations MR 281 et SB 283, correspond alors à l'expansion maximale du bourg en direction de l'ouest. Ce phénomène est antérieur à la période moderne et pourrait être contemporain de l'espace funéraire daté de la seconde moitié du XIII^e siècle. On sait qu'un couvent de Cordeliers obtint l'autorisation de s'installer à Rieux en 1282. D'abord installés dans le centre du village, ces derniers se déplacent à l'extrémité de celui-ci, à l'intérieur de l'enceinte, en raison de dissensions avec les Jacobins précédemment implantés (Contrasty 1985 : 58 ; Johans 1991 : 78). Or, si les Cordeliers s'installent à cet endroit c'est peut-être du fait de l'existence d'un espace partiellement occupé par des bâtiments plus au nord et correspondant à l'actuelle place de la Caserne. Ainsi, ces vestiges de caves pourraient correspondre à la trame parcellaire antérieure à la place de la Caserne. La démolition de ces bâtiments, a pu intervenir à la fin du XVIII^e siècle, soit entre 1780 et 1794. À cette période l'espace de la place de la Caserne est bouleversé par la construction de la caserne de gendarmerie, la démolition de l'enceinte et des portes ainsi que la démolition du couvent des Cordeliers (Ménard 1983 : 283 ; Contrasty 1985 : 330, 421 ; Johans 1991 : 80). Cette phase de démolition et de réaménagement de l'espace de la place nous permet d'avancer l'hypothèse d'une dédensification de la trame bâtie dont les conjonctures semblent être multiples : élargissement des rues pour la circulation (construction de nouvelles routes) dont découle la démolition des fortifications gênant cette circulation et désaffectation des bâtiments de cet espace (couvent des Cordeliers, maisons).

2.5.6.3 Un espace funéraire

La zone funéraire mise au jour au sud de la place de la Caserne corrobore les mentions attestant de l'existence d'un cimetière conventuel attribué aux Cordeliers (Ménard 1983 : 283) La mise en place de cet espace funéraire semble avoir eu lieu rapidement après l'installation des Franciscains et avant la fin de la construction de l'église, consacrée en 1313 (Johans 1991 : 78). Cet espace dévolu aux inhumations s'est donc mis place très rapidement après 1282, peut-être dans les dernières années du XIII^e siècle ou au tout début du XIV^e siècle.

L'espace funéraire semble alors délimité à l'ouest par la continuité du fossé FO 157, au nord-est par l'espace bâti mis au jour ou bien par une limite non appréhendée lors de ce suivi de travaux. Au sud, cet espace funéraire est également limité par les structures bâties mises au jour à l'entrée de la rue des Murs de la Ville. L'orientations des sépultures, nord-sud, diffère du canon des orientations de défunts pour cette période. Dès lors, cette orientation doit être régie par un marqueur spatial fort : mur de clôture, orientation d'un bâtiment ou limite cadastrale ancienne. Cet espace funéraire pourrait correspondre au cimetière du couvent des Cordeliers, implanté à la fin du XIII^e siècle au sud-ouest de cet espace (Ménard 1983 : 283).

2.6 La rue des Murs de la Ville (fig. 078)

Le creusement de la tranchée le long de la rue des Murs de la Ville et le suivi archéologique qui en découle a eu lieu durant la phase 1 de la tranche 2. Il s'est déroulé du 15 au 28 avril 2015.

2.6.1 Les vestiges de l'ensemble conventuel des Cordeliers ?

Plusieurs vestiges bâtis ont été mis au jour au nord de la rue ainsi que deux structures fossoyées aux dimensions importantes. Il semble, compte tenu de leur positionnement les unes par rapport aux autres que ces structures participent de deux phénomènes intimement liés.

2.6.1.1 Le mur MR 227 (fig. 079, fig. 080)

Le mur **MR 227** été observé à l'extrémité nord de la rue apparaissant à une altitude de 215,05 m. Ce mur a été observé jusqu'à une altitude de 213,25 m soit sur une profondeur de 1,90 m. La profondeur du mur excédant la profondeur de la tranchée, celui-ci n'a pas été observé sur toute sa profondeur. Ce mur, dont la tranchée de fondation, **U.S. 227**, dispose de parois verticales, présente une mise en œuvre particulière. Celle-ci, **U.S. 228**, se compose d'assises de briques et de galets alternées, l'ensemble étant lié au moyen d'un mortier de chaux compact. Cette mise en œuvre est la seule du *corpus* de murs et de fondations mis au jour. Les autres vestiges bâtis se caractérisant par l'emploi quasi exclusif de la brique. Ce mur est large de 1,70 m, ce qui en fait le mur le plus large mis au jour lors de ce suivi de travaux. La chaux utilisée pour le mur était tellement dense et compacte que la mini pelle n'a pas réussi à le percer. Il a fallu avoir recours à des marteaux piqueurs à compression durant deux jours pour pouvoir le percer. Ce mur est recouvert par l'**U.S. 231**, un remblai de nivellement équivalent à l'**U.S. 178** et daté de l'Époque moderne. Il est coupé partiellement du côté nord par une tranchée, **TR 291**.

Le mur **MR 227** présente donc des caractéristiques particulières qui n'ont pas leur équivalent dans les résultats de ce suivi de travaux. Tant par ses dimensions que sa mise en œuvre ce mur semble appartenir à l'ensemble conventuel des Cordeliers, peut-être à l'église. L'orientation du mur **MR 227**, est-ouest, sert très certainement de limite et contrainte à l'implantation des sépultures mises au jour plus au nord.

2.6.1.2 Les murs MR 233 et MR 235 (fig. 081)

Les murs **MR 233** et **MR 235** sont apparus à 10,64 m au sud du mur **MR 227**, à une altitude respective de 213,90 m et 213,95 m. Ils ont été observés sur une profondeur de 0,54 m pour **MR 233** et 0,60 m pour **MR 235** soit une altitude inférieure de 213,35 m NGF. La profondeur de ces structures excédant la profondeur de la tranchée, ils n'ont pas été observés dans leur intégralité. La tranchée de fondation des deux murs, **U.S. 233** et **235**, possède des parois verticales. Les murs épousent les contours de cette tranchée et ont donc une largeur identique de 0,54 m. Tout comme leur largeur, ces deux murs présentent une mise en œuvre similaire. Celle-ci correspond à des briques assisées régulièrement à joints fins et liées à un mortier de chaux sableux (**U.S. 234** et **U.S. 236**). Ces deux murs sont très largement recoupés par la fosse **FS 225** et donc recouverts par son comblement et coupent le substrat argileux, **U.S. 05**.

Le mur **MR 233** est orienté selon un axe est-ouest tandis que le mur **MR 235** l'est selon un axe nord-sud. Ainsi, ces deux murs participent probablement d'un même ensemble, et très certainement une cave compte tenu de leur profondeur. De plus, la proximité géographique de ces murs ainsi que leur positionnement stratigraphique, coupés par la fosse **FS 225**, nous incite à l'inclure à l'ensemble conventuel des Cordeliers.

2.6.1.3 La tranchée TR 291 et la fosse FS 225 (fig. 082, fig. 083, fig. 084)

Deux structures fossoyées ont été observées, l'une au nord de la rue (**TR 291**) contre le mur **MR 227**, la seconde couvrant un espace plus conséquent et situé à 6,80 m plus au sud (**FS 225**).

La tranchée **TR 291** est donc apparue au nord du mur **MR 227** à une altitude de 215,05 m et a été observée jusqu'à une altitude de 213,20 m NGF, soit sur une profondeur de 1,60 m. Le creusement, **U.S. 291**, n'a pas été observé sur toute sa profondeur, celui-ci excédant la profondeur de la tranchée. Il présente une paroi nord verticale tandis que la paroi sud n'est réellement observable puisqu'elle coupe le mur **MR 227** (fig. 080, fig. 082, photographie A). Le comblement de cette tranchée, **U.S. 292**, est caractéristique des comblements issus de la démolition d'éléments bâti : matrice sableuse mêlée à de la chaux et incluant de nombreux fragments de tuiles, de briques et des galets. Cette tranchée repose sous l'**U.S. 231**, un remblai

de nivellement, et coupe donc le mur MR 227. Elle peut donc être définie comme une tranchée de récupération des matériaux du mur.

La fosse FS 225 apparaît plus au sud à une altitude de 215,47 m et atteint une altitude de 213,85 m NGF, soit une profondeur de 1,60 m. Le creusement, **U.S. 225**, présente des parois verticales et un fond plat lui conférant un profil en U à son extrémité nord tandis que l'extrémité sud de la fosse présente un profil plus évasé (fig. 083, fig. 084). Ce changement de profil intervient sans qu'un changement notable de comblement ait été observé. Il est cependant possible qu'il s'agisse de deux fosses distinctes sans que l'on soit en mesure d'infirmier ou de corroborer cette hypothèse. Cette fosse est présente sur une longueur de 18,38 m et sa largeur a été observée sur 5,30 m. Son comblement est similaire à celui de la tranchée TR 291 (fig. 082, photographie B). C'est-à-dire qu'il se compose d'éléments issus d'une démolition (fragments de briques, de tuiles). Notons à cet égard que deux éléments de lapidaire ont été prélevés avec l'aide de la pelle mécanique. Ceux-ci correspondent à un fut de colonne engagée à crénelures comportant des vestiges d'enduit coloré, et le second à une base de colonne engagée à décor de feuilles de vigne et comportant des vestiges d'enduit blanc (cf. *infra* § 3.1.3). La présence de ces éléments corrobore l'existence de l'église des Cordeliers sur les parcelles adjacentes et donc sa démolition à la croisée des XVIII^e et XIX^e siècles. Enfin, cette fosse est recouverte par l'U.S. 231, et coupe les murs MR 233 et MR 235 ainsi que le substrat argileux, U.S. 05.

Ces deux structures correspondent, tant par leur position dans la séquence stratigraphique que par le mobilier issu de leur comblement, à la démolition du couvent des Cordeliers datée entre 1794 (Contrasty 1985 : 421) et 1815 (Ménard 1983 : 283) selon les auteurs.

2.6.2 Un troisième espace funéraire : la continuité du cimetière des Cordeliers ? (fig. 085)

Audrey Baradat, Michaël Gourvennec

Dans la moitié sud de la rue des Murs de la Ville, deux sépultures ont été mises en évidence (annexe 4.2). La première, **SP 249**, a été perçue en limite orientale de la tranchée. Celle-ci est apparue sous l'**U.S. 241**, à une altitude de 214,98 m NGF et atteint 214,52 m NGF. Notons que les contours de la fosse, bien que plus lisibles que celle de la place Caserne, ne sont pas assurés. En effet, on observe une similarité importante entre l'encaissant, **U.S. 247**, et le comblement (**U.S. 251**).

La seconde sépulture, **SP 270**, se situe sous la parcelle E 762. Lors du creusement de la tranchée de « branchement » en direction de cette parcelle, la présence d'un réseau d'électricité empêchait le terrassement par un engin mécanique. Cette tranchée a donc été creusée à la pioche afin de pouvoir poser le tuyau de branchement de la parcelle. C'est donc lors de ce creusement que des ossements humains sont apparus. La trop faible fenêtre d'observation a empêché toute observation. Les ossements de cette sépulture sont situés à une altitude comprises entre 214,60 m et 214,54 m NGF. Cette structure ne peut se définir comme une sépulture car elle contient deux fragments de fémur gauche n'appartenant pas au même ossement.

2.6.2.1. Orientation et implantation

Toutes les tombes rencontrées lors de la deuxième tranche des travaux sont orientées nord-sud, et celles de la rue des Murs de la Ville n'y fait pas exception. Notons toutefois que cette orientation avec des squelettes ayant le haut du corps au nord a été étendue à la sépulture SP 270. Il est difficile de le démontrer compte tenu de la mince fenêtre d'observation, mais il se peut que cette orientation, différente de la commune ouest-est, soit due à la présence d'un bâtiment ou d'un autre type de structure obligeant une implantation particulière, comme évoqué plus haut (cf. *supra* § 2.5.6.3).

La position des individus n'a pu être établie compte tenu de l'état lacunaire de chaque squelette. Pour cet espace, une exception donne des informations partielles : le membre inférieur droit de SQ 250 qui se positionne en extension.

2.6.2.2. Méthodologie

Comme pour la première phase, toutes les structures contenant des ossements humains ont été observées en coupe et n'ont fait l'objet que d'un dégagement partiel. Le taux de conservation de chaque tombe n'a pu être établi, de même que leur éventuelle interaction avec d'autres structures. Pour ces mêmes raisons, aucune mesure n'a pu être faite sur les ossements étudiés.

La détermination de l'âge au décès

Tout d'abord, il faut garder à l'esprit que le squelette répond à des facteurs biologiques, génétiques et environnementaux qui doivent inciter à la prudence dans toutes estimations. Par ailleurs, les méthodes utilisées sont fondées sur des mesures précises, souvent difficiles à observer sur le terrain. Enfin, la méthode de détermination de l'âge au décès demande une adaptation constante en fonction de la classe d'âge de l'individu observé.

Ici, tous les individus semblent être adultes, mais cela ne peut être totalement vérifié car seules des petites parties des squelettes ont pu être observées. Pour cette même raison, aucune classe d'âge n'a pu être déterminée avec précision.

La détermination du sexe

Aucune détermination n'a pu être faite sur les fragments étudiés. Toutefois, il est probable que les individus inhumés soient des adultes.

Étude des pathologies

Tous les individus ont été observés mais étant donné la taille réduite de l'échantillon, aucun graphe ni croisement avec le sexe ou l'âge ne pourra être présenté.

2.6.3 Excavations en fond de rue

À l'extrémité sud de la rue, deux fosses aux dimensions importantes ont été observées sans qu'il soit possible de les rattacher à la phase de démolition de l'ensemble conventuel des Cordeliers.

2.6.3.1 La fosse FS 242 (fig. 086)

La fosse **FS 242** a été observée en partie sud de la rue. Cette structure est apparue à une altitude de 215 m et a été observée sur une profondeur totale de 0,98 m soit une altitude inférieure de 214,02 m. Cette fosse présente un plan dissymétrique avec une paroi nord orientée selon un axe nord-ouest sud-est tandis que la paroi méridionale est orientée est-ouest. Le profil de la fosse est régulier avec des parois évasées et un fond plat. Son comblement, **U.S. 243**, contient du mobilier datant de l'Époque contemporaine, plus exactement du XIX^e siècle. Cette fosse pourrait correspondre à une utilisation de cet espace postérieure à la démolition du couvent des Cordeliers.

2.6.3.2 La fosse FS 252 (fig. 087)

La fosse **FS 252** se situe à l'extrémité sud de la rue, à 0,32 m de la fosse FS 242. Elle est apparue à une altitude de 215 m et le creusement, **U.S. 252**, atteint 213,70 m NGF, soit une profondeur observée de 1,24 m. La profondeur de la structure excédant la profondeur de la tranchée, celle-ci n'a pas été observée dans son intégralité. Toutefois, le fond de cette fosse pourrait ne pas être si éloigné compte tenu du rétrécissement important des parois tel qu'il a été observé en coupe. Cette fosse présente un profil irrégulier avec des parois verticales en partie haute. Le creusement, tant en partie nord qu'en partie sud, opère un décrochement horizontal sur 0,20 m au nord et 0,74 m au sud. Ensuite, les parois sont légèrement évasées provoquant un rétrécissement progressif du contour de la fosse. Le comblement, **U.S. 253**, se compose d'une matrice sableuse mêlée de la chaux et incluant de nombreux fragments de briques et de tuiles. Il

apparaît que cette fosse a eu une vocation détritique, notamment d'éléments de déchets provenant d'une démolition sans qu'il soit possible de la rattacher à la phase de démolition du couvent des Cordeliers.

2.6.4 La voie VO 195 (fig. 086, fig. 087, fig. 088)

Le suivi de travaux effectué le long de la rue des Murs de la Ville a permis de mettre en évidence la présence d'un niveau de circulation. Cette voie, VO 195, a été observée sur la moitié sud de la rue. Ce niveau se caractérise par des galets de grandes dimensions disposés de manière jointive de façon à former une calade. Ce niveau est très similaire à ceux observés le long de la rue de la Bastide ou bien sur la place de la Caserne. Toutefois, le positionnement de ce niveau en partie haute de la séquence stratigraphique nous permet de le différencier des autres niveaux de circulation mis au jour. En effet, ce niveau est disposé sur l'U.S. 241 ≈ 231, un remblai de nivellement de l'Époque moderne (annexe 3.1), et pourrait donc correspondre à la création de la rue des Murs de la Ville dans l'espace anciennement occupé par le couvent des Cordeliers.

2.7 La Grande rue Saint-Cizi (fig. 089)

La Grande rue Saint-Cizi constitue la dernière section concernée par l'opération de suivi archéologique des travaux dans le bourg de Rieux-Volvestre. Ce suivi a lieu durant la seconde phase de la deuxième tranche des travaux. Il a donc eu lieu en parallèle du suivi des sections de la rue de l'Hôpital et du chemin des Fossés de la Bastide, soit du 18 mai au 18 juin 2015. Notons que durant cette phase, un seul archéologue était présent pour ce suivi. À savoir, le suivi en parallèle de la Grande rue Saint-Cizi et de la rue de l'Hôpital puis de la Grande rue Saint-Cizi et du chemin des Fossés de la Bastide. Les premiers travaux dans la Grande rue Saint-Cizi ont consisté en des sondages ponctuels afin de vérifier la présence de réseaux. Dans un second temps a eu lieu le terrassement de la tranchée principale puis des tranchées secondaires.

2.7.1 Une succession de niveaux de circulations ? (fig. 089, fig. 090, fig. 091, fig. 092)

Le suivi de travaux le long de la Grande rue Saint-Cizi a permis d'observer et de mettre en évidence une succession de trois unités stratigraphiques courant sur toute la largeur et la longueur de la rue.

Le premier niveau de circulation, le plus récent, correspond à la voie **VO 248** (fig. 090). Cette voie se caractérise par des galets de grandes dimensions agencés de manière jointive de façon à former une calade. Ce niveau de circulation repose directement sous le niveau d'enrobé, U.S. 01, à une altitude de 215,42 m et est épais de vingt centimètres environ. Il repose sur un niveau de remblai, **U.S. 256**, qui a pu servir de lit de pose à l'**U.S. 248** et dont la datation est attribuable à l'Époque moderne (annexe 3.1).

Ce niveau de voirie repose sur l'**U.S. 257**. Cette unité stratigraphique, également présente sur toute la rue, correspond à un niveau de remblais argilo-limoneux comportant des vestiges d'une calade. Ce niveau se caractérise par des galets de grandes dimensions agencés de manière jointive. Il n'a pas été possible de différencier la calade du remblai en lui-même. De fait, le remblai pourrait correspondre à l'utilisation de la voie avant qu'elle ne soit perturbée par la mise en place de la voie VO 248 (fig. 091, fig. 092). Ce niveau de circulation recèle de nombreux fragments de tuiles et de céramiques. Le mobilier céramique recueilli est attribuable à la fin du Moyen Âge et à l'Époque moderne, soit une période allant du XIV^e siècle au XVIII^e siècle (annexe 3.1).

Enfin, un troisième espace de circulation a été mis en évidence, **U.S.211 = 258**. Ce niveau se caractérise par un remblai argilo-limoneux comportant de très nombreux fragments de faune (*cf. infra* § 3.1.2) et de céramique (*cf. infra* § 3.1.1). Ce niveau présente des traces d'oxydations verdâtres lui conférant un aspect

hydromorphe (fig. 091, fig. 092). Le mobilier céramique issu de cette unité stratigraphique nous permet de l'attribuer aux XI^e-XIII^e siècles. Il apparaît donc que l'espace situé entre l'actuelle halle et la place de la Caserne est déjà, au Moyen Âge, organisé et structuré autour d'une voie de circulation matérialisée par l'U.S. 258.

Ainsi, la Grande rue Saint-Cizi disposerait de trois niveaux successifs de circulation correspondant aux XI^e-XIII^e siècles pour le plus ancien, un second niveau moins bien daté mais circonscrit très certainement aux XIV^e-XVI^e/XVII^e siècles, et un troisième et dernier niveau attribuable à la fin de l'Époque moderne ou au début de l'Époque contemporaine.

2.7.2 Le mur MR 261 (fig. 093)

Le mur **MR 261** a été observé en partie ouest de la Grande rue Saint-Cizi. Ce mur est apparu en diagonale par rapport à la direction de la tranchée, celle-ci suivant grossièrement l'axe de la rue., soit selon une orientation nord-ouest/sud-est. Il a été observé sur toute sa profondeur, soit 0,60 m, entre 214,30 m et 213,90 m NGF. Il mesure 0,80 m de large et est maçonné au moyen de briques assisées régulièrement à joints fins et liées par un mortier de chaux compact. Ce mur se distingue par son orientation qui ne correspond à aucun autre vestige mis au jour, que ce soit dans cette rue ou, plus à l'ouest, sur la place de la Caserne, et il est isolé. Il est donc difficile de déterminer la fonction de ce mur qui repose sur le substrat argileux, U.S. 05, et sous l'U.S. 256. Il pourrait s'agir d'un vestige d'un égout à l'image de celui mis au jour dans la rue de la Bastide.

2.7.3 Le mur MR 266 (fig. 094)

Le mur **MR 266** a été observé au début de la rue, lors du creusement d'une tranchée de « branchement » en direction de la parcelle E 473. L'espace bâti de cette parcelle est aujourd'hui en retrait par rapport à la rue. Le mur a été observé sur une profondeur de 0,50 m entre 214,65 m et 214,15 m NGF. Ce mur se compose de galets liés au moyen d'un mortier de chaux sableux. L'orientation de ce mur, est-ouest, suit l'orientation générale de la rue et des parcelles voisines. Ce mur est recouvert par l'U.S. 256 et coupe l'U.S. 258 et l'U.S. 02 pour s'ancrer dans le substrat graveleux, U.S. 35.

Ce mur pourrait correspondre au mur de façade de la parcelle avant que le bâtiment ne soit décalé plus au nord.

2.8 La rue Escoussière des Paous

Virginie Jolly

L'opération d'archéologie du bâti sur la section de rempart situé rue Escoussière des Paous a porté sur une petite section d'environ 7m², orientée sud-nord, de l'enceinte médiévale, à l'est de la ville de Rieux-Volvestre. Le rempart sert de mur de soutènement à la rue, en surplomb d'un méandre de l'Arize (**fig. 095**). Les vestiges étudiés sont essentiellement constitués de six maçonneries de briques liées par un mortier de chaux, imbriquées, comprenant une articulation du rempart, avec un élément chaîné dessus, deux écoulements et deux jardinières successives. L'absence de mobilier et de particularité de construction empêche la datation précise de ces vestiges (**fig. 096**, photographie A).

2.8.1. Description des maçonneries

La majeure partie des constructions décrites ici est constituée de briques, liées par un mortier de chaux. Les variations de composition ou de dimension de ces matériaux facilitent la délimitation des différents éléments stratigraphiques.

Le rempart (fig. 096, photographie B), orienté sud-nord à cet endroit, mesure 0,80 m d'épaisseur au nord (**U.C. 1001**) et 0,85 m au sud (**U.C. 1000**), par plus de 5 m de haut (entre 203 et 208,50 m NGF, **fig. 097**). À l'emplacement précis de l'étude, le plan du rempart forme une courbe régulière (**fig. 098**), accompagnée d'un changement d'axe des tronçons attenants. La partie sud (**U.C. 1004**) de cette sinuosité forme un angle obtus d'environ 110 degré par rapport au tronçon de rempart méridional (**fig. 099**, photographie A), mais elle reste grandement masquée par la présence d'un tas de gravats de plusieurs mètres cubes au sud-est, alors qu'au nord, une construction de béton englobe la partie basse (**U.C. 1006**). On peut toutefois observer, en partie haute, la présence de quelques assises de parement encore en place (**U.C. 1003**, fig. 099, photographie B), juste en dessous d'un arrachement de 0,40 m de large par 0,20 m de haut dans le parement initial. Un arc de cercle convexe, de l'ouest vers le nord, complète le plan de cette partie irrégulière de l'enceinte : la partie septentrionale est plus à l'est que la partie méridionale. Une fissure de 3,50 m de haut par 2,50 m de large, au niveau de la partie nord de cet arc de cercle, a permis d'observer l'intérieur de la maçonnerie (**fig. 100**, photographie A), ainsi que le parement interne (**U.C. 1002**). Le mur est constitué d'un appareil triple de briques (de 39 x 23 x 4 cm) à assises régulières, dont les joints gras de 3,5 cm d'épaisseur sont constitués d'un mortier de chaux beige, avec un dégraissant d'épaisseur moyenne, non calibré, constitué de sable de rivière. Sur les deux parements, les joints sont creux.

À l'ouest, à l'intérieur du dégagement laissé par la sinuosité, un aménagement de briques (**U.C. 1009**, **U.C. 1010**) a été réalisé en tranchée étroite (**fig. 101**). Au sud, cette construction vient au contact ou perturber le parement interne du rempart. Sur le fond, des briques (de 37 x 24,5 x 4,5 cm) ont été disposées de chant (**U.C. 1009**, fig. 100, photographie B), orienté nord-sud et liées par un mortier de chaux beige sombre très sableux (les joints font environ 2 cm d'épaisseur). Sur les côtés nord et sud, des parements de briques verticaux (**U.C. 1010**), d'environ 25 cm de large, ont été montés sur plus d'un mètre de haut, formant probablement une cuve de récupération des eaux usées. Les briques agencées en assises irrégulières mesurent entre 4 et 6 cm d'épaisseur. Leurs longueurs et largeurs varient aussi, mais il semble que les matériaux utilisés ici soient des remplois. Les joints, de 1 à 5 cm d'épaisseur, de couleur beige-rosée et friables, irréguliers et creux, sont constitués d'un mortier de chaux avec des dégraissants grossiers et des nodules de chaux.

Cet aménagement a ensuite été modifié, avec l'adjonction à l'intérieur, d'un parement de briques (de 40 x 28 x 5 cm) à assises régulières (biais d'environ 10° est et fruit d'environ 5°, **fig. 102**, photographie A) et en partie supérieure, d'une canalisation (de 26 cm de large par 20 cm de haut) en briques (**U.C. 1011**). Il est impossible de déterminer la nature ni la composition des joints, en raison de mousses et d'impuretés déposées par l'écoulement continu des eaux. La canalisation en briques et le fruit du mur permettent d'interpréter cette installation comme étant un lieu d'évacuation des eaux pluviales, de l'intérieur de la ville vers l'Arize, située quelques mètres en contrebas. La brèche, présente dans le rempart, a fait disparaître les relations stratigraphiques avec ce dernier.

Au niveau de cette fracture, une autre structure (**U.C. 1005**) s'insère dans l'enceinte originale (fig. 102, photographie B). La brèche devait sans doute exister à l'époque de la construction de cette imbrication, car la nouvelle maçonnerie reprend partiellement le tracé de la précédente. Elle est installée au niveau de la partie sud de l'arrachement et elle mesure 1,15 m de large par plus de 1,70 m de haut et comporte un chaînage de 0,20 m de large par 0,95 m de haut. Ce dernier, très arraché, est orienté nord-sud (dans l'alignement du rempart nord, au-delà de la fissure) et est-ouest, perpendiculaire au parement externe du rempart, au-dessus d'une proéminence du rempart antérieur (aujourd'hui masquée par le tas de gravats et la maçonnerie béton qui maintient le tout). Cette structure est construite en briques (de 37 x 24,5 x 4,5 cm), liées par un

mortier de chaux beige clair. Les joints gras des parements (3 cm) semblaient pleins à l'origine et le blocage (visible au sud de l'agencement) est constitué d'assises irrégulières de fragments de briques noyées dans un mortier de chaux très friable, qui contient de gros nodules de chaux et des dégraissants grossiers (sables de rivière avec des petits galets allant jusqu'à 1 cm de diamètre). En l'absence d'observations plus exhaustives du site (en partie haute, et/ou en partie basse), il est difficile de déterminer la nature de cette construction ; cela peut être le chaînage d'un contrefort pour maintenir le mur sur un point faible ou bien l'adjonction d'un bâtiment en contrebas du rempart.

Enfin, deux jardinières successives (**U.C. 1008**, U.C. 1009) viennent sceller le tout en surface. À l'intérieur, pour soutenir la première, une voûte (**U.C. 1007**, fig. 097 et fig. 101) a été assemblée juste au-dessus de l'ancienne cuve, alors qu'à l'extérieur, un chanfrein de 26 cm de long par 15 cm de haut permet de rétrécir l'épaisseur de maçonnerie entre la reprise dans le rempart et la partie basse de la jardinière. Si les deux jardinières sont en briques, la plus ancienne est liée au mortier de chaux alors que la plus récente est liée et enduite au ciment et couronnée par un appui en briques débordant.

2.8.2. Description des sédiments en fond de cavité

Cinq unités stratigraphiques ont pu être identifiées :

- la paroi ouest de la cavité (**fig. 103**, photographie A), qui part en sape sous la chaussée actuelle, est composée de quatre couches successives (fig. 101). La première (**U.S. 1012**), de couleur brun-orangé, mesure environ 25 cm d'épaisseur sur 1,60 m de long. Située au contact de l'intrados du revêtement de la rue, elle est composée de sables grossiers et limons, de cailloutis et galets de grandes dimensions (jusqu'à 25 cm de diamètre) ou de petite taille (environ 2-7 cm de long) ainsi que de fragments de terre cuite architecturale à peine plus grands. En dessous, la seconde (**U.S. 1013**), d'une puissance de 0,80 m, est plus orangée et composée presque exclusivement de limon et sable avec un ou deux petits galets. Quelques rares éclats de terre cuite architecturale permettent de déduire qu'il s'agit bien d'un remblai anthropique. La couche inférieure (**U.S. 1014**), beaucoup plus brun-vert, est constituée de limon, d'argile, de sable et de nombreux petits fragments de matériaux de construction (pierres, briques, etc.). Elle mesure 0,50 m d'épaisseur et est visible sur toute la largeur de la cavité (soit plus de 2,80 m). Il en est de même pour l'**U.S. 1015**, qui occupe la partie basse et mesure plus de 0,80 m de haut. Elle est partiellement masquée par les effondrements de parois successifs et est composée de limons orangés.
- à l'est, un remblai anthropique (**U.S. 1016**, fig. 103, photographie B), de plus de 2,40 m de haut par 0,60 à 0,80 m de large et constitué de galets de rivière, de très nombreux éléments de terre cuite architecturale et de limon brun sombre, vient sceller l'espace entre les remblais précédents et le parement intérieur du rempart, au droit du muret de délimitation de la route qui passe au-dessus. S'il est impossible de dater le remblai, le fait qu'il vienne combler l'espace entre les couches précédentes et le rempart implique qu'il est postérieur aux deux. Ses dimensions, l'irrégularité de la limite entre cette U.S. 1016 et celles précédemment décrites laissent supposer qu'il ne s'agit pas, ici, du comblement d'une tranchée de construction du rempart.

2.8.3. Conclusion

Les maçonneries décrites ici sont situées à l'un des points le plus bas de Rieux-Volvestre, au-dessus de l'Arize. Le rempart de briques, construit en premier, a probablement été édifié sur des dépôts alluvionnaires relativement instables. Il est possible que les couches alluvionnaires aient fait l'objet d'un remblaiement postérieur à la construction. Pourtant, la proximité de maisons médiévales (de l'autre côté de la rue qui surplombe le site) pose la question de la topographie du site, lors de leurs constructions, et de la datation de ces remblais. Ce tronçon de rempart semble avoir subi les désagréments liés à l'infiltration de l'eau très

tôt (on ne peut savoir, aujourd'hui, s'il y avait une évacuation d'eau à cet endroit dès la construction de ce dernier). Il semble que la partie nord et la partie sud de celui-ci ne soient pas contemporaines (si les maçonneries sont semblables en plan, les axes des tracés divergent légèrement et celle du nord est 5 cm moins large que celle du sud). La seconde phase, certainement due au problème généré par les écoulements d'eau à cet endroit, est l'aménagement d'une cuve en brique. Elle est postérieure au remblai U.S. 1013 (et probablement au U.S. 1012 aussi). Il devait y avoir un système pour déverser le trop plein dans la rivière en contrebas. Ce système ne devait pas convenir totalement, ou bien il y a eu un effondrement ; le résultat se concrétise lors d'une troisième phase, par l'adjonction d'une canalisation de briques et d'une maçonnerie légèrement oblique et avec un fruit, à l'intérieur du réceptacle, pour créer un écoulement des eaux sales trop abondantes. Il n'est pas certain que cette solution ait été suffisante puisque cette articulation du rempart sera de nouveau massivement détériorée et une nouvelle maçonnerie, avec un chaînage vers l'est, sera insérée dans ce qui devait déjà être une fissure conséquente. À cet égard, on peut supposer que le chaînage faisait le lien avec un contrefort qui venait s'appuyer plus bas. Les dimensions identiques des briques et la composition très proche du mortier de chaux laissent supposer que cette reprise (U.C. 1005) peut être contemporaine de l'installation en briques de chant du fond de la cuve (U.C. 1009).

Malgré la surface restreinte de cette étude, il est possible de constater une certaine richesse d'informations, tant sur la construction de l'enceinte que sur les structures et sédiments qu'elle recèle. Une grande partie du rempart semble très bien conservée, sur des hauteurs variant de 3 à 6 m. Une étude exhaustive serait peut-être à envisager pour compléter le *corpus* de remparts urbains en briques.

3. Études et analyses

3.1 Études de mobilier

3.1.1 La céramique

Magaly Gary

La surveillance de multiples tranchées creusées dans le bourg de Rieux-Volvestre entre 2014 et 2015 a permis le ramassage d'un petit échantillon de mobilier céramique s'élevant à 316 fragments correspondant au moins à 52 vases¹⁶. La céramique observée s'étend sur différentes époques comprises entre le Moyen Âge et la période contemporaine. Tout ce matériel n'a pas retenu l'attention de manière uniforme et seul le tableau d'inventaire en brosse un portrait complet¹⁷. Une quantité suffisante de restes, combinée à un assemblage homogène, a été la condition retenue pour traiter certains ensembles de façon plus aboutie. Le mobilier issu des couches 57, 211, 212, 257 et 258 sera donc détaillé dans la synthèse suivante. Le lot le plus important provient de l'U.S. 258 qui a livré plus de 60 % du total des restes récoltés lors de cette opération. La conservation générale du mobilier céramique est bonne malgré la ténacité de concrétions ferreuses recouvrant la majorité des tranches et des parois de certains tessons.

3.1.1.1 La céramique médiévale (XI^e-XIII^e siècles)

Les couches 211 et 258 ont livré le lot quantitativement le plus intéressant mais aussi le plus ancien.

Les groupes techniques identifiés y sont très peu diversifiés au point de les avoir réunis dans une seule catégorie, les nuances éventuelles pour les dissocier n'étant pas observables en vision directe. Cette pâte qualifiée de « grise sableuse grossière micacée » a subi une cuisson et une post cuisson en atmosphère réductrice. Sa texture, plutôt friable, est à mettre en relation avec un dégraissant abondant composé essentiellement de grains de quartz. Ces derniers présentent une granulométrie variable autant qu'une répartition aléatoire sur les fragments. D'éparses et fines paillettes de mica complètent la composition observable de cette pâte. Les traces de montage des vases distinguent les panses marquées par du modelage et les bords finement striés par du tournage. Les surfaces ne semblent avoir subi qu'un traitement restreint (lissage). La présence marginale de fragments dont le revêtement pourrait s'apparenter à du polissage est cependant à signaler.

La pauvreté du répertoire typologique est à l'image de l'unité technique du corpus. Dans ce contexte d'uniformité et de polyvalence certaine des récipients, il est préférable d'adopter un raisonnement suivant la morphologie du bord que par typologie fonctionnelle des poteries, qui s'avère trop hasardeux. Les vases aux bords simplement éversés, dont la lèvre est le plus souvent arrondie (**fig. 104** : 022, 053, 056, 057) mais parfois aplatie (**fig. 104** : 021, 023, 058), dominent largement l'ensemble. La jonction du bord avec la panse se fait sans l'intermédiaire de col ni rupture marquée. La variabilité de leur diamètre d'ouverture (entre 7,5 et 18,5 cm) pourrait manifester leurs spécificités fonctionnelles. Un individu dénote par sa faible capacité (**fig. 104** : 055), un autre par le creusement d'une légère gorge sur la face interne de son bord (**fig. 104** : 054). La variété des décors, toujours par incisions sur le haut de panse, contraste avec la monotonie des profils. Les registres sont le plus souvent simplifiés (**fig. 104** : ocelles 022, lignes droites parallèles 053, 056, ligne ondulée 057, gouttes horizontales 054) mais peuvent être aussi combinés (association d'incisions

¹⁶ Le NMI (Nombre Minimum d'Individus) a été calculé à partir du nombre de bords après remontage et sans pondération.

¹⁷ Cf. annexe 3.1 : Les lots ont été constitués par couches (us) et par groupes techniques. Les objets dessinés ont été isolés. Ils apparaissent en grisé dans le tableau.

et de cordons horizontaux digités par exemple). Ces modèles de récipients trouvent de nombreux parallèles dans le sud Toulousain (Ameglio 2002 ; Boudartchouk 1994 ; Broecker 1986 ; Costes 1993a ; Costes 1993b : fig. 3 ; Lassure et Villeval 2000 ; Marcel 1980) pour une fourchette chronologique large comprise entre le IX^e et le début du XIV^e siècle. Les incisions circulaires en ocelles sont moins habituelles sur les sites régionaux même si elles sont très bien représentées sur le site du Castéra à Landorthe (Boudartchouk 1994 : pl. 104 et 109). Le site de Corné à l'Isle-Bouzon a livré une petite cruche à bec pincé ornée de la même manière (Lassure 1998 : fig. 161). Aucun individu n'est associé à un élément rapporté dans ce lot, pourtant les anses et les becs tubulaires isolés ne font pas défaut. Ces derniers sont plutôt massifs et sans pontet. Les anses sont majoritairement de forme rubanée même si quelques-unes sont de section ronde. Leur relative abondance (quinze appartenant à des individus différents dans l'U.S. 258) laisse imaginer que pots à anses et/ou cruches à becs rapportés tenaient leur place dans le vaisselier médiéval de Rieux-Volvestre. En outre, ces vases pouvaient fortement s'apparenter au profil simple des pots sans anse. À ce sujet, sur le site de Pentens 2 à Martres-Tolosane¹⁸, sur celui de Lahage (Costes 1993a : fig.8) ou encore à l'Isle-Bouzon (Lassure 1998 : pl. 130, fig.88), les bords simplement éversés appartiennent aussi bien à des pots qu'à des cruches à becs tubulaires. On en revient à la conclusion visant à ne pas considérer la morphologie du bord comme un indicateur typologique fiable en l'absence d'élément discriminant associé. La proportion de pots sans anse, à vocation culinaire, devait être importante, notamment au regard des traces d'exposition au feu conservées sur les parois, mais sa quantification reste délicate et il convient de veiller à ne pas la surévaluer.

La présence d'un modèle de bord plus court, plus épais, parfois de section triangulaire est presque anecdotique (fig. 104 : 059). Ils sont connus dans la documentation régionale en association à des becs pontés, ou plus épisodiquement tubulaires, si bien qu'ils apparaissent comme le profil classique de la cruche à bec rapporté dans le sud Toulousain au Moyen Âge central (Costes 1993a : fig.6, Costes 1993b : fig. 7 ; Martres-Tolosane).

Enfin, cet ensemble composé essentiellement de formes fermées est complété par quelques exemplaires de couvercles plats à bord redressé (fig. 104 : 060 et 061). Ce type de forme très répandue dans le Toulousain au bas Moyen Âge semble plus rare aux époques antérieures. Le site fouillé rue des Pénitents Blancs à Toulouse en a livrés quelques-uns dans les contextes du XIII^e siècle (Carme, Gary 2012 : fig. 217). Ils ont également été identifiés à l'Isle-Bouzon pour les XII^e-XIII^e siècles (Lassure 1998 : fig. 197, 198, 236 et 237).

La proposition de datation, large mais difficilement compressible, s'appuie essentiellement sur les comparaisons morpho-technologiques régionales. L'élément le plus probant vient de l'absence de revêtement glaçuré sur les tessons de cet assemblage. Cette observation déterminante permet de situer la limite chronologique la plus solide, le *terminus ante quem*, placé à la fin du XIII^e siècle.

3.1.1.2 La céramique de la transition médiévalo-moderne (XV^e-mi XVI^e siècle)

Les U.S. 57, 212 et 257 ont révélé un petit ensemble homogène plus tardif. Sur le plan technique, la pâte « grise sableuse grossière micacée » observée précédemment est toujours présente. Elle est associée cette fois à des tessons plus clairs, toujours de texture sableuse et repérables par leur aspect moucheté procuré par l'apport d'un dégraissant abondant, fin et sombre. Cette catégorie est qualifiée de « grise sableuse grossière type commingeoise » en lien avec la région supposée de production de ces vases, le Comminges. Elle est connue dès le Moyen Âge central mais sa production perdure bien au-delà. D'un point de vue chronologique, la présence de ces deux pâtes n'a pas beaucoup de valeur car leur diffusion est très étalée dans le temps. Leur association à des pâtes cuites ou refroidies en atmosphère oxydante diversifie le lot. Celles-ci, moins grossières que les grises, contiennent également du dégraissant quartzueux et quelques paillettes de mica. Certaines sont revêtues de glaçure sur la paroi interne ou externe du vase. Cette observation permet directement de placer cet ensemble après le milieu du XIII^e siècle, date du développement de l'utilisation de la glaçure dans le Toulousain. La présence d'un engobe blanc sous glaçure, sur un fragment provenant de l'U.S. 257, caractérise le début de la période moderne.

18 Rapport de fouille en cours d'élaboration, responsable d'opération : Y. Henry (Hadès).

Le répertoire morphologique évolue lui aussi, même si les bords éversés à lèvre arrondie et les bords triangulaires ne sont pas absents. Quelques fragments de pots sont plutôt représentatifs du bas Moyen Âge. C'est le cas du bord éversé à lèvre arrondie dont la jonction avec la panse se fait par un angle droit à l'extérieur et par un ressaut interne (non illustré). Ce type de bord est associé à l'oule 3-2 dans le répertoire régional¹⁹. Ces oules sont connues par les fouilles urbaines toulousaines et sont présentes dans les contextes du bas Moyen Âge (Carme 2006 : pl. 1 ; Carme, Gary 2012 : fig. 222). Le bord en bandeau est un autre modèle lié au pot sans anse, nommé oule 3-3 (non illustré), et identifié à plusieurs reprises à Toulouse (Carme 2006 : pl. 7 ; Carme, Gary 2012 : fig. 225).

3.1.1.3 Conclusion

Malgré un contexte de découverte qui s'y prête peu, quelques ensembles céramiques homogènes ont pu être mis en évidence. Ils s'intègrent parfaitement dans le corpus typo-technologique local et régional établi grâce aux découvertes antérieures. Le resserrement des fourchettes chronologiques proposées est difficilement envisageable pour ces lots, notamment pour celui du Moyen Âge central, dans lequel les morphologies simples de récipients aux fonctions polyvalentes dominent largement. La valeur chronologique de ces formes pérennes au Moyen Âge ne peut être que limitée.

3.1.2 La faune

Sylvain Foucras

Seule l'U.S. 258 présentait un *corpus* suffisamment homogène et cohérent pour être présentée ici. Les autres restes fauniques sont intégrés à l'inventaire de la faune (annexe 3.2).

Pour l'essentiel, les restes animaux prélevés présentent un bon état de conservation avec des surfaces osseuses relativement bien préservées et un taux de fragmentation qui est peu élevé.

Ce petit lot de faune (n = 79) est dominé par les restes de bovin, notamment par une représentation plus importante des os des membres. On dénombre trois radius dont un complet appartenant à un sujet de plus de trois ans et demi et un de juvénile, ainsi que cinq extrémités distales de tibia (NMI = 3) appartenant à des sujets de plus de deux ans selon le stade d'épiphyse. Deux fémurs appartiennent à des individus de plus de trois ans et parmi les six métapodes prélevés (métacarpes et métatarses), deux sont épiphysés et appartiennent à des bovins de plus de deux ans.

Les quelques mesures effectuées à partir de deux métatarses complets d'adultes permettent d'évaluer des statures entre 115 et 121 cm pour l'un des individus et entre 104 et 110 cm pour l'autre, selon qu'il s'agit de femelle ou de mâle (Matolcsi 1970).

On ne perçoit pas de traces de découpe sur ces os, exception faite d'un métatarse qui laisse entrevoir une section des tendons suspenseurs ; une pratique habituelle lorsque l'on souhaite détacher le pied de la jambe. On remarque également que plusieurs des os longs semblent avoir été brisés au milieu de la diaphyse.

De nombreuses chevilles osseuses de cornes apparaissent également ; deux proviennent de moutons, quatre de chèvres et trois de vaches. Leur prélèvement s'est fait au niveau du crâne, souvent par arrachement plutôt que par sciage. Une seule de ces chevilles osseuses porte les traces d'une tentative de découpe restée inachevée, à la base du processus cornual.

Concernant les restes de caprinés, on trouve une bonne représentation des métapodes avec cinq métacarpes et deux métatarses, tous épiphysés (animaux de plus de deux ans et demi), mais graciles. Les données ostéométriques permettent d'estimer la stature de ces animaux entre 53 à 57 cm au garrot (Teichert 1975). Aucune trace n'a pu être observée sur ces éléments.

¹⁹ D'après le répertoire des formes du bas Moyen Âge en Midi-Pyrénées établi par Jean Catalo pour le réseau Iceramm (<http://iceramm.univ-tours.fr>).

Reste à signaler un fragment de bois de cerf ; il s'agit d'un éclat ne portant aucune trace de découpe ou d'utilisation. Enfin, quelques éléments de chat (un fémur non épiphysé et trois côtes probables) qui n'apportent pas non plus d'informations quant à leur présence dans ces niveaux archéologiques.

En l'état on devine plus que l'on atteste un ensemble de restes issus d'activités alimentaires favorisant les bovidés domestiques (caprinés et bovinés). On devine également quelques utilisations de la matière cornée, mais sans que cette activité soit pour autant réellement développée ici ; les quelques vestiges dont on dispose pour en juger témoignent davantage d'une première découpe (prélèvement sur le crâne), sans livrer les rebus occasionnés par les étapes suivantes de la chaîne opératoire.

3.1.3 La tabletterie

Un seul objet de tabletterie a été recueilli lors du suivi de travaux. Celui-ci est issu l'U.S. 258, située le long de la Grande rue Saint-Cizi. Cet objet présente quelques particularités justifiant sa présentation.

Il s'agit d'un objet de tabletterie façonné sur un métacarpe de cheval équarri long de 30 cm et large de 6 cm. Cet objet, iso 258-1 (**fig. 105**), présente sur ces deux faces de nombreux enlèvements de petites dimensions en forme de triangle, répartis régulièrement selon des lignes parallèles entre elles et perpendiculairement à l'axe long de l'os.

Cet objet de tabletterie correspond à ce qui a été défini dans une synthèse régionale parue en 1995 comme des aiguisoirs/polissoir en os (Briois *et al.* 1995). Les contextes de découvertes sont variés (silos, aires artisanales) et les chronologies également (s'échelonnant entre le XII^e et le XV^e siècle, Briois *et al.* 1995 : 199). Une publication de 2002 vient compléter le premier inventaire dressé en 1995 (Rodet-Belarbi *et al.* 2002). Les auteurs concluent à la fonction d'aiguiseur, peut-être de polissoir, de ces objets. Cette fonction d'aiguiseur est également mise en exergue dans deux publications récentes (Moreno-Garcia *et al.* 2006, Aguirre *et al.* 2009).

Cet objet, que nous identifions, à la suite des auteurs précédemment cités, comme un aiguiseur, a été prélevé au sein d'un niveau de circulation dont le faciès céramique nous permet de le situer entre le XI^e et le XIII^e siècle. Cet objet est peut-être en lien avec les nombreux déchets de boucherie prélevés dans le même niveau.

3.1.4 Les éléments lapidaires

Deux éléments architecturaux ont été prélevés dans le comblement de la fosse FS 225, au nord de la rue des Murs de la Ville. Ces deux blocs ont pu être sortis grâce à la pelle mécanique. L'instabilité du sédiment de comblement, provoquant de nombreux effondrements, a permis d'apercevoir plusieurs blocs dont seulement deux ont pu être extraits. La description suivante se fonde sur les définitions données par J.-M. Pérouse de Montclos (Pérouse de Montclos 2007).

Le premier bloc, iso 226-1 (**fig. 106**²⁰), correspond à un chapiteau de colonne engagée. Celui-ci se compose d'une astragale chanfreinée surmontée d'une corbeille décorée de deux feuilles de vignes et de ceps. Le décor, ainsi que le corps de la corbeille, présentent de nombreuses traces d'un enduit blanc disposé sur une fine couche de mortier de chaux (**fig. 107**). La corbeille est surmontée d'une lèvre pentagonale permettant la transition entre la corbeille et l'abaque de forme pentagonale. Les faces supérieures et inférieures du chapiteau présentent des marques de tailles (compas et layures, **fig. 108**).

Le second bloc correspond à un fût de colonne engagée et cannelée présentant un galbe prononcé (**fig. 109**). Cet élément de fût de colonne peut provenir d'une colonne à tambours ou à tronçons sans qu'il soit possible d'en déterminer précisément la nature. Ce bloc présente également des traces d'enduit dont la couleur originelle ou bien la polychromie n'est pas certaine. En effet, les couleurs rouge, jaune-orangé et brun peuvent dériver de l'altération de l'une ou l'autre de ces couleurs (**fig. 110**).

20 Nb : Sur cette figure et la suivante, le chapiteau repose sur son sommet pour des raisons de maintien et de stabilité du bloc lors de la prise de photographies.

La provenance de ces éléments est à mettre en relation avec le couvent des Cordeliers, et probablement l'église de ce couvent. Ils pourraient donc dater de la première moitié du XIV^e siècle. Enfin, notons que ces éléments ont été rejetés dans le comblement issu de la démolition de l'ensemble conventuel et n'ont pas été réutilisés à l'instar de nombreux autres éléments lapidaires encore visibles dans le village (**fig. 111**) ou bien conservés dans le musée lapidaire de Rieux-Volvestre.

3.2 Catalogue des sépultures

3.2.1 Catalogue des sépultures de la tranche 1

Flore Diverez

3.2.1.1 La sépulture SP 06

La sépulture SP 06 est située au nord-est de la place du Préau, au nord-ouest de SP 09. Elle est apparue à l'altitude de 217,72 m NGF et atteint 217,24 m NGF. Sa partie orientale a été coupée par la tranchée de réseau tandis que la partie occidentale s'étend en dehors de l'emprise de fouille. La sépulture a été observée sur 0,32 m de long, 0,14 m de large et 0,48 m de profondeur.

Fosse

Le creusement de la fosse (U.S. 06) n'a pas été perçu lors de la fouille, le sédiment de comblement (U.S. 08) - argileux, de couleur marron clair avec des inclusions de charbons et des nodules ferreux - ressemblant fortement à l'encaissant (U.S. 05). Des fragments de TCA sont présents dans le comblement (**fig. 112**).

Squelette

Le squelette (SQ 07) est celui d'un sujet immature, dont l'âge est estimé entre sept et douze ans au vu des fémurs et ilium droits non épiphysés (Coqueugniot et al. 2010). Seuls la moitié proximale du fémur droit, l'ilium droit, le sacrum, la moitié distale du radius droit ainsi que quelques phalanges et métacarpes ont pu être prélevés. La conservation des ossements est moyenne (**fig. 113**).

Analyse taphonomique

L'individu est orienté ouest/est, tête à l'ouest. Il est inhumé sur le dos puisque le fémur droit, l'ilium droit et le sacrum apparaissent en vue antérieure. La main droite repose sur ou sous l'ilium gauche. La connexion sacro-coxale est lâche tandis que la tête fémorale et l'ilium sont en connexion stricte. Le peu d'information d'ordre taphonomique ne permet pas d'appréhender l'espace de décomposition de cette sépulture.

3.2.1.2 La sépulture SP 09

La sépulture SP 09 se situe au nord-est de la place du Préau, au sud-est de SP 06 et à l'ouest de SP 12. Elle est apparue à l'altitude de 217,74 m NGF et atteint 217,22 m NGF. La grande majorité de la sépulture s'étend en dehors de l'emprise de fouille. Elle a été observée en coupe sur 0,95 m de long et 0,52 m de profondeur (**fig. 114**, photographie A).

Fosse

Le creusement de la fosse (U.S. 09) n'a pas été perçu lors de la fouille, le sédiment de comblement (U.S. 11) - argileux, de couleur marron clair avec des inclusions de charbons et des nodules de terre cuite - ressemblant fortement à l'encaissant (U.S. 05). Un fragment de TCA, mesurant 0,18 m de long et 0,04 m d'épaisseur est présent à proximité du squelette. L'appartenance de ce fragment à un aménagement de la tombe est envisageable, mais aucun autre élément ne nous permet d'étayer cette hypothèse (**fig. 115**).

Squelette

Le squelette (SQ 10) est celui d'un sujet de taille adulte, d'après l'épaisseur de la corticale de l'humérus, et de sexe indéterminé. Seuls des fragments d'humérus gauche, de radius gauche, de crâne ainsi que trois dents ont pu être prélevés. La conservation des ossements est moyenne. Les deux incisives centrales supérieures présentent une usure de stade 4 tandis qu'une molaire supérieure présente une usure de stade 5, du tartre au stade 2 ainsi qu'une carie de stade 2 (fig. 116).

Analyse taphonomique

L'individu est orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est, tête au nord-nord-ouest. Le crâne repose à une trentaine de centimètres plus loin que le reste du corps. Au vu du peu d'ossements observables et de leur conservation, il est impossible de préciser la position de l'individu ainsi que l'espace de décomposition.

3.2.1.3 La sépulture SP 12

La sépulture SP 12 se situe au nord-est de la place du Préau, au sud-est de SP 09 et au nord-ouest de SP 15. Elle est apparue à l'altitude de 217,76 m NGF et atteint 217,26 m NGF. La grande majorité de la sépulture a été coupée par la tranchée de réseau. Elle a donc été observée en coupe sur 0,30 m de long et 0,50 m de profondeur (fig. 114, photographie B).

Fosse

Le creusement de la fosse (U.S. 12) n'a pas été perçu lors de la fouille, le sédiment de comblement (U.S. 14), argileux et de couleur marron clair, ressemblant fortement à l'encaissant (U.S. 05). Un fragment de TCA est présent au-dessus de la partie proximale du tibia. L'appartenance de ce fragment à un aménagement de la tombe est envisageable, mais aucun autre élément ne nous permet d'étayer cette hypothèse (fig. 115).

Squelette

Le squelette (SQ 13) est celui d'un sujet d'âge et de sexe indéterminés. Seules des esquilles de diaphyse tibiale non latéralisable ont pu être prélevées. Des traces de pied ont également été observées. La conservation de ces ossements est mauvaise (fig. 117).

Analyse taphonomique

L'individu est orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est, tête au nord-nord-ouest. Au vu du peu d'ossements observables et de leur conservation, il est impossible de préciser la position de l'individu et l'espace de décomposition.

3.2.1.4 La sépulture SP 15

La sépulture SP 15 se situe au nord-est de la place du Préau, à l'ouest de SP 22 et au sud-est de SP 12. Elle est apparue à l'altitude de 217,78 m NGF et atteint 217,32 m NGF. Les membres inférieurs ont été coupés par des câbles de réseau. Cette sépulture a été observée sur 0,71 m de long, 0,18 m de large et 0,46 m de profondeur (fig. 118).

Fosse

Le creusement de la fosse (U.S. 15) n'a pas été perçu lors de la fouille, le sédiment de comblement (U.S. 17) - argileux et de couleur marron clair - ressemblant fortement à l'encaissant (U.S. 05) (fig. 115).

Squelette

Le squelette (SQ 16) est celui d'un sujet adulte, de sexe indéterminé. Il est représenté par des fragments crâniens et mandibulaires, des esquilles de côtes, des fragments de vertèbres, de clavicule droite, de radius et ulna droits, de radius gauche, d'un métacarpe et d'ilium droit. La conservation du squelette est mauvaise. Cinq molaires inférieures ont été perdues avant le décès de l'individu puisque les alvéoles se sont refermées.

Sur les huit dents restantes, on observe du tartre de stade 3. Deux dents présentent une usure de stade 4 et les six autres une usure de stade 5. De l'ostéophytose, plus ou moins développée, a été observée sur les faces antérieures des huit vertèbres thoraciques (**fig. 119**).

Analyse taphonomique

L'individu est orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est, tête à l'ouest-nord-ouest. Il est inhumé sur le dos. Le crâne et la mandibule apparaissent en vue supéro-latérale gauche et sont en connexion lâche. Le crâne est légèrement surélevé et tourné vers son côté droit. Étant donné que le creusement de la fosse n'est pas décelable, nous ne pouvons déterminer si cette position est due à la forme de la fosse ou à un élément rehausseur en matériau périssable. L'occipital est déconnecté de l'atlas. Les vertèbres cervicales apparaissent en vue supéro-antérieure, les vertèbres thoraciques en vue antérieure et toutes sont en connexion stricte. Ces éléments laissent penser que le crâne a subi une légère rotation vers le côté droit, au moment où le squelette était déjà en décomposition. Les avant-bras sont repliés de manière parallèle sur l'abdomen. L'os coxal droit apparaît en vue antéro-médiale, indiquant une mise à plat partielle du bassin.

Aucun mouvement d'os en dehors du volume initial du corps n'est visible. Seule la rotation du crâne vers le côté droit pourrait indiquer une décomposition en espace vide. Néanmoins, il convient de rester prudent sur cette hypothèse étant donné le peu d'ossements et de connexions observables.

3.2.1.5 La sépulture SP 19

La sépulture SP 19 se situe au nord-est de la place du Préau, au nord de SP 22. Elle est apparue à l'altitude de 217,52 m NGF et atteint 217,14 m NGF. La moitié gauche du squelette ainsi que les membres inférieurs s'étendent dans la berme, hors emprise, tandis que le membre supérieur droit a été coupé par la tranchée de réseau. Cette sépulture a été observée en coupe sur 0,60 m de long et 0,38 m de profondeur (**fig. 118**).

Fosse

Le creusement de la fosse (U.S. 19) n'a pas été perçu lors de la fouille, le sédiment de comblement (U.S. 21) - argileux, de couleur marron clair et contenant des nodules de terre cuite - ressemblant fortement à l'encaissant (U.S. 05, **fig. 120**).

Squelette

Le squelette (SQ 20) est celui d'un sujet de taille adulte, au vu des apex fermés des trois molaires inférieures gauches, et de sexe indéterminé. Seuls des fragments crâniens, des esquilles de scapula et de côtes ainsi que quatre dents ont pu être prélevés. La conservation du squelette est mauvaise. Les trois molaires et l'incisive présentent une usure de stade 3 et du tartre au stade 1 (**fig. 121**).

Analyse taphonomique

L'individu est orienté nord-ouest/sud-est, tête au nord-ouest. Il est inhumé sur le dos. Le crâne et la mandibule apparaissent en vue latérale gauche. La connexion avec les vertèbres cervicales n'ayant pu être observée, nous ne pouvons pas définir s'il s'agit là de sa position initiale. Le peu d'ossements ne permet pas d'appréhender l'espace de décomposition de cette sépulture.

3.2.1.6 La sépulture SP 22

La sépulture SP 22 se situe au nord-est de la place du Préau, au sud de SP 19, à l'est de SP 15 et au nord-ouest de SP 28. Elle est apparue à l'altitude de 217,58 m NGF et atteint 217,18 m NGF. La moitié gauche du squelette ainsi que les membres inférieurs s'étendent dans la berme, hors emprise, tandis que le membre supérieur droit a été coupé par la tranchée de réseau. Cette sépulture a été observée en coupe sur 0,40 m de long et 0,40 m de profondeur (**fig. 122**).

Fosse

Le creusement de la fosse (U.S. 22) n'a pas été perçu lors de la fouille, le sédiment de comblement (U.S. 24) - argileux, de couleur marron clair et contenant des fragments de TCA - ressemblant fortement à l'encaissant (U.S. 05, fig. 120).

Squelette

Le squelette (SQ 23) est celui d'un sujet de taille adulte, au vu de l'épaisseur de l'os cortical du tibia, et de sexe indéterminé. Seuls les diaphyses des tibia et fibula gauches ainsi que les tarses et métatarses gauches ont pu être prélevés. La conservation des ossements est moyenne (**fig. 123**).

Analyse taphonomique

L'individu est orienté nord-ouest/sud-est, tête au nord-ouest. Il est inhumé sur le dos. La cheville gauche est déconnectée avec une rotation latérale du talus et du calcaneus. Les os du pied semblent déconnectés. Ces mouvements plaideraient en faveur d'une décomposition en espace vide, au moins au niveau du pied gauche, néanmoins le peu d'observations réalisables nous conduit à rester prudents vis-à-vis de cette hypothèse. Notons également qu'un fragment de bronze a été observé sans pouvoir être prélevé.

3.2.1.7 La sépulture SP 28

La sépulture SP 28 se situe au nord-est de la place du Préau, au nord-ouest de SP 31 et au sud-est de SP 22. Elle est apparue à l'altitude de 217,68 m NGF et atteint 217,20 m NGF. Le squelette a été coupé au sud-ouest par la tranchée de réseau et s'étend au nord-est dans la berme, hors emprise. Cette sépulture a été observée sur 0,84 m de long, 0,30 m de large et 0,48 m de profondeur (fig. 122).

Fosse

Le creusement de la fosse (U.S. 28) n'a pas été perçu lors de la fouille, le sédiment de comblement (U.S. 30) - argileux, de couleur marron clair et contenant des nodules de TCA - ressemblant fortement à l'encaissant (U.S. 05, fig. 120).

Squelette

Le squelette (SQ 29) est celui d'un sujet de taille adulte, au vu de la crête iliaque fusionnée, et de sexe indéterminé. Il est représenté intégralement à l'exception des membres inférieurs (seuls des fragments des parties proximales des fémurs sont présents), de l'humérus et de la scapula droits et de l'os coxal gauche. La conservation du squelette est moyenne. Sur les treize dents conservées, quatre présentent une usure de stade 2, six de stade 3, une de stade 4 et deux de stade 6 (**fig. 124**).

Analyse taphonomique

L'individu est orienté nord-ouest/sud-est, tête au nord-ouest. Il est inhumé sur le dos. Le crâne, en vue antéro-latérale gauche, et la mandibule, en vue supéro-latérale gauche, sont déconnectés et la mandibule a chuté sur le rachis cervical. Ce dernier apparaît également en vue latérale gauche ce qui suggère que le crâne est dans sa position initiale ou que sa rotation vers la droite a eu lieu avant la décomposition du corps. Les vertèbres thoraciques et lombaires sont en vue antérieure et en connexion stricte. Les côtes sont mises à plat, en position fermée et à distance de l'humérus du côté gauche. Cette compression pourrait être la conséquence d'une enveloppe souple à manches qui aurait contraint le volume thoracique. Au niveau des membres supérieurs, on observe un début de verticalisation de la clavicule gauche, indiquant une contrainte au niveau de cette épaule. Les faces d'apparition des os longs des membres supérieurs ainsi que les connexions ne sont pas observables à l'exception du radius et de l'ulna droits, reposant en vue postérieure. L'avant-bras droit est donc replié sur le thorax, la main en pronation sur l'hémi-thorax gauche, tandis que l'avant-bras gauche est fléchi à 90° sur l'abdomen, la main reposant sur le coude droit. L'os coxal et le fémur droits sont déconnectés mais le bassin ne s'est pas ouvert puisque l'os coxal apparaît en vue antérieure. Il se peut qu'il ait été contraint.

La chute de la mandibule, la déconnection coxo-fémorale ainsi que la mise à plat des côtes sont autant d'éléments qui suggèrent que la décomposition a eu lieu en espace vide. Les contraintes visibles au niveau de l'épaule gauche et du côté droit du bassin résultent soit de la présence d'un contenant étroit, soit d'un élément enserrant, comme une enveloppe souple à manches, ce qui expliquerait également la mise à plat des côtes gauches à distance de l'humérus.

3.2.1.8 La sépulture SP 31

La sépulture SP 31 se situe au nord-est de la place du Préau, au sud-est de SP 28. Elle est apparue à l'altitude de 217,12 m NGF. Une partie du squelette a été coupé par la tranchée de réseau et il est fort probable qu'il s'étende également dans la berme, hors emprise. Cette sépulture a été observée en coupe sur environ 0,20 m de long et 0,20 m de profondeur (**fig. 125**).

Fosse

Le creusement de la fosse (U.S. 31) n'a pas été perçu lors de la fouille, le sédiment de comblement (U.S. 33) - argileux, de couleur marron clair - ressemblant fortement à l'encaissant (U.S. 05).

Squelette

Seule la partie distale d'un fémur non latéralisé a pu être prélevée. Bien que la conservation de cet os soit mauvaise, l'épiphyse totale de l'extrémité distale de ce fémur permet de dire que ce squelette (SQ 32) est celui d'un sujet de taille adulte et de sexe indéterminé (**fig. 126**).

Analyse taphonomique

L'orientation et la position du défunt n'ont pas pu être observées, rendant impossible l'interprétation du milieu de décomposition.

3.2.1.9 Le squelette SQ 156

Il s'agit d'un fragment de diaphyse fémorale droite, découvert lors du creusement de la tranchée de réseau à proximité de SP 9. Ne pouvant appartenir ni à SQ 7, ni à SQ 10, un nouveau numéro de squelette lui a été attribué : SQ 156 (**fig. 127**).

Il appartient à un individu de taille adulte, au vu de l'épaisseur de la corticale, et de sexe indéterminé.

Nous n'avons aucune information concernant l'orientation ou la position du défunt.

3.2.1.10 L'U.S. 25

L'U.S. 25 se situe au nord-est de la place du Préau, à l'ouest de SP 31. Elle est apparue à l'altitude de 217,37 m NGF et atteint 217,11 m NGF. Elle a été observée en coupe sur 1,40 m de long et 0,26 m de profondeur.

L'U.S. 25 correspond à une lentille de sédiment argileux, de couleur jaune-orangé, dans laquelle un fragment crânien et une tête fémorale, anciennement cassés, ont été mis au jour et prélevés. Le fragment crânien appartient à un individu de taille adulte, au vu de son épaisseur de 7 mm. Ces ossements appartiennent donc au minimum à un squelette dont la sépulture aurait été perturbée (**fig. 128**).

3.2.2 Étude des sépultures de la tranche 2

Audrey Baradat

3.2.2.1 La sépulture SP 184 (fig. 129)

Structure :

Localisation : Place de la Caserne.

Cotes altimétriques : 215,02 m NGF (alt. sup.) ; 214,82 m NGF (alt. inf.).

Datation proposée : XIII^e-XV^e siècles (?)

Sépulture :

Tombe : Creusement 184. Comblement 186. Squelette 185. Limites inconnues.

Type de sépulture : probablement primaire. Simple.

Chronologie relative : coupée par le réseau. Coupe l'U.S. 193.

Type de remplissage et mobilier associé :

Individu :

Orientation : nord-sud. Tête au nord.

Position : inconnue.

Détermination anthropologique :

Sexe

Indéterminé.

Âge

Adulte probable.

Caractères particuliers et pathologies :

- Membre supérieur droit :
Clavicule : fracture au niveau de l'extrémité acromiale. Consolidation non anatomique avec une déviation totale de l'axe longitudinal et un raccourcissement de la clavicule. Formation d'un cal osseux et soudure du fragment en avant, sur la partie antérieure du corps.



Clavicule droite du squelette SQ 185 présentant une fracture de l'extrémité acromiale (Cliché : A. Baradat).

3.2.2.2 La sépulture SP 196 (fig. 130, fig. 131, fig. 132)

Structure :

Localisation : Place de la Caserne.

Cotes altimétriques : 215,02 m NGF (alt. sup.) ; 214,82 m NGF (alt. inf.).

Datation proposée : XIII^e-XI^e siècles (?)

Sépulture :

Tombe : Creusement 196. Comblement 198. Squelette 197. Limites inconnues.

Type de sépulture : probablement primaire. Simple.

Chronologie relative : Coupe l'U.S. 193.

Type de remplissage et mobilier associé :

Individu :

Orientation : nord-sud. Tête au nord.

Position : inconnue.

Détermination anthropologique :

Sexe

Indéterminé.

Âge

Adulte probable.

Caractères particuliers et pathologies :

- Crâne :
Os surnuméraires sur les sutures lambdoïdes.
- Maxillaire :
Usure mineure sans atteinte de la dentine à l'exception des tranches des I₁.
- Mandibule :
Usure mineure sans atteinte de la dentine à l'exception des tranches des I₁ et les cuspidés des M₁.
Hypoplasie de l'émail dentaire.

3.2.2.3 La sépulture SP 199 (fig. 133)

Structure :

Localisation : Place de la Caserne.

Cotes altimétriques : 214,84 m NGF (alt. sup.) ; 214,80 m NGF (alt. inf.).

Datation proposée : XIII^e-XV^e siècles (?)

Sépulture :

Tombe : Squelette 199. Limites inconnues.

Type de sépulture : probablement primaire. Simple.

Chronologie relative : dans U.S. 193. Entre SP 196 et 200.

Type de remplissage et mobilier associé :

Individu :

Orientation : inconnue.

Position : inconnue.

Détermination anthropologique :

Sexe

Indéterminé.

Âge

Adulte probable.

Caractères particuliers et pathologies :

Néant.

3.2.2.4 La sépulture SP 200 (fig. 131, fig. 134)

Structure :

Localisation : Place de la Caserne.

Cotes altimétriques : 215,02 m NGF (alt. sup.) ; 214,76 m NGF (alt. inf.).

Datation proposée : de la deuxième moitié du XIII^e et la fin du XIV^e s.

Sépulture :

Tombe : Creusement 200. Comblement 202. Squelette 201. Limites nettes. Fond de fosse plat et régulier.

Type de sépulture : probablement primaire. Simple.

Chronologie relative : coupe l'U.S. 193.

Type de remplissage et mobilier associé :

Individu :

Orientation : nord-sud.

Position : inconnue.

Détermination anthropologique :

Sexe

Indéterminé.

Âge

Adulte.

Caractères particuliers et pathologies :

- Membre supérieur gauche :
Humérus : foramen supratrochléaire.
Sollicitation musculaire plus importante à droite.

3.2.2.5 La sépulture SP 203 (fig. 130, fig. 131, fig. 135)

Structure :

Localisation : Place de la Caserne.

Cotes altimétriques : 215,02 m NGF (alt. sup.) ; 214,82 m NGF (alt. inf.).

Datation proposée : XIII^e-XV^e siècles (?)

Sépulture :

Tombe : Creusement 203. Comblement 205. Squelette 204. Limites inconnues.

Type de sépulture : probablement primaire. Simple.

Chronologie relative : coupe l'U.S. 193.

Type de remplissage et mobilier associé :

Individu :

Orientation : nord-sud.

Position : probablement sur le dos. Les membres inférieurs en extension.

Taphonomie et espace de décomposition :

Observation

Taphonomie

Mode d'inhumation :

Détermination anthropologique :

Sexe

Indéterminé.

Âge

Adulte probable.

Caractères particuliers et pathologies :

- Pied gauche :
Phalange proximale I : porosité profonde au centre de la facette articulaire proximale (environ 1 mm de diamètre).

3.2.2.6 La sépulture SP 207 (fig. 136)

Structure :

Localisation : Place de la Caserne.

Cotes altimétriques : 214,76 m NGF (alt. moyenne).

Datation proposée : XIII^e-XV^e siècles (?)

Sépulture :

Tombe : Creusement. Comblement. Squelette 207. Limites inconnues.

Type de sépulture : probablement primaire. Simple.

Chronologie relative : coupe l'U.S. 193.

Type de remplissage et mobilier associé :

Individu :

Orientation : inconnue.

Position : inconnue.

Détermination anthropologique :

Sexe

Indéterminé.

Âge

Adulte probable.

Caractères particuliers et pathologies :

Néant.

3.2.2.7 La sépulture SP 249 (fig. 137, fig. 138)

Structure :

Localisation : Rue des Murs de la Ville.

Cotes altimétriques : 214,98 m NGF (alt. sup.) ; 214,52 m NGF (alt. inf.).

Datation proposée : entre le XIV^e et le début du XV^e s.

Sépulture :

Tombe : Creusement 249. Comblement 251. Squelette 250. Limites inconnues.

Type de sépulture : probablement primaire. Simple.

Chronologie relative : coupe l'U.S. 247. Coupée par la tranchée du réseau électrique.

Type de remplissage et mobilier associé :

Individu :

Orientation : nord-sud.

Position : le membre inférieur droit en extension.

Taphonomie et espace de décomposition :

Observation

Un doute subsiste quant à l'appartenance au même individu des fragments de tibia et fémur droits, tant la diaphyse du fémur est fine par rapport au tibia.

Détermination anthropologique :

Sexe

Indéterminé.

Âge

Adulte probable.

Caractères particuliers et pathologies :

Néant.

3.2.2.8 La sépulture SP 270

Structure :

Localisation : Rue des Murs de la Ville.

Cotes altimétriques : 214,60 m NGF (alt. sup.) ; 214,54 m NGF (alt. inf.).

Datation proposée : XIII^e-XV^e siècles (?)

Sépulture :

Tombe : Creusement 270. Comblement 272. Squelette 271. Limites inconnues.

Type de sépulture :

Chronologie relative : coupe l'U.S. 247. Coupée par la tranchée du réseau électrique.

Type de remplissage et mobilier associé :

Individu :

Orientation : inconnue.

Position : inconnue.

Taphonomie et espace de décomposition :

Observation

Les deux fragments de fémurs trouvés appartiennent à deux individus différents car ils correspondent tous les deux à des fémurs gauches.

Détermination anthropologique :

Sexe

Indéterminé.

Âge

Adulte probable.

Caractères particuliers et pathologies :

Néant.

3.2.2.9 La sépulture SP 275 (fig. 139)

Structure :

Localisation : Place de la Caserne.

Cotes altimétriques : 214,80 m NGF (alt. sup.) ; 214,78 m NGF (alt. inf.).

Datation proposée : XIII^e-XV^e siècles (?)

Sépulture :

Tombe : Creusement 275. Comblement 277. Squelette 276. Limites inconnues.

Type de sépulture : probablement primaire. Simple.

Chronologie relative : coupe l'U.S. 193.

Type de remplissage et mobilier associé :

Individu :

Orientation : nord-sud.

Position : inconnue.

Détermination anthropologique :

Sexe

Indéterminé.

Âge

Adulte probable.

Caractères particuliers et pathologies :

Néant.

3.2.2.10 La sépulture SP 278 (fig. 140)

Structure :

Localisation : Place de la Caserne.

Cotes altimétriques : 214,80 m NGF (alt. sup.) ; 214,78 m NGF (alt. inf.).

Datation proposée : XIII^e-XV^e siècles (?)

Sépulture :

Tombe : Creusement 278. Comblement 280. Squelette 279. Limites inconnues.

Type de sépulture : probablement primaire. Simple.

Chronologie relative : coupe l'U.S. 193.

Type de remplissage et mobilier associé :

Individu :

Orientation : nord-sud.

Position : inconnue.

Détermination anthropologique :

Sexe

Indéterminé.

Âge

Adulte probable.

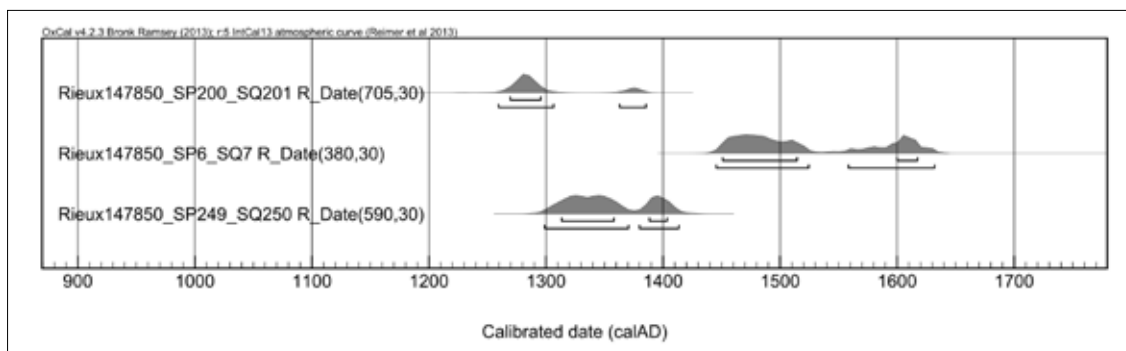
Caractères particuliers et pathologies :

Néant.

3.3 Analyses et datations

3.3.1 La datation par radiocarbone

La découverte de nombreuses sépultures en trois endroits différents du village, nous a incité à effectuer trois datations ¹⁴C sur trois squelettes appartenant chacun à l'un des trois espaces funéraires mis en évidence. L'objectif étant de rattacher ces sépultures aux phases d'occupation et d'évolution du bourg de Rieux-Volvestre. Les analyses ont fourni des datations calibrées à un sigma comprises entre 1269 et 1295 ap. J.-C. pour la sépulture SP 200, entre 1313 et 1403 ap. J.-C. la sépulture SP 249 et entre 1451 et 1617 ap. J.-C. pour la sépulture SP 06. Des datations calibrées à 95,4% de probabilités entre 1259 et 1385 ap. J.-C. pour la sépulture SP 200, entre 1299 et 1413 ap. J.-C. la sépulture SP 249 et entre 1445 et 1632 ap. J.-C. pour la sépulture SP 06. Les marges d'erreurs sont importantes mais deux datations peuvent être recoupées avec les connaissances historiques concernant le développement de Rieux-Volvestre.



Graphique 1 : Synthèse graphique des datations ¹⁴C.

À la lecture de ces résultats, les trois espaces dévolus à l'inhumation des défunts présentent une chronologie différente. On peut intégrer au sein d'un même ensemble les espaces funéraires de la place de la Caserne et de la rue des Murs de la Ville. Ceux-ci, de par leur proximité géographique et chronologique avec le couvent des Cordeliers, peuvent être rattachés au cimetière de cet ensemble conventuel. Ainsi, l'espace cimetieriel du couvent des Cordeliers se met en place dans le courant du XIV^e siècle et le début du XV^e siècle. Ceci correspond à ce que l'on connaît de l'implantation du couvent des Cordeliers dans l'espace situé au sud de la place de la Caserne et entre les rues des Murs de la Ville et de la Coquère.

La troisième sépulture présente une datation différente des autres sépultures mises au jour. En effet, elle est datée entre la seconde moitié du XV^e siècle le début du XVII^e siècle. L'absence d'édifice religieux, en dehors de la chapelle Notre Dame, ne nous permet pas d'avancer d'autre hypothèse que celle d'un espace funéraire dédié à une communauté en marge de celle de Rieux-Volvestre.

RECU 19 JAN. 2016



Poznań, 11-01-2016

Report
on C-14 dating in the Poznań Radiocarbon Laboratory

Customer: **Fanny Granier**
Archeodunum SAS
500 rue Juliette Recamier
69970- Chaponnay
France

Job no.: 10431/15

<i>Sample name</i>	<i>Lab. no.</i>	<i>Age 14C</i>	<i>Remark</i>
Rieux147850_SP200_SQ201	Poz-77324	705 ± 30 BP	3,9%N 11,4%C, 6%coll
Rieux147850_SP6_SQ7	Poz-77325	380 ± 30 BP	1,4%N 5,1%C, 2,7%coll
Rieux147850_SP249_SQ250	Poz-77327	590 ± 30 BP	1,1%N 4,8%C, 3%coll

Comments: Results of calibration of 14C dates enclosed

Head of the Laboratory

Prof. dr hab. Tomasz Goslar

Results of calibration of 14C dates – order 10431/15.

Given are intervals of calendar age, where the true ages of the samples encompass with the probability of ca. 68% and ca. 95%. The calibration was made with the OxCal software.

OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5
 IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)
 Rieux147850_SP200_SQ201 R_Date(705,30)
 68.2% probability
 1269AD (68.2%) 1295AD
 95.4% probability
 1259AD (81.7%) 1306AD
 1363AD (13.7%) 1385AD
 Rieux147850_SP6_SQ7 R_Date(380,30)
 68.2% probability
 1451AD (53.8%) 1514AD
 1600AD (14.4%) 1617AD
 95.4% probability
 1445AD (61.6%) 1524AD
 1558AD (33.8%) 1632AD
 Rieux147850_SP249_SQ250 R_Date(590,30)
 68.2% probability
 1313AD (51.5%) 1358AD
 1388AD (16.7%) 1403AD
 95.4% probability
 1299AD (67.9%) 1370AD
 1380AD (27.5%) 1413AD

4. Synthèse et mise en perspectives

Le bourg de Rieux-Volvestre semble s'être développé grâce à la présence conjuguée d'un castrum, situé à l'est sur la rive droite de l'Arize, et d'un prieuré, situé en rive gauche. Néanmoins, les origines du village restent méconnues (*cf. supra* § 1.1.2.2). Cette opération de suivi de travaux n'a pas porté sur le cœur du village et elle n'apporte aucun élément de réponse concernant ces questions. Toutefois, cette opération d'archéologie préventive permet d'appréhender plus précisément les dynamiques de développement du bourg de Rieux-Volvestre depuis le Moyen Âge jusqu'au début du XIX^e siècle.

4.1 Pérennisation des voies de circulation

Les vestiges les plus anciens reconnus lors de ce suivi de travaux concernent la Grande rue Saint-Cizi. Un niveau argilo-limoneux de couleur grise et comportant de nombreuses traces d'oxydations a été reconnu sur toute la moitié orientale de la rue. Les traces d'oxydation invitent à penser que cette surface est restée à l'air libre et soumise aux intempéries. C'est pourquoi nous l'avons assimilée à un espace de circulation d'autant plus qu'il occupe toute la largeur actuelle de la rue. Ce niveau, recèle un ensemble céramique attribuable aux XI^e-XIII^e siècles.

Cette voie de circulation, U.S. 258, semble également avoir été un espace soit de rejet, comme en témoignent les nombreux artefacts (*cf. infra* § 3.1.1), soit un espace de travail, comme pourraient le montrer les nombreux écofacts (*cf. infra* § 3.1.2). De fait, cet espace a pu être partagé entre circulation et activités humaines, l'activité commerciale (en l'occurrence la boucherie) empiétant sur un espace public. Toujours est-il que cet espace semble s'être fossilisé ainsi que sa vocation de circulation à partir du XI^e siècle. Dès lors, on peut imaginer que la distribution des parcelles, et donc l'urbanisation du village, se soit construite en rapport avec cette voie de communication. Notons que cet axe, ouest-est, permet une distribution au sein du village entre la cathédrale à l'est, la halle et enfin la route menant à Carbonne en direction de l'ouest. Il s'agit d'un des trois axes permettant la circulation entre le bourg et les communautés avoisinantes²¹. Le nom actuel de la rue, dénommée Grande rue Saint-Cizi, témoigne certainement de l'importance de cette voie de communication, au-delà de ses dimensions. On la retrouve aussi dans les compoix du XVI^e siècle sous la dénomination de « grande rue » ou « rue grande »²². Ce toponyme marque l'importance de la vocation économique et/ou de distribution des flux de circulation au sein de l'espace villageois de cette rue.

De fait, cet espace de circulation marque la topographie générale du bourg et conditionne le développement de la cité en direction de l'ouest, seul espace d'extension disponible, le nord, l'est et le sud étant contraints par la présence de l'Arize.

La Grande rue Saint-Cizi marque donc un espace de circulation mis en place dès le XI^e siècle au moins, et conditionne l'expansion du bourg de Rieux-Volvestre en direction de l'ouest. L'interruption du niveau de circulation est à mettre en relation avec deux facteurs. Le premier concerne la remontée du substrat, et notamment de l'U.S. 35 ne favorisant pas la conservation des vestiges faiblement fondés en raison des nombreux réaménagements postérieurs. Le second facteur, plus hypothétique, pourrait correspondre à un arrêt, tout du moins à une stabilisation de l'urbanisation et du développement du bourg en direction de l'ouest à une date difficile à établir. Cependant, comme nous le verrons ci-dessous, il semble que cette stabilisation ait eu lieu avant les années 1280. Cet espace, correspondant à une partie de la Grande rue Saint-Cizi et à l'actuelle place de la Caserne pourrait alors correspondre aux marges de l'espace urbain et donc à l'apogée de son extension antérieurement à la seconde moitié du XIII^e siècle.

21 Les deux autres voies de communications se situent à l'est, par le pont Lajous, et au sud par la rue et le pont d'Auriac.

22 AD 31, cote 2 E 10306 et 2 E 10307.

4.2 Densification de l'espace aux marges de la ville

La Grande rue Saint-Cizi débouche sur un espace aujourd'hui vacant, la place de la Caserne, et qui est desservi par deux rues d'axe nord-sud : la rue de l'Hôpital et la rue des Murs de la Ville. Cet espace correspond à l'extension maximale du bourg de Rieux-Volvestre à l'intérieur de la première enceinte de la cité. Cette fortification, matérialisée par un fossé, FO 157, mais également par un mur d'enceinte, MR 281, comportait également une porte (Contrasty 1985 : 25), peut-être épaulée d'une tour (Johans 1991 : fig. 23). Les vestiges de la porte et/ou de la tour ou tour-porte pourraient être matérialisés par les structures SB 283 et SB 169. En effet, la similarité de la mise en œuvre des maçonneries avec celles observées à l'extrémité de la rue de la Bastide pourrait correspondre à un ensemble de fortifications composé d'un fossé, d'un mur d'enceinte et d'une tour-porte. Ce système vient clore et défendre l'ouest de la ville, protégée au nord, à l'est et au sud d'une part par l'Arize et d'autre part par une enceinte en brique rythmée de plusieurs tours ou échauguettes. Les vestiges de l'une de ces échauguettes ont pu être observés lors du relevé de bâti en contrebas de la rue Escoussière des Paous. La présence de maçonneries en arc de cercle (U.S.C. 1003, U.S.C. 1004) pourrait correspondre à l'échauguette visible sur la vue figurative de Rieux-Volvestre datant de 1828 (Pradalié 2014 : 187).

La mise en place de ces fortifications, délimitant ainsi l'espace dévolu au bourg et matérialisant l'espace urbain par rapport à un espace rural ou péri-urbain situé plus à l'ouest, est effective avant l'installation d'un couvent de Franciscains à Rieux-Volvestre. Ceux-ci s'implantent dans l'enceinte du bourg à partir de 1282. Suite à un désaccord entre cet ordre et celui des Dominicains, installés dans le centre du bourg, les Franciscains se déplacent et sont autorisés à s'installer près de l'enceinte (Contrasty 1985 : 58). Cette indication nous permet de savoir qu'à cette date l'enceinte est déjà en place, et qu'elle se compose d'un fossé, d'un rempart et d'une porte. L'espace désigné pour l'installation de ce couvent correspond aux marges de la ville, probablement pas ou faiblement bâties et occupées. La présence de ce couvent densifie la trame urbaine avec l'érection d'une église, consacrée en 1313 (Johans 1981 : 78), mais également de plusieurs bâtiments accueillant les salles et cellules nécessaires à la vie conventuelle (Ménard 1983 : 283). Il semble que le couvent ouvre rapidement un espace cimetériel, entre la seconde moitié du XIII^e et le XIV^e siècle, à proximité des bâtiments, dont les sépultures mises au jour sur la place de la Caserne et dans la rue des Murs de la ville constituent un jalon géographique et chronologique précieux. Le couvent occupe alors tout l'espace compris entre la rue de la Coquère à l'ouest et la rue des Murs de la Ville, celle-ci étant une création postérieure à 1823, date de l'établissement du plan cadastral dit napoléonien²³.

Il est probable que l'espace dévolu aux Cordeliers l'ait été en raison de son caractère faiblement bâti, peut-être à l'inverse de l'espace correspondant aujourd'hui à la place de la Caserne. En effet, plusieurs murs (MR 171, MR 180, MR 187) interprétés comme des vestiges de caves (CAV 189) ont été découverts à cet emplacement. Cependant, l'absence de jalons chronologiques ne nous permet pas de d'identifier un *terminus post quem*, en raison notamment des importantes perturbations ayant affecté cet espace à la fin de l'Époque moderne.

L'image archéologique qui ressort de l'occupation de cet espace est celui d'une zone à la densité faible, permettant l'implantation d'un ensemble conventuel ainsi que le cimetière qui lui est associé. Malgré la présence d'une double enceinte, fossoyée et bâtie, la place de la Caserne et la rue des Murs de la Ville renvoient l'image d'une zone faiblement bâtie. Notons que la présence d'un système défensif ne traduit pas nécessairement une trame urbaine dense. Ainsi, l'exemple de Toulouse où la présence d'une première enceinte ne témoigne pas d'une densité urbaine importante est particulièrement explicite. Ce phénomène s'observe plus largement dans le midi de la France (Catalo et al. 2009 : 23-24). L'érection du couvent des Cordeliers à partir de 1280 au moins pourrait correspondre aux prémices de la densification de cet espace jusqu'alors faiblement occupé

23 AD31, sous-série 3 P, cote 3 P 4194.

4.3 Développement du faubourg de la Bastide

Le faubourg de la Bastide, désigné dans les textes comme le « barry de Notre Dame » puis comme le « barry de la Bastide et de Notre Dame du Portal »²⁴, s'étend de la place de la Caserne, à l'est, jusqu'à la place du Préau à l'ouest. L'espace situé à l'ouest de la première enceinte de Rieux-Volvestre est occupé, au moins au XVI^e siècle, par deux « barry ». Il y a celui de la Bastide et celui du Boutareau²⁵. Ce dernier correspond à la partie sud dont les parcelles sont desservies par le chemin du Boutareau, le chemin du Pourtanel et enfin le chemin des Fossés de la Bastide.

Les parcelles du faubourg de la Bastide sont distribuées de part et d'autre de la rue de la Bastide. L'origine de ce faubourg n'est pas certaine mais ce dernier est déjà présent lors de l'installation du couvent des Cordeliers en 1280. Cette chronologie est assez proche de celle observée ailleurs dans le midi de la France comme à Toulouse, Montpellier ou Avignon (Catalo *et al.* 2009 : 23). Nous avons déjà évoqué le nombre de faubourgs que possédait Rieux-Volvestre (*cf. supra* § 1.1.2.4). Ces mentions de faubourgs recouvrent des réalités certainement disparates. En effet, leur réussite semble contrastée. Le *barry* du Boutareau reste essentiellement non bâti, de même que le *barry* de Cambelève, tandis que les faubourgs de Villeneuve et Saint-Martin, situés au sud de la ville du côté du pont d'Auriac, voient leur croissance drastiquement freinée lors des guerres de Religion (*cf. supra* § 1.1.2.5). Le faubourg de la Bastide semble donc être l'un des rares faubourgs de Rieux-Volvestre à avoir perduré jusqu'à nos jours.

En l'état actuel de nos recherches, nous n'avons qu'une image très résiduelle de l'occupation de l'espace préalablement à la fondation du faubourg de la Bastide. Les seules structures antérieures à son établissement pourraient correspondre à deux fossés parcellaires, FO 47 et FO 49, sans que leur attribution à cette phase soit certaine. Toutefois, ces structures renverraient alors l'image d'un terroir essentiellement rural situé en périphérie de la ville. Le faubourg apparaîtrait dans le courant du XII^e siècle si l'on en croit J. Contrasty (Contrasty 1985 : 24). Il est déjà suffisamment développé pour être mentionné dans l'acte d'accord permettant l'installation du couvent des Cordeliers en 1283²⁶.

Le faubourg de la Bastide est donc déjà fondé dans le courant du XIII^e siècle. Celui-ci s'organise de part et d'autre d'une voie de communication reliant Carbonne, au nord-ouest, à Rieux-Volvestre. Notons que le développement du faubourg se fait à partir, d'une part, de la porte d'accès à la ville, et, d'autre part, d'une voie de communication au potentiel commercial important. Cette disposition est relativement courante dans le midi de la France sans pour autant être prédominante dans les choix d'implantation des faubourgs (Catalo *et al.* 2009 : 27). Le parcellaire de ce faubourg, tel qu'il nous est parvenu, semble attester d'un lotissement concerté. En effet, la partie située entre l'Arize, au nord, et la rue de la Bastide, au sud, conserve un parcellaire régulier, en lanière, avec des modules similaires. Cette disposition est visible en 1823 sur le plan cadastral dit napoléonien²⁷. Elle se retrouve également au sud de la rue mais moins bien conservée. L'organisation de ce parcellaire, perpendiculairement à la rue, renvoie l'image d'une organisation orthogonale dont l'axe principal correspond à la rue de la Bastide. Seul un chemin, le chemin du Boutareau, permet une circulation secondaire au sein du faubourg et dessert également les accès au faubourg du Boutareau. Cette organisation parcellaire rappelle les formes observées ailleurs comme à Marseille ou Avignon notamment (Catalo *et al.* 2009 : 31).

L'alignement des parcelles, que l'on observe actuellement de part et d'autre de la rue, n'a peut-être pas été la règle. En effet, plusieurs vestiges de maçonneries ont été identifiés (MR 64, MR 121, MR 123 et MR 293) en amont des alignements de parcelles. Ces vestiges témoignent probablement de l'avancée des espaces bâtis sur l'espace public.

L'espace public, la rue, semble avoir été pavé précocement comme en témoigne la présence de la voie VO 67, installée directement sur le substrat argileux, probablement antérieure aux XIII^e-XIV^e siècles. La rue a ensuite été l'objet d'une réfection et est nouvellement pavée. La voie VO 62 s'installe sur un remblai

24 AD 31, série E, 2 E 10306 : folio 71 et 2 E 10307 : folio 461.

25 AD 31, série E, 2 E 10307 : folio 528.

26 AD 31, série G, 2 G 166.

27 AD 31, série G, 2 G 166.

recouvrant lui-même la voie VO 67. Ce pavement, réalisé au moyen de galets de rivière de grandes dimensions agencés de manière jointive, correspond à la phase d'utilisation de la rue entre le XIII^e et le XVIII^e siècle. Ce phénomène correspond à ce qui a pu être observé à Marseille ou Avignon où le pavement des axes principaux est la règle dès le XIV^e siècle (Catalo *et al.* 2009 : 31).

Ce niveau de circulation permet de définir les limites de l'espace public et donc des limites du faubourg. Le faubourg de la Bastide prend donc naissance aux portes du bourg de Rieux-Volvestre à l'est, et se termine, à l'ouest, par un second système défensif. Cette nouvelle enceinte vient matérialiser l'espace ainsi dévolu au faubourg.

Cette fortification se compose d'un fossé (FO 84) doublé d'un mur d'enceinte (MR 82) le tout défendu par une tour-porte (SB 73, SB 94, SB 144) et dont le franchissement se fait grâce à un pont (PN 101). On retrouve l'association entre tour-porte et pont dormant dans le Gers à Sarrant où le pont est en place dès le XIV^e siècle (Comet 2014). On retrouve aussi cette association entre tour-porte et pont fortifié à Barran ou encore à Larressingle (Boquien 2000 : 28, 43-44).

L'ensemble des éléments bâtis sont maçonnés en briques, méthode de fortification que l'on retrouve entre autres à Verfeil où l'emploi de briques pour la fortification semble être généralisé (Lacroix 2016 : 59). La présence d'une tour-porte garantissant l'accès et la défense du faubourg relève d'une importance symbolique du paysage défensif comme cela a pu être observé à Mondonville (Lacroix 2016 : 124). C'est un élément clef dans la défense des bourgs.

La datation de la mise en place de ce système défensif n'est pas aisée. Il semble postérieur au XIII^e et est antérieur au XVIII^e siècle d'un point de vue chronostratigraphique. Les premiers éléments d'une datation relative de cette enceinte nous sont fournis par J. Contrasty. Ce dernier rapporte que Rieux-Volvestre a été assiégé par des compagnies de routiers en 1362 et 1363 (Contrasty 1985 : 98-99). Notons que ce siège, bien que mentionné par J. Contrasty comme étant mené par des routiers, semble avoir été dirigé par les comtes d'Armagnac, de Foix et de Comminges²⁸. Le bourg de Rieux-Volvestre n'est pas pris, et résiste au siège notamment grâce à ses fortifications et aux renforts venant de Toulouse (Contrasty 1985 : 98-99). En 1373, la porte est mentionnée et celle-ci comporte un étage (Ménard 1983 : 283). Il est donc probable que le faubourg soit déjà enclos à ce moment là.

La construction des tour-portes dans le Gers débute, pour les éléments les plus précoces dès le XII^e siècle mais la première moitié du XIV^e siècle demeure la période connaissant un phénomène global de construction de ces éléments défensifs (Boquien 2000 : 9-10).

La construction des fortifications collectives étudiée par C. Lacroix en Toulousain débute dès la fin du XIII^e siècle comme à Villefranche-de-Lauragais ou Grenade, et se poursuit durant le XIV^e siècle (Lacroix 2016 : 225-226). Ainsi, dans le courant du XIV^e siècle, on constate un mouvement général de mise en défense des communautés. Dans l'aire d'influence de Toulouse, C. Lacroix a recensé onze actes relatifs aux dispositions de fortification des villages entre 1340 et 1382 (Lacroix 2016 : 34). Les faubourgs ne font pas défaut à ce phénomène de fortification généralisée des communautés. Ainsi, les villes et cités choisissent soit d'agrandir leur enceinte et donc de protéger les faubourgs comme c'est le cas à Cahors, Castres ou encore Lodève ou bien elles démolissent certains quartiers et se recentrent sur des systèmes fortifiés plus anciens comme à Béziers, Nîmes ou Alès (Lacroix 2016 : 93-94).

La période d'édification de l'enceinte du faubourg de Rieux-Volvestre pourrait, à l'image de ce que l'on observe ailleurs, avoir eu lieu postérieurement au XIII^e siècle, peut-être dans le courant de la première moitié du XIV^e siècle, antérieurement à 1373.

Dès lors, le faubourg est enclos et cette enceinte participe probablement de l'identité de ce faubourg, identité qui résulte également d'un édifice religieux, la chapelle de Notre-Dame (Catalo *et al.* 2009 : 29). En effet,

28 AD 31, série G, 2 G 166.

l'hagiotope « Notre Dame » désigne, certainement dès le début de son existence, le faubourg²⁹. Ce toponyme rappelle peut-être l'existence d'un petit lieu de culte, une chapelle. Cette chapelle semble avoir intégrée la tour-porte rapidement après son édification comme le suggère sa présence à l'étage de la tour-porte en 1373 (Ménard 1983 : 283). De fait, ce déplacement induit un changement toponymique que l'on retrouve lors des mentions du faubourg. Dans la première moitié du XVI^e siècle, le faubourg est alors désigné par l'appellation « barry de la bastide et de Notre Dame du portal »³⁰. Il est intéressant de noter la présence de cette chapelle dans la tour-porte et à l'extrémité du faubourg. L'association d'une chapelle à un élément fortifié peut découler d'une volonté de protection divine et donc avoir une fonction apotropaïque. Enfin, elle souligne l'espace dévolu au faubourg comme le matérialise l'enceinte, séparant le faubourg d'un terroir rural, le Pradeau (actuellement la place du Préau). Ce dernier est parfois mentionné comme un faubourg mais il demeure à vocation essentiellement rurale³¹. Il n'est pas fait mention d'une quelconque aire funéraire située dans cet espace dans les compoix du XVI^e siècle. Pourtant, la mise au jour de neuf sépultures, dont une a été datée par comptage du radiocarbone résiduel entre 1445 et 1632, témoigne de la présence d'un espace funéraire relativement conséquent. La question de la relégation de ces sépultures à l'extérieur de la cité, hors les murs du faubourg, interroge. Ces sépultures ne semblent pas correspondre à des inhumations d'assiégeant, comme pourrait le suggérer la datation effectuée qui peut correspondre au siège de la ville par les huguenots (Contrasty 1985 : 209-211), tant le soin apporté aux sépultures est manifeste : creusement, architecture possible des tombes, alignements et orientations des sépultures, sépultures individuelles, *etc.* De plus, la proximité des sépultures avec la chapelle souligne peut-être la volonté de rattacher les défunts à un lieu de culte. Il pourrait s'agir d'une communauté mise au ban de la communauté villageoise.

On retrouve ce type de communauté durant le Moyen Âge et l'Époque moderne en Béarn et en Gascogne notamment (Cursente 1998). Ces communautés vivent en périphérie des villages et des bourgs, parfois regroupés dans des hameaux dont la toponymie porte encore la trace. Ce sont les Cagots³². Lorsque cette communauté est importante, les capots disposent de leur propre lieu de culte et cimetière (Loubès 1995 : 6). Ces communautés sont mises au ban de la communauté villageoise du fait de la lèpre dont leurs ancêtres ont pu souffrir. Toutefois, B. Cursente rappelle que l'apparition de ces communautés, au moins en Béarn, est intimement liée au passage d'une « société archaïque à la modernité féodale » et fait alors office de ciment sociétal, d'altérité contre laquelle les anciennes et les nouvelles classes aisées de la paysannerie peuvent s'identifier (Cursente 1998). Toutefois, bien que reléguées en périphérie des villages ou des bourgs, ces communautés de capots participent à la vie communautaire. Ils ne sont pas reclus ou refoulés, et leur savoir-faire, notamment en charpenterie et menuiserie, est régulièrement usité (Loubès 1995 : 33-44). Ainsi, les sépultures mises au jour sur la place du Préau pourraient correspondre aux inhumations d'une communauté reléguée, peut-être une communauté de capots.

Seule une opération d'archéologie menée sur l'intégralité de la place du Préau pourrait apporter des précisions quant à la population inhumée et préciser, voire réduire, la chronologie des inhumations.

4.4 Urbanisme et dédensification de l'espace urbain

Nous avons évoqué précédemment les différentes modalités qui ont fixé dans l'espace le cadre topographique de Rieux-Volvestre : pérennisation des axes de circulation, matérialisation de l'espace urbain, organisation du bourg et des faubourgs, édification des fortifications collectives. L'opération de suivi archéologique des travaux a également été l'occasion d'observer certains phénomènes d'urbanisme à l'œuvre au sein du bourg durant l'Époque moderne et le début de l'époque contemporaine.

La ville de Rieux-Volvestre doit ainsi faire face à de nombreuses problématiques d'entretien des infrastructures. Parmi celles-ci, les fortifications sont l'objet d'entretiens nombreux et réguliers, en 1570 puis en

29 AD31, série E, cote 2 E 10306, folio 71.

30 AD31, série E, cote 2 E 10307, folio 461.

31 AD31, série E, cote 2 E 10307, folio 531.

32 On retrouve ces communautés également sous les termes : Capots, *Crestianies* et *Crestian*.

1597-1598 (Contrasty 1985 : 209, 330) et durant le XVII^e siècle, les consuls de la ville réaffirment leurs droits sur les fortifications et les réparent (Contrasty 1985 : 41 ; Johans 1991 : 79).

L'entretien et le réaménagement des voies de circulations apparaissent également prioritaires. C'est notamment le cas des ponts, au nombre de trois, qui permettent l'entrée et la sortie de la ville et qui sont l'objet de nombreuses réparations, reconstructions et tractations concernant l'aide matérielle et financière dont la ville pourrait disposer auprès du Parlement de Toulouse (*cf. supra* § 1.1.2.5). Dans une moindre mesure, la réfection des rues semble avoir également eu son importance comme cela a été observé dans la Grande rue Saint-Cizi qui présente trois niveaux de circulations successifs. Sur le niveau de circulation des XI^e-XIII^e siècles s'installe un niveau de voirie de type calade (VO 257) fonctionnant entre le XIV^e siècle et le XVIII^e siècle, puis supplanté par un dernier niveau de calade (VO 248) ayant fonctionné durant la fin de l'Époque moderne et jusqu'à la pose de l'enrobé. Cette succession de niveaux de circulation tend à démontrer l'intérêt et l'investissement consenti par la ville pour l'entretien des rues. On retrouve d'ailleurs d'autres niveaux de calade, moins bien documentés, dans les rues de l'Hôpital, des Murs de la Ville, sur la place de la Caserne et le long de la rue de la Bastide. L'autre aménagement témoignant de l'investissement des finances de la cité dans l'entretien et l'aménagement d'infrastructures à vocation collective est la présence d'un égout (CN 144) observé dans la rue de la Bastide. Cette structure semble témoigner de la préoccupation grandissante pour l'hygiène durant l'Époque moderne.

Après une période de densification du tissu urbain, où même les fossés sont occupés, le bourg de Rieux-Volvestre voit son tissu urbain se dédensifier. Toutefois, ce phénomène ne semble pas être directement lié à une perte de population mais soumis à des exigences nouvelles d'urbanisme.

À la fin de l'Époque moderne, probablement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les consuls de Rieux-Volvestre abandonnent leurs droits sur les fortifications et les démilitarisent. La démolition du pont (PN 101), d'une partie de l'enceinte (MR 82) et de la tour-porte (SB 73, SB 94, SB 144) intervient entre 1777 et 1786. En effet, les dimensions trop réduites des accès à la cité gênent la circulation notamment pour le commerce en direction de Carbonne. La décision est alors prise de démolir les fortifications du faubourg de la Bastide (Johans 1991 : 80). Cette phase s'accompagne de la création d'une promenade, la promenade du Préau, située en aval de l'ancien fossé (FO 84) et représentée sur un plan de 1802³³.

Un phénomène similaire, mais moins bien documenté, a été à l'œuvre sur la place de la Caserne. Le fossé (FO 154) est comblé durant l'Époque moderne et il est probable que les fortifications associées l'aient été dans le même mouvement. Les dispositions ayant conduit à la démolition des fortifications et au comblement du fossé peuvent avoir la même origine que pour le faubourg de la Bastide. C'est-à-dire des infrastructures ne correspondant plus aux normes de l'époque, notamment en ce qui concerne le commerce et les flux générés par celui-ci. L'espace de la place de la Caserne était jusqu'alors bâti comme en témoignent les nombreux vestiges maçonnés (MR 64, MR 121, MR 123 et MR 293) et ceux-ci ont été démolis antérieurement à 1823, date de l'établissement du plan cadastral dit napoléonien sur lequel la place figure³⁴. La démolition des parcelles bâties s'est probablement effectuée dans le même mouvement ayant conduit à la démilitarisation de l'enceinte. Ce phénomène s'est accompagné d'un réalignement des façades des maisons comme en témoignent la relation entre les murs MR 187 et MR 191, ainsi qu'un plan d'alignement de la place de la Caserne³⁵.

La démolition des enceintes durant les XVIII^e et XIX^e siècles est un phénomène commun à l'ensemble du royaume de France et bien documenté pour le département du Gers. Il s'agit alors d'ouvrir et d'aérer la ville afin de faciliter la circulation (Boquien 2000 : 14-15).

On constate, avec la démolition des deux enceintes, la création d'une promenade et de places, un effort conséquent de renouvellement de l'urbanisme au sein du bourg de Rieux-Volvestre. La création d'une Caserne de gendarmerie à la fin du XVIII^e siècle marque les transformations internes à l'agglomération. En 1784, le roi autorise la communauté à utiliser les matériaux issus de la démolition de la porte de Carbonne,

33 AD31, série P, cote PG 840.

34 AD31, sous-série 3 P, cote 3 P 4194.

35 AD31, série E, cote 2 E 10311.

de l'enceinte, du consistoire, de la prison et d'un mur du couvent (Ménard 1983 : 283 ; Contrasty 1985 : 330). Rapidement après la construction de la caserne, en 1791, et suite à la Révolution, les couvents des Jacobins et des Cordeliers sont désaffectés puis démolis en 1815 (Contrasty 1985 : 421 ; Ménard 1983 : 283). Des vestiges de la démolition du couvent des Cordeliers ont été aperçus le long de la rue des Murs de la Ville où plusieurs murs (MR 227, MR 233, MR 235) et des éléments architecturaux de l'église ont été mis au jour (*cf. supra* § 3.1.4).

Le bourg de Rieux-Volvestre est l'objet de nombreux projets urbanistiques dans la seconde moitié du XVIII^e siècle qui affecteront durablement la topographie urbaine de la cité.

L'opération de suivi archéologique de travaux dans le centre bourg de Rieux-Volvestre a permis de mettre au jour, d'observer et de documenter différentes phases de la constitution du bourg tel qu'il nous apparaît aujourd'hui. Ces différentes phases de l'organisation topographique s'étalent du XI^e siècle au début du XIX^e siècle et permettent de fournir des jalons à de futures études sur ce village. Cette opération prouve aussi l'intérêt de la prescription et de la réalisation des suivis de travaux en cœur de villages qui sont souvent restés en marge de l'archéologie préventive comme le souligne F. Hautefeuille (Hautefeuille 2013 : 185). L'auteur montre également tout l'intérêt des politiques actives en direction des cœurs de villages, notamment en Aquitaine, qui permettent de mieux appréhender le phénomène villageois (Hautefeuille 2013 : 185). À ce titre, l'opération de Rieux-Volvestre s'intègre parfaitement dans cette problématique.

5. Références bibliographiques

Aguirre et al. 2009

AGUIRRE A., ETXEBERRIA F., HERRASTI L., « El yunque de hueso para afilar la hoz metálica dentada », *MUNIBE (Antropologia-Arkeologia)*, 56, pp. 113121.

Alexandre-Bidon, 1998

ALEXANDRE-BIDON D., *La mort au Moyen Âge (XIII-XVI^e siècle)*, Édition Hachette, 333 p.

Allègre 1971

ALLÈGRE V., « Les vieilles églises du diocèse de Rieux. Première partie : historique », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, XXXVI, pp. 79-124.

Améglio 2002

AMÉGLIO H., « Le site médiéval de Betance à Muret (31) », *Revue du patrimoine du muretain*, V, pp. 22-32.

Ariès 1985

ARIÈS Ph., *L'homme devant la mort*, Seuil, coll. « Points-Histoire », vol. I, Paris, 304 p.

Aykroyd et al. 1999

AYKROYD R. G., LUCY D., POLLARD A. M., ROBERTS C. A., *Nasty, brutish, but not necessarily short: a reconsideration of the statistical method used to calculate age at death from adult human skeletal and dental age indicators*, *American Antiquity*, 64, pp. 55-70.

Birkner 1980

BIRKNER R., *L'image radiologique typique du squelette : aspect normal et variantes chez l'adulte et l'enfant*, Paris : Maloine.

Bocquentin 2003

BOCQUENTIN F., *Pratiques funéraires, paramètres biologiques et identités culturelles au Natoufien : une analyse archéo-anthropologique*, thèse de Doctorat en Anthropologie Biologique, Université de Bordeaux I.

Bonnabel, Carre 1996

BONNABEL L., CARRE F., *Rencontre autour du linceul, Compte-rendu de la journée d'étude organisée par le G.A.A.F.I.F. et le S.R.A. de Haute-Normandie (Paris, le 5 avril 1996)*, Bulletin de liaison du Groupe d'Anthropologie et d'Archéologie Funéraire en Ile-de-France (numéro spécial), 102 p.

Boquien 2000

BOQUIEN B., *À la découverte des portes fortifiées du Gers, Condom : La Renaissance du Donjon*, 72 p.

Boudartchouk 1994

BOUDARTCHOUK J.-L. (dir.), *A-64, Landorthe, « Le Castéra » 31270101AH (Haute-Garonne) Document final de Synthèse de Sauvetage programmé, 16/05/1994-23/08/1994*, Toulouse : AFAN / Ministère de la Culture (SRA Midi-Pyrénées), 2 t. : ill., dactylographié.

Briois et al. 1995

BRIOIS F., POPLIN F., RODET-BELARBI I., BARRÈRE M., CAZES J.-P., LIGNEREUX Y., MARTIN J.-M., VEYSSIÈRE F., « Aiguisoirs, polissoirs médiévaux en os (XI^e-XIV^e s.) dans le sud-ouest de la France », *Archéologie du Midi médiéval*, 13, pp. 197213.

Broecker 1986

BROECKER R., « La céramique trouvée dans le four 3 de Palaminy (Haute-Garonne) », *Archéologie médiévale*, XVI, pp. 121-135.

Brothwell 1981

BROTHWELL D.R., *Digging up bones : the excavation, treatment and study of human skeletal remains*, 3rd ed., London : British Museum, coll. « National History ».

Bruzek 2002

BRUZEK J., « A method for visual determination of sex, using human hip bone », *American Journal of Physical Anthropology*, 117, pp. 157-168.

Bruzek et. al 1996

BRUZEK J., CASTEX D., MAJO T., « Evaluation des caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne de l'os coxal. Proposition d'une nouvelle méthode de diagnose sexuelle », in *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 8, 3-4, pp. 491-502.

Byers 2010

BYERS S. N., *Introduction to Forensic Anthropology*, Pearson, Third Edition, 478 p.

Cabot 2000

CABOT E., *Le site de Saint-Barthélémy à Chartres (Eure-et-Loire)*, mémoire de DEA, Université de Bordeaux I.

Cau-Durban 1896

CAU-DURBAN D., *Abbaye du Mas-d'Azil. Monographie et cartulaire, 817-1774*, Foix.

Carme 2006

CARME R., « La céramique médiévale et moderne », in BRIAND J, LOTTI P., *Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse (Haute Garonne)*, Rapport Final d'Opération, Pessac : Inrap / Ministère de la Culture (SRA Midi-Pyrénées), pp. 139-198.

Carme, Gary 2012

CARME R., GARY M., « La céramique médiévale », in OLLIVIER J., *Toulouse « 16-18 rue des Pénitents Blancs » (Haute Garonne)*, Rapport Final d'Opération, Toulouse : Hadès / Ministère de la Culture (SRA Midi-Pyrénées), vol. 1, pp. 132-144, vol. 3, fig. 214-229.

Catalo et al. 2009

CATALO J., GINOUEZ O., GUYONNET F., CARRU D., « Les faubourgs médiévaux en question. L'exemple du midi de la France », *Archéopages*, 24, pp. 22-45.

Cavaillé 1970

CAVAILLÉ A., *Carte géologique de la France, feuille de Cazères (XX-45)*, éch. 1:50 000, Orléans : BRGM. Avec notice explicative.

Colardelle 1996

COLARDELLE M., *Terminologie descriptive des sépultures antiques et médiévales, Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2^e colloque ARCHEA (Orléans 1994)*, 11^e suppl. à la RAC, Tours, pp. 305-310.

Comet 2014

COMETA., *Tour-portedeSarrant, notice [en ligne]*, Toulouse: Conseil général du Gers; Inventaire général Région Midi-Pyrénées, URL : http://patrimoines.midipyrenees.fr/index.php?id=369¬ice=IA32000713&ctx_patrimoine%5Bstate%5D=detail_simple&ctx_patrimoine%5Bniveau_detail%5D=N3 [lien valide au 29 mai 2017].

Contrasty 1985

CONTRASTY J., *Histoire de la cité de Rieux-Volvestre et de ses évêques*, coll. « Revue d'histoire de l'Église de France », Vol. 24, n° 103, réimpr. de l'éd. de Toulouse : Librairie Sistac, 1936.

Coqueugniot 2010

COQUEUGNIOT H., WEAVER T., HOUET F., « Brief communication : a probabilistic approach to age estimation from infracranial sequences of maturation », *American Journal of Physical Anthropology*, 142, pp. 655–664.

Costes 1993a

COSTES A., « Une décharge de potier médiévale à Lahage (Haute-Garonne) », *Revue de Comminges*, CIX (2^e trimestre), pp. 183-191.

Costes 1993b

COSTES A., « La motte castrale de Montgras (canton de Rieumes) », *Revue de Comminges*, CVIII (3^e trimestre), pp. 343-350.

Courtaud et al. 1990

COURTAUD P., CRUBEZY É., DUDAY H., SELLIER P., TILLIER A.-M., « L'anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, Paris, Vol. 2, fasc. 2-3-4, pp. 29-49.

Crubezy 2000

CRUBEZY E., « L'étude des sépultures, ou du monde des morts au monde des vivants », in CRUBEZY E., MASSET C., LORANS É., PERRIN F., TRANOY L. (dirs.), *Archéologie funéraire*, Collection « Archéologiques », Éditions Errance, Paris, pp. 8-60.

Cursente 1998

CURSENTE B., « La question des « cagots » du Béarn. Proposition d'une nouvelle piste de recherche », *Les Cahiers du Centre de recherches historiques*, 21, [en ligne], URL : <http://ccrh.revues.org/2521> [lien valide au 30 mai 2017].

Dastugue, Gervais 1992

DASTUGUE J., GERVAIS V., *Paléopathologie du squelette humain*, Collection « L'Homme et ses origines », Société nouvelle des éditions Boubée, Paris, 245 p.

Duday 2005

DUDAY H., « L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort », in DUTOUR O., HUBLIN J.-J., VANDERMEERSCH B. (dirs.), *Objets et méthodes en Paléoanthropologie*, Paris, CTHS, pp. 153-215.

Duday et al. 1990

DUDAY H., COURTAUD P., CRUBEZY É., SELLIER P., TILLIER A.-M., « L'anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, Vol. 2, fasc. 3-4, pp. 29-50.

Dutour Ardagna, 2005

DUTOUR O., ARDAGNA Y., « La paléopathologie humaine », in DUTOUR O., HUBLIN J.-J., VANDERMEERSCH B. (dirs.), *Objets et méthodes en Paléoanthropologie*, Paris, CTHS, pp. 315-342.

GAAFIF 1998

GROUPE D'ANTHROPOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE FUNÉRAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE, *Rencontre autour du cercueil. Actes de la Journée d'études organisée par le GAAFIF et le SRA de Haute-Normandie (Paris le 28 janvier 1997)*, publication Ministère de la Culture, AFAN, 99 p.

Galinié, Zadora-Rio 1996

GALINIE H., ZADORA-RIO É. (dirs.), *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2^{ème} colloque A.R.C.H.E.R.A. (Orléans, 29 septembre-octobre 1994)*, 11^e supplément à la revue *Archéologique du Centre de la France*, Tours, 310 p.

Gentry Steele, Bramblett 2007

GENTRY STEELE D., BRAMBLETT C. A., *The Anatomy and Biology of the Human Skeleton*, Texas A&M University Press, USA, 8th printing, 291 p.

Gleizes 1860

GLEIZES C., « Notice sur la ville de Rieux (Haute-Garonne) et sur ses archives », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, VII, pp. 342-355.

Hautefeuille 2013

HAUTEFEUILLE F., *Vivre au mas : archéologie du peuplement dans la châtellenie de Castelnau-Montrâtier à la fin du Moyen Âge. Volume 1*, dossier d'habilitation à diriger des recherches, Toulouse : Université de Toulouse II-Le Mirail, 418 p.

Jalabert 1988

JALABERT M.-L., *La terre et les hommes entre Ariège et Garonne, d'après le Cartulaire de Lézat (859-1031)*, mémoire de maîtrise, Université de Toulouse-Le Mirail.

Johans 1991

JOHANS E., *Histoire de l'occupation du sol au Moyen Âge dans le canton de Rieux-Volvestre, Midi-Pyrénées : enquête archéologique systématique sous la forme d'un inventaire*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse II Le Mirail, 2 vol.

Lacroix 2016

LACROIX C., *La défense collective en Toulousain à la fin du Moyen Âge (vers 1350 - vers 1550). Volume 1 : Texte*, thèse de doctorat, Toulouse : Université Toulouse Jean Jaurès, 2 vol.

Lassure 1998

LASSURE J.-M., *La civilisation matérielle de la Gascogne aux XII^e et XIII^e siècles. Le mobilier du site archéologique de Corné à l'Isle-Bouzon (Gers)*, Toulouse : Framespa Utah.

Lassure, Villeval 2000

LASSURE J.-M., VILLEVAL G., « Trois fosses médiévales du prieuré d'Arnesp à Valentine (Haute-Garonne) », *Revue de Comminges*, CXVI (3^e trimestre), pp. 409-432.

Lauwers 2005

LAUWERS M., *Naissance du cimetière : Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Aubier, Collection historique, Éditions Flammarion, 393 p.

Lorans 2000

LORANS É., « Le monde des morts de l'Antiquité tardive à l'Époque moderne », in FERDIÈRE A. (dir.), *Archéologie funéraire*, Éditions Errance, Paris, pp. 155-193.

Loubès 1995

LOUBÈS G., *L'énigme des Cagots. Histoire d'une exclusion*, Bordeaux : Éditions Sud-Ouest, coll. « Sud-Ouest Université », 189 p.

Massendari, Leclant 2006

MASSENDARI J., LECLANT J., *La Haute-Garonne (hormis le Comminges et Toulouse) : 31/1*, Paris : Académie des inscriptions et Belles-Lettres, pp. 315-316.

Marcel 1980

MARCEL P., « Une batterie de silos médiévaux à « La Combe », commune de Muret (Haute-Garonne) ». *Revue de Comminges*, XCVI (4^e trimestre), pp. 605-625.

Matolcsi 1970

MATOLCSI J., *Historische Erforschung der KörpergröÙe des Rindes auf Grund von ungarischem Knochenmaterial*, Zeitschr. f. Tierzüchtg. u. Züchtungsbiol, 87, pp. 89-137.

Ménard 1983

MÉNARD H., *Églises perdues de l'ancien diocèse de Rieux, Saint-Girons*, pp. 277-287.

Moorrees et al. 1963a

MOORREES C.F., FANNING E.A., HUNT E.E., « Formation and resorption of three deciduous teeth in children », *American Journal of Physical Anthropology*, 21, pp. 205-213.

Moorrees et al. 1963b

MOORREES C.F., FANNING E.A., HUNT E.E., « Age variation of formation stages for ten permanent teeth », *Journal of Dental Research*, 42, pp. 1490-1502.

Moreno-García et al. 2006

MORENO-GARCIA M., ESTEBAN NADAL M., PIMENTA C., LOPEZ GILA M. D., MORALES MUNIS A., « Los yunques en hueso en la Península Ibérica : estado de la cuestión », in *Animais na pré-história e arqueologia da Península Ibérica : actas do IV Congresso de Arqueologia Peninsular* (Faro, 14 a 19 de setembro de 2004, Faro : Centro de Estudos de Património, Dep. de História, Arqueologia e Património), Univ. do Algarve, pp. 247-261.

Murail et al. 2005

MURAIL P., BRUZEK J., HOUËT F., CUNHA E., « DSP : a tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip-bone measurements », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, 3-4, pp. 167-176.

Ourliac 1984

OURLIAC P. (dir.), *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, t. 1, Paris : CTHS.

Ourliac 1987

OURLIAC P. (dir.), *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, t. 2, Paris : CTHS.

Ortner 2002

ORTNER D. J., *Identification of pathological conditions in human skeletal remains*, Second edition, Academic Press Elsevier Science, San Diego, 645 p.

Pálfi 1997

PALFI G., *Maladies dans l'Antiquité et au Moyen Âge. Paléopathologie comparée des anciens Gallo-Romains et Hongrois*, Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, Tome 9 (1-2), 206 p.

Pérouse de Montclos 2007

PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M., *Architecture, méthode et vocabulaire : principes d'analyse scientifique*, 6e éd., Paris : Éditions du Patrimoine - Centre des monuments nationaux, 622 p.

Petrowiste 2007a

PETROWISTE J., *Naissance et essor d'un espace d'échanges au Moyen Âge : Le réseau des bourgs marchands du midi toulousain (XI^e-milieu du XIV^e Siècle)*, t. 1, thèse de doctorat, Université de Toulouse II-Le Mirail.

Petrowiste 2007b

PETROWISTE J., *Naissance et essor d'un espace d'échanges au Moyen Âge : Le réseau des bourgs marchands du midi toulousain (XI^e-milieu du XIV^e Siècle)*, t. 3, thèse de doctorat, Université de Toulouse II-Le Mirail.

Polet 2003

POLET C., *Les dents et les ossements humains révélateurs de vécus, dans Au-delà de l'écrit : Les hommes et leurs vécus matériels au Moyen Âge à la lumière des sciences et des techniques. Nouvelles perspectives. Actes de colloque international de Marche-en-Famenne (16-20 octobre 2002)*, Brepols, pp. 365-403.

Pradalié 2014

PRADALIÉ G., « Rieux-Volvestre », in PRADALIÉ G. (dir.), *Le Volvestre et ses abords : la vallée du Volp, les petites Pyrénées, la vallée de la Garonne, la vallée de l'Arize, la vallée de la Lèze*, Association « Patrimoine et Paysages en Volvestre, Canens : Éditions In Extenso, pp. 186-192.

Roberts, Manchester 2005

ROBERTS C., MANCHESTER K., *The Archaeology of Disease*, Cornell University Press, New York, 338 p.

Rodet-Belarbi et al. 2002

RODET-BELARBI I., FOREST V., GARDEL M.-E., GINOUEZ O., ROCHETEA M., « Aiguisoirs-polissoirs médiévaux en os (VII^e-XIV^e siècles) : nouvelles données », *Archéologie du Midi médiéval*, 20, pp. 149-153.

Smith 1984

SMITH H., « Patterns of Molar Wear in Hunter-Gatherers and Agriculturalists », *American Journal of Physical Anthropology*, 63, pp. 39-56.

Schmitt 2002

SCHMITT A., « Estimation de l'âge au décès des sujets adultes à partir du squelette : des raisons d'espérer », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 14, 1-2, pp. 51-73.

Schmitt 2005

SCHMITT A., « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, 1-2, pp. 89-101.

Stloukal, Hanakova 1978

STLOUKAL M., HANAKOVA H., « Die länge der Längsknochen altslawischer 655 Bevölkerungen unter besonderer Berücksichtigung von Wachstumsfrage », *Homo*, 29, pp. 53-69.

Sundick 1978

SUNDICK R. L., « Human skeletal growth and age determination », *Homo*, 29, pp. 228-249.

Tardieu 1993

TARDIEU J., « La dernière demeure : archéologie du cimetière et des modes d'inhumation », in ALEXANDRE-BIDON D., TREFFORT C. (dir.), *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'occident médiéval*, Presses universitaires de Lyon, pp. 223-244.

Teicher 1975

TEICHER M., « Osteometrische Untersuchungen zur Berechnung der Widerristhöhe bei Schafzen », in CLASON A. T. (ed.), *Archaeological studies*, Amsterdam, pp. 51-59.

Thillaud 1996

THILLAUD P.-L., *Paléopathologie humaine*, Editions Kronos B.Y., Sceaux, 238 p.

Ubelaker 1978

UBELAKER D. H., *Human skeletal remains, excavation, analysis, interpretation*, Washington : Taraxacum.

Vic et al. 1872

VIC C. DE, VAISSÈTE J., ROSCHACH E., BARRY E., GERMER-DURAND E., MOLINIER A., *Histoire générale de Languedoc : avec des notes et les pièces justificatives*, 4, Toulouse : Privat, p. 440.

Vic, Vaissète 1879

VIC C. DE, VAISSÈTE J., *Histoire générale de Languedoc : avec des notes et les pièces justificatives*, 6, Toulouse : Privat, p. 706.

Waldron, 2009

WALDRON T., *Palaeopathology*, Cambridge University Press, 279 p.

White, Folkens 2005

WHITE T. D., FOLKENS P. A., *The Human Bone Manual*, Elsevier Academic Press, 464 p.

Sources

Archives départementales de la Haute-Garonne

Série C

- 2 Mi 1027 : Assemblée concernant les réparations de plusieurs ponts dont celui de Rieux, 1588-1593.
- 2 Mi 1028 : Assemblée concernant les réparations de plusieurs ponts dont celui de Rieux, 1594-1597.
- 1 C 2294 : Assemblée concernant les réparations de plusieurs ponts dont celui de Rieux, 1613-1616.
- 1 C 2295 : Assemblée concernant les réparations de plusieurs ponts dont celui de Rieux, 1616-1617.
- 1 C 2296 : Assemblée concernant les réparations de plusieurs ponts dont celui de Rieux, 1618.
- 1 C 2298 : Assemblée concernant les réparations de plusieurs ponts dont celui de Rieux, 1620-1622.
- 1 C 2310 : Assemblée concernant les réparations de plusieurs ponts dont celui de Rieux, 1657-1658.
- 1 C 2311 : Assemblée concernant les réparations de plusieurs ponts dont celui de Rieux, 1659-1661.
- 1 C 2312 : Assemblée concernant les réparations de plusieurs ponts dont celui de Rieux, 1662.
- 1 C 2328 : Assemblée concernant les réparations de plusieurs ponts dont celui de Rieux, 1683.
- 1 C 2334 : Assemblée concernant les réparations de plusieurs ponts dont celui de Rieux, 1689.

Série E

- 2 E 10306 : compoix, 1550.
- 2 E 10307 : « Cahier de bestime de la ville de Rieux », 1556.

Série G

- 2 G 166 : Actes relatifs au couvent des cordeliers de Rieux-Volvestre, 1283-1595.

Série P

- PG 840 : « Plan géométrique du champ dit de Prau situé à une des extrémités du faubourg du Prau », 1802.

Sous-série 3 P :

- 3 P 4194 : Cadastre de Rieux. Section E de la Ville, 2^{ème} feuille, éch. 1/1250, 1823, [en ligne], URL : http://archives.haute-garonne.fr/archives_en_ligne/archives_cadastre.html [lien valide au 20 mars 2017].

Table des tableaux, illustrations et graphiques

Tableau 1 : Calendrier des interventions par sections du tracé.	50
Tableau 2 : Profondeur moyenne des tranchées par sections du tracé.	52
Tableau 3 : Profondeur moyenne des tranchées par sections du tracé.	57
Tableau 4 : Tableau d'orientation des sépultures mises au jour sur la place du Préau.	67
Tableau 5 : Tableau des stades d'usures des restes osseux issus des sépultures.	68
Tableau 6 : Tableau des stades d'intensité du tartre dentaire.	68
Illustration 1 : Clavicule droite du squelette SQ 185 présentant une fracture de l'extrémité acromiale (Cliché : A. Baradat).	104
Illustration 2 : Synthèse graphique des datations ¹⁴ C.	111

FIGURES

Liste des figures

DAO : F. Diverez, M. Gourvennec et V. Jolly.

Figure 001 : Localisation du tracé du réseau d'assainissement et nom des rues concernées (éch. : 1/2000^e, fond de carte cadastre.gouv.fr).

Figure 002 : Extrait de la carte géologique au 1:25 000 feuille de Cazères. (BRGM – Infoterre ; Cavailé 1970).

Figure 003 : Localisation des découvertes archéologiques sur la commune de Rieux-Volvestre (éch. : 1:25000^e, fond de carte IGN©).

Figure 004 : Localisation du castrum de Rieux-Volvestre (éch. : 1/2000^e, fond de carte cadastre.gouv.fr).

Figure 005 : Photographie A : Vue de l'alignement de corbeau sur la façade sud du bâtiment dit la « tourasse ». Photographie B : Vestige des baies géminées de la façade sud.

Figure 006 : Représentation des différents lieux de pouvoirs de Rieux-Volvestre d'après Johans 1991 et Pradalié 2014 (éch. : 1/2000^e, fond de carte cadastre.gouv.fr).

Figure 007 : Restitution hypothétique des fortifications de Rieux-Volvestre d'après Contrasty 1985 et Johans 1991 (éch. : 1/2000^e, fond de carte cadastre.gouv.fr).

Figure 008 : Localisation des édifices civils remarquables (éch. : 1/2000^e, fond de carte cadastre.gouv.fr).

Figure 009 : Photographie A : Environnement quotidien du suivi de travaux (Grande rue Saint-Cizi). Photographie B : Poussière générée lors du sciage de l'enrobé.

Figure 010 : Photographie A : Vue de l'instabilité des sédiments de comblements (rue des Murs de la Ville). Photographie B : Vue de l'instabilité des sédiments de comblements (place de la Caserne).

Figure 011 : Photographie A : Vue de l'instabilité des sédiments encaissant (Grande rue Saint-Cizi). Photographie B : Vue de l'effondrement et de l'écoulement des eaux pluviales (Rue Escoussière des Paous).

Figure 012 : Plan masse des vestiges identifiés lors de la surveillance de travaux effectuée à Rieux-Volvestre (éch. 1/1000^e).

Figure 013 : Présentation des logs de la partie occidentale de la place du Préau (éch. 1/50^e).

Figure 014 : Présentation des logs de la partie médiane de la place du Préau (éch. 1/50^e).

Figure 015 : Présentation des logs de la partie orientale de la place du Préau (éch. 1/50^e).

Figure 016 : Présentation des logs de la partie occidentale de la rue de La bastide (éch. 1/50^e).

Figure 017 : Présentation des logs de la partie médiane de la rue de La bastide (éch. 1/50^e).

Figure 018 : Présentation des logs de la partie orientale de la rue de La bastide (éch. 1/50^e).

Figure 019 : Présentation des logs de la rue de la Coquère (éch. 1/50^e).

Figure 020 : Présentation des logs du chemin du Moulin de l'Abbé (éch. 1/50^e).

Figure 021 : Présentation des logs de la rue de la place de la Caserne (éch. 1/50^e).

Figure 022 : Présentation des logs de la rue des Murs de la Ville (éch. 1/50^e).

Figure 023 : Présentation des logs de la rue de l'Hôpital (éch. 1/50^e).

Figure 024 : Présentation des logs de la Grande rue Saint-Cizi (éch. 1/50^e).

Figure 025 : Présentation des logs du chemin des Fossés de La Bastide (éch. 1/50^e).

Figure 026 : Plan de localisation de la partie occidentale de la place du Préau (éch. 1/400^e).

Figure 027 : Plan de localisation de la partie orientale de la place du Préau (éch. 1/200^e).

Figure 028 : Plan de l'espace funéraire et des sépultures de la place du Préau (éch. 1/100^e).

Figure 029 : Stades d'usure dentaire d'après F. Bocquentin.

Figure 030 : Photo A : SP 09/SQ 10 - Carie de stade 2 sur une molaire supérieure présentant une usure de stade 5 et du tartre au stade 3 (cl. F. Diverrez). Photo B : SP 15/SQ 16 - Présence d'ostéophytose sur la face antérieure de ces deux vertèbres thoraciques (cl. F. Diverrez).

Figure 031 : Présentation en plan de la voie VO 62 sur un extrait du plan masse (éch. 1/400°).

Figure 032 : Vue en coupe de la voie VO 62 dans la rue de la Bastide (photographie A : négatif laissé par les galets, photographie B : agencement jointif de galets).

Figure 033 : Relevé en coupe de la voie VO 62 dans la rue de la Bastide (éch. 1/20°).

Figure 034 : Extrait du plan masse de l'extrémité nord-ouest de la rue de la Bastide (éch. 1/400°).

Figure 035 : Photographie A : Vue en coupe de la culée est (U.S.C. 102) du pont PN 101.
Photographie B : Vue en coupe de la voûte (U.S.C. 103) du pont PN 101.

Figure 036 : Relevé en coupe du pont PN 101 (éch. 1/40°).

Figure 037 : Coupe A : Relevé en coupe, est-ouest, du fossé FO 84. Coupe B : Relevé partiel, nord-sud, du fossé FO 84 (éch. 1/40°). Photographie A : Vue en coupe du mur MR 106 (MR 106 ≈ MR 113).

Figure 038 : Photographie A : Vue en coupe de la maçonnerie SB 73 (U.S.C. 75) et du mur MR 293 (U.S.C. 74).
Photographie B : Vue de détail de la maçonnerie SB 73 (U.S.C. 75).

Figure 039 : Coupe A : Relevé en coupe du mur MR 141 et de la maçonnerie SB 144 (éch. 1/40°). Coupe B : Relevé en coupe de SB 94 (éch. 1/40°). Coupe C : Relevé en coupe de la maçonnerie SB 73 et du mur MR 293 (éch. 1/40°).

Figure 040 : Photographie A : Vue en coupe de la maçonnerie SB 94 (U.S.C. 96, 97, 98, 100).
Photographie B : Vue en coupe de la maçonnerie SB 94 (U.S.C. 95).

Figure 041 : Photographie A : Vue en coupe du mur MR 64 et de la voie VO 67. Coupe A : Relevé en coupe du mur MR 64 et de la voie VO 67 (éch. 1/20°).

Figure 042 : Extrait du plan masse de la partie médiane de la rue de la Bastide (éch. 1/400°).

Figure 043 : Coupe A : Relevé en coupe des murs MR 121 et MR 123 (éch. 1/40°). Coupe B : Relevé en coupe des murs MR 121 et MR 123 (éch. 1/40°).

Figure 044 : Extrait du plan masse de l'extrémité est de la rue de la Bastide (éch. 1/400°).

Figure 045 : Photographie A : Vue en plan de la canalisation CN 44. Photographie B : Vue du parement est de la canalisation CN 44.

Figure 046 : Photographie A : Vue du parement ouest de la canalisation CN 44. Coupe A : Relevé en coupe de la canalisation CN 44 (éch. 1/20°).

Figure 047 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 45. Coupe A : Relevé en coupe de la fosse FS 45 (éch. 1/20°).

Figure 048 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 58. Coupe A : Relevé en coupe de la fosse FS 58 (éch. 1/20°).

Figure 049 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 110. Coupe A : Relevé en coupe de la fosse FS 110 (éch. 1/20°).

Figure 050 : Photographie A : Vue en coupe du fossé FO 47. Photographie B : Vue en coupe du fossé FO 49.

Figure 051 : Coupe A : Relevé de la coupe nord du fossé FO 47 (éch. 1/20°). Coupe B : Relevé de la coupe sud du fossé FO 47 (éch. 1/20°).

Figure 052 : Coupe A : Relevé de la coupe sud du fossé FO 49 (éch. 1/40°). Coupe B : Relevé de la coupe nord du fossé FO 49 (éch. 1/40°).

Figure 053 : Diagramme stratigraphique de la rue de la Bastide.

Figure 054 : Extrait du plan masse de la rue de la Coquère (éch. 1/200°).

Figure 055 : Relevé de la coupe nord de la fosse FS 209 (éch. 1/40°).

Figure 056 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 216. Coupe A : Relevé en coupe de la fosse FS 216 (éch. 1/20°).

Figure 057 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 218. Coupe A : Relevé de la coupe ouest de la fosse FS 218 (éch. 1/40°). Coupe B : Relevé de la coupe est de la fosse FS 218 (éch. 1/40°).

Figure 058 : Photographie A : Vue en coupe de la fosse FS 268. Coupe A : Relevé en coupe de la fosse FS 268 (éch. 1/20°).

Figure 059 : Extrait du plan masse de l'extrémité sud de la rue de la Coquère (éch. 1/400°).

Figure 060 : Photographie A : Vue en élévation de la mise œuvre d'une partie de l'enceinte.
Photographie B : Vue en élévation des contreforts rythmant l'enceinte.

Figure 061 : Photographie A : Vue en élévation d'un arc plein-cintre de l'enceinte.
Photographie B : Vue de la fontaine surmontée d'une voûte en cul-de-four.

Figure 062 : Extrait du plan masse de la place de la Caserne (éch. 1/200°).

Figure 063 : Photographie A : Vue en coupe depuis le Sud de l'extrémité nord-ouest du fossé FO 157.
Photographie B : Vue en coupe depuis le Sud de l'extrémité est du fossé FO 157 et le mur MR 282.

Figure 064 : Photographie A : Vue en coupe depuis le Nord de l'extrémité sud-ouest du fossé FO 157.
Photographie B : Vue en coupe depuis le Nord de l'extrémité est du fossé FO 157 et de la maçonnerie SB 283.

Figure 065 : Coupe A : Relevé de la coupe Nord du FO 157, du mur MR 282 et la maçonnerie SB 283 (éch. 1/40°).
Coupe B : Relevé de la coupe Sud du FO 157 et la maçonnerie SB 283 (éch. 1/40°).

Figure 066 : Photographie A : Vue en coupe de la maçonnerie SB 169. Photographie B : Vue en coupe du mur MR 171.

Figure 067 : Coupe A : Relevé de la coupe nord de la maçonnerie SB 169 (éch. 1/40°). Coupe B : Relevé de la coupe sud de la maçonnerie SB 169 et du mur MR 171 (éch. 1/40°).

Figure 068 : Photographie A : Vue en coupe de l'angle formé par les mur MR 285 et MR 287 ainsi que d'une partie du parement du mur MR 285. Photographie B : Vue du parement sud et l'angle sud-est du mur MR 189.

Figure 069 : Relevé en coupe du parement sud du mur MR 189 (éch. 1/40°).

Figure 070 : Photographie A : Vue du parement nord et de l'angle nord-est du mur MR 187.
Photographie B : Vue du mur MR 191 prenant appui sur MR 187.

Figure 071 : Coupe A : Relevé en coupe du mur MR 187 (éch. 1/40°). Coupe B : Relevé en coupe des murs MR 191 et MR 187 (éch. 1/40°).

Figure 072 : Photographie A : Vue du parement ouest du mur MR 180.
Coupe A : Relevé du parement ouest du mur MR 180 (éch. 1/20°).

Figure 073 : Photographie A : Vue en coupe depuis le Sud du mur MR 180.
Coupe A : Relevé en coupe du MR 180 (éch. 1/20°).

Figure 074 : Photographie A : Vue en coupe depuis le Nord du mur MR 180.
Coupe A : Relevé en coupe du MR 180 (éch. 1/20°).

Figure 075 : Photographie A : Vue d'une partie du comblement de la fosse FS 174.
Photographie B : Vue de détail d'assises en connexion dans le comblement de la fosse FS 174.

Figure 076 : Plan de l'espace funéraire et des sépultures de la place de la Caserne (éch. 1/100°).

Figure 077 : Diagramme stratigraphique de la place de la Caserne.

Figure 078 : Extrait du plan masse de la rue des Murs de la Ville (éch. 1/200°).

Figure 079 : Photographie A : Vue de la coupe est du mur MR 227. Photographie B : Vue de la coupe ouest du mur MR 227.

Figure 080 : Coupe A : Relevé de la coupe est du mur MR 227 (éch. 1/40°). Coupe B : Relevé de la coupe ouest du mur MR 227 (éch. 1/40°).

Figure 081 : Photographie A : Vue en coupe du mur MR 235. Coupe A : Relevé en coupe du mur MR 233 (éch. 1/40°).
Coupe B : Relevé en coupe du mur MR 235 (éch. 1/40°).

Figure 082 : Photographie A : Vue en coupe de la tranchée TR291 coupant le mur MR 227.
Photographie B : Vue de détail du comblement de la fosse FS 225.

Figure 083 : Relevé de la coupe est de la fosse FS 225 (éch. 1/40°).

Figure 084 : Relevé de la coupe ouest de la fosse FS 225 (éch. 1/40°).

Figure 085 : Plan de l'espace funéraire et des sépultures de la rue des Murs de la Ville (éch. 1/100°).

Figure 086 : Relevé de la coupe ouest de la fosse FS 242 (éch. 1/40°).

Figure 087 : Relevé de la coupe ouest de la fosse FS 252 (éch. 1/20°).

Figure 088 : Photographie A : Vue en plan de la voie VO 195. Photographie B : Vue de détail, en coupe, de la voie VO 195.

Figure 089 : Extrait du plan masse de la Grande rue Saint-Cizi (éch. 1/400°).

Figure 090 : Photographie A : Vue en plan de VO 248 après l'enlèvement de l'U.S. 01.
Photographie B : Vue en plan de VO 248 après l'enlèvement de l'U.S. 01.

Figure 091 : Photographie A : Vue en coupe de la superposition des niveaux de circulations : VO 248, U.S. 257 et U.S. 258. Photographie B : Vue en coupe de la superposition des niveaux de circulations : VO 248, U.S. 257 et U.S. 258.

Figure 092 : Photographie A : Vue en coupe de la superposition des niveaux de circulations : VO 248, U.S. 257 et U.S. 258. Photographie B : Vue de détail de l'U.S. 258.

Figure 093 : Photographie A : Vue en plan du mur MR 261. Coupe A : Relevé de la coupe longitudinale du mur MR 261 (éch. 1/40°). Coupe B : Relevé de la coupe ouest du mur MR 261 (éch. 1/40°). Coupe C : Relevé de la coupe est du mur MR 261 (éch. 1/40°).

Figure 094 : Photographie A : Vue en coupe du mur MR 266. Coupe A : Relevé de la coupe du mur MR 266 (éch. 1/20°).

Figure 095 : Extrait du plan masse de la rue de Escoussière des Paous (éch. 1/200°).

Figure 096 : Photographie A : Vue générale de la fissure dans le rempart, depuis le Nord-Est.
Photographie B : Vue de la section de rempart le long de l'Arize.

Figure 097 : Élévation sud-nord de la brèche et des maçonneries du rempart (éch. 1/40°).

Figure 098 : Plan schématique, sur plusieurs niveaux, des structures à l'intérieur de la cavité (éch. 1/20°).

Figure 099 : Photographie A : Vue zénithale de l'articulation entre le rempart sud et la sinuosité vers le nord.
Photographie B : Vue depuis le Sud de la maçonnerie U.C. 1003 avec quelques briques de parement.

Figure 100 : Photographie A : Vue du parement interne du rempart nord (U.C. 1001) depuis l'Ouest.
Photographie B : Vue est des maçonneries (U.C. 1009, U.C. 1010 et U.C. 1011).

Figure 101 : Élévation sud-nord des aménagements et strates à l'intérieur de la cavité (éch. 1/20°).

Figure 102 : Photographie A : Vue depuis le Nord du parement interne U.C. 1000 et des maçonneries (U.C. 1009, 1010 et 1011) qui viennent le perturber. De profil, le fruit de l'U.C. 1011 se voit nettement. Photographie B : Vue depuis l'Est de la maçonnerie U.C. 1005 avec son chaînage partiellement arraché.

Figure 103 : Photographie A : Vue depuis le Sud-ouest des U.S. 1012 à 1015 observées en fond de cavité.
Photographie B : Vue depuis le Sud de l'U.S. 1016 entre les remblais précédents et le rempart.

Figure 104 : La céramique médiévale (éch. 1/3).

Figure 105 : Le mobilier de tabletterie (éch. 1/2).

Figure 106 : Photographie A : Vue de face du bloc 226-1 (U.S. 226). Photographie B : Vue de profil du bloc 226-1 (U.S. 226).

Figure 107 : Photographie A : Vue de détail du décor de feuille de vigne (iso 226-1, U.S. 226).
Photographie B : Vue de détail des traces d'enduit (iso 226-1, U.S. 226).

Figure 108 : Photographie A : Vue de la face supérieure (iso 226-1, U.S. 226).
Photographie B : Vue de la face inférieure (iso 226-1, U.S. 226).

Figure 109 : Photographie A : Vue de profil du bloc 226-2 (U.S. 226).
Photographie B : Vue de détail des traces d'enduit (iso 226-2, U.S. 226).

Figure 110 : Photographie A : Vue de détail des traces d'enduit (iso 226-2, U.S. 226).
Photographie B : Vue de détail des traces d'enduit (iso 226-2, U.S. 226).

Figure 111 : Photographie A : Remploi d'un chapiteau engagé dans un abribus (place de la Caserne).
Photographie B : Remploi d'un culot figuré dans la façade d'une maison (place de la Caserne).

Figure 112 : Relevé en coupe et photographie de la sépulture SP 06 (éch. 1/20°).

Figure 113 : Fiche de conservation du squelette SQ 07 (SP 06).

Figure 114 : Photographie A : Vue en coupe de la sépulture SP 09. Photographie B : Vue en coupe de la sépulture SP 12.

Figure 115 : Relevé en coupe des sépultures SP 09, SP 12 et SP 15 (éch. 1/20°).

Figure 116 : Fiche de conservation du squelette SQ 10 (SP 09).

Figure 117 : Fiche de conservation du squelette SQ 13 (SP 12).

Figure 118 : Photographie A : Vue en coupe de la sépulture SP 15. Photographie B : Vue en coupe de la sépulture SP 19.

Figure 119 : Fiche de conservation du squelette SQ 16 (SP 15).

Figure 120 : Relevé en coupe des sépultures SP 19, SP 22 et SP 28 (éch. 1/20°).

Figure 121 : Fiche de conservation du squelette SQ 20 (SP 19).

Figure 122 : Photographie A : Vue en coupe de la sépulture SP 22. Photographie B : Vue en coupe de la sépulture SP 28.

Figure 123 : Fiche de conservation du squelette SQ 23 (SP 22).

Figure 124 : Fiche de conservation du squelette SQ 29 (SP 28).

Figure 125 : Photographie A : Vue en coupe de la sépulture SP 31. Photographie B : Vue de la sépulture SP 31.

Figure 126 : Fiche de conservation du squelette SQ 32 (SP 31).

Figure 127 : Fiche de conservation du squelette SQ 156.

Figure 128 : Relevé en coupe de l'U.S. 25 (éch. 1/20°).

Figure 129 : Fiche de conservation du squelette SQ 185 (SP 184).

Figure 130 : Photographie A : Vue en coupe de la sépulture SP 196. Photographie B : Vue en plan de la sépulture SP 203.

Figure 131 : Relevé en coupe des sépultures SP 196, SP 200 et SP 203 (éch. 1/40°).

Figure 132 : Fiche de conservation du squelette SQ 197 (SP 196).

Figure 133 : Fiche de conservation du squelette SQ 199.

Figure 134 : Fiche de conservation du squelette SQ 201 (SP 200).

Figure 135 : Fiche de conservation du squelette SQ 204 (SP 203).

Figure 136 : Fiche de conservation du squelette SQ 207.

Figure 137 : Relevé en coupe et photographie de la sépulture SP 249 (éch. 1/20°).

Figure 138 : Fiche de conservation du squelette SQ 250 (SP 249).

Figure 139 : Fiche de conservation du squelette SQ 276 (SP 276).

Figure 140 : Fiche de conservation du squelette SQ 278 (SP 279).

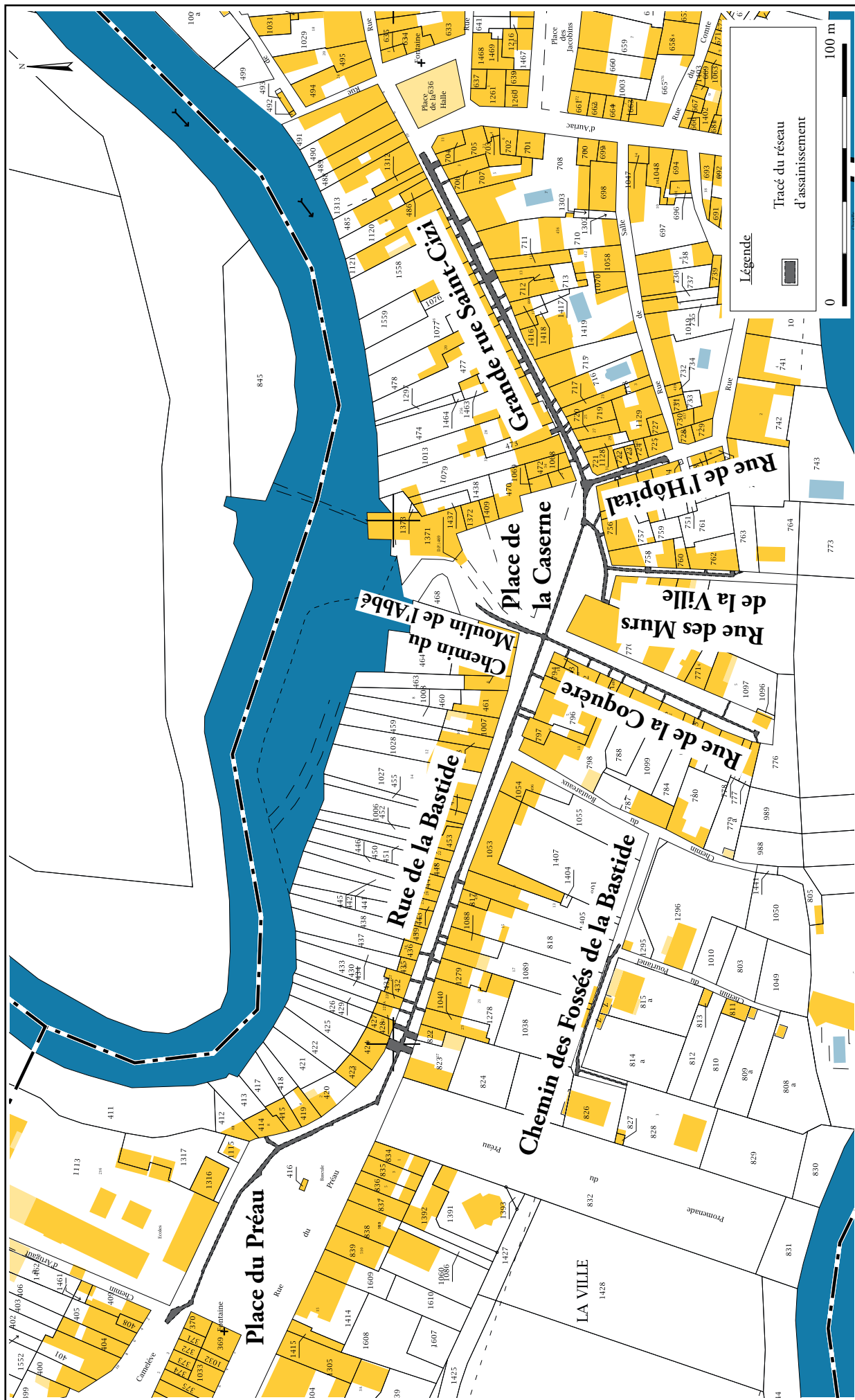


Figure 001 : Localisation du tracé du réseau d'assainissement et nom des rues concernées (éch. : 1/2000^e, fond de carte cadastre.gouv.fr).

RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

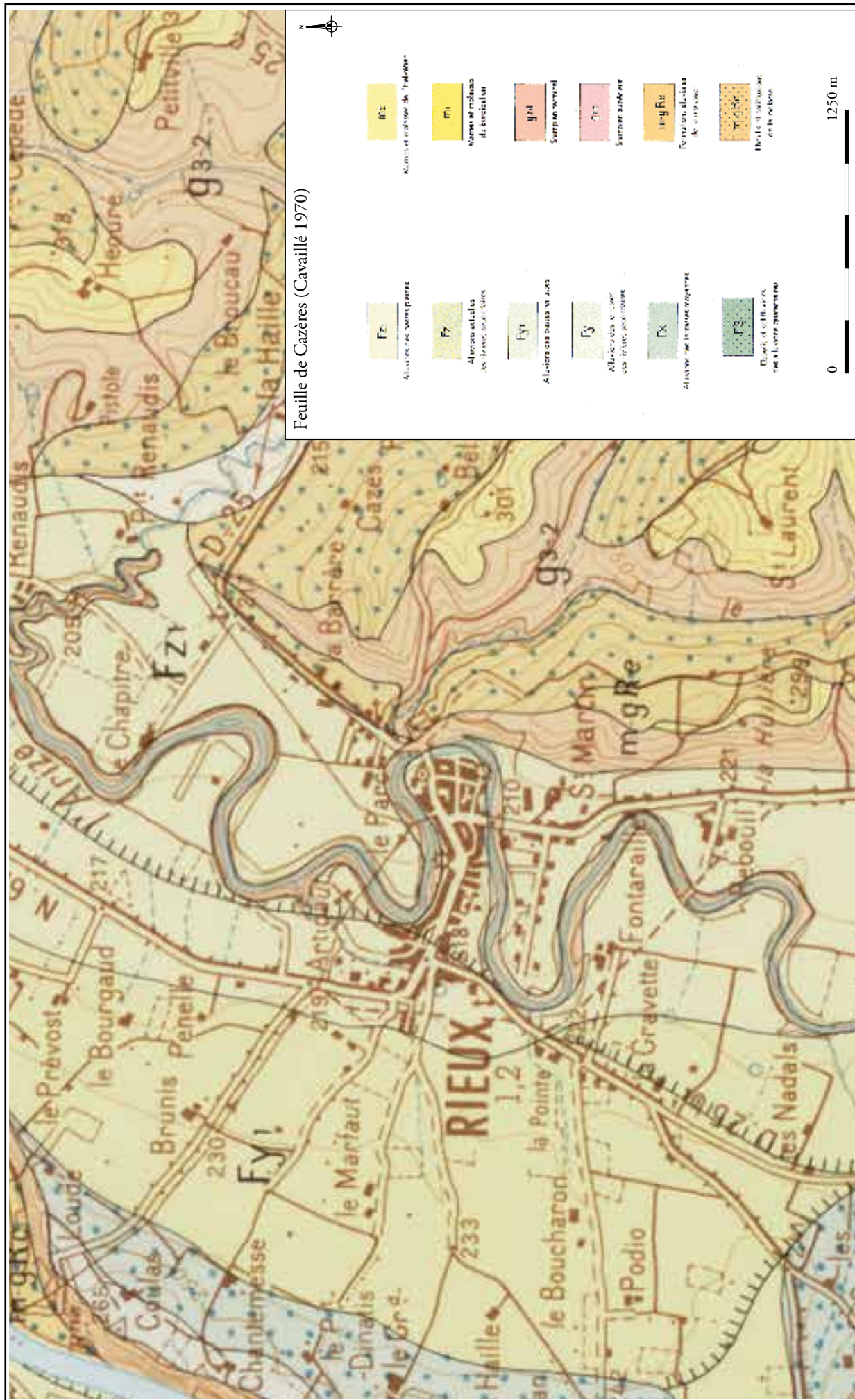


Figure 002 : Extrait de la carte géologique au 1:25 000 feuille de Cazères. (BRGM – Infoterre ; Cavaillé 1970).

RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

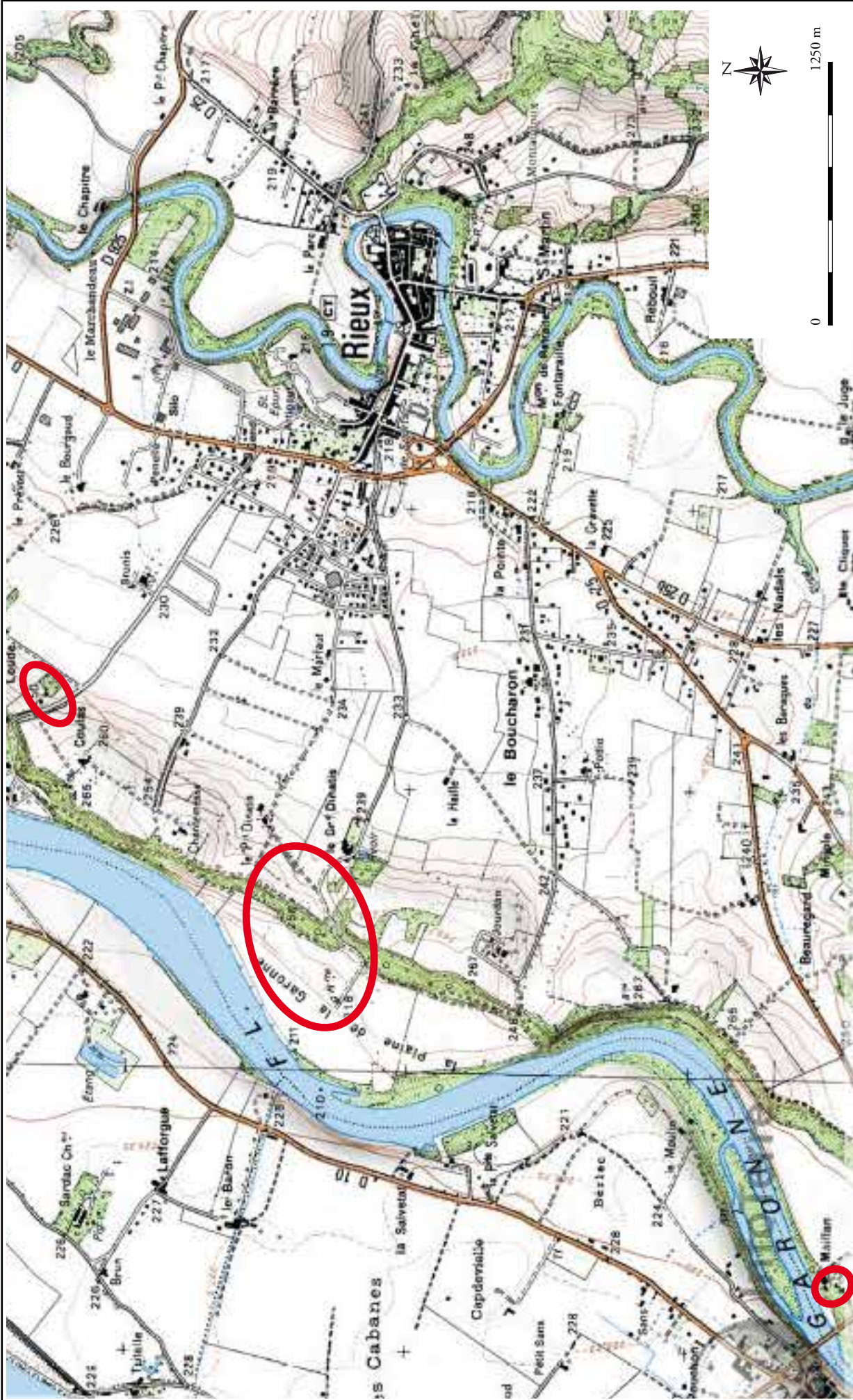
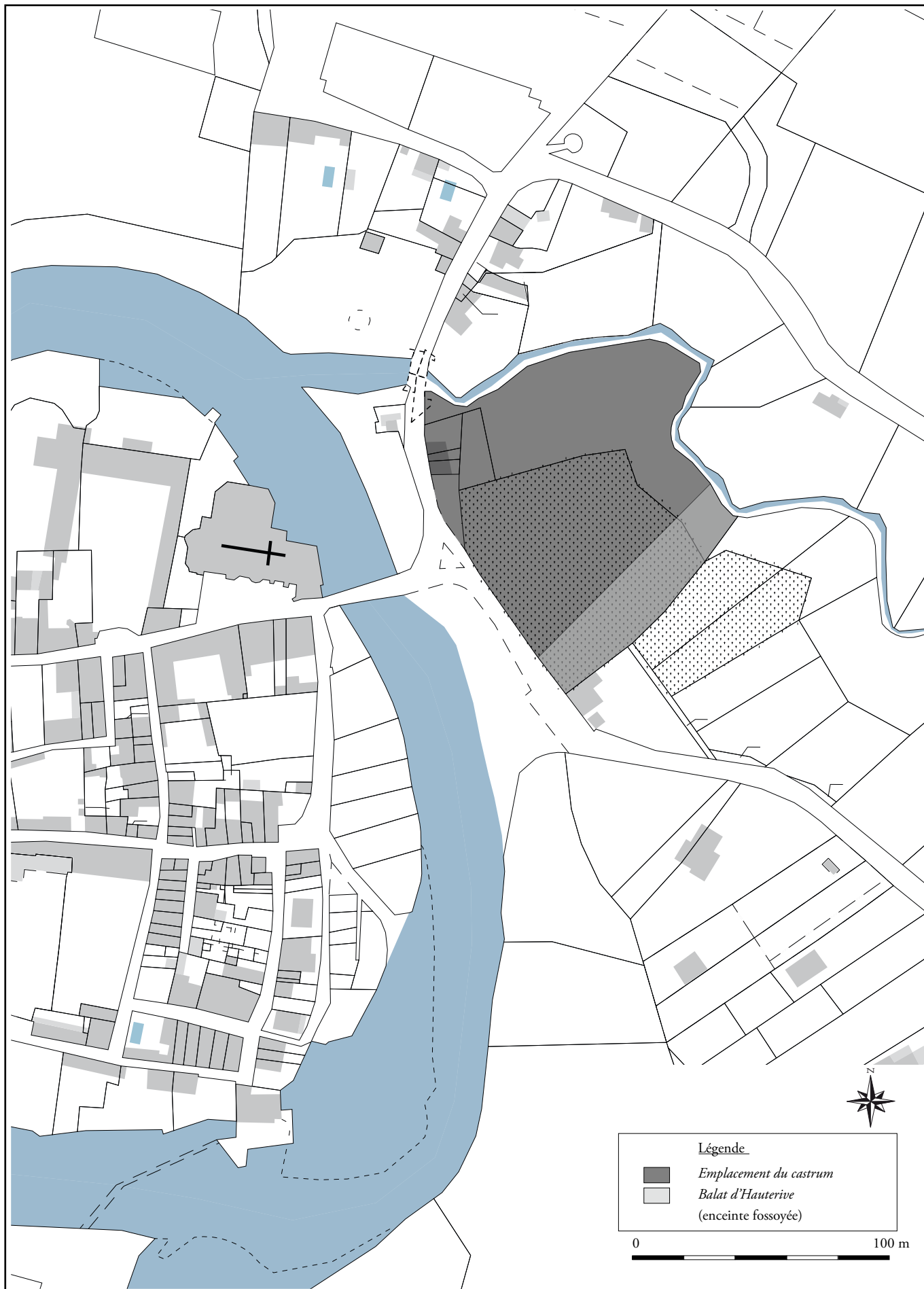


Figure 003 : Localisation des découvertes archéologiques sur la commune de Rieux-Volvestre (éch : 1:25000^e, fond de carte IGN©).

RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

ARCHÉODUNUM
INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES





Photographie A



Photographie B









Photographie A



Photographie B



Photographie A



Photographie B

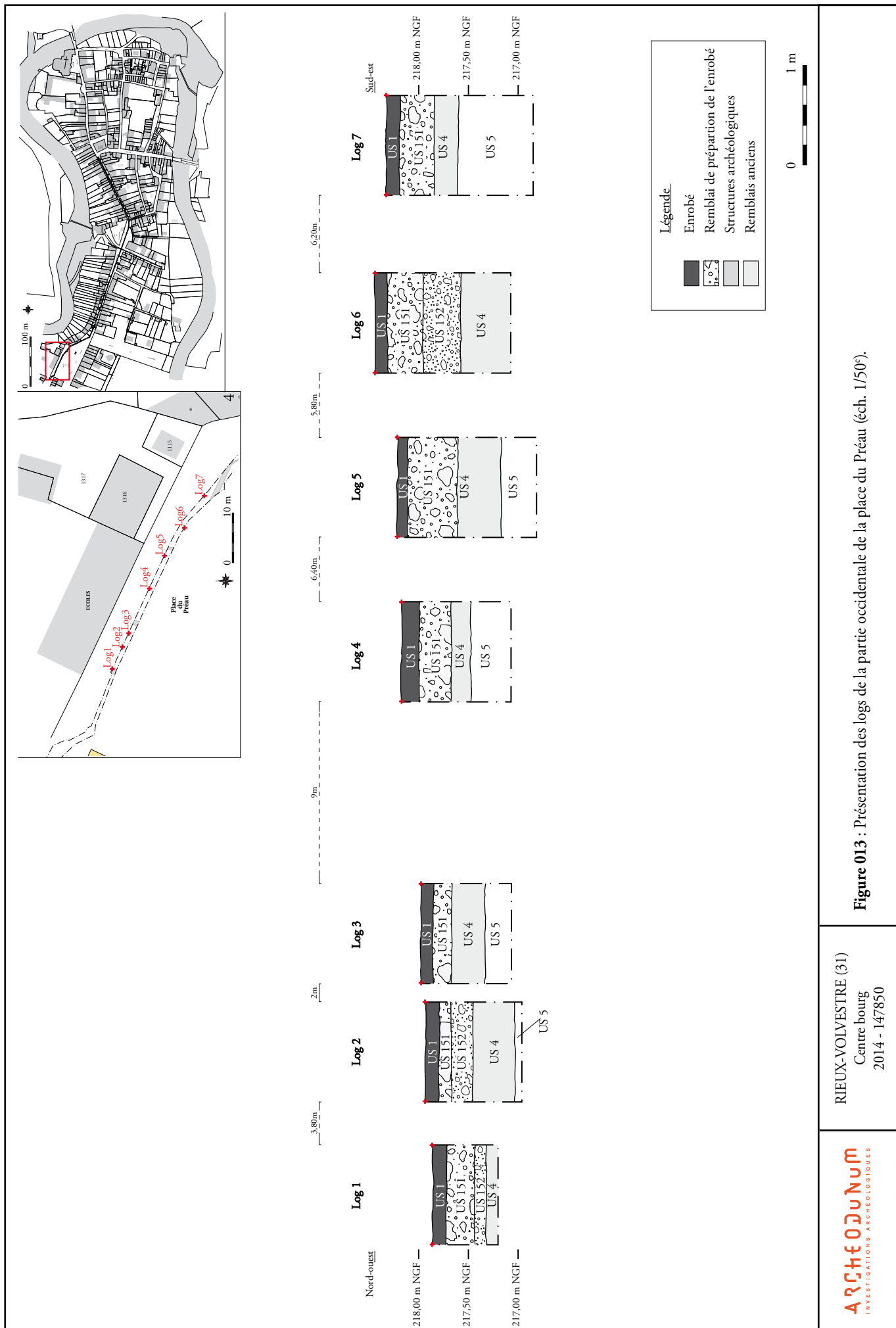


Photographie A

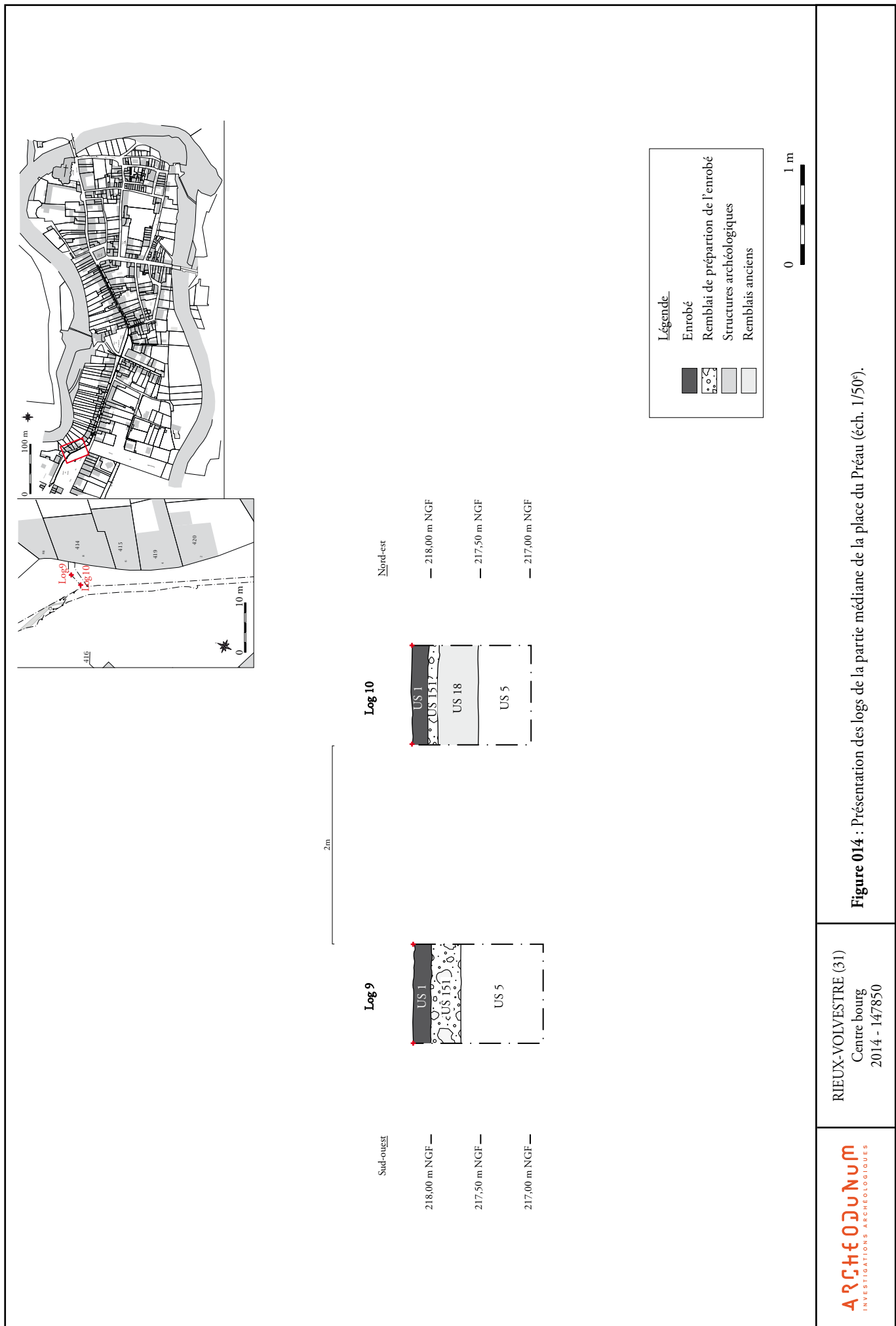


Photographie B





RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850



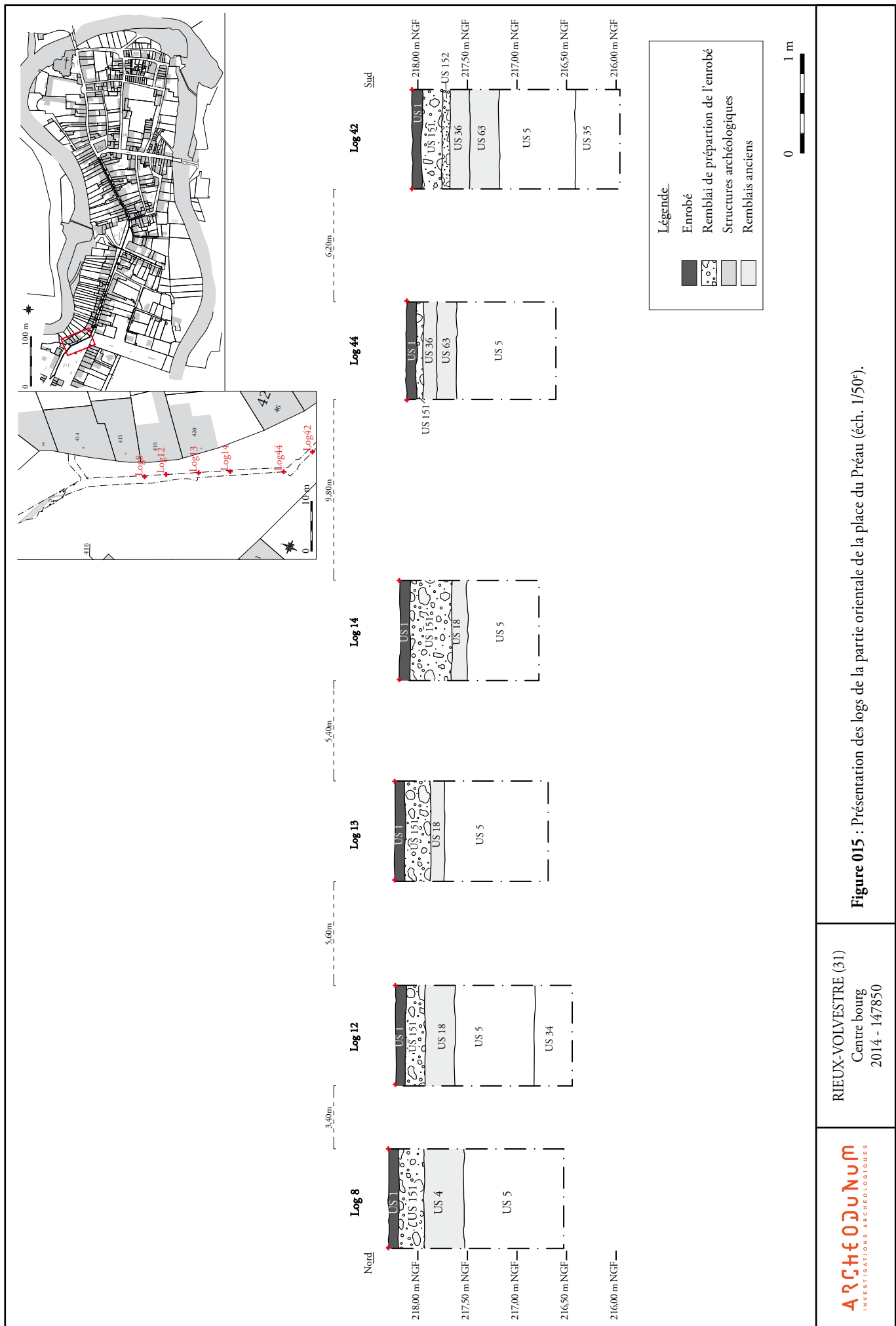
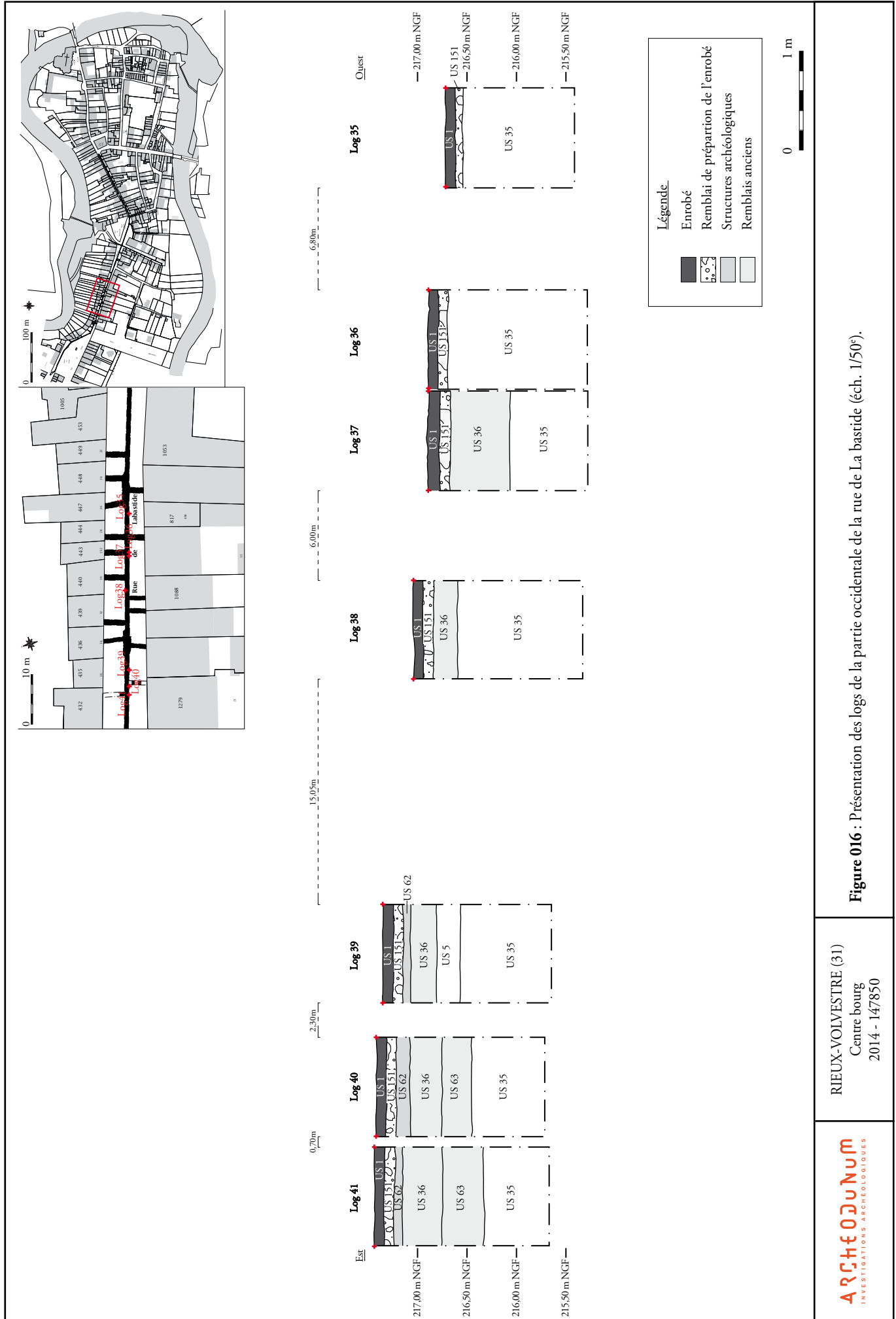


Figure 015 : Présentation des logs de la partie orientale de la place du Préau (éch. 1/50^e).

RIEUX-VOLVESTRE (31)
 Centre bourg
 2014 - 147850



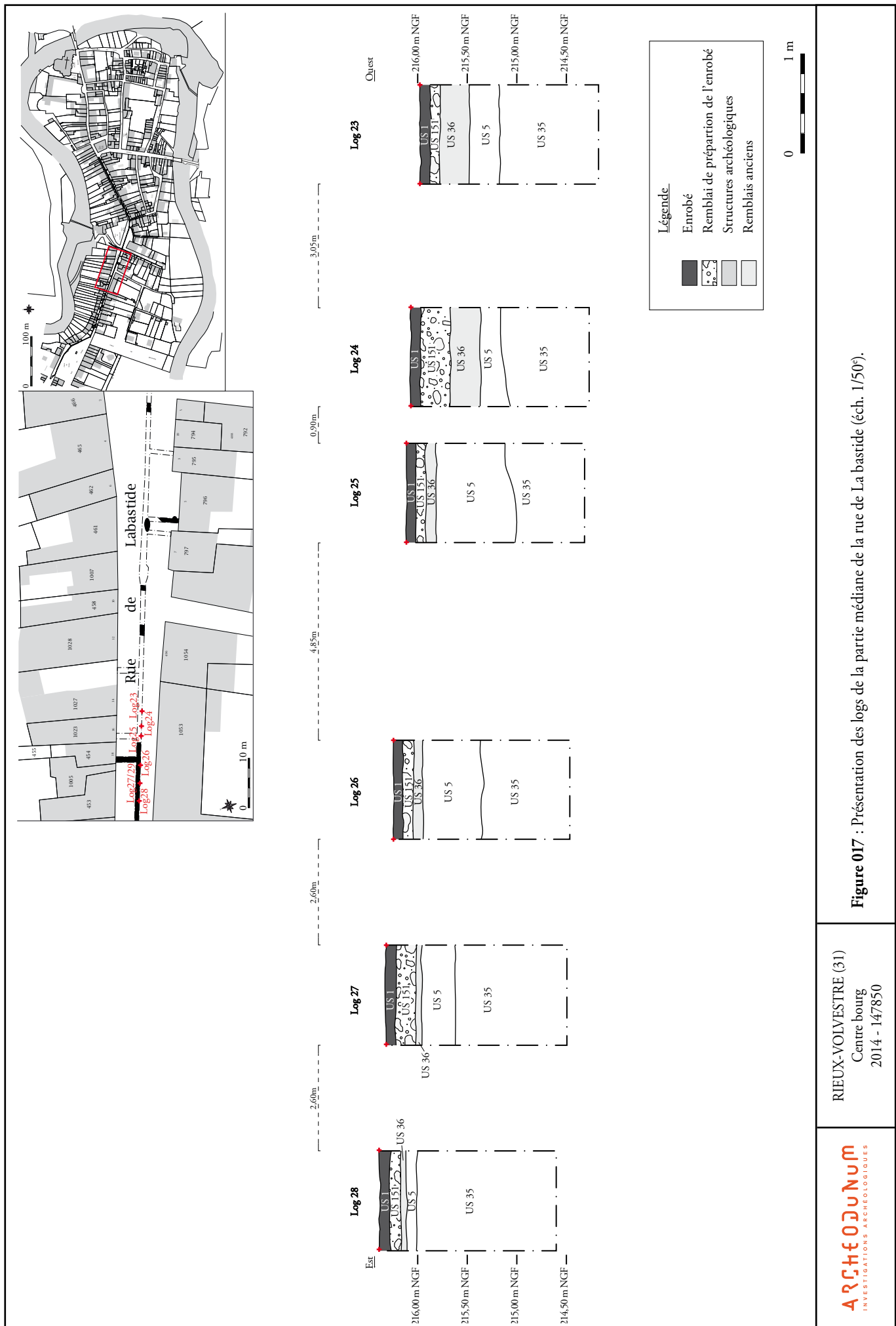
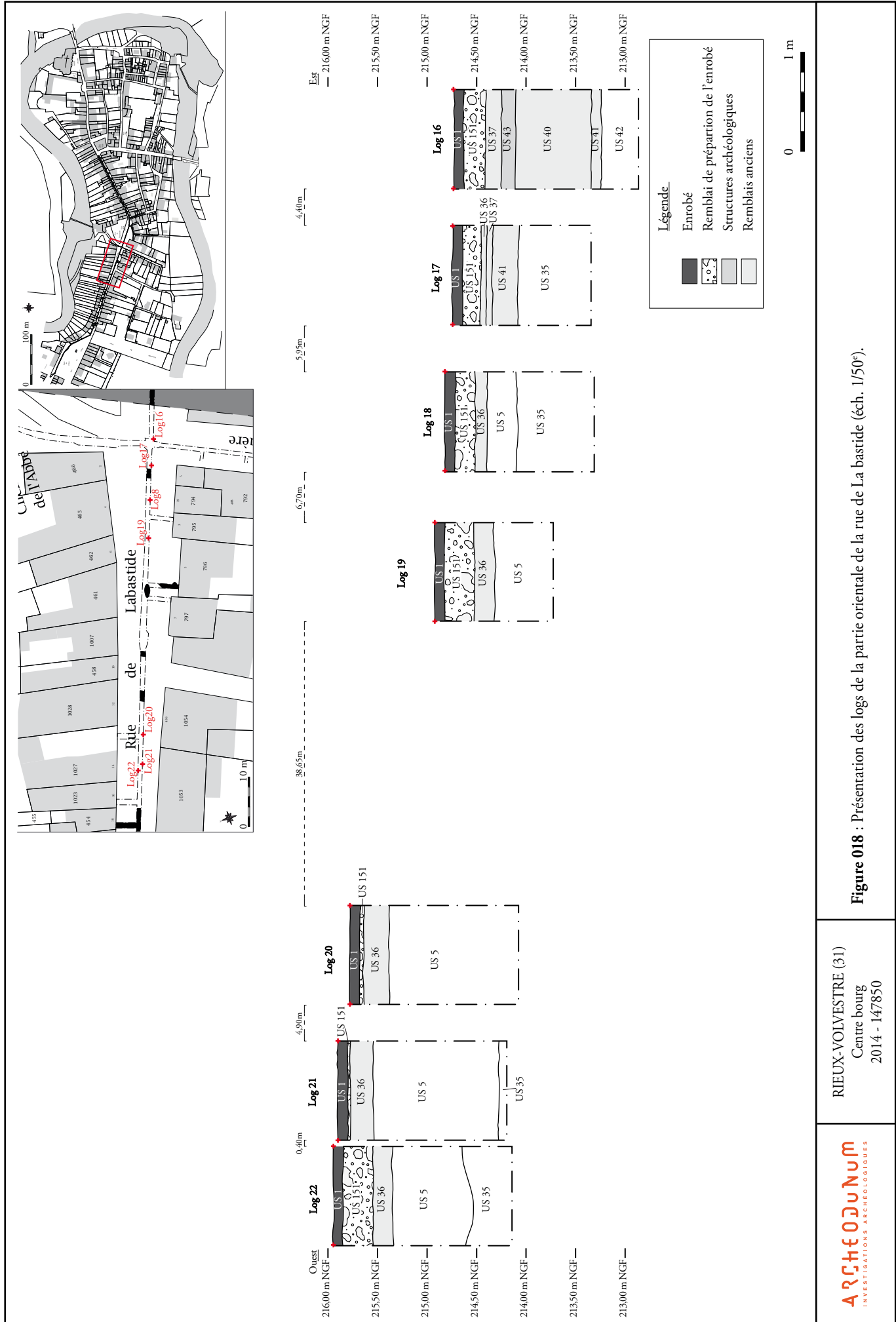


Figure 017 : Présentation des logs de la partie médiane de la rue de La bastide (éch. 1/50').

RIEUX-VOLVESTRE (31)
 Centre bourg
 2014 - 147850



RIEUX-VOLVESTRE (31)
 Centre bourg
 2014 - 147850

ARCHÉOLOGUM
 INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

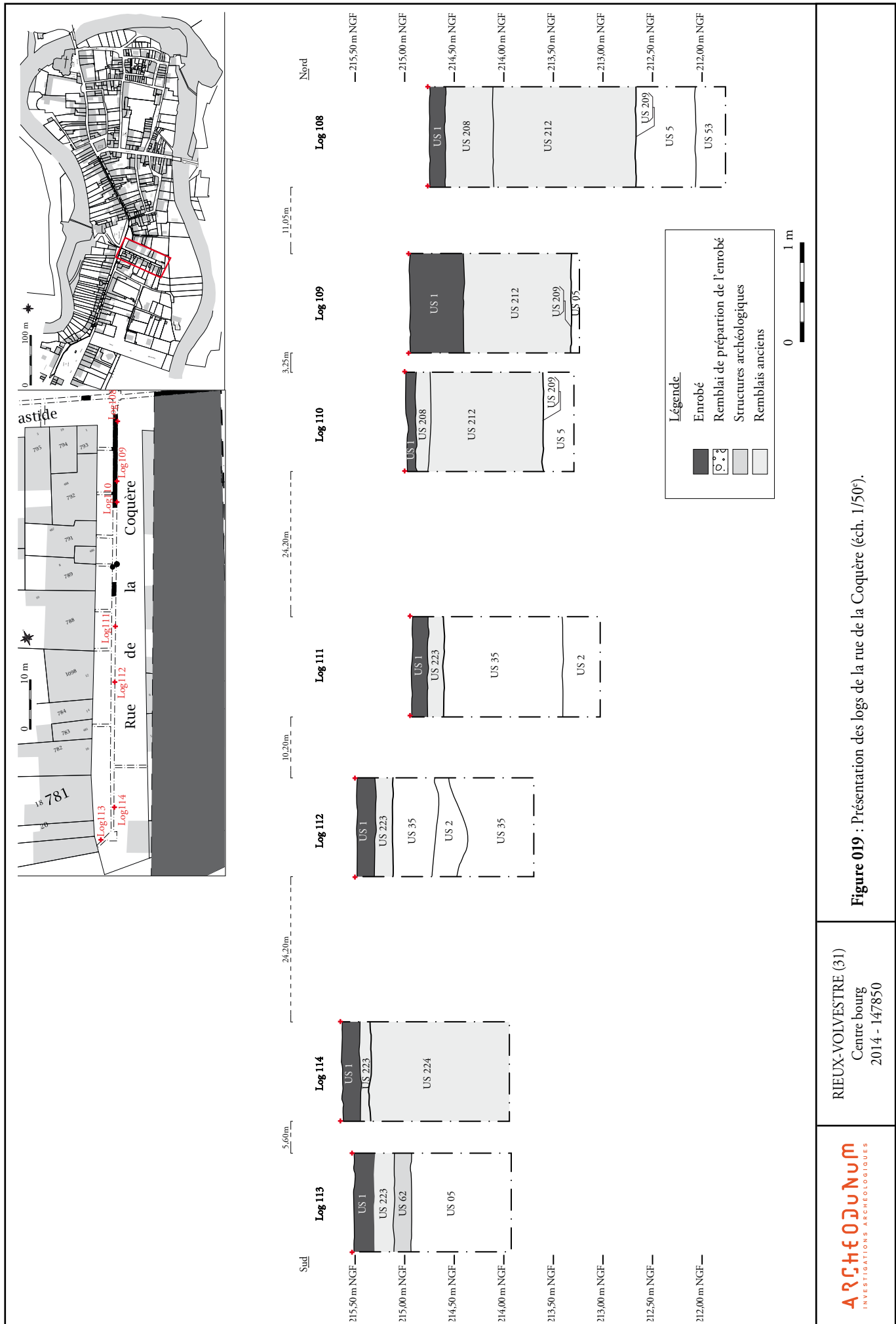


Figure 019 : Présentation des logs de la rue de la Coquère (éch. 1/50^e).

RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850



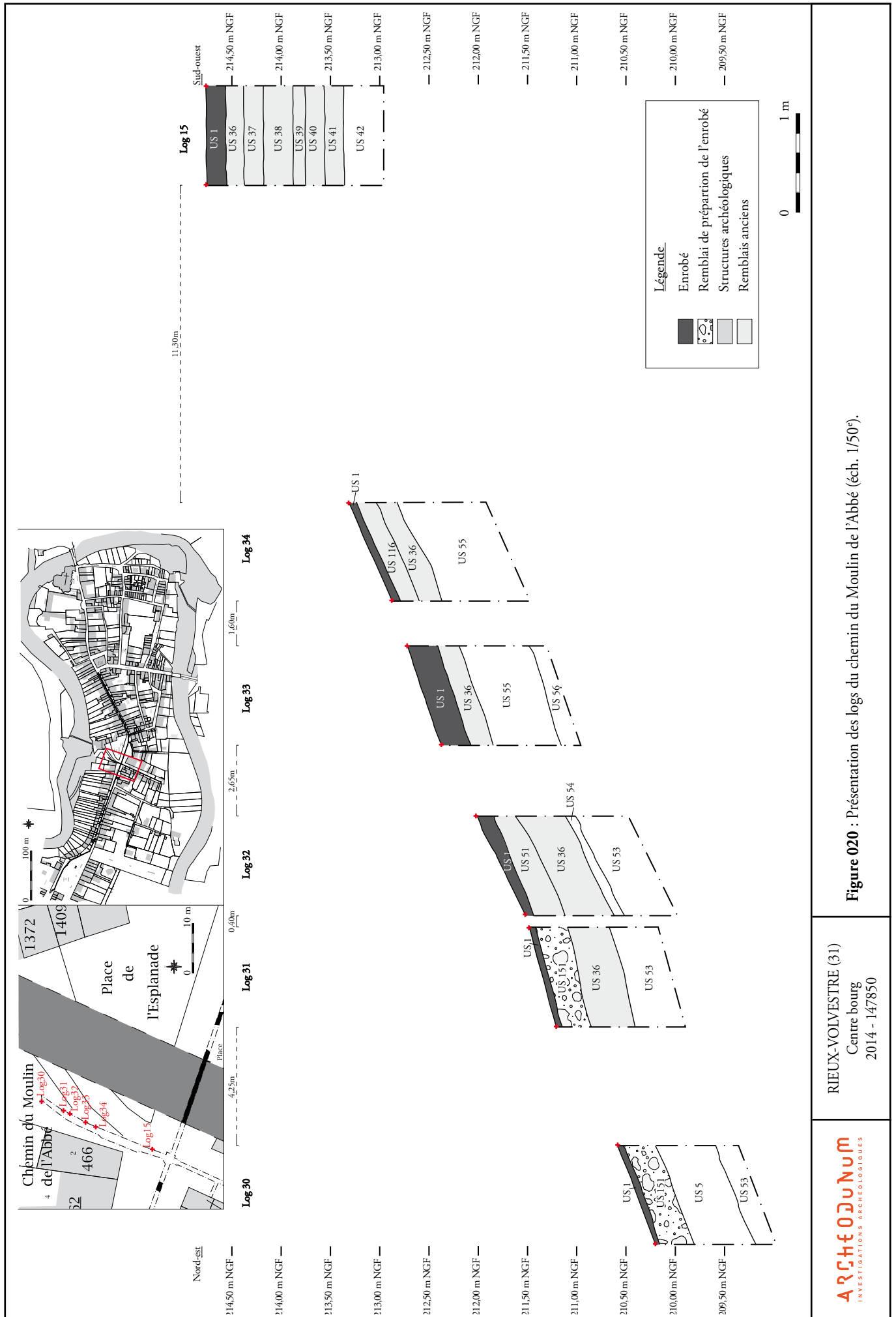


Figure 020 : Présentation des logs du chemin du Moulin de l'Abbé (éch. 1/50^e).

RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

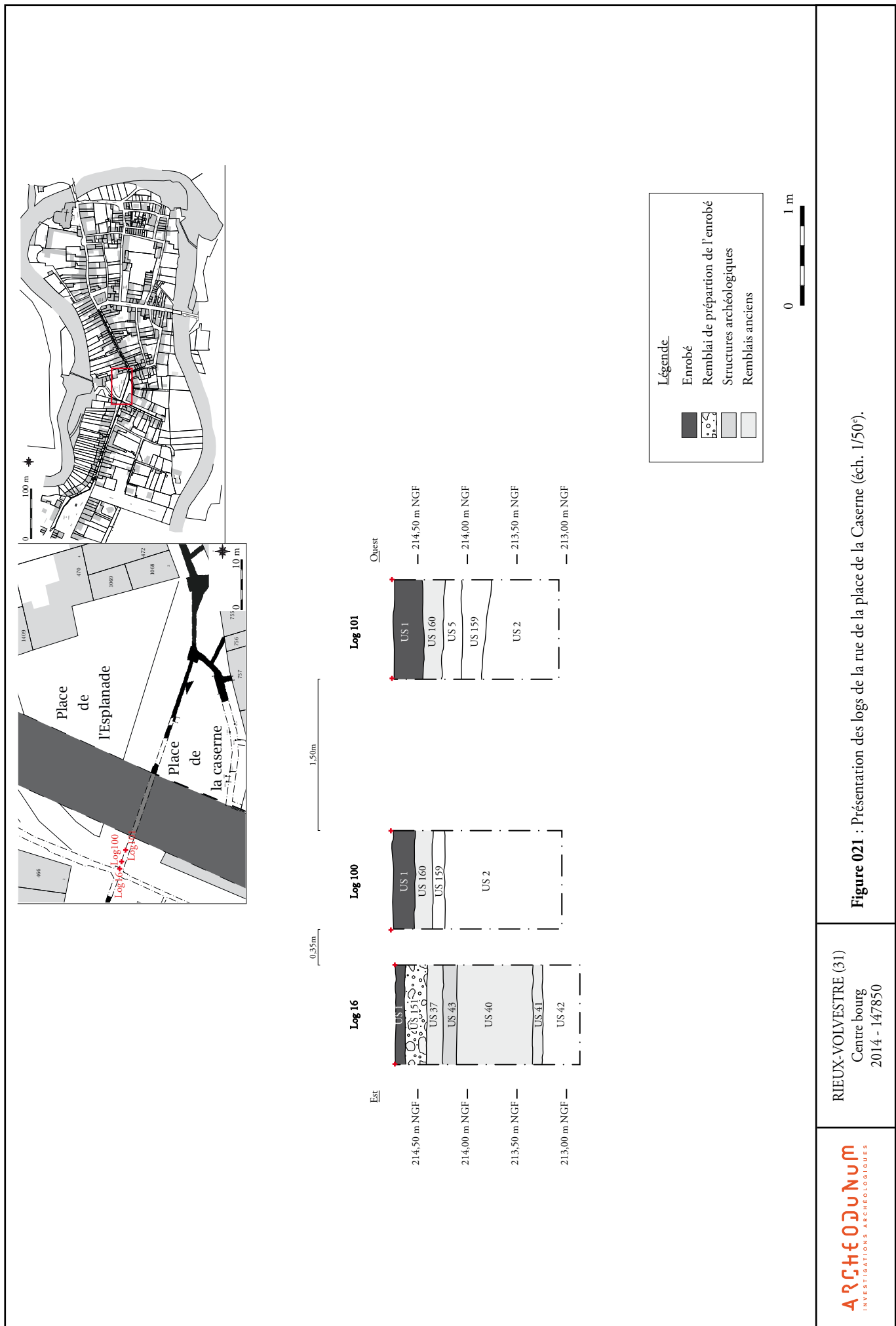


Figure 021 : Présentation des logs de la rue de la place de la Caserne (éch. 1/50^e).

RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

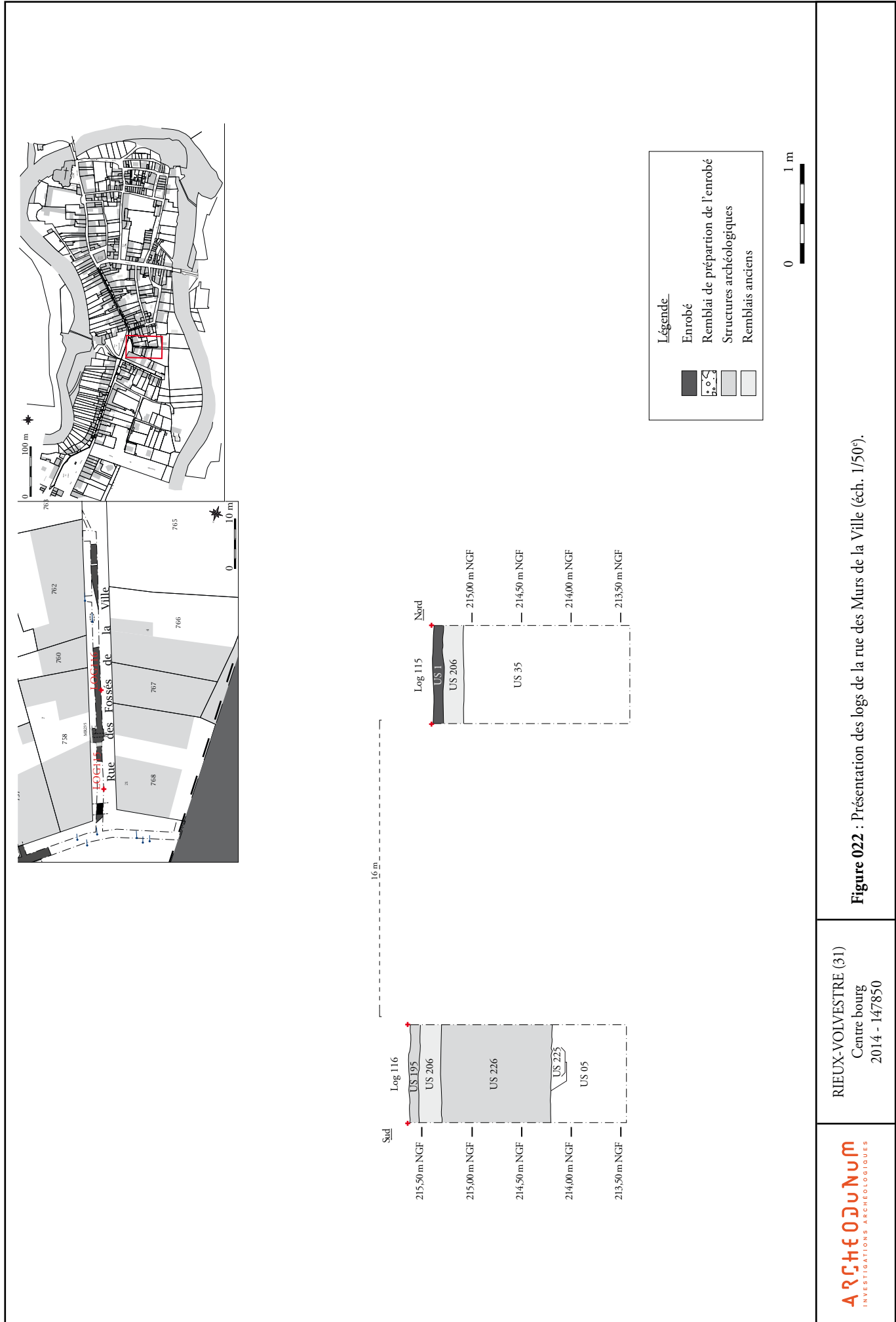


Figure 022 : Présentation des logs de la rue des Murs de la Ville (éch. 1/50°).

RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

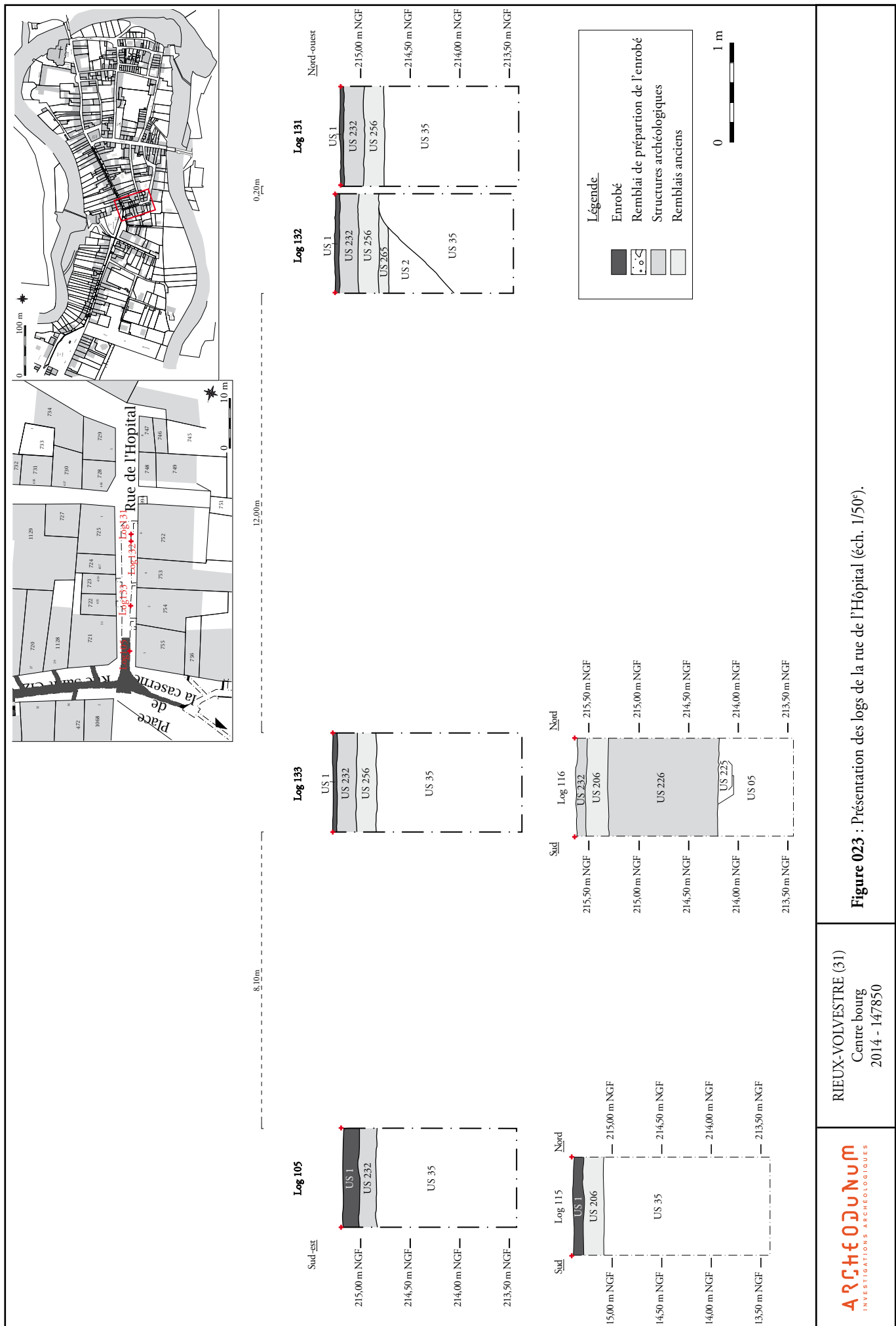
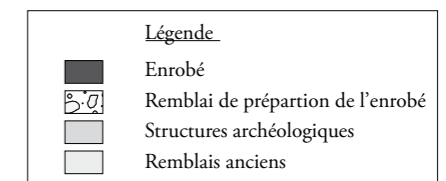
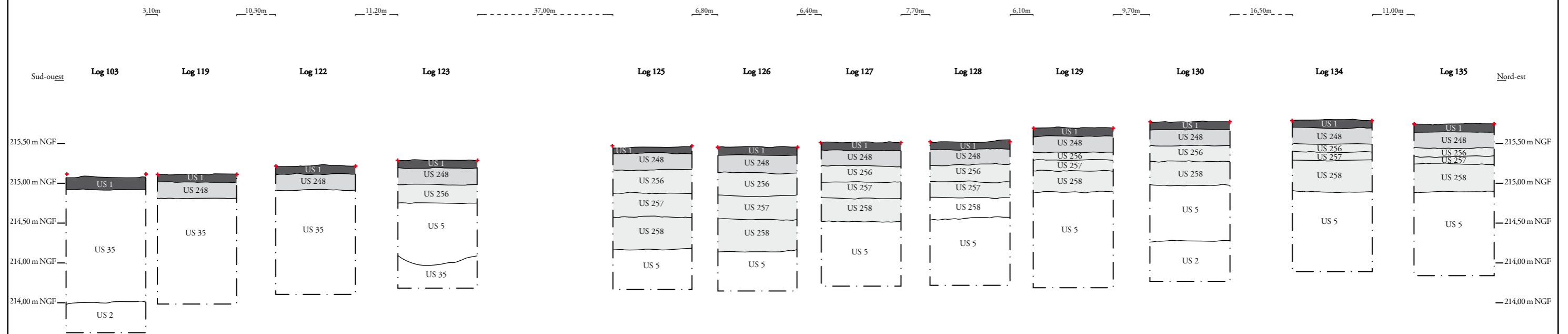
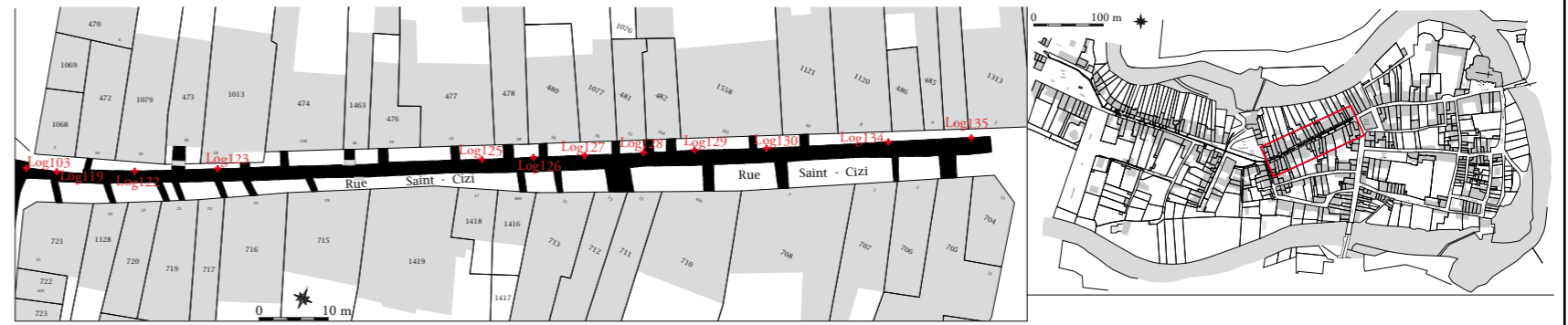


Figure 023 : Présentation des logs de la rue de l'Hôpital (éch. 1/50^e).

RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850



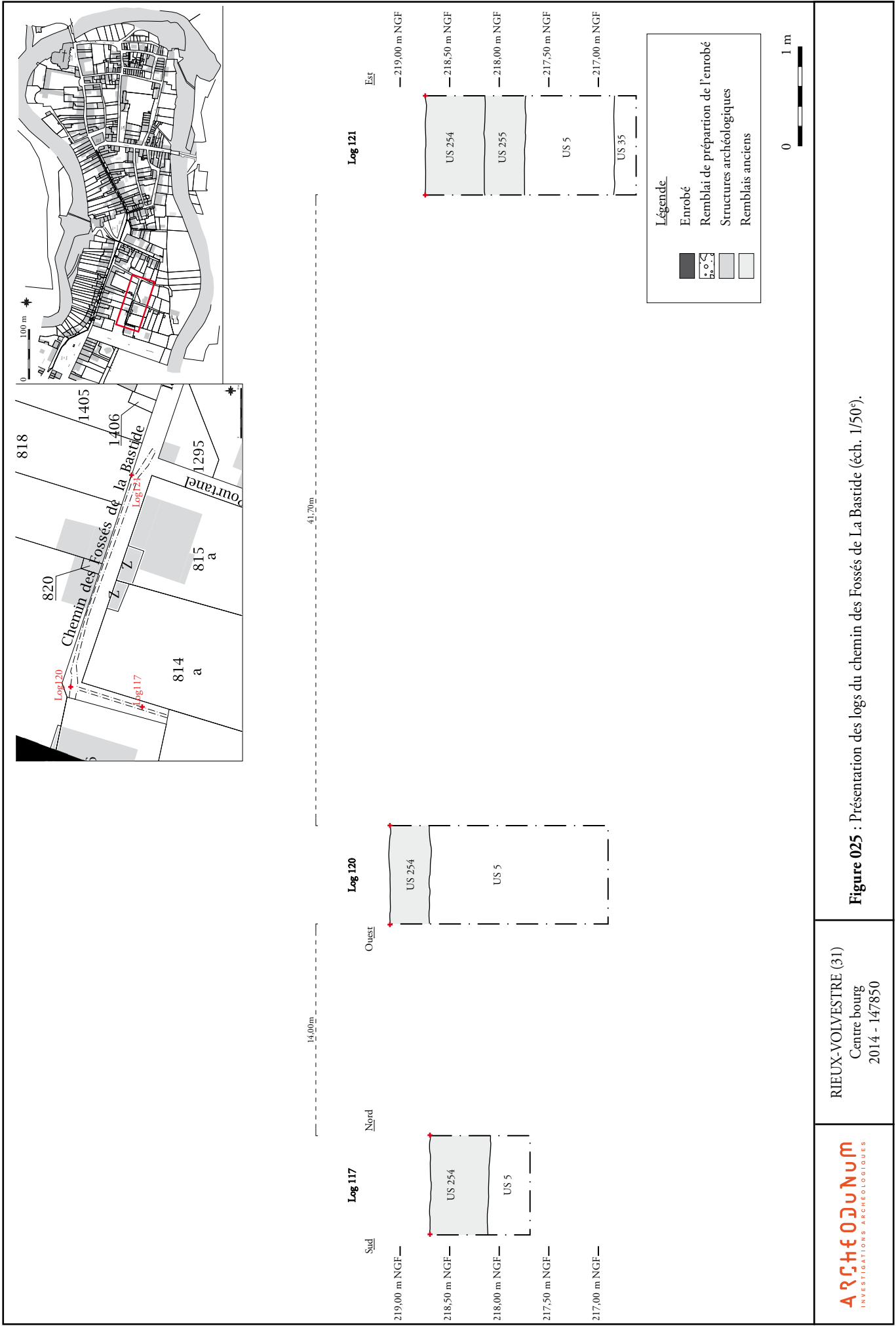
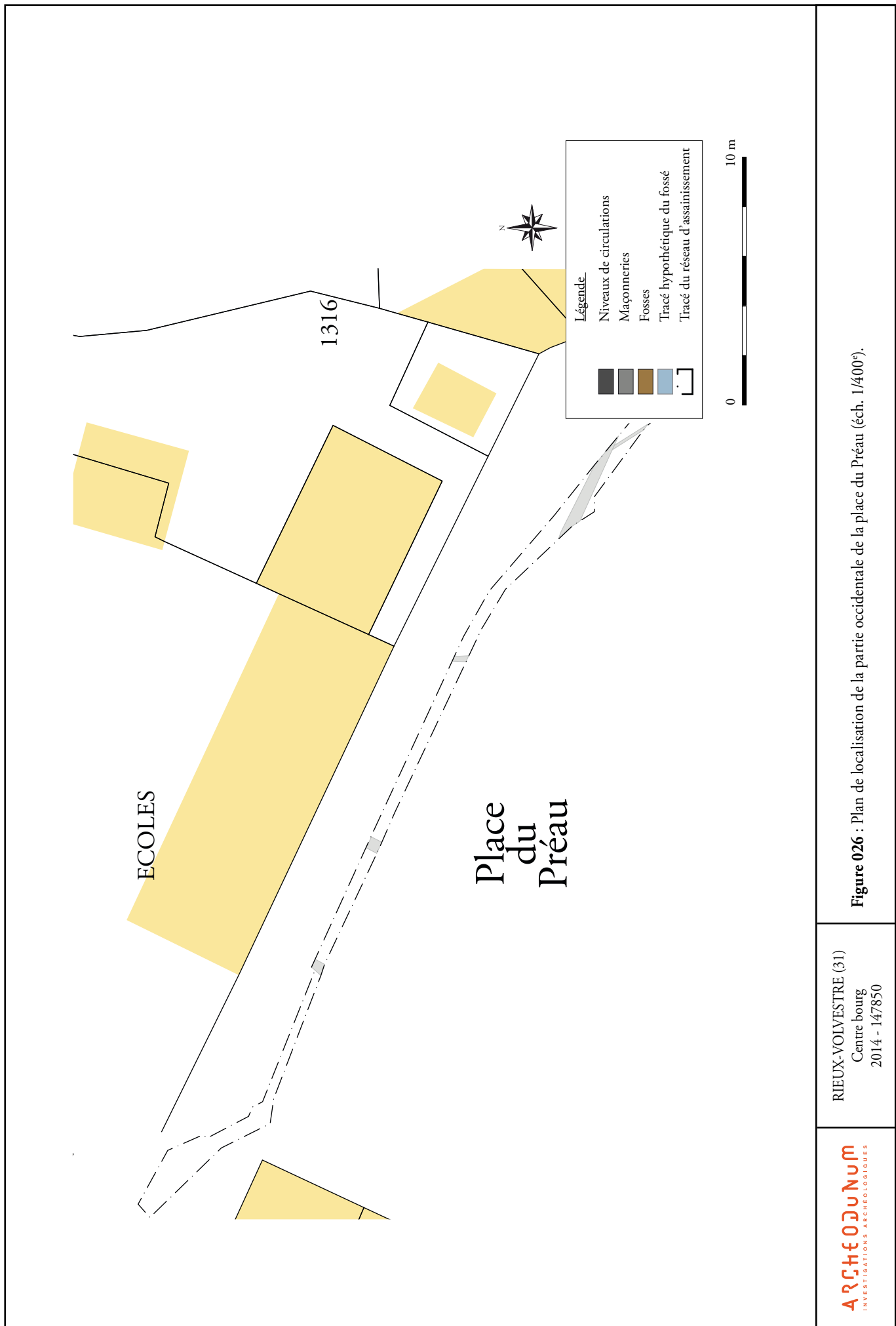


Figure 025 : Présentation des logs du chemin des Fossés de La Bastide (éch. 1/50^e).

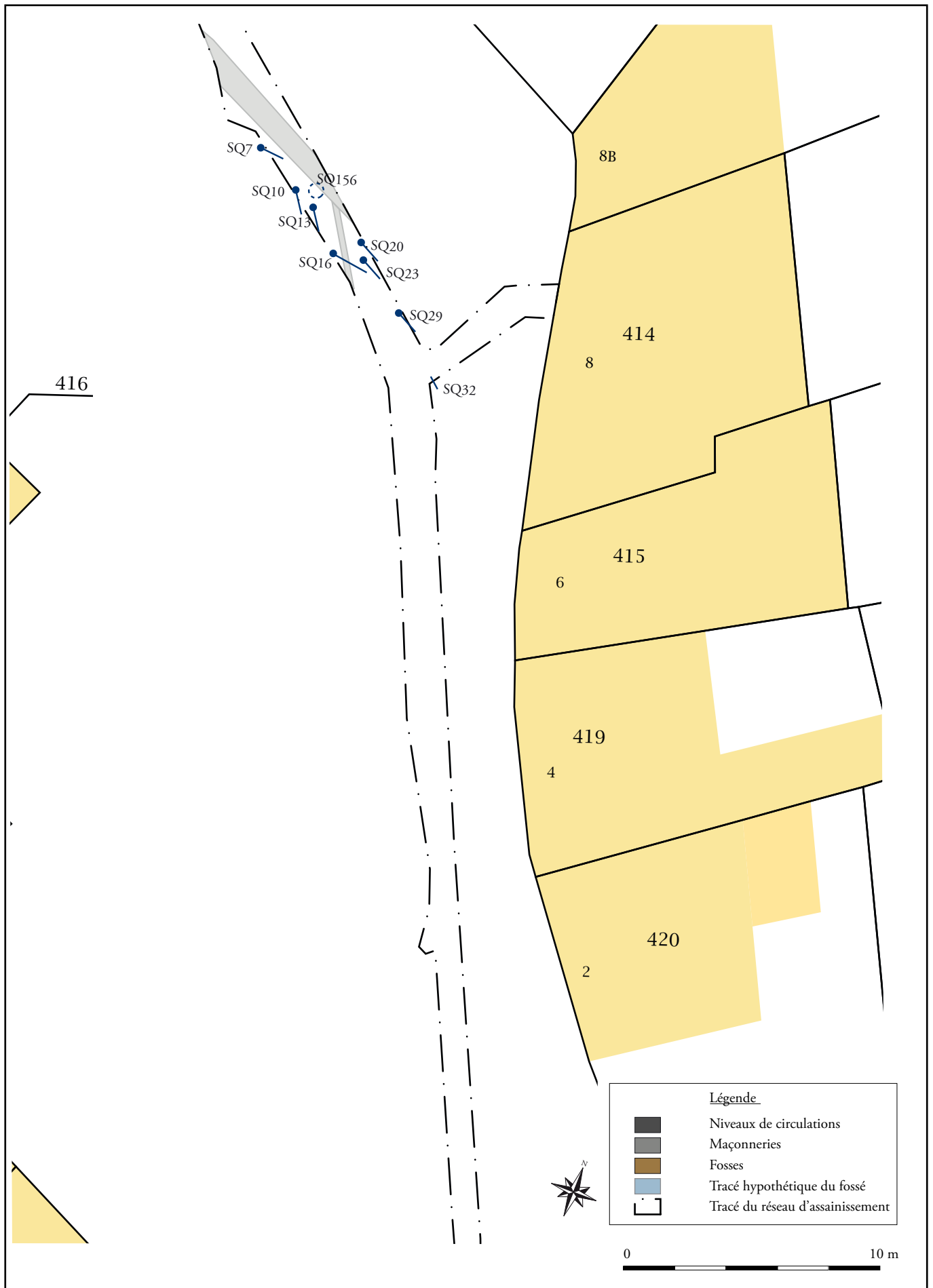
RIEUX-VOLVESTRE (31)
 Centre bourg
 2014 - 147850

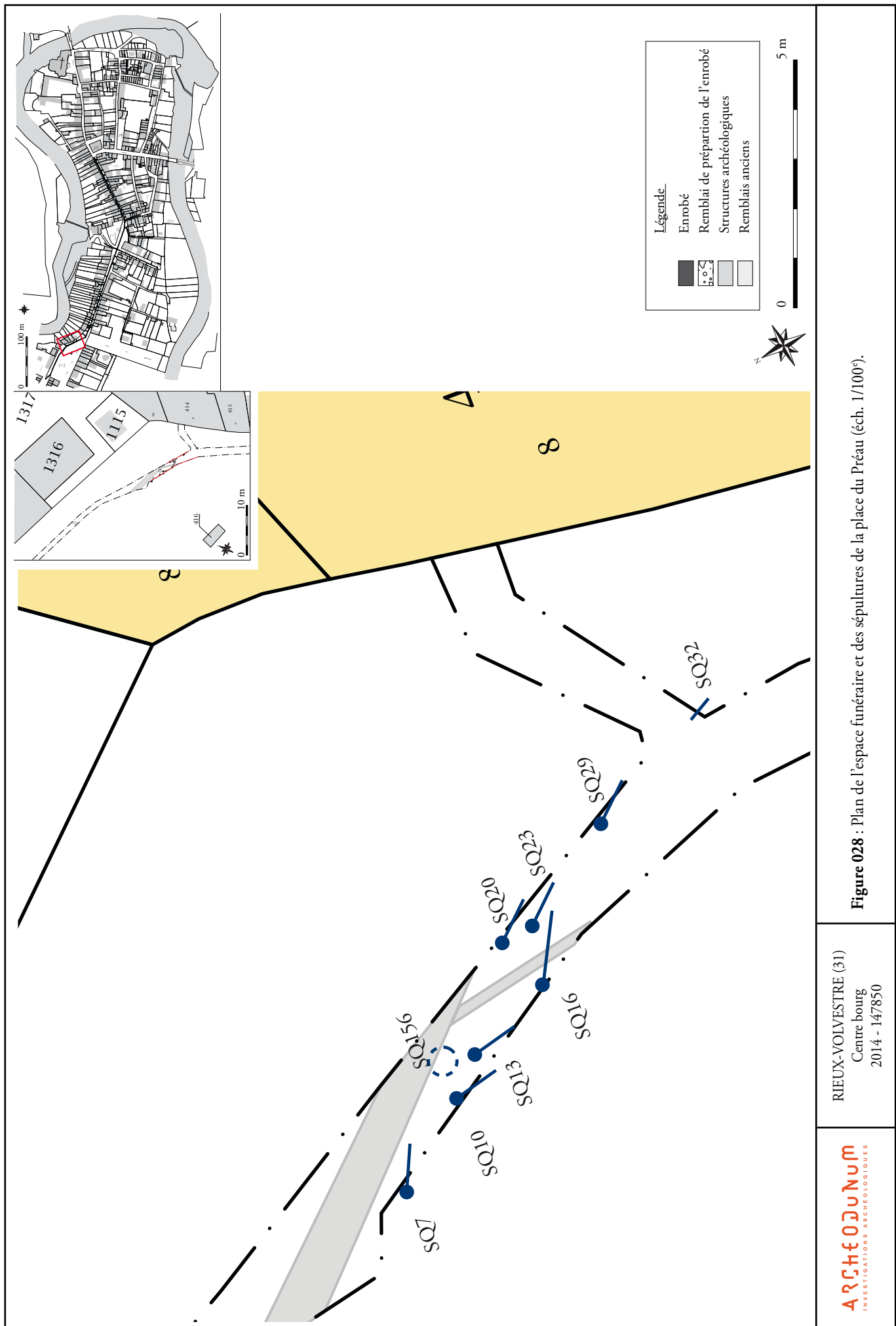


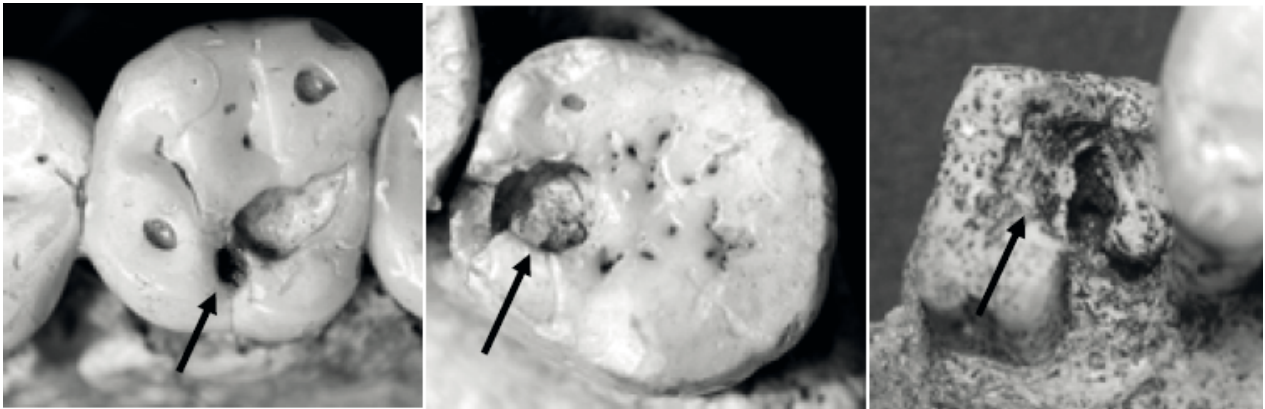
RIEUX-VOLVESTRE (31)
 Centre bourg
 2014 - 147850



Figure 026 : Plan de localisation de la partie occidentale de la place du Préau (éch. 1/400^e).







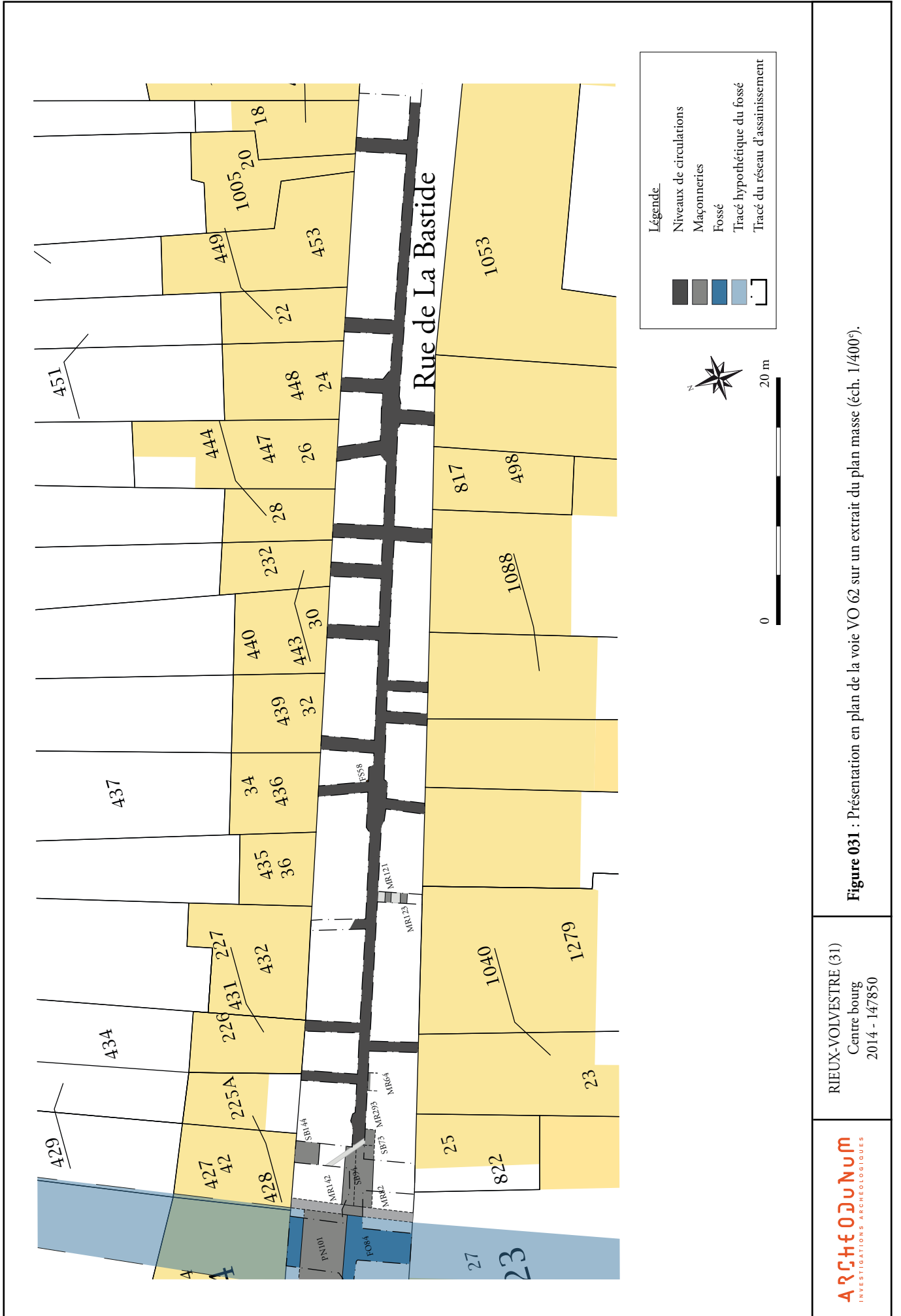
STAGES OF WEAR	MOLARS	PREMOLARS		INCISORS & CANINES	
	L	U	L	U	U
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					



Photographie A



Photographie B



RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

ARCHÉOLOGUM
INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES



Photographie A



Photographie B

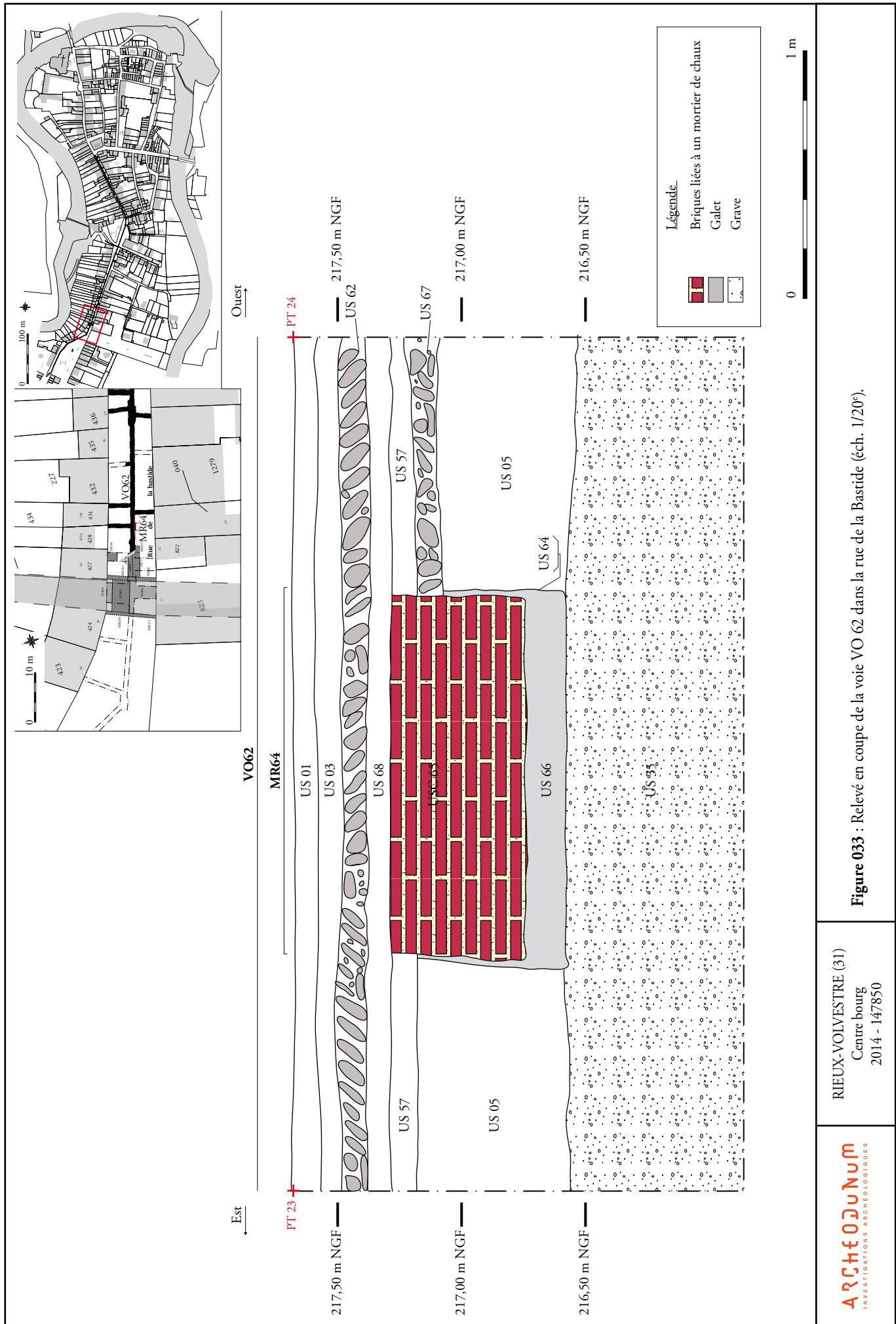


Figure 033 : Relevé en coupe de la voie VO 62 dans la rue de la Bastide (éch. 1/20^e).

RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850





Figure 034 : Extrait du plan masse de l'extrémité nord-ouest de la rue de la Bastide (éch. 1/400^e).

RIEUX-VOLVESTRE (31)
 Centre bourg
 2014 - 147850

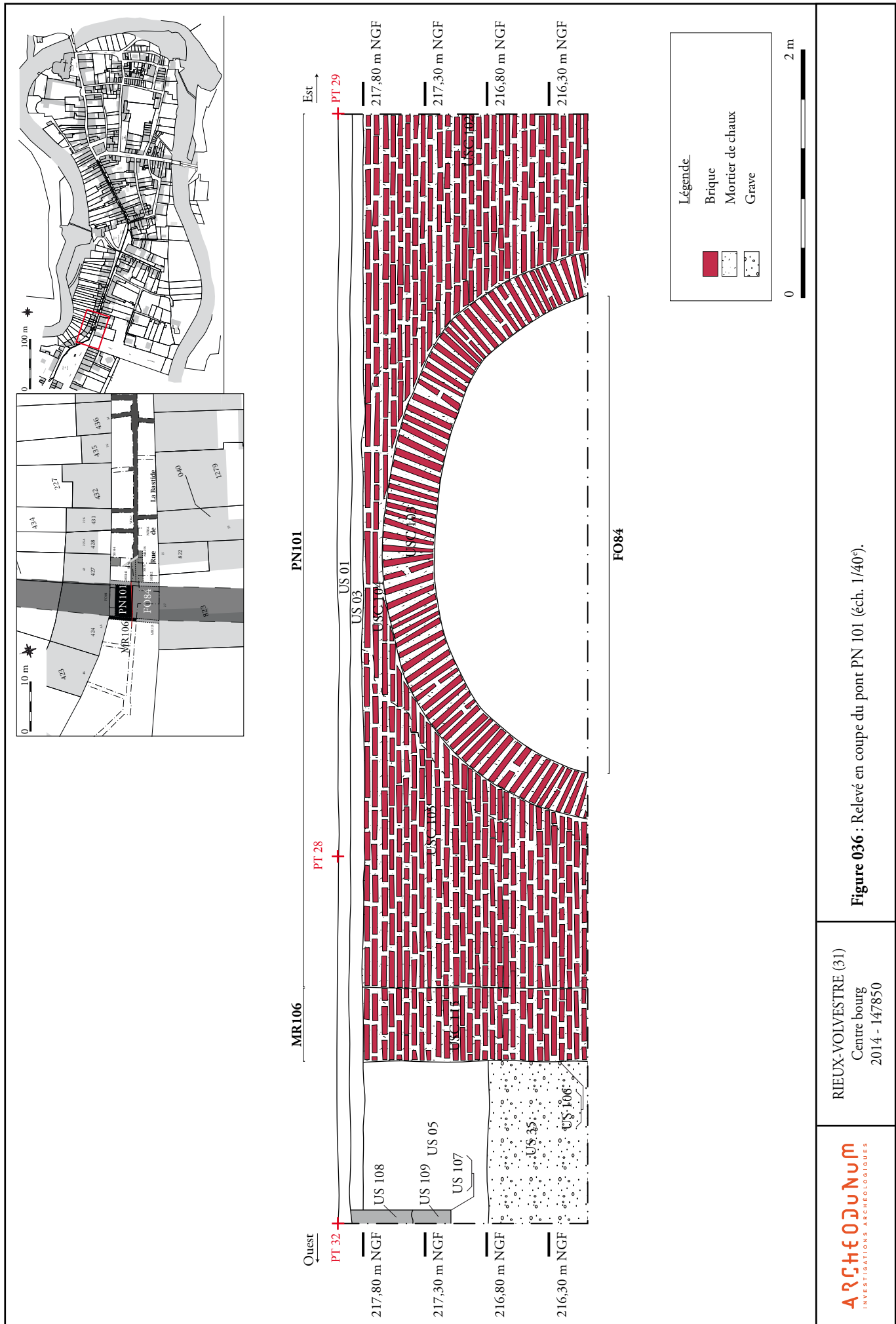




Photographie A



Photographie B



RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

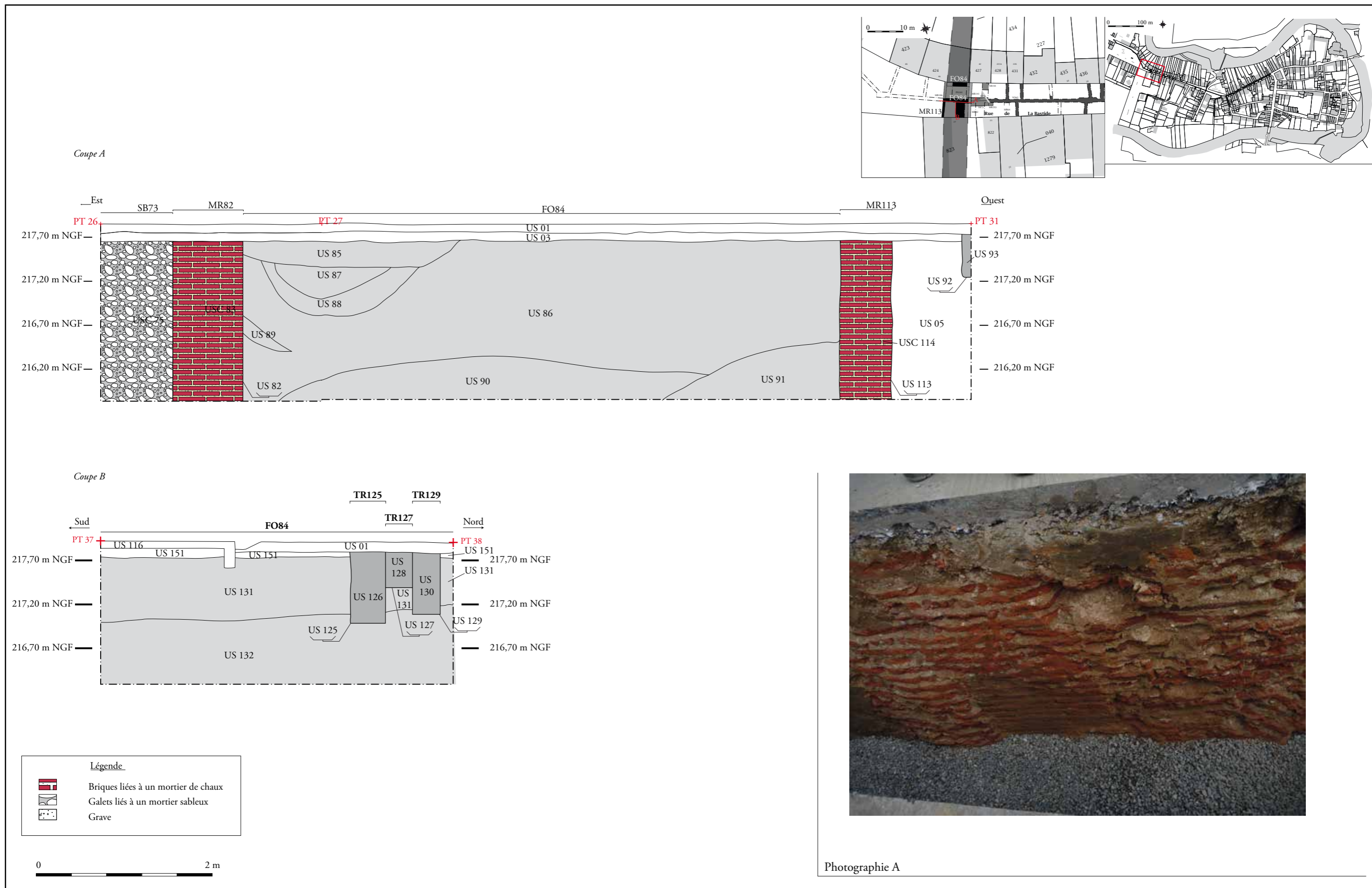


Figure 037 : Coupe A : Relevé en coupe, est-ouest, du fossé FO 84. Coupe B : Relevé partiel, nord-sud, du fossé FO 84 (éch. 1/40°). Photographie A : Vue en coupe du mur MR 106 (MR 106 ≈ MR 113).



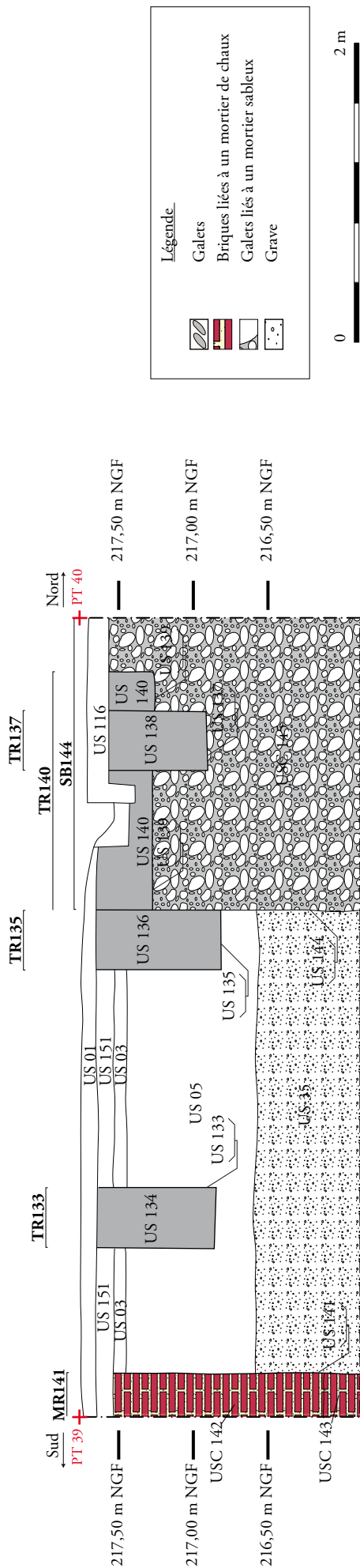
Photographie A



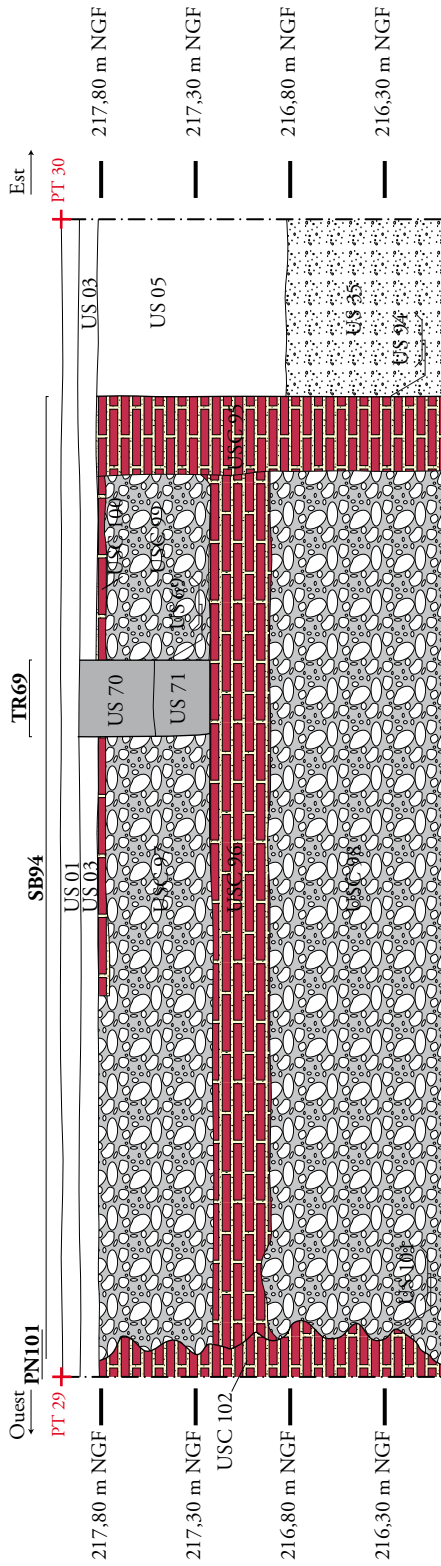
Photographie B



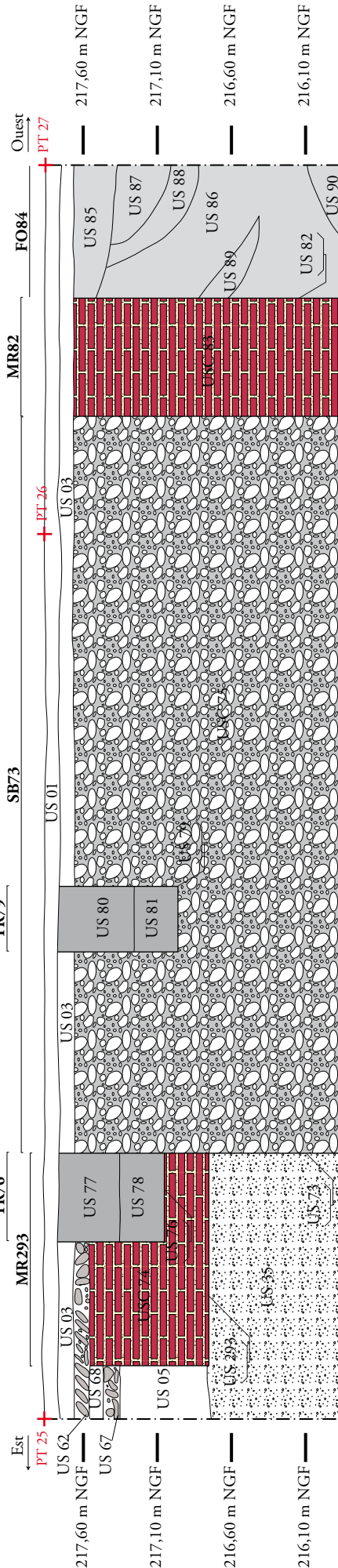
Coupe A



Coupe B



Coupe C



RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

ARCHEOJUNUM
INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Figure 039 : Coupe A : Relevé en coupe du mur MR 141 et de la maçonnerie SB 144 (éch. 1/40^e). Coupe B : Relevé en coupe de SB 94 (éch. 1/40^e). Coupe C : Relevé en coupe de la maçonnerie SB 73 et du mur MR 293 (éch. 1/40^e).



Photographie A



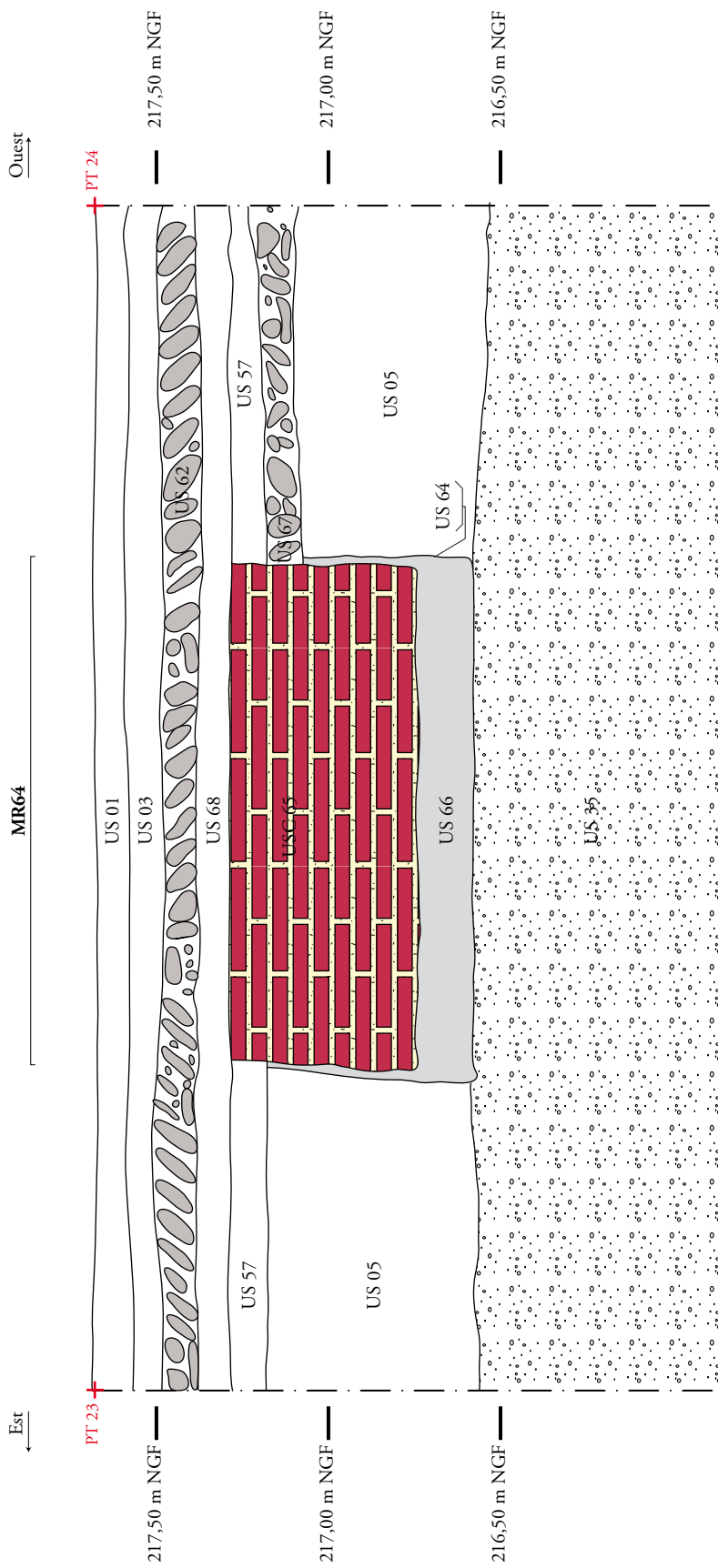
Photographie B



Photographie A

Coupe A

Coupe A



RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

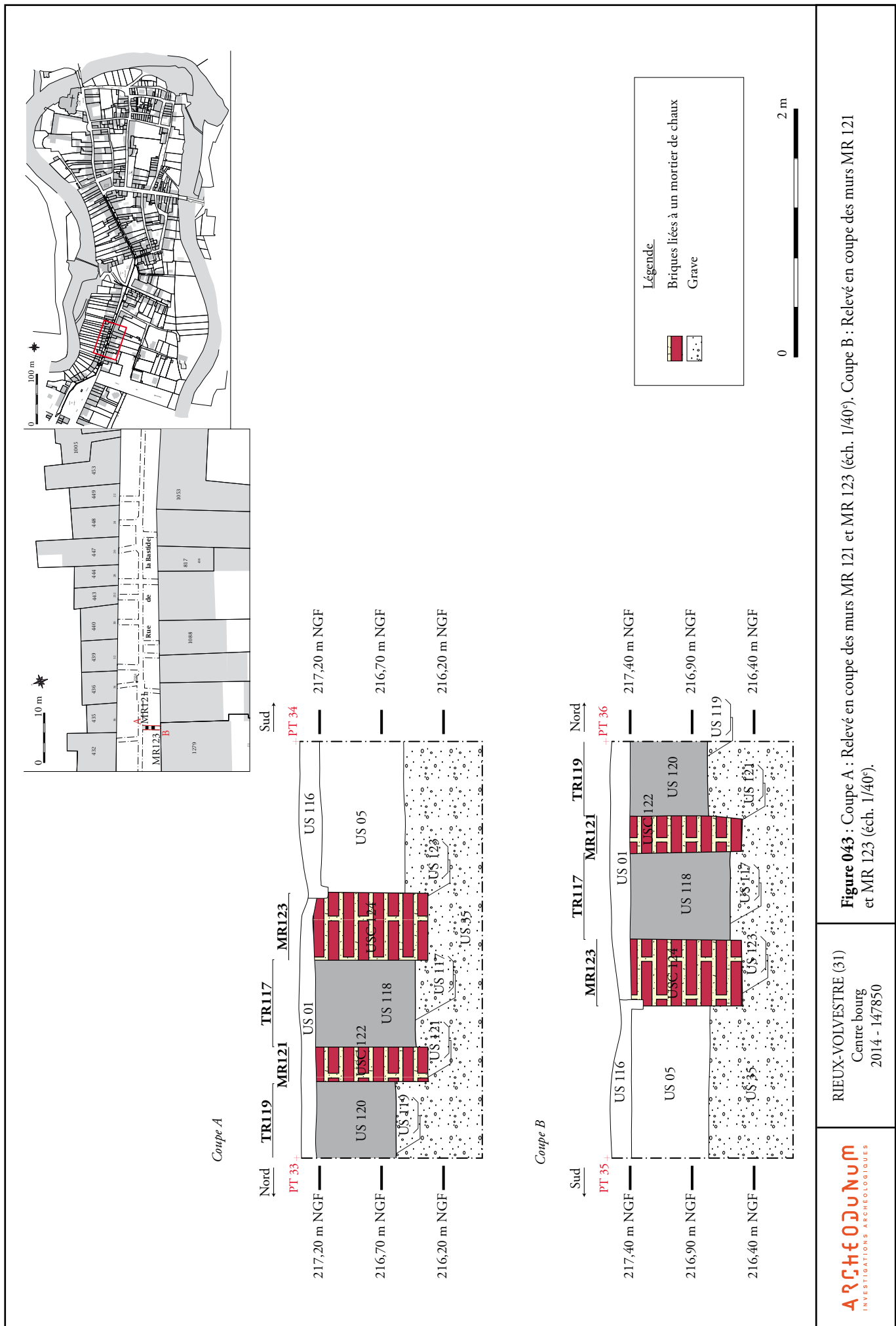
ARCHEOJUNUM
INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

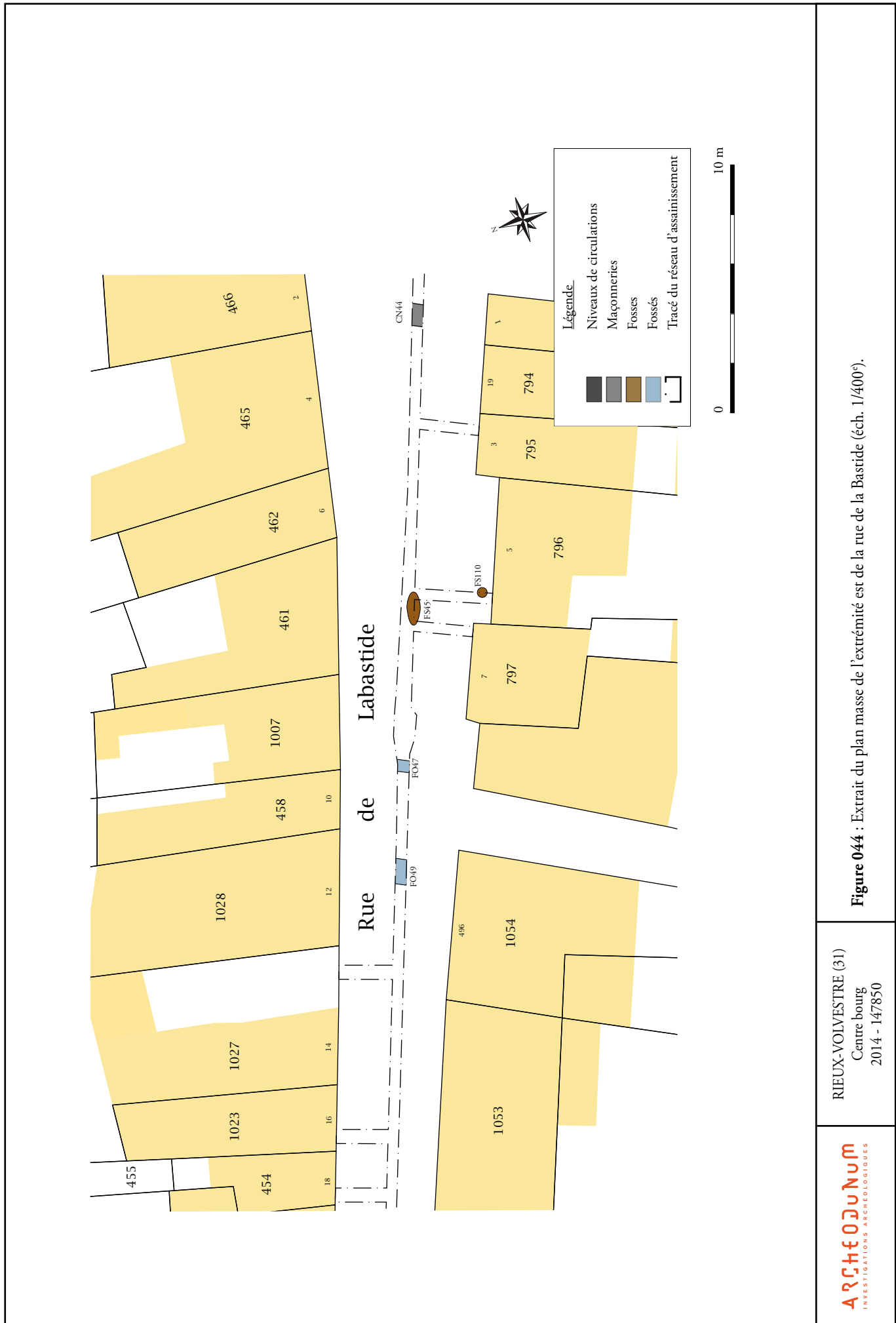
Figure 041 : Photographie A : Vue en coupe du mur MR 64 et de la voie VO 67. Coupe A : Relevé en coupe du mur MR 64 et de la voie VO 67 (éch. 1/20^e).



Figure 042 : Extrait du plan masse de la partie médiane de la rue de la Bastide (éch. 1/400^e).

RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850





RIEUX-VOLVESTRE (31)
 Centre bourg
 2014 - 147850



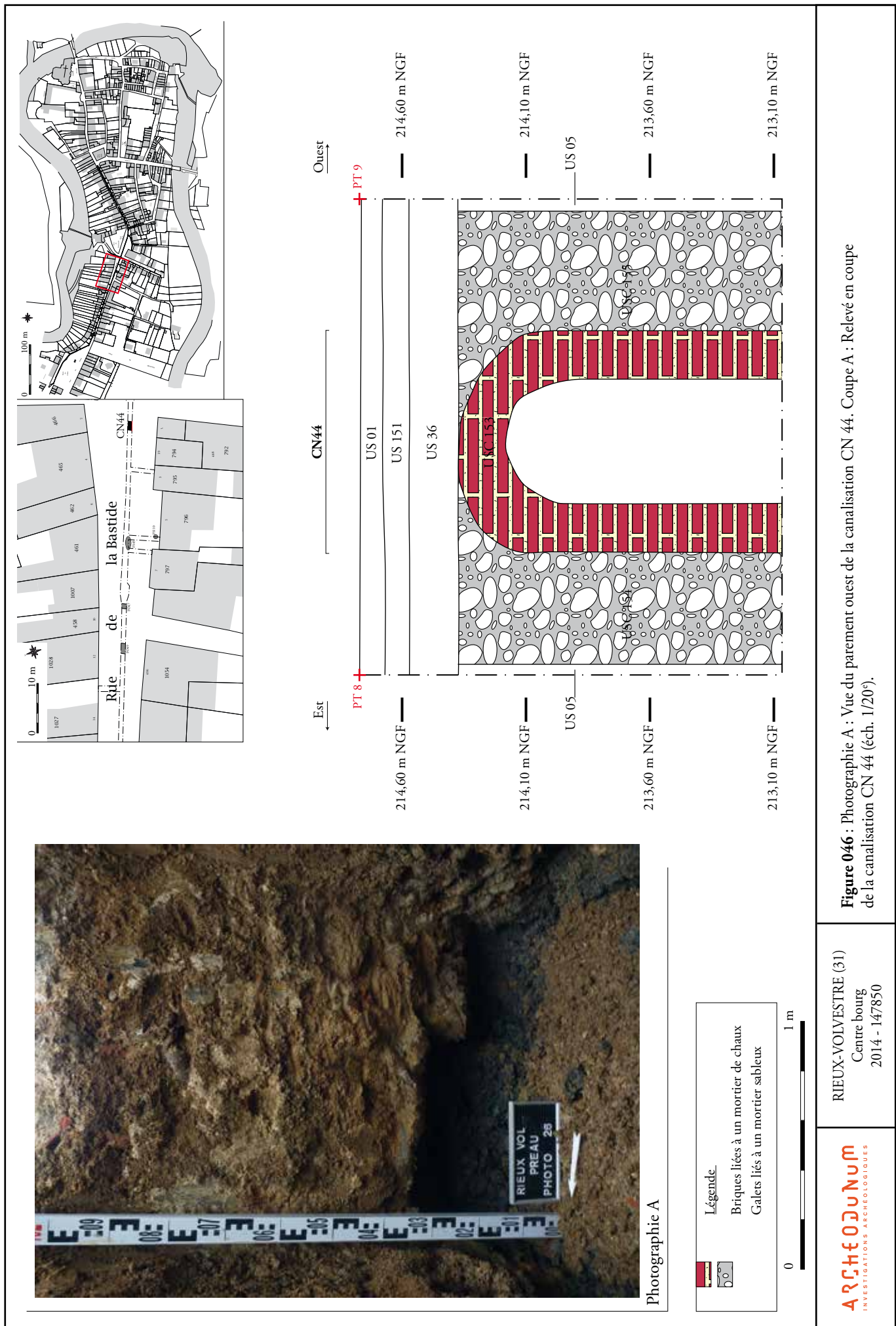
Figure 044 : Extrait du plan masse de l'extrémité est de la rue de la Bastide (éch. 1/400^e).

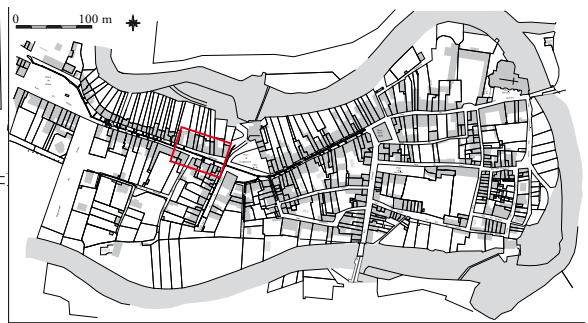
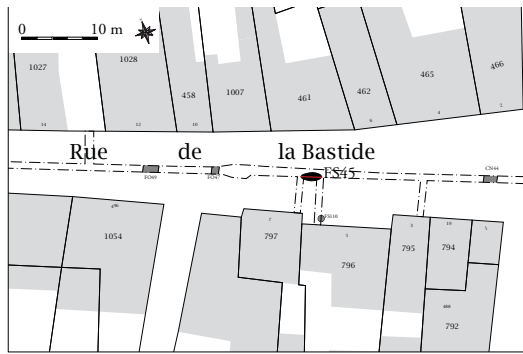


Photographie A



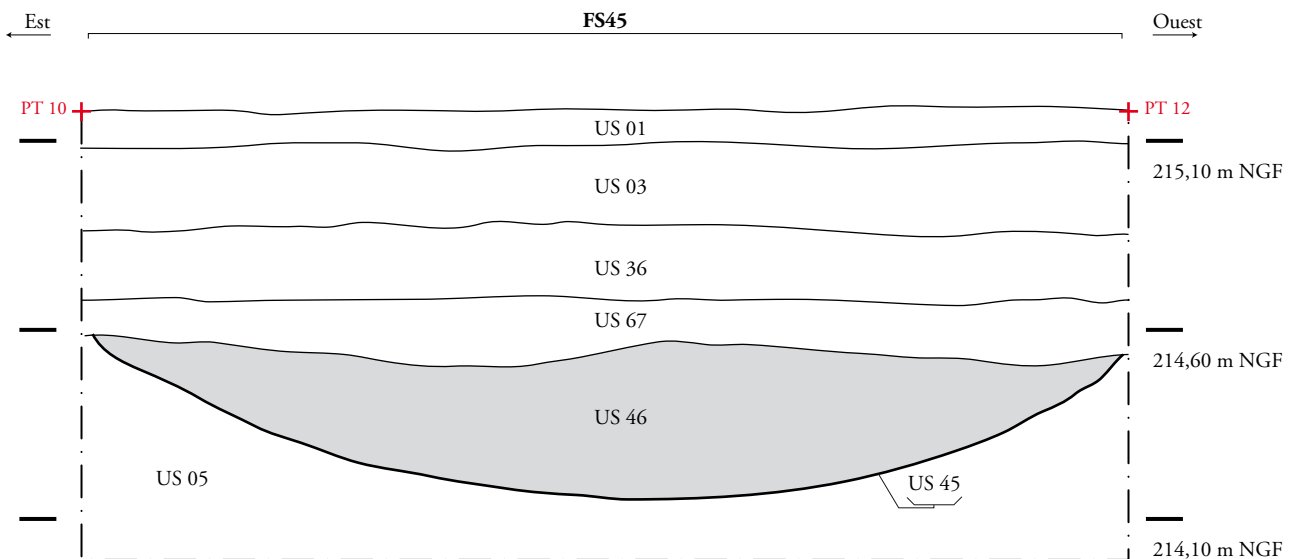
Photographie B

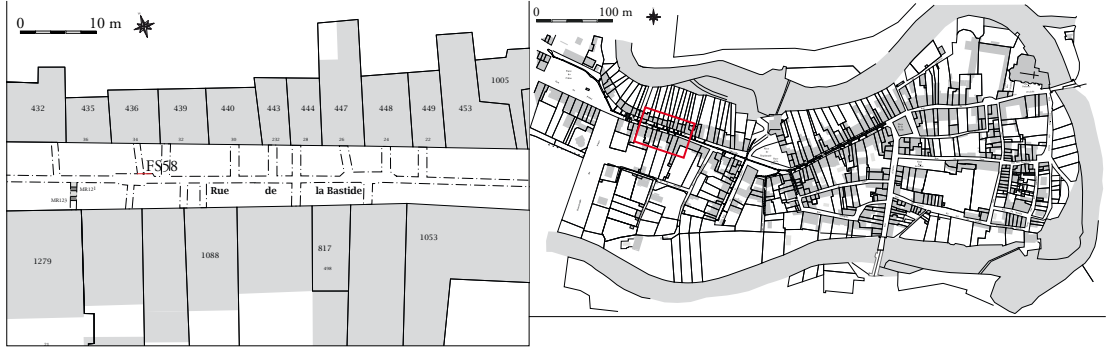




Photographie A

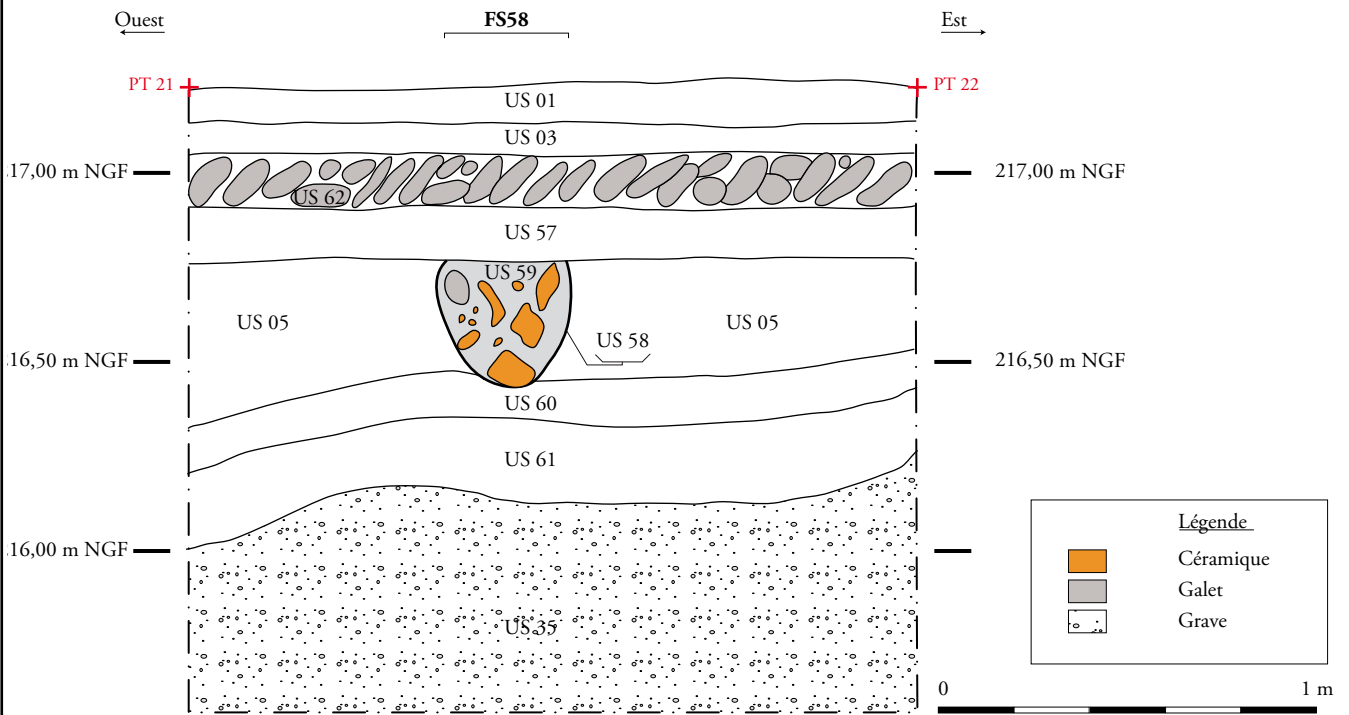
Coupe A

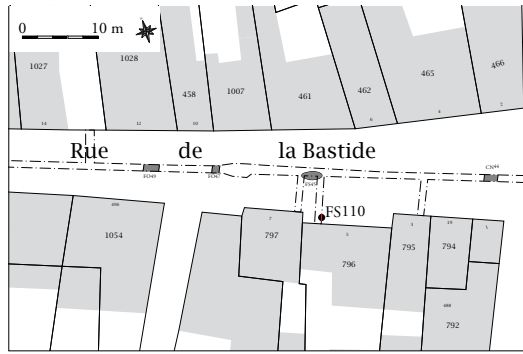




Photographie A

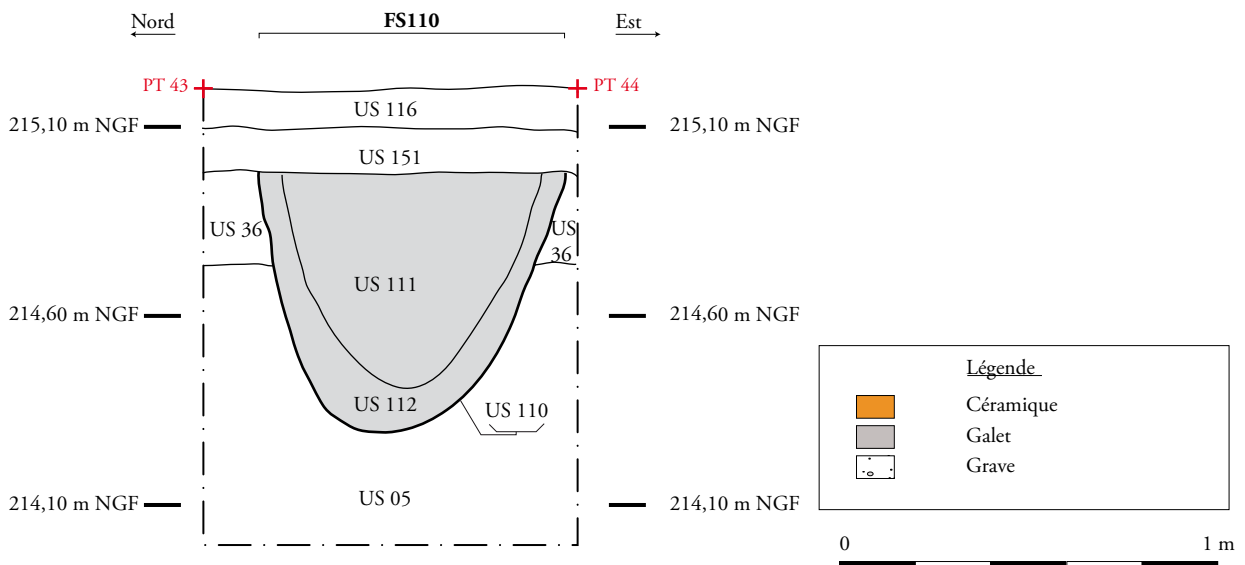
Coupe A





Photographie A

Coupe A

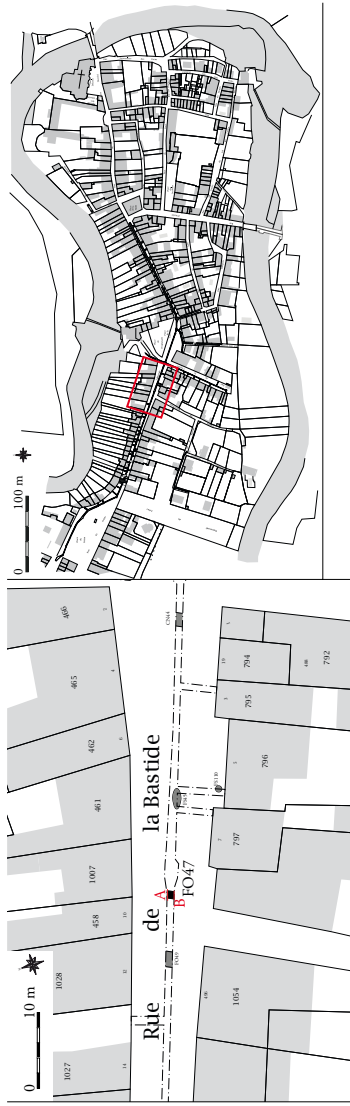




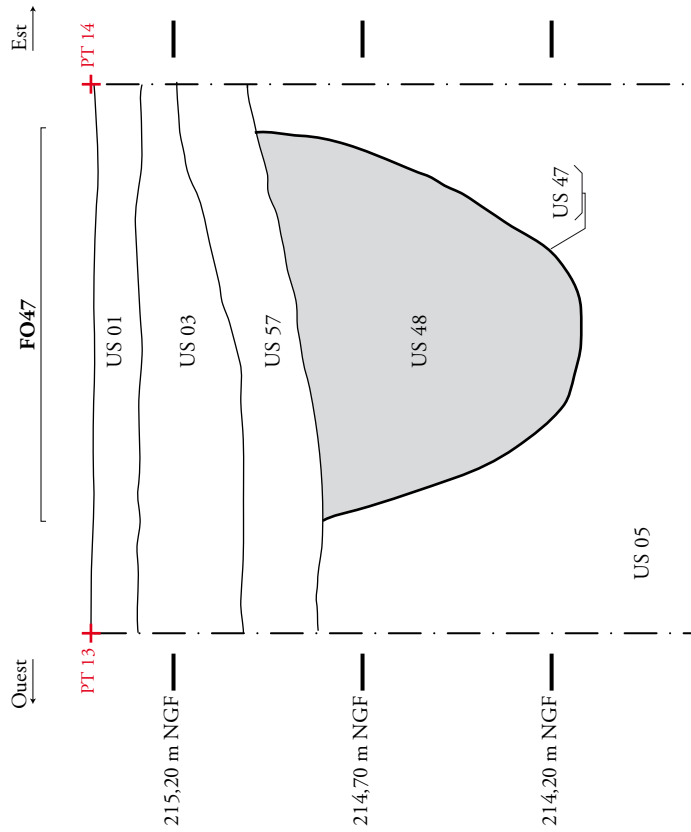
Photographie A



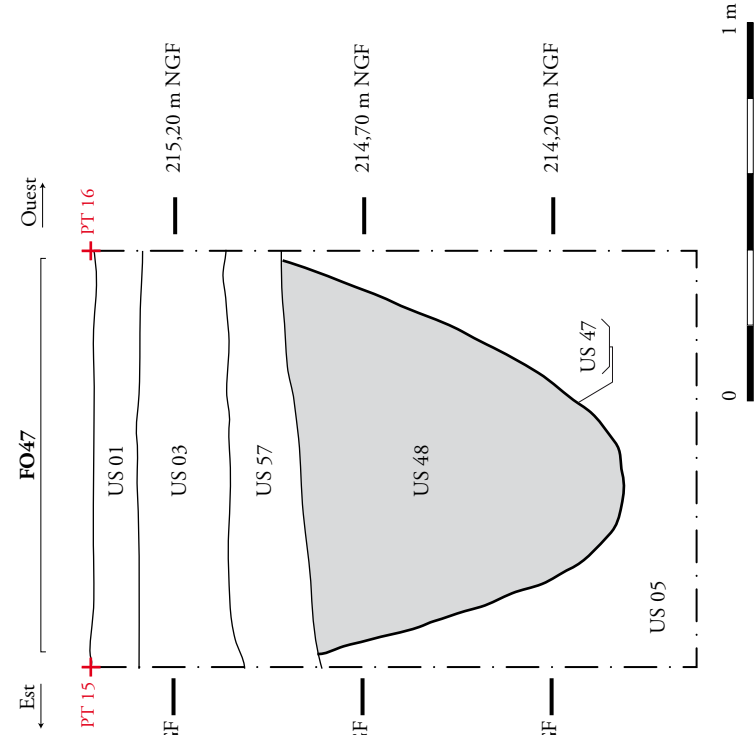
Photographie B



Coupe A



Coupe B



RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

ARCHEODUNUM
INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Figure 051 : Coupe A : Relevé de la coupe nord du fossé FO 47 (éch. 1/20°). Coupe B : Relevé de la coupe sud du fossé FO 47 (éch. 1/20°).

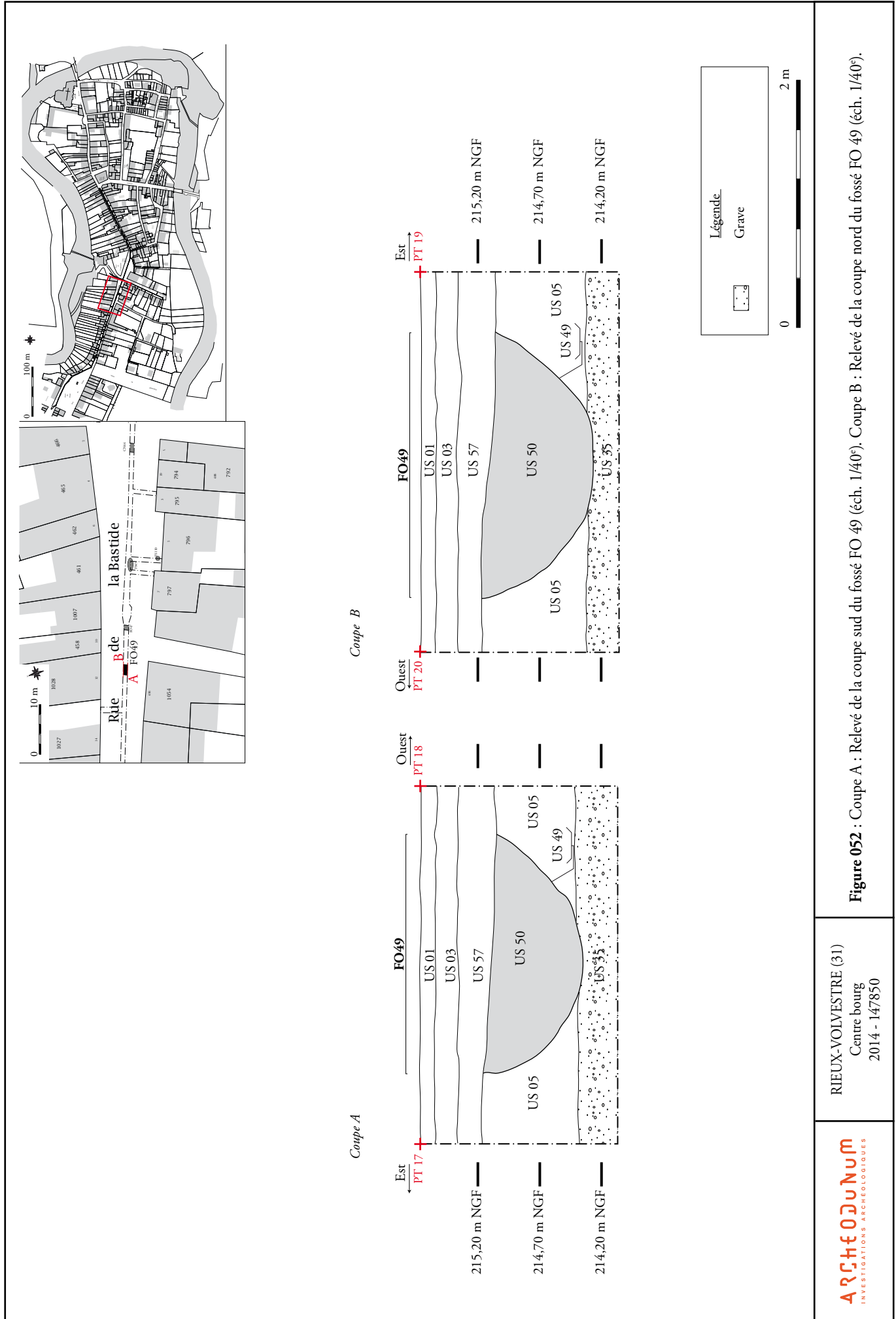


Figure 052 : Coupe A : Relevé de la coupe sud du fossé FO 49 (éch. 1/40°). Coupe B : Relevé de la coupe nord du fossé FO 49 (éch. 1/40°).

RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

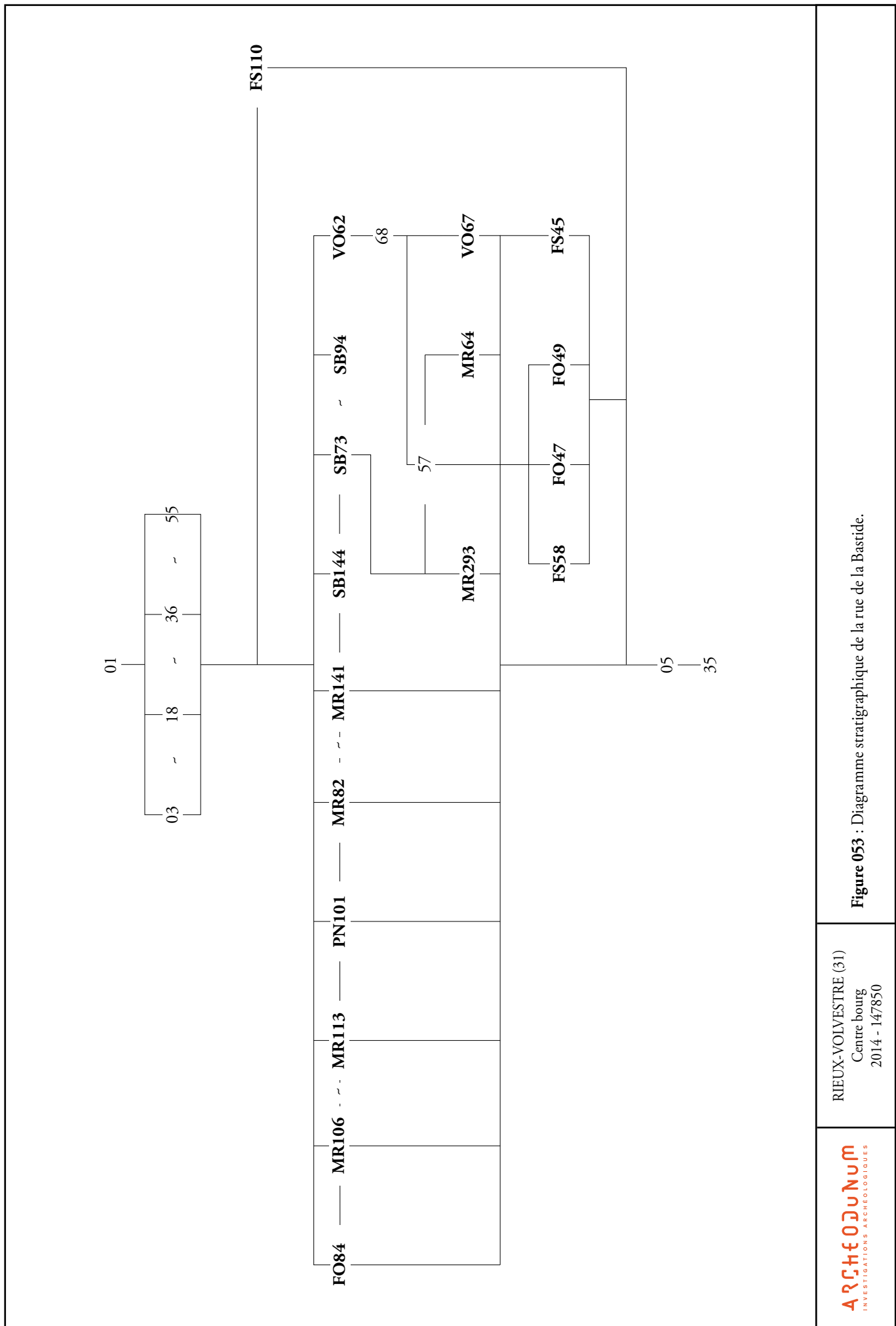
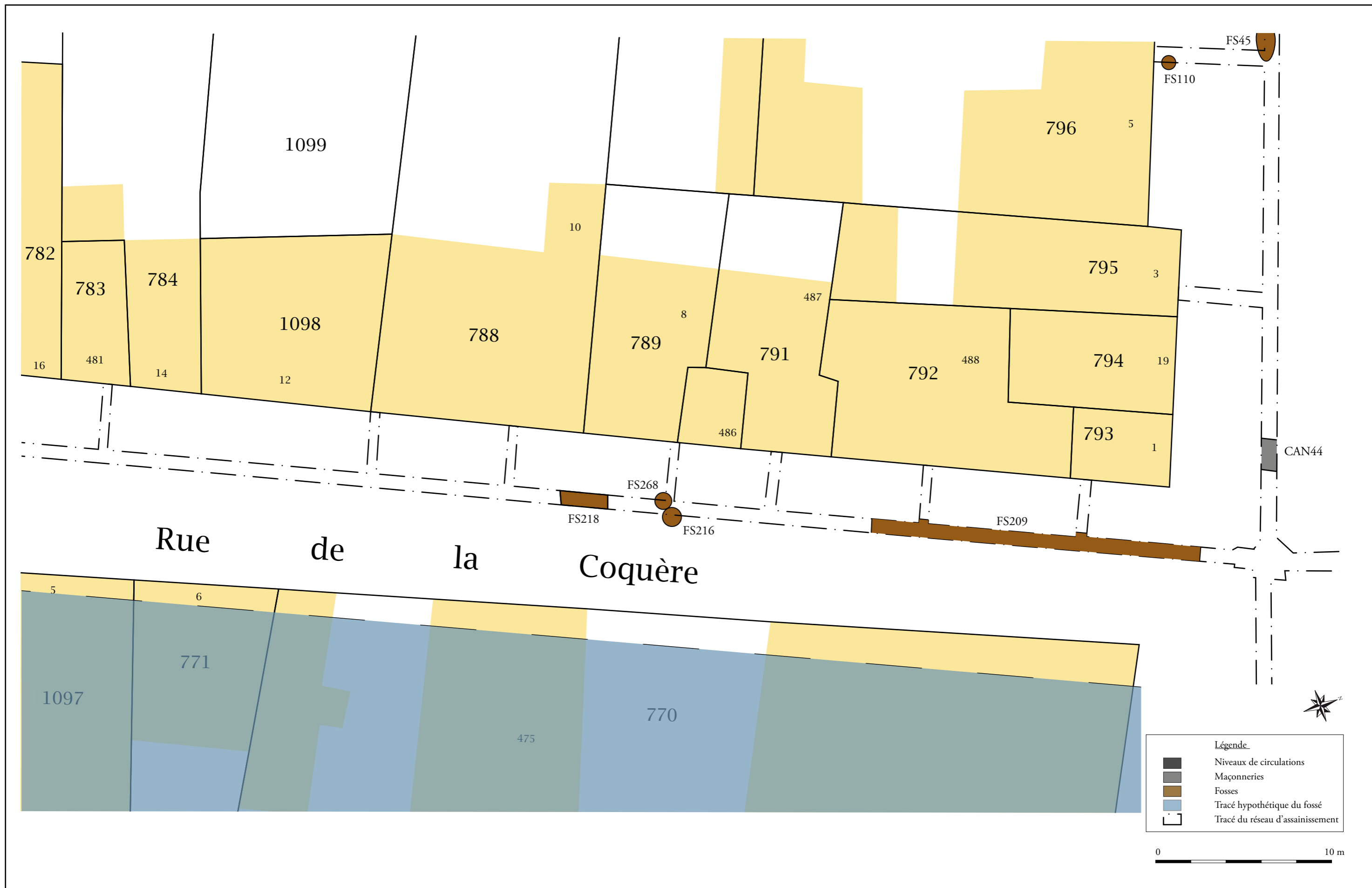
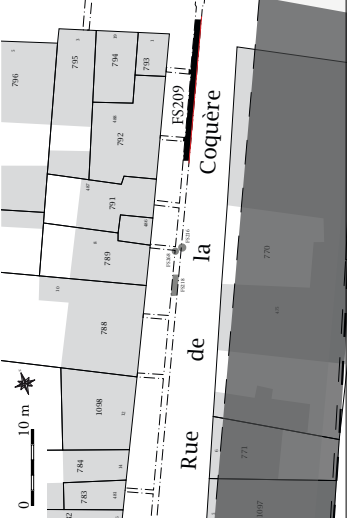
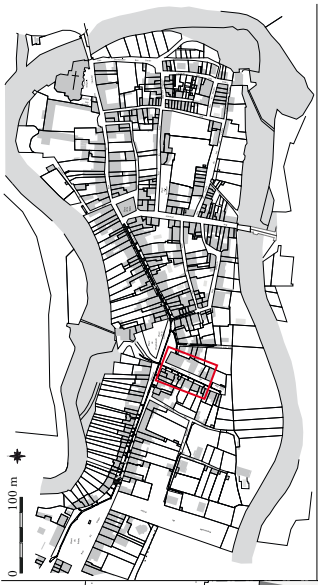


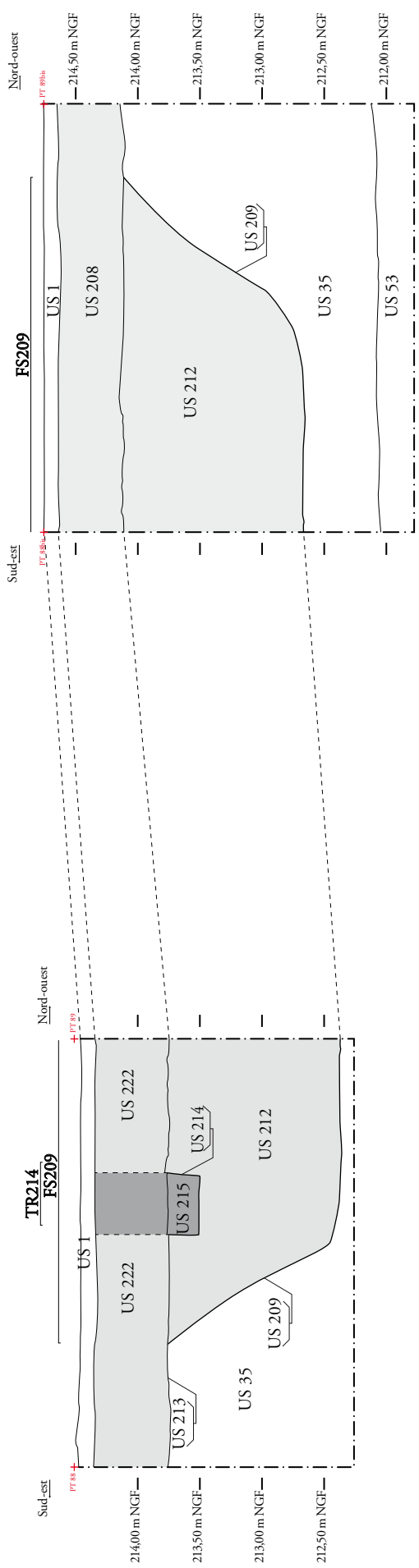
Figure 053 : Diagramme stratigraphique de la rue de la Bastide.

RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850





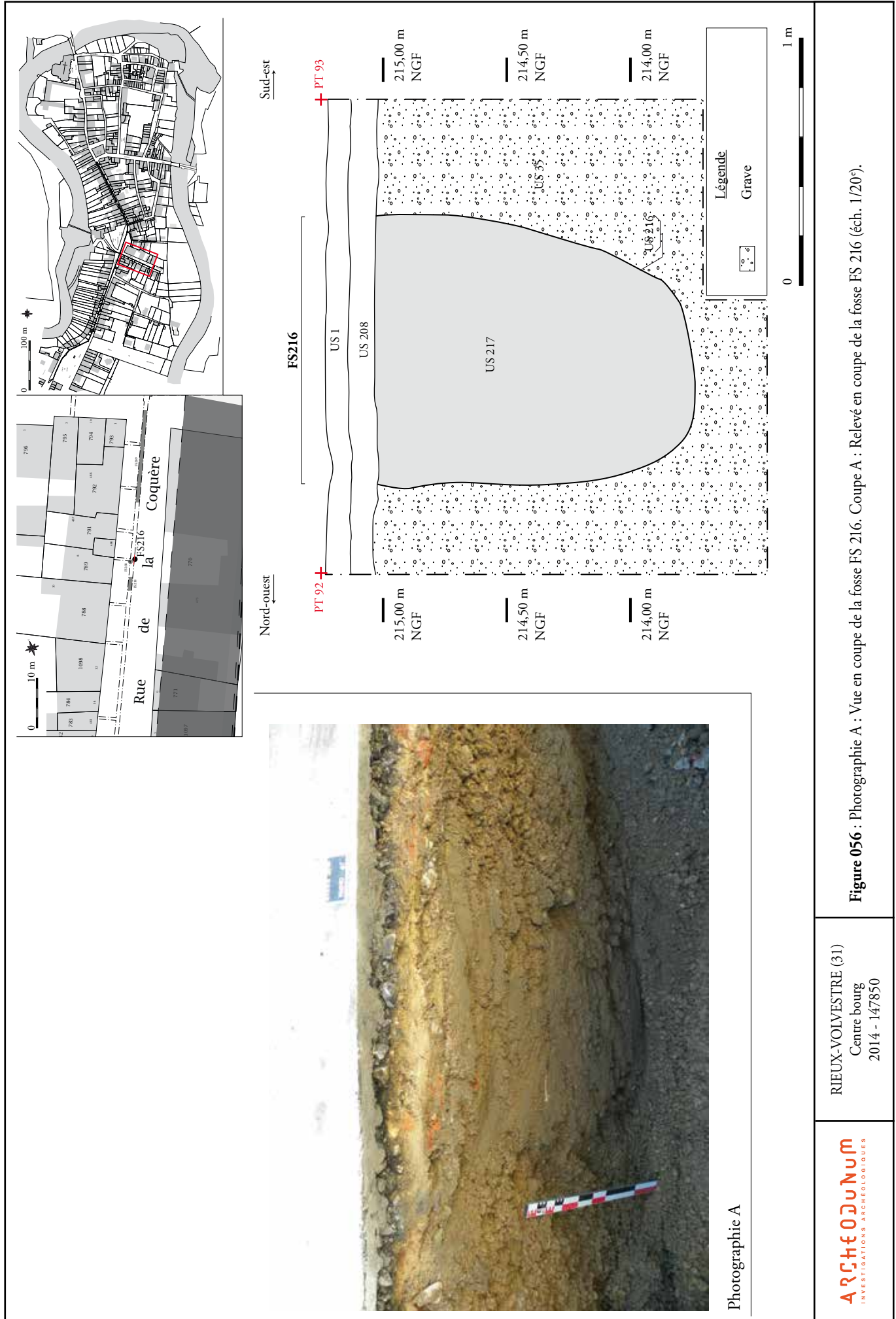
24,20m



RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

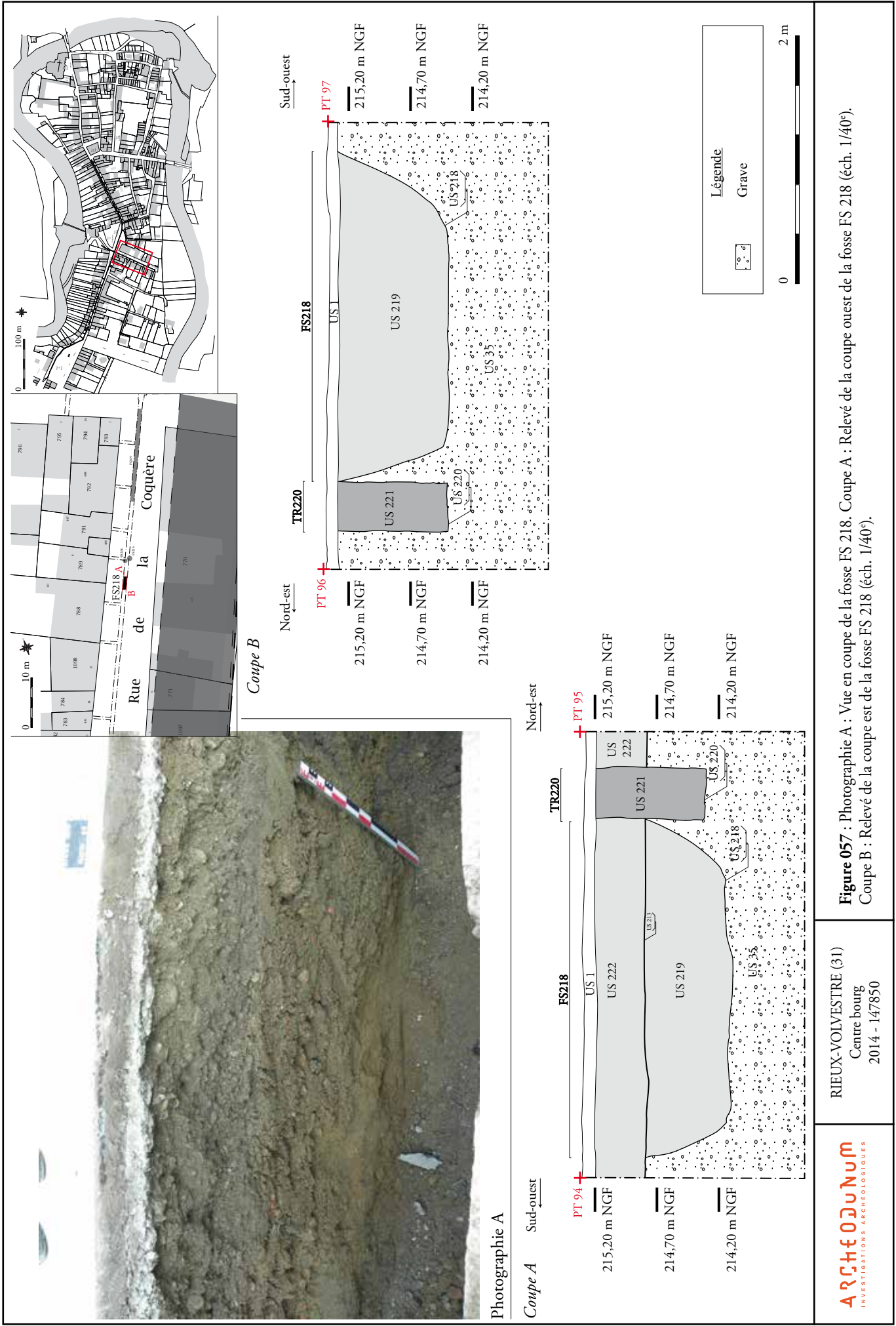


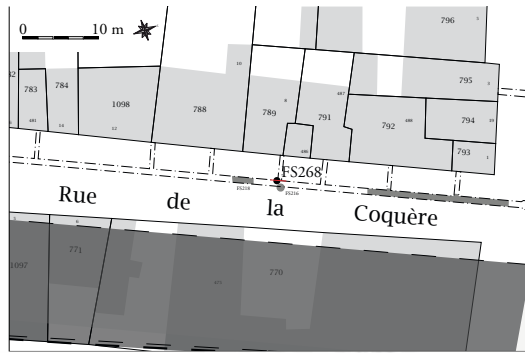
Figure 055 : Relevé de la coupe nord de la fosse FS 209 (éch. 1/40').



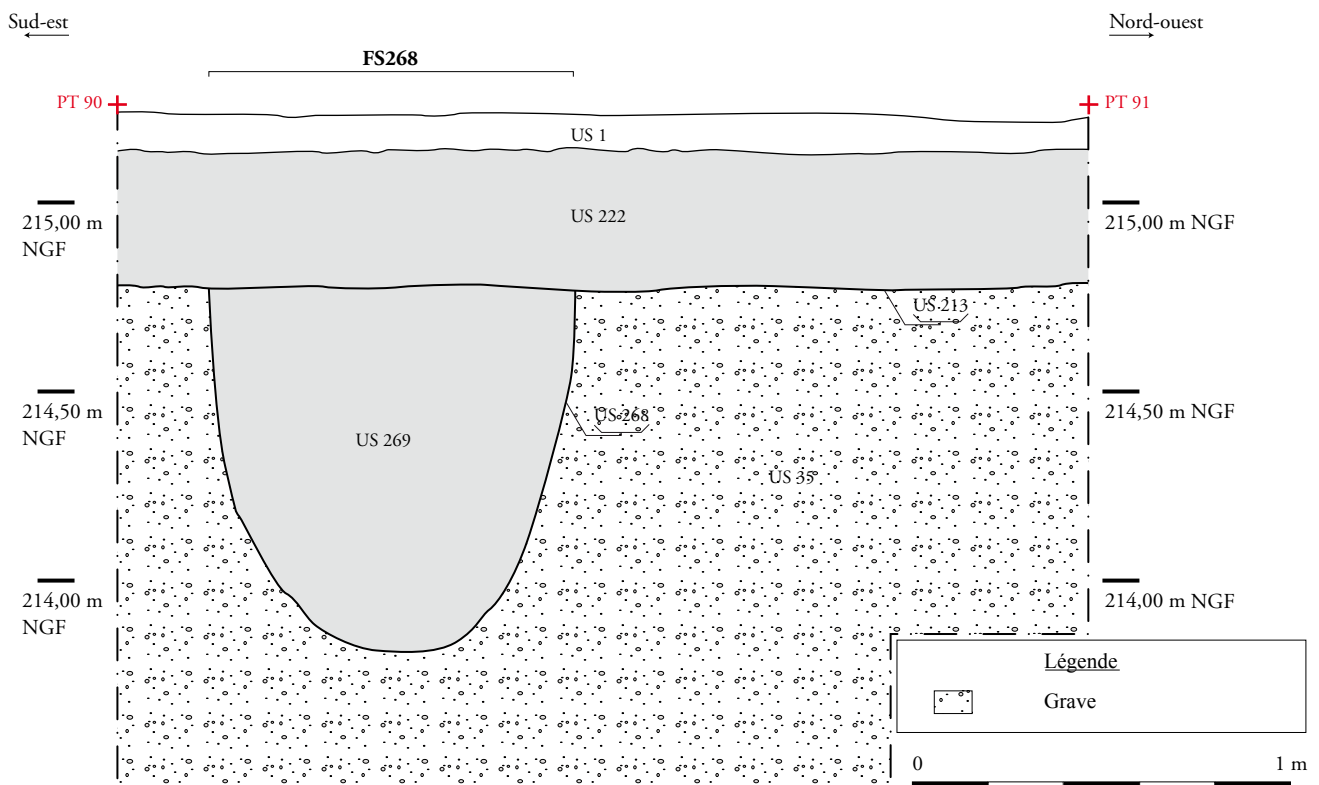
RIEUX-VOLVESTRE (31)
 Centre bourg
 2014 - 147850

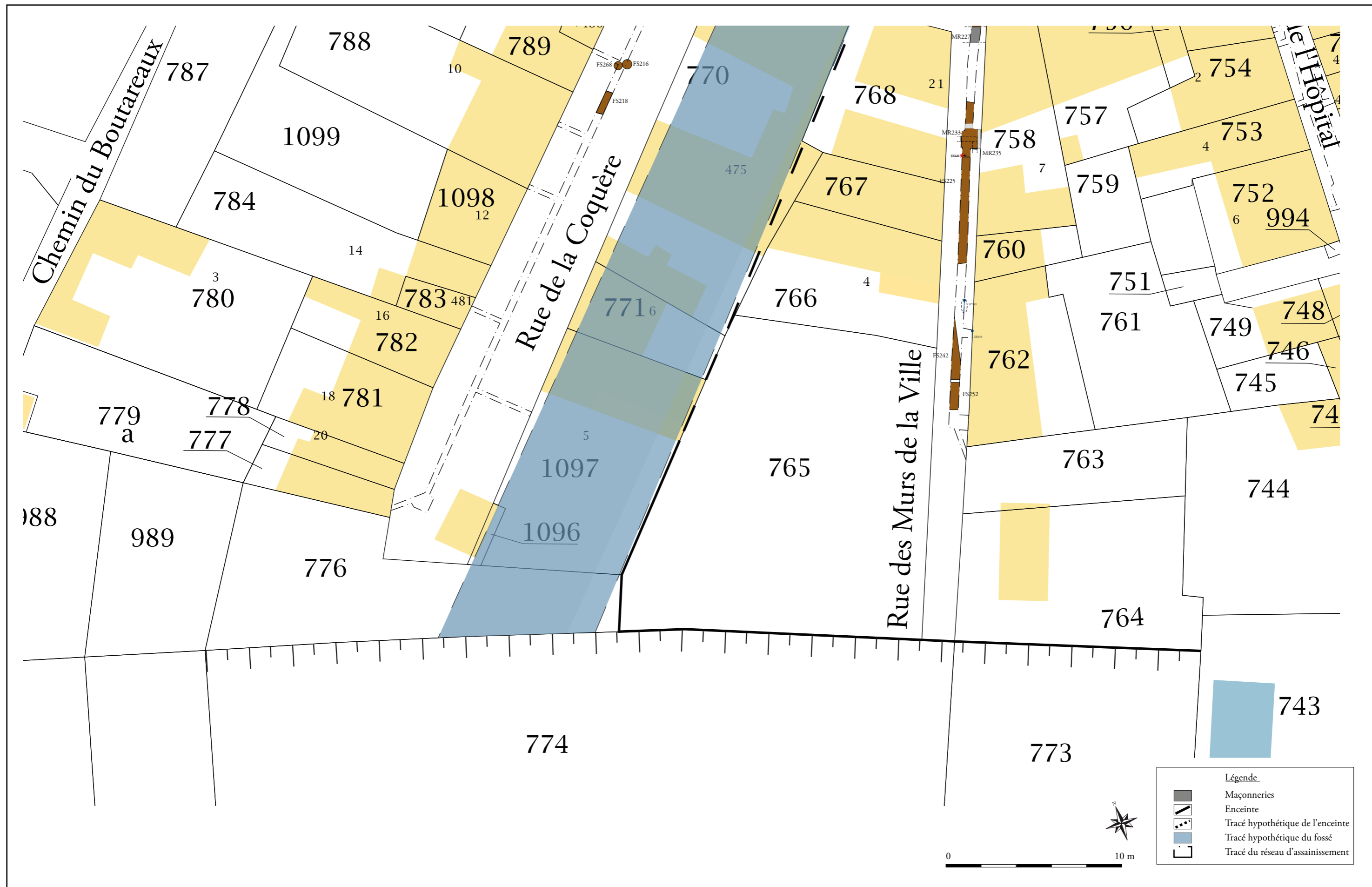






Photographie A





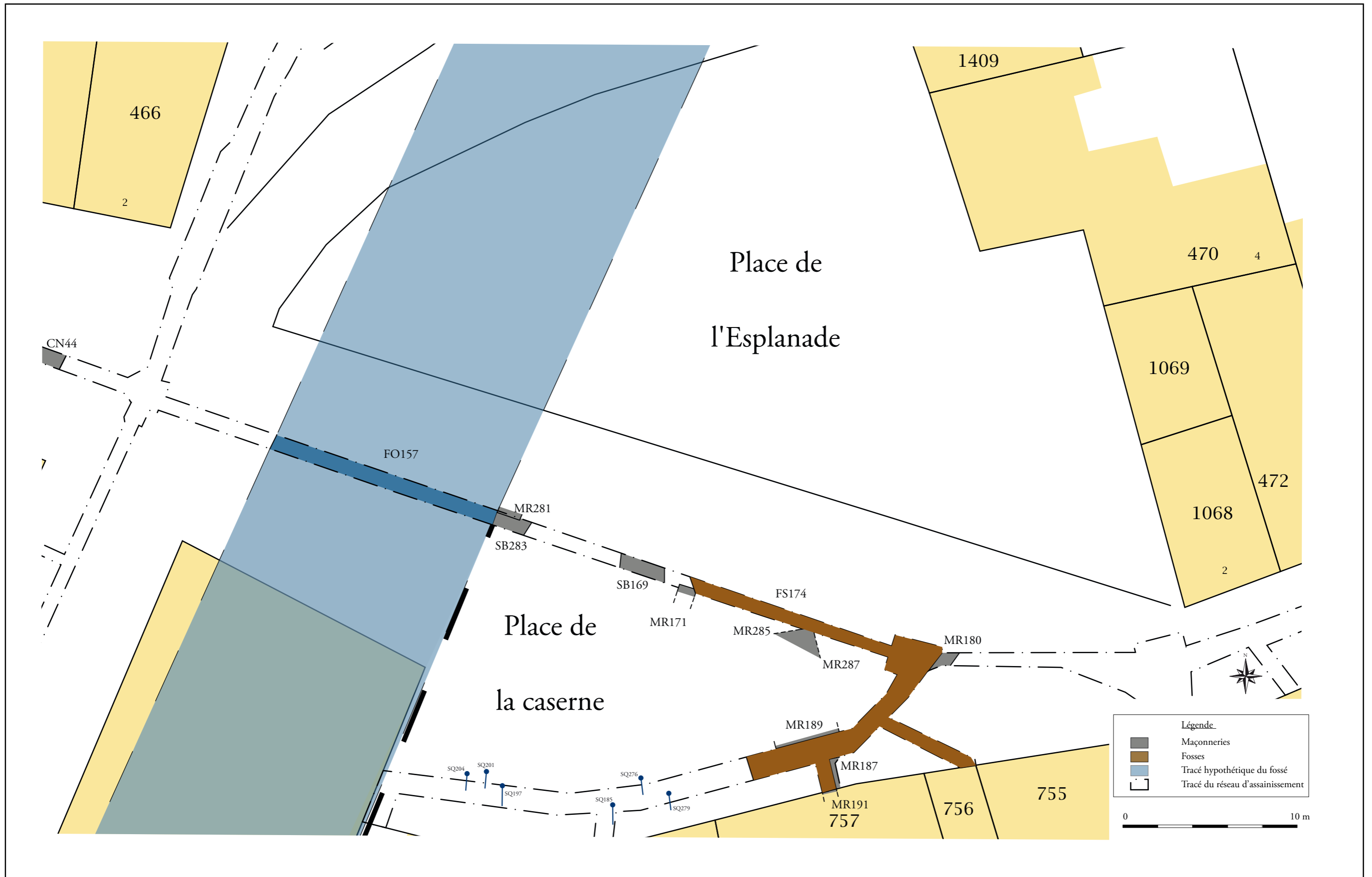




Photographie A



Photographie B





Photographie A



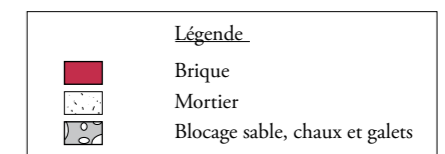
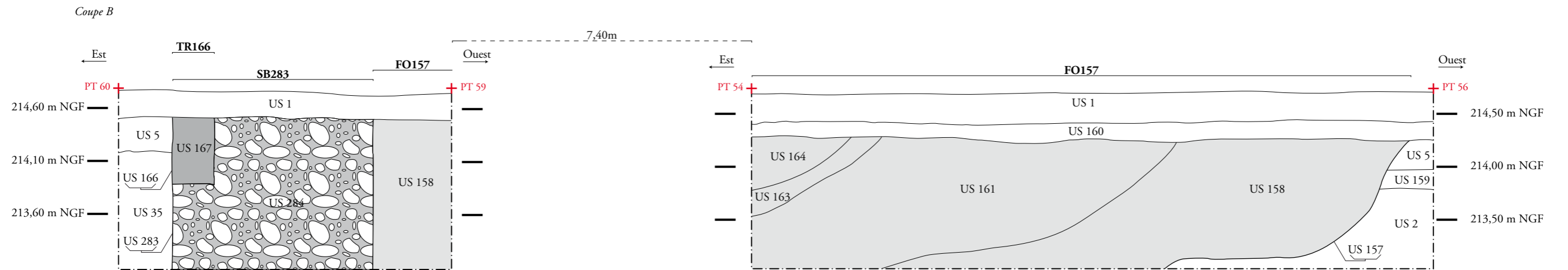
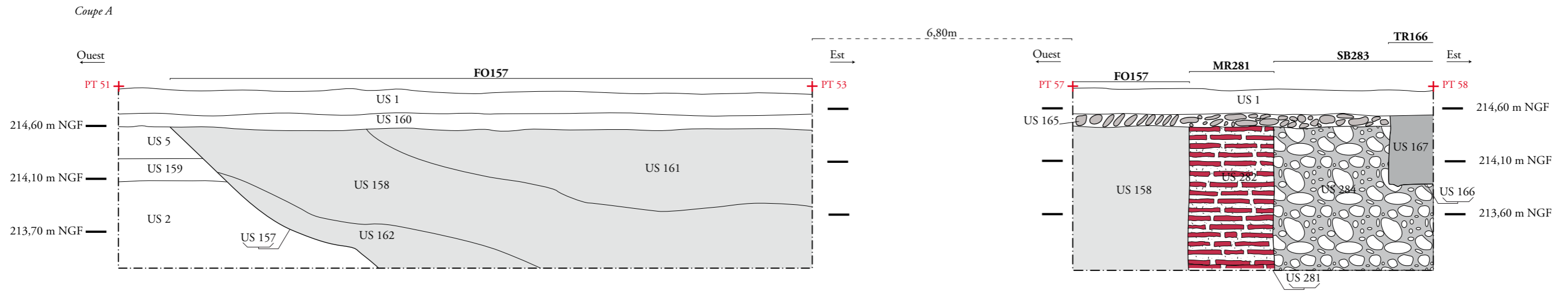
Photographie B



Photographie A



Photographie B

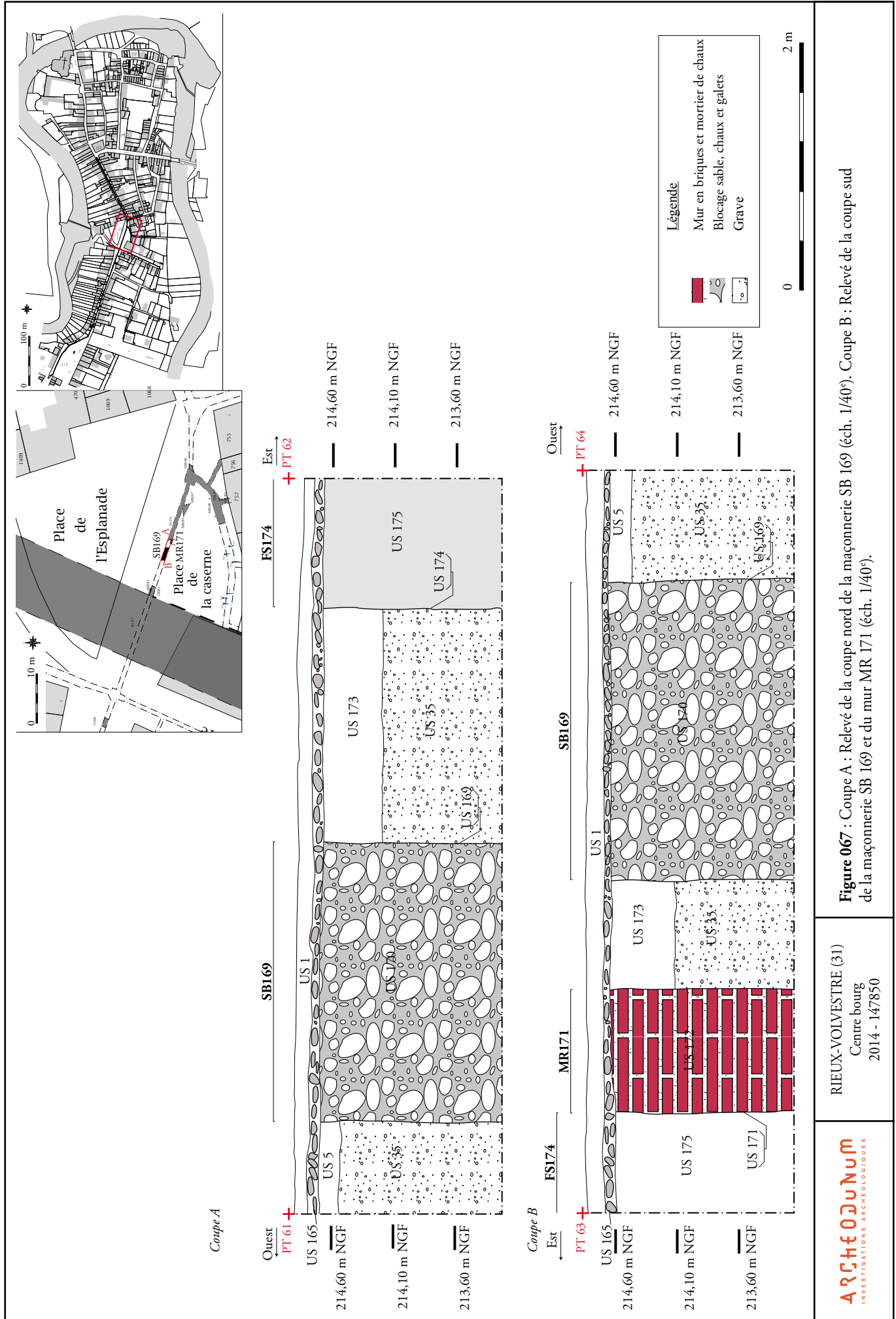




Photographie A



Photographie B





Photographie A



Photographie B

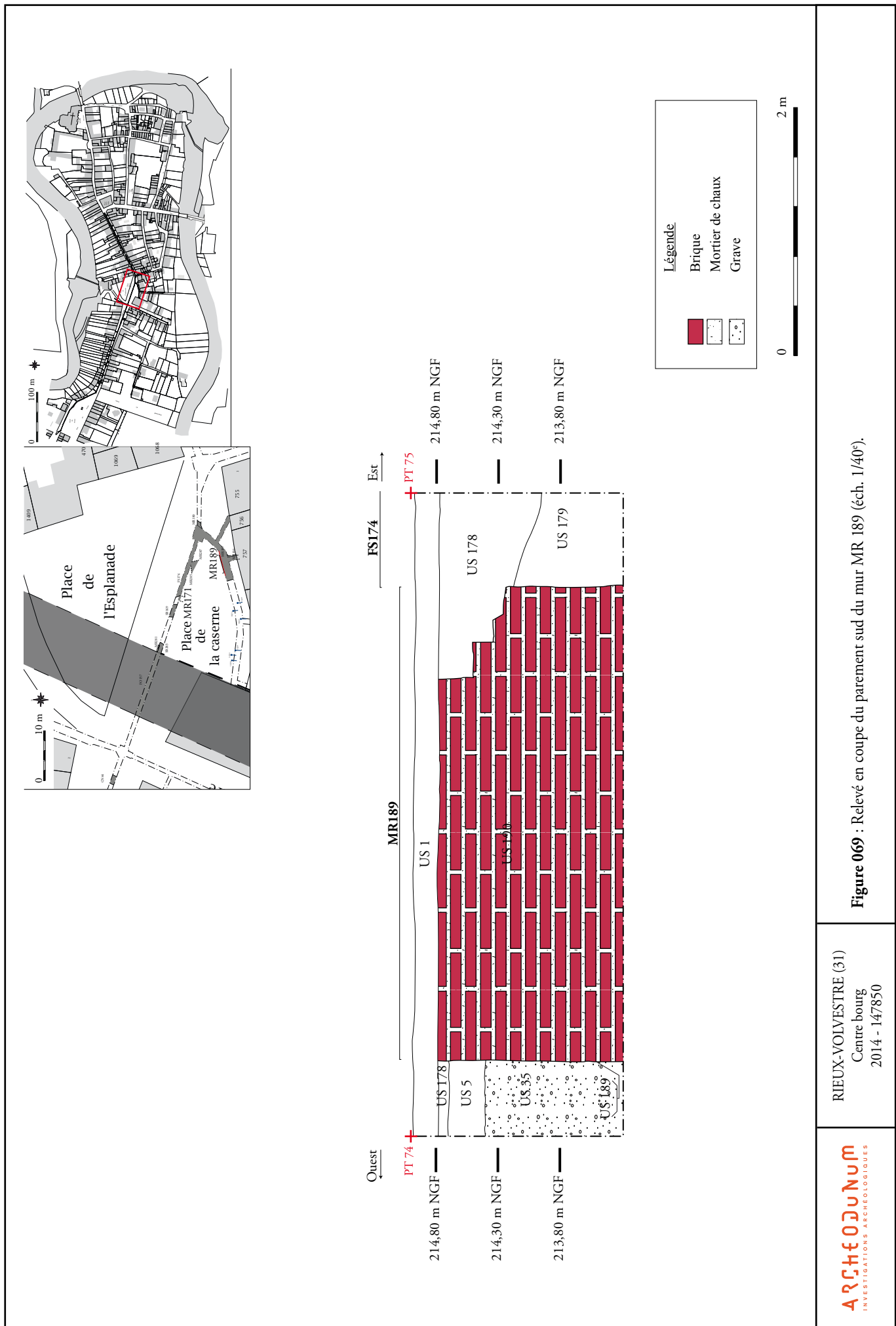


Figure 069 : Relevé en coupe du parement sud du mur MR 189 (éch. 1/40^e).

RIEUX-VOLVESTRE (31)
 Centre bourg
 2014 - 147850



Photographie A



Photographie B

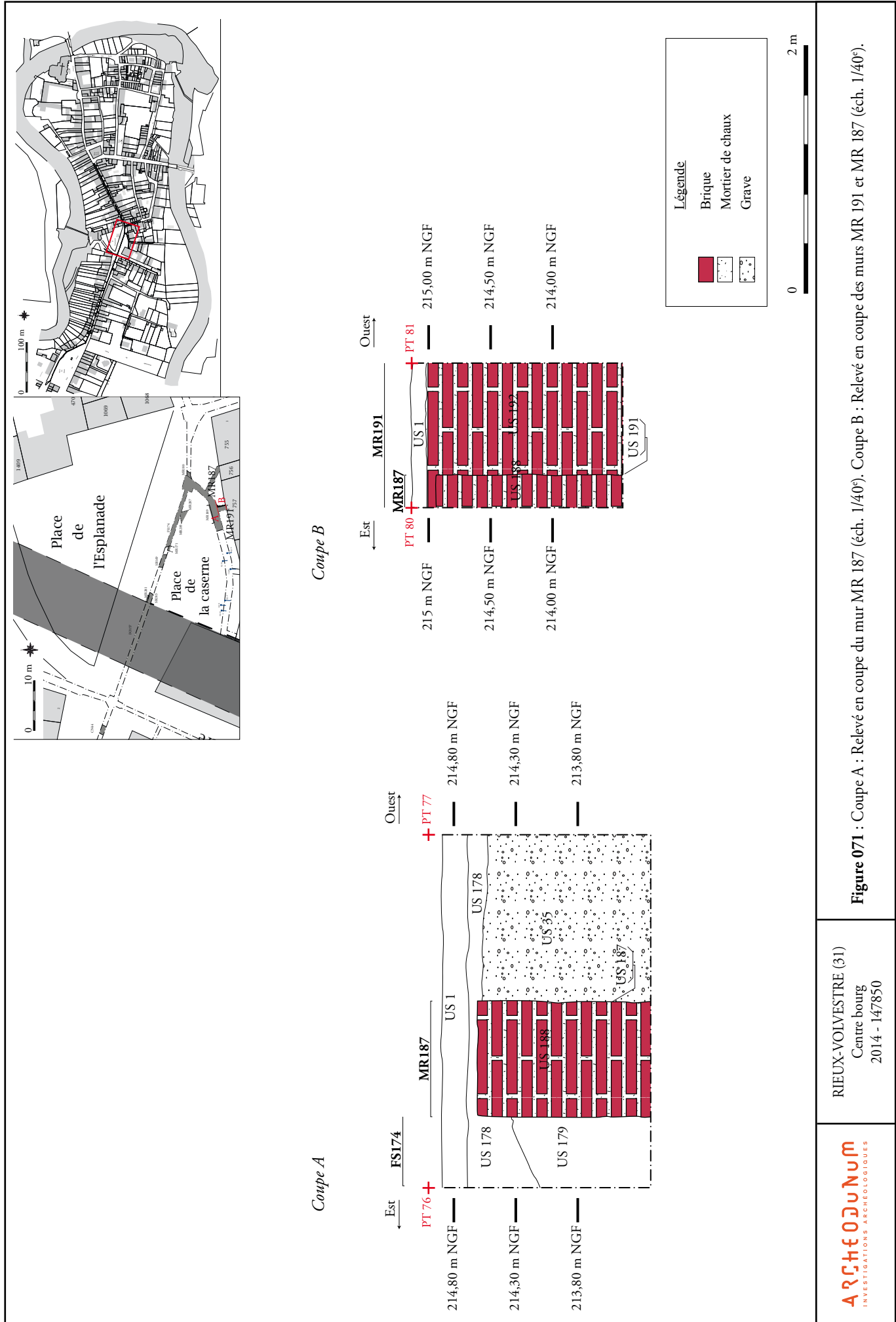
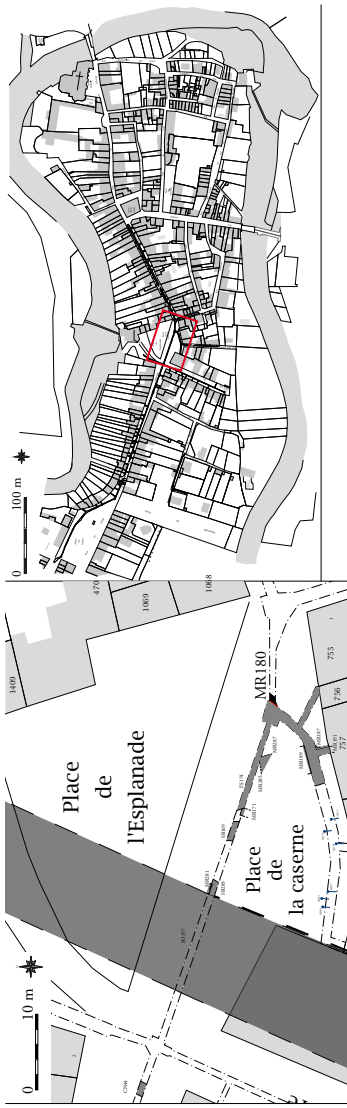


Figure 071 : Coupe A : Relevé en coupe du mur MR 187 (éch. 1/40'). Coupe B : Relevé en coupe des murs MR 191 et MR 187 (éch. 1/40').

RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850



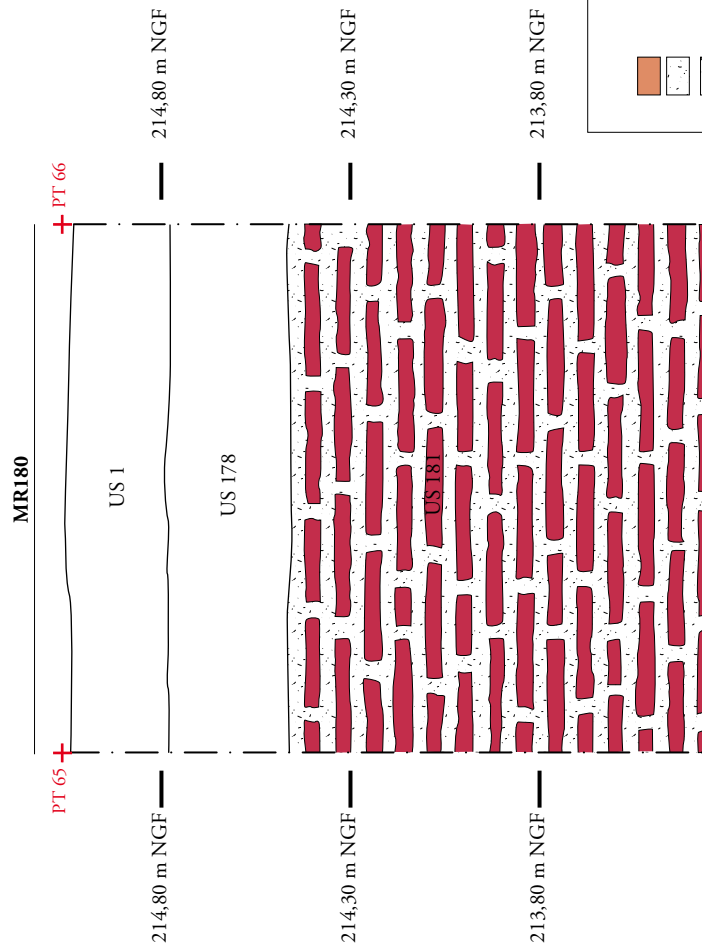
Photographie A



Coupe A

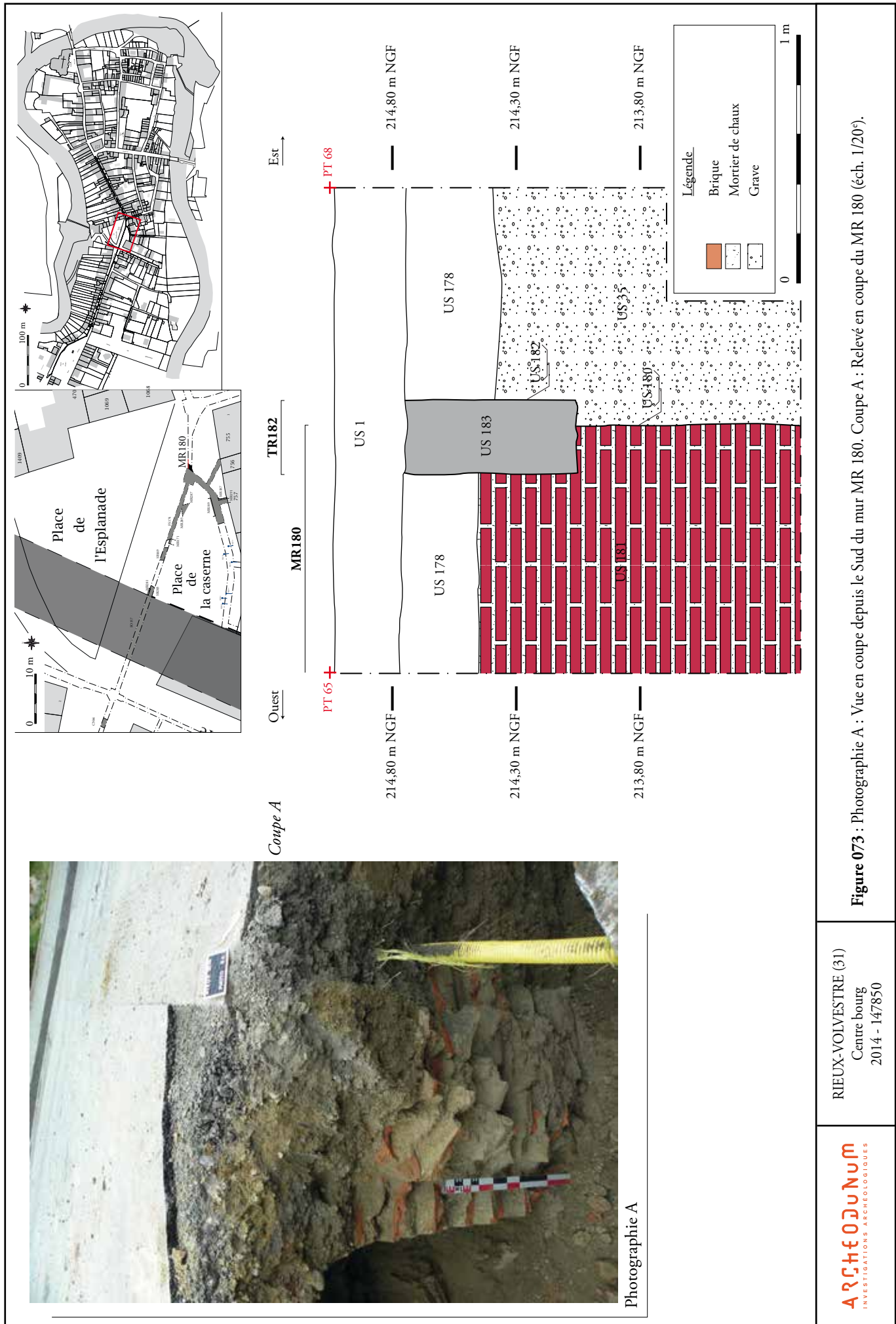
Sud-ouest

Nord-est



RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

Figure 072 : Photographie A : Vue du parement ouest du mur MR 180. Coupe A : Relevé du parement ouest du mur MR 180 (éch. 1/20^e).





Photographie A

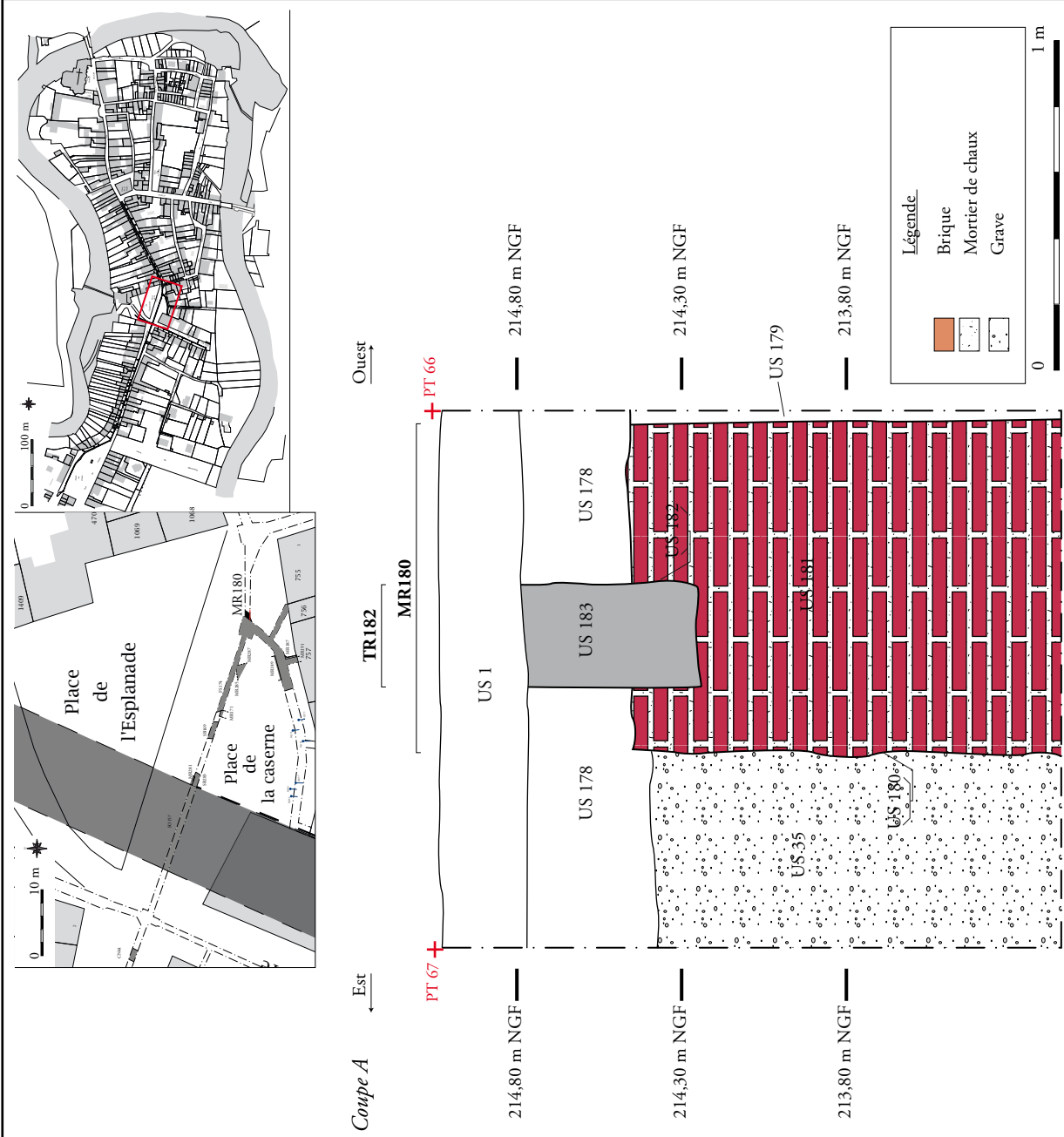


Figure 074 : Photographie A : Vue en coupe depuis le Nord du mur MR 180. Coupe A : Relevé en coupe du MR 180 (éch. 1/20').

RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

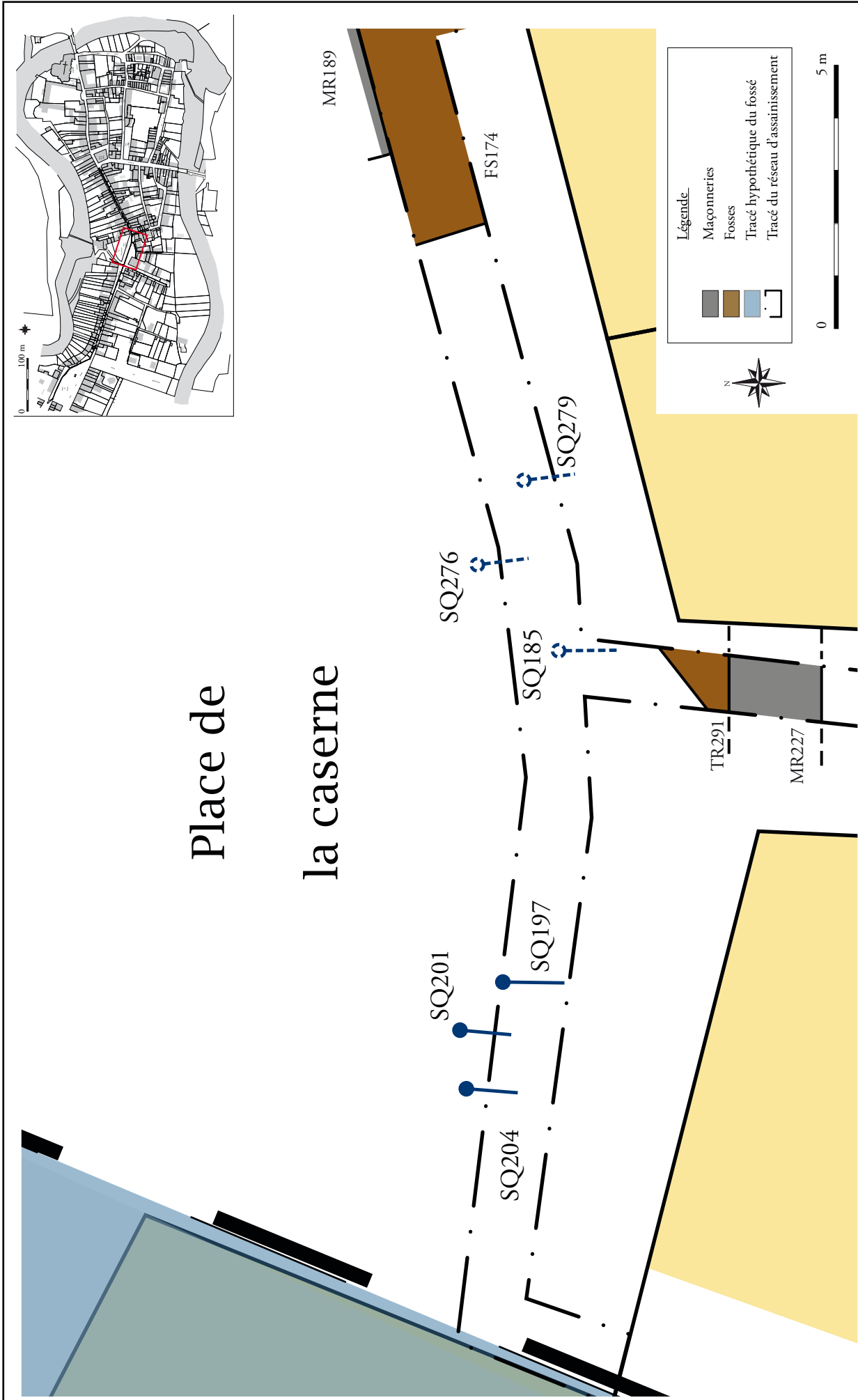


Photographie A



Photographie B

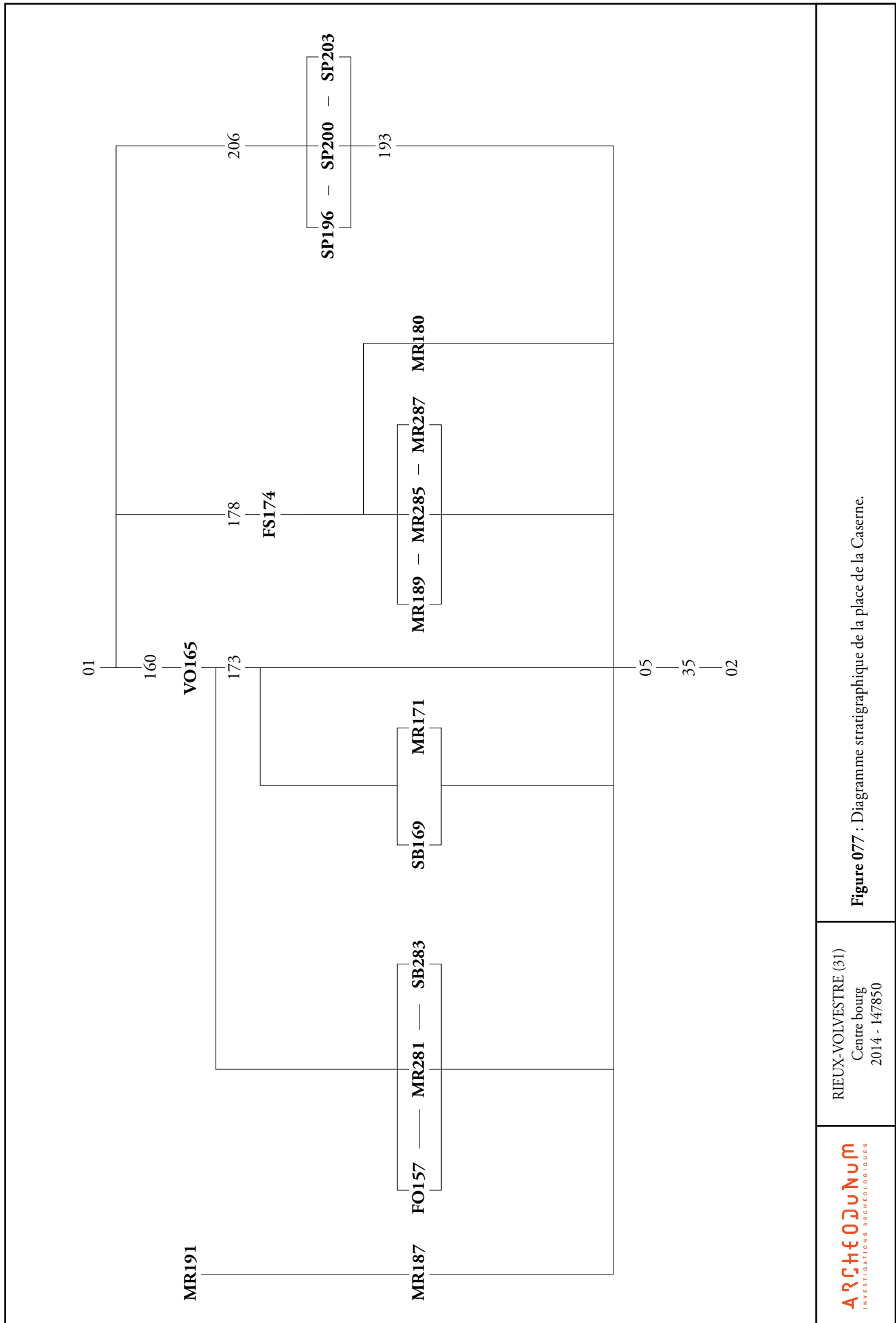
Place de la caserne



RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850



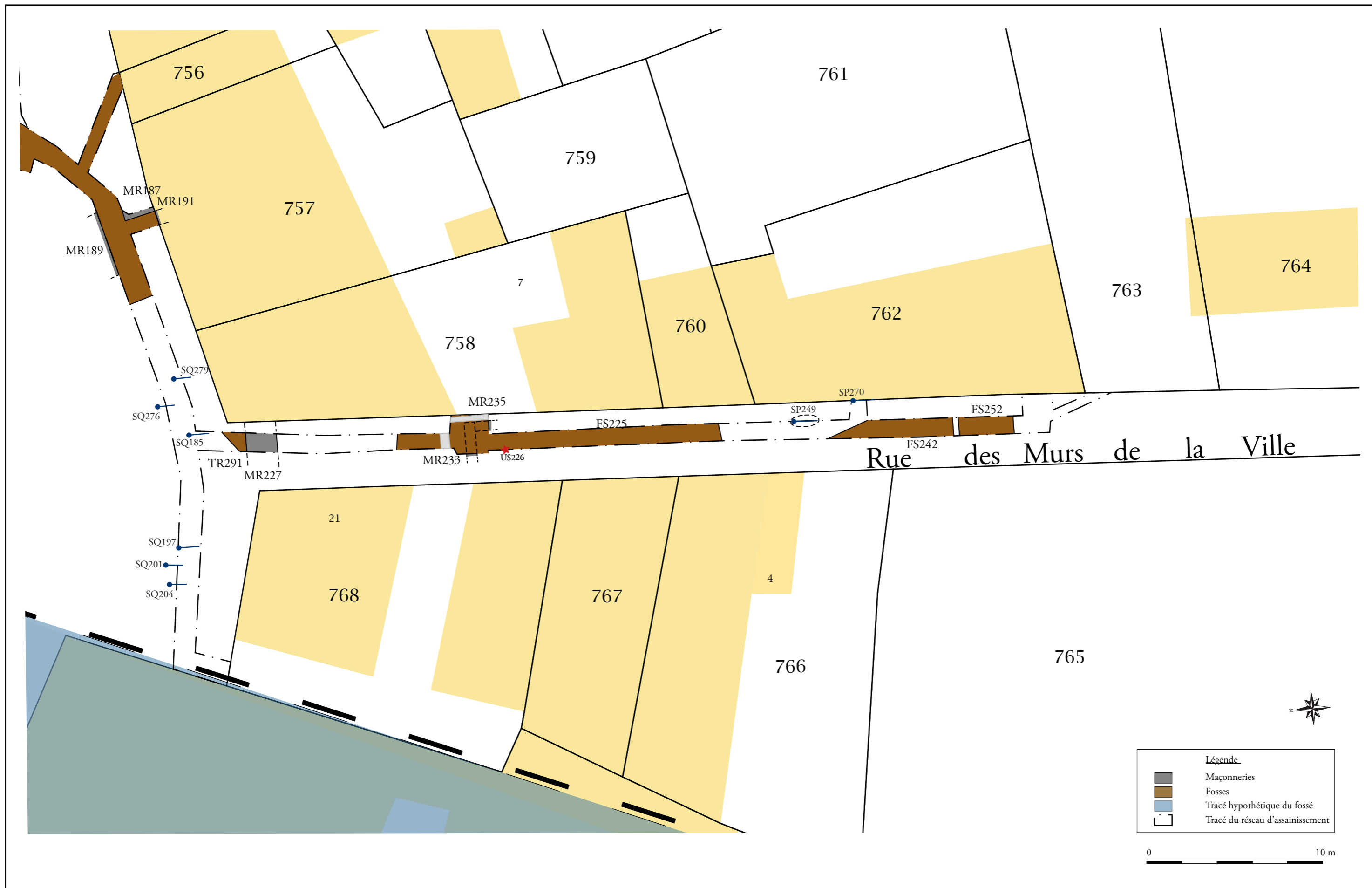
Figure 076 : Plan de bespace funéraire et des sépultures de la place de la Caserne (éch. 1/100^e).



RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850



Figure 077 : Diagramme stratigraphique de la place de la Caserne.





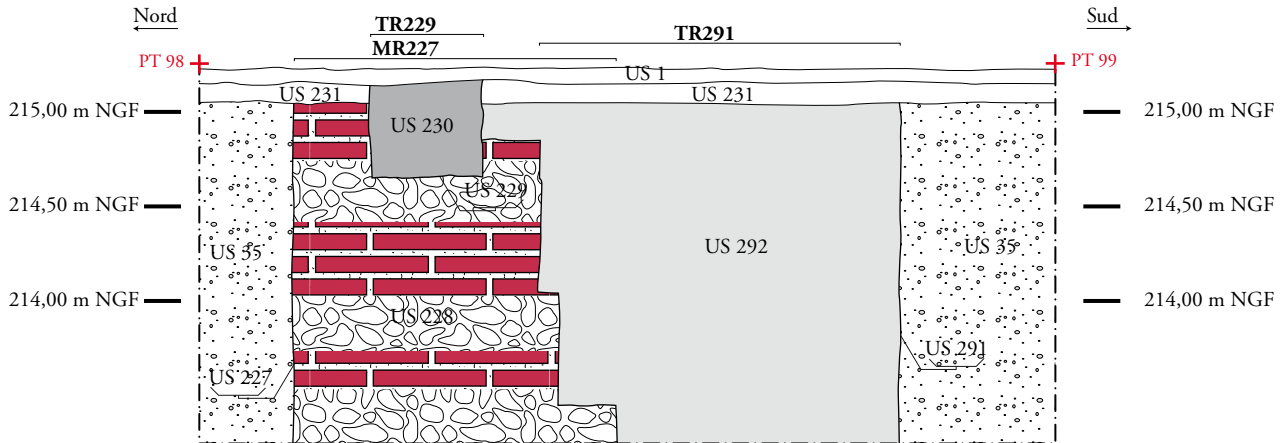
Photographie A



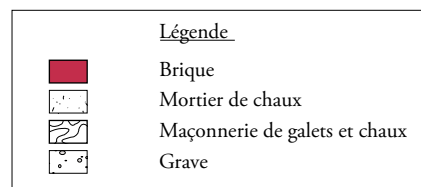
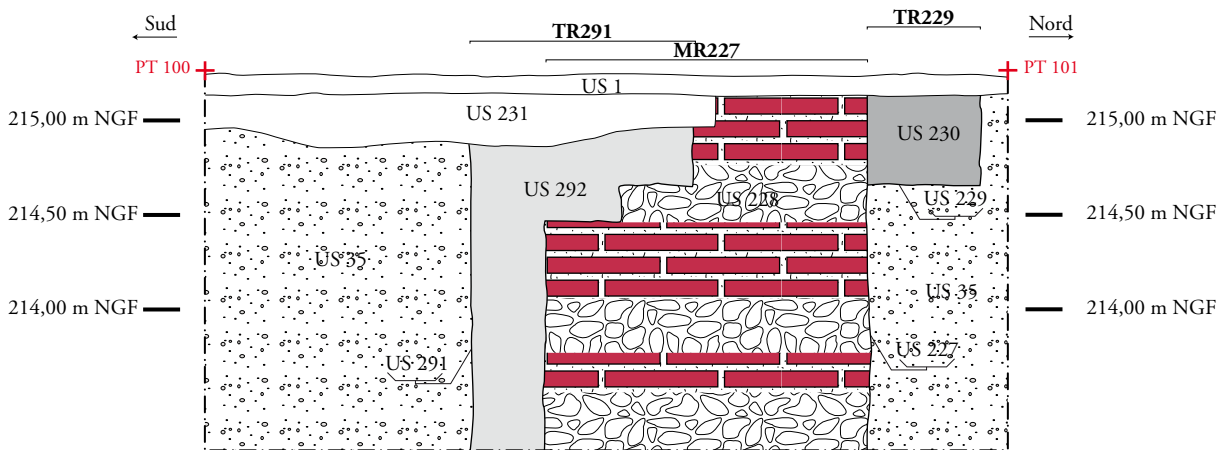
Photographie B



Coupe A



Coupe B



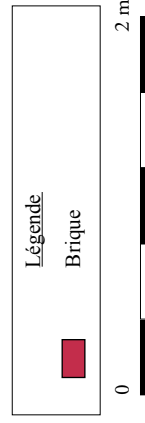
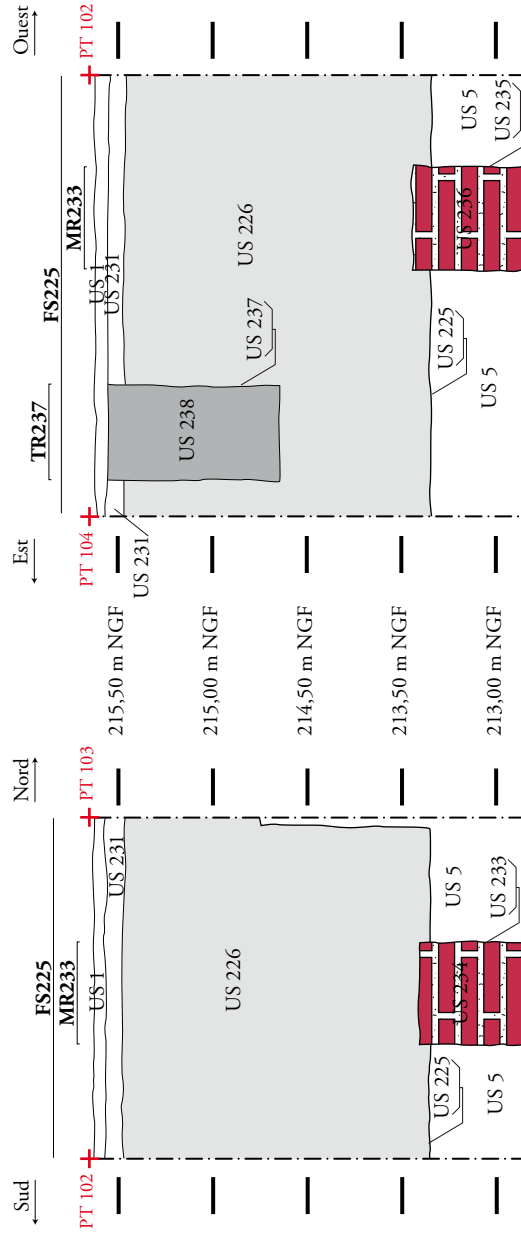


Photographie A



Coupe A

Coupe B



RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

ARCHÉOLOGUM
INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

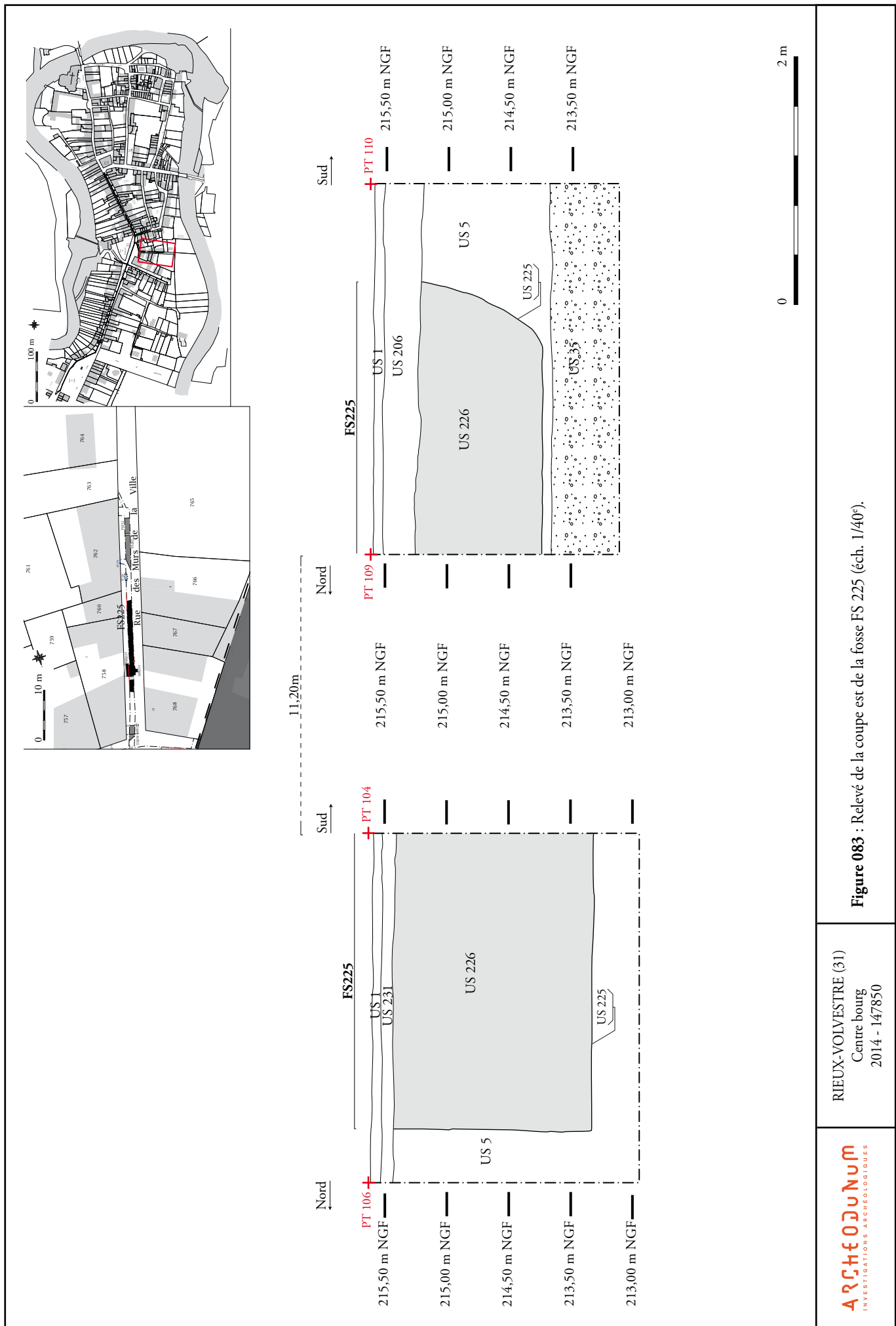
Figure 081 : Photographie A : Vue en coupe du mur MR 235. Coupe A : Relevé en coupe du mur MR 233 (éch. 1/40°).
Coupe B : Relevé en coupe du mur MR 235 (éch. 1/40°).



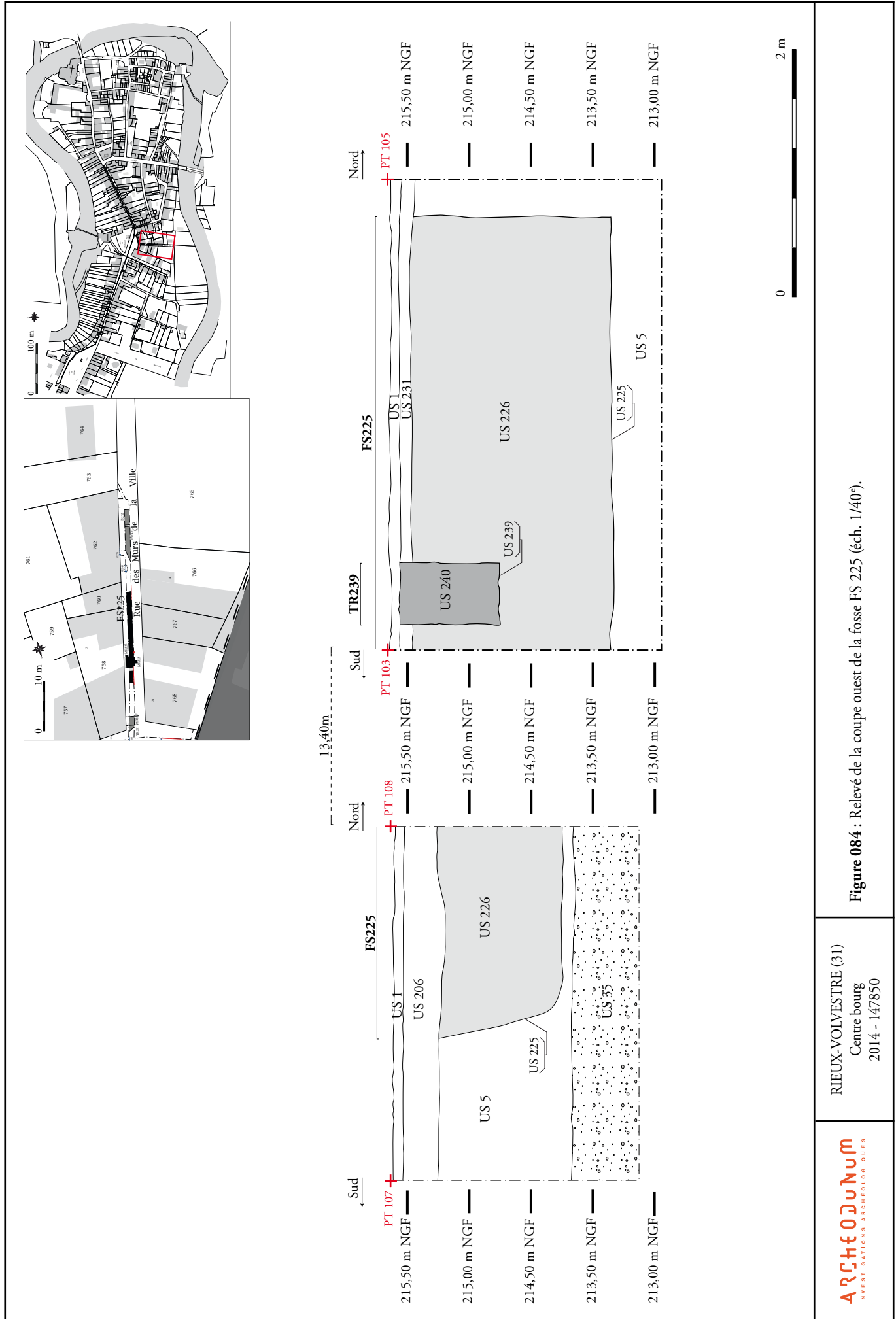
Photographie A



Photographie B



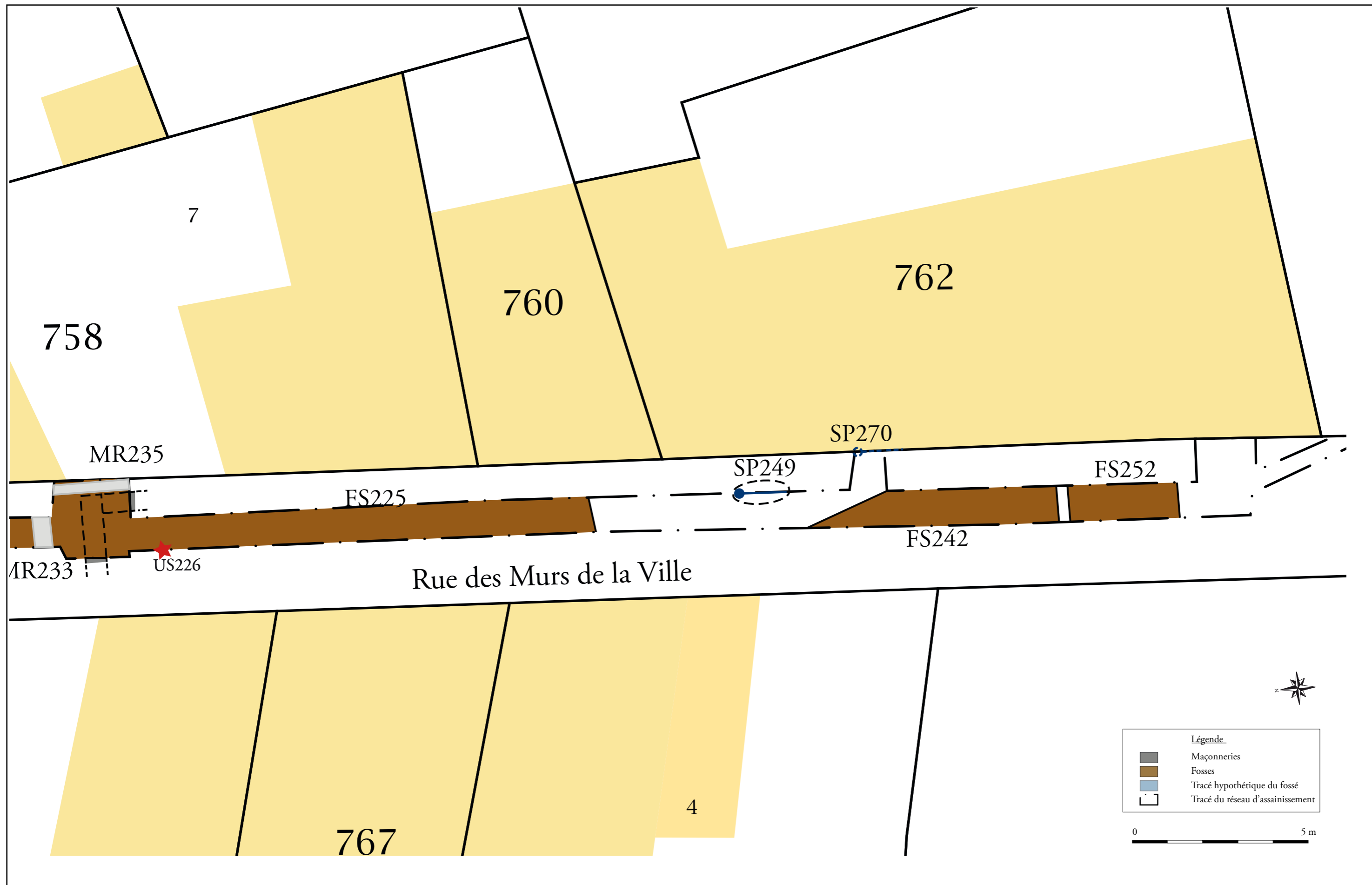
RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

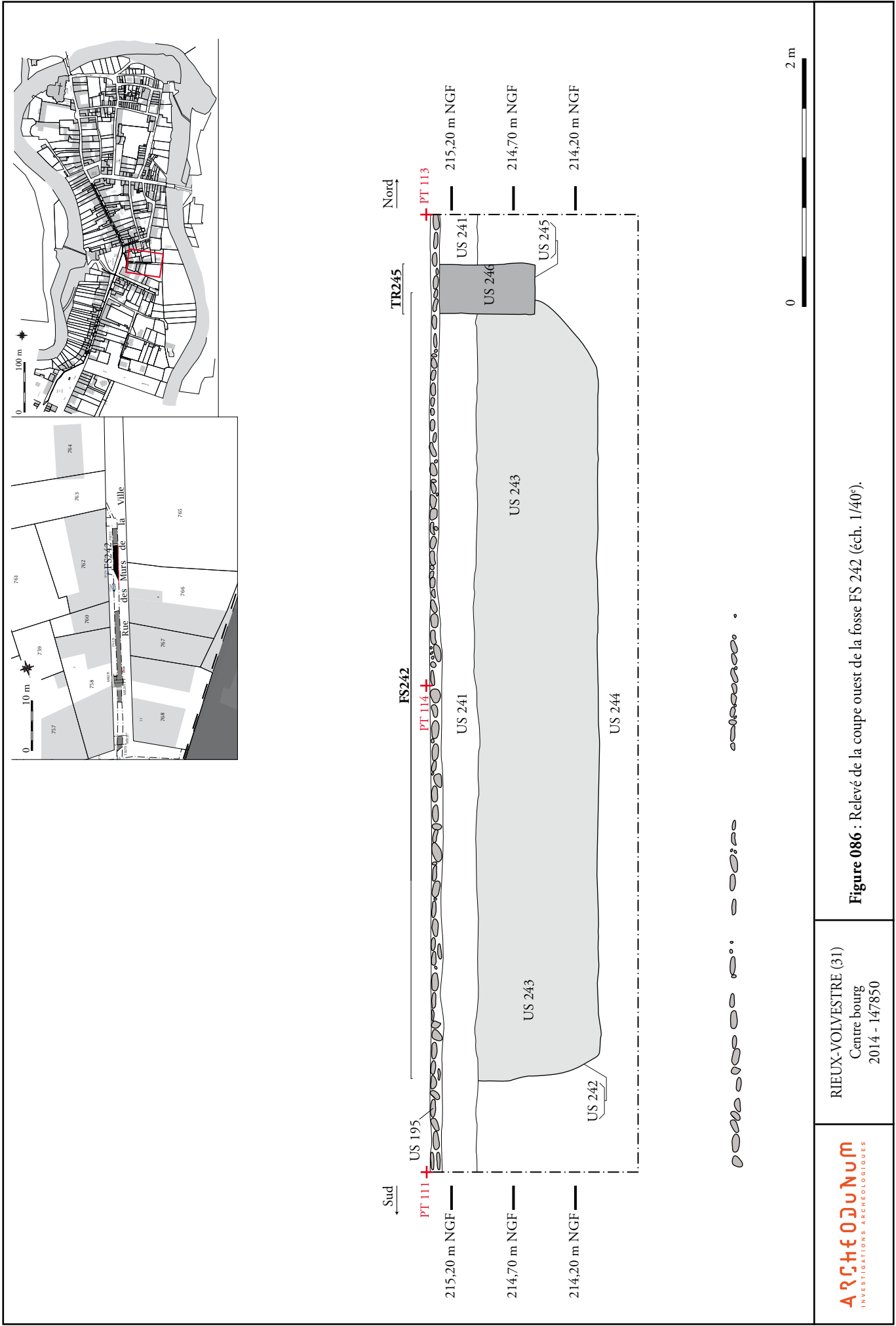


RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

ARCHEOJUM
INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Figure 084 : Relevé de la coupe ouest de la fosse FS 225 (éch. 1/40^e).

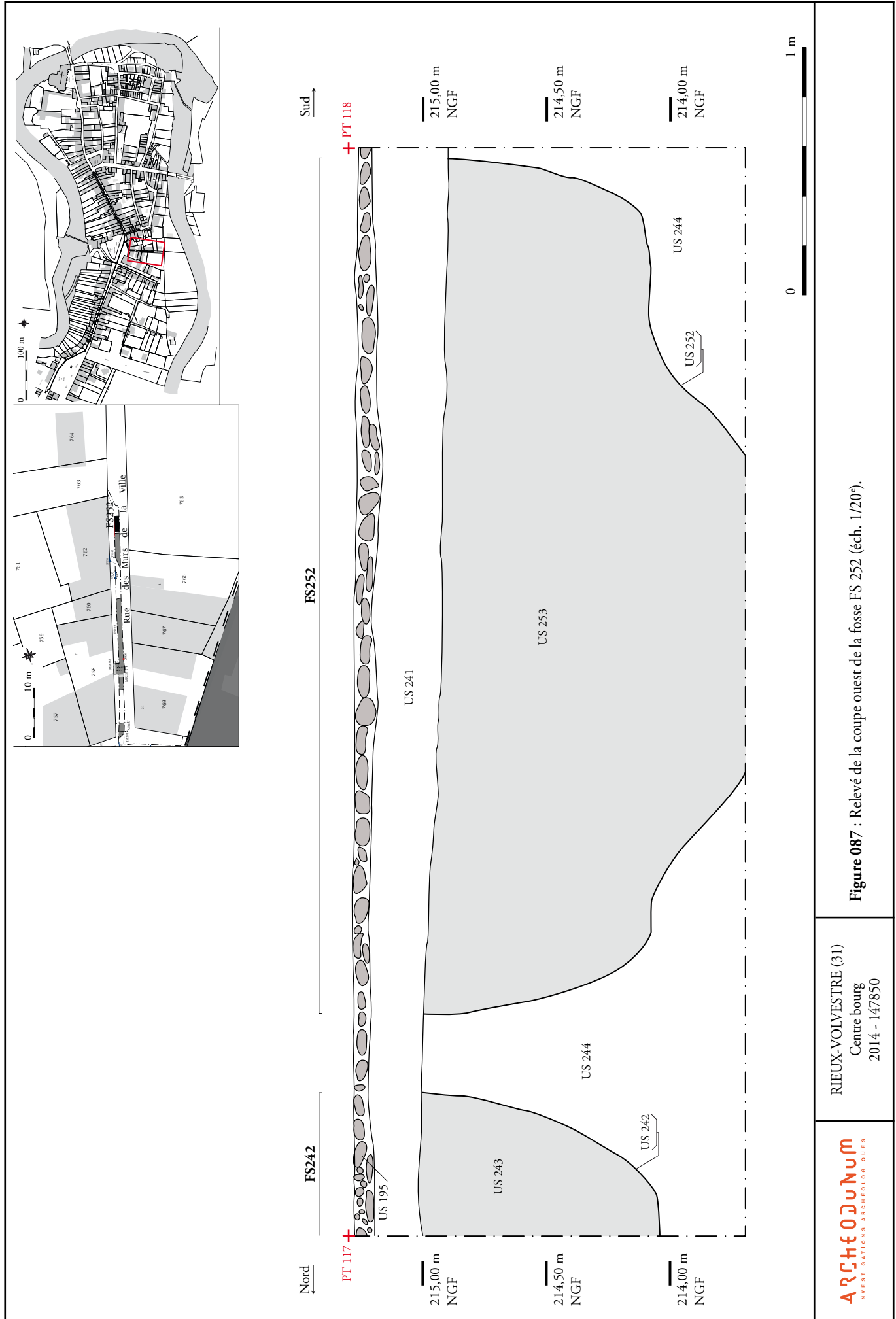




RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

ARCHEODUNUM
INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Figure 086 : Relevé de la coupe ouest de la fosse FS 242 (éch. 1/40^e).



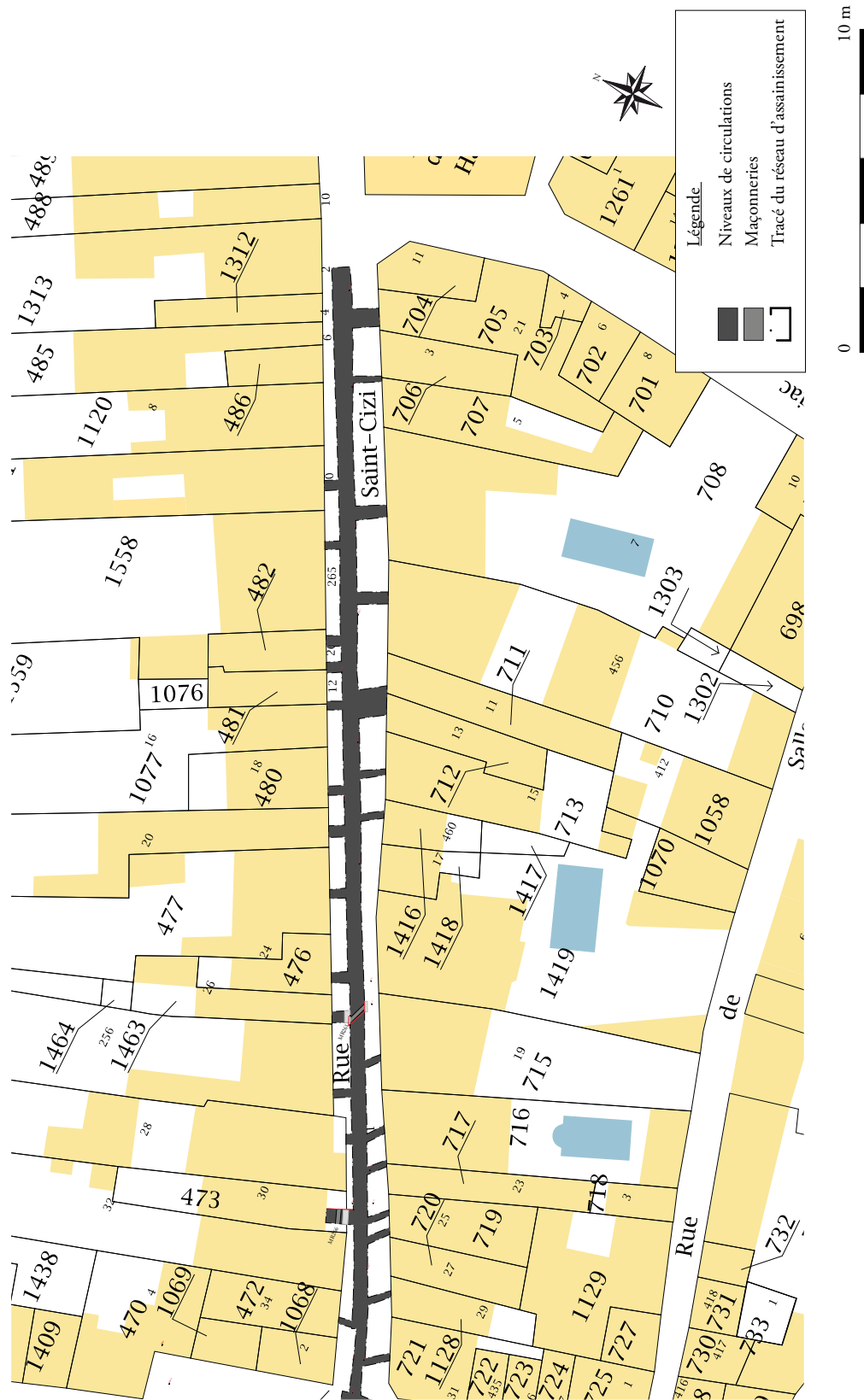
RIEUX-VOLVESTRE (31)
 Centre bourg
 2014 - 147850



Photographie A



Photographie B



RIEUX-VOLVESTRE (31)
 Centre bourg
 2014 - 147850



Figure 089 : Extrait du plan masse de la Grande rue Saint-Cizi (éch. 1/400^e).



Photographie A



Photographie B





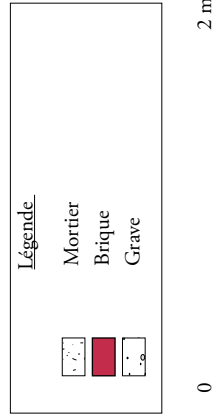
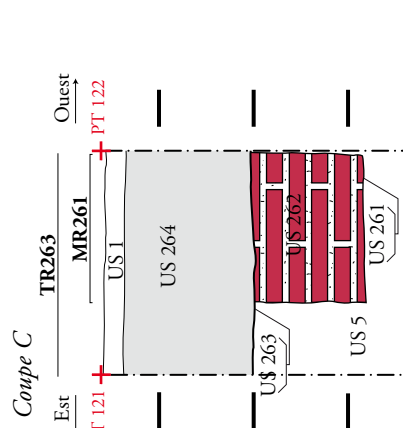
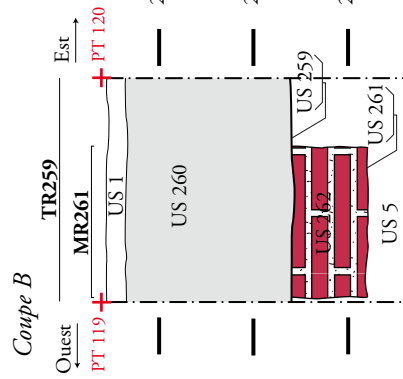
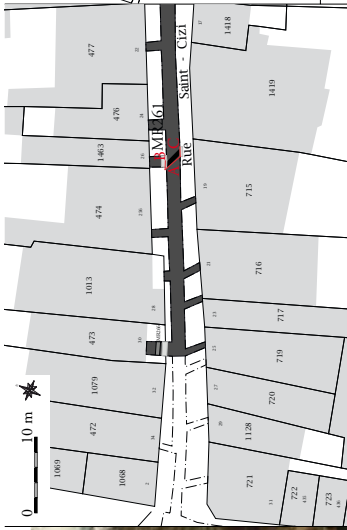
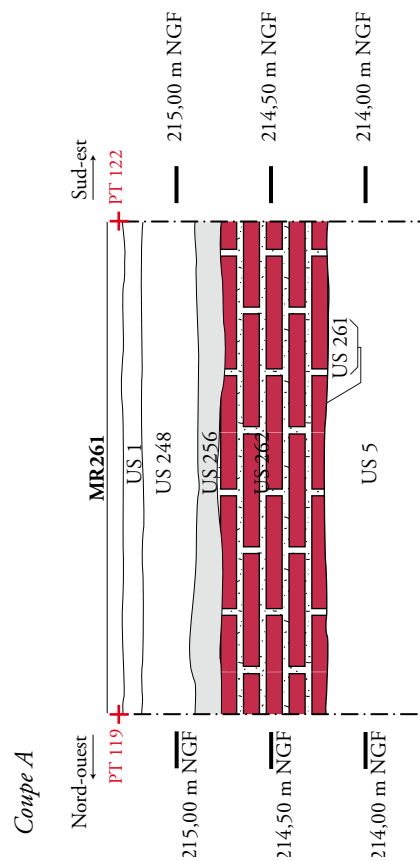
Photographie A



Photographie B



Photographie A



RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

Figure 093 : Photographie A : Vue en plan du mur MR 261. Coupe A : Relevé de la coupe longitudinale du mur MR 261 (éch. 1/40°). Coupe B : Relevé de la coupe ouest du mur MR 261 (éch. 1/40°). Coupe C : Relevé de la coupe est mur MR 261 (éch. 1/40°).

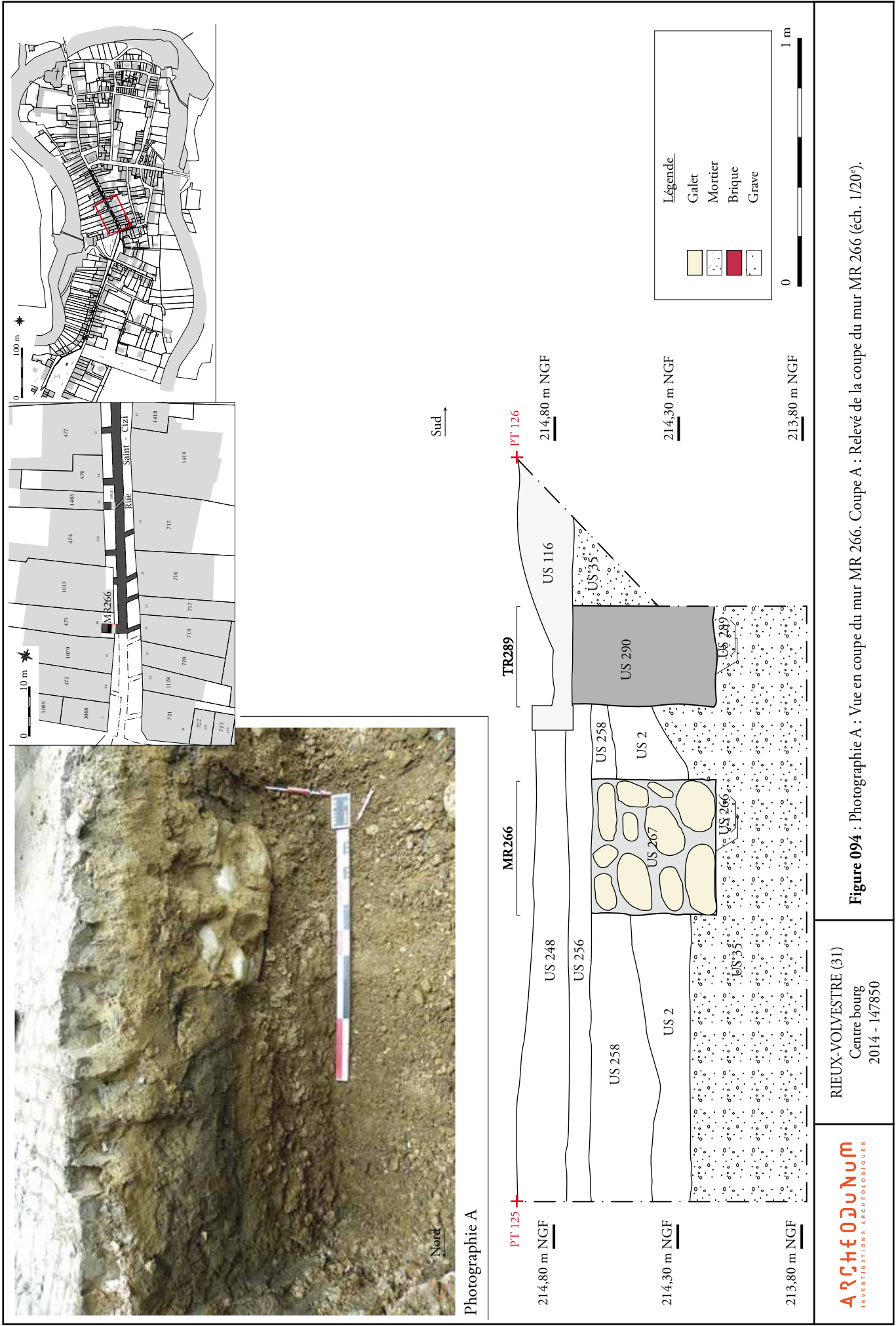
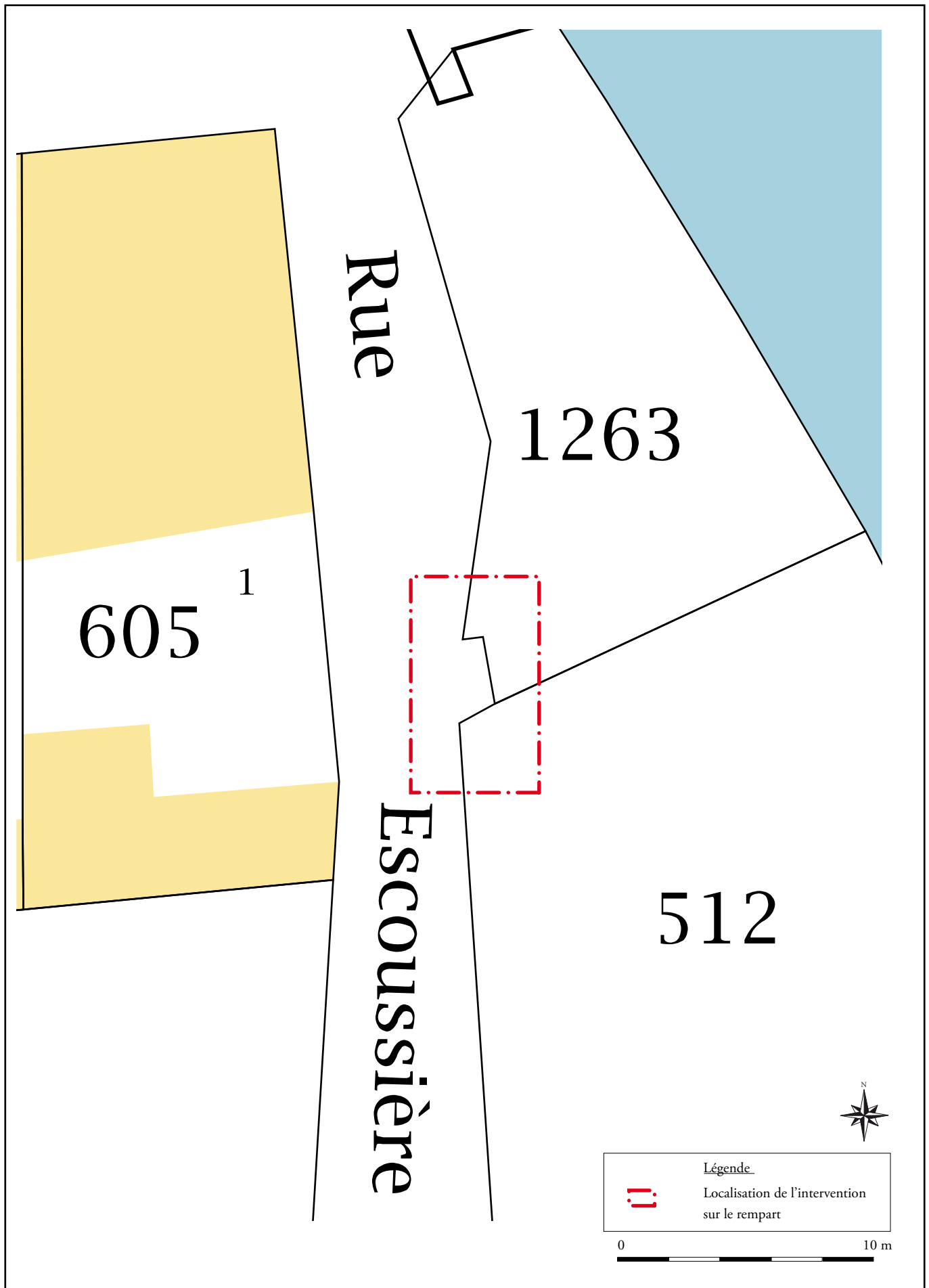


Figure 094 : Photographie A : Vue en coupe du mur MR 266. Coupe A : Relevé de la coupe du mur MR 266 (éch. 1/20°).

RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

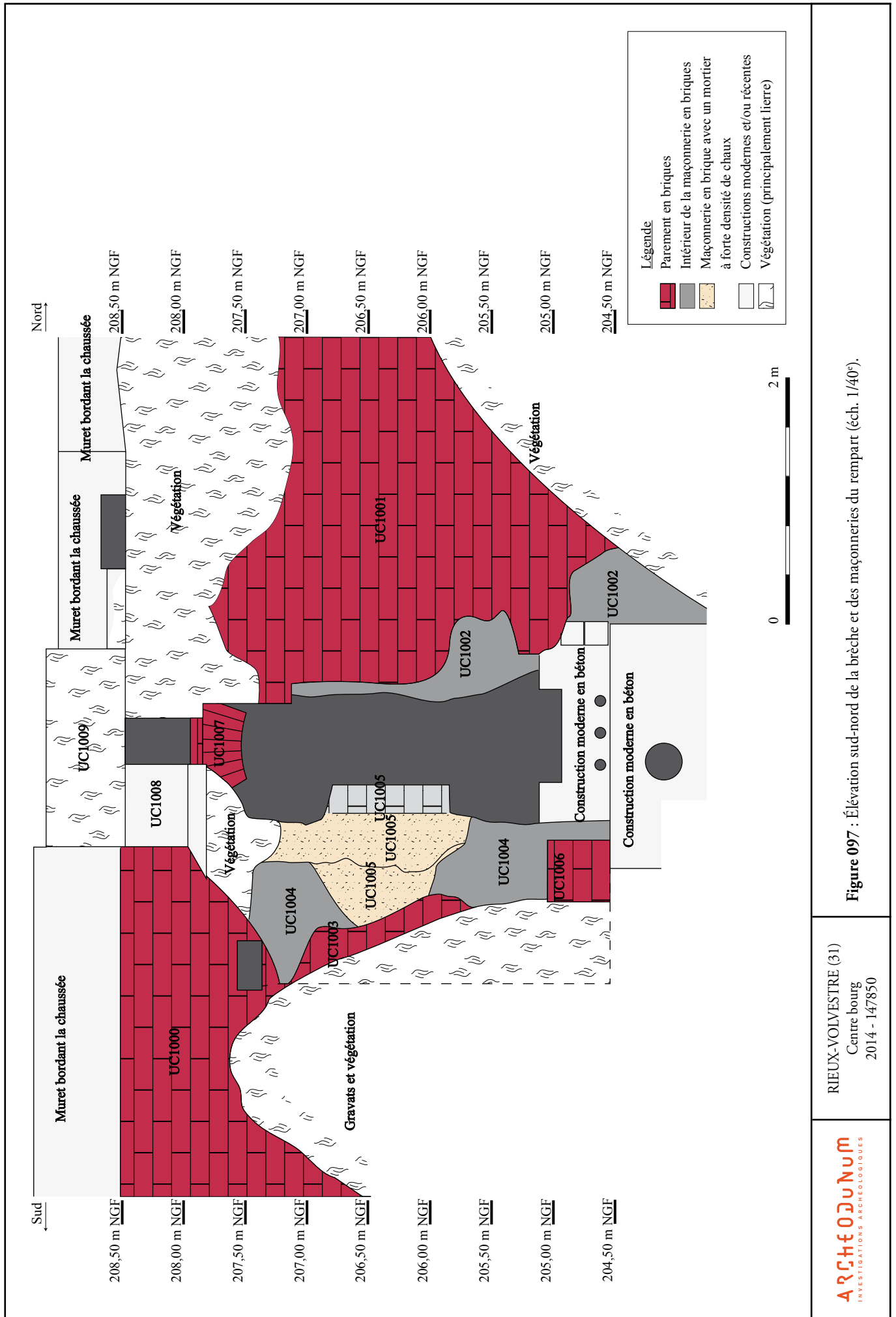




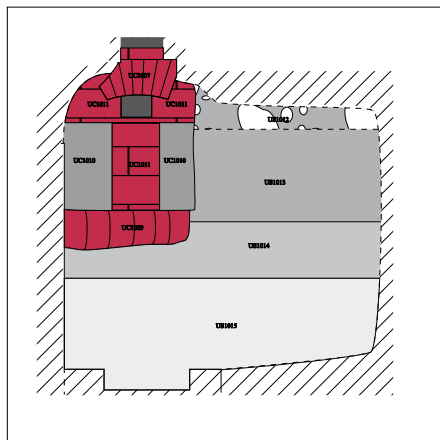
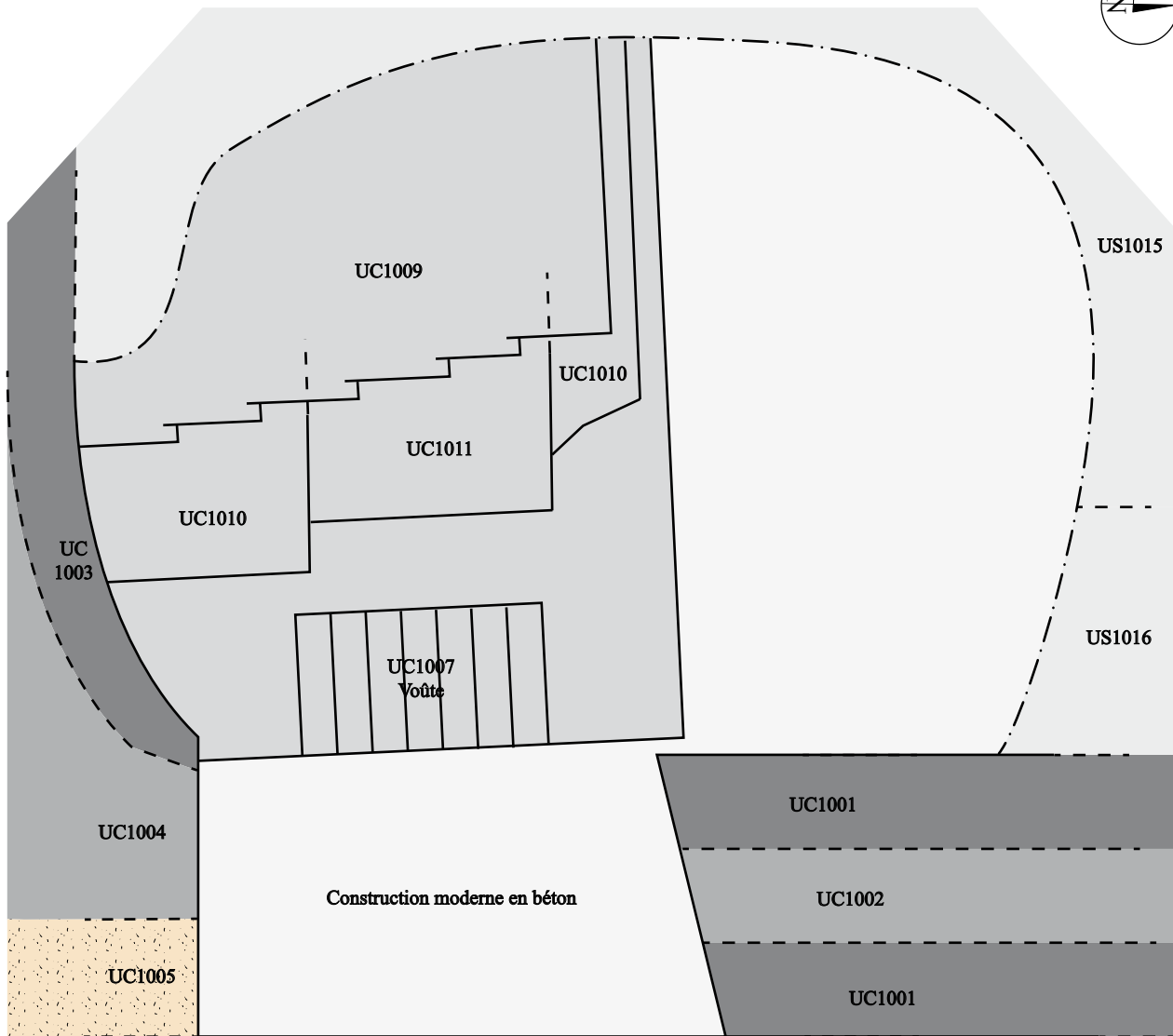
Photographie A



Photographie B



RIEUX-VOLVESTRE (31)
 Centre bourg
 2014 - 147850



Légende

- Parement en briques
- Intérieur de la maçonnerie en briques
- Maçonnerie en brique avec un mortier à forte densité de chaux
- Remblai avec une forte densité de matériaux de construction
- UC 1009 situé entre 206,17 et 206,51 m NGF
- UC 1010 situé entre 206,51 et 207,29 m NGF
- UC 1011 situé entre 206,51 et 207,72 m NGF
- UC 1007 situé entre 206,99 et 207,85 m NGF
- Constructions modernes et/ou récentes

0 1 m



Photographie A



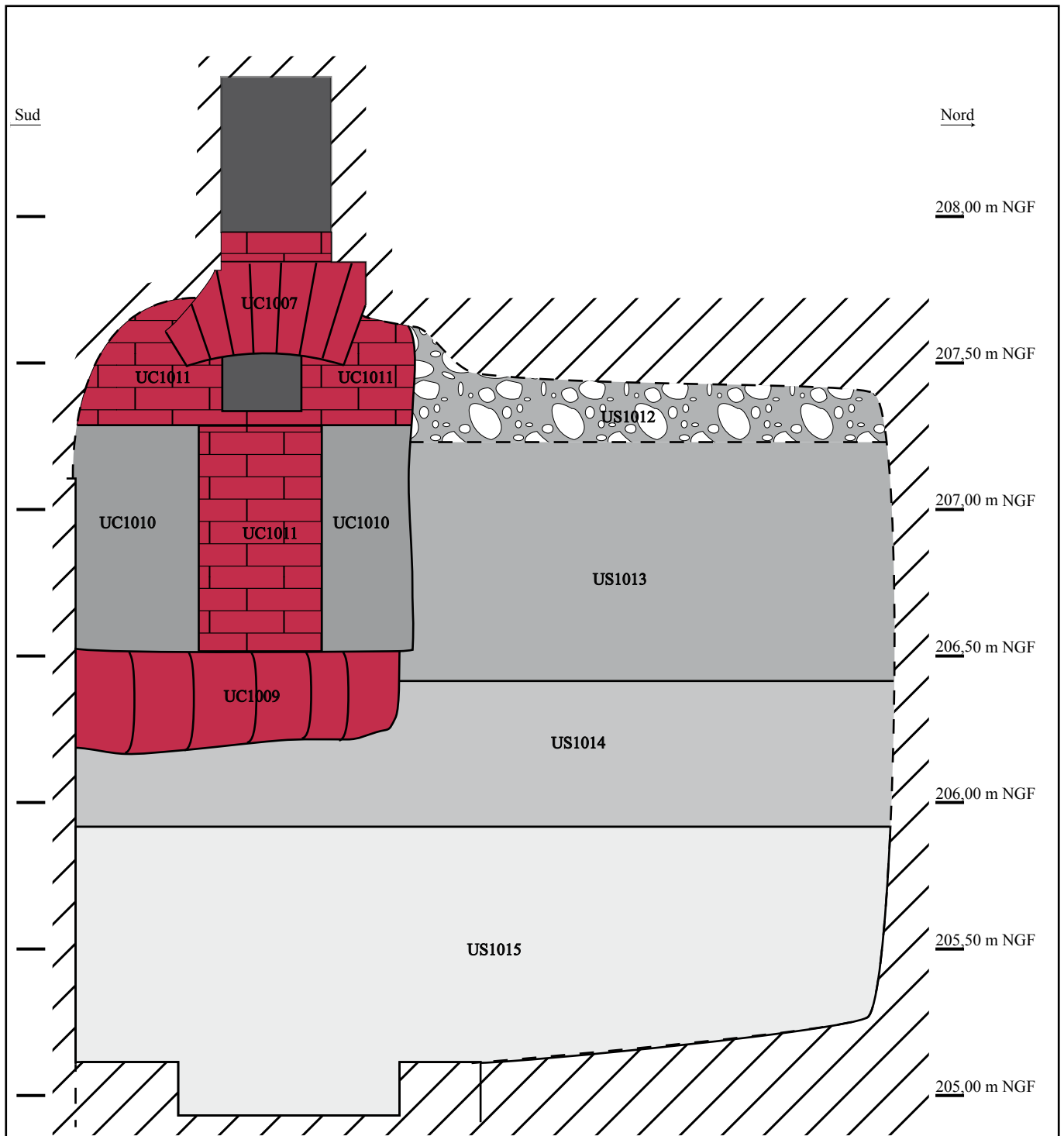
Photographie B



Photographie A



Photographie B



Légende

- Parement en briques
- Intérieur de la maçonnerie en briques
- Remblai de sables, limons, cailloutis et galets
- Couche de limon et sable, plus orangée
- Remblai brun-vert, avec des fragments de matériaux de construction
- Couche de limon orangée

0 1 m

Figure 101 : Élévation sud-nord des aménagements et strates à l'intérieur de la cavité (éch. 1/20°).



Photographie A



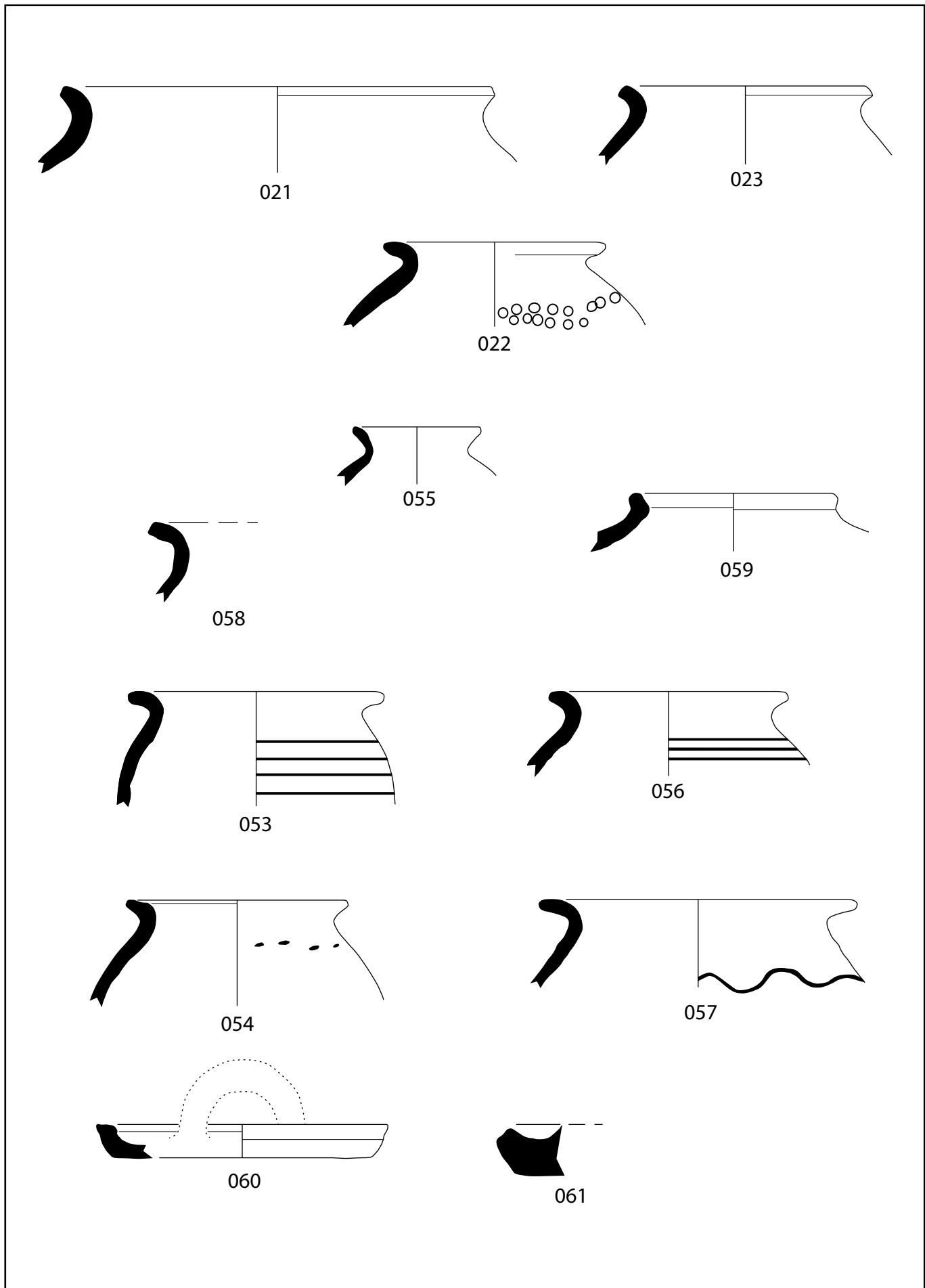
Photographie B

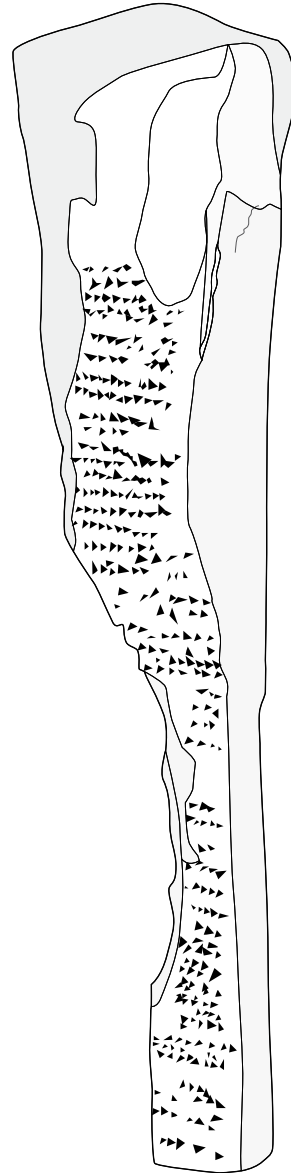
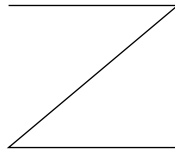
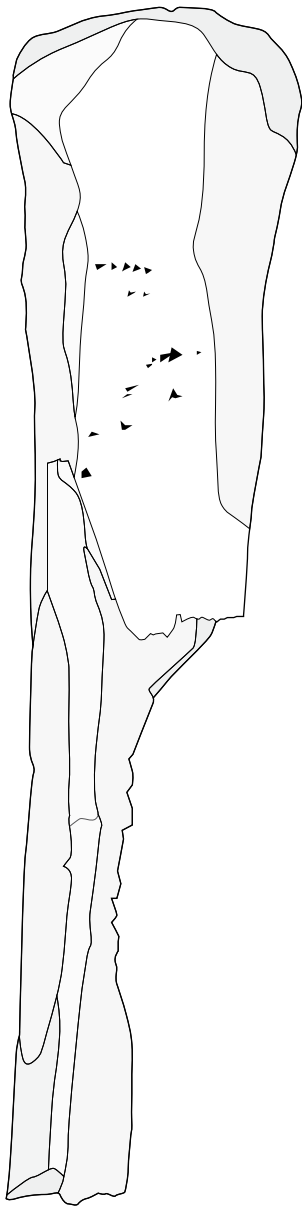


Photographie A



Photographie B





0 5cm



Photographie A



Photographie B



Photographie A



Photographie B



Photographie A



Photographie B



Photographie A



Photographie B



Photographie A



Photographie B



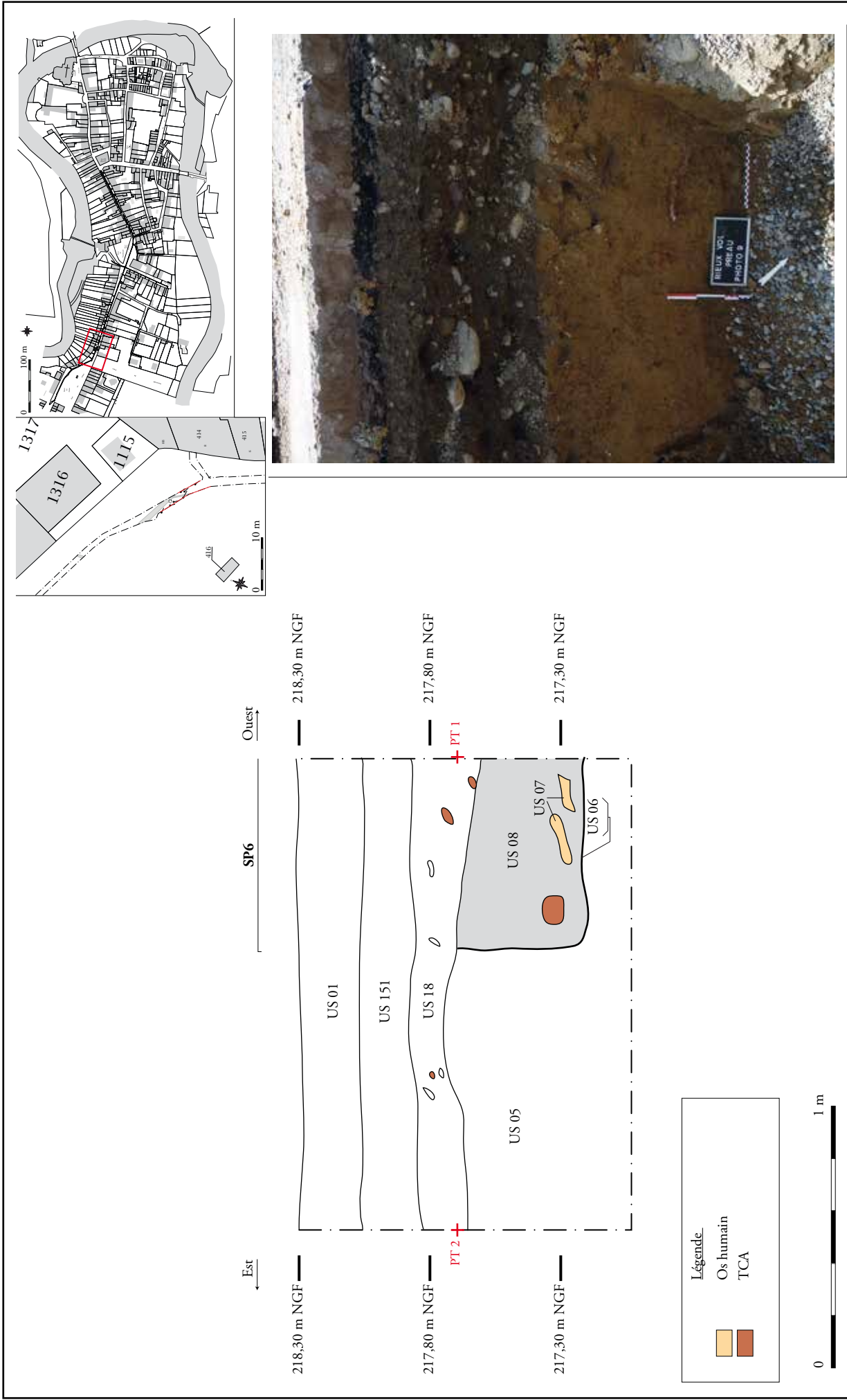


Figure 112 : Relevé en coupe et photographie de la sépulture SP 06 (éch. 1/20°).

RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

FICHE DE CONSERVATION : SUJET IMMATURE

Année : 2014

Site : Rieux-Volvestre - Place du préau

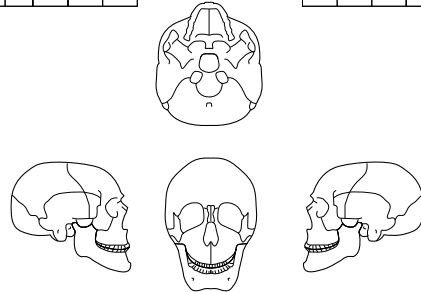
N° squelette : SQ7- SP6

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

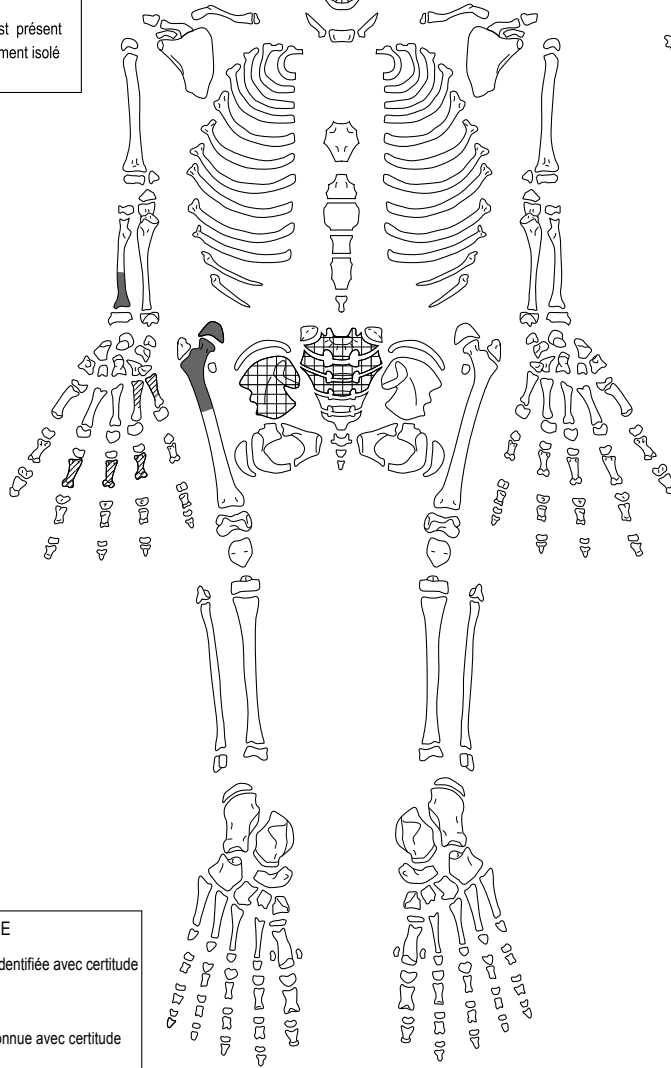
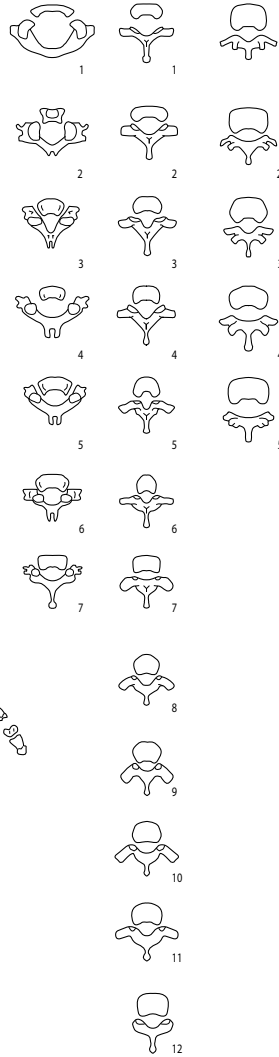
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- O La racine est seule présente in situ
- ⊗ Agénésie dentaire
- ⊗ Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- ② Germe présent isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



Cervicales Thoraciques Lombaries



CONSERVATION OSSEUSE

- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue avec certitude
- Droite ou Gauche ?

U.R.A. 376 CNRS d'après T. S. Constande - Westermann et C. Melkeijohn, modif. par P. Courraud, H. Ducay et M. Guillou, Informatisation M. Coutureau (INRAP)



Photographie A



Photographie B

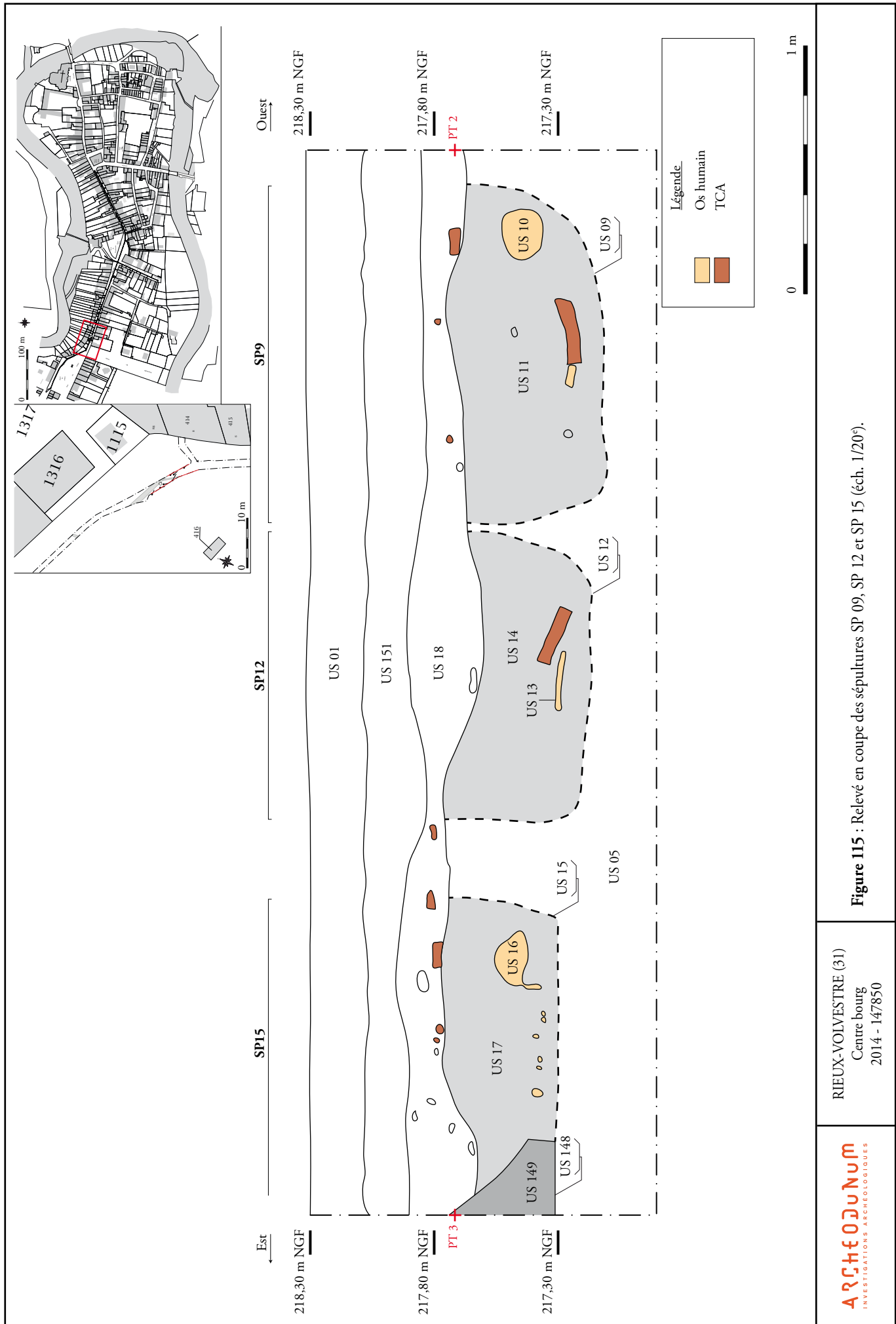


Figure 115 : Relevé en coupe des sépultures SP 09, SP 12 et SP 15 (éch. 1/20^e).

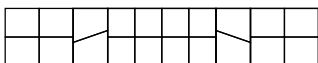
RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

Année : 2014

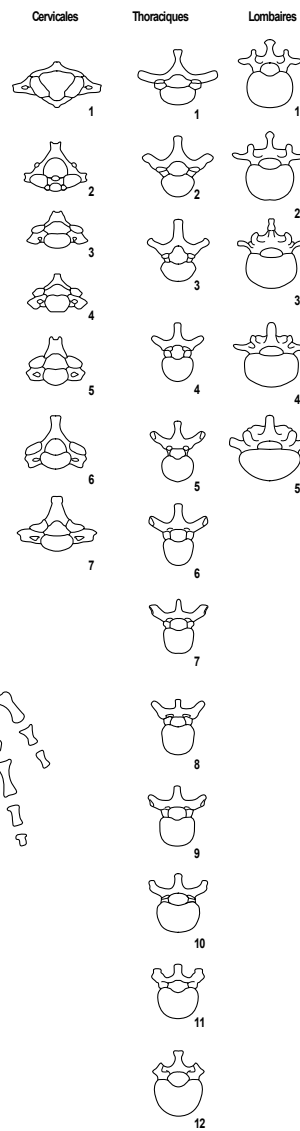
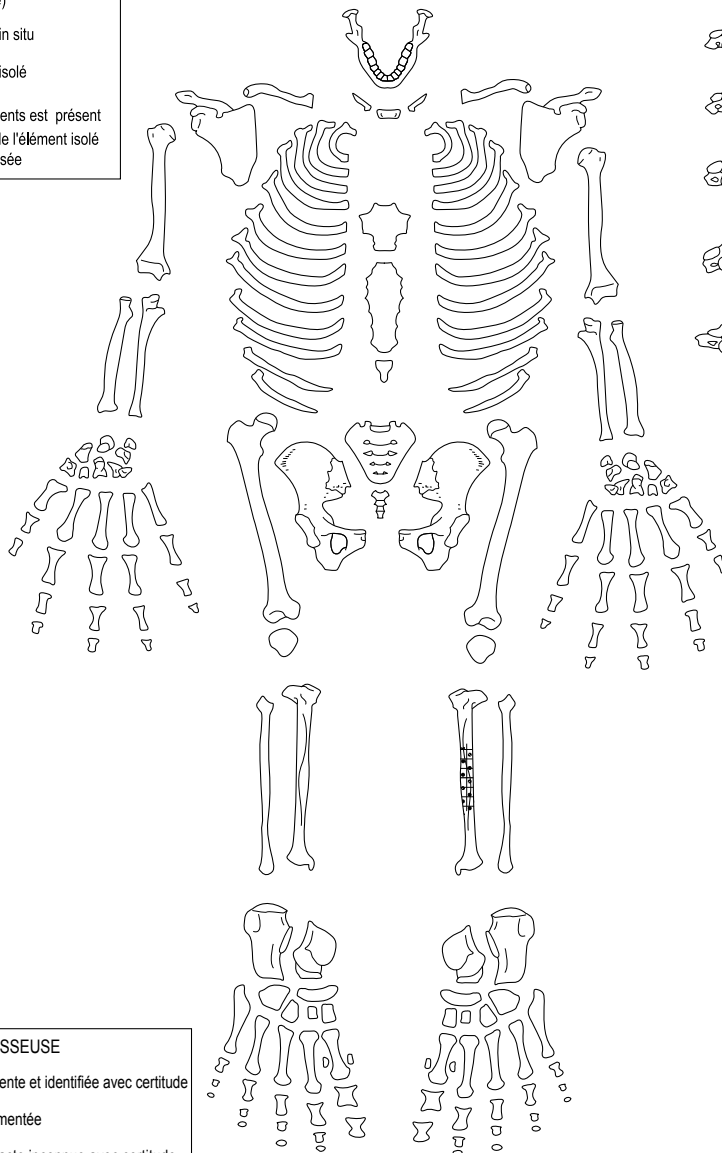
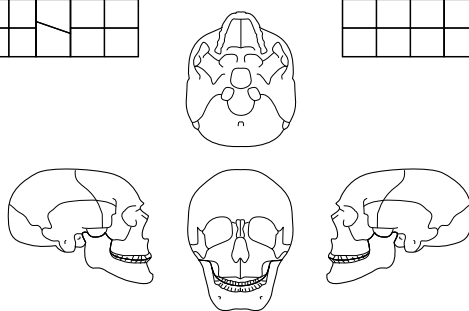
Site : Rieux-Volvestre - Place du préau

N° squelette : SQ13 - SP12



DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- O La racine est seule présente in situ
- Agénésie dentaire
- Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- G Germe présent in situ
- L Germe présent isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



CONSERVATION OSSEUSE

- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue avec certitude
- Droite ou Gauche ?

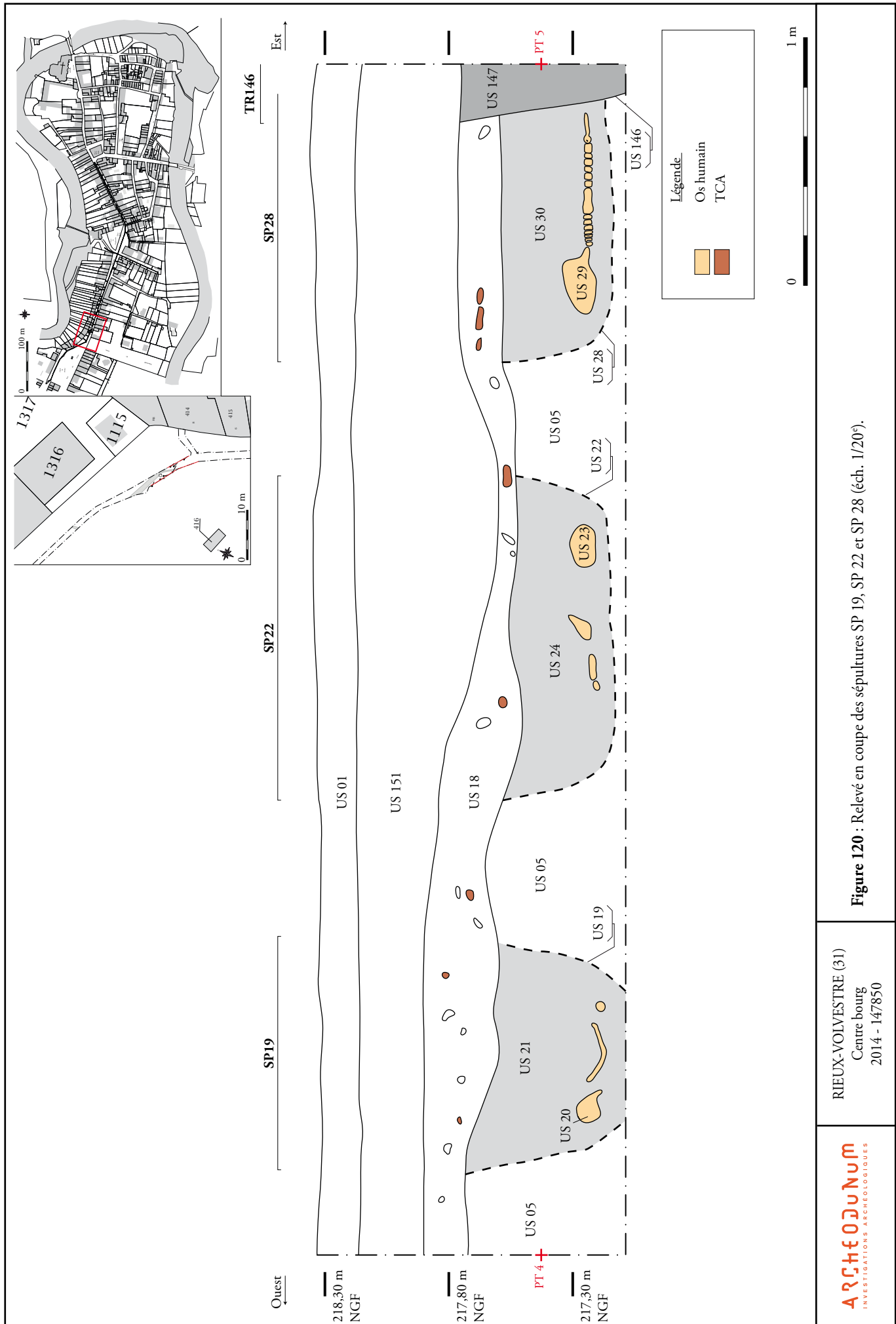
URA 376CMRS/épisné - s.T. S. Constandos - Westermann et C. Meikejolin, modifié par M. Gullon, P. Siller et P. Courraud. Informatisation M. Coutureau (NRP4P)



Photographie A



Photographie B



RIEUX-VOLVESTRE (31)
 Centre bourg
 2014 - 147850



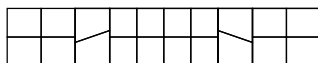
Figure 120 : Relevé en coupe des sépultures SP 19, SP 22 et SP 28 (éch. 1/20^e).

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

Année : 2014

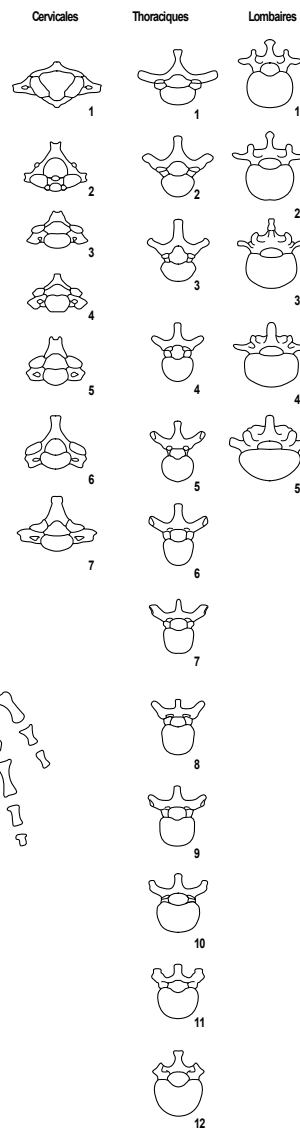
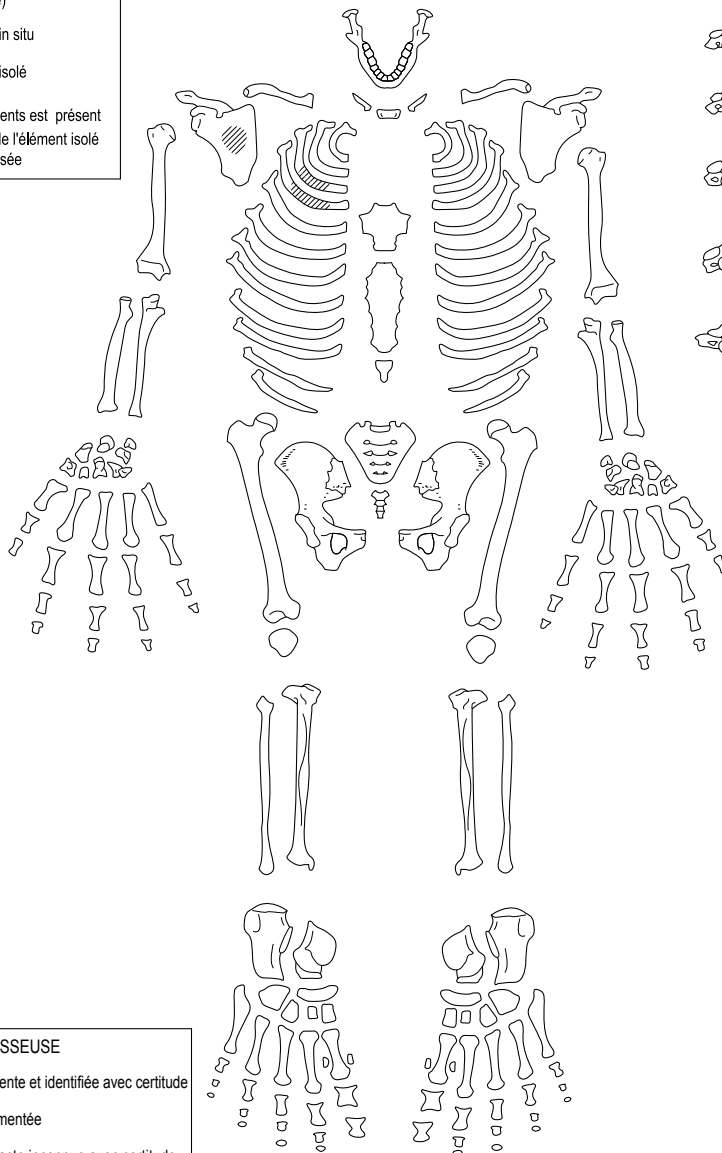
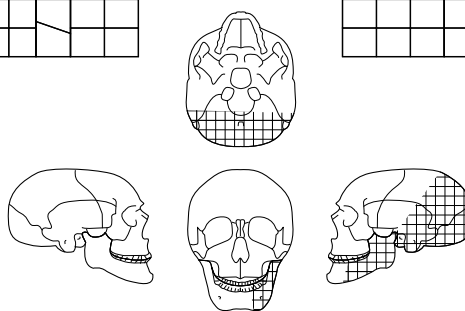
Site : Rieux-Volvestre - Place du préau

N° squelette : SQ20 - SP19



DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- O La racine est seule présente in situ
- Agénésie dentaire
- Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- G Germe présent in situ
- L Germe présent isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



CONSERVATION OSSEUSE

- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue avec certitude
- Droite ou Gauche ?

URA 376CMRS/épisné - s.T. S. Constandos - Westermann et C. Meikejolin, modifié par M. Gullon, P. Siller et P. Courraud. Informatisation M. Coutureau (MIFP)



Photographie A



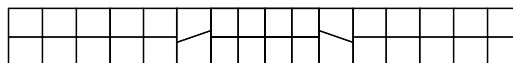
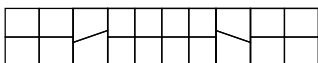
Photographie B

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

Année : 2014

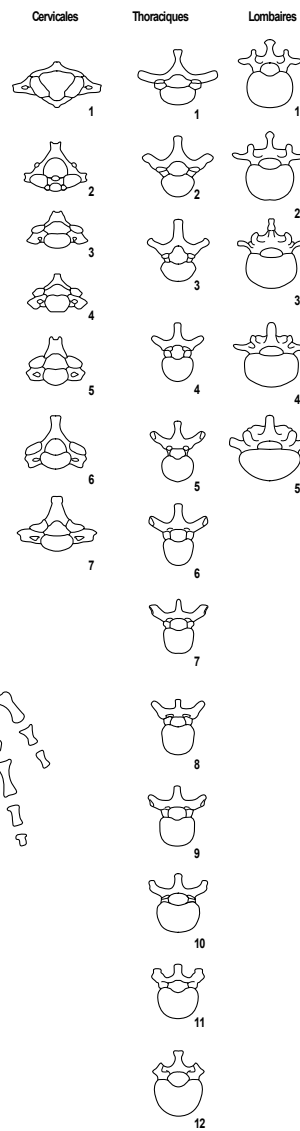
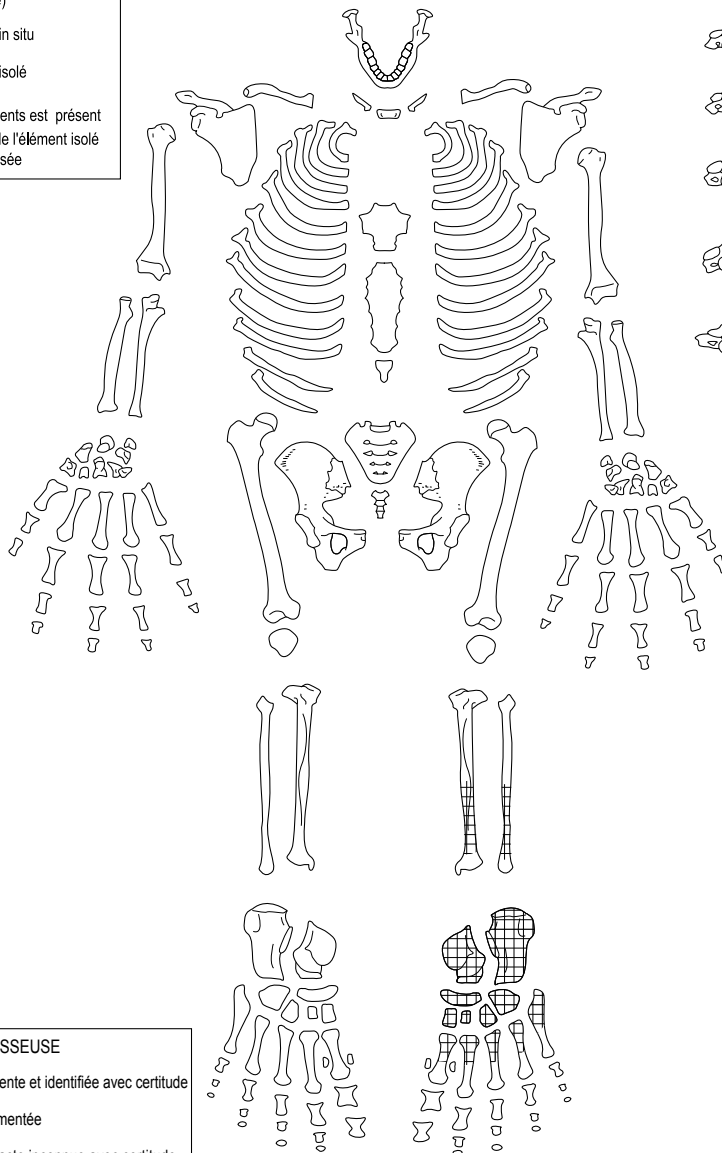
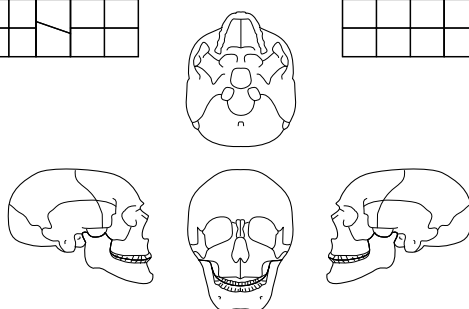
Site : Rieux-Volvestre - Place du préau

N° squelette : SQ23 - SP22



DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- O La racine est seule présente in situ
- Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- G Germe présent in situ
- L Germe présent isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



CONSERVATION OSSEUSE

- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue avec certitude
- Droite ou Gauche ?

URA 376CMRS/épigée - s.T. S. Constandos - Westermann et C. Meikejolin, modifié par M. Gullon, P. Siller et P. Courraud. Informatisation M. Coutureau (NRP4P)



Photographie A



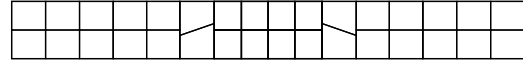
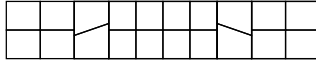
Photographie B

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

Année : 2014

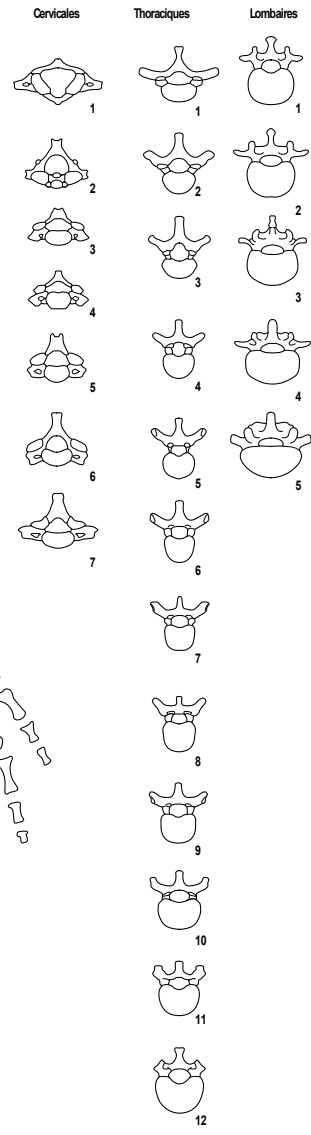
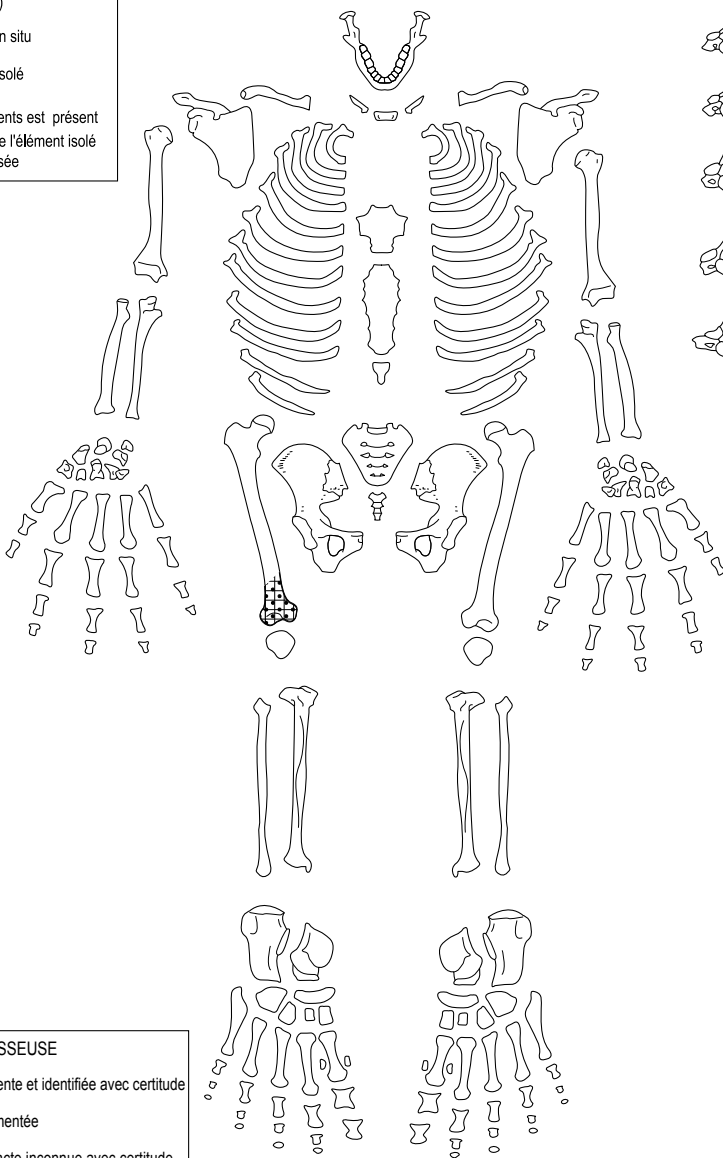
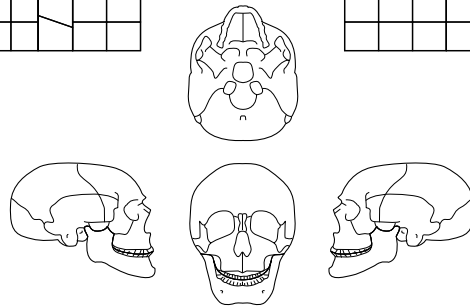
Site : Rieux-Volvestre - Place du préau

N° squelette : SQ32 - SP31



DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- O La racine est seule présente in situ
- Agénésie dentaire
- Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- Germe présent in situ
- Germe présent isolé
- 2 Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



CONSERVATION OSSEUSE

- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue avec certitude
- Droite ou Gauche ?

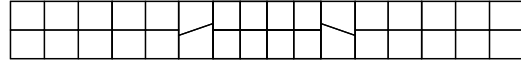
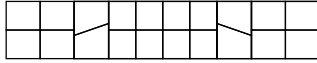
LURA 376 CNRS/dapné s.T. S. Constandige - Westermann et C. Meikejohann, modifié par M. Gullon, P. Sallier et P. Courtaud. Informatisation M. Coureaux (INRAP)

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

Année : 2014

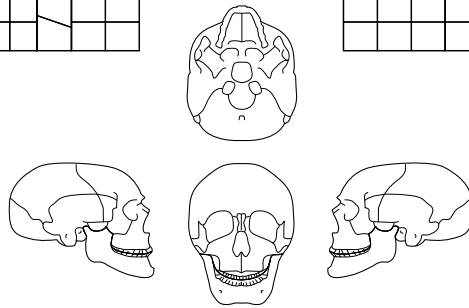
Site : Rieux-Volvestre - Place du préau

N° squelette : SQ156

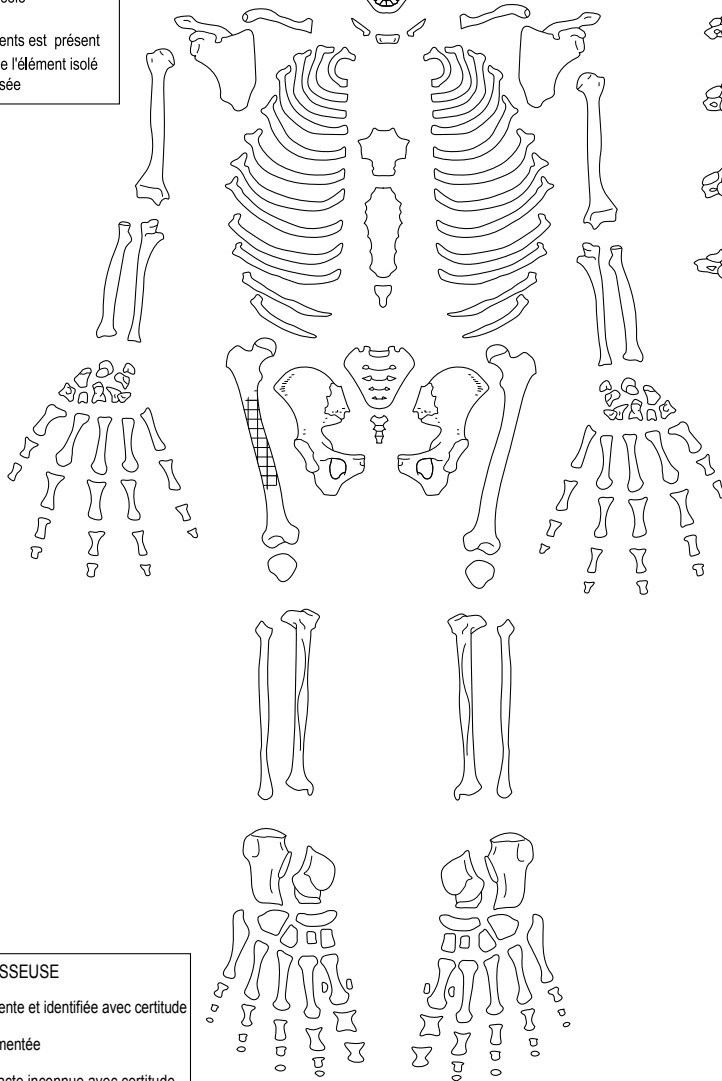
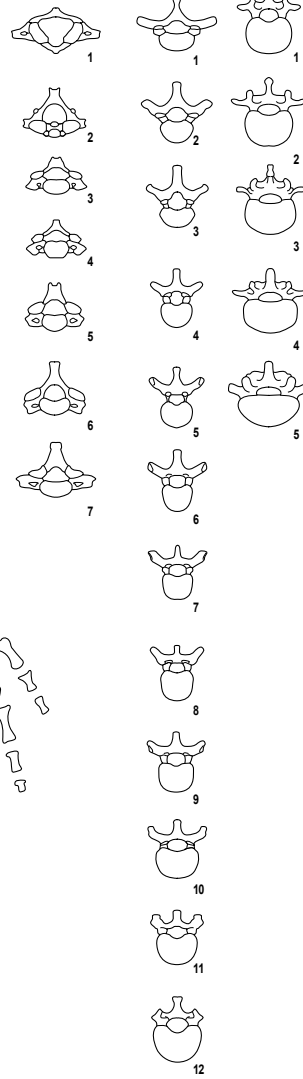


DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- O La racine est seule présente in situ
- Agénésie dentaire
- Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- G Germe présent in situ
- L Germe présent isolé
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



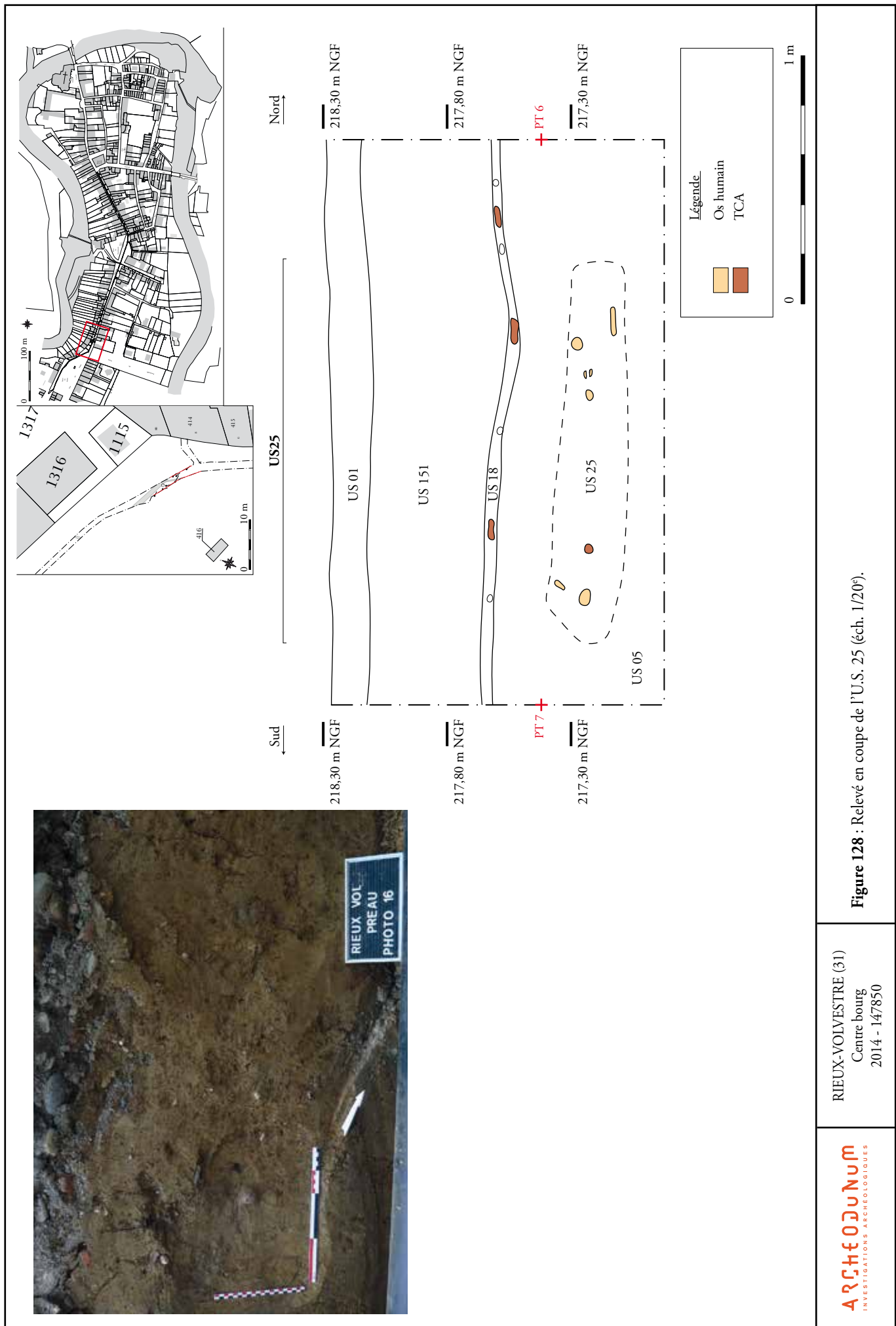
Cervicales Thoraciques Lombaires



CONSERVATION OSSEUSE

- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue avec certitude
- Droite ou Gauche ?

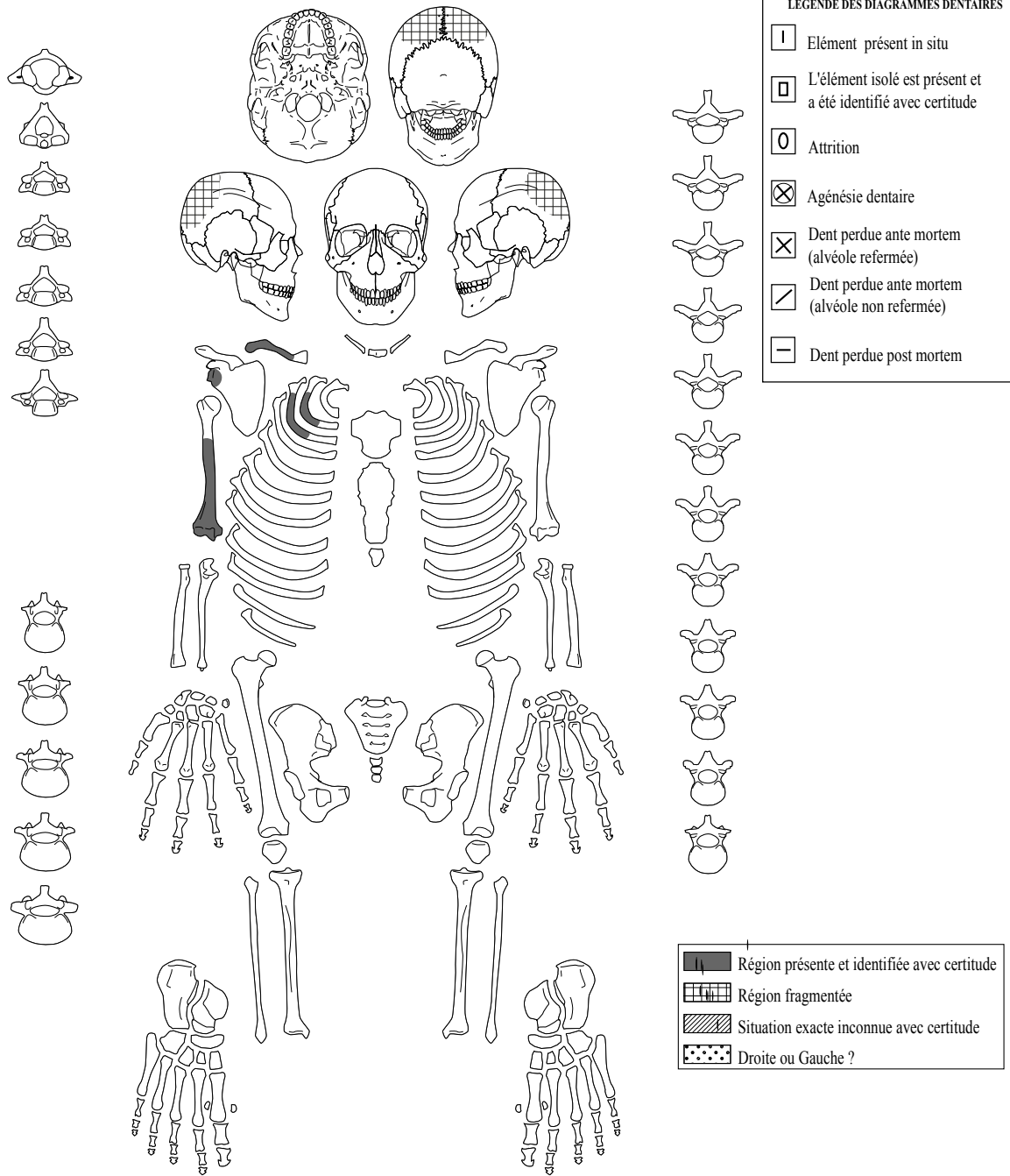
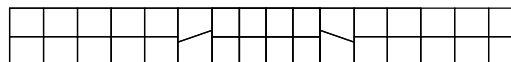
URPA 376CONS/crapie s.T. S. Constance - Westermann et C. Meikjahn, modifié par M. Gullon, P. Saller et P. Couraud. Informatisation M. Courreau. (INRAP)



RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

Site : Rieux-Volvestre
 N° de structure : SQ 185

Schéma dentaire



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- Élément présent in situ
- L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- Attrition
- Agénésie dentaire
- Dent perdue ante mortem (alvéole refermée)
- Dent perdue ante mortem (alvéole non refermée)
- Dent perdue post mortem

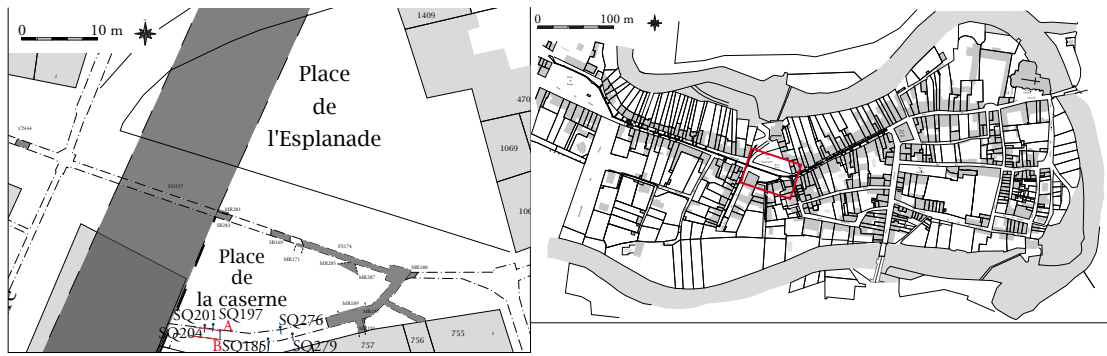
- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue avec certitude
- Droite ou Gauche ?



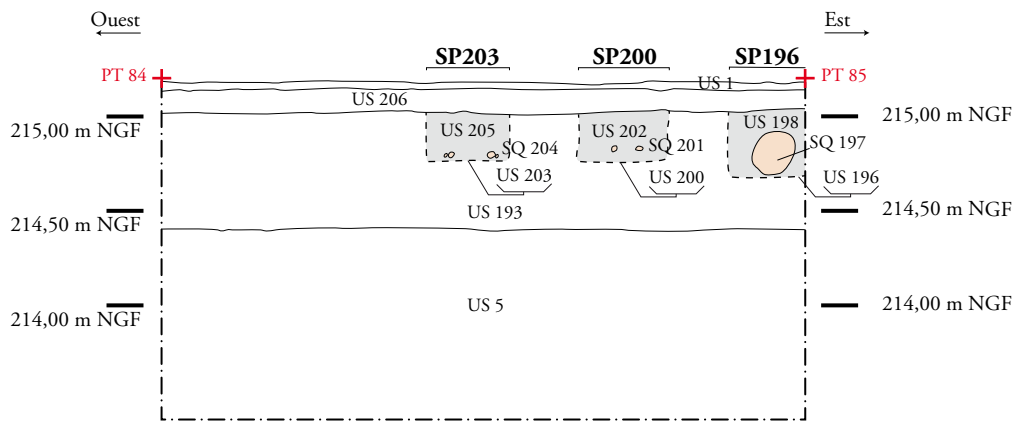
Photographie A



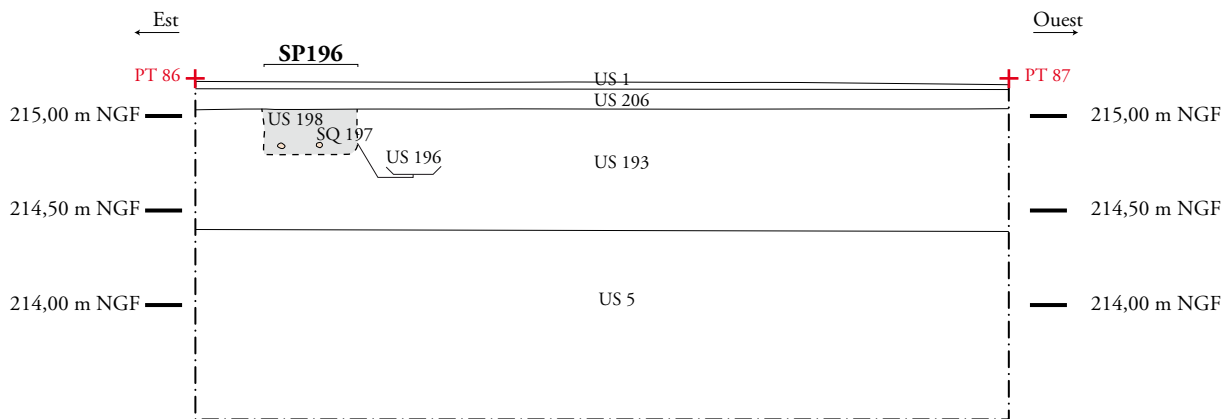
Photographie B




Coupe A



Coupe B



Légende

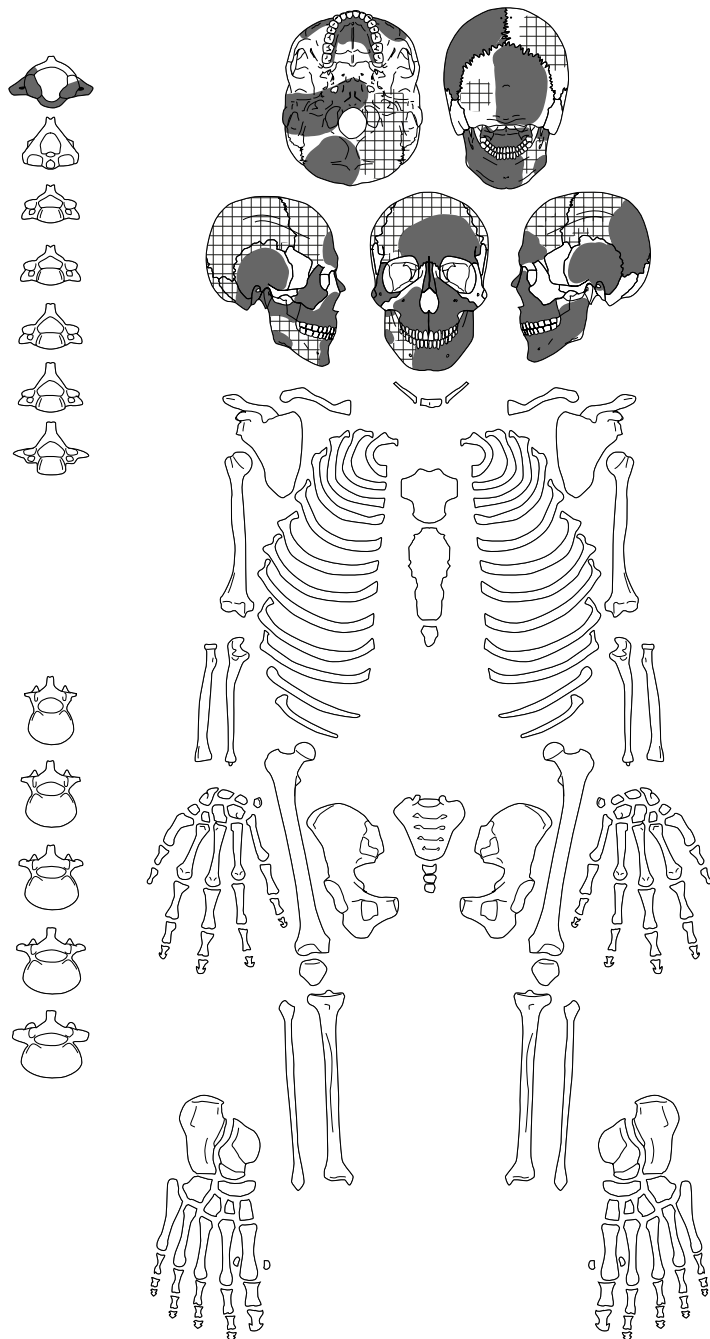
 Os humain



Site : Rieux-Volvestre
 N° de structure : SQ 197

Schéma dentaire

		X																	



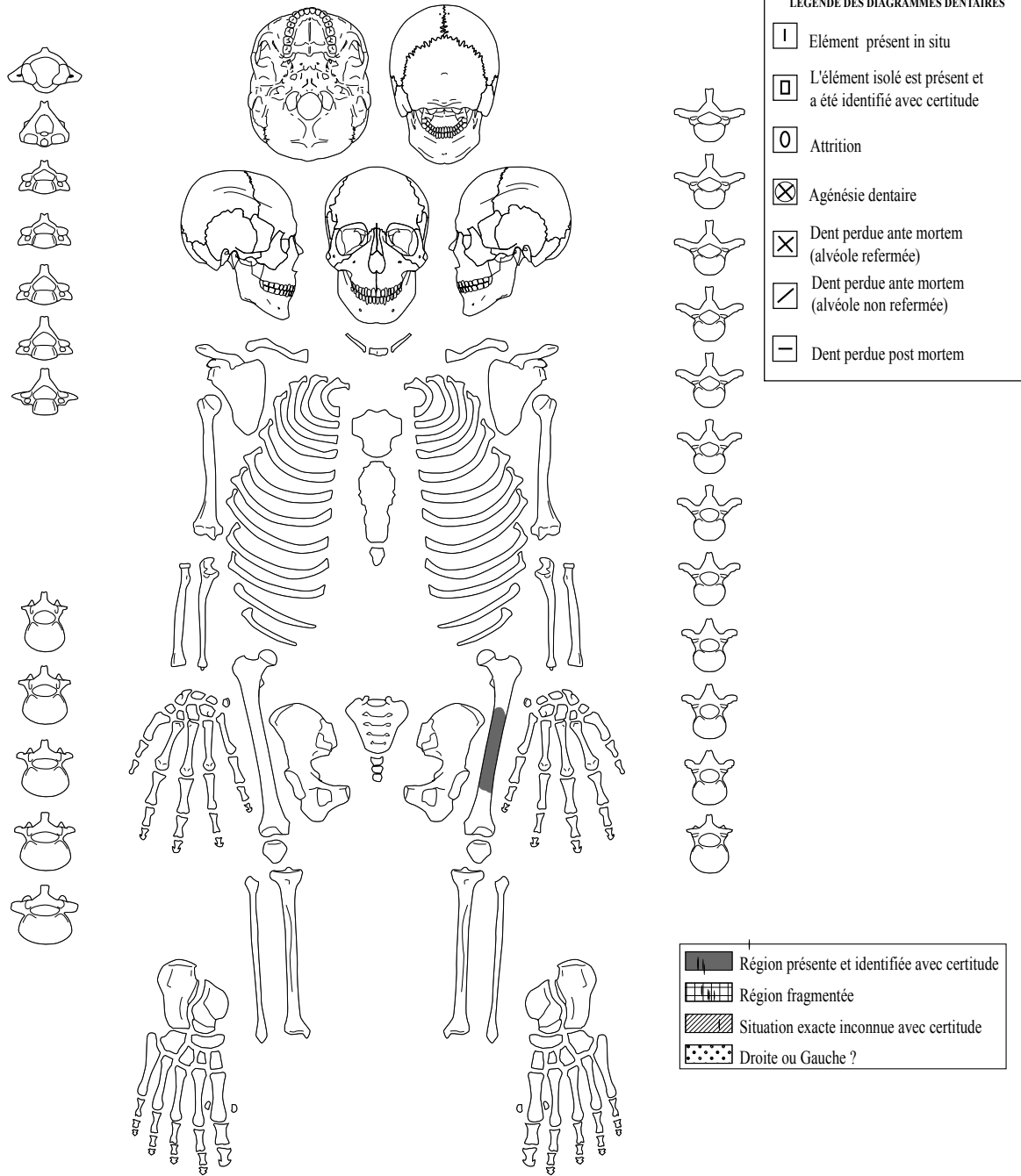
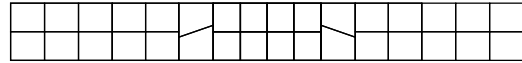
LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- Elément présent in situ
- L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- Attrition
- Agénésie dentaire
- Dent perdue ante mortem (alvéole refermée)
- Dent perdue ante mortem (alvéole non refermée)
- Dent perdue post mortem

- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue avec certitude
- Droite ou Gauche ?

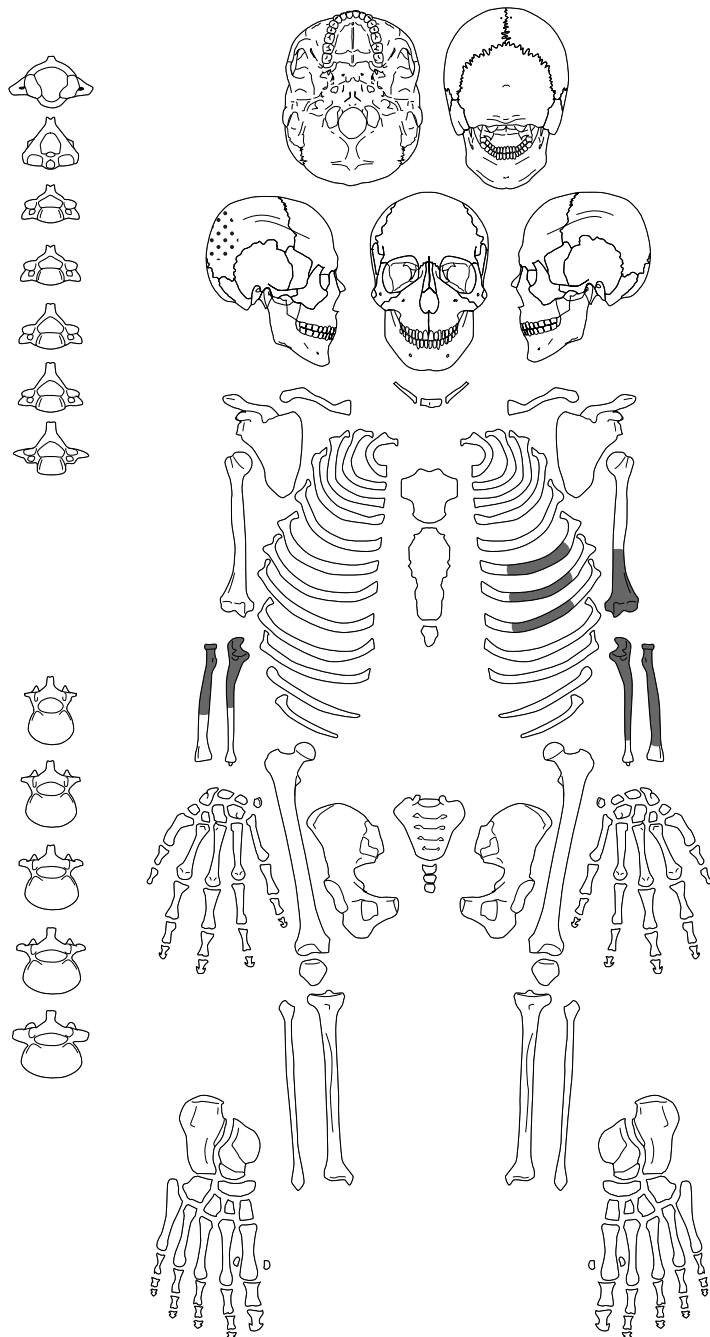
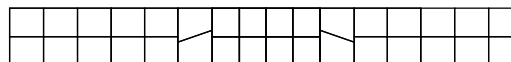
Site : Rieux-Volvestre
 N° de structure : SQ 199

Schéma dentaire



Site : Rieux-Volvestre
 N° de structure : SQ 201

Schéma dentaire



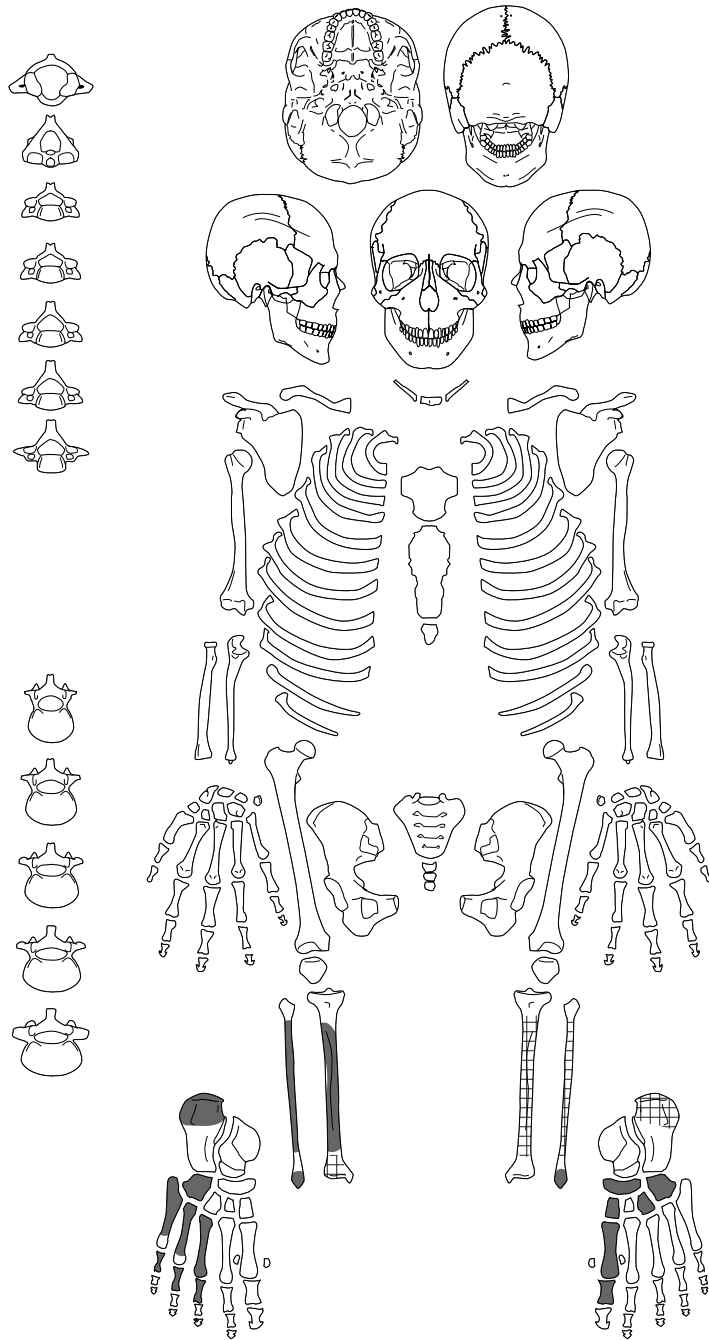
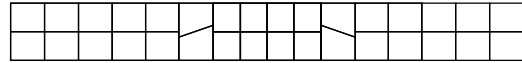
LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

<input type="checkbox"/>	Elément présent in situ
<input type="checkbox"/>	L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
<input type="checkbox"/>	Attrition
<input checked="" type="checkbox"/>	Agénésie dentaire
<input checked="" type="checkbox"/>	Dent perdue ante mortem (alvéole refermée)
<input checked="" type="checkbox"/>	Dent perdue ante mortem (alvéole non refermée)
<input type="checkbox"/>	Dent perdue post mortem

	Région présente et identifiée avec certitude
	Région fragmentée
	Situation exacte inconnue avec certitude
	Droite ou Gauche ?

Site : Rieux-Volvestre
 N° de structure : SQ 204

Schéma dentaire



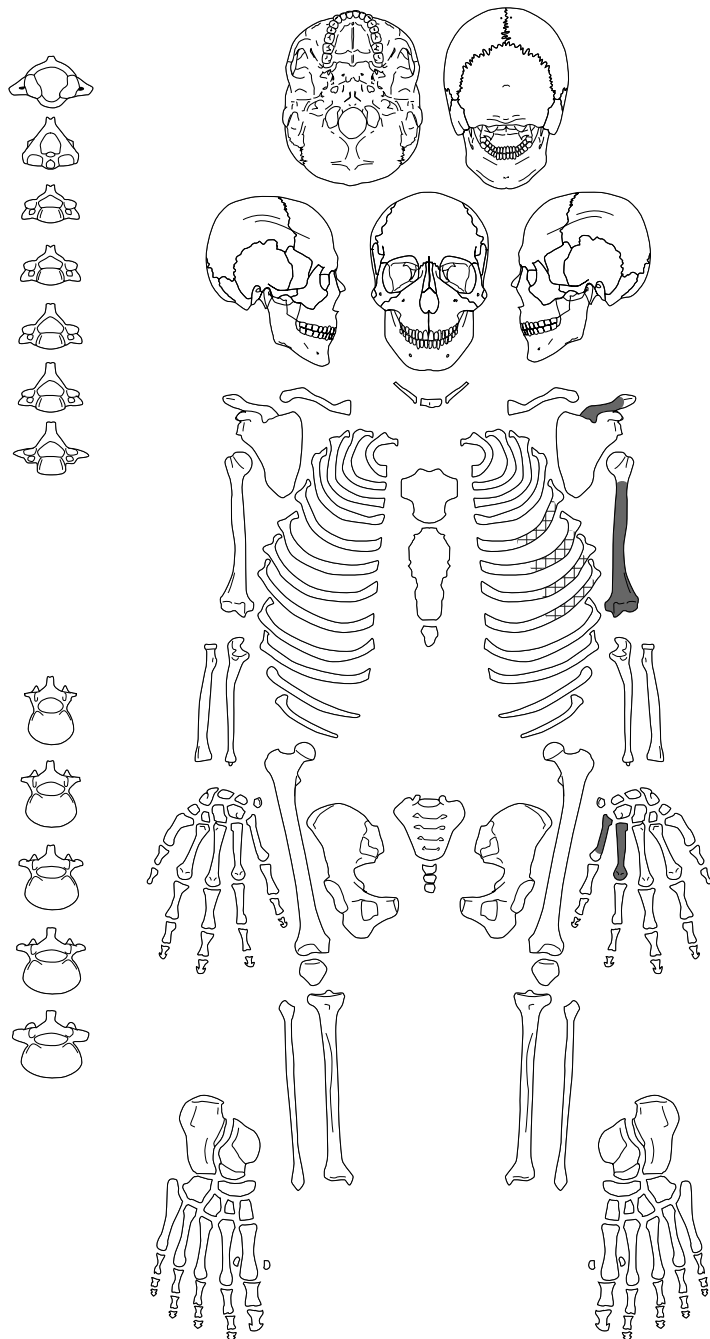
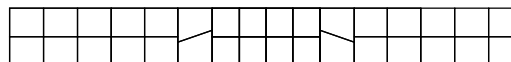
LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- Élément présent in situ
- L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- Attrition
- Agénésie dentaire
- Dent perdue ante mortem (alvéole refermée)
- Dent perdue ante mortem (alvéole non refermée)
- Dent perdue post mortem

- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue avec certitude
- Droite ou Gauche ?

Site : Rieux-Volvestre
 N° de structure : US 207

Schéma dentaire



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- Elément présent in situ
- L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- Attrition
- Agénésie dentaire
- Dent perdue ante mortem (alvéole refermée)
- Dent perdue ante mortem (alvéole non refermée)
- Dent perdue post mortem

- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue avec certitude
- Droite ou Gauche ?

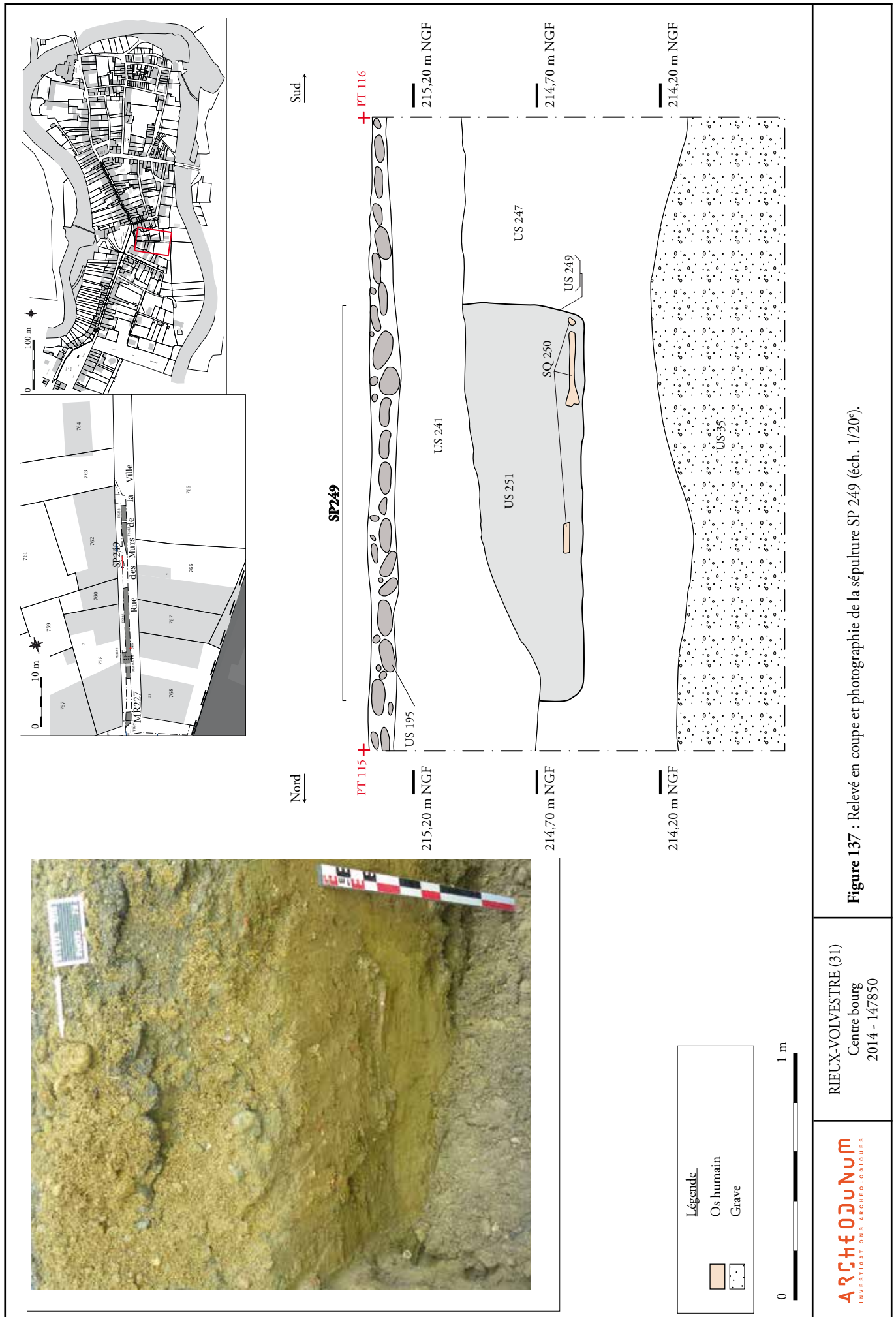


Figure 137 : Relevé en coupe et photographie de la sépulture SP 249 (éch. 1/20^e).

RIEUX-VOLVESTRE (31)
Centre bourg
2014 - 147850

INVENTAIRES / ANNEXES

Annexe 1 : Inventaire des faits archéologiques

Rieux (31) - « centre bourg » - 2014/2015

Gourvenec Michaël (R.O.)

N° OA : 147850

Arrêté de prescription n°2012/406

Fouilles archéologiques préventives

FAIT	Ensemble	Localisation	Catégorie	U.S. Constituanes	Description	Altis sup. (m NGF)	Altis inf. (m NGF)	Doc.	Photos	Période
SP6		Place du Préau	Sépulture	06 : creusement 07 : inhumation 08 : comblement	Cf. Catalogue des sépultures.	217,72	217,24	G1	9 12	Bas Moyen Âge / Époque moderne
SP9		Place du Préau	Sépulture	09 : creusement 10 : inhumation 11 : comblement	Cf. Catalogue des sépultures.	217,74	217,22	G2	5 7	Bas Moyen Âge / Époque moderne
SP12		Place du Préau	Sépulture	12 : creusement 13 : inhumation 14 : comblement	Cf. Catalogue des sépultures.	217,76	217,26	G2	5 8	Bas Moyen Âge / Époque moderne
SP15		Place du Préau	Sépulture	15 : creusement 16 : inhumation 17 : comblement	Cf. Catalogue des sépultures.	217,78	217,32	G2	6 10	Bas Moyen Âge / Époque moderne
SP19		Place du Préau	Sépulture	19 : creusement 20 : inhumation 21 : comblement	Cf. Catalogue des sépultures.	217,52	217,14	G3	11 13	Bas Moyen Âge / Époque moderne
SP22		Place du Préau	Sépulture	22 : creusement 23 : inhumation 24 : comblement	Cf. Catalogue des sépultures.	217,58	217,18	G3	14 15	Bas Moyen Âge / Époque moderne
SP28		Place du Préau	Sépulture	28 : creusement 29 : inhumation 30 : comblement	Cf. Catalogue des sépultures.	217,68	217,2	G3	17 18	Bas Moyen Âge / Époque moderne
SP31		Place du Préau	Sépulture	31 : creusement 32 : inhumation 33 : comblement	Cf. Catalogue des sépultures.	217,12	-		20 21	Bas Moyen Âge / Époque moderne
CN 44		Rue de la Bastide	Canalisation	44 : creusement de la tranchée de fondation. 153 : Voûte de la canalisation. 154 : Parement est de la canalisation. 155 : Parement ouest de la canalisation.	Canalisation orientée nord-sud dont les parements sont bâtis au moyen de galets calibrés liés par un mortier de chaux compact. La mise en œuvre des parements se différencie de la voûte, bâtie en brique et liée au moyen d'un mortier de chaux sableux faiblement compact.	214,37	213,07	G16	24 25 26	Moderne ou contemporaine
FS 45		Rue de la Bastide	Fosse	45 : Creusement. 46 : comblement.	Fosse présentant un profil régulier avec des parois évasées et un fond plat. Le comblement présente de nombreux fragments de faune.	214,62	214,22	G17	27a 27b	Moderne ou contemporaine
FS 47		Rue de la Bastide	Fosse	47 : Creusement. 48 : Comblement.	Fosse présentant un profil régulier avec des parois évasées et un fond en cuvette. Le comblement se caractérise par la présence de fragments de tuiles et de briques ainsi que d'éléments de faune.	215	214,01	G5	28	Médiévale
FO 49		Rue de la Bastide	Fossé	49 Creusement. 50 : Comblement.	Fossé présentant un profil légèrement irrégulier avec des parois évasées et un fond en cuvette. Le creusement, observé de part et d'autre de la tranchée, est orienté nord-sud. L'unique comblement se caractérise par la présence de fragments de tuiles et de briques.	215,16	214,33	G6		Médiévale
FS 58		Rue de la Bastide	Fosse	58 : Creusement. 59 : Comblement.	Fosse présentant un profil régulier en U avec des parois verticales et un fond en cuvette. L'unique comblement se caractérise par des fragments de tuiles et de briques et de rares fragments de faune.	216,79	216,43	G7		Médiévale

FAIT	Ensemble	Localisation	Catégorie	U.S. Constituantes	Description	Altis sup. (m NGF)	Altis inf. (m NGF)	Doc.	Photos	Période
VO 62		Rue de la Bastide	Voie	62 : Calade	Niveau de galets disposés de manière jointive et observé de part et d'autre de la tranchée. On observe ce niveau sur toute la longueur de la rue de la Bastide. Il semble correspondre à un niveau de circulation de type calade.	217,52	217,28	G8, G9, G18, G23, G24, G38, G41, G42, G44, G46, G47, G48	33, 88	Médiévale ou moderne
MR 64		Rue de la Bastide	Maçonnerie	64 : Creusement de la tranchée de fondation. 65 : Fondation de mur. 66 : Remblai de stabilisation.	Fondation maçonnée au moyen de briques assisées régulièrement à joints épais et liées par un mortier de chaux sableux faiblement compact.	217,28	216,58	G8	32 33	Médiévale ou moderne
VO 67		Rue de la Bastide	Voie	67 : Calade	Niveau de galets disposés de manière jointive et observé de part et d'autre de la tranchée. On observe ponctuellement ce niveau dans la rue de la Bastide. Il semble correspondre à un niveau de circulation de type calade. Épaisseur : 0,16 m.	217,24	217,08	G8, G9, G17	33	Médiévale
TR 69		Rue de la Bastide	Tranchée	69 : Creusement. 70 : Comblement supérieur. 71 : Comblement inférieur.	Tranchée de réseau (gaz).	217,9	217,2	G10	36	Contemporaine
SB 73		Rue de la Bastide	Fondation	73 : Creusement de la tranchée de fondation. 75 : Maçonnerie de galets.	Fondation maçonnée composée de galets de grande dimension liés au moyen d'un mortier de chaux sableux et friable. Notons que la maçonnerie SB 73 vient couper puis se lier avec la maçonnerie SB293.	217,66	215,86 obs.	G9	34 35 35a	Médiévale
TR 76		Rue de la Bastide	Tranchée	76 : Creusement. 77 : Comblement supérieur. 78 : Comblement inférieur.	Tranchée de réseau (téléphone).	217,76	217,06	G9	36	Contemporaine
TR 79		Rue de la Bastide	Tranchée	79 : Creusement. 80 : Comblement supérieur. 81 : Comblement inférieur.	Tranchée de réseau (gaz).	217,76	216,96	G9	36	Contemporaine
MR 82		Rue de la Bastide	Maçonnerie	82 : Creusement de la tranchée de fondation. 83 : Fondation de mur.	Fondation maçonnée en briques assisées régulièrement à joints épais au moyen d'un mortier de chaux compact. Notons la présence de galets dans la maçonnerie. Ces inclusions sont probablement dues à la proximité de SB 73.	217,66	215,86 obs.	G9		Médiévale
FO 84		Rue de la Bastide	Fossé	84 : Creusement. 85 : Comblement supérieur. 86 : Comblement. 87 : Comblement. 88 : Comblement. 89 : Comblement. 90 : Comblement. 91 : Comblement inférieur observé. 131 : Comblement supérieur. 132 : Comblement.	Fossé contenu par les SB 82 et SB 113. Il est orienté nord-sud. Les comblements, très pauvres en mobilier, adoptent un profil en cuvette.	217,66	215,86 obs.	G9, G10, G12	37b 40	Médiévale
TR 92		Rue de la Bastide	Tranchée	92 : Creusement. 93 : Comblement.	Tranchée de réseau.	217,76	217,26	G12		Contemporaine

FAIT	Ensemble	Localisation	Catégorie	U.S. Constituantes	Description	Altis sup. (m NGF)	Altis inf. (m NGF)	Doc.	Photos	Période
SB 94		Rue de la Bastide	Fondation	94 : Creusement de la tranchée de fondation. 95 : Fondation de mur. 96 : Maçonnerie de briques. 97 : Maçonnerie de galet. 98 : Maçonnerie de galet. 99 : Maçonnerie de galet. 100 : Sol ?	Maçonnerie alliant des galets de grandes dimensions à des assises régulières de briques. Les maçonneries en galet sont liées au moyen d'un mortier de chaux sableux et friable à la différence de celui employé pour les maçonneries de briques.	217,8	216 obs.	G11	36 36a	Médiévale
PN101		Rue de la Bastide	Pont	101 : Creusement de la tranchée de fondation. 102 : Culée est 103 : Bandeau de voûte. 104 : Tablier 105 : Culée ouest 150 : Voûte.	Pont maçonné composé de briques assises régulièrement à joints épais et liées au moyen d'un mortier de chaux compact. Le pont se compose d'une voûte en plein cintre prenant appui contre deux culées disposées à l'est et à l'ouest. Elle dispose également d'un bandeau de voûte extradossé. La voûte est surmontée du vestige du tablier. Le pont, orienté est-ouest, enjambe le fossé FO 84.	217,8	216 obs	G10, G13	37 37a 37b 40 40a	Médiévale
MR 106		Rue de la Bastide	Mur	106 : Creusement de la tranchée de fondation. 115 : Maçonnerie de briques.	Maçonnerie de briques assises régulièrement à joints épais et liés par un mortier de chaux compact.	217,8	216 obs	G10	38	Médiévale
TR 107		Rue de la Bastide	Tranchée	107 : Creusement. 108 : Comblement supérieur. 109 : Comblement inférieur.	Tranchée de réseau.	217,9	217,1	G10		Contemporaine
FS 110		Rue de la Bastide	Fosse	110 : Creusement. 111 : Comblement supérieur. 112 : Comblement inférieur.	Fosse présentant un profil régulier avec des parois concaves et un fond en cuvette. Le comblement inférieur, caractérisé par la présence importante de galets, tapisse les countours de la fosse.	214,98	214,3	G18	39 39a	Contemporaine
MR 113		Rue de la Bastide	Maçonnerie	113 : Creusement de la tranchée de fondation. 114 : Maçonnerie de briques.	Maçonnerie de briques assises régulièrement à joints épais et liés par un mortier de chaux compact.	217,66	215,86 obs	G12		Médiévale
TR 117		Rue de la Bastide	Tranchée	117 : Creusement. 118 : Comblement.	Tranchée de réseau (téléphone).	217,43	216,63	G14		Contemporaine
TR 119		Rue de la Bastide	Tranchée	119 : Creusement. 120 : Comblement.	Tranchée de réseau (eau).	217,39	216,77	G14		Contemporaine
MR 121		Rue de la Bastide	Maçonnerie	121 : Creusement de la tranchée de fondation. 122 : Mur.	Maçonnerie de briques assises régulièrement à joints épais et liées au moyen d'un mortier de chaux compact.	217,19	216,29	G14		Médiévale ou moderne
MR 123		Rue de la Bastide	Maçonnerie	123 : Creusement de la tranchée de fondation. 124 : Mur.	Maçonnerie de briques assises régulièrement à joints épais et liées au moyen d'un mortier de chaux compact.	217,19	216,29	G14		Médiévale ou moderne
TR 125		Rue de la Bastide	Tranchée	125 : Creusement. 126 : Comblement.	Tranchée de réseau (gaz).	217,71	216,91	G15		Contemporaine
TR 127		Rue de la Bastide	Tranchée	127 : Creusement. 128 : Comblement.	Tranchée de réseau (téléphone).	217,71	217,31	G15		Contemporaine
TR 129		Rue de la Bastide	Tranchée	129 : Creusement. 130 : Comblement.	Tranchée de réseau (eau).	217,71	217,01	G15		Contemporaine
TR 133		Rue de la Bastide	Tranchée	133 : Creusement. 134 : Comblement.	Tranchée de réseau (électricité).	217,73	217,13	G15		Contemporaine
TR 135		Rue de la Bastide	Tranchée	135 : Creusement. 136 : Comblement.	Tranchée de réseau (gaz).	217,73	217,13	G15		Contemporaine
TR 137		Rue de la Bastide	Tranchée	137 : Creusement. 138 : Comblement.	Tranchée de réseau (eau).	217,83	217,13	G15		Contemporaine
TR 139		Rue de la Bastide	Tranchée	139 : Creusement. 140 : Comblement.	Tranchée pour voirie (trottoir et caniveau)	217,57	217,27	G15		Contemporaine
SB 141		Rue de la Bastide	Maçonnerie	141 : Creusement de la tranchée de fondation. 142 : Maçonnerie de briques. 143 : Maçonnerie de galets.	Maçonnerie de briques assises régulièrement à joints épais et liées par un mortier de chaux compact.	217,53	215,87 obs.	G15		Médiévale

FAIT	Ensemble	Localisation	Catégorie	U.S. Constituantes	Description	Altis sup. (m NGF)	Altis inf. (m NGF)	Doc.	Photos	Période
SB 144		Rue de la Bastide	Fondation	144 : Creusement de la tranchée de fondation. 145 : Maçonnerie de galets.	Fondation maçonnée composée de galets liés au moyen d'un mortier de chaux sableux. Cette maçonnerie correspond à la cave de la maison qu'elle jouxte.	217,57	215,87 obs.	G15		Médiévale
TR 146		Place du Préau	Tranchée	146 : Creusement. 147 : Comblement.	Tranchée de réseau (électricité).	217,74	217,02	G2		Contemporaine
TR 148		Place du Préau	Tranchée	148 : Creusement. 149 : Comblement.	Tranchée pour voirie (eau)	218,12	217,32	G3		Contemporaine
SP 156		Place du Préau	Sépulture	156 : inhumation	Fragment de fémur droit, situé à proximité de SP 09	-	-			Bas Moyen Âge / Époque moderne
FO 157		Place de la Caserne	Fossé	157 : Creusement 158 : Comblement 161 : Comblement 162 : Comblement 163 : Comblement 164 : Comblement	Fossé présentant des parois évasées. On note la présence d'un surcreusement central. Le fond n'a pas été observé. Il est orienté nord-sud. Les comblements, recelant peu de mobilier hormis des fragments de tuiles et de briques, ont un profil en cuvette. Le fossé FO 157 vient s'appuyer contre MR 281.	214,42	213,1 obs.	G25, G26	43 44	Médiévale
VO 165		Place de la Caserne	Voie	165 : calade	Niveau de galets disposés de manière jointive et observé de part et d'autre de la tranchée. Il semble correspondre à un niveau de circulation de type calade.	214,55	214,41	G26, G42	45, 45a	Médiévale ou moderne
TR 166		Place de la Caserne	Tranchée	166 : Creusement. 167 : Comblement.	Tranchée de réseau (gaz).	214,52	213,9			Contemporaine
SB 169		Place de la Caserne	Maçonnerie	169 : Creusement 170 : Maçonnerie de galets	Maçonnerie réalisée au moyen de galets de moyenne dimension liés par un mortier de chaux sableux installé dans une tranchée de fondation aux parois verticales (le fond n'a pas été observé). Cette maçonnerie correspond à un blocage de fondation.	214,64	213,16 obs.	G 27, G28	48 49	Médiévale
MR 171		Place de la Caserne	Maçonnerie	171 : Creusement 172 : Maçonnerie de briques	Fondation maçonnée au moyen de briques assisées régulièrement à joints fins et liées par un mortier de chaux compact. Le mur s'installe dans une tranchée de fondation aux parois verticales (le fond n'a pas été observé).	214,64	213,16 obs.	G28	50	Médiévale
FS 174		Place de la Caserne	Fosse	174 : Creusement 175 : Comblement 179 : Comblement	Cette fosse aux parois verticales (le fond n'a pas été observé), vient s'appuyer contre MR 171, 180, 187, 189, 285 et 287. Son comblement se caractérise par une matrice très sableuse, mêlée à de la chaux associée à des fragments de briques et de tuiles. Il pourrait s'agir d'une fosse comblé par des éléments issue d'une démolition.	214,64	213,16 obs.	G27, G28, G31		Moderne ou contemporaine
MR 180		Place de la Caserne	Maçonnerie	180 : Creusement 181 : Maçonnerie de briques	Fondation maçonnée au moyen de briques assisées régulièrement à joints fins et liées par un mortier de chaux compact. Le mur s'installe dans une tranchée de fondation aux parois verticales (le fond n'a pas été observé). Il est orienté nord-est sud-ouest.	214,46	213,16 obs.	G29 G30	52 53 54 55, 55a	Médiévale ou moderne
TR 182		Place de la Caserne	Tranchée	182 : Creusement. 183 : Comblement.	Tranchée de réseau (gaz).	214,76	214,06			Contemporaine

FAIT	Ensemble	Localisation	Catégorie	U.S. Constituantes	Description	Altis sup. (m NGF)	Altis inf. (m NGF)	Doc.	Photos	Période
SP 184		Place de la Caserne	Sépulture	184 : Creusement 185 : Inhumation 186 : Comblement	Fragments d'ossements humains prélevés dans le godet de la pelle mécanique. Provenance incertaine quant à la sépulture. Cependant, ils proviennent de la matrice US 193.	215,02	214,82			Bas Moyen Âge
MR 187		Place de la Caserne	Maçonnerie	187 : Creusement 188 : Maçonnerie de briques	Fondation maçonnée au moyen de briques assisées régulièrement à joints fins et liées par un mortier de chaux sableux. Le mur s'installe dans une tranchée de fondation aux parois verticales (le fond n'a pas été observé). Il est orienté nord-sud. Il est possible qu'il ait fonctionné avec le mur MR 189.	214,7	213,30 obs.	G31	58	Médiévale ou moderne
MR 189	CAV 189	Place de la Caserne	Maçonnerie	189 : Creusement 190 : Maçonnerie de briques	Fondation maçonnée au moyen de briques assisées régulièrement à joints fins et liées par un mortier de chaux sableux. Le mur s'installe dans une tranchée de fondation aux parois verticales (le fond n'a pas été observé). Il est orienté est-ouest. Il est possible qu'il ait fonctionné avec le mur MR 187.	214,78	213,30 obs.	G31	59	Médiévale ou moderne
MR 191		Place de la Caserne	Maçonnerie	191 : Creusement 192 : Maçonnerie de briques	Fondation maçonnée au moyen de briques assisées régulièrement à joints fins et liées par un mortier de chaux sableux. Le mur s'installe dans une tranchée de fondation aux parois verticales (le fond n'a pas été observé). Il s'appuie contre MR 187.	215,02	213,44 obs.	G31	60	Moderne ou contemporaine
VO 195		Rue des Murs de la Ville	Voie	195 : Calade	Niveau de galets disposés de manière jointive et observé de part et d'autre de la tranchée. Il semble correspondre à un niveau de circulation de type calade.	215,58	215,5	G38, G44	72, 73	Moderne
SP 196		Place de la Caserne	Sépulture	196 : Creusement 197 : Inhumation 198 : Comblement	Le creusement est impossible à percevoir car il n'y a pas de différence entre l'encaissant et le comblement. Le squelette est orienté nord-sud.	215,02	214,83	G32	61	Bas Moyen Âge
SP199		Place de la Caserne	Sépulture	199 : Inhumation	Fragments d'ossements humains. Possible sépulture. Prélevé entre SP 196 et SP 200.	214,84	214,8			Bas Moyen Âge
SP 200		Place de la Caserne	Sépulture	200 : Creusement 201 : Inhumation 202 : Comblement	Le creusement est impossible à percevoir car il n'y a pas de différence entre l'encaissant et le comblement. Le squelette est orienté nord-sud.	215,02	214,76	G32	61	Bas Moyen Âge
SP 203		Place de la Caserne	Sépulture	203 : Creusement 204 : Inhumation 205 : Comblement	Le creusement est impossible à percevoir car il n'y a pas de différence entre l'encaissant et le comblement. Le squelette est orienté nord-sud.	215,02	214,82	G32	62, 62a, 62b, 62c, 62d	Bas Moyen Âge
SP 207		Place de la Caserne	Sépulture	207 : inhumation	Fragments d'ossements humains prélevés dans le godet de la pelle mécanique. Provenance incertaine quant à la sépulture. Cependant, ils proviennent de la matrice US 193.	214,76	214,76			Bas Moyen Âge
FS 209		Rue de la Coquère	Fosse	209 : Creusement 212 : Comblement	Fosse présentant des parois évasées et un fond plat. Son comblement est constitué de nombreux fragments de tuiles et de briques.	214,07	212,63	G33	65	Bas Moyen Âge
FS 213		Rue de la Coquère	Fosse	213 : Creusement. 222 : Comblement.	Fosse réalisée afin de purger la rue des sédiments déstabilisant la rue.	215,13	214,79	G33, G34	-	Contemporaine
TR 214		Rue de la Coquère	Tranchée	214 : Creusement. 215 : Comblement.	Tranchée de réseau (eau).	-	-	G33	66	Contemporaine

FAIT	Ensemble	Localisation	Catégorie	U.S. Constituanes	Description	Altis sup. (m NGF)	Altis inf. (m NGF)	Doc.	Photos	Période
FS 216		Rue de la Coquière	Fosse	216 : Creusement 217 : Comblement	Fosse présentant un profil régulier avec des parois concaves et un fond en cuvette. Son profil rappelle celui des silos. Son comblement comprend de nombreux fragments de tuiles et de briques	215,03	213,75	G34	67	Contemporaine
FS 218		Rue de la Coquière	Fosse	218 : Creusement 219 : Comblement	Fosse présentant un profil régulier avec des parois concaves et un fond plat. Son comblement comprend de nombreux fragments de tuiles et de briques	215,2	214,3	G34	68	Moderne ou contemporaine
TR 220		Rue de la Coquière	Tranchée	220 : Creusement. 221 : Comblement.	Tranchée de réseau (gaz).	215,2	214,3	G34	68	Contemporaine
FS 225		Rue des Murs de la Ville	Fosse	225 : Creusement 226 : Comblement	Fosse présentant un profil régulier en U avec des parois verticales et un fond plat. Son comblement comprend de nombreux fragments de tuiles et de briques pris dans une matrice sableuse mêlée de chaux. Il pourrait s'agir d'un niveau de démolition associé à MR 227.	215,47	213,85	G36, G37, G38	78	Moderne ou contemporaine
MR 227		Rue des Murs de la Ville	Maçonnerie	227 : Creusement 228 : Maçonnerie de briques et galets	Fondation maçonnée en assises régulières, alternant assises de briques et de galets. L'ensemble est lié au moyen d'un mortier de chaux compact. Le mur s'installe dans une tranchée de fondation au parois verticales (le fond n'a pas été observé). Il est orienté est-ouest.	215,05	213,25 obs.	G35	74 75	Médiévale
TR 229		Rue des Murs de la Ville	Tranchée	229 : Creusement. 230 : Comblement.	Tranchée de réseau (gaz).	215,17	214,65	G35		Contemporaine
VO 232		Rue de l'Hôpital	Voie	232 : Calade	Niveau de galets disposés de manière jointive et observé de part et d'autre de la tranchée. On observe ce niveau sur toute la longueur de la rue del'Hôpital. Il semble correspondre à un niveau de circulation de type calade.	215,26	214,96	G48	84, 87	Médiévale
MR 233		Rue des Murs de la Ville	Maçonnerie	233 : Creusement 234 : Maçonnerie de briques	Maçonnerie de briques assisss régulièrement à joints épais et liées par un mortier de chaux compact. Le mur est orienté est-ouest et forme un angle avec MR 235.	213,91	213,35 obs.	G36		Médiévale
MR 235		Rue des Murs de la Ville	Maçonnerie	235 : Creusement 236 : Maçonnerie de briques	Maçonnerie de briques assisss régulièrement à joints épais et liées par un mortier de chaux compact. Le mur est orienté nord-sud et forme un angle avec MR 233.	213,95	213,35 obs.	G36		Médiévale
TR 237		Rue des Murs de la Ville	Tranchée	237 : Creusement. 238 : Comblement.	Tranchée de réseau (électricité).	215,55	214,65	G36		Contemporaine
TR 239		Rue des Murs de la Ville	Tranchée	239 : Creusement. 240 : Comblement.	Tranchée de réseau (électricité).	215,55	214,75	G36		Contemporaine
FS 242		Rue des Murs de la Ville	Fosse	242 : Creusement. 243 : Comblement.	Fosse présentant un profil en U avec des parois verticales et un fond plat. Il semble s'agir d'une fosse dépotoir.	215	214,02	G38		Contemporaine
TR 245		Rue des Murs de la Ville	Tranchée	245 : Creusement. 246 : Comblement.	Tranchée de réseau (eau).	215,2	214,54	G39		Contemporaine
VO 248		Grande rue Saint-Cizi	Voie	248 : Calade	Niveau de galets disposés de manière jointive et observé de part et d'autre de la tranchée. On observe ce niveau sur toute la longueur de la Grande rue Saint-Cizi. Il semble correspondre à un niveau de circulation de type calade.	215,42	215,22	G41, G46, G47	81, 82, 83, 85, 86, 88	Moderne

FAIT	Ensemble	Localisation	Catégorie	U.S. Constituantes	Description	Altis sup. (m NGF)	Altis inf. (m NGF)	Doc.	Photos	Période
SP 249		Rue des Murs de la Ville	Sépulture	249 : Creusement 250 : Inhumation 251 : Comblement	Le creusement est impossible à percevoir car il n'y a pas de différence entre l'encaissant et le comblement. Le squelette est orienté nord-sud.	214,98	214,52	G40	79, 79a, 79b, 79c, 79d	Bas Moyen Âge
FS 252		Rue des Murs de la Ville	Fosse	252 : Creusement. 253 : Comblement.	Fosse présentant un profil irrégulier (le fond n'a pas été observé) avec un comblement fait de sable et de chaux mêlé associé à des fragments de briques et de tuiles. Il peut s'agir d'un niveau de démolition.	215	213,70 obs.	G39		Contemporaine
TR 259		Grande rue Saint-Cizi	Tranchée	259 : Creusement. 260 : Comblement.	Tranchée de réseau (électricité).	215,18	214,3	G41		Contemporaine
MR 261		Grande rue Saint-Cizi	Maçonnerie	261 : Creusement 262 : Maçonnerie de briques	Fondation maçonnée au moyen de briques assisées régulièrement à joints fins et liées par un mortier de chaux compact. Le mur s'installe dans une tranchée de fondation aux parois verticales et à fond plat. Il est orienté nord-ouest sud-est.	214,5	213,9	G41	85	Médiévale ou moderne
TR 263		Grande rue Saint-Cizi	Tranchée	263 : Creusement. 264 : Comblement.	Tranchée de réseau (téléphone).	215,18	214,5	G41		Contemporaine
MR 266		Grande rue Saint-Cizi	Maçonnerie	266 : Creusement 267 : Maçonnerie de galets	Fondation maçonnée au moyen de galets de moyenne dimension liés par un mortier de chaux sableux. Le mur est orienté nord-sud. Il semble correspondre à une fondation d'un mur de façade antérieur à l'édification du porche.	214,65	214,15	G41	86	Médiévale ou moderne
FS 268		Rue de la Coquère	Fosse	268 : Creusement. 269 : Comblement.	Fosse présentant un profil régulier avec des parois concaves et un fond en cuvette. Son profil rappelle celui des silos. Son comblement comprend de nombreux fragments de tuiles et de briques	214,77	213,81	G34	66	Médiévale ou moderne
SP 270		Rue des Murs de la Ville	Sépulture	270 : Creusement 271 : Inhumation 272 : Comblement	Le creusement est impossible à percevoir car il n'y a pas de différence entre l'encaissant et le comblement. Le squelette est orienté nord-sud.	214,6	214,54			Bas Moyen Âge
TR 273		Rue des Murs de la Ville	Tranchée	273 : Creusement. 274 : Comblement.	Tranchée de réseau (électricité).	-	-			Contemporaine
SP 275		Place de la Caserne	Sépulture	275 : Creusement 276 : Inhumation 277 : Comblement	Fragments d'ossements humains prélevé dans le godet de la pelle mécanique. Provenance incertaine quant à la sépulture. Cependant, ils proviennent de la matrice US 193.	214,8	214,78			Bas Moyen Âge
SP 278		Place de la Caserne	Sépulture	278 : Creusement 279 : Inhumation 280 : Comblement	Fragments d'ossements humains prélevé dans le godet de la pelle mécanique. Provenance incertaine quant à la sépulture. Cependant, ils proviennent de la matrice US 193.	214,8	214,78			Bas Moyen Âge
MR 281		Place de la Caserne	Maçonnerie	281 : Creusement 282 : Maçonnerie de briques	Maçonnerie de briques assisées régulièrement à joints épais et liées au moyen d'un mortier de chaux compact. Il est orienté nord-sud. Le fossé FO 157 s'appuie contre le mur MR 281.	214,53	213,09 obs.	G26	45	Médiévale

FAIT	Ensemble	Localisation	Catégorie	U.S. Constituanes	Description	Altis sup. (m NGF)	Altis inf. (m NGF)	Doc.	Photos	Période
SB 283		Place de la Caserne	Maçonnerie	283 : Creusement 284 : Maçonnerie de galets	Maçonnerie réalisée au moyen de galets de moyenne dimension liés par un mortier de chaux sableux. Elle est installée dans une tranchée de fondation aux parois verticales (le fond n'a pas été observé). Cette maçonnerie correspond à un blocage de fondation. Cette structure s'appuie contre le mur MR 281 tandis que le fossé FO 157 s'appuie contre SB 283.	214,53	213,09 obs.	G26	46 47	Médiévale
MR 285	CAV 189	Place de la Caserne	Maçonnerie	285 : Creusement 286 : Maçonnerie de briques	Maçonnerie de briques assisées régulièrement à joints fins et liées au moyen d'un mortier de chaux compact. Il est orienté est-ouest et forme un angle avec MR 287.	214,2	213,16 obs.		51	Médiévale
MR 287	CAV 189	Place de la Caserne	Maçonnerie	287 : Creusement 288 : Maçonnerie de briques	Maçonnerie de briques assisées régulièrement à joints fins et liées au moyen d'un mortier de chaux compact. Il est orienté nord-sud et forme un angle avec MR 285.	214,2	213,16 obs.		51	Médiévale
TR 289		Grande rue Saint-Cizi	Tranchée	289 : Creusement. 290 : Comblement.	Tranchée de réseau (eau).	214,73	214,15	G41		Contemporaine
TR 291		Rue des Murs de la Ville	Tranchée	291 : Creusement 292 : Comblement	La tranchée TR 291 correspond probablement à une tranchée de récupération des matériaux du mur MR 227. Celle-ci n'a été observée qu'au sud du mur et son comblement est caractéristique des déchets de démolition (sable et chaux mêlé, fragments de briques et de tuiles).	215,05	213,25 obs.	G35	74,75	Moderne ou contemporaine
MR 293		Rue de la Bastide	Mur	293 : Creusement 74 : Maçonnerie de briques	Fondation maçonnée au moyen de briques assisées régulièrement à joints épais et liées au moyen d'un mortier de chaux compact.	217,56	216,76	G9	34, 35, 35a	Médiévale ou moderne
VO257		Grande rue Saint-Cizi	Voie	257 : Calade	Remblai caractérisé par une matrice argilo-limoneuse et la présence de galets agencés en calade. Présence de fragments de briques et de tuiles ainsi que de fragments de céramique de la fin du Moyen Âge et de l'Époque moderne.	214,87	214,49	G46, G47	88	Moderne

Annexe 2 : Inventaire des Unités Stratigraphiques

Rieux (31) - « centre bourg » - 2014/2015

Gourvenec Michaël (R.O.)

N° OA : 147850

Arrêté de prescription n°2012/406

Fouilles archéologiques préventives

Us	Zone	Année	Fait	Ensemble	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure
1	Longueur du tracé	2014			Positive	Enrobé	Enrobé							Homogène et compacte
2	Longueur du tracé	2014			Positive	Substrat	Substrat sableux	42		41				Homogène et meuble
3	Place du Préau	2014			Positive	Remblai	Remblai indifférencié	4	18, 36, 55	1				Homogène et compacte
4	Place du Préau	2014			Positive	Remblai	Remblai indifférencié	3	18, 36, 55	1	5			Homogène et compacte
5	Longueur du tracé	2014			Positive	Substrat	Substrat argileux			2	34			Homogène et compacte
6	Place du Préau	2014	SP6		Négative	Creusement	Creusement de sépulture			18	5	5		
7	Place du Préau	2014	SP6		Positive	Squelette	Inhumation			8	6			
8	Place du Préau	2014	SP6		Positive	Comblement	Comblement de sépulture			18	7			Homogène et compacte
9	Place du Préau	2014	SP9		Négative	Creusement	Creusement de sépulture			18	5	5		
10	Place du Préau	2014	SP9		Positive	Squelette	Inhumation			11	9			
11	Place du Préau	2014	SP9		Positive	Comblement	Comblement de sépulture			18	10			Homogène et compacte
12	Place du Préau	2014	SP12		Négative	Creusement	Creusement de sépulture			18	5	5		
13	Place du Préau	2014	SP12		Positive	Squelette	Inhumation			14	12			
14	Place du Préau	2014	SP12		Positive	Comblement	Comblement de sépulture			18	13			Homogène et compacte
15	Place du Préau	2014	SP15		Négative	Creusement	Creusement de sépulture			18	5	5	TR 148	
16	Place du Préau	2014	SP15		Positive	Squelette	Inhumation			17	15		TR 148	
17	Place du Préau	2014	SP15		Positive	Comblement	Comblement de sépulture			18	16		TR 148	Homogène et compacte

Couleur	Inclusions	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Doc.	Photos	Période
Noir		Niveau d'enrobé correspondant à la voirie actuelle.	218,29	211,11	M. Gourvennec	G25 à G48		Contemporaine
Brun		Niveau sableux à tendance limoneuse.	213,36	212,96 obs	M. Gourvennec	G25, G42, G43, G47, G48		
Brun clair	Galets, graviers, éclats calcaires, TCA.	Niveau de remblai d'une épaisseur maximale observée de 0,50 m.	217,76	215,04	M. Gourvennec	G5 à G13, G17		Moderne
Brun clair	Galets, graviers, éclats calcaires, TCA.	Niveau de remblai d'une épaisseur maximale observée de 0,50 m.	217,93	217,53	M. Gary	G19	1, 4	Moderne
Marron clair		Niveau d'argile stérile. Correspond au substrat.	217,8	213,81	M. Gary	G25 à G28, G36 à G38, G41 à G48	1, 4, 22	
		Creusement impossible à percevoir.	217,72	217,24	C. Rousseau	G1	9, 12	Bas Moyen Âge / Époque moderne
		Immature disposé sur le dos, orienté est-ouest.	217,72	217,24	C. Rousseau	G1	9, 12	Bas Moyen Âge / Époque moderne
Marron clair	Charbons, oxydes de fer, TCA	Comblement identique à l'encaissant.	217,72	217,24	C. Rousseau	G1	9, 12	Bas Moyen Âge / Époque moderne
		Creusement impossible à percevoir.	217,74	217,22	C. Rousseau	G2	5, 7	Bas Moyen Âge / Époque moderne
		Individu orienté nord-nord-ouest sud-sud-est.	217,74	217,22	C. Rousseau	G2	5, 7	Bas Moyen Âge / Époque moderne
Marron clair	Charbons, oxydes de fer	Comblement identique à l'encaissant avec quelques nodules de TCA. Présence d'un fragment de brique pouvant appartenir à l'architecture de la tombe.	217,74	217,22	C. Rousseau	G2	5, 7	Bas Moyen Âge / Époque moderne
		Creusement impossible à percevoir.	217,76	217,26	C. Rousseau	G2	5, 8	Bas Moyen Âge / Époque moderne
		Individu orienté nord-nord-ouest sud-sud-est.	217,76	217,26	C. Rousseau	G2	5, 8	Bas Moyen Âge / Époque moderne
Marron clair	Charbons, oxydes de fer, TCA	Comblement identique à l'encaissant avec quelques nodules de TCA. Présence d'un fragment de brique pouvant appartenir à l'architecture de la tombe.	217,76	217,26	C. Rousseau	G2	5, 8	Bas Moyen Âge / Époque moderne
		Creusement impossible à percevoir.	217,78	217,32	C. Rousseau	G2	6, 10	Bas Moyen Âge / Époque moderne
		Individu orienté ouest-nord-ouest est-sud-est.	217,78	217,32	C. Rousseau	G2	6, 10	Bas Moyen Âge / Époque moderne
Marron clair	Charbons, oxydes de fer, TCA	Comblement identique à l'encaissant avec quelques nodules de TCA.	217,78	217,32	C. Rousseau	G2	6, 10	Bas Moyen Âge / Époque moderne

Us	Zone	Année	Fait	Ensemble	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure
18	Place du Préau	2014			Positive	Remblai	Remblai indifférencié		03, 04, 36, 55		5, SP 6, SP 9, SP 12, SP 15, SP 19, SP 22, SP 28			Homogène et compacte
19	Place du Préau	2014	SP19		Négative	Creusement	Creusement de sépulture			18	5	5		
20	Place du Préau	2014	SP19		Positive	Squelette	Inhumation			21	19			
21	Place du Préau	2014	SP19		Positive	Comblement	Comblement de sépulture			18	20			Homogène et compacte
22	Place du Préau	2014	SP22		Négative	Creusement	Creusement de sépulture			18	5	5		
23	Place du Préau	2014	SP22		Positive	Squelette	Inhumation			24	22			
24	Place du Préau	2014	SP22		Positive	Comblement	Comblement de sépulture			18	23			Homogène et compacte
25	Place du Préau	2014			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			18	5	5		Homogène et compacte
26	ANNULÉE													
27	ANNULÉE													
28	Place du Préau	2014	SP28		Négative	Creusement	Creusement de sépulture			18	5	5	TR 146	
29	Place du Préau	2014	SP28		Positive	Squelette	Inhumation			30	28		TR 146	
30	Place du Préau	2014	SP28		Positive	Comblement	Comblement de sépulture			18	29		TR 146	Homogène et compacte
31	Place du Préau	2014	SP31		Négative	Creusement	Creusement de sépulture			18	5	5		
32	Place du Préau	2014	SP31		Positive	Squelette	Inhumation			30	31			
33	Place du Préau	2014	SP31		Positive	Comblement	Comblement de sépulture			18	32			Homogène et compacte
34	Longueur du tracé	2014			Positive	Substrat	Substrat argileux		5	5	35			Hétérogène et compacte
35	Longueur du tracé	2014			Positive	Substrat	Grave				34			Homogène
36	Place de la Caserne	2014			Positive	Remblai	Remblai indifférencié		03, 04, 18, 55	1	37			Homogène et meuble

Couleur	Inclusions	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Doc.	Photos	Période
Jaune orangé		Niveau de remblai d'une épaisseur maximale observée de 0,38 m.	217,9	217,5	C. Rousseau	G1 à G4, G20	19, 22	Moderne
		Creusement impossible à percevoir.	217,52	217,14	C. Rousseau	G3	11, 13	Bas Moyen Âge / Époque moderne
		Individu orienté nord-ouest sud-est.	217,52	217,14	C. Rousseau	G3	11, 13	Bas Moyen Âge / Époque moderne
Marron clair	Charbons, oxydes de fer, TCA	Comblement identique à l'encaissant avec quelques nodules de TCA.	217,52	217,14	C. Rousseau	G3	11, 13	Bas Moyen Âge / Époque moderne
		Creusement impossible à percevoir.	217,58	217,18	C. Rousseau	G3	14, 15	Bas Moyen Âge / Époque moderne
		Individu orienté nord-ouest sud-est.	217,58	217,18	C. Rousseau	G3	14, 15	Bas Moyen Âge / Époque moderne
Marron clair	Charbons, oxydes de fer, TCA	Comblement identique à l'encaissant avec quelques nodules de TCA.	217,58	217,18	C. Rousseau	G3	14, 15	Bas Moyen Âge / Époque moderne
Jaune orangé		Lentille de sédiment argileux où un fragment de calotte cranienne et une tête fémorale anciennement cassés ont été mis au jour et prélevés.	217,37	217,11	C. Rousseau	G4	6, 7, 16	Médiévale ou moderne
		Creusement impossible à percevoir.	217,68	217,2	M. Gary	G3	17, 18	Bas Moyen Âge / Époque moderne
		Individu orienté nord-ouest sud-est.	217,68	217,2	M. Gary	G3	17, 18	Bas Moyen Âge / Époque moderne
Marron clair	Charbons, oxydes de fer, TCA	Comblement identique à l'encaissant avec quelques nodules de TCA.	217,68	217,2	M. Gary	G3	17, 18	Bas Moyen Âge / Époque moderne
		Creusement impossible à percevoir.	217,12	-	M. Gary		20, 21	Bas Moyen Âge / Époque moderne
		Fragment de fémur.	217,12	-	M. Gary		20, 21	Bas Moyen Âge / Époque moderne
Marron clair	Charbons, oxydes de fer, TCA	Comblement identique à l'encaissant avec quelques nodules de TCA.	217,12	-	M. Gary		20, 21	Bas Moyen Âge / Époque moderne
Marron clair, gris		Niveau d'argile stérile équivalent à l'U.S. 05 mais moins argileux. Il s'agit de l'interface entre l'U.S. 05 et la grave (U.S. 35). Les tâches grisâtres peuvent correspondre au battement des nappes phréatiques.	216,82	216,44 obs	M. Gary		18	
Gris		Niveau de grave.	216,8	214,03	M. Gourvenec	G6 à G10, G14, G15, G20 à G23, G26 à G31, G33 à G35, G38, G40 à G48		
Ocre	Graviers, TCA	Niveau de remblai présentant des inclusions de graviers et de TCA de petit module. Cette U.S. a été observée lors de la jonction des tranchées entre le poste de refoulement et la rue de la Bastide.	214,56	214,38	M. Gourvenec	G16, G17, G18, G20 à G24	30	Moderne

Us	Zone	Année	Fait	Ensemble	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure
37	Place de la Caserne	2014			Positive	Remblai	Remblai indifférencié		36 ?	36	38			Hétérogène et compacte
38	Place de la Caserne	2014			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			37	39			Homogène et meuble
39	Place de la Caserne	2014			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			38	40			Homogène et compacte
40	Place de la Caserne	2014			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			39	41			Homogène et meuble
41	Place de la Caserne	2014			Positive	Remblai	Remblai indifférencié		160	40	42			Hétérogène et compacte
42	Place de la Caserne	2014			Positive	Substrat	Substrat sableux	2		41				Homogène et meuble
43	Place de la Caserne	2014			Construite	Calade	Voie		62	37	40			Hétérogène et compacte
44	Rue de la Bastide	2014	CN44		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			36	37			
45	Rue de la Bastide	2014	FS45		Négative	Creusement	Creusement de fosse			36	5			
46	Rue de la Bastide	2014	FS45		Positive	Comblement	Comblement de fosse			36	45			Hétérogène et compacte
47	Rue de la Bastide	2014	FO47		Négative	Creusement	Creusement de fossé			36	5			
48	Rue de la Bastide	2014	FO47		Positive	Comblement	Comblement de fossé			36	47			Hétérogène et meuble
49	Rue de la Bastide	2014	FO49		Négative	Creusement	Creusement de fossé			36	5			
50	Rue de la Bastide	2014	FO49		Positive	Comblement	Comblement de fossé			36	49			Hétérogène et meuble
51	Chemin du Moulin de l'Abbé	2014			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			3	52			Hétérogène et meuble
52	Chemin du Moulin de l'Abbé	2014			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			51	53			Homogène et meuble
53	Chemin du Moulin de l'Abbé	2014			Positive	Substrat	Marne			52				Hétérogène et compacte
54	Chemin du Moulin de l'Abbé	2014			Positive	Substrat	Argile			36	53			Homogène et meuble
55	Chemin du Moulin de l'Abbé	2014			Positive	Remblai	Remblai indifférencié		03, 04, 18, 36	36	56			Homogène et meuble
56	Chemin du Moulin de l'Abbé	2014			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			55				Hétérogène et compacte
57	Rue de la Bastide	2014			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			62	5, 58, 59		64	Homogène et compacte
58	Rue de la Bastide	2014	FS58		Négative	Creusement	Creusement de fosse			57	60			
59	Rue de la Bastide	2014	FS58		Positive	Comblement	Comblement de fosse			57	58			Homogène et compacte

Couleur	Inclusions	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Doc.	Photos	Période
Brun	Graviers	Niveau argileux avec de rares inclusions de graviers. La création de cette U.S. est peut-être due à un effet de godet.	214,4	214,25	M. Gourvenec	G20	23	Moderne ou contemporaine
Ocre	Graviers, TCA	Niveau limoneux brun présentant de nombreuses inclusions de graviers et de TCA de module moyen.	214,18	213,88	M. Gourvenec	G20		Moderne ou contemporaine
Rouge, brun	Graviers, TCA	Niveau de remblai fin, très riche en TCA.	213,88	213,76	M. Gourvenec	G20		Moderne ou contemporaine
Marron	Graviers, charbons de bois	Niveau limono-sableux, fortement anthropisé.	213,76	213,56	M. Gourvenec	G20	23	Médiévale ou moderne
Gris	Graviers	Niveau de galets et graviers mêlés, présentant de rares inclusions de TCA.	213,56	213,36	M. Gourvenec	G20	23	Médiévale ou moderne
Brun		Niveau sableux à tendance limoneuse.	213,36	212,96 obs	M. Gourvenec	G20	23	
Gris		Niveau de galets disposés de manière jointive et présent de part et d'autre de la tranchée. Il peut s'agir d'un niveau de circulation.	214,11	213,97	M. Gourvenec	G20	20	Médiévale ou moderne
		Creusement de la tranchée de fondation de l'égoût. L'orientation du creusement se fait selon un axe nord-sud. Largeur : 1,80 m. Hauteur : 1,30 m.	214,37	213,07	M. Gary	G16	24, 25, 26	Moderne ou contemporaine
		Creusement observé en coupe. Il présente des parois évasées et un fond plat. Largeur : 2,80 m. Profondeur : 0,40 m.	214,62	214,22	M. Gary	G17	27a, 27b	Moderne ou contemporaine
Gris, brun	Graviers, charbons de bois	Comblement unique de FS 45. Nombreux fragments de faune.	214,62	214,22	M. Gary	G17	27a, 27b	Moderne ou contemporaine
		Creusement observé en coupe (de part et d'autre de la tranchée). Il présente un profil régulier avec des parois verticales et un fond en cuvette. Le creusement, s'il adopte un plan linéaire devrait être orienté nord-sud. Largeur : 1,05 m. Profondeur : 0,84 m.	215	214,01	M. Gourvenec	G5	28	Médiévale
Brun	Graviers, galets, charbons de bois	Comblement unique de FO 47 présentant de nombreux galets et fragments de tuiles ainsi que quelques fragments de faune et de briques. Largeur : 1,05 m. Profondeur : 0,84 m.	215	214,01	M. Gourvenec	G5	28	Médiévale
		Creusement observé en coupe (de part et d'autre de la tranchée). Il présente un profil légèrement irrégulier avec des parois évasées et un fond en cuvette. Le creusement, s'il adopte un plan linéaire devrait être orienté nord-sud. Largeur : 2,20 m. Profondeur : 0,80 m.	215,16	214,33	M. Gourvenec	G6		Médiévale
Brun	Graviers, charbons de bois	Comblement unique de FO 49 présentant de nombreux fragments de tuiles et de briques. Largeur : 2,20 m. Profondeur : 0,80 m.	215,16	214,33	M. Gourvenec	G6		Médiévale
Ocre	Graviers, charbons de bois	Niveau de remblai récent, probablement XX ^e s. en raison de la présence de fragments d'enrobé.	211,34	211,22	M. Gourvenec	G22	29, 30	Contemporaine
Noir	Graviers, galets, TCA	Niveau de terre noire avec des inclusions fréquente de TCA.	215,73	215,63	M. Gourvenec	G22	29	Moderne ou contemporaine
Blanc, ocre		Substrat marneux.	210,52	209,91 obs	M. Gourvenec	G22, G42	29, 30	
Rouge, orangé	Graviers	Niveau de sédiment argilo-marneux très riche en oxydes de fer. Il s'agit de l'interface entre l'U.S. 05 et l'U.S. 53.	210,62	210,52	M. Gary	G22	30	
Brun	Graviers, charbons de bois	Niveau de remblai de nature identique à l'U.S. 36 mais moins riche en éléments anthropiques (quelques fragments de tuiles et de briques).	211,85	211,17	M. Gary	G22		Moderne
Brun	Galets, TCA	Niveau composé de fragments de TCA et de galets observé sur 3 m de long et épais de 0,20 m.	211,35	210,97	M. Gary	G22	31	Médiévale ou moderne
Ocre	Graviers, galets, blocs, charbons de bois	Niveau de remblai disposé sous l'U.S. 62. Ce niveau est composé d'un sédiment argilo-limoneux riche en fragments de tuiles et briques. Notons la présence de quelques fragments de faunes et de céramiques. Il peut s'agir d'une préparation de sol afin de poser l'U.S. 62. Largeur obs : 2,24 m. Épaisseur : 0,14 m.	217,32	215,03	M. Gourvenec	G5 à G7	32	Bas Moyen Âge
		Creusement observé en coupe. Il présente un profil régulier en U avec des parois verticales et un fond en cuvette. Largeur : 0,34 m. Profondeur : 0,36 m.	216,79	216,43	M. Gourvenec	G7		Médiévale
Brun	Graviers, galets, TCA	Comblement unique de FS 58, composé de fragments de briques et de tuiles ainsi que de rares fragments de faune.	216,79	216,43	M. Gourvenec	G7		Médiévale

Us	Zone	Année	Fait	Ensemble	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure
60	Rue de la Bastide	2014			Positive	Substrat	Grave			5	61			Homogène et meuble
61	Rue de la Bastide	2014			Positive	Substrat	Grave			60	35			Homogène et meuble
62	Rue de la Bastide	2014	VO62		Construite	Calade	Voie		43, 165	3	57			
63	Rue de la Bastide	2014			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			36	35			Homogène et meuble
64	Rue de la Bastide	2014	MR64		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			64, 66 ?	35	5, 57, 67		
65	Rue de la Bastide	2014	MR64		Construite	Fondation de Maçonnerie	Fondation maçonnée			68	66	5, 57		
66	Rue de la Bastide	2014	MR64		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			65	64			Homogène et compacte
67	Rue de la Bastide	2014	VO67		Construite	Calade	Voie			57, 68	5		64, 73	Homogène et compacte
68	Rue de la Bastide	2014			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			62	57, 64, 67		73	Homogène et meuble
69	Rue de la Bastide	2014	TR69		Négative	Creusement	Creusement de tranchée			1		3, 97, 99, 100		
70	Rue de la Bastide	2014	TR69		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1	71			Homogène et meuble
71	Rue de la Bastide	2014	TR69		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			70	69			Homogène et meuble
72	ANNULÉE													
73	Rue de la Bastide	2014	SB73		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation		141	62		5, 35, 67, 68		
74	Rue de la Bastide	2014	MR293		Construite	Maçonnerie	Fondation maçonnée		142	62	35		TR 76	
75	Rue de la Bastide	2014	SB73		Construite	Maçonnerie	?		143	3	74		TR 79	
76	Rue de la Bastide	2014	TR76		Négative	Creusement	Creusement de tranchée			1	74	3, 62, 74		
77	Rue de la Bastide	2014	TR76		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1	78			Homogène et meuble
78	Rue de la Bastide	2014	TR76		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			77	76			Homogène et meuble
79	Rue de la Bastide	2014	TR79		Négative	Creusement	Creusement de tranchée			1	75	3, 75		
80	Rue de la Bastide	Voie	TR79		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1	81			Homogène et meuble
81	Rue de la Bastide	2014	TR79		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			80	76			Homogène et meuble

Couleur	Inclusions	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Doc.	Photos	Période
Noir		Niveau de grave présentant une coloration noire.	216,53	216,01	M. Gourvennec	G7		
Rouge, orangé		Niveau de grave présentant une coloration rouge/orangé.	216,43	215,81	M. Gourvennec	G7		
		Niveau de galets disposés de manière jointive et observé de part et d'autre de la tranchée. On observe ce niveau sur toute la longueur de la rue de la Bastide. Il semble correspondre à un niveau de circulation de type calade.	217,52	217,28	M. Gourvennec	G8, G9, G18, G23, G24	33	Médiévale ou moderne
Gris		Niveau argilo-limoneux de couleur grise (hydromorphe) dont les limites sont floues. Présence de fragments de céramique et de faune. Il peut s'agir du comblement d'une fosse dont les contours ne sont pas observables.	217,81	216,34	M. Gourvennec	G23, G24		Bas Moyen Âge
		Creusement de la tranchée de fondation de MR 64. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales et un fond plat. Largeur : 1,56 m. Profondeur : 0,70 m.	217,28	216,58	M. Gourvennec	G8	32, 33	Médiévale ou moderne
		Pile maçonnée au moyen de briques assisées régulièrement à joints épais. Les briques (dans leur majorité) sont du même module. Elles sont liées au moyen d'un mortier de chaux sableux, friable et débordant. Largeur : 1,52 m. Hauteur : 0,54 m.	217,28	216,74	M. Gourvennec	G8	32, 33	Médiévale ou moderne
Gris	Graviers, TCA	Comblement de la tranchée de fondation de MR 64 caractérisée par une argile grise de nature probablement hydromorphe. Ce comblement, disposé en fond de tranchée, peut avoir servi à niveller l'assise afin d'édifier l'USC 65. Largeur : 1,56 m. Épaisseur : 0,16 m.	216,74	216,58	M. Gourvennec	G8	32, 33	Médiévale ou moderne
Ocre		Niveau de galets disposés de manière jointive et observé de part et d'autre de la tranchée. On observe ponctuellement ce niveau dans la rue de la Bastide. Il semble correspondre à un niveau de circulation de type calade. Épaisseur : 0,16 m.	217,24	217,08	M. Gourvennec	G8, G9, G17	33	Médiévale
Brun	Graviers, TCA	Niveau de remblai disposé sous l'U.S. 62. Ce niveau est composé d'un sédiment argilo-limoneux riches en fragments de tuiles et briques. Il peut s'agir d'une préparation de sol afin de poser l'U.S. 62. Largeur obs : 3,44 m. Épaisseur : 0,10 m.	217,38	217,28	M. Gourvennec	G8, G9	33	Médiévale ou moderne
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,40 m. Profondeur : 0,70 m.	217,9	217,2	M. Gourvennec	G11	36	Contemporaine
Gris clair		Comblement de la tranchée de réseau.	217,9	217,5	M. Gourvennec	G11	36	Contemporaine
Gris sombre		Comblement de la tranchée de réseau.	217,5	217,2	M. Gourvennec	G11	36	Contemporaine
		Creusement de la tranchée de fondation de SB 73. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Longueur : 5 m. Profondeur : 1,80 m.	217,66	215,86	M. Gourvennec	G9	34, 35, 35a	Médiévale
		Pile maçonnée au moyen de briques assisées régulièrement à joints épais. Les briques (dans leur majorité) sont du même module. Elles sont liées au moyen d'un mortier de chaux sableux, friable et débordant. Largeur : 1,44 m. Hauteur : 0,80 m.	217,56	216,76	M. Gourvennec	G9	34, 35, 35a	Médiévale ou moderne
		Maçonnerie composée de galets de grand module et noyés dans un mortier de chaux sableux et friable. Largeur : 5 m. Épaisseur : 1,80 m.	217,66	215,86	M. Gourvennec	G9	34, 35, 35a	Médiévale
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,60 m. Profondeur : 0,70 m.	217,76	217,06	M. Gourvennec	G9	36	Contemporaine
Gris clair		Comblement de la tranchée de réseau.	217,76	217,36	M. Gourvennec	G9	36	Contemporaine
Gris sombre		Comblement de la tranchée de réseau.	217,36	217,06	M. Gourvennec	G9	36	Contemporaine
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,54 m. Profondeur : 0,80 m.	217,76	216,96	M. Gourvennec	G9	36	Contemporaine
Gris clair		Comblement de la tranchée de réseau.	217,76	217,26	M. Gourvennec	G9	36	Contemporaine
Gris sombre		Comblement de la tranchée de réseau.	217,26	216,96	M. Gourvennec	G9	36	Contemporaine

Us	Zone	Année	Fait	Ensemble	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure
82	Rue de la Bastide	2014	MR82		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation		141	3				
83	Rue de la Bastide	2014	MR82		Construite	Maçonnerie	Fondation de mur		142	3				
84	Rue de la Bastide	2014	FO84		Négative	Creusement	Creusement de fossé			3				
85	Rue de la Bastide	2014	FO84		Positive	Comblement	Comblement de fossé			3	86, 87, 88			Homogène et meuble
86	Rue de la Bastide	2014	FO84		Positive	Comblement	Comblement de fossé		89	85, 88	89, 90, 91			Homogène et meuble
87	Rue de la Bastide	2014	FO84		Positive	Comblement	Comblement de fossé			85	88			Homogène et meuble
88	Rue de la Bastide	2014	FO84		Positive	Comblement	Comblement de fossé			85, 87	86			Homogène et meuble
89	Rue de la Bastide	2014	FO84		Positive	Comblement	Comblement de fossé		86					Homogène et meuble
90	Rue de la Bastide	2014	FO84		Positive	Comblement	Comblement de fossé			86	91			Homogène et meuble
91	Rue de la Bastide	2014	FO84		Positive	Comblement	Comblement de fossé			90				Homogène et meuble
92	Rue de la Bastide	2014	TR92		Négative	Creusement	Creusement de tranchée			1		3, 5		
93	Rue de la Bastide	2014	TR92		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1	92			Homogène et meuble
94	Rue de la Bastide	2014	SB94		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			3		5, 35	TR 69	
95	Rue de la Bastide	2014	SB94		Construite	Maçonnerie	Fondation de mur			3				
96	Rue de la Bastide	2014	SB94		Construite	Maçonnerie	Mur de soutènement			97, 99	98		TR 69	
97	Rue de la Bastide	2014	SB94		Construite	Maçonnerie	?		99	3, 100	96		TR 69	
98	Rue de la Bastide	2014	SB94		Construite	Maçonnerie	?			96				
99	Rue de la Bastide	2014	SB94		Construite	Maçonnerie	?		97	100	96		TR 69	
100	Rue de la Bastide	2014	SB94		Construite	Voie	Sol dallé			3	97, 99		TR 69	

Couleur	Inclusions	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Doc.	Photos	Période
		Creusement de la tranchée de fondation de SB 82. Le creusement présente des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Largeur : 0,80 m. Profondeur : 2 m obs.	217,66	215,86	M. Gourvennec	G9		Médiévale
		Pile maçonnée au moyen de briques assisées régulièrement à joints épais. Les briques (dans leur majorité) sont du même module. Elles sont liées au moyen d'un mortier de chaux compact et débordant. Le fond n'a pas été observé. Largeur : 0,80 m. Profondeur : 2 m obs.	217,66	215,86	M. Gourvennec	G9		Médiévale
		Creusement observé en coupe transversale et longitudinale. Les parois sont verticales car contenues par les MR 82 et MR 106/113. Le creusement est orienté nord-sud. Le fond n'a pas été observé. Longueur : 10,24 m obs. Largeur : 6,60 m. Profondeur : 1,80 m.	217,66	215,86 obs.	M. Gourvennec	G9, G10, G12, G13, G15	37b, 40	Médiévale
Beige	Graviers	Comblement supérieur de FO 84 caractérisé par un sédiment limono-sableux meuble et un dépôt en cuvette. Largeur : 2,26 m. Épaisseur : 0,30 m.	217,66	217,36	M. Gourvennec	G9, G10, G12	37b, 40	Moderne
Beige	Graviers, charbons de bois	Comblement de FO 84 caractérisé par un sédiment limono-sableux meuble. Notons la présence de fragments de tuiles et de briques. Largeur : 6,60 m. Épaisseur : 1,50 m.	217,66	216,16	M. Gourvennec	G9, G10, G12	37b, 40	Moderne
Beige	Graviers	Comblement de FO 84 caractérisé par un sédiment sableux meuble et un dépôt en cuvette. Notons la présence de fragments de tuiles et de briques. Largeur : 1,30 m. Épaisseur : 0,34 m.	217,36	217,02	M. Gourvennec	G9, G10, G12	37b, 40	Moderne
Beige	Graviers, charbons de bois	Comblement de FO 84 caractérisé par un sédiment graveleux meuble et un dépôt en cuvette. Notons la présence de fragments de tuiles et de briques. Largeur : 0,90 m. Épaisseur : 0,32 m.	217,36	216,32	M. Gourvennec	G9, G10, G12	37b, 40	Moderne
Rouge	Graviers, terre cuite	Comblement de FO 84 caractérisé par un sédiment limono-sableux meuble. Cette U.S. correspond à une poche de sédiment prise dans l'U.S. 86. Notons la présence de fragments de tuiles et de briques. Largeur : 0,34 m. Épaisseur : 0,20 m.	216,82	216,4	M. Gourvennec	G9, G10, G12	37b, 40	Moderne
Beige	Graviers	Comblement de FO 84 caractérisé par un sédiment sableux meuble. Largeur : 4,70 m. Épaisseur : 0,52 m obs.	216,38	215,82	M. Gourvennec	G9, G10, G12	37b, 40	Moderne
Beige	Graviers	Comblement inférieur observé de FO 84 caractérisé par un sédiment limono-sableux meuble. Largeur : 2,00 m. Épaisseur : 0,66 m obs.	216,52	215,86	M. Gourvennec	G9, G10, G12	37b, 40	Moderne
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,90 m. Profondeur : 0,80 m.	217,76	217,26	M. Gourvennec	G12		Contemporaine
Gris	Graviers	Comblement de la tranchée de réseau.	217,76	217,26	M. Gourvennec	G12		Contemporaine
		Creusement de la tranchée de fondation de SB 94. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Largeur : 5,60 m. Profondeur : 1,80 m obs.	217,8	216 obs	M. Gourvennec	G11	36, 36a	Médiévale
		Pile maçonnée au moyen de briques assisées régulièrement à joints épais. Les briques (dans leur majorité) sont du même module. Elles sont liées au moyen d'un mortier de chaux compact et débordant. Le fond n'a pas été observé. Largeur : 0,42 m. Hauteur : 1,80 m obs.	217,8	216 obs	M. Gourvennec	G11	36, 36a	Médiévale
		U.S.C. composée de cinq assises régulières (joints épais) de briques assemblées au moyen d'un mortier de chaux compact et débordant. Le fond n'a pas été observé. Largeur : 5,46 m. Hauteur : 0,30 m.	217,8	217,94	M. Gourvennec	G11	36, 36a	Médiévale
		Maçonnerie composée de galets de grand module et noyés dans un mortier de chaux sableux et friable. Largeur : 3,30 m. Épaisseur : 0,60 m.	217,8	217,2	M. Gourvennec	G11	36, 36a	Médiévale
		Maçonnerie composée de galets de grand module et noyés dans un mortier de chaux sableux et friable. Largeur : 4,68 m. Épaisseur : 0,90 m obs.	217,9	216 obs	M. Gourvennec	G11	36, 36a	Médiévale
		Maçonnerie composée de galets de grand module et noyés dans un mortier de chaux sableux et friable. Largeur : 0,98 m. Épaisseur : 0,56 m.	217,76	217,2	M. Gourvennec	G11	36, 36a	Médiévale
		Maçonnerie composée d'une assise de briques assemblées au moyen d'un mortier de chaux compact. Largeur : 3,36 m. Épaisseur : 0,04 m.	217,8	217,76	M. Gourvennec	G11	36, 36a	Médiévale

Us	Zone	Année	Fait	Ensemble	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure
101	Rue de la Bastide	2014	PN101		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			3		5, 35		
102	Rue de la Bastide	2014	PN101		Construite	Maçonnerie	Culée			104	103			
103	Rue de la Bastide	2014	PN101		Construite	Voûte	Bandeau de voûte		150					
104	Rue de la Bastide	2014	PN101		Construite	Tablier	Voie							
105	Rue de la Bastide	2014	PN101		Construite	Maçonnerie	Culée							
106	Rue de la Bastide	2014	MR106		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation		MR113	3		5, 35		
107	Rue de la Bastide	2014	TR107		Négative	Creusement	Creusement de tranchée			1	5	3, 5		
108	Rue de la Bastide	2014	TR107		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1	109			Homogène et meuble
109	Rue de la Bastide	2014	TR107		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			108	107			Homogène et meuble
110	Rue de la Bastide	2014	FS110		Négative	Creusement	Creusement de fosse			151		5, 36		
111	Rue de la Bastide	2014	FS110		Positive	Comblement	Comblement de fosse			151	112			Homogène et meuble
112	Rue de la Bastide	2014	FS110		Positive	Comblement	Comblement de fosse			151, 111	110			Homogène et meuble
113	Rue de la Bastide	2014	MR113		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation		MR106	3		5		
114	Rue de la Bastide	2014	MR113		Construite	Maçonnerie	Fondation de mur		MR106	3				
115	Rue de la Bastide	2014	MR106		Construite	Maçonnerie	Fondation maçonnée		MR113					
116	Rue de la Bastide	2014			Construite	Trottoir	Trottoir					131, 140		
117	Rue de la Bastide	2014	TR117		Négative	Creusement	Creusement de tranchée			1	35	35		
118	Rue de la Bastide	2014	TR117		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1	35			Homogène et meuble
119	Rue de la Bastide	2014	TR119		Négative	Creusement	Creusement de tranchée			1	35	35		
120	Rue de la Bastide	2014	TR119		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1	35			Homogène et meuble
121	Rue de la Bastide	2014	MR121		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			1	35	35		

Couleur	Inclusions	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Doc.	Photos	Période
		Creusement de la tranchée de fondation de SB 101. Le creusement présente un profil irrégulier (paroi ouest verticale, paroi est irrégulière). Le fond n'a pas été observé. Longueur : 7,82 m. Largeur : 4,40 m. Profondeur : 1,80 m obs.	217,8	216 obs	M. Gourvenec	G10, G11, G13	37, 37a, 37b, 40, 40a	Médiévale
		Maçonnerie de briques assisées régulièrement à joints épais assemblées au moyen d'un mortier de chaux compact. Les briques (dans leur majorité) sont du même module. Cette USC correspond à la culée est du pont. Largeur : 2,50 m. Épaisseur : 2 m obs.	217,8	216 obs	M. Gourvenec	G10, G11, G13	37, 37a, 37b, 40, 40a	Médiévale
		USC de briques composant un bandeau de voûte extradossé. La voûte adopte une forme en plein cintre. Les briques sont assemblées de champ au moyen d'un mortier de chaux compact et sont du même module (dans leur majorité). L'ouverture observée de la voûte mesure 2,5 m de large. Hauteur : 2 m obs.	217,64	216 obs	M. Gourvenec	G10, G13	37, 37a, 37b, 40, 40a	Médiévale
		USC de briques assisées régulièrement à joints épais au moyen d'un mortier de chaux compact. Cette USC correspond au vestige du tablier du pont. Longueur : 2,80 m (?). Épaisseur : 0,20 m.	217,8	217,64	M. Gourvenec	G10, G13	37, 37a, 37b, 40, 40a	Médiévale
		Maçonnerie de briques assisées régulièrement à joints épais assemblées au moyen d'un mortier de chaux compact. Les briques (dans leur majorité) sont du même module. Cette USC correspond à la culée ouest du pont. Largeur : 2,76 m. Épaisseur : 2 m obs.	217,8	216 obs	M. Gourvenec	G10, G13	37, 37a, 37b, 40, 40a	Médiévale
		Creusement de la tranchée de fondation de SB 106. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Largeur : 0,60 m. Profondeur : 2 m obs.	217,8	216 obs	M. Gourvenec	G10	38	Médiévale
		Creusement d'une tranchée de réseau. Profondeur : 0,80 m.	217,9	217,1	M. Gourvenec	G10		Contemporaine
Gris clair		Comblement de la tranchée de réseau.	217,9	217,3	M. Gourvenec	G10		Contemporaine
Gris sombre		Comblement de la tranchée de réseau.	217,3	217,1	M. Gourvenec	G10		Contemporaine
		Creusement observé en coupe et présentant des parois concaves et un fond en cuvette. Largeur : 0,68 m. Profondeur : 0,90 m.	214,98	214,3	M. Gary	G18	39, 39a	Contemporaine
Brun		Comblement supérieur de FS 110 caractérisé par un sédiment limono-argileux avec des fragments de céramique (faïence notamment) ainsi que des fragments de TCA.	214,98	214,3	M. Gary	G18	39, 39a	Contemporaine
Gris		Comblement inférieur de FS 110 caractérisé par des galets disposés en fond de fosse et contre les parois.	214,98	214,3	M. Gary	G18	39, 39a	Contemporaine
		Creusement de la tranchée de fondation de SB 113. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Largeur : 0,60 m. Profondeur : 2 m obs.	217,66	215,86	M. Gourvenec	G12		Médiévale
		USC de briques assisées régulièrement à joints épais assemblées au moyen d'un mortier de chaux compact. Les briques (dans leur majorité) sont du même module. Largeur : 0,60 m. Épaisseur : 2 m obs.	217,66	215,86	M. Gourvenec	G12		Médiévale
		USC de briques assisées régulièrement à joints épais assemblées au moyen d'un mortier de chaux compact. Les briques (dans leur majorité) sont du même module. Largeur : 0,60 m. Épaisseur : 2 m obs.	217,8	216 obs	M. Gourvenec	G10	38	Médiévale
		Trottoir en béton.	217,55	217,33	M. Gourvenec	G13 à G15, G24		Contemporaine
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,70 m. Profondeur : 0,80 m.	217,43	216,63	M. Gourvenec	G14		Contemporaine
Gris		Comblement de la tranchée de réseau.	217,43	216,63	M. Gourvenec	G14		Contemporaine
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,64 m. Profondeur : 0,64 m.	217,39	216,77	M. Gourvenec	G14		Contemporaine
Gris		Comblement de la tranchée de réseau.	217,39	216,77	M. Gourvenec	G14		Contemporaine
		Creusement de la tranchée de fondation de MR 121. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales et un fond plat. Creusement en tranchée pleine. Largeur : 0,30 m. Profondeur : 0,90 m.	217,19	216,29	M. Gourvenec	G14		Médiévale ou moderne

Us	Zone	Année	Fait	Ensemble	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure
122	Rue de la Bastide	2014	MR121		Construite	Maçonnerie	Fondation de mur			1				
123	Rue de la Bastide	2014	MR123		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			1, 116	35	5, 35	116	
124	Rue de la Bastide	2014	MR123		Construite	Maçonnerie	Fondation de mur			1, 116	35		116	
125	Rue de la Bastide	2014	TR125		Négative	Creusement	Creusement de tranchée			1		131, 132		
126	Rue de la Bastide	2014	TR125		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1				Homogène et meuble
127	Rue de la Bastide	2014	TR127		Négative	Creusement	Creusement de tranchée			1		131		
128	Rue de la Bastide	2014	TR127		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1				Homogène et meuble
129	Rue de la Bastide	2014	TR129		Négative	Creusement	Creusement de tranchée			1		131, 132		
130	Rue de la Bastide	2014	TR129		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1				Homogène et meuble
131	Rue de la Bastide	2014	FO84		Positive	Comblement	Comblement de fossé				132		116, TR 125, TR 127, TR 129	Homogène et meuble
132	Rue de la Bastide	2014	FO84		Positive	Comblement	Comblement de fossé			131			TR 125, TR 129	Homogène et meuble
133	Rue de la Bastide	2014	TR133		Négative	Creusement	Creusement de tranchée			1		3, 5, 150		
134	Rue de la Bastide	2014	TR133		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1				Homogène et meuble
135	Rue de la Bastide	2014	TR135		Négative	Creusement	Creusement de tranchée			1		3, 5, 150		
136	Rue de la Bastide	2014	TR135		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1				Homogène et meuble
137	Rue de la Bastide	2014	TR137		Négative	Creusement	Creusement de tranchée			116		5, 140, 145, 150		
138	Rue de la Bastide	2014	TR137		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			116				Homogène et meuble
139	Rue de la Bastide	2014	TR139		Négative	Creusement	Creusement de tranchée			1, 116	145	145	TR 137	
140	Rue de la Bastide	2014	TR139		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1, 116	139			Homogène et meuble
141	Rue de la Bastide	2014	MR141		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation		82			3, 5, 35		
142	Rue de la Bastide	2014	MR141		Construite	Maçonnerie	Fondation de mur		83					
143	Rue de la Bastide	2014	MR141		Construite	Maçonnerie	Fondation de mur							
144	Rue de la Bastide	2014	SB144		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			140		5, 35	137, 139	

Couleur	Inclusions	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Doc.	Photos	Période
		Maçonnerie de briques assisées régulièrement à joints épais assemblées au moyen d'un mortier de chaux compact. Les briques (dans leur majorité) sont du même module. Largeur : 0,30 m. Épaisseur : 0,90 m.	217,19	216,29	M. Gourvennec	G14		Médiévale ou moderne
		Creusement de la tranchée de fondation de MR 123. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales et un fond plat. Creusement en tranchée pleine. Largeur : 0,52 m. Profondeur : 0,90 m.	217,19	216,29	M. Gourvennec	G14		Médiévale ou moderne
		Maçonnerie de briques assisées régulièrement à joints épais assemblées au moyen d'un mortier de chaux compact. Les briques (dans leur majorité) sont du même module. Largeur : 0,54 m. Épaisseur : 0,90 m.	217,19	216,29	M. Gourvennec	G14		Médiévale ou moderne
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,40 m. Profondeur : 0,80 m.	217,71	216,91	M. Gourvennec	G15		Contemporaine
Gris		Comblement de la tranchée de réseau.	217,71	216,91	M. Gourvennec	G15		Contemporaine
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,32 m. Profondeur : 0,44 m.	217,71	217,31	M. Gourvennec	G15		Contemporaine
Gris		Comblement de la tranchée de réseau.	217,71	217,31	M. Gourvennec	G15		Contemporaine
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,42 m. Profondeur : 0,68 m.	217,71	217,01	M. Gourvennec	G15		Contemporaine
Gris		Comblement de la tranchée de réseau.	217,71	217,01	M. Gourvennec	G15		Contemporaine
Marron clair	Graviers, TCA, chaux	Comblement pouvant correspondre au comblement supérieur de FO 84. Longueur : 4 m obs. Épaisseur : 0,76 m.	217,31	217,01	M. Gourvennec	G9, G10, G12, G13, G15	37b, 40	Moderne
Brun	Graviers, TCA, charbons de bois	Comblement de FO 84. Longueur : 4 m obs. Épaisseur : 0,90 m obs.	216,91	216,21 obs.	M. Gourvennec	G9, G10, G12, G15	37b, 40	Moderne
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,40 m. Profondeur : 0,86 m.	217,73	217,13	M. Gourvennec	G13, G15		Contemporaine
Gris		Comblement de la tranchée de réseau.	217,73	217,13	M. Gourvennec	G13, G15		Contemporaine
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,40 m. Profondeur : 0,60 m.	217,73	217,13	M. Gourvennec	G13, G15		Contemporaine
Gris		Comblement de la tranchée de réseau.	217,73	217,13	M. Gourvennec	G13, G15		Contemporaine
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,40 m. Profondeur : 0,66 m.	217,83	217,13	M. Gourvennec	G13, G15		Contemporaine
Gris		Comblement de la tranchée de réseau.	217,83	217,13	M. Gourvennec	G13, G15		Contemporaine
		Creusement d'une tranchée d'installation de la voirie (U.S. 116). Longueur : 1,60 m. Profondeur : 0,38 m.	217,57	217,27	M. Gourvennec	G15		Contemporaine
Brun		Comblement de la tranchée.	217,57	217,27	M. Gourvennec	G15		Contemporaine
		Creusement de la tranchée de fondation de SB 141. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Largeur : 0,32 m obs. Profondeur : 1,66 m obs.	217,53	215,87 obs.	M. Gourvennec	G15		Médiévale
		USC de briques assisées régulièrement à joints épais assemblées au moyen d'un mortier de chaux compact. Les briques (dans leur majorité) sont du même module. Largeur : 0,32 m obs. Épaisseur : 1,40 m.	217,53	216,13	M. Gourvennec	G15		Médiévale
		Maçonnerie composée de galets de grand module et noyés dans un mortier de chaux sableux et friable. Largeur : 0,32 m obs. Épaisseur : 0,26 m obs.	216,13	215,87 obs.	M. Gourvennec	G15		Médiévale
		Creusement de la tranchée de fondation de SB 144. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Largeur : 1,96 m obs. Profondeur : 1,40 m obs.	217,57	215,87 obs.	M. Gourvennec	G15		Médiévale

Us	Zone	Année	Fait	Ensemble	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure
145	Rue de la Bastide	2014	SB144		Construite	Maçonnerie	Fondation de mur			140			137, 139	
146	Rue de la Bastide	2014	TR146		Négative	Creusement	Creusement de tranchée					18, SP 28, 5		
147	Rue de la Bastide	2014	TR146		Positive	Comblement	Comblement de tranchée							Homogène et meuble
148	Rue de la Bastide	2014	TR148		Négative	Creusement	Creusement de tranchée					18, SP 15, 5		
149	Rue de la Bastide	2014	TR148		Positive	Comblement	Comblement de tranchée							Homogène et meuble
150	Rue de la Bastide	2014	PN101		Construite	Arc	Voûte		103	104	FO 84			
151	Rue de la Bastide	2014			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			1	152			Homogène et meuble
152	Rue de la Bastide	2014			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			151				Homogène et meuble
153	Rue de la Bastide	2014	CN44		Construite	Voûte	Égoût			36	37			
154	Rue de la Bastide	2014	CN44		Construite	Maçonnerie	Égoût			36	37			
155	Rue de la Bastide	2014	CN44		Construite	Maçonnerie	Égoût			36	37			
156	Place du Préau	2014												
157	Place de la Caserne	2015	FO157		Négative	Creusement	Creusement de fossé			160		2, 5, 159		
158	Place de la Caserne	2015	FO157		Positive	Comblement	Comblement de fossé			160, 161	162			Homogène et compacte
159	Place de la Caserne	2015			Positive	Substrat	Graviers		35	5	2			Homogène et compacte
160	Place de la Caserne	2015			Positive	Remblai	Remblai indifférencié		41	1	FO 157			Homogène et compacte
161	Place de la Caserne	2015	FO157		Positive	Comblement	Comblement de fossé			160, 163	158			Homogène et meuble
162	Place de la Caserne	2015	FO157		Positive	Comblement	Comblement de fossé			158				Homogène et compacte
163	Place de la Caserne	2015	FO157		Positive	Comblement	Comblement de fossé			160, 164	161			Homogène et compacte
164	Place de la Caserne	2015	FO157		Positive	Comblement	Comblement de fossé			160	163			Homogène et compacte
165	Place de la Caserne	2015	VO165		Construite	Calade	Voie		62	1	157, 281, 283		166	
166	Place de la Caserne	2015	TR166		Négative	Creusement	Creusement de tranchée			1		281, 283		Homogène et meuble
167	Place de la Caserne	2015	TR166		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1				
168	ANNULÉE													
169	Place de la Caserne	2015	SB169		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			1		5, 35		

Couleur	Inclusions	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Doc.	Photos	Période
		Maçonnerie composée de galets de grand module et noyés dans un mortier de chaux sableux et friable. Largeur : 1,96 m obs. Profondeur : 1,40 m obs.	217,57	215,87 obs.	M. Gourvennec	G15		Médiévale
		Creusement d'une tranchée de réseau. Profondeur : 0,72 m.	217,74	217,02	M. Gourvennec	G3		Contemporaine
Gris		Comblement de la tranchée de réseau.	217,74	217,02	M. Gourvennec	G3		Contemporaine
		Creusement d'une tranchée de réseau. Profondeur : 0,80 m.	218,12	217,32	M. Gourvennec	G2		Contemporaine
Gris		Comblement de la tranchée de réseau.	218,12	217,32	M. Gourvennec	G2		Contemporaine
		U.S.C. composée de briques disposées de champ et liées au moyen d'un mortier de chaux compact. Longueur : 4,14 m.	217,33	216,63	M. Gourvennec	G10, G13	37, 37a, 37b, 40, 40a	Médiévale
Gris		Graviers disposé pour la stabilisation de l'enrobé (U.S. 01).	218,19	211,85	M. Gourvennec	G1 à G4, G15, G16, G19 à G24	1, 4, 22, 23, 29, 30	Contemporaine
Gris		Sable disposé pour la stabilisation de l'U.S. 151.	217,67	217,32	M. Gourvennec	G19	1, 4	Contemporaine
		Voûte de l'égoût réalisée au moyen de briques liées par du mortier de chaux friable. Largeur : 0,90 m. Hauteur : 1,30 m.	214,37	213,07	M. Gary	G16	24, 25, 26	Moderne ou contemporaine
		Parement est de l'égoût bâti au moyen de galets calibrés et liés par du mortier de chaux compact. Largeur : 0,45 m. Hauteur : 1,30 m.	214,37	213,07	M. Gary	G16	24, 25, 26	Moderne ou contemporaine
		Parement ouest de l'égoût bâti au moyen de galets calibrés et liés par du mortier de chaux compact. Largeur : 0,45 m. Hauteur : 1,30 m.	214,37	213,07	M. Gary	G16	24, 25, 26	Moderne ou contemporaine
		Fragment de fémur droit, situé à proximité de SP 09	-	-	F. Diverez			Médiévale ou moderne
		Creusement observé de part et d'autre de la tranchée. Il présente des parois évasées et un surcreusement central conférant à l'ensemble un profil en V. Il est orienté nord-sud. Largeur obs. à l'ouverture : 7,18 m. Largeur : 13,40 m.	214,42	213,1 obs.	M. Gourvennec	G25, G26	43, 44	Médiévale
Gris	Graviers, galets, charbons de bois	Comblement limono-argileux avec de nombreux fragments de tuiles et de briques. Largeur : 4,20 m. Épaisseur : 0,88 m	214,42	213,1 obs.	M. Gourvennec	G25, G26	43, 44	Moderne
Beige		Niveau de graviers.	214,12	213,92	M. Gourvennec	G25, G42	42	
Marron	Graviers, galets	Niveau de remblai avec de nombreux fragments de tuiles et de briques. Épaisseur : 0,12 m.	214,54	214,4	M. Gourvennec	G25, G42	42	Moderne ou contemporaine
Beige	Graviers, galets, chaux	Comblement supérieur de FO 157 caractérisé par une matrice limono-sableuse. Largeur : 4,20 m. Épaisseur : 0,96 m.	214,42	213,64	M. Gourvennec	G25, G26	43, 44	Moderne
Marron	Graviers, charbons de bois	Comblement de FO 157 caractérisé par un sédiment limoneux. Il présente un pendage ouest-est. Largeur : 1,40 m. Épaisseur : 0,40 m.	214,42	213,1 obs.	M. Gourvennec	G25, G26	43, 44	Moderne
Noir	Charbons de bois	Comblement de FO 157 caractérisé par une matrice limono-sableuse et un pendage ouest-est. Largeur : 0,40 m. Épaisseur : 0,24 m.	217,31	216,57	M. Gourvennec	G25, G26	43, 44	Moderne
Beige	Graviers	Comblement de FO 157 caractérisé par un sédiment limoneux et pendage ouest-est. Largeur : 0,90 m. Épaisseur : 0,54 m.	217,31	216,81	M. Gourvennec	G25, G26	43, 44	Moderne
		Niveau de galets disposés de manière jointive et observé de part et d'autre de la tranchée. Il semble correspondre à un niveau de circulation de type calade.	214,55	214,41	M. Gourvennec	G26, G42	45, 45a	Médiévale ou moderne
Gris		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,40 m. Profondeur : 0,64 m.	214,52	213,9	M. Gourvennec	G26		Contemporaine
		Comblement de la tranchée de réseau.	214,52	213,9	M. Gourvennec	G26		Contemporaine
		Creusement de SB 169 présentant des parois verticales. Le fond n'a pas pu être observé. Largeur : 2,42 m. Profondeur : 1,46 m.	214,64	213,16 obs.	M. Gourvennec	G27, G28	48, 49	Médiévale

Us	Zone	Année	Fait	Ensemble	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure
170	Place de la Caserne	2015	SB169		Positive	Comblement	Fondation de mur			1				Homogène et meuble
171	Place de la Caserne	2015	MR171		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			1		35		
172	Place de la Caserne	2015	MR171		Construite	Maçonnerie	Fondation de mur			1				
173	Place de la Caserne	2015			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			1			169, 171	Homogène et meuble
174	Place de la Caserne	2015	FS174		Négative	Creusement	Creusement de fosse			1			35, 173	
175	Place de la Caserne	2015	FS174		Positive	Comblement	Comblement de fosse			1				Homogène et compacte
176	ANNULÉE													
177	ANNULÉE													
178	Place de la Caserne	2015			Positive	Remblai	Remblai indifférencié		206, 231, 241	1	179, 180, 187, 189, 285, 287			Hétérogène et compacte
179	Place de la Caserne	2015	FS 174		Positive	Comblement	Comblement de fosse		175?	178				Hétérogène et meuble
180	Place de la Caserne	2015	MR180		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			178		35	182	
181	Place de la Caserne	2015	MR180		Construite	Maçonnerie	Fondation de mur			178			182	
182	Place de la Caserne	2015	TR182		Négative	Creusement	Comblement de tranchée			1		180, 178		
183	Place de la Caserne	2015	TR182		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1				Homogène et meuble
184	Place de la Caserne	2015	SP184		Négative	Creusement	Creusement de sépulture			206		193		
185	Place de la Caserne	2015	SP184		Positive	Squelette	Inhumation			186				
186	Place de la Caserne	2015	SP184		Positive	Comblement	Comblement de sépulture			206				Homogène et compacte
187	Place de la Caserne	2015	MR187		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation		189	178, 191	179			
188	Place de la Caserne	2015	MR187		Construite	Maçonnerie	Fondation de mur		190	178, 191	179			
189	Place de la Caserne	2015	MR189	CAV 189	Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation		187	1, 178	179			
190	Place de la Caserne	2015	MR189	CAV 189	Construite	Maçonnerie	Fondation de mur		188	1, 178	179			
191	Place de la Caserne	2015	MR191		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			1	187	187		
192	Place de la Caserne	2015	MR191		Construite	Maçonnerie	Fondation de mur			1	187			

Couleur	Inclusions	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Doc.	Photos	Période
Beige	Galets	Comblement de SB 169 de type blocage. Réalisé au moyen de galets de moyenne dimension, de sable et de chaux. Largeur : 2,42 m. Profondeur : 1,46 m.	214,64	213,16 obs.	M. Gourvennec	G27, G28	48, 49	Médiévale
		Creusement de la tranchée de fondation de MR 171. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Largeur : 1,30 m. Profondeur : 1,46 m.	214,64	213,16 obs.	M. Gourvennec	G28	50, 50a	Médiévale ou moderne
		Mur maçonné au moyen de briques assisées régulièrement à joints fins au moyen d'un mortier de chaux compact. Largeur : 1,30 m. Profondeur : 1,46 m.	214,64	213,16 obs.	M. Gourvennec	G28	50, 50a	Médiévale ou moderne
Beige	Chaux	Remblai caractérisé par une matrice sableuse et de nombreux fragments de briques. Il peut s'agir d'un remblai de démolition.	214,64	214,13	M. Gourvennec	G27, G28		Médiévale ou moderne
		Creusement de FS 174 présentant des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Profondeur : 1,70 m.	214,64	213,16 obs.	M. Gourvennec	G27, G28		Moderne ou contemporaine
beige	Graviers, galets, chaux	Comblement de FS 174 caractérisé par une matrice sableuse et de nombreux fragments de briques. Épaisseur : 1,70 m.	214,64	213,16 obs.	M. Gourvennec	G27, G28		Moderne ou contemporaine

Marron	Graviers, chaux	Remblai caractérisé par une matrice limono-argileuse et incluant de nombreux fragments de briques et des nodules de chaux. Il pourrait s'agir d'un remblai de nivellement.	214,78	214,46	M. Gourvennec	G29, G30, G31, G42		Moderne
Beige	Graviers, chaux	Comblement caractérisé par une matrice sableuse et incluant de nombreux fragments de briques et des nodules de chaux. On note la présence d'assises en connexion. Il pourrait s'agir d'un comblement issu de démolition.	214,4	214,2	M. Gourvennec	G31	51, 51a, 51b, 52	Moderne ou contemporaine
		Creusement de la tranchée de fondation de MR 180. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Longueur : 1,40 m. Largeur : 1 m. Profondeur : 1,30 m.	214,46	213,16 obs.	M. Gourvennec	G29, G30	52, 53, 54, 55, 55a	Médiévale ou moderne
		Mur maçonné au moyen de briques et de mortier de chaux compact. Assisé régulièrement et à joints fins. Il est orienté nord-est sud-ouest. L'US 179 vient s'appuyer contre MR 180. Longueur : 1,40 m. Largeur : 1 m. Profondeur : 1,30 m.	214,46	213,16 obs.	M. Gourvennec	G29, G30	52, 53, 54, 55, 55a	Médiévale ou moderne
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,30 m. Profondeur : 0,52 m.	214,76	214,06	M. Gourvennec	G29, G30		Contemporaine
Gris		Comblement de la tranchée de réseau.	214,76	214,06	M. Gourvennec	G29, G30		Contemporaine
		Creusement non observé car il est impossible de percevoir la différence entre l'encaissant et le comblement.	215,02	-	M. Gourvennec			Bas Moyen Âge
		Squelette présentant la tête au nord. Le crâne a été prélevé ainsi qu'une partie des membres inférieurs.	214,92	214,82	M. Gourvennec			Bas Moyen Âge
Beige	Graviers	Comblement caractérisé par une matrice argileuse identique à l'encaissant.	215,02	-	M. Gourvennec			Bas Moyen Âge
		Creusement de la tranchée de fondation de MR 187. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Longueur : 1,44 m. Larg. : 0,90 m. Prof. : 1,50 m.	214,7	213,44 obs.	M. Gourvennec	G31	58	Médiévale ou moderne
		Mur maçonné au moyen de briques et de mortier de chaux sableux. Assisé régulièrement et à joints fins. Il est orienté nord-sud. Ce mur correspond à la limite d'une ancienne division de la parcelle 757. Le mur de façade de cette parcelle (MR 191) s'appuie sur MR 191.	214,7	213,44 obs.	M. Gourvennec	G31	58	Médiévale ou moderne
		Creusement de la tranchée de fondation de MR 189. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Longueur : 3,68 m. Larg. : 0,90 m. Prof. : 1,70 m.	214,78	213,30 obs.	M. Gourvennec	G31	59	Médiévale ou moderne
		Mur maçonné au moyen de briques et de mortier de chaux compact. Assisé régulièrement et à joints fins. Il est orienté est-ouest.	214,78	213,30 obs.	M. Gourvennec	G31	59	Médiévale ou moderne
		Creusement de la tranchée de fondation de MR 191. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Longueur : 0,86 m. Larg. : 0,90 m. Prof. : 1,60 m.	215,02	213,44 obs.	M. Gourvennec	G31	60	Moderne ou contemporaine
		Mur maçonné au moyen de briques et de mortier de chaux compact. Assisé régulièrement et à joints fins. Ce mur correspond au réaligement des façades de la place. Longueur : 0,86 m. Largeur : 0,90 m. Profondeur : 1,60 m.	215,02	213,44 obs.	M. Gourvennec	G31	60	Moderne ou contemporaine

Us	Zone	Année	Fait	Ensemble	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure
193	Place de la Caserne	2015			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			206	5		196, 200, 203	Homogène et compacte
194	ANNULÉE													
195	Rue des Murs de la Ville	2015	VO195		Construite	Calade	Voie		248 ?		206			
196	Place de la Caserne	2015	SP196		Négative	Creusement	Comblement de sépulture			206		193		
197	Place de la Caserne	2015	SP196		Positive	Squelette	Inhumation			198				
198	Place de la Caserne	2015	SP196		Positive	Comblement	Comblement de sépulture			206				Homogène et compacte
199	Place de la Caserne	2015	SP199		Positive	Squelette	Inhumation							
200	Place de la Caserne	2015	SP200		Négative	Creusement	Comblement de sépulture			206		193		
201	Place de la Caserne	2015	SP200		Positive	Squelette	Inhumation			202				
202	Place de la Caserne	2015	SP200		Positive	Comblement	Comblement de sépulture			206				Homogène et compacte
203	Place de la Caserne	2015	SP203		Négative	Creusement	Comblement de sépulture			206		193		
204	Place de la Caserne	2015	SP203		Positive	Squelette	Inhumation			205				
205	Place de la Caserne	2015	SP203		Positive	Comblement	Comblement de sépulture			206				Homogène et compacte
206	Place de la Caserne	2015			Positive	Remblai	Remblai de nivellement		178, 231, 241	1	193			Homogène et compacte
207	Place de la Caserne	2015	SP207		Positive	Squelette	Inhumation							
208	Rue de la Coquère	2015			Positive	Comblement	Remblai de nivellement			1	209			Hétérogène et compacte
209	Rue de la Coquère	2015	FS209		Négative	Creusement	Creusement de fosse			208, 213, 222		5, 35		
210	Grande rue Saint Cizi	2015			Positive	Remblai	Remblai de nivellement	256		62	211			Homogène et compacte
211	Grande rue Saint Cizi	2015			Positive	Remblai	Remblai indifférencié	258	265	211	5			Homogène et meuble
212	Rue de la Coquère	2015	FS209		Positive	Comblement	Comblement de fosse			208, 213, 222				Hétérogène et compacte
213	Rue de la Coquère	2015	FS213		Négative	Creusement	Creusement de fosse			1		212, 214, 218		
214	Rue de la Coquère	2015	TR214		Négative	Creusement	Creusement de tranchée			213		209		
215	Rue de la Coquère	2015	TR214		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			213				Homogène et meuble
216	Rue de la Coquère	2015	FS216		Négative	Creusement	Creusement de fosse		268	213		35		
217	Rue de la Coquère	2015	FS216		Positive	Comblement	Comblement de fosse		269	213				Homogène et meuble

Couleur	Inclusions	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Doc.	Photos	Période
Beige	Graviers	Niveau de remblai avec des inclusions de briques et de tuiles, quelques ossements humains avec des cassures anciennes. Les sépultures SP 196, SP 200 et SP 203 sont creusés dans cette US. Il pourrait donc s'agir d'une « terre de cimetière ».	215,02	214,4	M. Gourvenec	G32, G42	61, 62	Moderne
		Niveau de galets disposés de manière jointive et observé de part et d'autre de la tranchée. Il semble correspondre à un niveau de circulation de type calade.	215,58	215,5	M. Gourvenec	G38, G44	72, 73	Moderne
		Creusement non observé car il est impossible de percevoir la différence entre l'encaissant et le comblement.	215,02	-	M. Gourvenec	G32	61	Bas Moyen Âge
		Squelette présentant la tête au nord. Semble orienté nord-sud. Seul le crâne a pu être prélevé.	214,92	214,8	M. Gourvenec	G32	61	Bas Moyen Âge
Beige	Graviers	Comblement caractérisé par une matrice argileuse identique à l'encaissant.	215,02	214,83	M. Gourvenec	G32	61	Bas Moyen Âge
		Fragments d'ossements humains. Possible sépulture. Prélevé entre SP 196 et SP 200.	214,84	214,8	M. Gourvenec			Bas Moyen Âge
		Creusement non observé car il est impossible de percevoir la différence entre l'encaissant et le comblement.	215,02	214,76	M. Gourvenec	G32	61	Bas Moyen Âge
		Squelette présentant un axe nord-sud. Semble orienté nord-sud. Seul un humérus et une partie des côtes a été prélevé.	214,86	214,82	M. Gourvenec	G32	61	Bas Moyen Âge
Beige	Graviers	Comblement caractérisé par une matrice argileuse identique à l'encaissant.	215,02	214,76	M. Gourvenec	G32	61	Bas Moyen Âge
		Creusement non observé car il est impossible de percevoir la différence entre l'encaissant et le comblement.	215,02	214,76	M. Gourvenec	G32	62	Bas Moyen Âge
		Squelette présentant un axe nord-sud. Seul l'ensemble tibia, fibula et pieds ont été fouillés, prélevés et latéralisés (hormis les pieds).	214,8	214,78	M. Gourvenec	G32	62	Bas Moyen Âge
Beige	Graviers	Comblement caractérisé par une matrice argileuse identique à l'encaissant.	215,02	214,76	M. Gourvenec	G32	62	Bas Moyen Âge
Marron	Graviers	Remblai caractérisé par une matrice argilo-limoneuse. Il semblerait que ce remblai ait servi à niveller la place. Longueur : 4,30 m. Épaisseur : 0,10 m.	215,14	215,02	M. Gourvenec	G32, G38, G42, G44	61, 62	Moderne ou contemporaine
		Fragments d'ossements humains prélevé dans le godet de la pelle mécanique. Provenance incertaine quant à la sépulture. Cependant, ils proviennent de la matrice US 193.	214,76	214,76	M. Gourvenec			Bas Moyen Âge
Gris	Graviers, galets	Remblai caractérisé par une matrice argilo-limoneuse. Il semblerait que ce remblai ait servi à niveller la rue. Épaisseur : 0,48 m.	215,13	215,03	M. Gourvenec	G34, G43		Moderne ou contemporaine
		Creusement de FS 209 dont seule la paroi sud-est a été observée. La paroi est évasée et le fond est plat. Longueur : 37,50 m. Largeur : 1,20 m. Profondeur : 1,10 m.	214,07	212,63	M. Gourvenec	G33, G43	65	Bas Moyen Âge
Beige	Graviers	Remblai caractérisé par une matrice sableuse. Il semblerait que ce remblai ait servi de lit de pose à l'US 62. Épaisseur : 0,10 m.	214,9	214,76	M. Gourvenec			Médiévale ou moderne
Gris	Graviers, blocs, cendres, charbons de bois	Remblai caractérisé par une matrice argilo-limoneuse avec de nombreux fragments de faune et de céramique. Présente des traces d'oxydations verdâtre lui conférant un aspect hydromorphe.	214,65	214,37	M. Gourvenec			Médiévale
Marron	Graviers, galets	Comblement caractérisé par une matrice argileuse. Longueur : 37,50 m. Largeur : 1,20 m. Épaisseur : 1,10 m.	214,07	212,63	M. Gourvenec	G33	65	Bas Moyen Âge
		Creusement d'une fosse afin de purger la rue d'une partie des remblais déstabilisant la voirie. Elle occupe la partie ouest de la tranchée. Fosse contemporaine (2 nd e moitié XX ^e s.). Profondeur : 0,40 m.	215,13	214,79	M. Gourvenec	G33, G34	65	Contemporaine
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,40 m. Profondeur : 0,52 m.	-	-	M. Gourvenec	G33	66	Contemporaine
Beige		Comblement de la tranchée de réseau.	-	-	M. Gourvenec	G33	66	Contemporaine
		Creusement de FS 216 présentant des parois concaves et un fond en cuvette lui conférant un profil en U. Larg. : 1,08 m. Prof. : 1,30 m.	215,03	213,75	M. Gourvenec	G34	67	Contemporaine
Marron	Graviers, charbons de bois	Comblement de fosse caractérisé par une matrice argileuse et de nombreux fragments de briques et de tuiles.	215,03	213,75	M. Gourvenec	G34	67	Contemporaine

Us	Zone	Année	Fait	Ensemble	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure
218	Rue de la Coquère	2015	FS218		Négative	Creusement	Creusement de fosse			213		35		
219	Rue de la Coquère	2015	FS218		Positive	Comblement	Comblement de fosse			213				Homogène et meuble
220	Rue de la Coquère	2015	TR220		Négative	Creusement	Comblement de tranchée			1		35, 213		
221	Rue de la Coquère	2015	TR220		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1				Homogène et meuble
222	Rue de la Coquère	2015	FS213		Positive	Comblement	Comblement de fosse			1	209			Homogène et meuble
223	Rue de la Coquère	2015			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			1	62			Hétérogène et meuble
224	Rue de la Coquère	2015			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			209				Homogène et compacte
225	Rue des Murs de la Ville	2015	FS225		Négative	Creusement	Creusement de fosse			206		5	239	
226	Rue des Murs de la Ville	2015	FS225		Positive	Comblement	Comblement de fosse			206			239	Homogène et meuble
227	Rue des Murs de la Ville	2015	MR227		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			231		35	229, 291	
228	Rue des Murs de la Ville	2015	MR227		Construite	Maçonnerie	Fondation de mur			231			229, 291	
229	Rue des Murs de la Ville	2015	TR229		Négative	Creusement	Comblement de tranchée			1		231, 227		
230	Rue des Murs de la Ville	2015	TR229		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1				Homogène et meuble
231	Rue des Murs de la Ville	2015			Positive	Remblai	Remblai de nivellement		178, 206, 241	1	227, 228, 291, 292		229	Homogène et compacte
232	Rue de l'Hôpital	2015	VO232		Construite	Calade	Voie		195 ? 248 ?	1	256			
233	Rue des Murs de la Ville	2015	MR233		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation		235	226			225	
234	Rue des Murs de la Ville	2015	MR233		Construite	Maçonnerie	Fondation de mur		236	226		5	225	
235	Rue des Murs de la Ville	2015	MR235		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation		235	226		5	225	
236	Rue des Murs de la Ville	2015	MR235		Construite	Maçonnerie	Fondation de mur		236	226			225	
237	Rue des Murs de la Ville	2015	TR237		Négative	Creusement	Comblement de tranchée			1		226		
238	Rue des Murs de la Ville	2015	TR237		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1				Homogène et meuble
239	Rue des Murs de la Ville	2015	TR239		Négative	Creusement	Comblement de tranchée			1		226		

Couleur	Inclusions	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Doc.	Photos	Période
		Creusement de FS 218 présentant des parois évasées et un fond plat lui conférant un profil en V. Longueur : 2,74 m. Profondeur : 0,70 m.	215,2	214,3	M. Gourvennec	G34	67	Moderne ou contemporaine
Marron	Graviers, galets, charbons de bois	Comblement de fosse caractérisé par une matrice argilo-limoneuse et de nombreux fragments de briques et de tuiles.	215,2	214,3	M. Gourvennec	G34	67	Moderne ou contemporaine
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,40 m. Profondeur : 0,90 m.	215,2	214,3	M. Gourvennec	G34	67	Contemporaine
Gris		Comblement de la tranchée de réseau.	215,2	214,3	M. Gourvennec	G34	67	Contemporaine
Gris		Comblement de FS 213 afin de stabiliser la rue de la Coquère. Comblement identique à ceux des TR de réseau (grave ciment).	215,13	214,79	M. Gourvennec	G33, G34	65	Contemporaine
Marron		Fin Niveau de remblai caractérisé par une matrice argilo-limoneuse incluant des fragments de briques et de tuiles. Épaisseur : 0,10 m.	215,31	215,11	M. Gourvennec	G43		Moderne ou contemporaine
Beige		Remblai caractérisé par des blocs de marne mêlés à de rares fragments de briques et de tuiles. La provenance de cette marne est incertaine. Peut être s'agit-il des résidus du creusement de FO 157. Longueur : 15 m. Épaisseur : 1,40 m.	215,35	213,95 obs.	M. Gourvennec	G43		Médiévale ou moderne
		Creusement de FS 225 présentant des parois verticales et un fond plat lui conférant un profil en U. Longueur : 18,38 m. Largeur : 2,30 m. Profondeur : 1,60 m.	215,47	213,85	M. Gourvennec	G36, G37, G38, G44	78	Contemporaine
Beige clair	Terre cuite, chaux	Comblement de FS 225 caractérisé par une matrice sableuse mêlée à du sable, avec de nombreux fragments de briques, de tuiles. La présence d'éléments architecturaux en pierre laisse entrevoir qu'il s'agit d'un niveau de démolition.	215,47	213,85	M. Gourvennec	G36, G37, G38	78	Contemporaine
		Creusement de la tranchée de fondation de MR 227. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Largeur : 1,70 m. Profondeur : 1,90 m.	215,05	213,25 obs.	M. Gourvennec	G35	74, 75	Médiévale
		Mur maçonné au moyen de briques et de galets alternant des assises régulières de briques et de galets. L'ensemble est lié au moyen d'un mortier de chaux compact.	215,05	213,25 obs.	M. Gourvennec	G35	74, 75	Médiévale
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,60 m. Profondeur : 0,50 m.	215,17	214,65	M. Gourvennec	G35	74, 75	Contemporaine
Gris		Comblement de la tranchée de réseau.	215,17	214,65	M. Gourvennec	G35	74, 75	Contemporaine
Marron	Graviers, chaux	Remblai de nivellement caractérisé par une matrice argileuse avec quelques fragments de briques et de tuiles. Épaisseur : 0,30 m.	215,15	214,85	M. Gourvennec	G35, G36, G37	74, 75	Moderne
		Niveau de galets disposés de manière jointive et observé de part et d'autre de la tranchée. On observe ce niveau sur toute la longueur de la rue de l'Hôpital. Il semble correspondre à un niveau de circulation de type calade.	215,26	214,96	M. Gourvennec	G48	84, 87	Moderne
		Creusement de la tranchée de fondation de MR 233. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Largeur : 0,54 m. Profondeur : 0,56 m.	213,91	213,35 obs.	M. Gourvennec	G36		Médiévale
		Mur maçonné au moyen de briques et de mortier de chaux sableux. Assisé régulièrement et à joints fins. Il est orienté est-ouest. Il est possible qu'il fonctionne avec MR 235. Les deux murs formeraient alors l'angle d'une ancienne cave.	213,91	213,35 obs.	M. Gourvennec	G36		Médiévale
		Creusement de la tranchée de fondation de MR 235. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Largeur : 0,54 m. Profondeur : 0,60 m.	213,95	213,35 obs.	M. Gourvennec	G36		Médiévale
		Mur maçonné au moyen de briques et de mortier de chaux sableux. Assisé régulièrement et à joints fins. Il est orienté nord-sud. Il est possible qu'il fonctionne avec MR 233. Les deux murs formeraient alors l'angle d'une ancienne cave.	213,95	213,35 obs.	M. Gourvennec	G36		Médiévale
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,50 m. Profondeur : 0,90 m.	215,55	214,65	M. Gourvennec	G36		Contemporaine
Gris		Comblement de la tranchée de réseau.	215,55	214,65	M. Gourvennec	G36		Contemporaine
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,50 m. Profondeur : 0,80 m.	215,55	214,75	M. Gourvennec	G36		Contemporaine

Us	Zone	Année	Fait	Ensemble	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure
240	Rue des Murs de la Ville	2015	TR239		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1				Homogène et meuble
241	Rue des Murs de la Ville	2015			Positive	Remblai	Remblai de nivellement		206, 231	1	242			Hétérogène et compacte
242	Rue des Murs de la Ville	2015	FS242		Négative	Creusement	Creusement de fosse			241		244		
243	Rue des Murs de la Ville	2015	FS242		Positive	Comblement	Comblement de fosse			241				Hétérogène et compacte
244	Rue des Murs de la Ville	2015			Positive	Substrat	Substrat limoneux			241			242	Homogène et compacte
245	Rue des Murs de la Ville	2015	TR245		Négative	Creusement	Comblement de tranchée			1		226		
246	Rue des Murs de la Ville	2015	TR245		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1				Homogène et meuble
247	Rue des Murs de la Ville	2015			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			241	35		249	Homogène et compacte
248	Grande rue Saint Cizi	2015	VO248		Construite	Calade	Voie		195? 232?	1	256			
249	Rue des Murs de la Ville	2015	SP249		Négative	Creusement	Comblement de sépulture							
250	Rue des Murs de la Ville	2015	SP249		Positive	Squelette	Inhumation							
251	Rue des Murs de la Ville	2015	SP249		Positive	Comblement	Comblement de sépulture							Homogène et compacte
252	Rue des Murs de la Ville	2015	FS252		Négative	Creusement	Creusement de fosse			241		244		
253	Rue des Murs de la Ville	2015	FS252		Positive	Comblement	Comblement de fosse			241				Hétérogène et meuble
254	Chemin des Fossés de la Bastide	2015			Positive	Remblai	Remblai indifférencié				5			Homogène et meuble
255	Chemin des Fossés de la Bastide	2015			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			254	5			Homogène et meuble
256	Grande rue Saint Cizi	2015			Positive	Remblai	Remblai de nivellement	210		62	257			Homogène et compacte
257	Grande rue Saint Cizi	2015	VO257		Positive	Remblai	Remblai indifférencié			256	258			Homogène et compacte
258	Grande rue Saint Cizi	2015			Positive	Remblai	Remblai indifférencié	211	265	257	5			Homogène et meuble
259	Grande rue Saint Cizi	2015	TR259		Négative	Creusement	Comblement de tranchée			1		5		
260	Grande rue Saint Cizi	2015	TR259		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1				Homogène et meuble
261	Grande rue Saint Cizi	2015	MR261		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			256		5, 257, 258	259, 263	
262	Grande rue Saint Cizi	2015	MR261		Construite	Maçonnerie	Fondation de mur			256			259, 263	

Couleur	Inclusions	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Doc.	Photos	Période
Gris		Comblement de la tranchée de réseau.	215,55	214,75	M. Gourvenec	G36		Contemporaine
Marron sombre	Graviers, galets	Remblai de nivellement caractérisé par une matrice argileuse. Épaisseur : 0,16 m.	215,06	214,9	M. Gourvenec	G38, G39, G40		Moderne ou contemporaine
		Creusement de FS 242 présentant des parois évasées et un fond plat lui conférant un profil en V. Profondeur : 0,98 m.	215	214,02	M. Gourvenec	G38, G39		Contemporaine
Marron clair	Graviers, chaux, galets	Comblement caractérisé par une matrice limono-argileuse et du mobilier XIX ^e s. Possible fosse dépotoir.	215	214,02	M. Gourvenec	G38, G39		Contemporaine
Beige clair		Niveau stérile de limons. Correspond au substrat.	214,9	213,6	M. Gourvenec	G38, G39		
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,40 m. Profondeur : 0,80 m.	215,2	214,54	M. Gourvenec	G39		Contemporaine
Gris		Comblement de la tranchée de réseau.	215,2	214,54	M. Gourvenec	G39		Contemporaine
Marron	Charbons de bois	Niveau de remblai. Sert d'encaissant aux sépultures SP 249 et SP 270.	215	214,08	M. Gourvenec	G40	79	Médiévale
		Niveau de galets disposés de manière jointive et observé de part et d'autre de la tranchée. On observe ce niveau sur toute la longueur de la Grande rue Saint-Cizi. Il semble correspondre à un niveau de circulation de type calade.	215,42	215,22	M. Gourvenec	G41, G46, G47	81, 82, 83, 85, 86, 88	Moderne
		Creusement non observé car il est impossible de percevoir la différence entre l'encaissant et le comblement.	214,98	214,52	M. Gourvenec	G40	79, 79a, 79b, 79c, 79d	Bas Moyen Âge
		Squelette présentant un axe nord-sud. Tête au nord ? La sépulture a été observée en limite de la tranchée qui correspond à la limite ouest du creusement de la sépulture. Elle n'est pas apparue en plan dans le linéaire de la tranchée.	214,6	214,54	M. Gourvenec	G40	79, 79a, 79b, 79c, 79d	Bas Moyen Âge
Marron	Charbons de bois	Comblement caractérisé par une matrice argileuse identique à l'encaissant.	214,98	214,52	M. Gourvenec	G40	79, 79a, 79b, 79c, 79d	Bas Moyen Âge
		Creusement de FS 252 présentant des parois irrégulières tout comme son profil. Le fond n'a pas été observé. Prof. : 1,24 m.	215	213,70 obs.	M. Gourvenec	G39		Contemporaine
Beige	Graviers, blocs, chaux, galets	Comblement caractérisé par une matrice sableuse mêlée à de la chaux ainsi que de nombreux fragments de briques, de tuiles et des fragments calcaires. Il peut s'agir d'un niveau de démolition.	215	213,70 obs.	M. Gourvenec	G39		Contemporaine
Noir		Terre végétale anthropisée caractérisée par une matrice limoneuse. On note la présence de nombreux fragments de céramique du XIX ^e et du XX ^e s. Épaisseur : 0,60 m.	222,42	221,82	M. Gourvenec	G45	80	Contemporaine
Marron		Niveau de remblai caractérisé par une matrice limoneuse et de nombreux fragments de tuiles et de briques.	221,39	220,99	M. Gourvenec	G45	80	Contemporaine
Beige	Graviers	Remblai caractérisé par une matrice sableuse. Il semblerait que ce remblai ait servi de lit de pose à l'US 248. Épais. : 0,10 m.	214,9	214,76	M. Gourvenec	G41, G46, G47, G48	88	Bas Moyen Âge / Époque moderne
Marron	Galets, chaux	Remblai caractérisé par une matrice argilo-limoneuse et la présence de galets agencés en calade (possible ancien niveau de voirie). Présence de fragments de briques et de tuiles ainsi que de fragments de céramique de la fin du Moyen Âge et de l'Époque moderne.	214,87	214,49	M. Gourvenec	G46, G47	88	Moderne
Gris	Graviers, blocs, cendres, charbons de bois	Remblai caractérisé par une matrice argilo-limoneuse avec de nombreux fragments de faune et de céramique. Présente des traces d'oxydations verdâtre lui conférant un aspect hydromorphe.	214,65	214,37	M. Gourvenec	G41, G46, G47	88	Médiévale
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,60 m. Profondeur : 0,90 m.	215,18	214,3	M. Gourvenec	G41, G46		Contemporaine
Gris		Comblement de la tranchée de réseau.	215,18	214,3	M. Gourvenec	G41, G46		Contemporaine
		Creusement de la tranchée de fondation de MR 261. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales et un fond plat. Longueur : 2,60 m. Largeur : 0,80 m. Profondeur : 0,60 m.	214,5	213,9	M. Gourvenec	G41	85	Médiévale ou moderne
		Mur maçonné au moyen de briques et de mortier de chaux compact. Assisé régulièrement et à joints fins. Il est orienté nord-ouest sud-est.	214,5	213,9	M. Gourvenec	G41	85	Médiévale ou moderne

Us	Zone	Année	Fait	Ensemble	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure
263	Grande rue Saint Cizi	2015	TR263		Négative	Creusement	Comblement de tranchée			1				
264	Grande rue Saint Cizi	2015	TR263		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1				Homogène et meuble
265	Rue de l'Hôpital	2015			Positive	Remblai	Remblai indifférencié		211, 265	257				Homogène et meuble
266	Grande rue Saint Cizi	2015	MR266		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			256		2, 35, 258		
267	Grande rue Saint Cizi	2015	MR266		Construite	Maçonnerie	Fondation de mur							
268	Rue de la Coquère	2015	FS268		Négative	Creusement	Creusement de fosse		216	213		35		
269	Rue de la Coquère	2015	FS268		Positive	Comblement	Comblement de fosse		217	213				Homogène et meuble
270	Rue des Murs de la Ville	2015	SP270		Négative	Creusement	Comblement de sépulture			241		247		
271	Rue des Murs de la Ville	2015	SP270		Positive	Squelette	Inhumation			272				
272	Rue des Murs de la Ville	2015	SP270		Positive	Comblement	Comblement de sépulture			241	272			Homogène et compacte
273	Rue des Murs de la Ville	2015	TR273		Négative	Creusement	Comblement de tranchée			1		249, 250, 251, 270, 271, 272		
274	Rue des Murs de la Ville	2015	TR273		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1				Homogène et meuble
275	Place de la Caserne	2015	SP275		Négative	Creusement	Creusement de sépulture			206		193		
276	Place de la Caserne	2015	SP275		Positive	Squelette	Inhumation			277				
277	Place de la Caserne	2015	SP275		Positive	Comblement	Comblement de sépulture			206				Homogène et compacte
278	Place de la Caserne	2015	SP278		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			206		193		
279	Place de la Caserne	2015	SP278		Positive	Squelette	Inhumation			278				
280	Place de la Caserne	2015	SP278		Positive	Comblement	Comblement de sépulture			206				Homogène et compacte
281	Place de la Caserne	2015	MR281		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			62, 157, 168, 281, 282				
282	Place de la Caserne	2015	MR281		Construite	Maçonnerie	Fondation de mur			62, 157, 168, 281, 282				
283	Place de la Caserne	2015	SB283		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			62, 157			TR 166	
284	Place de la Caserne	2015	SB283		Construite	Maçonnerie	Fondation de mur			62			TR 166	
285	Place de la Caserne	2015	MR285	CAV 189	Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			178				

Couleur	Inclusions	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Doc.	Photos	Période
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,40 m. Profondeur : 0,60 m.	215,18	214,5	M. Gourvenec	G41		Contemporaine
Gris		Comblement de la tranchée de réseau.	215,18	214,5	M. Gourvenec	G41		Contemporaine
Gris	Graviers, blocs, cendres, charbons de bois	Remblai caractérisé par une matrice argilo-limoneuse avec de nombreux fragments de faune et de céramique. Présente des traces d'oxydations verdâtre lui conférant un aspect hydromorphe.	215,18	214,5	M. Gourvenec	G48		Médiévale
		Creusement de la tranchée de fondation de MR 266. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales et un fond plat. Il correspond à l'ancienne façade de la parcelle 473. Largeur : 0,54 m. Profondeur : 0,50 m.	214,65	214,15	M. Gourvenec	G41	86	Médiévale ou moderne
		Fondation de mur maçonné au moyen de galets liés avec un mortier de chaux sableux. Il est orienté est-ouest.	214,65	214,15	M. Gourvenec	G41	86	Médiévale ou moderne
		Creusement de FS 268 présentant des parois concaves et un fond en cuvette lui conférant un profil en U. Largeur : 0,98 m. Profondeur : 0,94 m.	214,77	213,81	M. Gourvenec	G34	66	Médiévale ou moderne
Marron	Graviers, charbons de bois	Comblement de fosse caractérisé par une matrice argileuse et de nombreux fragments de briques et de tuiles.	214,77	213,81	M. Gourvenec	G34	66	Médiévale ou moderne
		Creusement non observé car il est impossible de percevoir la différence entre l'encaissant et le comblement.	-	-	M. Gourvenec			Bas Moyen Âge
		Ossements humains provenant certainement d'une sépulture. Observés sous la limite de la parcelle 762 lors du creusement de la tranchée de branchement en sous œuvre.	214,6	214,54	M. Gourvenec			Bas Moyen Âge
Marron	Charbons de bois	Comblement caractérisé par une matrice argileuse identique à l'encaissant.	-	-	M. Gourvenec			Bas Moyen Âge
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,40 m. Profondeur : 0,60 m.	-	-	M. Gourvenec			Moderne ou contemporaine
Gris		Comblement de la tranchée de réseau.	-	-	M. Gourvenec			Moderne ou contemporaine
		Creusement non observé car il est impossible de percevoir la différence entre l'encaissant et le comblement.	-	-	M. Gourvenec			Bas Moyen Âge
		Fragments d'ossements humains. Possible sépulture. Axe nord-sud	214,8	214,78	M. Gourvenec			Bas Moyen Âge
Beige	Graviers	Comblement caractérisé par une matrice argileuse identique à l'encaissant.	-	-	M. Gourvenec			Bas Moyen Âge
		Creusement non observé car il est impossible de percevoir la différence entre l'encaissant et le comblement.	-	-	M. Gourvenec			Bas Moyen Âge
		Fragments d'ossements humains. Possible sépulture. Axe nord-sud	214,8	214,78	M. Gourvenec			Bas Moyen Âge
Beige	Graviers	Comblement caractérisé par une matrice argileuse identique à l'encaissant.	-	-	M. Gourvenec			Bas Moyen Âge
		Creusement de la tranchée de fondation de MR 281. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Largeur : 0,80 m. Profondeur : 1,34 m.	214,53	213,09 obs.	M. Gourvenec	G26	45, 45a	Médiévale
		Mur maçonné au moyen de briques et de mortier de chaux compact. Assisé régulièrement et à joints fins. Le fossé FO 157 vient s'appuyer contre le mur.	214,53	213,09 obs.	M. Gourvenec	G26	45, 45a	Médiévale
		Creusement de la tranchée de fondation de SB 283. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Largeur : 1,90 m. Profondeur : 1,34 m.	214,53	213,09 obs.	M. Gourvenec	G26	46, 47	Médiévale
		Blocage réalisé au moyen de sable, de chaux et de galets de grande dimension. Vient s'appuyer contre MR 281 et le fossé FO157 s'appuie contre SB 283.	214,53	213,09 obs.	M. Gourvenec	G26	46, 47	Médiévale
		Creusement de la tranchée de fondation de MR 285. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Largeur : 0,98 m. Profondeur : 1,32 m.	214,2	213,16 obs.	M. Gourvenec		51	Médiévale ou moderne

Us	Zone	Année	Fait	Ensemble	Genre	Catégorie	Interprétation	Égalité	Équiv.	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Structure
286	Place de la Caserne	2015	MR285	CAV 189	Construite	Maçonnerie	Fondation de mur			178				
287	Place de la Caserne	2015	MR287	CAV 189	Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			178				
288	Place de la Caserne	2015	MR287	CAV 189	Construite	Maçonnerie	Fondation de mur			178				
289	Place de la Caserne	2015	TR289		Négative	Creusement	Comblement de tranchée			1		2, 35, 256, 258		
290	Place de la Caserne	2015	TR289		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			1				Homogène et compact
291	Rue des Murs de la Ville	2015	TR291		Négative	Creusement	Creusement de tranchée			231		35, 227, 228		
292	Rue des Murs de la Ville	2015	TR291		Positive	Comblement	Comblement de tranchée			231	228			Homogène et meuble
293	Rue de la Bastide	2014	MR293		Négative	Creusement	Creusement de tranchée de fondation			62	35	5	TR76	
1000	Rue Escoussière des Paous	2015		RMP 1000	Construite	Maçonnerie	Parement							
1001	Rue Escoussière des Paous	2015		RMP 1000	Construite	Maçonnerie	Parement							
1002	Rue Escoussière des Paous	2015		RMP 1000	Construite	Maçonnerie	Parement							
1003	Rue Escoussière des Paous	2015		RMP 1000	Construite	Maçonnerie	-							
1004	Rue Escoussière des Paous	2015		RMP 1000	Construite	Maçonnerie	-							
1005	Rue Escoussière des Paous	2015		RMP 1000	Construite	Maçonnerie	-							
1006	Rue Escoussière des Paous	2015		RMP 1000	Construite	Maçonnerie	-							
1007	Rue Escoussière des Paous	2015		RMP 1000	Construite	Maçonnerie	-							
1008	Rue Escoussière des Paous	2015		RMP 1000	Construite	Maçonnerie	-							
1009	Rue Escoussière des Paous	2015		RMP 1000	Construite	Maçonnerie	-							
1010	Rue Escoussière des Paous	2015		RMP 1000	Construite	Maçonnerie	-							
1011	Rue Escoussière des Paous	2015		RMP 1000	Construite	Maçonnerie	-							
1012	Rue Escoussière des Paous	2015			Positive	Remblai	Remblai indifférencié				1013			
1013	Rue Escoussière des Paous	2015			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			1012	1014			
1014	Rue Escoussière des Paous	2015			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			1013	1015			
1015	Rue Escoussière des Paous	2015			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			1014	1016			
1016	Rue Escoussière des Paous	2015			Positive	Remblai	Remblai indifférencié			1015				

Couleur	Inclusions	Description	Alt. sup. (en m. NGF)	Alt. inf. (en m. NGF)	Auteurs	Doc.	Photos	Période
		Mur maçonné au moyen de briques et de mortier de chaux compact. Assisé régulièrement et à joints fins. Il est orienté est-ouest et il forme un angle avec MR 287.	214,2	213,16 obs.	M. Gourvennec		51	Médiévale ou moderne
		Creusement de la tranchée de fondation de MR 287. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales. Le fond n'a pas été observé. Largeur : 0,54 m. Profondeur : 1,32 m.	214,2	213,16 obs.	M. Gourvennec		51	Médiévale ou moderne
		Mur maçonné au moyen de briques et de mortier de chaux compact. Assisé régulièrement et à joints fins. Il est orienté nord-sud et il forme un angle avec MR 285. Larg. : 0,54 m. Prof. : 1,32 m.	214,2	213,16 obs.	M. Gourvennec		51	Médiévale ou moderne
		Creusement d'une tranchée de réseau. Largeur : 0,40 m. Profondeur : 0,60 m.	214,73	214,15	M. Gourvennec	G41		Contemporaine
Marron		Comblement de la tranchée de réseau.	214,73	214,15	M. Gourvennec	G41		Contemporaine
		Creusement de la tranchée TR 291. Le creusement, dont seule la paroi sud a été observée, pourrait correspondre à une tranchée de récupération des matériaux de MR 227 et comblé avec les déchets de cette récupération.	215,05	213,25 obs.	M. Gourvennec	G35	74,75	Moderne ou contemporaine
Beige	Graviers, chaux	Comblement de la tranchée TR 291 présentant une matrice sableuse mêlée à de la chaux. Nombreux fragments de tuiles et de briques. Épaisseur : 1,60 m.	215,05	213,25 obs.	M. Gourvennec	G35	74,75	Moderne ou contemporaine
		Creusement de la tranchée de fondation de MR 293. Le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales. Le fond est plat. Largeur : 1,44 m. Profondeur : 0,80 m.	217,56	216,76	M. Gourvennec	G9	34, 35, 35a	Médiévale ou moderne
		Parement sud d'une épaisseur de 0,80 m. Hauteur supérieure à 5 m.	208,5	203	V. Jolly	-	-	Médiévale
		Parement nord d'une épaisseur de 0,85 m. Hauteur supérieure à 5 m.	208,5	203	V. Jolly	-	-	Médiévale
		Parement interne.	-	-	V. Jolly	-	-	Médiévale
			-	-	V. Jolly	-	-	Médiévale
			-	-	V. Jolly	-	-	Médiévale
			-	-	V. Jolly	-	-	Médiévale
			-	-	V. Jolly	-	-	Médiévale
			207,85	206,99	V. Jolly	-	-	Médiévale
			-	-	V. Jolly	-	-	Médiévale
			206,51	206,17	V. Jolly	-	-	Médiévale
			207,29	206,51	V. Jolly	-	-	Médiévale
			207,72	206,51	V. Jolly	-	-	Médiévale
brun-orangé	cailloutis, galets, TCA	Sables grossiers et limons. Épaisseur : 0,25 m. Longueur : 1,60 m.	-	-	V. Jolly	-	-	
orangé	TCA, pierres	Limon et sable. Épaisseur : 0,50 m.	-	-	V. Jolly	-	-	
orangé		Limon. Épaisseur : 0,80 m.	-	-	V. Jolly	-	-	
orangé		Limon. Épaisseur : 0,80 m.	-	-	V. Jolly	-	-	
	galets, TCA	Épaisseur : 2,40 m. Longueur : 0,80 m.	-	-	V. Jolly	-	-	

Annexe 3 : Inventaire du mobilier

Annexe 3.1 : Inventaire du mobilier céramique

Rieux (31) - « centre bourg » - 2014/2015

Gourvenec Michaël (R.O.)

N° OA : 147850

Arrêté de prescription n°2012/406

Fouilles archéologiques préventives

s.t. : stries de tournage ; mod. : modelage ; n.o. : non observable

NR : Nombre de Restes ; NMI : Nombre Minimum d'Individus ; MA : Moyen Âge ; BMA : bas Moyen Âge ; contemp : contemporain. Typologie : d'après le répertoire des formes établi pour la région Midi-Pyrénées pour le réseau Iceramm

Lot	STR	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor
001	-	03	rouge fine engobée glaçurée	n.o.	engobe blanc + glaçure jaune interne	-
001	-	03	rouge fine engobée glaçurée	n.o.	engobe blanc + glaçure jaune interne	-
002	-	57	grise sableuse grossière type «commingeoise»	mod	-	-
002	-	57	grise sableuse grossière type «commingeoise»	mod	-	-
002	-	57	grise sableuse grossière type «commingeoise»	mod	-	perforations circulaires multiples
002	-	57	grise sableuse grossière type «commingeoise»	mod	-	-
002	-	57	grise sableuse grossière type «commingeoise»	mod	-	-
002	-	57	grise sableuse grossière type «commingeoise»	n.o.	-	-
002	-	57	grise sableuse grossière type «commingeoise»	s.t.	-	-
003	-	57	grise sableuse grossière micacée	mod	-	-
003	-	57	grise sableuse grossière micacée	mod	-	-
004	-	57	rouge sableuse mi fine glaçure externe	s.t.	glaçure verte	-
005	-	63	grise sableuse grossière micacée	mod	-	-
005	-	63	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	-
006	110	111/ 112	rouge sableuse mi fine glaçurée	s.t.	glaçure externe brune	-
007	110	111/ 112	faïence	n.o.	glaçure blanche sur les deux faces	-
008	157	158	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	-
009	157	158	grise sableuse grossière	mod	-	-
010	157	158	grise sableuse grossière type «commingeoise»	n.o.	-	-
011	157	158	rouge fine engobée glaçurée	s.t.	engobe blanc + glaçure externe	géométrique?
012	157	158	claire fine glaçurée	s.t.	glaçure interne jaune	-
013	-	178	rouge sableuse mi fine	s.t.	-	-
014	-	178	grise sableuse grossière micacée	mod	-	-
015	-	178	rouge sableuse mi fine glaçurée	n.o.	glaçure interne brun/orangé	-
016	-	178	rouge fine engobée glaçurée	n.o.	engobe blanc + glaçure interne	-
016	-	178	rouge fine engobée glaçurée	n.o.	engobe blanc + glaçure interne	-
017	-	193	grise sableuse grossière micacée	mod	-	-
017	-	193	grise sableuse grossière micacée	mod	-	-
017	-	193	grise sableuse grossière micacée	mod	-	-
017	-	193	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	-
018	-	193	rouge sableuse fine glaçurée	s.t.	glaçure interne brune	-
019	-	211	grise sableuse grossière	s.t.	-	-
020	-	211	grise sableuse grossière micacée	n.o.	-	-
020	-	211	grise sableuse grossière micacée	n.o.	-	-

Elément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
panse	-	1	-	-	-	moderne
bord	expo. feu	1	1	ouverte	Bord dans le prolongement de la panse légèrement sortant, lèvre arrondie.	moderne
panse	-	3	-	-	-	BMA
panse	expo. feu	5	-	-	-	BMA
préhension	-	1	-	-	Anse rubanée.	BMA
verseur	-	2	-	-	Même individu. Bec tubulaire.	BMA
ind.	-	1	-	-	Ponté de cruche à bec ponté ou anse?	BMA
bord	expo. feu	2	2	-	Court bord éversé à lèvre arrondie.	BMA
bord	-	1	1	oule 3-2?	Long et fin bord éversé à lèvre arrondie.	BMA
panse	expo. feu	3	-	-	-	BMA
panse	-	5	-	-	-	BMA
panse	-	1	-	-	-	BMA
panse	expo. feu	1	-	-	-	BMA
bord	-	1	1	-	Court bord éversé à lèvre arrondie.	BMA
panse	concrétions	3	-	-	Même individu.	18-19
panse	-	4	-	-	-	18-19
fond	usure	1	-	-	Fond lenticulaire.	-
panse	expo. feu	1	-	-	-	-
panse	expo. feu	2	-	-	-	-
panse	-	1	-	-	-	moderne
bord	-	2	1	?	Fin et haut bord à lèvre amincie.	moderne
panse	expo. feu	1	-	-	-	-
panse	-	1	-	-	-	-
panse	expo. feu	1	-	-	-	BMA?
panse	-	1	-	-	-	moderne
bord	-	1	1	ouverte	Bord en marli à lèvre tombante.	moderne
panse	expo. feu	3	-	-	-	-
panse	-	2	-	-	-	-
préhension	-	1	-	-	Anse rubanée.	-
bord	expo. feu	1	1	-	Court bord déjeté à lèvre arrondie.	-
panse	expo. feu	1	-	-	-	moderne
bord	expo. feu	1	1	-	Bord simple, éversé à lèvre arrondie.	MA
panse	concrétions	2	-	-	-	MA
panse	expo. feu	1	-	-	-	MA

Lot	STR	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor
021	-	211	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	-
022	-	211	grise sableuse grossière micacée	s.t. + mod	-	incisions circulaires : décor d'ocelles
023	-	211	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	-
024	209	212	grise sableuse grossière type «commingeoise»	mod	-	-
024	209	212	grise sableuse grossière type «commingeoise»	s.t.	-	-
025	209	212	rouge sableuse mi fine	s.t.	-	-
026	209	212	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-
026	209	212	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-
026	209	212	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-
027	209	212	rouge sableuse mi fine glaçure interne	s.t.	glaçure verte	-
028	214	215	grise sableuse grossière type «commingeoise»	s.t.	-	-
028	214	215	grise sableuse grossière type «commingeoise»	mod	-	fin cordon lisse
029	-	231	grise sableuse grossière micacée	n.o.	-	courtes bandes incisées
030	-	231	rouge sableuse mi fine engobée	s.t.	engobe blanc externe	-
031	242	243	rouge sableuse fine glaçurée	n.o.	glaçure brune sur les deux faces	-
031	242	243	rouge sableuse fine glaçurée type «albisola»?	n.o.	glaçure interne brune	-
031	242	243	rouge sableuse fine glaçurée	s.t.	glaçure interne brune	-
032	-	254	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-
033	-	254	rouge sableuse fine	s.t.	-	-
033	-	254	rouge sableuse fine	s.t.	-	-
034	-	254	rouge sableuse fine micacée glaçurée	s.t.	glaçure interne brune	-
034	-	254	rouge sableuse fine micacée glaçurée	s.t.	glaçure interne brune	-
035	-	254	grise sableuse fine micacée engobée glaçurée	n.o.	engobe rouge + glaçure interne	-
036	-	254	rouge sableuse mi fine glaçurée	n.o.	glaçure interne verte	-
037	-	254	rouge sableuse fine glaçurée	n.o.	glaçure polychrome externe et brune interne	estempille en étoile
038	-	254	faïence	n.o.	glaçure blanche sur les deux faces	-
039	-	255	faïence fine	n.o.	glaçure blanche sur les deux faces	-
040	-	256	grise sableuse grossière micacée	mod	-	-
040	-	256	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	profondes incisions verticales
041	-	256	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-
042	-	256	rouge sableuse mi fine glaçure externe	s.t.	projections glaçure	-
043	-	256	rouge sableuse mi fine glaçure interne	n.o.	glaçure orange	-
044	-	256	rouge sableuse fine engobée glaçurée	n.o.	engobe blanc + glaçure polychrome (vert et jaune)	-
045	-	257	grise sableuse grossière type «commingeoise»	n.o.	-	-
045	-	257	grise sableuse grossière type «commingeoise»	s.t.	-	-
045	-	257	grise sableuse grossière type «commingeoise»	n.o.	-	-
046	-	257	grise sableuse grossière	mod	-	-
047	-	257	grise sableuse mi fine engobée	n.o.	engobe blanc interne	-
048	-	257	rouge sableuse grossière	n.o.	-	-
048	-	257	rouge sableuse grossière	n.o.	-	-
049	-	257	rouge sableuse mi fine glaçure interne	s.t.	glaçure verte	-
050	-	257	rouge sableuse mi fine micacée	s.t.	-	-
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	mod	-	-
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	mod	-	-

Elément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
bord	-	2	1	-	Court bord éversé à lèvre plate. Paroi épaisse. Diamètre : 25 cm.	MA
bord + panse	expo. feu	3	1	-	Bord simplement éversé à lèvre arrondie. Diamètre : 13 cm.	MA
bord	concrétions	1	1	-	Court bord éversé à lèvre plate. Paroi épaisse. Diamètre : 14 cm.	MA
panse	-	2	-	-		-
bord	-	1	1	oule 3-2	Bord éversé à lèvre arrondie. La jonction avec la panse se fait par un angle droit à l'extérieur et par un ressaut interne.	15-17
panse	-	1	-	-	-	-
panse	expo. feu	2	-	-	-	-
fond	expo. feu	1	-	-	Fond plat.	-
bord	expo. feu	2	2	oule 3-3	Bord en bandeau.	15-17
panse	expo. feu	1	-	-	-	BMA
panse	-	1	-	-	-	MA?
panse	expo. feu	1	-	-	-	MA
préhension	expo. feu	2	-	-	Même individu. Anse rubanée.	-
panse	-	1	-	-	-	moderne
bord + manche	usure	1	1	ouverte	Bord droit à lèvre arrondie auquel est rattaché un manche creux de section ronde.	contemp
panse	-	1	-	ouverte	-	contemp
panse	expo. feu	1	-	-	-	contemp
fond	expo. feu	1	-	-	Fond lenticulaire.	-
fond	-	1	-	-	Fond plat.	-
bord	-	2	2	ouverte	Bord en bandeau de section triangulaire.	contemp
préhension	expo. feu	1	-	-	Manche se terminant en pointe.	-
bord + manche	-	1	1	-	Manche creux de section ronde attaché à un bord indéterminé. Marque (tampon) peu lisible sur le manche.	-
bord	expo. feu	1	1	-	Bord épais de section triangulaire.	-
bord	expo. feu	1	1	-	Bord en poulie.	-
bord	-	3	1	-	Bord droit à lèvre plate. Système de préhension sous le bord?	-
bord	-	1	1	ouverte	Bord en collerette.	contemp
fond	-	1	-	ouverte	Fond annulaire. Tampon de la «Compagnie Générale Castagné & Cie Toulouse» (fourniture pour cafés, hôtels, restaurants et buffets).	fin 19-20
panse	-	1	-	-	-	-
préhension	-	1	-	-	Anse rubanée.	MA
panse	-	1	-	-	-	-
panse	-	1	-	-	-	MA
panse	expo. feu	1	-	-	-	MA/ moderne
préhension	-	1	-	-	Anse torsadée.	moderne
panse	-	1	-	-	-	-
bord	expo. feu	1	1	-	Bord éversé, épaissi, à lèvre arrondie.	-
bord	-	1	1	-	Bord épais de section triangulaire.	-
panse	-	1	-	-	-	-
fond	-	1	-	-	Fond lenticulaire.	moderne
panse	-	3	-	-	-	-
préhension	-	1	-	-	Anse de section ovale.	-
bord	expo. feu	1	1	-	Bord éversé à lèvre arrondie soulignée à l'extérieur d'une rainure. Gorge interne.	BMA
fond	-	1	-	-	Pied à fond concave, pied de coupe ou de réchaud?	moderne
panse	-	71	-	-	-	11-13
panse	expo. feu	40	-	-	-	11-13

Lot	STR	US	Types de pâtes	Traces de montage	Revêtements	Décor
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	mod	-	lignes incisées horizontales parallèles
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	mod	-	lignes incisées horizontales parallèles
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	mod	-	lignes incisées ondulées
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	mod	-	lignes incisées ondulées
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	mod	-	cordon horizontal digité
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	mod	-	lignes incisées droites ou ondulées soulignées d'un cordon horizontal digité
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	mod	-	incisions aléatoires
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	mod	polissage	-
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	mod	-	-
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	mod	-	-
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	-
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	incisions horizontales ou obliques
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	incisions horizontales
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	-
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	-
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	cordon incisé sous le bec
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	-
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	-
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	-
051	-	258	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	-
052	-	258	rouge sableuse grossière micacée	mod	-	-
052	-	258	rouge sableuse grossière micacée	mod	-	incisions
053	-	258	grise sableuse grossière micacée	s.t. + mod	-	lignes incisées horizontales parallèles
054	-	258	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	ligne de courtes incisions
055	-	258	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	-
056	-	258	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	lignes incisées horizontales parallèles
057	-	258	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	ligne incisée ondulée
058	-	258	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	-
059	-	258	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	-
060	-	258	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	-
061	-	258	grise sableuse grossière micacée	s.t.	-	multiples incisions circulaires
062	-	258	sigillée	n.o.	engobe	-

Élément	Traces diverses	NR	NMI	Typologie	Description	Datation
panse	expo. feu	6	-	-	-	11-13
panse	-	3	-	-	-	11-13
panse	expo. feu	3	-	-	-	11-13
panse	-	2	-	-	-	11-13
panse	-	2	-	-	-	11-13
panse	expo. feu	5	-	-	-	11-13
panse	-	1	-	-	-	11-13
panse	-	3	-	-	-	11-13
fond	expo. feu	6	-	-	Fonds lenticulaires.	11-13
fond	-	5	-	-	Fonds lenticulaires.	11-13
préhension	-	10	-	-	Anses rubanées.	11-13
préhension	expo. feu	3	-	-	Anses rubanées.	11-13
préhension	expo. feu	1	-	-	Anse de section ronde.	11-13
préhension	-	1	-	-	Anse de section ronde.	11-13
verseur	-	2	-	-	Becs tubulaires simples et sans pontet.	11-13
verseur	-	1	-	-	Bec tubulaire simple et sans pontet.	11-13
bord	expo. feu	6	6	-	Bord simplement éversé à lèvres arrondies.	11-13
bord	-	7	6	-	Bord simplement éversé à lèvres arrondies.	11-13
bord	-	1	1	-	Bord droit à légèrement éversé. Lèvre plate.	11-13
bord	-	3	3	-	Bord triangulaire dans le prolongement de la panse.	11-13
panse	-	5	-	-	-	11-13
panse	-	1	-	-	-	11-13
bord	expo. feu	1	1	-	Bord simplement éversé à lèvres arrondies. Diamètre : 15 cm.	11-13
bord	expo. feu	1	1	-	Bord simplement éversé à lèvres arrondies. Légère gorge interne. Diamètre : 13 cm.	11-13
bord	-	1	1	-	Bord simplement éversé à lèvres arrondies. Diamètre : 7,5 cm.	11-13
bord	expo. feu	4	1	-	Bord simplement éversé à lèvres arrondies. Diamètre : 14 cm.	11-13
bord + panse	-	3	1	-	Bord simplement éversé à lèvres arrondies. Diamètre : 18,5 cm.	11-13
bord	expo. feu	1	1	-	Bord simplement éversé à lèvres plates.	11-13
bord	-	1	1	-	Court bord droit à légèrement éversé. Gorge interne. Diamètre : 11 cm.	11-13
bord	expo. feu	1	1	couvercle	Couvercle plat à bord redressé et lèvres plates. Diamètre : 17 cm.	11-13
bord	-	1	1	couvercle	Couvercle plat à bord redressé et lèvres plates. Départ d'une préhension?	11-13
autre	usure	1	1	fusaïole	Petite fusaïole.	?

Annexe 3 : Inventaire du mobilier

Annexe 3.2 : Inventaire de la faune

Rieux (31) - « centre bourg » - 2014/2015

Gourvennec Michaël (R.O.)

N° OA : 147850

Arrêté de prescription n°2012/406

Fouilles archéologiques préventives

État sanitaire : aucune intervention particulière

Localisation	Lots	Fait	US	bœuf	porc	capri- nés	cheval	autre	NR	N° de sac/ lot	N° de conte- nant	Poids	Datation de l'objet	Datation de l'US
Grande rue Saint Cizi	71		258				1		1			116,0		1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)
Grande rue Saint Cizi	72		258	2					2			552		1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)
Grande rue Saint Cizi	73		258	7	8	5			20			1601,0		1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)
Grande rue Saint Cizi	74		258	12		6			18			619,0		1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)
Grande rue Saint Cizi	75		258	13		9		4 (chat)	26			1271,0		1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)
Grande rue Saint Cizi	76		258	7	1	3		1 (cerf)	12			1102,0		1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)
Place de la Caserne	67	FO157	158	1					1			21,0		
Grande rue Saint Cizi	69 / 95		211	2	1			1 (homme)	4			109,0		
Place du Préau	64 / 87		18	1		1		7 (homme)	9			93,0		
Rue de la Bastide	66	FS45	46	10					10			89,0		
Place de la Caserne	65		36	2					2			194,0		
Grande rue Saint Cizi	70		256	3					3			369,0		
Place de la Caserne	68/89		193	4		2		3 (homme)	6			218,0		
Place du Préau	63		3	3					3			59,0		

Annexe 3.3 : Inventaire des éléments architecturaux

Rieux (31) - « centre bourg » - 2014/2015

Gourvennec Michaël (R.O.)

N° OA : 147850

Arrêté de prescription n°2012/406

Fouilles archéologiques préventives

US	ISO	Lot	FAIT	Année	Secteur	Matériau	Description	Photo
226	226-1	100	-	2015	Rue des Murs de la Ville	calcaire	Chapiteau de colonne à décor de feuilles de vigne	
226	226-2	101	-	2015	Rue des Murs de la Ville	calcaire	Colonne engagée et rainurée	

Annexe 4 : Inventaire des photographies

Rieux (31) - « centre bourg » - 2014/2015

Gourvenec Michaël (R.O.)

N° OA : 147850

Arrêté de prescription n°2012/406

Fouilles archéologiques préventives

N°	Localisation	Description	Vue depuis	Date	Auteur
1	Place du Préau	Vue en coupe des logs 2 et 3	SO	18/07/14	M. Gourvenec
2	Annulée	Annulée (doublon)	Annulée	Annulée	Annulée
3	Annulée	Annulée (doublon)	Annulée	Annulée	Annulée
4	Place du Préau	Vue en coupe du log 7	SO	21/07/14	M. Gourvenec
5	Place du Préau	Vue en coupe des sépultures SP 9 et SP 12	NO	22/07/14	M. Gourvenec
6	Place du Préau	Vue en coupe de la sépulture SP 15	NO	22/07/14	M. Gourvenec
7	Place du Préau	Vue en coupe de la sépulture SP 9	NO	22/07/14	M. Gourvenec
8	Place du Préau	Vue en coupe de la sépulture SP 12	NO	22/07/14	M. Gourvenec
9	Place du Préau	Vue en coupe de la sépulture SP 6	NO	22/07/14	M. Gourvenec
10	Place du Préau	Vue en coupe de la sépulture SP 15	NO	23/07/14	M. Gourvenec
11	Place du Préau	Vue en coupe de la sépulture SP 19	NO	23/07/14	M. Gourvenec
12	Place du Préau	Vue en coupe de la sépulture SP 6	NE	23/07/14	C. Rousseau
13	Place du Préau	Vue en coupe de la sépulture SP 19	SO	23/07/14	C. Rousseau
14	Place du Préau	Vue en coupe de la sépulture SP 22	SO	23/07/14	C. Rousseau
15	Place du Préau	Vue en coupe de la sépulture SP 22 (après fouille)	SO	23/07/14	C. Rousseau
16	Place du Préau	Vue en coupe, U.S. 25	NO	23/07/14	C. Rousseau
17	Place du Préau	Vue en coupe de la sépulture SP 28	O	23/07/14	M. Gary
18	Place du Préau	Vue zénithale de SP 28	-	23/07/14	M. Gary
19	Place du Préau	Vue en coupe U.S. 18	S	24/07/14	M. Gary
20	Place du Préau	Vue en coupe de la sépulture SP 31	N	24/07/14	M. Gary
21	Place du Préau	Vue de détail de la sépulture SP 31	N	24/07/14	M. Gary
22	Place du Préau	Vue en coupe du log 12	O	25/07/14	M. Gary
23	Place de la Caserne	Vue en coupe du log 16	O	26/08/14	M. Gourvenec
24	Place de la Caserne	Vue en coupe de l'USC 153 (voûte), CN 44	S	27/08/14	M. Gary
25	Rue de la Bastide	Vue en coupe de l'USC 154 (parement est), CN 44	E	27/08/14	M. Gary
26	Rue de la Bastide	Vue en coupe de l'USC 155 (parement ouest), CN 44	O	27/08/14	M. Gary
27a	Rue de la Bastide	Vue en coupe de FS 45	N	28/08/14	M. Gary
27b	Rue de la Bastide	Vue en coupe de FS 45	N	28/08/14	M. Gary
28	Rue de la Bastide	Vue en coupe de FO 49	S	29/08/14	M. Gourvenec
29	Rue de la Bastide	Vue en coupe de FO 47	E	02/09/14	M. Gourvenec
29b	Chemin du Moulin de l'Abbé	Vue en coupe du log 29	E	02/09/14	M. Gourvenec
30	Chemin du Moulin de l'Abbé	Vue en coupe des logs 31 et 32	O	03/09/14	M. Gary
31	Chemin du Moulin de l'Abbé	Vue en coupe de l'U.S. 56	O	03/09/14	M. Gary
32	Rue de la Bastide	Vue en coupe de l'U.S. 62, FS 58	S	05/09/14	M. Gary
33	Rue de la Bastide	Vue en coupe de SB 64	N	08/09/14	M. Gary
34	Rue de la Bastide	Vue en coupe de SB 73, USC 74 (partie est)	NE	08/09/14	M. Gourvenec
35	Rue de la Bastide	Vue en coupe de SB 73, U.S. 75 (partie centrale)	NE	08/09/14	M. Gourvenec
35a	Rue de la Bastide	Vue en coupe de SB 73, U.S. 75 (partie centrale)	NE	08/09/14	M. Gourvenec
36	Rue de la Bastide	Vue en coupe de SB 94 (partie ouest)	SO	08/09/14	M. Gourvenec
36a	Rue de la Bastide	Vue en coupe de SB 94 (détail)	SO	08/09/14	M. Gourvenec
37	Rue de la Bastide	Vue en coupe de SB 101 (partie est)	NE	09/09/14	M. Gourvenec

N°	Localisation	Description	Vue depuis	Date	Auteur
37a	Rue de la Bastide	Vue en coupe de SB 101 (partie centrale), USC 103 et 104	NE	09/09/14	M. Gourvennec
37b	Rue de la Bastide	Vue en coupe de SB 101 (partie ouest), USC 105	NE	09/09/14	M. Gourvennec
38	Rue de la Bastide	Vue en coupe SB 106	NE	09/09/14	M. Gourvennec
39	Rue de la Bastide	Vue en coupe de FS 110	O	10/09/14	M. Gourvennec
40	Rue de la Bastide	Vue en coupe longitudinale de SB 101, USC 150	SO	17/09/14	M. Gourvennec
40a	Rue de la Bastide	Vue en coupe longitudinale de SB 101, USC 150	O	17/09/14	M. Gourvennec
41	Rue de la Bastide	Vue en coupe longitudinale de SB 101, USC 150	SE	17/09/14	M. Gourvennec
41a	Rue de la Bastide	Vue en coupe longitudinale de SB 101, USC 150	SE	17/09/14	M. Gourvennec
42	Place de la Caserne	Vue en coupe du log 101	S	17/03/15	M. Gourvennec
43	Place de la Caserne	Vue en coupe de FO 157	S	17/03/15	M. Gourvennec
44	Place de la Caserne	Vue en coupe de FO 157	N	17/03/15	M. Gourvennec
45	Place de la Caserne	Vue en coupe de MR 281	S	18/03/15	M. Gourvennec
46	Place de la Caserne	Vue en coupe (coupe Sud) de SB 283	N	18/03/15	M. Gourvennec
47	Place de la Caserne	Vue en coupe (coupe Nord) de SB 283	S	18/03/15	M. Gourvennec
48	Place de la Caserne	Vue en coupe (coupe Nord) de SB 169	S	19/03/15	M. Gourvennec
49	Place de la Caserne	Vue en coupe (coupe Sud) de SB 169	N	19/03/15	M. Gourvennec
50	Place de la Caserne	Vue en coupe de MR 171	N	19/03/15	M. Gourvennec
51	Place de la Caserne	Vue en coupe de MR 285 et MR 287	N	19/03/15	M. Gourvennec
52	Place de la Caserne	Vue en élévation partielle de MR 180	O	19/03/15	M. Gourvennec
53	Place de la Caserne	Vue partielle en plan de MR 180	S	19/03/15	M. Gourvennec
54	Place de la Caserne	Vue en coupe (coupe Nord) de MR 180	S	20/03/15	M. Gourvennec
55	Place de la Caserne	Vue en coupe (coupe Sud) de MR 180	N	20/03/15	M. Gourvennec
56	Place de la Caserne	Vue en coupe du log 103	O	23/03/15	M. Gourvennec
57	Place de la Caserne	Vue en coupe du log 104	N	24/03/15	M. Gourvennec
58	Place de la Caserne	Vue en coupe de MR 187	S	26/03/15	M. Gourvennec
59	Place de la Caserne	Vue en coupe de MR 189	N	26/03/15	M. Gourvennec
60	Place de la Caserne	Détail de l'alignement des façades	N	26/03/15	M. Gourvennec
61	Place de la Caserne	Vue en coupe de SP 196 (BCF)	S	30/03/15	M. Gourvennec
62	Place de la Caserne	Vue en plan de SP 203	E	30/03/15	M. Gourvennec
63	Rue de la Coquère	Vue en coupe du log 109	E	01/04/15	M. Gourvennec
64	Place de la Caserne	Vue en coupe de MR 180 (section E, feuille 02, parcelle 756)	O	01/04/15	M. Gourvennec
65	Rue de la Coquère	Vue en coupe de FS 209	SO	02/04/15	M. Gourvennec
66	Rue de la Coquère	Vue en coupe de TR 214	SE	03/04/15	M. Gourvennec
67	Rue de la Coquère	Vue en coupe de FS 216	NO	03/04/15	M. Gourvennec
68	Rue de la Coquère	Vue en coupe de FS 218	SE	03/04/15	M. Gourvennec
69	Rue de la Coquère	Vue en coupe du log 111	O	07/04/15	M. Gourvennec
70	Rue de la Coquère	Vue en coupe du log 112	O	07/04/15	M. Gourvennec
71	Section E, feuille 02, parcelles 773 et 774	Vue en élévation du mur d'enceinte.	S	09/04/15	M. Gourvennec
72	Rue des Murs de la Ville	Vue en plan de l'US 195	S	15/04/15	M. Gourvennec
73	Rue des Murs de la Ville	Vue en coupe de l'US 225	S	15/04/15	M. Gourvennec
74	Rue des Murs de la Ville	Vue en coupe de MR 227 (coupe Est)	O	16/04/15	M. Gourvennec
75	Rue des Murs de la Ville	Vue en coupe de MR 227 (coupe Ouest)	E	16/04/15	M. Gourvennec
76	Rue des Murs de la Ville	Vue en coupe de MR 227 (coupe Ouest)	O	17/04/15	M. Gourvennec
77	Rue des Murs de la Ville	Vue en coupe de MR 233	E	20/04/15	M. Gourvennec
78	Rue des Murs de la Ville	Vue en coupe partielle de FS 225	O	22/04/15	M. Gourvennec
79	Rue des Murs de la Ville	Vue en coupe de SP 249	O	24/04/15	M. Gourvennec
80	Chemin des Fossés de la Bastide	Vue en coupe du log 121	S	19/05/15	M. Gourvennec
81	Grande rue Saint-Cizi	Vue en coupe du log 122	N	19/05/15	M. Gourvennec

N°	Localisation	Description	Vue depuis	Date	Auteur
82	Grande rue Saint-Cizi	Vue en coupe du log 124	O	21/05/15	M. Gourvennec
83	Grande rue Saint-Cizi	Vue en coupe du log 127	N	28/05/15	M. Gourvennec
84	Rue de l'Hôpital	Vue en coupe du log 131	O	01/06/15	M. Gourvennec
85	Grande rue Saint-Cizi	Vue en plan de MR 261	O	02/06/15	M. Gourvennec
86	Grande rue Saint-Cizi	Vue en coupe de MR 266 et de l'US 258	O	03/06/15	M. Gourvennec
87	Rue de l'Hôpital	Vue en coupe du log 133	O	04/06/15	M. Gourvennec
88	Grande rue Saint-Cizi	Vue en coupe du log 135	O	10/06/15	M. Gourvennec

Annexe 5 : Inventaire de la documentation graphique

Rieux (31) - « centre bourg » - 2014/2015

Gourvennec Michaël (R.O.)

N° OA : 147850

Arrêté de prescription n°2012/406

Fouilles archéologiques préventives

N° de dessin	Support	Échelle	Localisation	Description	Date	Auteur
G1	Calque polyester A4	1/20	Place du Préau	Coupe SP 6	21/07/14	M. Gourvennec
G2	Calque polyester A3	1/20	Place du Préau	Coupe SP 9, SP 12, SP 15	21/07/14	M. Gourvennec
G3	Calque polyester A3	1/20	Place du Préau	Coupe SP 19, SP 22, SP 28	22/07/14	M. Gourvennec
G4	Calque polyester A4	1/20	Place du Préau	Coupe U.S. 25	22/07/14	M. Gary
G5	Calque polyester A4	1/20	Rue de la Bastide	Coupe nord et sud de FS 47	29/07/14	M. Gourvennec
G6	Calque polyester A3	1/20	Rue de la Bastide	Coupe nord et sud de FS 49	29/07/14	M. Gourvennec
G7	Calque polyester A4	1/20	Rue de la Bastide	Coupe nord de FS 58	05/08/14	M. Gourvennec
G8	Calque polyester A3	1/20	Rue de la Bastide	Coupe USC 65	08/09/14	M. Gourvennec
G9	Calque polyester A3	1/20	Rue de la Bastide	Coupe sud de SB 73	08/09/14	M. Gourvennec
G10	Calque polyester A3	1/20	Rue de la Bastide	Coupe nord de SB 69	08/09/14	M. Gourvennec
G11	Calque polyester A3	1/20	Rue de la Bastide	Coupe de SB 94	09/09/14	M. Gourvennec
G12	Calque polyester A3	1/20	Rue de la Bastide	Coupe de FO 84	09/09/14	M. Gourvennec
G13	Calque polyester A3	1/20	Rue de la Bastide	Coupe de SB 101	09/09/14	M. Gourvennec
G14	Calque polyester A3	1/20	Rue de la Bastide	Coupe de SB 121, SB 124	10/09/14	M. Gourvennec
G15	Calque polyester A3	1/20	Rue de la Bastide	Coupe FO 84, SB 141, SB 144	10/09/14	M. Gourvennec
G16	Calque polyester A4	1/20	Rue de la Bastide	Coupe de CAN 44	27/08/14	M. Gourvennec
G17	Calque polyester A4	1/20	Rue de la Bastide	Coupe de FS 45	27/08/14	M. Gourvennec
G18	Calque polyester A4	1/20	Rue de la Bastide	Coupe de FS 110	10/09/14	M. Gourvennec
G19	Calque polyester A3	1/20	Place du Préau	Logs 1 à 10	15/07/2014 au 29/07/2014	M. Gourvennec
G20	Calque polyester A3	1/20	Place du Préau, rue de la Bastide	Logs 11 à 18	15/07/2014 au 29/07/2014	M. Gourvennec
G21	Calque polyester A3	1/20	Rue de la Bastide	Logs 19 à 26	25/08/2014 au 25/09/2014	M. Gourvennec
G22	Calque polyester A3	1/20	Rue de la Bastide	Logs 27 à 34	25/08/2014 au 25/09/2014	M. Gourvennec
G23	Calque polyester A3	1/20	Rue de la Bastide	Logs 35 à 42	25/08/2014 au 25/09/2014	M. Gourvennec
G24	Calque polyester A4	1/20	Rue de la Bastide	Logs 43 à 44	25/08/2014 au 25/09/2014	M. Gourvennec
G25	Calque polyester A3	1/20	Place de la Caserne	Coupe de FO 157	17/03/15	M. Gourvennec
G26	Calque polyester A3	1/20	Place de la Caserne	Coupe de FO 157, MR 281 et SB 283	18/03/15	M. Gourvennec
G27	Calque polyester A3	1/20	Place de la Caserne	Coupe de FS 169	19/03/15	M. Gourvennec
G28	Calque polyester A3	1/20	Place de la Caserne	Coupe de MR 171	19/03/15	M. Gourvennec
G29	Calque polyester A4	1/20	Place de la Caserne	Coupe de MR 180	19/03/15	M. Gourvennec

N° de dessin	Support	Échelle	Localisation	Description	Date	Auteur
G30	Calque polyester A4	1/20	Place de la Caserne	Coupe de MR 180	20/03/15	M. Gourvennec
G31	Calque polyester A3	1/20	Place de la Caserne	Coupe de MR 187 et MR 189	26/03/15	M. Gourvennec
G32	Calque polyester A3	1/20	Place de la Caserne	Coupe de SP 196, SP 200 et SP 203	30/03/15	M. Gourvennec
G33	Calque polyester A4	1/20	Rue de la Coquère	Vue en coupe de FS 212	02/04/15	M. Gourvennec
G34	Calque polyester A3	1/20	Rue de la Coquère	Vue en coupe de FS 214 et FS 216	03/04/15	M. Gourvennec
G35	Calque polyester A3	1/20	Rue des Murs de la Ville	Vue en coupe de MR 227	16/04/15	M. Gourvennec
G36	Calque polyester A3	1/20	Rue des Murs de la Ville	Vue ne coupe de MR 233, MR 235 et FS 225	20/04/15	M. Gourvennec
G37	Calque polyester A4	1/40	Rue des Murs de la Ville	Vue en coupe de F 225	20/04/15	M. Gourvennec
G38	Calque polyester A3	1/20	Rue des Murs de la Ville	Vue en coupe de FS 225 et FS 242	24/04/15	M. Gourvennec
G39	Calque polyester A3	1/20	Rue des Murs de la Ville	Vue en coupe de FS 242	24/04/15	M. Gourvennec
G40	Calque polyester A3	1/20	Rue des Murs de la Ville	Vue en coupe de SP 249	24/04/15	M. Gourvennec
G41	Calque polyester A3	1/20	Grande rue Saint-Cizi	Vue en coupe de MR 261	22/05/15	M. Gourvennec
G42	Calque polyester A3	1/20	Place de la Caserne	Logs 100 à 107	20/03/15	M. Gourvennec
G43	Calque polyester A3	1/20	Rue de la Coquère	Logs 108 à 114	30/03/15	M. Gourvennec
G44	Calque polyester A4	1/20	Rue des murs de la ville	Logs 115 et 116	22/04/15	M. Gourvennec
G45	Calque polyester A4	1/20	Chemins des Fossés de la Bastide	Logs 117, 120, 121	21/05/15	M. Gourvennec
G46	Calque polyester A3	1/20	Grande rue Saint-Cizi	Logs 118, 119, 122 et 123	19/05/15	M. Gourvennec
G47	Calque polyester A3	1/20	Grande rue Saint-Cizi	Logs 128 à 130 et 134 à 139	28/05/15	M. Gourvennec
G48	Calque polyester A4	1/20	Rue de l'Hôpital	Logs 131 à 133	01/06/15	M. Gourvennec

Annexe 6 : Inventaire général des collections archéologiques (Base Bernard, caisses de mobilier)

Rieux (31) - « centre bourg » - 2014/2015

Gourvenec Michaël (R.O.)

N° OA : 147850

Arrêté de prescription n°2012/406

Fouilles archéologiques préventives

Bac	Lot	US	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Datation	NB	Kg	ISO
1	1	3	Terre cuite	Récipient	Engobée			Moderne		2		
1	2	57	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	3-Bas Moyen Âge (XIV ^e -XV ^e)	15		
1	3	57	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	3-Bas Moyen Âge (XIV ^e -XV ^e)	8		
1	4	57	Terre cuite	Récipient	Glaçurée et plombifère			Moyen Âge	3-Bas Moyen Âge (XIV ^e -XV ^e)	1		
1	5	63	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	3-Bas Moyen Âge (XIV ^e -XV ^e)	2		
1	6	111 / 112	Terre cuite	Récipient	Glaçurée et plombifère			Contemporain		3		
1	7	111 / 112	Terre cuite	Récipient	Faïence et porcelaine			Contemporain		4		
1	8	158	Terre cuite	Récipient	Commune					1		
1	9	158	Terre cuite	Récipient	Commune					1		
1	10	158	Terre cuite	Récipient	Commune					2		
1	11	158	Terre cuite	Récipient	Engobée			moderne		1		
1	12	158	Terre cuite	Récipient	Glaçurée et plombifère			moderne		2		
1	13	178	Terre cuite	Récipient	Commune					1		
1	14	178	Terre cuite	Récipient	Commune					1		
1	15	178	Terre cuite	Récipient	Glaçurée et plombifère					1		
1	16	178	Terre cuite	Récipient	Engobée			Moderne		2		
1	17	193	Terre cuite	Récipient	Commune					7		
1	18	193	Terre cuite	Récipient	Glaçurée et plombifère			Moderne		1		
1	19	211	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	1		
1	20	211	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	3		
1	21	211	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	2		X
1	22	211	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	3		X
1	23	211	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	1		X
1	24	212	Terre cuite	Récipient	Commune			Moderne		3		
1	25	212	Terre cuite	Récipient	Commune					1		
1	26	212	Terre cuite	Récipient	Commune			moderne		5		
1	27	212	Terre cuite	Récipient	Glaçurée et plombifère			Moyen Âge	3-Bas Moyen Âge (XIV ^e -XV ^e)	1		
1	28	215	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	2		
1	29	231	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	2		
1	30	231	Terre cuite	Récipient	Engobée			Moderne		1		
1	31	243	Terre cuite	Récipient	Glaçurée et plombifère			Contemporain		3		
1	32	254	Terre cuite	Récipient	Commune					1		
1	33	254	Terre cuite	Récipient	Commune			Contemporain		3		
1	34	254	Terre cuite	Récipient	Glaçurée et plombifère					2		
1	35	254	Terre cuite	Récipient	Engobée					1		

Bac	Lot	US	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Datation	NB	Kg	ISO
1	36	254	Terre cuite	Récipient	Glaçurée et plombifère					1		
1	37	254	Terre cuite	Récipient	Glaçurée et plombifère					3		
1	38	254	Terre cuite	Récipient	Faïence et procelaine			Contemporain		1		
1	39	255	Terre cuite	Récipient	Faïence et procelaine			Contemporain		1		
1	40	256	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge		2		
1	41	256	Terre cuite	Récipient	Commune					1		
1	42	256	Terre cuite	Récipient	Glaçurée et plombifère			Moyen Âge		1		
1	43	256	Terre cuite	Récipient	Glaçurée et plombifère					1		
1	44	256	Terre cuite	Récipient	Glaçurée et plombifère			Moderne		1		
1	45	257	Terre cuite	Récipient	Commune					3		
1	46	257	Terre cuite	Récipient	Commune					1		
1	47	257	Terre cuite	Récipient	Engobée					1		
1	48	257	Terre cuite	Récipient	Commune					4		
1	49	257	Terre cuite	Récipient	Glaçurée et plombifère			Moyen Âge	3-Bas Moyen Âge (XIV ^e -XV ^e)	1		
1	50	257	Terre cuite	Récipient	Commune			Moderne		1		
1	51	258	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	182		
1	52	258	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	6		
1	53	258	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	1		X
1	54	258	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	1		X
1	55	258	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	1		X
1	56	258	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	4		X
1	57	258	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	3		X
1	58	258	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	1		X
1	59	258	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	1		X
1	60	258	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	1		X
1	61	258	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	1		X
1	62	258	Terre cuite	Autre	Sigillée			Romain		1		
2	63	3	Matériaux organiques	Ossements animaux				Moderne		3	0,059	
2	64	18	Matériaux organiques	Ossements animaux				Moderne		2	0,093	
2	65	36	Matériaux organiques	Ossements animaux				Moderne		2	0,194	
2	66	46	Matériaux organiques	Ossements animaux				Moderne		10	0,089	
2	67	158	Matériaux organiques	Ossements animaux				Moderne		1	0,210	
2	68	193	Matériaux organiques	Ossements animaux				Moderne		1	0,218	
2	69	211	Matériaux organiques	Ossements animaux				Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	3	0,109	
2	70	256	Matériaux organiques	Ossements animaux				Moderne		3	0,369	
2	71	258	Matériaux organiques	Outillage				Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	1	0,116	
2	72	258	Matériaux organiques	Ossements animaux				Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	2	0,552	
2	73	258	Matériaux organiques	Ossements animaux				Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	20	1,601	

Annexe 6 : Inventaire général des collections archéologiques (Base Bernard, caisses de mobilier

Bac	Lot	US	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Datation	NB	Kg	ISO
2	74	258	Matériaux organiques	Ossements animaux				Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	18	1,619	
2	75	258	Matériaux organiques	Ossements animaux				Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	26	1,271	
2	76	258	Matériaux organiques	Ossements animaux				Moyen Âge	1-Moyen Âge central (XI ^e -XIII ^e)	12	1,102	
3	77	7	Vestiges humains	Squelette								X
3	78	10	Vestiges humains	Squelette								X
3	79	13	Vestiges humains	Squelette								
3	80	25	Vestiges humains	Squelette								
3	81	16	Vestiges humains	Squelette								X
3	82	20	Vestiges humains	Squelette								X
3	83	23	Vestiges humains	Squelette								X
3	84	29	Vestiges humains	Squelette								X
3	85	32	Vestiges humains	Squelette								
3	86	156	Vestiges humains	Squelette								
3	87	18	Vestiges humains	Squelette								
4	88	185	Vestiges humains	Squelette				Moyen Âge	2-Transition XIII ^e / XIV ^e			X
4	89	193	Vestiges humains	Squelette				Moyen Âge	2-Transition XIII ^e / XIV ^e			
4	90	197	Vestiges humains	Squelette				Moyen Âge	2-Transition XIII ^e / XIV ^e			X
4	91	199	Vestiges humains	Squelette				Moyen Âge	2-Transition XIII ^e / XIV ^e			
4	92	201	Vestiges humains	Squelette				Moyen Âge	2-Transition XIII ^e / XIV ^e			
4	93	204	Vestiges humains	Squelette				Moyen Âge	2-Transition XIII ^e / XIV ^e			X
4	94	207	Vestiges humains	Squelette				Moyen Âge	2-Transition XIII ^e / XIV ^e			
4	95	211	Vestiges humains	Squelette				Moyen Âge				
4	96	250	Vestiges humains	Squelette				Moyen Âge	3-Bas Moyen Âge (XIV ^e -XV ^e)			
4	97	271	Vestiges humains	Squelette				Moyen Âge	3-Bas Moyen Âge (XIV ^e -XV ^e)			
4	98	276	Vestiges humains	Squelette				Moyen Âge	2-Transition XIII ^e / XIV ^e			
4	99	279	Vestiges humains	Squelette				Moyen Âge	2-Transition XIII ^e / XIV ^e			
-	100	226	Lithique	Élément d'architecture				Moyen Âge				
-	101	226	Lithique	Élément d'architecture				Moyen Âge				

Annexe 7 : Inventaire des archives remises au SRA

Rieux (31) - « centre bourg » - 2014/2015

Gourvenec Michaël (R.O.)

N° OA : 147850

Arrêté de prescription n°2012/406

Fouilles archéologiques préventives

N° de document	N° de boîte	Légende	Auteur	Date
1	4	Inventaire des unités stratigraphiques	Équipe de fouille	Juillet 2014-Juin 2015
2	4	Inventaire des minutes	Équipe de fouille	Juillet 2014-Juin 2015
3	4	Inventaire des photographies	Équipe de fouille	Juillet 2014-Juin 2015
4	4	Inventaire des points topographiques	Équipe de fouille	Juillet 2014-Juin 2015
5	4	Fiches U.S.	Équipe de fouille	Juillet 2014-Juin 2015
6	4	Fiches Fait	Équipe de fouille	Juillet 2014-Juin 2015
7	4	Fiches anthropologiques	Équipe de fouille	Juillet 2014-Juin 2015

Annexe 8 : Inventaire de la documentation numérique

Rieux (31) - « centre bourg » - 2014/2015

Gourvenec Michaël (R.O.)

N° OA : 147850

Arrêté de prescription n°2012/406

Fouilles archéologiques préventives

Contenu de DN.1			
N° OA	Répertoire numérique	Document	Format
147850	148893_Rapport	148893_Rapport_pdf	.pdf
147850	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 1 : Inventaire des faits archéologiques	.xlsx
147850	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 2 : Inventaire des Unités Stratigraphiques	.xlsx
147850	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 3.1 : Inventaire de la céramique	.xlsx
147850	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 3.2 : Inventaire de la faune	.xlsx
147850	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 3.3 : Inventaire des éléments architecturaux	.xlsx
147850	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 4.1 : Catalogue des sépultures de la tranche 1	.pdf
147850	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 4.2 : Catalogue des sépultures de la tranche 2	.pdf
147850	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 5 : Inventaire des photographies	.xlsx
147850	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 6 : Inventaire de la documentation graphique	.xlsx
147850	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 7 : Inventaire général des collections archéologiques (Base Bernard, caisses de mobilier)	.xlsx
147850	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 8 : Inventaire des archives remises au SRA	.xlsx
147850	148893_Rapport_Inventaires	148893_Annexe 9 : Inventaire de la documentation numérique	.xlsx
147850	148893_Minutes_numérisées	148893_Minutes_01 à 48	.jpeg
147850	148893_Topographie	148893_Topo	.xlsx
147850	148893_Plan_Masse	148893_Plan	.ai
147850	148893_Photos_numériques	148893_Photo_1 à 88	.jpeg

Annexe 9 : Comptes-rendus hebdomadaires

Rieux (31) - « centre bourg » - 2014/2015

Gourvenec Michaël (R.O.)

N° OA : 147850

Arrêté de prescription n°2012/406

Fouilles archéologiques préventives

Le creusement de la tranchée de réseau d'assainissement sur la Place du Préau a débuté le vendredi 18 juillet 2014. La stratigraphie présente s'est révélée simple. Sous un niveau d'enrobé et de graviers, se situe une U.S. caractérisée par un remblai composé de fragments de briques, de tuiles, de faune et de céramiques (U.S. 04). Cette U.S. d'une épaisseur variable (entre 4 et 20 cm au maximum) repose sur un niveau d'argile beige dont le fond n'a pas été atteint sur cette section (U.S. 05). En l'état de nos recherches, nous supposons que cette U.S. correspond au substrat géologique. En effet, aucun mobilier n'a été repéré dans ce niveau. Seules de rares inclusions de charbons et de T.C.A. sont présentes. Le creusement de la tranchée le long de l'école (cf. plan) s'est terminé le lundi 21/07/2014. Cette partie s'est révélée vierge de toute structure archéologique significative.

Le 22/07/2014, le creusement de la tranchée s'est déroulé le long de la partie orientale de la Place du Préau. C'est lors de cette opération qu'ont été mises au jour plusieurs sépultures individuelles (cf. plan). Ces sépultures apparaissent entre 0,60 m et 0,80 m sous le niveau de sol actuel. Elles semblent être creusées dans le substrat argileux (U.S. 05). Un niveau de remblai (U.S. 18) vient sceller ces deux niveaux. Notons, que la plupart de ces sépultures sont coupées par des tranchées de réseaux.

Suite à la découverte de ces sépultures, des moyens humains supplémentaires ont été mis à disposition afin de traiter ces structures rapidement et ainsi libérer la section de tranchée où elles apparaissent. Le nettoyage des coupes a permis la découverte de 7 sépultures individuelles. Chaque sépulture a fait l'objet d'un relevé photographique, d'un relevé graphique en coupe et d'un positionnement en plan. Le prélèvement des ossements humains et les constatations de terrain ont été effectuées par un anthropologue. Les observations préliminaires des sépultures permettent d'identifier leur orientation. Elles semblent toutes orientées Est-Ouest.

Le lendemain, soit le 24/07/2014, le suivi archéologique a mis au jour une sépulture individuelle supplémentaire. Celle-ci a fait l'objet d'un traitement identique aux précédentes.

La détection de ces structures lors de l'opération de creusement est rendue difficile par l'absence de différence notable entre l'encaissant et le comblement. De plus, l'utilisation d'un godet à dents ne permet pas une lisibilité claire du terrain. De fait, sur les 8 sépultures individuelles, seules 2 ont pu être fouillées partiellement en plan. En l'état actuel de nos observations, il semble que nous soyons en présence d'un cimetière. L'absence de mobilier associé aux sépultures ne permet pas une datation de ces structures pour le moment. Celle-ci devra être déterminée lors du travail de post-fouille.



Compte-rendu de chantier n° 1

25 juillet 2014

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

Suivi archéologique des travaux du réseau d'assainissement dans le centre bourg.

Localisation Place du Préau, 31310 Rieux-Volvestre

Dates du chantier 15 juillet - 01 août 2014

Responsable d'opération :

GOURVENNEC Michaël

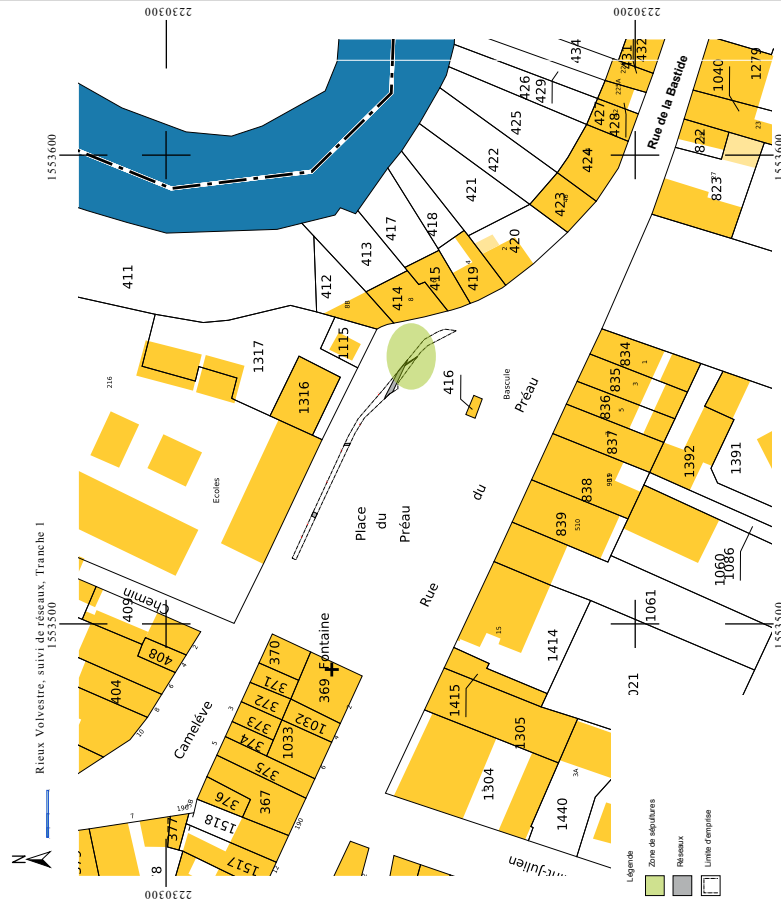
06 22 80 59 77

m.gourvennec@archeodunum.fr

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

Noms, prénoms	Organisme, société ou fonction	Coordonnées
FOUCHER Pascal	SRA Midi-Pyrénées	05 67 73 21 14 p.foucher@culture.gouv.fr
CAMPECH Sylvie	Archeodunum	05 62 21 57 99 06 87 48 43 03 s.campech@archeodunum.fr
DEMANGE Roman	SMEA 31 Maître d'ouvrage	05 62 00 72 80 roman.demange@rescau31.fr
UTRILLA Rémi	HYDRETTIDES Maître d'oeuvre	05 62 14 07 43 remi.utrilla@hydretudes.com
VEZAT Maryse	Mairie de Rieux-Volvestre	05 61 98 46 46 06 37 17 33 69 maryse.vezat.rioux@orange.fr

L'opération de creusement s'est terminée aujourd'hui, 25/07/2014, pour la section de tranchée en direction de la rue du Préau et de la rue de la Bastide. Cette section a permis de constater le niveau d'apparition de la grave à 1,90 m sous le niveau de sol actuel ainsi que la présence d'une U.S. d'interface entre la grave et le niveau d'argile (U.S. 05). Cette section est vierge de toute structure archéologique significative. La stratigraphie se révèle être identique à la section le long de l'école. À savoir, une U.S. de remblai (d'une épaisseur plus importante) reposant sous un niveau de gravier et d'enrobé et sur le substrat argileux. Les creusements pour les tranchées de réseaux reprendront à partir du 25 août 2014.



Les travaux de creusement du réseau d'assainissement ont repris durant la semaine du 25 au 29 août 2014. Ces travaux ont eu lieu à la jonction de la Place de l'Esplanade et de la Rue de la Bastide ainsi que le long de cette rue.

La stratigraphie de ce secteur semble être à l'identique de celle observée lors du creusement des tranchées Place du Préau. Sous un niveau d'enrobé et de graviers, se situe une U.S. caractérisée par un remblai composé de fragments de briques, de tuiles, de faune et de céramiques (U.S. 36). Cette U.S. d'une épaisseur variable (entre 4 et 20 cm au maximum) repose sur un niveau d'argile beige (U.S. 05) dont le fond repose sur un niveau de sable faisant office d'interface entre l'argile et la grave.

Seules trois structures en creux ont été identifiées. Elles sont toutes scellées par l'U.S. 36. Une fosse, FS 45 et deux fossés, FO 47 et FO 49, ont ainsi été mis au jour. Ces structures présentent un comblement similaire, composé de fragments de tuiles et de briques et de reliquats de faune. Il est probable que les deux sections de fossés identifiées correspondent à un réseau parcellaire.

Un égout, SB43, a également été mis au jour. Il est bâti au moyen de galets noyés dans un mortier de chaux et supportant une voûte en plein-cintre réalisée en brique. Ce dernier est toujours en activité.



Compte-rendu de chantier n° 2

29 août 2014

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

Suivi archéologique des travaux du réseau d'assainissement dans le centre bourg.

Localisation Rue de la Bastide, 31310 Rieux-Volvestre

Dates du chantier 25 août – 03 octobre 2014

Responsable d'opération :

GOURVENNEC Michaël

06 22 80 59 77

m.gourvennec@archeodunum.fr

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

Noms, prénoms	Organisme, société ou fonction	Coordonnées
FOUCHER Pascal	SRA Midi-Pyrénées	05 67 73 21 14 pascal.foucher@culture.gouv.fr
CAMPECH Sylvie	Archeodunum	05 62 21 57 99 06 87 48 43 03 s.campech@archeodunum.fr
DEMANGE Roman	SMEA 31 Maître d'ouvrage	05 62 00 72 80 roman.demange@reseau31.fr
UTRILLA Rémi	HYDRETUDES Maître d'oeuvre	05 62 14 07 43 remi.utrilla@hydretudes.com
VEZAT Maryse	Mairie de Rieux-Volvestre	05 61 98 46 46 06 37 17 33 69 maryse.vezat.rioux@orange.fr



Compte-rendu de chantier n° 3

5 septembre 2014

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

Suivi archéologique des travaux du réseau d'assainissement dans le centre bourg.

Localisation Place du Préau, 31310 Rieux-Volvestre

Dates du chantier 25 août – 03 octobre 2014

Responsable d'opération :

GOURVENNEC Michaël

06 22 80 59 77

m.gourvennec@archeodunum.fr

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

Noms, prénoms	Organisme, société ou fonction	Coordonnées
FOUCHER Pascal	SRA Midi-Pyrénées	05 67 73 21 14 pascal.foucher@culture.gouv.fr
CAMPECH Sylvie	Archeodunum	05 62 21 57 99 06 87 48 45 03 s.campech@archeodunum.fr
DEMANGE Roman	SMEA 31 Maître d'ouvrage	05 62 00 72 80 roman.demange@reseau31.fr
UTRILLA Rémi	HYDRETUDES Maître d'oeuvre	05 62 14 07 43 remi.utrilla@hydrétudes.com
VEZAT Maryse	Mairie de Rieux-Volvestre	05 61 98 46 46 06 37 17 35 69 maryse.vezat.rioux@orange.fr

Durant la semaine du 01 septembre au 05 septembre 2014, les travaux de creusement ont concernés la rue de la Bastide ainsi que la rue menant à l'Arize et au poste de refoulement.

Les creusements dans la rue menant au poste de refoulement n'ont pas permis la reconnaissance de structures archéologiques. En effet, les niveaux supérieurs sont caractérisés par la présence de différents remblais contemporains (présence de béton et d'enrobé). Cependant, ces creusements ont permis d'identifier le niveau d'apparition des marnés.

Le long de la rue de la Bastide, les creusements ont mis au jour la présence d'une calade réalisée au moyen de galets de rivière de moyen module. Ce niveau est présent de part et d'autre de la tranchée ainsi que sur toute sa longueur. Le niveau d'apparition élevé, environ 0,20 m sous le niveau d'enrobé, nous permet d'envisager un datation récente pour cet aménagement. Ce niveau pourrait correspondre à un niveau de circulation. Une fosse a également été mise au jour. Son comblement ne présente pas d'élément mobilier permettant une datation.

La présence d'un niveau de remblais (U.S. 57) courant sur toute la longueur de la rue de la Bastide a été confirmée. Du mobilier céramique a été récolté afin d'affiner sa chronologie.

Il s'agit des seules structures archéologiques repérées lors du suivi de travaux effectué cette semaine.



Compte-rendu de chantier n° 4

12 septembre 2014

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

Suivi archéologique des travaux du réseau d'assainissement dans le centre bourg.

Localisation Place du Préau, 31310 Rieux-Volvestre

Dates du chantier 25 août – 03 octobre 2014

Responsable d'opération :

GOURVENNEC Michaël

06 22 80 59 77

m.gourvennec@archeodunum.fr

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

Noms, prénoms	Organisme, société ou fonction	Coordonnées
FOUCHER Pascal	SRA Midi-Pyrénées	05 67 73 21 14 p.foucher@culture.gouv.fr
CAMPECH Sylvie	Archeodunum	05 62 21 57 99 06 87 48 43 03 s.campech@archeodunum.fr
DEMANGE Roman	SMEA 31 Maître d'ouvrage	05 62 00 72 80 roman.demange@rescau31.fr
UTRILLA Rémi	HYDRETTIDES Maître d'oeuvre	05 62 14 07 43 remi.utrilla@hydretudes.com
VEZAT Maryse	Mairie de Rieux-Volvestre	05 61 98 46 46 06 37 17 33 69 maryse.vezat.rioux@orange.fr

Durant la semaine du 08 au 12 septembre 2014, les travaux de creusement ont concerné la rue de la Bastide.

Ces travaux ont mis au jour la présence de plusieurs structures maçonnées. Ces « piles » sont composées de briques assisées régulièrement à joints épais au moyen d'un mortier de chaux compact. Ces structures, au nombre de six, présentent une mise en œuvre identique (même module de briques, mortier identique). Elles semblent avoir été bâties de manière concomitante. Préalablement à leur édification, une excavation des niveaux stratigraphiques antérieurs a été réalisée. En effet, l'ensemble de ces structures coupe plusieurs niveaux anthropique (U.S. 57, remblais) et géologiques (U.S. 05, argile, U.S. 35, grave). Quatre d'entre elles contiennent un aménagement réalisé au moyen de galets de rivière de grand module liés au moyen d'un mortier de chaux sableux peu compact.

À l'ouest de cet ensemble, et contigu à celui-ci, a été mis au jour une structure bâtie (SB 101) présentant un arc en plein cintre (USC 104). Cette structure est bâtie de la même manière que les « piles » précédemment décrites. Présente seulement au nord de la tranchée, elle s'appuie sur une « pile » du côté ouest (SB 105). Au sud de la tranchée deux « piles », SB 76 et SB 94, sont présentes. Elles sont disposées en face des structures SB 101 et SB 105. Elles sont espacées de 6,80 m, distance correspondant à l'ouverture maximale observée de l'arc de la SB 101. Les structures SB 76 et SB 94 encadrent un comblement meuble et hétérogène que l'on retrouve sous l'USC 104. Ce comblement a été interprété comme un fossé (FO 84).

Notons que le fond de ces structures n'a pas été atteint malgré une tranchée de 2 m de profondeur. La longueur totale de cet aménagement est d'environ 14 m.

En l'état actuel de nos recherches, il semble probable que l'on soit en présence d'un système de franchissement des fossés de la ville de Rieux-Volvestre. Ce système comprenant un pont (SB 101) et des escarpes (SB 76, SB 94, SB 102 et SB 105) encadrant le fossé FO 84. L'étude de ces vestiges en post-fouille nous permettra d'affiner la connaissance de cet ensemble bâti.

Durant la semaine du 15 au 19 septembre 2014, les travaux de creusement ont concerné la rue de la Bastide.

Ces creusements ont permis de repérer l'étendue du niveau de calade (U.S. 62). Néanmoins, la plupart de ces tranchées se sont révélées négatives. Seules deux tranchées ont permis d'approfondir la connaissance des structures maçonnées précédemment mises au jour. Ainsi la largeur de la SB 101, pouvant correspondre à une structure de type pont, peut être estimée à 4,50 m environ. Le creusement, perpendiculaire à l'axe de la voûte, a entraîné l'effondrement de la partie occidentale de cette dernière.

Le creusement de la seconde tranchée a permis d'apprécier la largeur de la structure SB 73 (« piles » maçonnées en briques contre lesquelles s'appuie une U.S.C. composée de galets liés au moyen d'un mortier de chaux). En l'état actuel de nos recherches, la nature de cette structure nous échappe.



Compte-rendu de chantier n° 5

22 septembre 2014

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

Suivi archéologique des travaux du réseau d'assainissement dans le centre bourg.

Localisation Place du Préau, 31310 Rieux-Volvestre

Dates du chantier 25 août – 03 octobre 2014

Responsable d'opération :

GOURVENNEC Michaël

06 22 80 59 77

m.gourvennec@archeodunum.fr

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

Noms, prénoms	Organisme, société ou fonction	Coordonnées
FOUCHER Pascal	SRA Midi-Pyrénées	05 67 73 21 14 p.foucher@culture.gouv.fr
CAMPECH Sylvie	Archeodunum	05 62 21 57 99 06 87 48 43 03 s.campech@archeodunum.fr
DEMANGE Roman	SMIA 31 Maître d'ouvrage	05 62 00 72 80 roman.demange@reseau31.fr
UTRILLA Rémi	HYDRETUDES Maître d'oeuvre	05 62 14 07 43 remi.utrilla@hydretudes.com
VEZAT Maryse	Mairie de Rieux-Volvestre	05 61 98 46 46 06 37 17 33 69 maryse.vezat.rioux@orange.fr



Compte-rendu de chantier n° 6

26 septembre 2014

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

Suivi archéologique des travaux du réseau d'assainissement dans le centre bourg.

Localisation Place du Préau, 31310 Rieux-Volvestre

Dates du chantier 25 août – 03 octobre 2014

Responsable d'opération :

GOURVENNEC Michaël

06 22 80 59 77

m.gourvennec@archeodunum.fr

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

Noms, prénoms	Organisme, société ou fonction	Coordonnées
FOUCHER Pascal	SRA Midi-Pyrénées	05 67 73 21 14 p.foucher@culture.gouv.fr
CAMPECH Sylvie	Archeodunum	05 62 21 57 99 06 87 48 43 03 s.campech@archeodunum.fr
DEMANGE Roman	SMEA 31 Maître d'ouvrage	05 62 00 72 80 roman.demange@reseau31.fr
UTRILLA Rémi	HYDRETUDES Maître d'oeuvre	05 62 14 07 43 remi.utrilla@hydretudes.com
VEZAT Maryse	Mairie de Rieux-Volvestre	05 61 98 46 46 06 37 17 33 69 maryse.vezat.rioux@oranges.fr

Durant la semaine du 22 au 26 septembre 2014, les travaux de creusement ont concerné la rue de la Bastide.

Ces creusements ont permis de repérer l'étendue du niveau de calade (U.S. 62). Néanmoins, la plupart de ces tranchées se sont révélées négatives. Seule une tranchée a permis d'approfondir la connaissance des structures maçonnées précédemment mises au jour. En effet, la structure SB 115 est identique aux SB 73 et SB 94 : « piles » maçonnées en briques contre lesquelles s'appuie une U.S.C. composée de galets liés au moyen d'un mortier de chaux. Il est possible que ces structures correspondent aux fondations des maisons disposées le long de la rue de la Bastide. En effet, le mur sud de la cave située au n° 42 est lié à la SB 113.

Les creusements se sont terminés le lundi 22 septembre 2014. Les travaux ne nécessitent donc plus un suivi archéologique. L'opération de terrain s'est terminée par la finalisation du relevé topographique.

RIEUX-VOLVESTRE (31) – CENTRE BOURG

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

Suivi archéologique des travaux du réseau d'assainissement dans le centre bourg.

Localisation Place de la caserne, 31310 Rieux-Volvestre

Dates du chantier 16 mars – avril 2015

Responsable d'opération :

Michaël Gourvenne

m.gourvenne@archeodunum.fr / 06 22 80 59 77

Compte-rendu de chantier n° 7

20 mars 2015

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

FOUCHER PASCAL	SIRA Midi-Pyrénées pascal.foucher@culture.gouv.fr
GRIFFET NICOLAS	CIRMAD n.griffet@cirmad.com
JOUBERT SEBASTIEN	Archeodunum SAS s.joubert@archeodunum.fr
DEMANGE ROMAN	SMEA 31 roman.demange@reseau31.fr
UTRILLA REMI	HYDRETUDES remi.utrilla@hydretudes.com
VEZAT MARYSE	Mairie de Rieux-Volvestre maryse.vezat.rioux@orange.fr

Avancée du travail :

Les creusements ont débutés le mardi 20 mars 2015 le long de la place de la caserne, depuis l'Ouest (rue de la bastide) vers l'Est (grande rue Saint-Cizi). Les travaux ont révélés la présence d'une importante structure fossoyée (FO 157) dont la largeur observée est de 14,50 m. La paroi ouest est très évasée tandis que la paroi est se compose d'un mur (MR 165). Le fond de la structure n'a pas été observé. Elle est comblée de différents remblais hétérogènes. Il pourrait s'agir de l'enceinte fossoyée de la ville médiévale dont le mur MR 165 correspondrait à une contre-escarpe. S'ensuit alors une mince bande de terrain naturel caractérisé par une succession de couche argileuse, sableuse et de grave.

Plus à l'est, d'importants remblais hétérogènes sont présents. Deux murs (MR 176 et MR 177) ont été observés en bord de tranchée. Ceux-ci forment un angle. Il pourrait s'agir des fondations d'une cave orientée nord-sud. Il semblerait que la place de la caserne, non bâti depuis l'établissement du plan cadastral dit napoléonien, ait été occupée par plusieurs constructions. Les remblais correspondant à la phase d'arasement de ces bâtiments.

Enfin, un mur (MR 180) d'un mètre de large a été observé. Celui-ci est orienté nord-sud. Il est constitué de briques assisées régulièrement à joints fins et au moyen d'un mortier de chaux sableux. Il est recouvert par un niveau de remblais datant de l'Époque moderne (U.S. 178). Un second niveau de remblai (U.S. 179) caractérisé par une matrice sableuse riche en mortier de chaux et fragments de briques vient s'appuyer contre le mur MR 180. Ce remblai semble appartenir à la phase de démolition du mur.

L'ensemble des structures a fait l'objet d'un relevé photographique et graphique. Le suivi archéologique des travaux n'a pas eu d'incidence particulière sur le bon déroulement des creusements.

Avancée du travail :

Les creusements se sont poursuivis le long de la place de la caserne en direction de la grande rue Saint Cizi. Ceux-ci n'ont pas révélés de structure archéologique. Ainsi, à l'est du mur MR 180, l'U.S. 178 disparaît et seul un niveau de grave est observable sous l'enrobé.

La configuration stratigraphique est la même à l'entrée de la rue de l'Hôpital, où la seule différence réside en la présence de l'U.S. 62 (calade pour voierie) reposant sous l'enrobé et sur la grave.

La tranchée principale de la rue de la caserne étant terminée, les creusements ont repris depuis cette tranchée en direction de la rue des murs de la ville. Ces creusements ont mis au jour trois murs. L'un (MR 189) est orienté est ouest et semble le plus ancien. En effet, le mur MR 187 vient s'appuyer contre ce dernier. Il est orienté nord sud, et fait office de délimitation parcellaire. Le troisième mur, MR 191, correspond à une phase d'alignement des façades sur la place de la caserne. Il correspond à la fondation d'une façade et il prend appui sur le mur MR 187.

Il apparaît de plus en plus clairement que la place de la caserne a fait l'objet d'un réaménagement antérieurement à l'établissement du plan cadastral dit napoléonien.

Enfin, à l'entrée de la rue des murs de la ville, un niveau de remblais comprenant des fragments de briques, de tuiles, de la céramique, de la faune et des restes humains a été observé. Ces os présentent des cassures anciennes et ont été retrouvés à proximité des tranchées de réseau d'eau et de gaz. Si ceux-ci ont pu appartenir à une ou plusieurs sépultures, elles ont été arasées par les réseaux ou n'ont pas pu être observées. La provenance de ces os humains pourrait être en relation avec la présence de deux hôpitaux durant l'Époque moderne.



RIEUX-VOLVESTRE (31) – CENTRE BOURG

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

Suivi archéologique des travaux du réseau d'assainissement dans le centre bourg.

Localisation Place de la caserne, 31310 Rieux-Volvestre

Dates du chantier 16 mars – avril 2015

Responsable d'opération :

Michaël Gourvenec

m.gourvenec@archeodunum.fr / 06 22 80 59 77

Compte-rendu de chantier n° 8

27 mars 2015

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

FOUCHER PASCAL	SIRA Midi-Pyrénées	pascal.foucher@culture.gouv.fr
JOUBERT SEBASTIEN	Archeodunum SAS	s.joubert@archeodunum.fr
DEMANGE ROMAN	SMEA 31	roman.demange@reseau31.fr
UTRILLA REMI	HYDRETUDES	remi.utrilla@hydretudes.com
VEZAT MARYSE	Mairie de Rieux-Volvestre	maryse.vezat.rioux@orange.fr

**RIEUX-VOLVESTRE (31) – CENTRE-BOURG
DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION**

Suivi archéologique des travaux du réseau d'assainissement dans le centre bourg.

Localisation Place de la caserne, 31310 Rieux-Volvestre

Dates du chantier 16 mars – avril 2015

Responsable d'opération :

Michaël Gourvenec
m.gourvenec@archeodunum.fr / 06 22 80 59 77

Compte-rendu de chantier n° 9

03 avril 2015

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

FOUCHER PASCAL	SIRA Midi-Pyrénées	pascal.foucher@culture.gouv.fr
JOUBERT SEBASTIEN	Archeodunum SAS	s.joubert@archeodunum.fr
DEMANGE ROMAN	SMEA 31	roman.demange@reseau31.fr
UTRILLA REMI	HYDRETUDES	remi.utrilla@hydretudes.com
VEZAT MARYSE	Mairie de Rieux-Volvestre	maryse.vezat.rieux@orange.fr

Avancée du travail :

Les creusements se sont terminés sur la place de la caserne. Au moins trois sépultures ont été identifiées et partiellement fouillées à l'entrée de la rue des murs de la ville. Celles-ci ont souffert des creusements des réseaux d'eau et de gaz. Il semblerait qu'une nécropole, de taille réduite (?), soit présente entre cette rue, l'actuelle route de la place de la caserne et le bâtiment de l'ancienne gendarmerie. Les sépultures sont toutes orientées nord-sud. Elles sont probablement en relation avec les hôpitaux mentionnés sur le plan cadastral dit napoléonien.

Les creusements ont débutés le long de la rue de la Coquière. Ceux-ci ont révélés la présence d'un niveau d'abord identifié comme un remblais hétérogène présent sur près de 24 m. Cependant, la présence d'un creusement coupant le niveau de grave nous amène à attribuer ces U.S. au comblement d'une structure en creux indéterminée. Ils ont également révélés la présence de trois fosses.

Avancée du travail :

Les creusements ont continués le long de la rue de la Coquère. Ceux-ci n'ont pas révélés de structures archéologiques particulières. Les quarante premiers centimètres étant impactés par une purge afin de stabiliser la route, la partie ouest de la rue présente une stratigraphie naturelle. Cette dernière consiste en une succession de couche de grave (U.S. 35) et de sable (U.S. 02). La coupe Est, non impactée par la purge, présente un fin remblai hétérogène (U.S. 209) reposant sur les niveaux naturels précédemment évoqués.

Lundi 13 avril, les creusements se focaliseront sur les tranchées de branchements de la rue de la Coquère. Cette intervention ne nécessitera pas de suivi archéologique. Le suivi reprendra le mardi 14 avril.



RIEUX-VOLVESTRE (31) – CENTRE BOURG

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

Suivi archéologique des travaux du réseau d'assainissement dans le centre bourg.

Localisation Place de la caserne, 31310 Rieux-Volvestre

Dates du chantier 16 mars – avril 2015

Responsable d'opération :

Michaël Gourvenec
m.gourvenec@archeodunum.fr / 06 22 80 59 77

Compte-rendu de chantier n° 10

10 avril 2015

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

FOUCHER PASCAL	SIRA Midi-Pyrénées	pascal.foucher@culture.gouv.fr
JOUBERT SEBASTIEN	Archeodunum SAS	s.joubert@archeodunum.fr
DEMANGE ROMAN	SMEA 31	roman.demange@reseau31.fr
UTRILLA REMI	HYDRETUDES	remi.utrilla@hydretudes.com
VEZAT MARYSE	Mairie de Rieux-Volvestre	maryse.vezat.rieux@orange.fr

Avancée du travail :

Les 13 et 14 avril, les creusements ont concernés les branchements de la rue de la Coquère. Cette phase n'a pas nécessité de suivi archéologique.

Le suivi a donc repris le 15 avril avec le creusement de la tranchée le long de la rue des murs de la ville. Ils ont révélé la présence d'un mur MR227 (du moins sa fondation). Ce dernier se compose de briques et de galets de grandes dimensions. Les assises, régulières, alternent entre briques et galets à raison de trois assises de galets pour quatre assises de briques. Le tout est maçonné au moyen d'un mortier de chaux maigre, compact et très dur. Ce mur, d'une largeur d'1,70 m, est orienté est-ouest.

Un niveau de démolition (U.S. 232), composé de sable et de chaux mêlés avec de rares fragments de briques et de tuiles, repose à la fois sur et contre le mur. Au dessus, un remblais de nivellement (U.S. 231) est présent et se poursuit pour l'instant le long de la rue. Ce remblais de nivellement, ou la pose de l'enrobé, à très probablement détruit l'U.S. 62 (calade) que l'on retrouve plus loin dans la rue là où l'enrobé est absent.

**RIEUX-VOLVESTRE (31) – CENTRE BOURG****DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION**

Suivi archéologique des travaux du réseau d'assainissement dans le centre bourg.

Localisation Place de la caserne, 31310 Rieux-Volvestre

Dates du chantier 16 mars – avril 2015

Responsable d'opération :

Michaël Gourvenec

m.gourvenec@archeodunum.fr / 06 22 80 59 77

Compte-rendu de chantier n° 11

17 avril 2015

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

FOUCHER PASCAL	SRA Midi-Pyrénées	pascal.foucher@culture.gouv.fr
JOUBERT SEBASTIEN	Archeodunum SAS	s.joubert@archeodunum.fr
DEMANGE ROMAN	SMEA 31	roman.demange@reseau31.fr
UTRILLA REMI	HYDRETUDES	remi.utrilla@hydretudes.com
VEZAT MARYSE	Mairie de Rieux-Volvestre	maryse.vezat.rioux@orange.fr

Avancée du travail :

Les creusements se sont poursuivis le long de la rue des murs de la ville. Ceux-ci ont mis en évidence un important niveau de démolition (FS 225, environ 24 m de longueur) composé de sable et de chaux mêlé, de nombreux fragment de tuiles et de briques. Plusieurs éléments de lapidaire ont été observés. Deux seulement ont pu être recueillis compte tenu de la nature instable de l'encaissant. Le premier bloc recueilli correspond à un élément de colonne engagée présentant un badigeon de chaux et des restes de pigments jaune/ocre. Le second bloc est un pied de colonne en calcaire gris décoré de feuilles de vignes et recouvert d'une peinture de couleur blanche. Ce niveau de démolition semble appartenir à l'église présente sur le plan cadastral napoléonien.

Deux sépultures ont été observées au fond de la rue. Fortement impactées par la tranchée du réseau électrique, il ne subsistait pas grand chose d'elles. L'une d'elle se situe en limite de la parcelle 768 tandis que la seconde a été aperçue en limite de creusement. Ces sépultures doivent être en relation avec l'ancien établissement ecclésial.

Ces découvertes n'ont pas impactée la bonne marche du chantier.



RIEUX-VOLVESTRE (31) – CENTRE BOURG

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

Suivi archéologique des travaux du réseau d'assainissement dans le centre bourg.

Localisation Place de la caserne, 31310 Rieux-Volvestre

Dates du chantier 16 mars – avril 2015

Responsable d'opération :

Michaël Gourvenec

m.gourvenec@archeodunum.fr / 06 22 80 59 77

Compte-rendu de chantier n° 12

24 avril 2015

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

FOUCHER PASCAL	SIRA Midi-Pyrénées	pascal.foucher@culture.gouv.fr
JOUBERT SEBASTIEN	Archeodunum SAS	s.joubert@archeodunum.fr
DEMANGE ROMAN	SMEA 31	roman.demange@reseau31.fr
UTRILLA REMI	HYDRETUDES	remi.utrilla@hydretudes.com
VEZAT MARYSE	Mairie de Rieux-Volvestre	maryse.vezat.rieux@orange.fr

RIEUX-VOLVESTRE (31) – CENTRE BOURG

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

Suivi archéologique des travaux du réseau d'assainissement dans le centre bourg.

Localisation Place de la caserne, 31310 Rieux-Volvestre

Dates du chantier 16 mars – avril 2015

Responsable d'opération :

Michaël Gourvenec

m.gourvenec@archeodunum.fr / 06 22 80 59 77

Compte-rendu de chantier n° 12

30 avril 2015

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

FOUCHER PASCAL	SRA Midi-Pyrénées	pascal.foucher@culture.gouv.fr
JOUBERT SEBASTIEN	Archeodunum SAS	s.joubert@archeodunum.fr
DEMANGE ROMAN	SMEA 31	roman.demange@reseau31.fr
UTRILLA REMI	HYDRETUDES	remi.utrilla@hydretudes.com
VEZAT MARYSE	Mairie de Rieux-Volvestre	maryse.vezat.rioux@orange.fr

Avancée du travail :

Les creusements se sont terminés dans la rue des murs de la ville. Ceux-ci ont mis en évidence deux grandes fosses (FS 242 et FS 252) dont l'une, FS 242, est comblée avec des matériaux provenant d'une démolition (sable et chaux mêlé, nombreux fragments de tuiles et de briques). La seconde présente un comblement moins caractéristique et semble attribuable au XIX^{ème} siècle étant donné le mobilier mis au jour.

Avancée du travail :

Aucun creusement n'a été effectué cette semaine. Une demi-journée a été consacrée au relevé topographique.



RIEUX-VOLVESTRE (31) – CENTRE BOURG

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

Suivi archéologique des travaux du réseau d'assainissement dans le centre bourg.

Localisation Place de la caserne, 31310 Rieux-Volvestre

Dates du chantier 16 mars – avril 2015

Responsable d'opération :

Michaël Gourvenec
m.gourvenec@archeodunum.fr / 06 22 80 59 77

Compte-rendu de chantier n° 14

7 mai 2015

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

FOUCHER PASCAL	SIRA Midi-Pyrénées	pascal.foucher@culture.gouv.fr
JOUBERT SEBASTIEN	Archeodunum SAS	s.joubert@archeodunum.fr
DEMANGE ROMAN	SMEA 31	roman.demange@reseau31.fr
UTRILLA REMI	HYDRETUDES	remi.utrilla@hydretudes.com
VEZAT MARYSE	Mairie de Rieux-Volvestre	maryse.vezat.rieux@orange.fr

RIEUX-VOLVESTRE (31) – CENTRE BOURG

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

Suivi archéologique des travaux du réseau d'assainissement dans le centre bourg.

Localisation Grande rue Saint Cizi, 31310 Rieux-Volvestre

Dates du chantier 18 mai – juin 2015

Responsable d'opération :

Michaël Gourvenec

m.gourvenec@archeodunum.fr / 06 22 80 59 77

Compte-rendu de chantier n° 15

22 mai 2015

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

FOUCHER PASCAL	SRA Midi-Pyrénées	pascal.foucher@culture.gouv.fr
JOUBERT SEBASTIEN	Archeodunum SAS	s.joubert@archeodunum.fr
DEMANGE ROMAN	SMEA 31	roman.demange@reseau31.fr
UTRILLA REMI	HYDRETUDES	remi.utrilla@hydretudes.com
VEZAT MARYSE	Mairie de Rieux-Volvestre	maryse.vezat.rieux@orange.fr

Avancée du travail :

Les travaux ont repris le lundi 18 mai 2015 par le chemin des fossés de la bastide. Les creusements n'ont pas révélés de faits archéologiques significatifs. Un niveau de terre végétale (US 254) repose sur un niveau d'argile (US 05).

Le mardi 19 mai 2015, les creusements ont débutés dans la Grande rue Saint Cizi. Sur les 25 premiers mètres, on constate la présence de l'ancienne voirie (US 62) reposant sous l'enrobé et sur la grave (US 35). Le niveau haut d'apparition haute de la grave n'a, semble t-il, pas favorisé la conservation de vestiges antérieurs à l'US 62. Passé les 25 premiers mètres, l'argile réapparaît et l'on constate alors la présence de trois niveaux de remblais sous l'US 62. L'un d'eux (US 257) se caractérise par la présence de galets de dimensions similaires à ceux de l'US 62 et dont la disposition laisse penser à un premier niveau de voirie. Cette US repose sur un fin niveau de remblais (US 258), lui même reposant sur l'US 05.

Un mur, MR 261, a été observé dans la diagonale du linéaire des travaux. Ce mur se compose de briques assisées régulièrement au moyen d'un mortier de chaux compact. Il repose sous l'US 256 et coupe les US 257 et 258.

Avancée du travail :

Les travaux concernant le chemin des fossés de la bastide n'ont rien révélé de nouveau. On observe un niveau de terre végétale (US 254) reposant sur un niveau d'argile (US 05).

Concernant la Grande rue Saint Cizi, la stratigraphie est similaire à celle déjà observée la semaine dernière. Cependant, il nous a été possible de mieux caractériser l'US 258. Celle-ci se compose d'une matrice limono-argileuse de couleur grise, cendreuse, avec de nombreuses inclusions de charbons. Elle présente également des traces d'oxydations suggérant que ce niveau a été laissé à l'air libre. Le mobilier récolté, relativement conséquent (céramique et faune), est médiéval. Ce niveau pourrait donc correspondre à la voirie médiévale.



**RIEUX-VOLVESTRE (31) – CENTRE BOURG
DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION**

Suivi archéologique des travaux du réseau d'assainissement dans le centre bourg.

Localisation Grande rue Saint Cizi, 31310 Rieux-Volvestre

Dates du chantier 18 mai – juin 2015

Responsable d'opération :

Michaël Gourvenec
m.gourvenec@archeodunum.fr / 06 22 80 59 77

Compte-rendu de chantier n° 16

29 mai 2015

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

FOUCHER PASCAL	SIRA Midi-Pyrénées	pascal.foucher@culture.gouv.fr
JOUBERT SEBASTIEN	Archeodunum SAS	s.joubert@archeodunum.fr
DEMANGE ROMAN	SMEA 31	roman.demange@reseau31.fr
UTRILLA REMI	HYDRETUDES	remi.utrilla@hydretudes.com
VEZAT MARYSE	Mairie de Rieux-Volvestre	maryse.vezat.rieux@orange.fr



RIEUX-VOLVESTRE (31) – CENTRE BOURG

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

Suivi archéologique des travaux du réseau d'assainissement dans le centre bourg.

Localisation Grande rue Saint Cizi, 31310 Rieux-Volvestre

Dates du chantier 18 mai – juin 2015

Responsable d'opération :

Michaël Gourvenec

m.gourvenec@archeodunum.fr / 06 22 80 59 77

Compte-rendu de chantier n° 17

5 juin 2015

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

FOUCHER PASCAL	SRA Midi-Pyrénées	pascal.foucher@culture.gouv.fr
JOUBERT SEBASTIEN	Archeodunum SAS	s.joubert@archeodunum.fr
DEMANGE ROMAN	SMEA 31	roman.demange@reseau31.fr
UTRILLA REMI	HYDRETUDES	remi.utrilla@hydretudes.com
VEZAT MARYSE	Mairie de Rieux-Volvestre	maryse.vezat.rioux@orange.fr

Avancée du travail :

Les travaux concernant le chemin des fossés de la bastide ont pris fin. Ceux de la rue de l'Hôpital ont donc repris. Les creusements ont donc révélé une stratigraphie simple composée d'un lit de pose sableux (US 256) reposant sur la grave (US 55). Ce lit de pose accueille la calade (US 62) reposant sous l'enrobé.

Concernant la Grande rue Saint Cizi, les creusements des tranchées de raccordement au réseau principal ont permis d'observer la présence de l'US 258 sur les côtés de la rue. Cela semble confirmer que cette US correspond à un niveau de voirie.

Avancée du travail :

Les creusements se sont achevés dans la Grande rue Saint Cizi. Ils ont permis de mettre en évidence la présence de l'US 258 de part et d'autre du linéaire principal et ont permis de récolter un mobilier céramique et osseux conséquent.

La semaine prochaine, une journée sera consacrée à la finalisation du relevé topographique.

L'opération de terrain s'achève, les travaux ne nécessitant plus un suivi archéologique.

RIEUX-VOLVESTRE (31) – CENTRE BOURG

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

Suivi archéologique des travaux du réseau d'assainissement dans le centre bourg.

Localisation Grande rue Saint Cizi, 31310 Rieux-Volvestre

Dates du chantier 18 mai – juin 2015

Responsable d'opération :

Michaël Gourvenec

m.gourvenec@archeodunum.fr / 06 22 80 59 77

Compte-rendu de chantier n° 18

12 juin 2015

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

FOUCHER PASCAL	SIRA Midi-Pyrénées	pascal.foucher@culture.gouv.fr
JOUBERT SEBASTIEN	Archeodunum SAS	s.joubert@archeodunum.fr
DEMANGE ROMAN	SMEA 31	roman.demange@reseau31.fr
UTRILLA REMI	HYDRETUDES	remi.utrilla@hydretudes.com
VEZAT MARYSE	Mairie de Rieux-Volvestre	maryse.vezat.rieux@orange.fr

Annexe 10 : Programme du colloque « l'archéologie au village. Le village et ses transformations, du Moyen Âge au premier cadastre »

Rieux (31) - « centre bourg » - 2014/2015

Gourvenec Michaël (R.O.) - N° OA : 147850

Arrêté de prescription n°2012/406

Fouilles archéologiques préventives

**L'archéologie au village.
Le village et ses transformations,
du Moyen Âge au premier cadastre.**

Ce colloque a pour but de faire le point sur les recherches touchant aux transformations du village médiéval et moderne. La comparaison entre les sources écrites, planimétriques et archéologiques ainsi que la critique de leur interprétation régressive sont au coeur de ce projet.

L'étude de la mutation de la trame villageoise soulignera l'importance particulière des périodes récentes qui ont figé, remodelé, revivifié des formes trop souvent considérées comme "originales" et "héritées".

Dans les villages actuels, les opérations archéologiques permettent de relire les sources écrites et planimétriques. Nouvelle venue, l'archéologie du bâti permet d'enrichir l'analyse morphologique du village, de comprendre et de dater l'évolution des îlots de maisons, du parcellaire, des quartiers, de la voirie.

Les fouilles dans les villages actuels restent rares, y compris dans le cadre de l'archéologie préventive, car leur organisation est difficile. Leur apport est pourtant indispensable au renouvellement de la connaissance de l'évolution des villages, à l'écriture de leur histoire. Cette connaissance nécessite un dialogue constant entre toutes les sources et entre tous les acteurs ; c'est l'objectif de ce colloque.

L'approche sera régionale, thématique et méthodologique : synthèses régionales de l'évolution du village concentré, études de cas avec utilisation croisée des sources et réflexions d'historiographie et de méthode.

L'archéologie au village

**Le village et ses transformations,
du Moyen Âge au premier cadastre.**

COLLOQUE

20, 21 et 22 septembre 2017

Palais des rois de Majorque - Perpignan

Organisé par :

Département des Pyrénées-Orientales -
Service Archéologique Départemental
et
Université de Perpignan Via Domitia

Comité scientifique :

Jean-Loup Abbé, Élise Bouchariat, Monique Bourin,
Aymat Catafau, Madeleine Châtelet, Florent Hautefeuille,
Olivier Passarrius, Laurent Schneider, Elisabeth Zadora-Rio

en partenariat avec :
Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie,
Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS),
École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS-Lyon)
Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
(Inrap)

et les laboratoires

CRESEM (Centre de Recherche sur les Sociétés et
Environnements Méditerranéens, EA 7397),
Université de Perpignan Via Domitia,
FRAMESPA (France, Amériques, Espagne -
Sociétés, pouvoirs, acteurs),
TRACES (Travaux et Recherches Archéologiques sur les
Cultures, les Espaces et les Sociétés - UMR 5608),
Universités Jean Jaurès de Toulouse,
CITERES (Archéologie et Territoires, UMR 7324)
Université François Rabelais de Tours

Pour tout renseignement :
Service Archéologique Départemental
04 68 85 84 01 - archeologie@et.66.fr



L'archéologie au village

**Le village et ses transformations,
du Moyen Âge au premier cadastre**

COLLOQUE

**20, 21 et 22
septembre 2017**

Palais des rois de Majorque
Perpignan

Département des Pyrénées-Orientales
Université de Perpignan Via Domitia

